

CHRONIQUES

DE

L'OEIL DE BOEUF.

4

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

CHRONIQUES

PITTORESQUES ET CRITIQUES

DE

L'OEIL DE BOEUF

Des petits Appartements de la Cour et des Salons de Paris,

Sous Louis XIV, la Régence, Louis XV et Louis XVI;

PAR

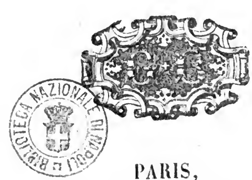
LA COMTESSE DOUAIRIÈRE DE B***,

RECUEILLIES, MISES EN ORDRE ET PUBLIÉES

PAR G. TOUCHARD-LAFOSSE.

J'ai voulu peindre la vérité. . Si elle ressemble à l'épigramme, ce sera la faute des temps.

TOME QUATRIÈME.



PARIS,

GUSTAVE BARBA, EDITEUR,

RUE MAZARINE, 34.

1845

CHRONIQUES

PITTORESQUES ET CRITIQUES

DE

L'OEIL DE BOEUF.

CHAPITRE XXVII.

1758.

Influence politique de madame de Pompadour. — Ses inquiétudes secrètes. — Elle choisit de sa main des maîtresses à Louis XV. — La petite marquise de la charmille. — Un amant politique avant tout. — La bacchante de Marly. — Mademoiselle Romans. — Exil de l'archevêque de Paris. — Le Parc aux Cerfs. — Amour de Louis XV pour les cimetières. — Louis XV et les gens de lettres. — J.-J. Rousseau ; *Émile, la Nouvelle Héloïse*. — Perte de Chandernagor. — Expédition dérisoire des Anglais. — Le maréchal de Belle-Isle. — *Un monsieur*. — Le roi a eu grand'peur. — La folie devinée. — Perte de la bataille de Crevelt. — Le général des bénédictins. — Descente des Anglais sur les côtes de France. — Assassinat du roi de Portugal. — Une bonne soubisade. — Disgrâce du cardinal de Bernis. — Le duc de Choiseul ministre. — Son portrait. — Anecdote. — Exil de Bernis. — Exploits de Frédéric II. — Perte de Louisbourg. — Guerre du Canada. — *Hypermnestre*, tragédie de Lemierre. — Mort de madame de Graffigny et de l'abbé d'Olivet.

Ma tante et moi avons souvent parlé de l'influence de madame de Pompadour dans les intérêts politiques de la France ; il est temps de définir le caractère de cette influence, et d'en montrer plus à découvert les ressorts. Les deux premières maîtresses en titre de sa majesté, mesdames de Mailly et de Vintimille, furent sans crédit dans les affaires : l'une aimait trop les voluptés et le vin pour s'occuper d'autre chose ; l'autre, ambitieuse par caractère, eût peut-être gouverné la France, comme elle l'avait promis, mais la mort ne lui laissa pas le temps de donner l'essor à son humeur intrigante. Madame de Châteauroux descendit donc la première dans l'arène. Les étrangers, qui connaissent tout le pouvoir de la

beauté sur le faillible Louis XV, recherchèrent les bonnes grâces de cette favorite : l'ambassadeur de Frédéric II, bien stylé par le roi son maître, se fit surtout remarquer parmi les courtisans de la duchesse. Quelquefois même sa majesté prussienne daignait, de sa royale main, tracer quelques compliments pour madame de Châteauroux : aussi fit-il sa conquête. Jamais elle ne souffrit qu'une pensée favorable à l'Autriche vînt à éclore dans la pensée du roi de France, et ce fut à l'exemple de Frédéric qu'elle voulut voir paraître Louis XV à la tête de ses armées.

A l'avénement de madame de Pompadour, le monarque du Nord s'aperçut bientôt que cette nouvelle maîtresse inclinait du côté de Vienne, et ce fut d'abord uniquement pour prendre le contre-pied de feu madame de Châteauroux. Tant que cette dernière avait vécu, l'aspirante s'était entendu plus d'une fois menacer d'une punition sévère, si elle persistait à suivre le roi dans la forêt de Senart; le ressentiment de cette seule circonstance porta l'héritière de la faveur royale à faire l'opposé de tout ce que sa devancière avait fait.

Les diplomates autrichiens devinèrent promptement que la politique serait comprise dans le contre-pied; ils devinrent aussi attentifs auprès de la marquise que leurs collègues de Prusse l'avaient été auprès de la défunte duchesse, et ces derniers sentirent qu'avec leurs précédents ils n'obtiendraient rien de celle que leur maître nommait *Cotillon II.* M. de Kaunitz fit surtout beaucoup de chemin dans la pensée de madame de Pompadour : non-seulement il sut la flatter, mais il excita son animosité, en lui racontant les sorties journalières que Maurepas, Machault et d'Argenson faisaient contre la politique autrichienne : « Précisément, ajoutait » Kaunitz, parce que madame s'en montre la protectrice. » Ce fut par ces menées, par les paroles emmiellées de l'abbé de Bernis, et par la faiblesse du ministre Rouillé, que s'accomplit la subversion de notre ancien cabinet et le renversement du ministère qui le soutenait avec une profonde maturité de jugement. La marquise, dont j'ai peut-être négligé de signaler le talent pour l'art du burin, voulut consacrer elle-même son triomphe par une gravure allégorique de sa main. J'ai vu cette planche entre les mains de madame du Hausset.

« Monsieur, dit un jour Frédéric à notre ambassadeur en apprenant l'alliance de Louis XV avec l'empereur, vous serez bientôt forcé, je crois, de faire graisser vos bottes; Cotillon II s'oppose

» à ce que l'amitié subsiste entre la France et la Prusse... Il faut, » en vérité, que Louis XV n'ait jamais eu la carte d'Europe sous » les yeux. »

Le sarcasme du roi de Prusse, rapporté à la favorite, hâta la guerre qui vient de commencer, et elle a démontré trop évidemment le vice de la nouvelle politique du cabinet de Versailles. J'ai déjà laissé entrevoir que le roi n'y a point accédé volontiers : assez faible pour ne savoir pas opposer sa volonté à celle de sa maîtresse, il adoucit, par des relations secrètes, ce que le nouveau système a de contraire à ses anciennes sympathies... Ne pouvant se montrer fort, il se laisse aller à la perfidie... On a vu les effets de ce déplorable caractère.

Dominée par des principes opposés à ceux de madame de Châteauroux, la marquise de Pompadour veut que Louis XV soit sédentaire : elle a déjà fait l'expérience de l'influence des camps et des conseillers d'armée sur l'humeur du roi.

« L'esprit de la tente, dit-elle quelquefois à madame du Hausset, » éteindrait en lui les désirs du boudoir. Sa majesté restera désor» mais à Versailles. »

Ce fut donc à travers les parfums de Marly et de Trianon que le roi vit les désastres de la dernière campagne; il n'entend les cris de désespoir et de douleur qui l'ont suivie qu'au son du cliquetis des verres et des baisers d'amour. Quant à la marquise, peu soucieuse des malheurs qu'elle attire sur le royaume, elle insulte à la misère qu'ils entraînent par le faste de sa maison, par les fêtes qu'elle donne, par ses châteaux, ses équipages, sa cohorte de laquais ; par une femme de chambre noble, par un écuyer chevalier de Saint-Louis [1], qui porte son mantelet sur le bras, et la suit en faisant balancer sa croix sur la poitrine d'un valet... Et la véritable reine, retirée à l'écart, oubliée, sans maison, sans crédit, gémit dans la retraite avec le Dauphin, que je louerais volontiers s'il se bornait à gémir. Marie Leczinska n'a pas même la consolation de voir les princesses ses filles aussi tendres, aussi attentives qu'elles doivent l'être : entre un père dissolu et une mère vertueuse, leur tendresse a opté en faveur du vice. Le cardinal de Luynes, le président Hainault et le père Griffet, jésuite, composent à peu près toute la société de la reine; encore ce petit comité se donne-t-il le tort d'exciter, par une opposition aussi timide qu'in-

[1] Le chevalier d'Henin, parent du prince de Chimay.

utile, les chagrins d'une princesse qu'il vaudrait mieux exhorter à la résignation.

Cependant, au milieu de tout son éclat, de toute sa puissance, je me garderai bien de dire au milieu de toute sa gloire, la favorite n'est pas heureuse. Elle reçoit souvent des lettres anonymes où, sans le moindre détour, on la menace du poison, du poignard. Mais ce qui trouble le plus ce qu'on pourrait appeler son règne, c'est la crainte d'être supplantée par une rivale. Elle-même, cependant, prévient les nouveaux désirs du roi, dès qu'elle le voit las des femmes qu'elle lui procure : la recherche attentive de cette pourvoyeuse aux soins généreux, à l'héroïque résignation, se promène depuis les beautés de la cour jusqu'aux simples bourgeoises, jusqu'à l'humble grisette. Mais madame de Pompadour écarte avec un tact exquis tout ce qui pourrait viser au cœur de sa majesté ; tel est l'unique mobile de son étrange sollicitude. « Que le roi » jouisse tant qu'il voudra de la beauté, dit-elle souvent dans » son intérieur.... tant mieux, c'est de la fatigue de moins pour » moi; l'essentiel, c'est qu'il n'ait que des caprices, et point de » maîtresses. »

D'après ce système, la marquise ne souffre pas que Louis XV choisisse au delà du cercle qu'elle trace à sa galanterie. Malgré tant de précautions, il arrive cependant que sa majesté fait des excursions hors de cette sphère de voluptés. Le monarque est même poussé secrètement à cette émission de soupirs indépendants par une certaine comtesse d'Estrades, maîtresse du marquis d'Argenson. Cet ex-ministre la fait agir ainsi pour tâcher d'enlever le cœur du roi à la favorite; ce qu'il regarderait comme une compensation éclatante de la perte de son portefeuille.

Dernièrement il apparut à la cour une petite marquise aux yeux hardis, à la démarche libre, dont toutes les habitudes semblaient dire : « Qui veut de moi, me voici. » La comtesse d'Estrades s'empara de cette écervelée pendant un voyage de Marly; l'ayant apostée, mollement étendue et dans un désordre coquet, sous une charmille où le roi entrait tous les matins, elle lui avait prescrit de faire à sa majesté des avances très-marquées, lui montrant comme infaillible le favoritisme pour prix de sa complaisance. La conclusion du premier point allait s'accomplir, lorsque des voix se firent entendre derrière la charmille; le galant couronné s'esquiva à travers la feuillée, en disant à demain. Dans la journée, le marquis, informé par un de ces mauvais serviteurs qui se trou-

vent partout, enferma sa femme dans son appartement, bien décidé à l'emmener le lendemain à Paris.

Mais la petite marquise n'aimait pas les choses inachevées; elle avait contracté, dans un précédent voyage, une liaison fort tendre avec un page, qui, à l'aide de son passe-partout, vint dégager sa maîtresse. Le libérateur travaillait de son mieux à finir l'œuvre du roi, dans un corridor sombre, lorsque l'ambassadeur d'Espagne, en sortant de chez lui, précédé de deux laquais portant des flambeaux, interrompit, pour la seconde fois le même jour, un ouvrage commencé par la pauvre petite marquise... C'était jouer de malheur. L'aventure fut révélée au roi par le courtisan espagnol, et sa majesté aima mieux laisser imparfaite sa tâche du matin que d'entrer en rivalité ouverte avec un de ses pages.

La comtesse d'Estrades fut désolée de voir échouer une intrigue qui, n'eût-elle duré que trois jours, pouvait désemparer à jamais madame de Pompadour.

« Voilà qui me contrarie fort, dit-elle au marquis d'Argenson en lui apprenant cet échec; maintenant je n'ai personne sous la main, à moins que je ne me présente moi-même, ajouta l'intrigante en mignardant.

— Pourquoi pas? dit avec flegme l'ex-ministre...

— J'avoue, monsieur, reprit aigrement la comtesse, que je ne m'attendais pas à cette belle abnégation.

— Vous êtes une enfant de vous piquer; la marquise elle-même ne nous donne-t-elle pas l'exemple? n'enlace-t-elle pas le roi dans d'autres bras que les siens?

— Au surplus, marquis, ce ne serait pas moi qui perdrais le plus au marché; le roi est fort bel homme...

— Vous brûlez déjà de tenter la conquête.

— Tenter, tenter, monsieur le marquis, le mot n'est pas galant.... et vous oubliez que ce serait par pure obéissance.

— C'est juste, comtesse, et je vous rends grâce d'être si bien disposée en faveur de sa majesté, par amour pour moi.

— Vous me piquez au jeu; j'irai droit au but, et tant pis pour vous si je l'atteins.

— La chose publique, comtesse, la chose publique, voilà ce qu'il faut voir avant tout....

— Soit; je travaillerai donc dès ce soir, si je puis, au service de la chose publique. »

Il est rare que, pendant ses voyages de Choisy, le roi ne fasse

pas une promenade sur le canal, à l'issue de son dîner, et jamais la marquise, dont les digestions sont laborieuses, ne suit sa majesté dans ces récréations nautiques. La comtesse d'Estrades, qui vit Louis XV un peu gris au moment de l'embarquement, se jeta dans la gondole, et le lutina pendant toute la traversée. La brune était venue quand l'on débarqua; le roi, que l'air avait saisi, ne savait plus ce qu'il faisait, et les charmes de la comtesse étaient chaudement attaqués en présence de tout le service de sa majesté. « Sire, entrons du moins ici, » dit-elle en attirant le monarque dans un joli kiosque qui se rencontra au détour d'une allée... et sa majesté entra.

Madame d'Estrades rejoignit son appartement après avoir remis le roi chez lui. La nuit de la comtesse, quoique privée de pavots par les calculs de l'ambition, s'écoula dans les rêves les plus enivrants : elle voyait déjà toute la cour à ses pieds, renvoyait tel ministre, rappelait tel autre, brisait sans perte de temps l'alliance autrichienne, renouait l'alliance de la Prusse, et se promettait de laver la tête aux membres obstinés de l'opposition parlementaire. Le jour parut trop tard au gré de la comtesse, tant elle s'attendait à voir la réalisation de tout ce qu'elle avait rêvé. Madame d'Estrades courut au jardin, où elle savait trouver le roi; il y était en effet, et le cœur de l'ambitieuse bondit sous son corset.... « Ah! » vous voilà, madame, dit sa majesté avec une profonde indiffé- » rence; je ne savais pas que vous fussiez du voyage de Choisy... » — Il ne savait pas que je fusse du voyage de Choisy! » répéta la comtesse entre ses dents; puis elle s'éloigna soudain, les larmes aux yeux, la rage dans le sein : on ne pouvait pas être déçue plus brusquement. Le règne de cette intrigante n'avait eu que la durée d'un hoquet d'ivresse; il s'était évanoui comme la mousse du vin de Champagne qui l'avait produit... Il ne restait pas même au roi le souvenir de l'éclair de faveur qui venait de procurer une si douce rêverie à madame d'Estrades. Elle raconta au marquis d'Argenson qu'elle n'avait pu réussir ; que Louis XV était sans doute prévenu contre elle par la favorite, et qu'il fallait renoncer au projet de séduction arrêté. La comtesse voilait ainsi une aventure fort humillante pour elle; il valait mieux passer pour avoir échoué avant le sacrifice que de découvrir qu'on l'avait consommé en pure perte, même pour l'intérêt de *la chose publique*.

Une jeune fille, nommée mademoiselle Romans, a moins tenté et beaucoup plus obtenu. L'empire de cette demoiselle, remplie de

grâces, éclatante de beauté, est tellement prononcé depuis quelques semaines, que la marquise en a conçu de vives inquiétudes. Chaque jour on lui fait des rapports alarmants sur cet amour; mais la petite maréchale de Mirepoix, la meilleure tête du conseil Pompadour, console l'inquiète favorite, et relève son courage, comme elle l'a déjà fait au temps des attaques du marquis d'Argenson.

Les bulletins de l'Œil de bœuf annoncent que mademoiselle Romans est grosse; le roi se dispose, dit-on, dans ce cercle de caquets, à légitimer l'enfant de cette jeune personne, à donner un rang à la mère, à former sa maison. Ces bruits mettent madame de Pompadour au supplice.

« Mon Dieu! lui répète à chaque instant la maréchale de Mi-
» repoix, calmez-vous, de grâce : tout cela est du Louis XIV; ce
» sont de grandes manières qui ne vont point à notre maître. »
Ces discours consolants eussent été démentis, je crois, par l'événement, si la demoiselle qui fixait d'une manière marquée le goût de sa majesté n'eût pas commis des imprudences, des indiscrétions. Cette conduite a provoqué le mécontentement du roi; quelques violences ont été exercées, si ce n'est contre elle, du moins à son domicile. On s'est emparé de ses papiers les plus importants, particulièrement, assure-t-on, d'une déclaration par laquelle sa majesté, dans l'abandon d'un fougueux désir, avait reconnu la paternité de l'enfant futur. Les choses en sont là, et cette inclination si redoutée de la favorite est tombée comme la mousse d'une soupe au lait.

Mais la marquise, avertie par l'expérience, redouble de soins pour éviter le retour d'un tel accident, qui, une autre fois, pourrait prendre le caractère d'une infidélité durable, si l'objet aimé déployait plus d'adresse et de prudence. Dans la nécessité où madame de Pompadour se trouve de procurer sans cesse de nouvelles distractions au roi, afin d'éviter qu'il ne se livre à une passion sérieuse, elle fait passer devant sa majesté des légions de beautés, qui se succèdent à ses yeux comme les houris devant un croyant du paradis de Mahomet. Le monarque galant trouve tant de charmes successifs à admirer, qu'il n'a pas le temps de s'arrêter dans son examen : c'est, en quelque sorte, pendant leur vol qu'il triomphe de ces sylphides passagères.

« Voilà qui va bien, disent quelquefois à la favorite mesdames
» de Mirepoix et du Hausset; mais, à ce compte, toute la France
» féminine aura bientôt passé une revue orientale devant le ca-

» napé du roi; l'Europe même n'y suffirait pas. Il faut concevoir » un système un peu moins transitoire. »

Depuis quelque temps déjà, les bonnes têtes du conseil se sont mises à chercher le moyen qu'il conviendrait d'adopter; ne désespérons pas de la réussite.

Tandis qu'on réfléchit sur cette grave matière, l'archevêque de Paris, obstiné comme un jésuite qu'il est, vient de se faire exiler dans sa terre du Périgord, pour avoir refusé de lever l'interdiction qu'il lui avait plu d'imposer aux religieuses hospitalières du faubourg Saint-Marceau, pour soupçon de propos contre la bulle. La favorite, tout occupée qu'elle est d'une autre religion, a contribué à l'exil de sa grandeur, en réciprocité des mauvais offices que ce prélat cherchait à lui rendre dans le petit comité de la reine. A la cour, il faut souvent choisir un parti entre deux aversions : madame de Pompadour n'aime guère plus les jansénistes que les jésuites; mais elle a plus naturellement à sévir contre ces derniers, parce qu'ils sont aussi méchants que leurs adversaires sont inoffensifs.

Les méditations du conseil Pompadour ont enfanté un projet tout oriental : le roi de France possède un *harem*. Ce lieu de délices existe depuis quelques mois, et déjà bon nombre d'aventures scandaleuses, d'indignités, d'atroces violations se sont accomplies pour former ce sérail. Voici des détails sur l'origine de cette institution de la débauche : Louis XV rencontra un matin, dans le parc de Versailles, une jeune fille de douze ans qui lui parut d'une beauté extraordinaire; sa majesté en parla toute la journée aux *intimes*, qui se crurent obligés de se mettre sur les traces de l'innocente colombe pour la livrer au vautour. Ce fut le valet de chambre *Lebel*, homme exercé à ce genre de recherches, qui parvint à découvrir la pauvre petite fille. C'était la fille d'un honnête bourgeois de Versailles; elle fut enlevée, la nuit, dans le cabinet où elle couchait, par des ravisseurs qui avaient escaladé sa croisée donnant sur un jardin. Un homme vigoureux franchit le mur d'enceinte, portant sur ses bras cette victime de la lubricité royale; on la transporta dans la maison dont je vais parler.

A l'extrémité de Versailles, et non loin de la muraille du parc, la marquise de Pompadour a fait bâtir un joli pavillon, avec jardin, qui se nomme *l'Ermitage*. Cet édifice retiré est une annexe du temple des plaisirs érigé dans les petits appartements; la marquise

en fait quelquefois hommage au roi pour la conclusion des intrigues vulgaires qui ne supporteraient pas le pompeux appareil du château; de temps en temps, elle se retire elle-même dans ce réduit silencieux, pour de secrètes entrevues dont madame du Hausset connaît seule le mystère et les initiés. C'est là que la petite fille fut conduite; madame de Pompadour, instruite que le limier Lebel pourchassait cet enfant, s'était empressée d'offrir *l'Ermitage* à sa majesté pour recevoir sa captive [1].

La jeune demoiselle passa près d'une année au fond de sa retraite, sous la direction d'une dame *Bertrand*, femme de charge du sieur Lebel. L'aimable enfant, fort négligée par le roi lorsque la première explosion du caprice de sa majesté fut passée, s'ennuyait horriblement dans sa prison, toute dorée qu'elle était. Enfin elle en sortit, après avoir donné, à moins de 13 ans, un fils à Louis XV, qui la dota et la maria à un pauvre gentilhomme.

Cette maîtresse venait de quitter l'Ermitage, lorsque mesdames de Pompadour, de Mirepoix et du Hausset, aidées des avis de l'abbé de Bernis, restèrent d'accord d'établir sur un plan plus vaste le refuge galant dont il s'agit, en y joignant deux ou trois maisons à vendre dans le voisinage, et que l'on pourrait faire correspondre ensemble par des galeries souterraines. La rue du *Parc-aux-Cerfs*, où se trouvent ces bâtiments, est retirée; une personne y passe à peine toutes les heures : il y avait silence et sécurité pour l'établissement projeté.

« Là, dit l'abbé de Bernis, en développant l'idée primitive du » conseil féminin, de jeunes prêtresses, d'autres vestales, à la » continence près, seraient réunies sous l'autorité d'une grande » prêtresse, pour entretenir un certain feu qui, bien que royal, » n'est pas précisément sacré. » Cette base posée, on jeta sur le papier les statuts de la communauté; en voici les principaux articles :

« De très-jeunes personnes, vierges, autant qu'on en pourra juger, seront admises dans cette espèce de couvent, qui prendra le nom de *Parc aux Cerfs*. Les demoiselles, dont le nombre demeure illimité, y vivront séparément, et sans avoir la moindre communication entre elles, soit pour éviter de détruire la diversité

[1] Cette aventure, qui se passait en 1756, a pu faire croire à quelques mémorialistes que le *Parc aux Cerfs* existait dès cette année. Mais ce lieu de prostitution n'a été fondé qu'en 1758.

de naturels, d'humeurs et d'esprits qui doit offrir au maître les charmes de la variété, soit afin de prévenir que, par des communications trop communes dans les pensions, les jeunes recluses n'altèrent, ne flétrissent même les trésors de charmes réservés aux plaisirs du roi. Des agents sûrs et dévoués seront chargés de parcourir le royaume, pour y découvrir des beautés neuves et inconnues; les autorités recevront l'ordre secret non-seulement de n'entraver en aucune manière la mission des fonctionnaires du *Parc aux Cerfs*, mais encore de leur prêter assistance et main-forte au besoin. Des bordereaux approximatifs seront remis aux trésoriers de la couronne, qui seront tenus de faire les fonds nécessaires à l'entretien de la chaîne d'entremetteurs, d'affidés, d'agents et d'indicateurs établis d'un bout à l'autre de la France, et qu'il sera juste de salarier largement, de peur que, par une parcimonie mal entendue, le service ne vienne à souffrir. Un autre fonds sera alloué pour conduire à Versailles les demoiselles recrutées, pour les décrasser, les habiller, les parfumer et relever, en un mot, tous les moyens de séduction qu'elles pourront posséder.

» Les néophytes, à leur arrivée à Versailles, seront d'abord présentées à madame la marquise de Pompadour, qui, seule, pourra les introduire dans les petits appartements, où le roi prononcera sur leur admission ou leur rejet. Une indemnité honnête sera donnée aux *aspirantes* qui n'auraient pas le bonheur de plaire à sa majesté; elles seront, par les soins des agents du Parc aux Cerfs, remises au lieu d'où elles auront été enlevées; l'institution n'entendant, toutefois, contracter aucune responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir à la vertu des beautés réformées avant admission.

» Le sieur Lebel est nommé surintendant du *Parc aux Cerfs*; il aura la haute main sur les détails extérieurs et intérieurs. La dame Bertrand, qui, selon les circonstances, pourra prendre encore le nom de *Dominique*, sera directrice de la maison; elle correspondra directement avec le roi et avec madame de Pompadour.

» Les avantages des pensionnaires du *Parc aux Cerfs* varieront d'après le degré de satisfaction qu'elles auront procuré au roi, suivant leur position dans le monde, et surtout relativement à la fécondité ou à la stérilité du commerce qu'elles auront eu avec sa majesté. Mais une jeune personne congédiée de la

maison ne pourra jamais obtenir moins de cent cinquante mille livres; il sera le plus ordinairement pourvu à son mariage, afin que sa majesté n'ait pas le désagrément de voir tomber dans le désordre une femme honorée de ses bontés.

» La première entrevue des arrivantes avec le roi aura lieu dans le petit appartement de deux pièces attenant à la chapelle; sa majesté y passera pour un seigneur polonais, parent de la reine, et qui, par cette raison, logera au château. Le monarque se rendra secrètement dans cet endroit; les sentinelles devant lesquelles il devra passer auront l'ordre de lui tourner le dos, quand elles l'entendront venir. Les entrevues suivantes se passeront dans l'intérieur du *Parc aux Cerfs*, à moins que sa majesté n'ait la fantaisie de recevoir une des pensionnaires au château, dans lequel cas des ordres spéciaux seraient donnés à la dame *Bertrand.* »

Louis XV, enchanté de ces statuts, écrivit au bas, *approuvé*, et les signa avec autant de gravité que s'il se fût agi d'un édit bursal ou de réforme parlementaire.

Une foule de jeunes filles de toutes conditions, la haute noblesse exceptée, ont déjà passé comme des ombres par le *Parc aux Cerfs*: on y a vu des filles de chevaliers de Saint-Louis, de robins, de bourgeois, de commis, de marchands, de militaires, d'ouvriers, de paysans. Peu d'entre elles y sont restées plus d'un mois; presque toutes ont été mariées en sortant. Une jeune laitière qui, pendant dix jours, avait beaucoup plu au roi par sa passion naïve, a obtenu une dot de huit cent mille livres et la main d'un colonel. Il est probable que son horoscope ne lui avait pas annoncé une telle fortune sous le chaume de son père à Bagnolet.

L'enlèvement d'une enfant de onze ans, avec ruse, violence, violation de domicile, a fait beaucoup de bruit à Paris, lors de la fondation du Parc aux Cerfs, et cet éclat en a révélé l'existence à l'indignation publique. Le père de la jeune personne, riche négociant de Nantes, voulait poursuivre à outrance les ravisseurs; il accourut à Paris... Lieutenant de police, Châtelet, parlement, tout fut sourd à sa plainte; il retourna désespéré dans sa province. Pendant les premières démarches de ce Nantais, Lebel avait cru prudent de ne pas conduire la fillette au *Parc aux Cerfs*, où le parlement rancunier aurait pu ordonner une descente de justice. L'enfant fut renfermée quinze jours aux Tuileries, dans le pavil-

lon de Marsan, qui depuis est devenu l'entrepôt provisoire des demoiselles destinées aux plaisirs du roi.

Il y eut cette année parmi les pensionnaires une jolie blonde de seize ans, que le roi vit tous les jours pendant près de trois semaines, et qui, par malheur pour elle, prit tellement au sérieux l'amour de ce prince, qu'elle devint frénétique de jalousie, dès qu'elle apprit qu'il l'abandonnait pour une de ses compagnes. Cette demoiselle avait vu Louis XV au temps de l'assassinat; elle ne crut point à la fable du seigneur polonais, quand elle reçut sa majesté dans ses bras, mais elle eut la discrétion de garder le silence, tant que sa faveur dura. Délaissée, la belle fut au désespoir; vainement madame Bertrand cherchait-elle à la consoler, sa douleur résistait à tous les raisonnements. « Vous en parlez à » votre aise, madame, répondit-elle un jour en pleurant à chaudes » larmes; mais on ne se console pas ainsi de perdre le cœur » d'un roi de France. » Ce fut sans succès que la directrice chercha à dissuader sa pensionnaire; elle persista dans son assertion. « Oui, oui, madame, le roi de France; je n'en puis douter, car, » un matin que sa majesté dormait encore, j'ai fouillé dans ses » poches, et j'y ai trouvé deux lettres, l'une du roi d'Espagne, » l'autre de l'abbé de Broglie. » La jeune fille, quoique fortement sermonnée par madame Bertrand, continuait ses lamentations, ses plaintes amères, ajoutant qu'elle était grosse, et qu'il y aurait de la barbarie de la part de Louis XV à ne plus aimer la mère de son enfant. Lebel, appelé par la directrice, entra dans la chambre de cette pensionnaire, la gronda durement, et s'empara des lettres trouvées dans la poche de sa majesté. L'affligée demoiselle ne s'en tint pas là : un jour qu'elle entend Louis XV entrer chez sa rivale, elle s'élance dans sa chambre, et, se précipitant aux pieds de sa majesté, elle s'écrie en sanglotant : « Vous êtes le roi, le roi de » toute la France ; mais ce ne serait rien pour moi si vous ne l'é- » tiez pas de mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon cher sire, » car je deviendrais folle s'il fallait renoncer à vous. — Vous l'êtes » déjà, mon enfant, dit le roi, mécontent d'être troublé dans » ses nouvelles amours ; calmez-vous, ajouta-t-il en l'embrassant, » je vous reverrai. »

Hélas! sa majesté n'avait dit que trop vrai : la jalousie, qui avait exalté l'imagination de la jeune personne à l'aspect de sa rivale parée d'une demi-nudité pour le plus doux sacrifice, acheva de consumer le peu de raison qui lui restait; le lendemain, sa folie

était complète. On l'enleva secrètement, et elle fut conduite dans une pension de fous, où tout ce qu'elle dit du roi son amant passe pour les divagations du délire.

Mademoiselle Romans, maîtresse externe et émérite de sa majesté, est accouchée d'un fils, qu'on a baptisé sous le nom de Charles, fils de M. de Bourbon, capitaine de cavalerie. Louis XV regarde cet acte baptistaire comme tout à fait sans conséquence; mais la belle accouchée voit déjà son fils au rang de feu le duc du Maine. Cette bonne fille élève son poupon royal avec une espèce d'apparat : on la voit tous les jours au bois de Boulogne, assise sur l'herbe, à côté d'une espèce de corbeille enjolivée de dentelles, de rubans, de dorures, et qui renferme le fruit de sa tendre faiblesse. Plus d'une fois, des élégants de la cour, cachés dans la feuillée, ont guetté l'attentive demoiselle faisant teter son enfant : je parlerais qu'il entrait moins de sollicitude que de curiosité mondaine dans ces regards furtifs arrêtés sur la plus belle gorge du monde.

L'un de ces matins, la favorite eut le désir de voir la belle nourrice au milieu de ses soins maternels; elle se rendit au bois de Boulogne avec madame du Hausset, et ne manqua pas d'y trouver mademoiselle Romans. Madame de Pompadour l'admira de l'intérieur d'une allée qui cachait l'observatrice : les cheveux de la jeune mère, d'un noir de jais, étaient relevés avec un peigne orné de quelques diamants; sa mise n'était pas exempte de recherche; on voyait qu'elle voulait attirer l'attention. Les dames s'étant avancées vers elle, et l'ayant saluée, elle rendit leur salut, et les regarda fixement. Il est probable que la marquise avait été reconnue.

« Voilà un bel enfant, dit alors madame du Hausset, qui s'était avancée encore, sur l'intimation d'un coup de coude.

— Oui, répondit mademoiselle Romans, avec une affectation qui fit tressaillir la marquise, j'en puis convenir, quoique je sois sa mère... Madame, continua la jeune nourrice, est apparemment des environs?

— Oui, madame, répondit la femme de chambre, je demeure à Auteuil avec cette dame. » Et madame de Pompadour, mise en scène par cette indication, prit part à l'entretien.

« A en juger par les traits de votre enfant, qui ne paraît pas ressembler à vous seule, dit la favorite avec émotion, le père doit être ou était un bel homme?

— Hélas! *était* peut être le mot convenable, bien que ce père existe toujours, repartit mademoiselle Romans avec un soupir. C'est en effet l'un des plus beaux hommes de France, et, si je le nommais, vous en conviendriez avec moi.

— J'ai donc l'honneur de le connaître?

— Mais, madame, répondit mademoiselle Romans en appuyant sur les mots, cela est très-vraisemblable. »

Soit que la favorite craignît d'être surprise par des personnes de connaissance, soit qu'elle crût avoir été reconnue par son interlocutrice, elle salua la jeune mère très-poliment, et regagna son carrosse, satisfaite d'avoir entretenu son ancienne rivale, et d'avoir acquis, grâce à un *hélas!* la certitude qu'elle ne devait plus la craindre.

De tout ce que je viens de raconter, il serait difficile de conclure que Louis XV ait des inclinations tristes, et cependant on dirait qu'il se plaît à caresser l'idée de la mort. Un jour que le roi traversait un village en se rendant à Crécy, avec mesdames de Pompadour, de Château-Renaud et de Mirepoix, il appela un de ses écuyers pour lui donner un ordre. « Vous voyez bien cette » petite hauteur, dit sa majesté; j'y aperçois des croix, c'est vrai» semblablement un cimetière; faites-moi le plaisir d'y aller, et » voyez s'il y a quelque fosse nouvellement ouverte. » En deux temps de galop, l'officier eut exécuté l'ordre du roi, et revint lui dire qu'il avait remarqué trois sépultures toutes nouvelles. « Vraiment, sire, dit madame de Mirepoix, c'est à faire venir » l'eau à la bouche. » Notre maître parle souvent de mort, d'enterrements, de cimetières; sa majesté, dans ces accès de mélancolie, n'entretient ses courtisans que de dispositions funéraires, comme testaments, legs charitables, désignation du lieu où l'on veut reposer éternellement. « Vous vieillissez, marquis, disait l'un » de ces matins ce Young couronné à M. de Souvré; où voulez» vous qu'on vous enterre?—Sire, répondit le gentilhomme, aux » pieds de votre majesté. » Cette réponse répandit un nuage sur les traits du monarque; il ne fit que rêver tristement pendant le reste de la journée.

Madame de Pompadour, qui connaît ces dispositions atrabilaires de son royal amant, a plus d'une fois cherché à répandre quelques charmes dans son esprit par le commerce des gens de lettres; mais Louis XV ne les accueille point par goût, et s'il les *souffre* à sa cour, c'est qu'on lui a répété mille fois qu'ils ont contribué à

la splendeur de celle du grand Louis XIV. La marquise reproche quelquefois doucement au roi de tenir trop longtemps rancune à Voltaire, l'un des plus beaux génies du monde, et qui, toujours relégué au pied des Alpes, laisse, dit-elle, un grand vide dans la république des lettres françaises. « Tenez, tenez, répondit dernièrement Louis XV à ce reproche de sa maîtresse, je n'aime ni » n'estime ce poëte, et je vous avouerai même que je le crains. » Cependant je n'ai rien à me reprocher à son égard : j'ai fait » autant pour lui que mon bisaïeul fit pour Racine et Boileau. Il » était devenu noble, gentilhomme de la chambre, pensionné de » la couronne; ce n'est pas ma faute s'il a fait des sottises. Au lieu » de chercher à me les faire oublier, il s'est appliqué à me braver » en se réfugiant à la cour de Prusse. S'il a obtenu de Frédéric II » une croix, la clef de chambellan et une place à la table de sa » majesté, grand bien lui fasse et au roi de Prusse aussi! Ce n'est » pas la mode en France que les poëtes mangent avec les rois. Il » y a dans mon royaume beaucoup plus de beaux esprits qu'en » Prusse, et certes il faudrait une bien grande table pour les con- » tenir tous! Comptez par vos doigts, marquise : Fontenelle, » Lamothe, Voltaire, Piron, Destouches, Duclos, d'Alembert, » Diderot, les deux Crébillon, La Chaussée, l'abbé d'Olivet, Mar- » montel, etc., etc... Eh morbleu! il faudrait attabler tout cela » dans ma grande galerie... Laissons-les dîner chez eux, et con- » tentons-nous de les récompenser quand ils le méritent... C'est- » à-dire quand ils flattent, » ajouta tout bas la petite maréchale de Mirepoix.

Louis XV n'avait pas compris dans sa liste J.-J. Rousseau, qui, depuis l'année 1754, vit retiré à Montmorency dans un ermitage plus petit encore que n'était la maison de Socrate. Cependant le nom de cet écrivain commence à primer sur celui de tous les beaux esprits modernes. Des fragments de plusieurs grands ouvrages qu'il écrit dans sa retraite ont produit une profonde sensation sur le petit nombre d'auditeurs auxquels ils ont été lus. On parle surtout de deux livres intitulés *Émile* et *la Nouvelle Héloïse*. Le premier, qui paraît être un système hardi d'éducation philosophique, renferme, dit-on, des morceaux d'une logique transcendante supérieure à tout ce qu'on a encore écrit en français. Le second ouvrage est un roman où toute la puissance des passions est reproduite : c'est, m'a dit M. de Girardin, une composition qui remue, qui échauffe, qui déchire. Enthousiasmée par le récit qu'on

lui avait fait de ces ouvrages, madame de Pompadour voulut dernièrement essayer d'apprivoiser l'humeur sauvage de J.-J. Rousseau ; elle lui écrivit une lettre remplie d'offres de services. Il répondit avec fierté, et presque avec dédain. « Il faut le laisser, » dit la favorite en jetant la lettre du Génevois sur une table ; » c'est un véritable hibou... — J'en conviens, répondit madame » de Mirepoix, mais c'est celui de Minerve. »

La fortune nous trahit l'an dernier dans l'Inde, d'où l'on vient de recevoir des nouvelles. Si les Français se fussent montrés moins fidèles observateurs d'une neutralité que les Anglais n'observaient plus, ils eussent profité de la guerre que ces Européens avaient à soutenir, avec peu de forces, contre le souba du Bengale, pour les attaquer et les tailler en pièces. Par une facile victoire, nos troupes se fussent alors emparées de tous les comptoirs anglais situés entre les côtes de Golconde et celles du Bengale. Mais nous n'avions dans l'Inde que des chefs marchands : ils hésitèrent sur ce qu'ils avaient à faire, et donnèrent le temps à une flotte anglaise, commandée par l'amiral Vatson, d'arriver dans ces parages avec un renfort de trois mille hommes. Les troupes britanniques marchent sur Calcutta, reprennent cette ville au souba du Bengale, et se portent rapidement sur Chandernagor, notre premier établissement dans l'Inde. Cette place, assez bien fermée, était défendue par cent soixante canons, cinq cents Français et sept cents noirs; mais les troupes commandées par des préposés de la Compagnie, Fournier, Nicolas, Lapotière et Caillot, se découragèrent promptement : le siége ne dura que cinq jours. Les vainqueurs trouvèrent dans Chandernagor pour trois millions de marchandises, dont le prix fut, presque en entier, distribué aux soldats par le colonel Clive, commandant de l'expédition.

Les choses n'eussent pas tourné de cette manière si l'escadre partie pour l'Inde à la fin de l'année dernière, sous les ordres de l'amiral Aché, eût été arrivée avant celle des Anglais : trois mille hommes y sont embarqués; M. le comte de Lally en est le général; espérons que ce brave officier saura rappeler la fortune sous nos drapeaux.

Cette divinité, si souvent inconstante, nous est plus fidèle en Amérique. Toutes les forces navales de la France employées au Nouveau-Monde se trouvaient réunies dans le port de Louisbourg au commencement de l'automne; cette réunion devait mettre en

défaut la prudence britannique, et elle s'y trouva effectivement. L'amiral Holborn, persuadé qu'avec les quinze vaisseaux de ligne qu'il commande, et qui portent six mille hommes de débarquement, il va s'emparer aisément de Louisbourg, compte avec une indicible surprise dix-huit vaisseaux français dans la rade de ce port. Il attend alors un renfort de quelques voiles, qui le joignent bientôt. Holborn se dispose à attaquer; mais un ouragan terrible souffle de la haute mer, et trompe les plus savantes manœuvres de l'amiral anglais. Elles servent du moins à empêcher l'escadre britannique d'être brisée contre ces rochers qu'elle venait conquérir; mais presque tous les bâtiments sont désemparés, et l'amiral n'atteint qu'avec beaucoup de peine le port d'Halifax. C'en était fait de dix-huit vaisseaux anglais, si le commandant français fût sorti pour leur donner la chasse immédiatement après la tempête; pas un seul n'eût pu lui échapper, dans le délabrement où le gros temps les avait réduits. La timidité de cet officier fut généralement désapprouvée, et la justification qu'il essaya d'en donner ne convainquit personne. L'événement que je viens de rapporter n'est donc, comme je le disais plus haut, qu'un sourire de la fortune; le moindre effort de notre amiral en eût fait un échec peut-être irréparable pour les Anglais, et la perte de leur flotte leur eût enlevé, au moins pour le reste de la guerre, la possibilité d'envahir le Canada.

Je ne sais si les Anglais, battus en Amérique par les Français et les éléments, ont voulu se venger, au commencement de l'année, sur nos côtes; mais on va voir que la formidable expédition tentée par eux s'est terminée comme le travail de la montagne accouchant d'une souris. On ne parlait cet hiver, autour du poêle de nos cafés politiques, que d'une flotte en armement à Plymouth, et que l'on disait destinée à une entreprise secrète de haute importance. Un beau matin, cette escadre, forte de cent voiles, portant douze mille hommes de débarquement, et commandée par les amiraux Hauke, Braderick et Knoules, paraît en vue de nos côtes; elle longe pendant quelque temps celles de Normandie, de Bretagne, d'Aunis; on croit qu'elle menace Rochefort, la Rochelle, ou tout au moins les îles de Ré ou d'Oleron; rien de tout cela: cette formidable expédition jette l'ancre devant l'île d'Aix, point large comme la place Royale, et se borne à canonner un petit fort qu'on aurait pu cacher dans l'entre-pont d'un des vaisseaux qui l'attaquaient. Après la réduction de ce *fortin*, et après avoir fait

sauter quelques parcelles du rocher, la flotte remet gravement sous voile, gagne la haute mer et disparaît.

Les curieux réunis sur la plage se regardaient avec surprise, et se demandaient si c'était pour obtenir ce beau résultat que l'Angleterre avait dépensé vingt-cinq millions de notre monnaie. On murmura hautement dans la Grande-Bretagne sur cette expédition dérisoire; on la chansonna chez nous. Mais c'était trop se hâter de tourner en ridicule une démonstration qui, peut-être, cachait un autre but : les esprits réfléchis pensèrent que cette expédition était destinée contre la partie française de Saint-Domingue, mais que la crainte d'irriter la cour d'Espagne et de la faire déclarer pour la France a détourné le cabinet anglais d'achever l'exécution de ce projet.

Malgré la sage distribution de ses forces de mer, la France est cependant loin de se trouver dans une situation maritime prospère. Les vaisseaux français, perdus en si grand nombre depuis quelques années, ne sont pas entièrement remplacés; le recrutement des armées navales ne s'opère pas avec plus de facilité; les quatre mille matelots qui nous ont été enlevés, avant même que les hostilités fussent commencées, laissent encore une vaste lacune dans nos équipages : car les marins qui sont prisonniers en Angleterre étaient les plus expérimentés, et ceux qui les ont remplacés manquent encore d'exercice. Tout récemment, les vaisseaux de haut bord *le Foudroyant* et *l'Orphée* sont tombés au pouvoir de l'ennemi en sortant de Toulon. En un mot, la décadence de notre marine avance, et rien ne tend à l'arrêter.

Nous aurons du moins de l'expérience au ministère de la guerre : le roi, sur la démission du marquis de Paulmi, qui pliait sous le faix, vient de nommer à ce poste le maréchal de Belle-Isle. Mais, sur la demande du vieux guerrier, le marquis de Camille, lieutenant général, lui est adjoint; cet officier travaillera avec le roi comme le maréchal lui-même.

Belle-Isle vient de perdre son fils, le comte de Gisors, tué à la tête des carabiniers. Voici le billet que cet officier écrivit à son père, sur le brancard où des soldats le portaient; cet écrit était tracé avec son sang :

« Je suis expirant, mon cher papa, ne pleurez point ma mort. » J'ai repoussé trois fois l'ennemi avec le corps que j'avais l'hon- » neur de commander. Ah! si je pouvais vous embrasser en-

» core!.... » Il rendit le dernier soupir avant d'avoir achevé la phrase.

A cette occasion, une petite discussion assez aigre s'est engagée entre le roi et la favorite. Cette dame pressait depuis longtemps sa majesté de faire une visite de condoléance au maréchal; mais le monarque, à cheval sur l'étiquette, ne pensait pas que le salut de la France, dû il y a quelques années à ce général, fût un motif suffisant pour déroger à *la grandeur*, qui veut qu'un roi soit incivil à l'égard des plus grands personnages de son royaume. Enfin, piquée au jeu, la marquise s'écria, d'un air plaisant toutefois :

. . . . Barbare, dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil.

« Allons, allons! dit Louis XV en riant, de peur que vous ne continuiez d'appeler les méchancetés de Voltaire au secours de votre malice, j'irai voir ce matin le maréchal. » Sa majesté tint parole, et mit à sa visite un apparat, une solennité qui voulait dire : « Voyez, vous tous, le roi de France daigne visiter un de ses » généraux chez lui. »

Le vieillard eut la faiblesse d'être un peu consolé par cette courtoisie souveraine; elle adoucit l'amertume de la perte du seul héritier de son nom; et, comme il faut que les grands princes récoltent partout sans avoir semé nulle part, Belle-Isle ayant fait son testament quelques jours après avoir reçu le roi, le fit héritier d'une partie de ses biens. C'était encore par la grâce de Dieu que cela lui venait.

Mais, comme il y a des compensations sur la terre, même pour les rois, notre maître eut l'autre jour une peur robuste.

« Il vient de m'arriver une singulière chose, dit-il en entrant chez la favorite; croiriez-vous qu'en rentrant dans ma chambre à coucher, que je venais de quitter, j'ai trouvé *un monsieur* face à face de moi?

— Dieu! s'écria la marquise effrayée.

— Ce n'est rien, reprit le roi; mais j'avoue que j'ai eu une grande surprise (sa majesté déguisait le mot). Cet homme cependant paraissait tout interdit. « Que faites-vous ici? » lui ai-je demandé d'un ton assez poli... Il s'est mis à genoux en me répondant : « Pardonnez-moi, sire, et, avant tout, que votre majesté » me fasse fouiller. » Sans attendre cette précaution, il s'est mis à vider ses poches; il avait même ôté son habit, tant il était

troublé, lorsque je lui ai dit de se calmer, et de répondre à mes questions.

— En vérité, sire dit avec feu madame de Pompadour, j'admire votre imprudence ! rester ainsi seul avec un inconnu !

— Attendez donc ! Cet homme m'a raconté qu'il était cuisinier, et ami de *Beccari*, l'un de mes chefs. Il a ajouté avec beaucoup de naturel, je vous assure, que, s'étant trompé d'escalier, et que les portes s'étant trouvées ouvertes, il était arrivé jusqu'à ma chambre, d'où il allait sortir bien vite quand j'avais paru. J'ai sonné, et Guimard, qui est entré, a été fort surpris de me trouver, à huit heures du matin, en tête-à-tête avec un homme en chemise. Pendant que l'étranger remettait son habit, un autre garçon du château, appelé par Guimard, s'est trouvé connaître l'aventurier. « Sire, m'a-t-il dit, je réponds de lui ; c'est un très-» brave homme qui, d'ailleurs, fait mieux que personne au » monde *le bœuf à l'écarlate.* »

» Malgré ces bons renseignements, le cuisinier égaré tremblait de tous ses membres ; il cherchait la porte pour sortir sans pouvoir la trouver. Le voyant si malheureux, j'ai tiré de mon bureau cinquante louis, que je lui ai donnés en lui disant : « Voilà, mon-» sieur, pour calmer vos alarmes. »

— Cinquante louis ! répéta vivement la marquise, mue par un sentiment qui, je crois, était de la surprise.

— Il fallait bien, reprit le roi, dédommager ce pauvre homme de la peur qu'il avait eue.

— Ah ! sans doute, répondit la favorite, tout en pensant peut-être qu'en fait de frayeur le roi et l'étranger étaient quittes.

— Enfin, reprit Louis XV, mon visiteur matinal est sorti fort satisfait, après s'être prosterné. »

Quoique le roi eût parlé avec calme de cette apparition, il était aisé de voir sur son visage les traces d'une profonde émotion. Les courtisans n'en trouvèrent pas moins dans tout ceci le texte d'un nouveau compliment, et le monarque fut loué à outrance d'un sang-froid, d'un courage que l'événement n'avait pas irrécusablement prouvé.

Un matin, chez la favorite, on reparlait de l'excursion du cuisinier dans la chambre du roi ; le médecin Quesnay était là.

« Cet homme est peut-être fou, dit le docteur.

— Oh! vous, monsieur, répondit le roi en riant, vous voyez des fous partout.

— Il est vrai, sire, que je devine la folie, même quand elle n'existe pas encore; mais je ne la suppose pas gratuitement. Tenez, je connais un de vos anciens ministres qui sera imbécile avant trois mois.

— Son nom? demanda vivement la favorite.

— C'est M. de Sechelles, répondit Quesnay, après s'être fait presser un peu.

— Bon! vous lui en voulez, dit sa majesté; du temps de son contrôle général, il vous aura refusé quelque grâce.

— Cela pourrait tout au plus m'engager à dire une vérité désagréable, et non pas à inventer. M. de Sechelles sera fou, et peut-être plus tôt que je ne pense. C'est affaiblissement d'organes: il veut, à son âge, faire le galant; je me suis aperçu que la liaison de ses idées lui échappe.

— Allons, allons, nous verrons cela, M. le prophète, dit Louis XV en frappant sur l'épaule de Quesnay.

— Riez, sire; mais il n'en est pas moins vrai que vous avez un maniaque dans votre propre conseil.

— Hein! dans mon conseil?

— Que votre majesté prenne note de la date, et je parie qu'avant trois semaines M. Berryer est fou ou cataleptique...

— Quoi! mon ministre de la marine?

— Lui-même, sire; il y a des signes qui ne me trompent jamais. Hier, j'ai vu M. Berryer à la chapelle; il s'était assis sur une de ces petites chaises où l'on pose ordinairement les pieds. Les genoux lui touchaient le menton, ce qui rendait son excellence la risée de MM. les gardes du corps. Je suis entré chez le ministre au sortir de la messe: là j'ai été témoin de plusieurs autres traits d'absence d'esprit, et j'ai vu que M. Berryer avait les yeux égarés. Son secrétaire lui ayant adressé une observation fort juste, il lui répondit d'un ton emphatique: « Taisez-vous, plume; une plume est faite » pour écrire, et non pour parler. »

Quinze jours après cet entretien, MM. de Sechelles et Berryer avaient donné des marques authentiques de folie; le dernier avait même déraisonné en plein conseil; il fallut lui en interdire l'accès, au moins provisoirement.

L'échec humiliant du prince de Soubise à Rosbach eût dû rendre

le roi circonspect sur les commandements donnés aux généraux peu éprouvés; cependant sa majesté, au commencement de la campagne de 1758, confia l'armée dite de Hanovre au comte de Clermont. La tâche du nouveau général était grave : les Hanovriens, rassemblés, au mépris de la convention de Closterseven, sous les ordres du prince Ferdinand de Brunswick, promettaient de ne plus se laisser désarmer; ils ne tardèrent pas à repousser les vainqueurs jusque sur le Rhin. Encouragé par ce succès, Ferdinand livra, le 25 juin, la bataille de Crevelt. La victoire ne fut pas un instant douteuse; les Français donnèrent à Crevelt un pendant au tableau désastreux de Rosbach. Notre aile gauche ne fut pourtant point rompue : le comte de Saint-Germain, qui la commandait, soutint l'effort de toute l'armée ennemie, et se retira en bon ordre à Neuss.

Les suites de ce combat répandirent la consternation parmi les habitants des Pays-Bas autrichiens; les houzards prussiens s'avancèrent jusqu'à Tirlemont et Louvain; ces partisans levèrent des contributions aux portes d'Anvers. Cette seconde défaite jeta le découragement non-seulement dans l'armée, mais encore à la cour. Le Dauphin, surtout, s'avisant, pour la première fois, d'une ardeur martiale, demanda au roi la permission de se mettre à la tête des troupes battues, afin d'effacer, disait-il, la tache imprimée au drapeau français par le double échec de Rosbach et de Crevelt. Louis XV n'accéda point à cette demande. « Ce n'est qu'une » échauffourée, répondit-il; je suis ravi, mon fils, de reconnaître » en vous d'aussi nobles sentiments, mais il n'est pas encore » temps de vous séparer de moi. »

Ce combat, qu'on a représenté au roi comme une *échauffourée*, est cependant une déroute qui fait perdre plus de quatre-vingts lieues de pays. Au reste, si le mouvement martial du Dauphin n'eut pas le résultat qu'il en attendait, du moins détermina-t-il le roi à retirer le commandement au comte de Clermont, qui revint à Paris avec le titre burlesque de *général des bénédictins.* Son successeur est le marquis de Contades, le plus ancien lieutenant général de l'armée, devenu, à cette occasion, maréchal de France. Avant de quitter ses troupes, Clermont eut du moins la satisfaction d'apprendre que, tandis qu'il les commandait encore, le comte de Broglie, à la tête de l'avant-garde, venait de tailler en pièces huit mille Hanovriens à Sander-Hausen.

C'était bien à nos côtes que les Anglais en voulaient, dans l'en-

treprise dont j'ai parlé plus haut ; mais apparemment la poire ne leur parut pas mûre alors, et leur expédition ne fut que comique. Celle que je dois retracer offre plus de gravité.

Une flotte, non moins formidable que celle qui eut la gloire de faire deux cents prisonniers à l'île d'Aix, au commencement de l'année, a été mise en mer à Portsmouth vers la fin de juillet, sous les ordres du chef d'escadre Howe, avec des troupes de débarquement commandées par le général Bligk. Un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels on distinguait le prince Édouard, s'embarquèrent pour cette expédition, dont le but était Cherbourg, port ouvert et sans aucune défense [1]. Les Anglais, après avoir longé les côtes de Normandie, jettent l'ancre dans cette rade découverte, descendent sans conteste à Cherbourg, emportent quelques cloches, quelques canons, frappent une contribution d'environ 60,000 livres, et se rembarquent à l'approche d'un corps de troupes, comme d'obscurs bandits, qu'ils avaient imités de tous points. Le séjour en France de ces forbans dura, dans cette circonstance, environ une semaine. Les seigneurs et le prince employèrent ce temps à l'anglaise, c'est-à-dire à faire bombance, à s'enivrer, et les petites marchandes de modes, qui s'étaient un peu flattées qu'on leur *manquerait*, dirent que ces vainqueurs peu galants entendaient bien mal le droit de conquête.

Sans doute ce succès, tout insignifiant qu'il était, affrianda les Anglais, car, le 3 septembre, l'escadre de Howe reparut sur les côtes de Bretagne, et, le lendemain, treize mille hommes débarquèrent à Saint-Brieuc. Campés à Saint-Lanaire, ils y restèrent trois jours entiers, préparant le siége de Saint-Malo, qu'ils avaient la folle prétention de tenter. Enfin cette petite armée se porta sur Guildo, puis sur Matignon, où elle entra tambour battant. Le 11, les Anglais arrivèrent à Saint-Cast, où, fort heureusement pour eux, leur flotte arrivait en même temps. Le duc d'Aiguillon, campé dans cet endroit, attendait ces fiers conquérants. A son aspect, ils cherchèrent un refuge sur leurs vaisseaux. Ainsi le peuple verdâtre de nos marais se réfugie dans son empire bourbeux dès qu'on s'approche de lui. Mais la retraite des troupes britanniques ne put être assez rapide; une division française, placée

[1] Les travaux de ce port, aujourd'hui si importants, ont été exécutés depuis, et particulièrement sous le règne de Louis XVI ; on en parlera dans cet ouvrage.

sur une hauteur, foudroya, malgré le feu des vaisseaux, les bateaux servant à l'embarquement. Dix-neuf cents hommes tombèrent sur la place ; d'Aiguillon fit sept cents prisonniers ; enfin cinq mille Anglais restèrent sur la plage française, ou périrent à bord des suites de leurs blessures.

Malgré cet avantage, il n'y a pas eu de réjouissances à la cour, parce qu'elle est en deuil du pape Benoît XIV, auquel succède le Vénitien Rezonico. Ce deuil se confond avec celui de la reine d'Espagne, morte à Aranjuez le 2 septembre ; elle était sœur du roi de Portugal, qui a failli la suivre au monument.

Ce prince revenait, le 3 du même mois, de son château de Beleni à Lisbonne. Il avait baissé toutes les glaces de sa voiture pour respirer l'air embaumé du soir. Tout à coup des assassins, embusqués dans un buisson de citronniers, tirent sur la voiture plusieurs coups de carabine ; sa majesté portugaise est blessée au bras. Le soir même, le duc d'Aveiro, le marquis de Tavora, et le comte d'Atoquia, regardés comme les chefs de la conspiration, sont jetés en prison, ainsi que la marquise de Tavora, accusée de complicité. Tous ces seigneurs appartenaient à la même famille, et cette famille avait été déshonorée par l'amour heureux du roi pour la jeune comtesse d'Atoquia. On sait avec quelle ardeur la jalousie met aux Espagnols les armes à la main : les nobles Portugais que j'ai nommés jurèrent la perte de leur souverain. Cependant, au moment d'accomplir cette vengeance, un régicide les effraya ; ils ouvrirent leur conscience aux jésuites Malagrida, Alexandre et Mathos : « Tuer un roi, répondirent ces ennemis per- » pétuels de tout ce qui leur dispute le pouvoir, n'est pas même » un péché véniel... » La mort de Joseph II fut alors irrévocablement arrêtée.

Le procès des accusés fut aussi prompt que l'avait été leur attentat ; d'Aveiro, Tavora et d'Atoquia périrent par la roue ; la marquise de Tavora eut la tête tranchée. Quant à la jeune comtesse, première cause de ces sanglantes exécutions, elle est destinée à méditer toute sa vie, au fond d'un cloître, sur les maux qui peuvent résulter d'une faute commise souvent avec légèreté, si ce n'est avec délices.

Mais, si l'on songe à punir la complicité du crime exercée sous le voile de la religion par un coupable enfroqué, il faut à Lisbonne une licence du pape. Les jésuites Malagrida, Alexandre et

Mathos ne furent qu'emprisonnés, et l'on négocie encore avec Rome pour avoir la permission de les juger [1].

Les Romains voulaient qu'un général battu restât à la tête de son armée jusqu'à ce qu'il eût réparé son échec ; Louis XV s'est montré Romain en cela, et le prince de Soubise s'en trouve bien. Ce général, parvenu à se loger dans le pays de Cassel, y menaçait le prince d'Isembourg, dont les forces étaient inférieures à l'armée française. Les Hanovriens, vainqueurs à Crevelt, coururent au secours de leur allié ; mais ils devaient perdre leurs lauriers à Lutzelberg. Le prince de Soubise battit, mais sans grand avantage, les deux corps réunis. Ce succès fit peu de bruit à Paris ; il valut pourtant au prince le bâton de maréchal, avec l'aide puissante de madame de Pompadour. Cette faveur excédait les règles de la compensation : Soubise avait été vaincu sans disgrâce ; il fallait, pour rétablir l'équilibre, qu'il vainquît sans récompense.

On ne sait trop par quel démérite l'abbé de Bernis a perdu tout à coup les bonnes grâces de la favorite, et comment le comte de Stainville, qui n'a fait qu'apparaître à la cour avant son ambassade de Vienne, a pu mériter l'affection de la marquise. Toujours est-il que le premier vient d'être remplacé aux affaires étrangères par le dernier. Il est vrai que Bernis a reçu en même temps le chapeau de cardinal. « Oui, disait-il à un flatteur qui l'en com- » plimentait, c'est un parapluie que le roi a bien voulu me donner » pour me défendre contre le mauvais temps. » Du reste, la dépossession n'est pas complète : le cardinal conserve sa place au conseil, en qualité de négociateur pour la paix. Le roi, tout à fait passif dans ce changement, n'y a pas apporté le plus léger obstacle : il s'est laissé aller successivement à rappeler Stainville de Vienne, à le nommer ministre d'État, à le décorer du titre de *duc de Choiseul*, enfin à lui remettre le portefeuille des affaires étrangères. Sa majesté n'a pas été moins facile pour déposséder Bernis ; le tout a été l'ouvrage de madame de Pompadour. Cette dame s'est fait un jargon politique qui en impose à notre maître : à force d'entendre parler d'affaires aux hommes d'État, elle a retenu des termes, ajusté des lambeaux de leurs conversations, et, se parant

[1] Ces difficultés amenèrent le renvoi des jésuites du Portugal, en 1761. Voyez cette année.

de cela avec esprit, elle lance aux yeux du roi des lueurs d'administration, de diplomatie et même de tactique guerrière, qui éblouissent son royal amant. De là résulte aujourd'hui la concentration, dans le cabinet de cette favorite, de tous les détails du gouvernement : les intérêts les plus graves se discutent entre des flacons d'odeur, des pots de pommade et des boîtes à mouches. Vive la galanterie pour tout civiliser!

Le duc de Choiseul est encore trop peu connu pour qu'il me soit permis de le juger. Je parlerai donc seulement de son physique et de quelques-unes des qualités saillantes qu'il présente : cet homme d'État est d'une taille médiocre, mais assez élégante; sa jambe est belle. Un nez large et aplati contribue à le rendre laid, quoique ses yeux soient expressifs; l'ensemble de sa physionomie a quelque chose d'agréable et de prévenant. Les formes de M. de Choiseul sont nobles, pleines de grâce; il possède l'air de la franchise, qui vaut peut-être mieux que la franchise même. L'élocution de ce ministre est facile, ses expressions sont choisies et toujours mesurées : en un mot, j'ai vu peu d'hommes posséder mieux que le duc l'art de séduire.

Comme homme d'État, Choiseul paraît avoir de grandes lumières, un genre large, inventif, fécond en ressources; on dirait que ce secrétaire d'État est fait tout exprès pour Louis XV, et que ce monarque est précisément le prince nécessaire à la gloire de son ministre. Sous Louis XIV, Choiseul eût peut-être semblé mesquin, tant le siècle et le prince étaient imposants. Aujourd'hui, les hommes, les choses et le trône lui-même s'étant amoindris, le nouveau ministre remplit son cadre avec éclat. Je dois citer un trait de début digne de remarque.

Quand le nouveau ministre des affaires étrangères fut installé, le comte de Stharemberg, ambassadeur de Vienne, vint lui faire une visite de cérémonie. On l'annonça; le duc, quoique inoccupé en ce moment, fit prier le seigneur autrichien d'attendre. L'attente s'étant prolongée au delà de la mesure ordinaire, M. de Stharemberg se fit annoncer de nouveau. « C'est bon, c'est bon, répondit » le ministre; prévenez M. le comte qu'un travail très-pressant » m'oblige à retarder encore le plaisir de le recevoir. » L'ambassadeur entendit cette leste réponse à travers la porte entre-bâillée; son mécontentement fut extrême; il eût quitté sur-le-champ l'hôtel, s'il ne se fût ménagé la satisfaction de faire éclater son humeur. Cependant, le retard continuant toujours, le diplomate

allemand, outré d'une impolitesse sans exemple selon lui, dit à haute voix qu'il en porterait plainte au roi. M. de Choiseul l'attendait à ce degré d'irritation ; il fut admis. Rouge, l'œil animé, les lèvres agitées, M. de Stharemberg ne se possédait plus ; ses paroles exprimèrent aigrement son dépit.

Le duc, calme, de sang-froid, le sourire sur les lèvres, formait un contraste frappant avec l'ambassadeur irrité. « Convenez, lui » dit-il en l'interrompant, convenez, monsieur le comte, que vous » méconnaissez singulièrement mes louables procédés. Quand » j'étais ambassadeur de France à Vienne, le prince de Kaunitz » me faisait stationner des heures entières dans son antichambre. » Loin de m'en formaliser, j'applaudissais à ce genre d'étiquette, » comme à un signe infaillible de haute considération dont ce » prince cherchait à me donner des preuves. Convaincu de sa » sagesse, je me promis dès lors, si j'arrivais jamais à un » ministère semblable au sien, de le copier fidèlement en tout ; » car j'avais le bon esprit, à l'aurore de mon début dans la car- » rière diplomatique, d'aimer à puiser la science du gouvernement » chez ceux qui la professent, et non dans mes seules opinions. » Condamnez donc maintenant, si vous l'osez, l'élève d'un si grand » maître. Au reste, il m'en a coûté quelque ennui pour vous traiter » de la sorte : imaginez-vous que, pour tuer le temps, je me suis » occupé à deviner le logogriphe du Mercure.

» A présent, si M. de Stharemberg, avec qui je suis lié, et dont » l'estime m'honorera toujours, consentait à ce que nous nous » dépouillassions de notre caractère politique, je lui dirais fami- » lièrement : Tenez, mon cher comte, tout ceci est une sorte de » prêté-rendu. J'ai acquitté le roi : on en rira à la cour de Vienne, » comme à celle de Versailles, si vous en parlez. »

Stharemberg, homme d'esprit, quoique diplomate gourmé, prit le parti de rire lui-même des représailles plaisantes exercées par le Kaunitz du roi de France.

Ce que le cardinal de Bernis a trouvé moins plaisant, c'est que Choiseul, muni du projet d'un second traité avec la cour de Vienne, s'est emparé des négociations pour la paix, et a fait exiler le cardinal.

Tandis que ces vicissitudes avaient lieu à la cour de France, le roi de Prusse, par son génie, son courage et surtout sa prodigieuse activité, étonnait ses nombreux ennemis. Il livre aux Russes la bataille de Zorendorf, dans la Prusse ducale, le 27 août. Battu dans

cette rencontre, il empêche cependant son ennemi de former le siége de Custrin, et l'enchaîne le reste de la campagne par des manœuvres qu'il ne peut ni prévoir ni éviter. Le général russe est forcé d'aller prendre ses quartiers d'hiver au delà de la Vistule. Ce résultat obtenu, Frédéric vole dégager le prince Henri son frère, enclavé entre les Autrichiens et l'armée des cercles. Mais tant de marches ont excédé les Prussiens; malgré le talent de leur chef, ils sont forcés dans le camp d'Holkirhen, et perdent dix mille hommes et cent pièces de canon. Un si grand revers ne décourage point Frédéric... Il va camper tranquillement à une demi-lieue de la position enlevée, et l'armée victorieuse n'ose le poursuivre. Enfin ce dieu des combats inspire une terreur telle, que les Autrichiens, qui ont mis le siége devant Dresde, le lèvent subitement, et vont prendre leurs quartiers d'hiver en Bohême.

Reportons les yeux sur nos affaires du Nouveau-Monde. L'escadre de l'amiral Holborn serre toujours Louisbourg de si près, que M. de Laclue, envoyé avec une division au secours de cette colonie, n'a pu y arriver, et s'est vu contraint, après beaucoup de croisières inutiles, de rentrer à Toulon. Deux autres petites escadres étaient parties de Brest au mois de janvier, pour tenter les atterrages de Louisbourg; elles se réunirent en mer sous les ordres de M. de Beaussier; mais ce secours, trop faible encore, ne put retarder d'une heure la chute de cette place. Indépendamment des forces de sir Holborn, vingt-trois vaisseaux de ligne et dix-huit frégates, commandés par l'amiral Boscavin, et portant seize mille hommes de débarquement, se présentèrent, au mois de juillet, en vue de Louisboug, et vinrent bientôt jeter l'ancre à une demi-lieue de la ville. Les fortifications en étaient faibles, assez mal armées, et trois mille hommes à peine la défendaient. Le gouverneur se décida néanmoins à faire une résistance opiniâtre. Dans cette situation imminente, Louisbourg eut sa Jeanne Hachette : madame de Ducourt, épouse du général, ne quittait pas le rempart; encourageant le soldat de la voix, du geste, et par l'argent qu'elle prodiguait, elle donnait encore l'exemple en tirant, de sa jolie main, trois coups de canon par heure.

Malgré tant de résolution, malgré le courage de tout ce qui combattait sur les murs assiégés, Louisbourg ne put résister plus de trois semaines aux forces supérieures qui l'accablaient; la place capitula, mais ce fut seulement la veille d'un assaut qu'il eût été impossible de soutenir. L'escadre de M. de Beaussier avait été

prise ou brûlée pendant le siége. Ainsi tomba, le 27 juillet, le principal boulevard de nos possessions dans le Canada; ainsi durent s'évanouir, dès ce moment, les brillantes espérances que la France fondait sur le commerce de cette colonie: l'Angleterre les avait appréciées aussi ces espérances, et c'était par ce motif qu'elle avait fait contre Louisbourg un si vaste déploiement de forces.

Moins heureux dans l'intérieur du Canada, les Anglais y avaient précédemment éprouvé un échec meurtrier. Rassemblées dès le printemps sur les ruines du fort Saint-Georges, les troupes britanniques s'excitaient à la vengeance devant les signes de ce désastre; elles s'embarquèrent ensuite sur le lac du Saint-Sacrement, et vinrent débarquer près du fort Carillon, peu considérable par lui-même; mais, sur l'avis de cette invasion, on venait de l'entourer d'une seconde enceinte de gros arbres renversés et enlacés les uns avec les autres; les branches, coupées et affilées, produisaient l'effet de chevaux de frise, tant cet étrange rempart en était hérissé. Les Français attendirent leurs ennemis derrière ces fortifications improvisées. Jaloux de laver la honte qui souillait leurs armes depuis le commencement de la guerre du Canada, les Anglais attaquèrent avec fureur cette forêt d'obstacles, à travers lesquels la mort leur arrivait de toutes parts. Trop incommodés par le feu terrible qu'entretenaient trois mille Français ou Canadiens embusqués derrière le retranchement, les assaillants se décidèrent à tenter un assaut. Vainement le canon du rempart de Carillon se joignit-il alors à la mousqueterie; vainement les intrépides Anglais tombaient-ils par centaines embarrassés entre les arbres, enfilés dans leurs branches aiguisées; tant de pertes ne faisaient qu'accroître leur rage: l'assaut dura cinq heures, et ce ne fut qu'après avoir perdu quatre mille hommes qu'ils renoncèrent à cette entreprise.... Presque tous y avaient succombé.

Dans tous nos engagements contre les troupes anglaises, les Canadiens, qui les haïssent autant qu'ils aiment les nôtres, les attaquent avec un acharnement inexprimable. Il faut ajouter, en frémissant, que la guerre est pour ces sauvages une véritable chasse, et qu'ils y poursuivent leur horrible proie. Nos soldats ne voudraient que vaincre leurs ennemis; ces cruels alliés les exterminent, les dévorent... Au printemps dernier, un prisonnier breton fut entraîné par une Canadienne au fond de sa cabane; elle lui coupa aussitôt un bras, et fit boire à sa famille le sang qui

en dégouttait. Un missionnaire lui reprochant le lendemain cette cruauté :

« Je veux, lui répondit-elle, que mes enfants soient guerriers ; » il faut donc qu'ils se nourrissent de la chair de leurs ennemis. »

Telles sont les atrocités auxquelles les peuples civilisés s'associent, lorsque, non contents des biens que la nature mit à leur portée, ils portent leur ambition jusqu'aux extrémités de la terre.

Pendant qu'un nouveau traité entre la France et l'Autriche était signé à Paris par les soins de M. le duc de Choiseul, les rois d'Angleterre et de Prusse renouvelaient aussi la convention qui les lie. L'acte diplomatique, signé à Westminster le 7 décembre, porte confirmation des stipulations du 16 janvier 1756, avec addition d'un subside de 670,000 liv. sterl. payable par l'Angleterre à la Prusse.

Les affaires de l'État n'absorbent pas tellement l'attention publique, qu'elle n'ait encore des affections pour les nouveautés théâtrales : la foule s'est portée à l'*Hypermnestre* de M. Lemierre, tragédie d'un caractère tout à fait nouveau. Indépendamment d'une action originale par elle-même (le mariage des cinquante Danaïdes), cet ouvrage est rempli de détails pittoresques et de tableaux qui lui prêtent un charme tout à fait nouveau. « *C'est une pièce à peindre,* » disait un amateur en sortant de la première représentation ; et cet éloge en vaut bien un autre. Du reste, les caractères ont de la vérité, et la versification m'a paru brillante, harmonieuse, pure. Au dénoûment, l'acteur Lanoue, qui jouait Danaüs, fut blessé au bras droit ; le sang coula sur le théâtre. Comme le public prenait intérêt à la blessure du comédien, celui-ci s'avança sur le bord de la scène, et dit gravement : « Messieurs, » ce ne sera rien ; mais je vous prie de ne pas vous habituer à ce » trait d'imitation. »

Si les lettres s'enrichissent, cette année, d'une tragédie remarquable, elles se sont appauvries de deux talents : madame de Graffigny et l'abbé d'Olivet sont morts tous deux pendant le présent mois de décembre. On connaît les *Lettres péruviennes* et *la Cénie* de madame de Graffigny ; mais bon nombre de personnes ignorent une aventure qu'elle racontait quelquefois avec chagrin ; la voici. La mère de cette dame, aussi ignorante qu'elle était instruite, ennuyée de voir chez elle une grande quantité de

planches gravées par le célèbre Callot, son grand-oncle, fit venir un chaudronnier, et livra les chefs-d'œuvre sur cuivre pour se faire de la batterie de cuisine. — L'abbé d'Olivet était à la fois un excellent grammairien et un écrivain fécond : le nombre de ses traductions et des ouvrages de son propre fonds est très-considérable. Parmi ces derniers, on doit citer la *Prosodie française* et l'*Histoire de l'Académie française*, que l'on peut suspecter de quelque partialité. Au nombre des traductions, on remarque celle des *Entretiens de Cicéron sur la nature des dieux*, celle des *Tusculanes*, celle des *Philippiques* de *Démosthènes*, et enfin celle des *Catilinaires* de *Cicéron*. Voltaire appelait d'Olivet son maître : ce fut, en effet, lui qui dirigea les premiers essais littéraires de ce grand écrivain. Plus tard, il eut la satisfaction de présider à sa réception à l'Académie française.

Louis XV n'a compris ni madame de Graffigny, ni l'abbé d'Olivet, ni l'auteur d'*Hypermnestre*, sur la liste des littérateurs inscrits dans sa mémoire : sa majesté est aussi peu initiée aux progrès de l'esprit humain qu'à la marche des affaires politiques. Mais, grâce aux rapports secrets de la police, dont notre maître nourrit avec soin son érudition, il est peut-être l'homme le plus versé dans l'histoire scandaleuse du siècle... C'est toujours du savoir.

CHAPITRE XXVIII.

1759-1760.

La duchesse d'Orléans ; sa vie. — Création de l'ordre du Mérite militaire. — Victoire de Berghem. — Projet de descente en Angleterre. — Désastres sur mer. — Bataille du Minden. — Mort de Ferdinand VI, roi d'Espagne. — Vaucanson ; le géomètre mécanique. — Encore une défaite maritime. — Guerre du Canada ; perte de Québec. — Les goëlettes. — M. de Silhouette. — Les coups de baguette d'un contrôleur général. — Il n'était pas sorcier. — Les jésuites, M. de Choiseul, la marquise de Pompadour. — Le Dauphin frère en Saint-Ignace. — La lanterne sourde. — Mort de Marie-Louise de France. — Ses amours avec Bernis. — *Briséis*, tragédie de Poinsinet de Livry. — *La Fausse Agnès*, comédie de Destouches. — *Cendrillon*, opéra comique. — Une autre pantoufle. — Exploits de Frédéric II. — Fondation de la petite poste de Paris. — L'autre feuille des bénéfices. — Le moine espion. — *Ramponneau* et sa guinguette. — Victoire de Cluster-Camp. — Le chevalier d'Assas. — Marasme du Dauphin. — Les spectateurs disparaissent de la scène de nos théâtres. — Effet de cette réforme. — *Tancrède*, tragédie de Voltaire. — *Les Philosophes*, comédie de Palissot. — Un amateur du

bouton. — *L'Écossaise*, de Voltaire. — Désastres en Amérique et aux Indes. — M. de Lally-Tollendal. — Mort du maréchal de Coigny. — Cause singulière de celle de Guimond de Latouche.

Ma tante, qui tint avant moi la plume pour tracer les travers du siècle, recula toujours devant une partie de sa tâche, où toute réserve était impossible, et qui eût trop souvent traduit sur la scène du scandale un nom auguste. Je me suis sentie depuis arrêtée par le même scrupule : assez de princes et de princesses du sang ont taché de leurs mœurs les annales de notre époque ; j'ai voulu, autant que possible, éclaircir la nomenclature de leurs aventures galantes. Cependant il est une vie dont la vérité me demandera compte, c'est celle de madame la duchesse d'Orléans, née Louise-Henriette de Conti. Après avoir constamment jeté le voile de la réserve sur tant d'égarements, je dois remplir cependant la lacune qu'un silence absolu laisserait dans mes récits. J'analyserai, je presserai les faits, afin d'abréger une narration que je n'entreprends que par acquit de conscience, et dont j'adoucirai encore les traits.

Louis-Philippe d'Orléans, fils de M. d'Orléans, dit de Sainte-Geneviéve, épousa mademoiselle de Conti en 1743. Les deux époux étaient éperdument amoureux l'un de l'autre, et ces passions conjugales ont souvent un retour fâcheux. L'âme habituée à ces grands élans de tendresse, toujours si fugitifs au sein d'une possession sans obstacles, veut les perpétuer quand elle n'en trouve plus l'aliment chez l'hymen. Après avoir imité les tourtereaux à la cour, à la ville, aux champs, la nuit, le jour et jusque dans le lit de leurs amis, M. et madame d'Orléans se dégoûtèrent tout à coup l'un de l'autre. Si, dès lors, le duc fut infidèle, ce fut avec mystère ; mais la duchesse, loin de l'imiter en cela, se livra, sans la moindre précaution, à toute la fougue d'un tempérament que rien ne pouvait satisfaire : ses emportements allèrent jusqu'au cynisme. La vie de madame d'Orléans fut d'abord une revue lubrique de toute la hiérarchie galante, depuis le prince du sang jusqu'au petit collet le plus obscur. Son altesse ouvrit ensuite une seconde série, qui commença au gros bourgeois, et finit au cocher *Lefranc*. On prête aisément aux riches : il n'est point assez constaté que l'insatiable duchesse soit descendue dans les jardins du Palais-Royal pour y solliciter des plaisirs anonymes, mais on va voir du moins qu'elle regrettait de voir sa galanterie s'arrêter aux

limites de l'humanité; je rapporte un fait que je tiens du comte de Melfort, et ce seigneur était bien informé. On venait d'amener dans la cour un cheval que devait monter le prince. Cet animal était superbe; toutes les perfections de l'espèce se montraient en lui, et des signes de vigueur *extraordinaires* attiraient surtout l'attention de la duchesse, placée sur le balcon, la lunette à la main. « Quel dommage, ma chère, dit-elle à l'une de ses dames » qui se trouvait à ses côtés, quel dommage qu'un si bel animal » ait les pieds si durs! »

Il semble que la duchesse d'Orléans ait voulu prendre à tâche de faire oublier tout ce qu'on sait du déréglement des anciennes impératrices; elle-même s'attribuait la réputation d'une Messaline, se vantait de l'avoir méritée, et se flattait d'effacer un jour la renommée de son modèle antique. Une grave maladie l'arrête dans l'essor de cette singulière ambition.

Pendant le cours de cette longue suite d'infidélités, M. d'Orléans, aussi modéré dans ses plaisirs que la duchesse était déréglée, aimait les femmes en galant du bon ton : il contracta une liaison intime, mais cachée, avec madame de Villemonble, qui lui donna, dit-on, trois enfants, une fille et deux garçons.

Après une longue excursion dans le domaine du vice, parlons d'une institution créée pour récompenser la vertu.

Par lettres patentes du 10 mars, Louis XV a institué l'ordre du *Mérite militaire*, pour récompenser, est-il dit dans ces lettres, *les officiers protestants qui servent en France dans les régiments étrangers*. Voilà qui est précis; quel que soit le mérite ou la valeur des officiers français professant la religion réformée, ils ne doivent compter sur aucune récompense; trop heureux de donner leur sang à une monarchie ingrate. L'ordre se compose de deux classes de grand'croix, de quatre classes de commandeurs et d'une classe de chevaliers. Cette dernière seule est illimitée. La décoration est une croix d'or à huit pointes pommettées, et anglées de quatre fleurs de lis aussi d'or. Au centre des branches émaillées, on remarque, sur une des faces, un cœur et une épée en pal, la pointe en haut; le tout cerné de cette devise : *Pro virtute bellicâ*. Au revers, est une couronne de laurier, avec ces mots : *Ludovicus Decimus Quintus instituit* 1759. Les dignitaires et chevaliers portent la croix pendue à un ruban gros bleu moiré, de la même manière que les dignitaires et chevaliers de l'ordre de Saint-Louis.

La campagne est ouverte en Allemagne, et déjà les armes françaises ont jeté quelque éclat à Berghem. Mais, avant de relater cette affaire, je dois esquisser les positions des diverses armées. Au printemps, les Autrichiens du maréchal Daun, après avoir passé l'hiver en Bohême, attendaient, pour se porter de nouveau en Saxe et en Silésie, que les Russes repassassent la Vistule, et s'avançassent sur l'Oder. Les Suédois, battus par les Prussiens, ne paraissaient devoir tenter aucune entreprise remarquable; ils se concentraient vers Stralsund. L'armée impériale, commandée par le prince de Deux-Ponts, sortait des quartiers d'hiver qu'elle avait pris en Franconie; elle se disposait à entrer en Saxe. Frédéric II, toujours maître de Dresde, où il a passé la saison rigoureuse, traçait, dans le cabinet de l'électeur, le plan d'une campagne où ce prince espérait pouvoir faire face tout à la fois aux Autrichiens, aux troupes des cercles et à l'armée russe, tandis que le prince Ferdinand de Brunswick, avec les Hanovriens et les Anglais, tiendrait tête aux Français dirigés par le maréchal de Contades.

Tous ces corps armés s'étaient ébranlés selon leurs directions respectives, lorsque fut livré, le 13 avril, le combat de Berghem, près Francfort-sur-le-Mein. Le prince Ferdinand, informé de l'absence du maréchal de Contades, et croyant avoir bon marché de l'officier chargé de l'intérim, fondit tout à coup sur l'armée française avec les Hanovriens. Mais, repoussés avec une héroïque vigueur, les assaillants abandonnèrent dix mille hommes sur le champ de bataille, ou dans les mains des vainqueurs. Enhardi par ce beau succès, M. de Contades, laissant un corps sous les ordres de M. d'Armantières pour la garde du bas Rhin, s'avance, avec le reste de ses troupes, jusqu'à Marbourg et Giessen, et, s'étant joint au duc de Broglie, il marche vers la Hesse, en menant devant lui l'ennemi, chaque jour attaqué et battu.

Mais l'attention du gouvernement français est fixée sur l'Angleterre plutôt que sur l'Allemagne : le maréchal de Belle-Isle médite depuis quelques mois une expédition contre les Royaumes-Unis. Dès le mois de mai, quarante bataillons étaient rassemblés sur les côtes de Bretagne, sous les ordres de M. d'Aiguillon. Une seconde armée, que commande le brave lieutenant général Chevert, occupe Dunkerque et les environs, tandis que, dans les mêmes parages, M. de Flobert, aventurier habile et hardi, est embarqué sur la flottille du capitaine Thurot, et n'attend qu'un vent favorable pour aller reconnaître les côtes du nord de l'Irlande. A

Brest, une flotte de vingt-un vaisseaux de ligne, péniblement formée après les pertes de notre marine, se dispose à sortir, sous le commandement de M. de Conflans. Pendant ce temps, l'escadre de Toulon, forte de douze vaisseaux de ligne, de trois frégates, et confiée à M. de la Clue, se prépare à passer le détroit au premier temps favorable, pour se réunir à la flotte de Brest.

Mais les Anglais ne sont pas demeurés tranquilles spectateurs de ces apprêts menaçants; Georges II, en effrayant son parlement par la perspective d'une invasion, en a obtenu des subsides proportionnés aux dangers qu'il étalait aux yeux de ce corps délibérant. Avec ces subsides, les Anglais ont armé des flottes redoutables, afin de comprimer tout d'un coup nos mouvements offensifs. Une escadre venant de Sainte-Hélène, sous le pavillon de l'amiral Rudnei, s'est embossée devant le Havre-de-Grâce, où sont formés des approvisionnements, et où l'on construit des bateaux plats pour la descente projetée. A la même époque, des galiotes à bombes, rangées dans le canal étroit qui porte les eaux à Harfleur, ont fait le bombardement de cette ville, qui a duré cinquante heures, sans autre succès que quelques maisons brûlées, quelques magasins incendiés. D'un autre côté, le commodore Boys, stationné à la hauteur de Dunkerque, a reçu l'ordre de combattre tout ce qui sortirait de ce port. Dans la Méditerranée, l'amiral Boscaven croise avec quatorze vaisseaux, pour prévenir toute expédition sortant de Toulon. Enfin l'amiral Hauke ferme le port de Brest avec une escadre supérieure à celle qui pourrait en sortir. C'est ainsi qu'avec sa marine puissante, la Grande-Bretagne paralyse et paralysera longtemps tous les efforts que la France pourrait tenter contre les côtes d'Albion.

Nous venons de voir des succès empêchés; voici maintenant des malheurs accomplis. Vers le milieu de juillet, le comte de Broglie s'étant rendu maître de Minden par un coup de main, le maréchal de Contades y établit son quartier général. A la nouvelle de cet échec, le prince Ferdinand repasse le Weser pour voler à la défense de l'électorat de Hanovre, de nouveau menacé. Pour surcroît de malheur, la garnison de Munster, forcée dans la ville par M. d'Armantières, avait dû se réfugier dans la citadelle qui, peu de jours après, s'était elle-même rendue. Dans cette situation délicate, le duc de Brunswick, campé à Petershausen, sentit qu'il ne pourrait éviter une bataille; il songea à se rendre maître des chances de cet événement. En conséquence, son altesse manœuvre

de manière à faire croire qu'il veut opérer sa retraite ; il la commence en effet, et laisse seulement le général Waugenhein à Todten-Hausen, à la tête d'un corps de vingt mille hommes. Les Français, abusés par ce mouvement rétrograde de l'habile Ferdinand, sortent de leur camp de Minden avec sécurité, pour attaquer l'arrière-garde de Waugenhein, dont ils se flattent d'avoir bon marché. Mais tout à coup le prince revient sur ses pas, prend l'armée française en flanc, et la force de se retirer avec une perte considérable. Ferdinand considérait sa victoire comme tellement assurée, que, la veille du combat, il écrivait à un chef de partisans :

« Je livre demain bataille aux Français; s'il échappe un seul » équipage, vous en répondez sur votre tête. » Cette tête dut tomber, car le maréchal fit sa retraite en bon ordre vers la Hesse, où Brunswick le suivit sans l'entamer. D'Armantières, qui formait en ce moment le siége de Lipstadt, l'abandonna pour se joindre à M. de Contades, et nos troupes se retirèrent lentement vers Francfort, où elles prirent, sans obstacle, des quartiers.

Si l'on en doit croire les panégyristes, qui ne manquent jamais aux grands, le jeune prince de Condé [1] fit des prodiges de valeur à la journée de Minden : son altesse, à la tête d'une réserve de gendarmerie et de carabiniers, chargea, dit-on, les ennemis sur une pelouse qui fut à l'instant jonchée de leurs cadavres, et teinte de leur sang. On assure même que, dans cette campagne, le descendant du vainqueur de Rocroi a pris des canons [2] au prince Ferdinand, et que Louis XV a fait hommage de ce trophée à son jeune parent.

Aux regrets de Minden se joint à la cour le deuil du roi d'Espagne, Ferdinand VI, mort au mois d'août, à l'âge de quarante-cinq ans. Don Carlos, son frère, roi de Naples, lui succède sous le nom de Charles III. La couronne des Deux-Siciles passe à l'infant don Ferdinand, troisième fils de don Carlos, et qui règne sous le nom de Ferdinand IV. Le nouveau monarque espagnol, après

[1] Celui mort en 1818.

[2] Ce sont ceux, dit-on, qu'on voyait à Chantilly avant la révolution. On rapporte que le duc Ferdinand de Brunswick ayant fait, au retour de la paix, une visite au prince de Condé, s'aperçut qu'il avait fait cacher ses canons. « Vous avez » voulu, dit-il à son altesse, me vaincre deux fois : à la guerre par vos armes, » et dans la paix par votre modestie. »

avoir fait constater juridiquement l'imbécillité du prince royal don Philippe, son fils aîné, et après avoir fait proclamer le roi sicilien, s'est embarqué pour l'Espagne avec le prince Charles-Antoine [1], le second de ses enfants, destiné à lui succéder par l'empêchement légal du roi de Naples. Nous verrons si ce double changement de règne apportera quelque variété dans la politique de l'Europe.

En attendant, on ne parle à Paris que du fameux mécanicien Vaucanson, qui vient d'être admis à l'Académie des sciences. Cet homme habile a fait un joueur de flûte qui exécute plusieurs airs avec une précision admirable; mais ce qui étonne le plus nos amateurs, c'est un canard mécanique auquel Vaucanson, par une combinaison inexplicable, a donné la faculté de digérer. Malgré ces prodiges, les savants de l'Académie, plus orgueilleux encore qu'ils ne sont instruits, virent avec chagrin un homme qu'ils qualifiaient de *serrurier* s'asseoir dans leur illustre enceinte. Le néophyte demanda à M. de Buffon, qui était trop grand pour partager une telle petitesse, pourquoi ces messieurs se montraient si peu hospitaliers. « Je vais vous le dire, répondit le Pline moderne; je ne » vous crois pas plus fort que moi en géométrie, et mes hono- » rables collègues n'apprécient que cela. Je vais parier même » qu'ils ne m'ont pas encore pardonné d'avoir expliqué la nature » autrement que par des angles, des courbes et des tangentes. » — Eh! que ne me le disaient-ils, répondit Vaucanson, je leur » aurais fait un géomètre mécanique : cela ne m'eût pas coûté » plus de peine qu'un flûteur ou un canard. » Retournons à l'armée.

Durant toute la campagne qui se termine, Frédéric II a été presque toujours battu par les forces russes ou autrichiennes, qui l'ont assailli tour à tour : ses pertes en hommes, canons, vivres, munitions, ont été incalculables, et pourtant ce génie colosse impose toujours à ses ennemis. Debout sur les débris de son armée, sur les ruines de son pays saccagé, Frédéric semble à ses ennemis comme à ses amis le dieu des combats; son grand nom est un talisman qui terrifie les premiers, et remplit les derniers de confiance et de sécurité. Sous cet illustre capitaine, les Prussiens, écrasés

[1] Celui qui fut détrôné depuis par l'empereur Napoléon, après avoir cédé forcément la couronne à son fils Ferdinand VII, qui eut alors le même sort, et vint végéter quelques années à Valançay... Cette vie obscure était la seule qui convînt à ce dernier prince; exemple funeste des présents de l'hérédité.

quelquefois, ne se croient jamais vaincus. C'est une vérité dès longtemps reconnue que, dans les batailles, c'est moins la perte des hommes qui décourage les soldats que l'opinion de leur défaite. Bref, à la fin de cette campagne, les ennemis du héros de la Prusse, tout vainqueurs qu'ils étaient, songèrent à se mettre en sûreté.

Pourquoi faut-il que j'aie à signaler de nouveaux désastres éprouvés par notre malheureuse marine! L'amiral Boscaven, qui bloquait M. de la Clue dans le port de Toulon, ayant été assailli par une tempête, dut gagner en toute hâte la baie de Gibraltar. Mieux conseillé par son expérience, l'amiral français eût profité de cette aide des éléments pour attaquer son ennemi, lequel, fatigué par les vents, n'eût pu soutenir le combat qu'avec désavantage. Loin de là, M. de la Clue perdit dans le port un temps précieux; il sortit enfin, et, serrant de près les côtes de Barbarie, il était entré dans le canal, lorsqu'il fut découvert par le *Gibraltar,* vaisseau stationné sur les parages de Ceuta. La flotte française fut signalée à huit heures du soir; à dix, les Anglais étaient sous voile et prêts à combattre. A cette heure, l'escadre française était en état de se mesurer avec l'escadre britannique; mais, par une de ces fatalités attachées à notre marine, cinq vaisseaux et trois frégates se séparèrent de l'armée durant la nuit, et ne purent être ralliés au point du jour; M. de la Clue n'avait donc que sept vaisseaux à opposer à quatorze; il fallut accepter la bataille avec ces forces inférieures. L'affaire s'engagea à la hauteur du cap Sainte-Marie: trois de nos vaisseaux furent brûlés; deux tombèrent au pouvoir de l'ennemi; les deux seuls qui restassent à l'amiral français se réfugièrent dans le port de Lisbonne. Certes, voilà de tristes précédents pour l'invasion projetée: on dit pourtant que le cabinet de Versailles n'y renonce pas.... C'est nourrir une robuste espérance.

L'escadre de Brest restait encore intacte, et la même fortune que celle dont M. de la Clue n'avait pas su profiter s'offrit à elle aussi vainement. Un ouragan terrible, survenu le 12 octobre, força l'amiral Hauke de ramener à Plymouth sa flotte, réduite à un délabrement complet. Si notre expédition fût sortie alors, rien, certainement rien, n'eût pu s'opposer à la descente qu'on avait en vue; mais nos vaisseaux ne mirent à la voile que le 14 novembre; déjà l'actif Hauke avait réparé ses avaries; déjà même il se montrait menaçant avec ses vingt-trois vaisseaux de haut bord. Les

deux flottes se rencontrèrent dans les eaux de Quiberon ; la nôtre était forte de vingt et un vaisseaux : aussi se battit-on d'abord avec un avantage égal. Mais notre mauvais génie veillait : un coup de vent, qui survint pendant le combat, sépara les armées. Cet accident n'offrait rien de spécialement défavorable à nos armes ; pourtant la terreur s'empara des marins français, et la confusion se mit dans la flotte. *Le Formidable* tomba entre les mains des Anglais ; deux autres vaisseaux, pour éviter le même sort, se brûlèrent sur la côte du Croisic ; un quatrième périt à l'angle d'Escomblas, non loin de l'embouchure de la Loire. Jamais on ne vit un si grand malheur résulter d'un si faible danger. Une partie de ce qui restait de notre malheureuse escadre se retira sous l'île d'Aix ; l'autre partie se jeta dans la rivière de Vilaine, tandis que les Anglais, en bravant sans peine le grain, riaient de pitié d'une terreur panique qui avait occasionné tant de pertes. Mais cette pitié de nos ennemis se changea bientôt en audace : croira-t-on qu'ils osèrent sommer la division réfugiée dans la Vilaine de leur livrer les canons des vaisseaux brûlés à la côte du Croisic ! Sur le témoignage de l'indignation qui avait accueilli cette injonction, Hauke fit bombarder la ville du Croisic, mais sans le moindre dommage. L'amiral français eut le regret, fort raisonnable, de n'avoir pas fait pendre à une vergue l'officier porteur de l'insolente demande qui avait précédé ce bombardement.

Il est probable qu'après la double catastrophe que je viens de retracer, notre cabinet renoncera à ses projets d'invasion ; il faut aussi renoncer, au moins pour longtemps, à combattre les Anglais sur les mers. Continuons l'énumération de nos désastres.

Une flotte anglaise, forte de dix vaisseaux de ligne, portant huit mille hommes de débarquement, s'était approchée de la Martinique, au commencement de l'année, avec le dessein de s'en emparer ; mais, repoussés aussitôt, les assaillants furent obligés de reprendre la mer en toute hâte. Plus heureux à la Guadeloupe, ils ont fait la conquête de cette colonie française après trois mois de blocus. La Désirade, les Saintes, Saint-Barthélemi et Marie-Galande, îles voisines de la Guadeloupe, ont subi le joug en même temps qu'elle.

Les Français étaient toujours victorieux au Canada, grâce à leurs terribles alliés les sauvages ; mais les Anglais tenaient trop à la possession de cette colonie pour ne pas y envoyer des forces supérieures ; quarante mille hommes étaient donc réunis, au prin-



temps, sur les frontières du Canada. MM. de Moncalm et de Vaudreuil avaient bien prévu cet effort désespéré; mais vainement avaient-ils sollicité des secours européens. La difficulté d'affaiblir les armées d'Allemagne, et plus particulièrement celle de faire passer un corps de troupes au Nouveau-Monde, à travers des flottes anglaises toujours maîtresses de la mer, tels étaient les motifs trop réels qui avaient rendu inutiles les supplications de nos généraux du Canada.

Cependant les Anglais ne perdirent point de temps pour attaquer Québec : dix mille hommes se portèrent à la pointe de Levis, et en chassèrent le peu de Français qui la défendaient. Les troupes britanniques établirent aussitôt des batteries dans cette position, d'où l'on pouvait bombarder le corps de la place, assise sur la rive opposée du fleuve Saint-Laurent. Le feu des assiégeants détruisit la ville de fond en comble; mais elle ne leur ouvrit point ses portes. Les abords de Québec étaient défendus par une multitude de redoutes et d'autres ouvrages qui les rendaient inaccessibles ; les assiégeants en durent être convaincus, lorsque, ayant attaqué avec persistance un poste appelé le Saut-de-Montmorency, ils reconnurent que ce seul point engloutirait toute leur armée.

Mais ce que n'avait pu faire la force ouverte, la ruse le fit : lord Murrai propose aux siens de remonter le fleuve jusqu'à deux lieues au-dessus de la place, et de s'emparer des hauteurs dites d'Abraham, qui la commandent, et dont les Français ont négligé la défense, parce qu'ils les croient inaccessibles. Ce projet s'exécute : cinq mille Anglais, débarqués avant le jour, gravissent le rocher sans être aperçus; ils ont eu le temps de s'y former avant d'être attaqués par trois mille cinq cents Français qui accourent. Alors s'engage un combat acharné, où les deux chefs, le général Wolf et M. de Moncalm, sont frappés mortellement. Les Français durent céder au nombre, et Québec dominé, Québec déjà presque détruit par l'artillerie, dut capituler le 18 septembre : le chevalier de Ransai remit la place aux Anglais.

Louisbourg et Québec conquis, il était naturel de penser que la colonie ne pouvait plus résister; mais telle n'a point été l'opinion de la poignée de Français qui s'y trouvaient après ces deux grandes pertes. Ils manquaient de tout; il ne leur restait pas un refuge à l'abri des tentatives de l'ennemi, et pourtant ils se disposèrent à lui résister encore. Nos braves compatriotes abandonnent aux troupes britanniques le monceau de ruines que soixante-quatre

jours de siége avaient formé sur les bords du fleuve Saint-Laurent; eux et leurs intrépides alliés les Canadiens élèvent à la hâte des retranchements à dix lieues de la ville détruite; puis, après avoir laissé une garnison suffisante dans ce fort improvisé, ils se retirent à Montréal pour aviser, durant l'arrière-saison, aux moyens de réparer leurs pertes. L'héroïsme de l'adversité ne vaut-il pas celui que l'on proclame dans le triomphe?

Les tristes nouvelles que je viens de copier ont été apportées de l'Amérique septentrionale par une goëlette de guerre qui a fait la traversée en moins de quatre-vingt-dix jours. On connaît ces légers navires qui glissent, presque entre deux eaux, à travers les escadres ennemies. A demi-portée de canon, bois et voilure sont cachés par les flots; et pourtant, sous le pont de ces frêles embarcations, se logent cinquante hommes d'équipage, dans des hamacs commodes. On y trouve une chambre pour les officiers; plus, l'élégante demeure du capitaine, où des marins joyeux et insouciants insultent à la tempête, en consommant d'excellentes provisions, en sablant les meilleurs vins de l'Europe.

Il est aisé de concevoir que les événements divers qui se sont passés dans l'année dont nous atteignons le terme ont ajouté aux embarras financiers de la France, et qu'il a fallu rêver à plus d'un expédient pour les diminuer. M. de Silhouette, maître des requêtes, avait beaucoup raisonné sur cette matière; on crut qu'il serait fécond en expédients; le contrôle général lui fut donné le 17 avril. Le début de ce ministre fut en effet brillant; il réforma quelques abus de notre système financier, particulièrement dans les fermes, et il eut l'heureuse idée d'y créer soixante-douze mille actions de mille livres chacune, auxquelles fut attribuée la moitié du bénéfice dont jouissaient MM. les fermiers généraux. Cette opération jeta dans les coffres royaux soixante-douze millions en vingt-quatre heures. C'était un coup de baguette, il fut applaudi comme ceux de l'Opéra; M. de Silhouette devint, à double titre, l'idole de la nation : il battait monnaie sans fouler le peuple, et pressurait des hommes qualifiés généralement de *sangsues publiques*. Voilà qui allait bien; malheureusement cette belle médaille offrit promptement un triste revers : l'enchanteur ne tarda pas de laisser voir un tâtonnement, une inconstance de principes et de mesures qui reproduisirent tous les embarras un moment conjurés. Le 20 octobre, l'embarrassé contrôleur général sonna le dernier coup du tocsin d'alarme, en suspendant le

payement des billets des fermes, des rescriptions, de certaines rentes, et le remboursement de capitaux qui devait être fait par le trésor royal. Enfin l'ancre de miséricorde des années 1709 et 1712 parut aux yeux des Français effrayés : les sujets du roi furent exhortés à porter leur argenterie à la monnaie. Cela produisit à peine douze millions, et cet appel *in extremis* mit au grand jour l'état de détresse où se trouvait le royaume, état qu'il eût été politique de dérober aux étrangers. Par bonheur, ces mêmes étrangers se lassaient d'une guerre qui ne leur coûtait pas moins qu'à nous : ils avaient déclaré qu'ils étaient prêts à envoyer des plénipotentiaires à un congrès dont ils demandaient la convocation. Georges II, seul, se montra contraire à ce projet, parce qu'il jugea que les opérations financières de M. de Silhouette ne tarderaient pas de mettre Louis XV à la merci de l'Europe, et l'opposition du prince anglais arrêta l'ouverture des négociations. Ce fut le signal de la disgrâce du contrôleur général, que le cri public désignait comme l'unique cause de la continuation des hostilités. Ce ministre vient d'être renvoyé ; il est remplacé par M. Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, qui sera pour nous une autre providence, s'il possède autant de ressources que de prénoms.

On n'a jamais manqué de rencontrer les jésuites dans les calamités publiques ; ils devaient contribuer à celle où la guerre venait de plonger la France ; et, comme c'est ordinairement sur des ruines que ces sectaires élèvent l'édifice de leur fortune, ils cherchent depuis quelque temps à ruiner le crédit du seul homme qui puisse travailler avec intelligence à notre salut. Choiseul fut attaqué avec acharnement dans un mémoire composé par un jésuite nommé Quillebœuf; on y prêtait au ministre des paroles peu respectueuses pour Louis XV, et la gestion du diplomate n'était pas épargnée. Quoique fins et subtils, les enfants d'Ignace ne peuvent pas tout savoir : ils ignoraient la liaison intime qui existe entre le duc et la marquise; ils commirent involontairement la maladresse de vouloir s'appuyer de la dernière pour renverser le premier. Quillebœuf était le professeur du fils de M. de Lavauguyon ; il fut aisé à ce moine de déterminer ce seigneur, qui possédait toute la confiance du Dauphin, à mettre son altesse royale dans le complot contre Choiseul. Le prince, jésuite par opinion, peut-être un peu par caractère, se chargea de remettre le mémoire au roi.

Dans le même temps, les conjurés dépêchèrent auprès de madame de Pompadour une de leurs dévotes : « Ces pères ver-

» tueux, dit-elle à la favorite, n'ont en vue que le salût de leurs » pénitents. Mais ils sont hommes : la haine, à leur insu, peut » agir dans leur cœur, et leur inspirer une rigueur plus grande que » les circonstances ne l'exigent absolument. Une disposition fa- » vorable peut, au contraire, engager le confesseur du roi à de » grands ménagements, et le plus court intervalle suffit pour » sauver une favorite, surtout quand il peut se trouver quelques » prétextes honnêtes pour autoriser son séjour à la cour. — Ce » discours, digne de la direction que vous avez reçue, répondit » la marquise, signifie, madame, que si j'étais favorable aux jé- » suites, *ces pères vertueux*, par l'influence du confesseur de sa » majesté, daigneraient me maintenir à la cour. Ils ont peur de » moi, ils veulent me faire peur d'eux. Mais vous pouvez leur » répondre que je ne les crains point; que je connais et que » surtout je veux beaucoup plus qu'eux les véritables intérêts de » la France, qui ne seront jamais de favoriser une secte am- » bitieuse... Vous pouvez, madame, porter cette réponse à ceux » qui vous envoient : libre à eux de la prendre pour un manifeste. »

Cependant le mémoire avait été remis au roi. Ce prince au caractère malléable, aux prévisions courtes et paresseuses, ne vit pas que l'on voulait éloigner de lui un homme utile, pour le dominer dans le malheur; il ne vit que les injures attribuées au duc de Choiseul; il ne s'avisa que des mouvements de son orgueil. Le ministre fut appelé dans le cabinet de Louis XV; l'explication fit ressortir toute la franchise de cet homme d'État, toute l'injuste précipitation de sa majesté. Ce prince avait commencé par être menaçant; il fut presque suppliant lorsque Choiseul parla de démission. Le monarque ne put, sans effroi, envisager l'embarras où il se trouverait, s'il était abandonné à lui-même dans la crise présente. Choiseul sortit honoré du baiser royal.

Le fameux mémoire avait été remis par le Dauphin; une entrevue du ministre avec ce prince devenait indispensable. Son altesse royale, plus désintéressée que son père dans les affaires publiques, fortement influencée d'ailleurs par les jésuites, ne se montra pas disposée à revenir sur l'opinion défavorable qu'elle avait de M. de Choiseul. L'entretien fut vif; le prince royal s'y laissa emporter à dire que, s'il régnait un jour, il saurait bien réprimer l'orgueil de ce sujet. « Il est vrai, monseigneur, dit le » ministre, que je puis être votre sujet, mais je ne serai jamais » votre serviteur. »

Les jésuites, ayant échoué à la cour, et conservant un vif ressentiment de l'échec qu'ils avaient éprouvé auprès de la favorite, eurent recours aux foudres du sacerdoce. Le fanatique Christophe de Beaumont, peu corrigé de son intolérance, malgré plusieurs exils successifs, lança, à la sollicitation de l'irascible compagnie, un nouveau mandement, où l'assassinat du roi était encore mentionné; il l'attribuait « à la corruption des mœurs et aux erreurs » de la *philosophie*[1]. *La justice divine*, disait-il dans cet écrit » apostolique, *a laissé produire un monstre qui déshonore le » siècle et désole la nation.* » Puis sa grandeur ajoutait formellement : « L'attentat a été commis *par trahison, de dessein pré- » médité*, DANS LE PALAIS. »

On voit que les jésuites avaient ramassé le gant de la favorite; ils l'accusaient purement et simplement d'être l'auteur de l'assassinat de Louis XV. Étrange aveuglement de la fureur religieuse, qui, furieuse plus que toute autre, ne voyait pas que personne au monde ne voudrait croire au prétendu crime de la maîtresse du roi, d'une femme qui, le jour de sa mort, rentrerait dans la foule, et subirait peut-être la proscription. Le pétard épiscopal de Christophe de Beaumont éclata en vain bruit; mais la marquise n'en laissa pas tomber les expressions si injurieuses pour elle; il lui fut aisé d'obtenir du roi l'exil de l'archevêque. Toutefois sa majesté voulut qu'une démarche préalable, tendant à obtenir un désaveu, fût faite auprès de sa grandeur : le maréchal de Richelieu s'en chargea. Ce messager, après avoir loué la piété du prélat, après avoir donné des éloges à sa bienfaisance effective, l'engagea, avec beaucoup de ménagement, à sacrifier au repos public un peu de la rigueur de ses principes. La pilule était bien dorée; pourtant l'archevêque ne put l'avaler sans convulsion. « Qu'on dresse un échafaud dans ma cour, s'écria-t-il, j'y mon- » terai à l'instant pour soutenir mes droits, remplir mes devoirs » et obéir aux lois de ma conscience! — Eh! monseigneur, ré- » pondit le duc impatienté, votre conscience est une lanterne » sourde qui n'éclaire que vous. »

L'incorrigible prélat prit, pour la troisième ou quatrième fois,

[1] Dès cette époque, la philosophie tourmentait beaucoup l'esprit des prêtres; les ouvrages de Diderot, de Fontenelle, de d'Alembert, surtout ceux de Voltaire et de J.-J. Rousseau, répandaient déjà sur les matières religieuses un jour funeste aux préjugés qu'elles proclament. Aussi le sacerdoce se déchaînait-il contre les philosophes, et les vouait-il à tous les feux de l'enfer.

le chemin de ses terres ; il ne fut bientôt plus question de la grande querelle entre les jésuites et madame de Pompadour; mais cette dame prit note de cet événement, et se promit bien de ne pas l'oublier.

Le public fut particulièrement distrait des hostilités que je viens de rapporter, par la mort de Marie-Louise-Élisabeth de France, fille du roi, qui avait été mariée en 1739 à l'infant don Philippe, duc de Parme, dont elle s'était séparée plus tard, à cause de l'état d'imbécillité de ce prince. La princesse réunissait tant de maladies putrides et malignes, que les hommes chargés de l'ensevelir, et des capucins qu'on fit venir pour la porter, résistèrent avec peine à l'infection. Les papiers de la défunte altesse ne parurent pas moins impurs au roi : il trouva les preuves d'une foule d'intrigues galantes, qui lui démontrèrent que sa fille avait profité de son exemple paternel. La liaison intime que Marie-Louise avait entretenue avec l'abbé de Bernis, avant son cardinalat, n'était pas nouvelle pour sa majesté; elle la connaissait dès le temps de la disgrâce ministérielle de ce diplomate; peut-être cette galanterie contribua-t-elle à son renvoi. Mais la barrette était arrivée de Rome, il fallut bien la remettre à Bernis: le cardinal dit à cette occasion que le roi la lui donnait *comme un os qu'on jette à un chien.* Si le nouveau prince de l'Église perdit alors la confiance de son maître, toutes les faveurs royales ne lui échappèrent pas: la duchesse de Parme, accompagnée d'une seule de ses femmes, allait souvent la nuit consoler le pauvre exilé, qui, sans doute à dessein, s'était construit un joli petit ermitage tout près de Versailles. Les entrevues nocturnes durèrent quelques mois; mais, clouée enfin sur sa couche par les fruits d'une guerre trop active, et qui, dit-on, avait été trop hasardeuse, la princesse dut cesser ses charmants pèlerinages. Bientôt elle n'eut plus que des regrets à donner aux délices de la vie, contre lesquelles son cœur ne put, assure-t-on, conserver le moindre ressentiment. Le dernier soupir de Marie-Louise fut accompagné d'un reflet d'amour, dont une crise de douleur cuisante n'altéra point la douceur : son âme s'envola dans les bras d'un Bernis fantastique, présent aux yeux de la mourante sous la forme d'un bel ange.

A la fin de l'année dernière, je n'ai pas voulu entrelacer des guirlandes de roses avec des cyprès, en parlant du théâtre devant la tombe ouverte de Marie-Louise de France. Reprenons, au

commencement de l'an de grâce 1760, le bulletin comique que j'ai négligé en 1759. La période annuelle qui se termine a été féconde en nouveautés dramatiques, ce qui ne veut pas dire qu'elle l'ait été en amusements. Je dois parler avant tout de *Briséis*, tragédie de M. Poinsinet de Sivry. Cette pièce, tirée de l'Iliade, a obtenu un grand succès, et je me suis aperçue qu'en sortant de la première représentation, une partie du public demandait *pourquoi*. Cela prouve qu'au théâtre beaucoup de gens applaudissent comme les moutons de Panurge sautaient. L'auteur, forcé de paraître sur la scène à la fin de l'ouvrage, s'y est montré avec une grande défiance.. sa modestie seule avait raison.

La Fausse Agnès, comédie de Destouches, imprimée dès l'année 1736, a paru en 1759 seulement sur la scène française. Cette pièce, où se trouve une nuance de caractère neuve encore au théâtre, méritait plus de succès que *Briséis*, et en a obtenu beaucoup moins. Le temps rectifiera les deux jugements : la tragédie passera vite, et la comédie restera, comme la plupart des ouvrages de son auteur [1].

Qui ne connaît le vieux conte de *Cendrillon*, chef-d'œuvre de la bibliothèque bleue, où les auteurs d'une pièce nouvelle de ce nom auraient bien fait de laisser leur sujet? Il fallait autre chose qu'un poëme de M. Anseaume et des accords de M. La Ruette, pour rajeunir un canevas sur lequel tous les enfants se sont endormis malgré la broderie naïve de Perrault. L'Opéra-Comique a fait là une triste acquisition, et peu des spectateurs de la Cendrillon chantante ont trouvé dans sa pantoufle chaussure à leur pied. A propos de cette merveilleuse pantoufle, je me rappelle une aventure qui n'est point un conte. Feu l'acteur Thevenard, basse-taille célèbre de l'Opéra, passant un jour devant la boutique d'un cordonnier, s'y arrêta émerveillé devant une pantoufle étalée sur la devanture, après avoir été recousue. Inspiré par le souvenir de Cendrillon, ou seulement échauffé par l'idée des charmes fantastiques de la beauté propriétaire de cette chaussure, le chanteur en tomba subitement amoureux sans la connaître, sans l'avoir vue. Il entre chez l'artisan, et lui demande l'adresse de la belle.

[1] On sait que, de nos jours, le rôle de la *Fausse Agnès* fut un de ceux qui acquirent le plus de réputation à mademoiselle Mars, actrice enchanteresse, qui ne sera peut-être jamais remplacée à la scène française.

« Ah! la belle de cette pantoufle? dit le cordonnier avec distraction, il y avait un point à reprendre.

— J'entends bien; mais la dame?

— Ah! la dame, c'est joli, c'est grand.

— Quoi! grande, avec un si petit pied?

— Le pied, mon bourgeois, ne fait rien à l'affaire.

— L'adresse, bonhomme? c'est l'adresse que je vous demande.

— Ah! l'adresse; six portes plus bas, n° 17. Prenez garde de vous tromper, mon bourgeois.

— Soyez tranquille.

— C'est que, dans ce quartier, les entrées sont obscures; on peut s'y méprendre.

— M'y voici, je crois! cria Thevenard au cordonnier, qui le guidait du seuil de sa boutique.

— Vous y êtes, mon bourgeois; bonne chance. »

Notre chanteur, qui trouva dans la demoiselle à la pantoufle une jolie brune de vingt-deux à vingt-trois ans, brusqua sa déclaration comme dans une comédie de Regnard; il avait un habit galonné, des diamants aux doigts, de gros appointements à l'Opéra. La conclusion rencontra peu d'obstacles dans une famille peu accommodée de la fortune; le contrat fut signé au bout de huit jours, et Thevenard n'a pas dit depuis si le point repris à la pantoufle était le seul qu'il y eût à reprendre chez sa belle.

La guerre continue en Allemagne, et languit d'autant plus que les puissances de l'Europe éprouvent plus de difficultés à la soutenir. Frédéric II se tenait sur la défensive en Silésie, au commencement du printemps; et, comme l'année dernière, l'Autrichien Daun attendait, pour agir, que les Russes eussent repassé la Vistule. Enfin le général Laudohn, à la tête d'un gros détachement, pénètre, au mois de mai, en Silésie. Un général prussien défend cette province avec dix-huit bataillons et dix-sept escadrons retranchés sous Landshut. Il est attaqué dans son camp le 23 juin; ses troupes font des prodiges de valeur pour se faire jour à travers l'armée autrichienne; elles sont taillées en pièces, et leur général est fait prisonnier. Si les Russes, toujours lents dans leurs manœuvres, eussent mieux combiné leur marche avec celle de Laudohn, la Silésie était perdue pour Frédéric II.

Pendant ces événements, l'armée des cercles arrivait aux en-

virons de Dresde. Informé de la position qu'elle y a prise, le roi de Prusse, après avoir détaché le prince Henri, son frère, contre les Russes, se livre à une suite de manœuvres habiles qui attirent toute l'armée en Silésie. Il marche alors droit au cœur de la Saxe, sans s'inquiéter ni des Russes ni des troupes germaniques, qu'il contraint de s'éloigner de Dresde. Frédéric attaque cette capitale avec fureur; mais elle se défend avec héroïsme, et Daun, qui reconnaît le piége où il a donné, revient sur ses pas. Le héros reprend sa position près de Meissen.

Nos troupes n'ont encore été pour rien, cette année, dans les opérations importantes des armées; aussi la cour s'occupe-t-elle de tout autre chose que de la guerre. Les rapports secrets de la police amusent toujours beaucoup sa majesté; ceux de l'intendant des postes ne sont pas moins piquants, depuis que force correspondances amoureuses se sont établies entre l'armée et la capitale. Mais ce qui rend surtout cette dernière branche de scandale féconde, c'est l'établissement d'une *petite poste de Paris*, fondée au mois de juin, sur le projet de M. de Chamousset.

Le bulletin hebdomadaire des dérégiements ecclésiastiques, que M. de Souvré a surnommé *l'autre feuille des bénéfices*, renfermait la semaine dernière des traits vraiment originaux. Un des inspecteurs y disait, à propos des fredaines de M. de Jarente, évêque d'Orléans : « Comme MM. les prélats courent les aventures » en carrosse, et qu'ils vont très-vite, il faudrait avoir un train » pour les suivre. »

M. de Jarente entretient à peu près publiquement mademoiselle Guimard, jolie danseuse de l'Opéra ; et c'est précisément à ce prélat libertin que madame de Pompadour a fait donner la feuille des bénéfices. « On pourrait, disait-elle dernièrement à cet égard, » trouver un meilleur juge des vertus apostoliques; mais je l'ai » préféré à beaucoup d'autres, parce qu'il se tient neutre entre » le camp des jésuites et le camp des jansénistes.—Mais, madame, » répondit en riant le lieutenant de police présent à ce discours, » sa grandeur a des liaisons dans les petites rues voisines de la » rue Saint-Honoré, et c'est aussi pousser un peu loin la neutra» lité dans les discussions religieuses. — Serait-il vrai, reprit la » marquise, que cet évêque eût été surpris avec une fille?— Une » fille! s'écria l'interlocuteur; il en avait bien réuni sept. »

Voici un moine qui ne se trouve pas encore assez dégradé par la débauche, il sollicite des fonctions d'espion. Le père Simon

Daniel, augustin, a été trouvé en partie carrée avec l'acteur Préville et les filles Louise et Sophie.

« Je puis vous être utile, dit-il à l'exempt qui l'arrêtait : vous » me voyez prêt à vous instruire des déréglements de ma maison, » et, croyez-moi, la liste sera longue. »

Le moine, invité à écrire sa proposition, la rédigea en ces termes :

« Je fais ma soumission à M. le lieutenant de police de me » rendre utile, en tout ce qui dépendra de moi, pour lui donner » tous les renseignements sur le couvent des augustins, où je » suis professeur de théologie. »

« Voilà des moines bien édifiés! s'écria Préville avec indignation. Mon père, je ne joue plus avec vous; le rôle que vous » venez d'adopter ne me convient pas. »

Pour varier un peu ses plaisirs, Louis XV se fait remettre, depuis quelque temps, un relevé des lazzis, des saillies burlesques et souvent ordurières d'un cabaretier des Porcherons [1], nommé *Ramponneau*. La grosse gaîté de cet homme a fait la fortune de sa guinguette; non-seulement le peuple y afflue, mais de gros bourgeois, des seigneurs en chenille, quelquefois même des princes du sang, se plaisent à s'attabler dans ce centre d'hilarité populaire. Nos petites-maîtresses de la cour elles-mêmes, déguisées et aguerries contre des propos d'une robuste naïveté, se font conduire aux Porcherons pour jouir des bons mots du joyeux Ramponneau. On chante Ramponneau dans tous les carrefours; les habits, les meubles, les usages et jusqu'aux sauces des ragoûts sont à la Ramponneau : c'est la folie en vogue, et le ridicule ne réside que là où l'on n'a rien à la Ramponneau.

Cependant le retentissement du canon de l'armée d'Allemagne fait diversion au bruit de la marotte; nos armées sont entrées glorieusement en ligne. Je reprends mon bulletin militaire. Le duc de Broglie, devenu maréchal de France pour remplacer M. de Contades, a combiné, dès le commencement de la campagne, ses opérations avec celles du prince de Soubise. L'un devait s'avancer vers le Hanovre, tandis que l'autre observerait le bas Rhin, prêt à protéger son collègue, si la nécessité l'exigeait. Ce plan nécessitait la division des forces du prince Ferdinand : il conserva le

[1] La rue des Martyrs.

commandement de l'armée principale, et remit celui d'un corps détaché au prince héréditaire de Brunswick. Le maréchal de Broglie, sorti de ses cantonnements en avril, gagna bientôt du terrain sur le prince Ferdinand; il occupait déjà plus de la moitié de la Hesse, lorsque le prince héréditaire songea à l'attendre sur le champ de bataille de *Corbat:* c'est là que fut livrée, le 10 juillet, une bataille que ce général allemand perdit. Cette victoire ne rendit pas cependant M. de Broglie maître de la Hesse entière; Ferdinand, par des marches à la Frédéric, conserva assez de ce pays pour empêcher les Français d'arriver à l'électorat de Hanovre.

Mais les dispositions habiles du prince de Brunswick ne purent réparer le désavantage qu'avait donné à ses armes la défaite de Corbat. Présumant que, dans cet état de choses, le landgraviat hessois ne pourrait manquer de tomber plus tard dans les mains des Français, son altesse ne vit pas de meilleur moyen, pour prévenir cette conquête, que de faire sur le Rhin une diversion qui certainement y rappellerait l'armée du maréchal. Cette expédition fut confiée au prince héréditaire, à la tête de vingt-cinq mille hommes. M. de Broglie en détacha beaucoup moins sous les ordres du marquis de Castries, pour faire face au jeune duc de Brunswick. Le mouvement rapide du général français arrêta promptement la marche de quelques détachements ennemis, qui, ayant déjà passé le Rhin, s'étaient emparés des villes de Clèves, de Rhimberg, et formaient le siége de Wesel. Castries fait attaquer sur-le-champ Rhimberg par le maréchal de camp de Chabot, qui l'enlève à l'escalade, tandis que le reste de l'armée prend position à *Closter-Camp.* Pendant la nuit, le prince héréditaire franchit le fleuve avec toute son armée, fait des dispositions de bataille à la pâle lueur des étoiles, et attaque l'armée française le 14 octobre, à quatre heures du matin. Le combat ne dura que jusqu'à huit : les Hanovriens, défaits, réduits à fuir, levèrent le siége de Wesel, et ce corps battu se replia sur l'armée du prince Ferdinand. La veille de ce jour, ou plutôt durant la nuit qui le précéda, un jeune capitaine au régiment d'Auvergne, le *chevalier d'Assas,* se rendit immortel par un trait que l'histoire inscrira à côté du dévoûment sublime de Léonidas au défilé des Thermopyles : dans l'une comme dans l'autre action, il y a des milliers de siècles d'immortalité[1]. Cet officier, qui avait été envoyé pour

[1] A cette époque, le courage éclatant était si mal, si rarement récompensé quand il n'était pas accompagné d'un grand nom, ou pour mieux dire d'un nom en grand

fouiller un bois à la faveur des ténèbres, marchait à petit bruit, quinze ou vingt pas en avant de sa troupe. Tout à coup il est saisi par des grenadiers ennemis embusqués dans un bosquet. « Vous êtes mort, lui disent-ils en lui plaçant vingt pointes sur la » poitrine, si vous faites un pas, si vous jetez un cri. » D'Assas se recueille un instant pour renforcer sa voix, et s'écrie « : *A moi,* » *Auvergne, voilà les ennemis!* » Soudain il tombe percé de coups..... Le commentaire d'un tel acte de sublimité serait injurieux pour l'âme émue de ceux qui le liraient.

Après la victoire de Closter-Camp, le maréchal de Broglie occupa paisiblement la Hesse, où son armée prit ses quartiers d'hiver, tandis que le prince de Soubise prenait les siens en Westphalie.

La joie que ces nouvelles inspirèrent à la cour fut diminuée par l'état de langueur dans lequel le Dauphin est tombé depuis quelques mois; l'embonpoint de ce prince, son teint frais, ses couleurs vives ont fait place à une pâleur, à un amaigrissement d'une effrayante progression. Son altesse, au moment où j'écris, a le visage jaune, les yeux caves, cernés de noir; enfin, le marasme se prononce...; les médecins ont condamné l'héritier de la couronne.

Dans cette situation désespérée de son altesse royale, ce n'est pas seulement la sollicitude de ses proches qui s'alarme, c'est aussi la politique du cabinet. La dauphine, en cas de mort du roi, après celle de son mari, serait appelée à la régence pendant la minorité du duc de Bourgogne; or l'influence de cette princesse saxonne, en donnant de l'importance à la maison électorale de Saxe, dont l'alliance flotte sans cesse entre Vienne et Berlin, pourrait faire péricliter la grande alliance autrichienne, objet de tous les vœux, de tous les efforts diplomatiques de M. le duc de Choiseul. Cette inquiétude du ministre est d'autant plus grave, que madame la dauphine a de l'instruction, du caractère, et un grand

crédit, que l'action héroïque du chevalier d'Assas n'a été recueillie officiellement que longtemps après, et sous le ministère de M. de Montbarrey. On ne ferait pas mieux aujourd'hui : malgré la *prodigieuse activité* d'un ministre né du gouvernement populaire, les faveurs sont pour le savoir-faire et l'intrigue. Qu'une guerre s'ouvre, et nous verrons bientôt que, grâce à des journaux complaisants, à des commis stipendiés pour mentir à l'histoire, les réputations et la gloire seront aussi le partage d'hommes qui n'auront eu d'autre mérite que celui de spolier les bons serviteurs.

désir de se distinguer; toutes qualités propres à constituer une ambition difficile à subjuguer... Qui vivra verra.

En Saxe et en Silésie, la campagne se termine par des leçons d'art de la guerre que le grand Frédéric donne aux généraux russes et autrichiens. Tantôt battant, tantôt battu, ce héros se montre, dans tous les cas, supérieur à la fortune. Les troupes du czar ont, comme les années précédentes, passé la Vistule pour prendre leurs quartiers d'hiver. Les Autrichiens se concentrent aux environs de Dresde; l'armée des cercles s'établit en Franconie, et le roi de Prusse, plus menaçant que les alliés, prend des campements d'hiver, où ses ennemis le verront comme un aigle superbe prêt à fondre sur de timides oiseaux.

Chacun travaille à sa gloire comme il peut : tandis que Frédéric II ajoute sans cesse à ses titres d'immortalité, M. le comte de Lauraguais acquiert, sinon des droits à la renommée, du moins des droits à la reconnaissance publique, en faisant enfin disparaître de nos théâtres les bancs qui obstruaient la scène, et sur lesquels l'étourderie, la fatuité, quelquefois l'ivresse des spectateurs, donnaient un surcroît de comédie au reste de la salle, en détruisant tout ce que le véritable spectacle pouvait offrir d'illusion. Il a fallu de grands combats pour vaincre la ridicule manie de cette exhibition d'une partie du public à l'autre partie; mais enfin le théâtre tout entier reste aux comédiens. Cette innovation, rendue indispensable par les progrès de l'art dramatique, porte déjà ses fruits : les grands acteurs de la tragédie, qui voient la possibilité de faire croire désormais à la vérité des jeux scéniques, jettent irrévocablement au grenier les malencontreux paniers; des peintres dessinent pour le théâtre certains costumes de l'antiquité; l'oripeau, les panaches, les couleurs rose ou bleu de ciel ne sont plus regardées comme les éléments obligés de la pompe du spectacle; c'est à l'imitation qu'on va demander des effets. La vivacité, la chaleur, et surtout la fidélité de l'art, ont aussi gagné beaucoup à la conquête de l'espace : les grands mouvements de la passion peuvent se développer à l'aise sur nos scènes désobstruées. Enfin la magnificence des représentations grecques, romaines ou orientales ne disparaîtra plus, confondue avec les coiffures à l'oiseau royal, les perruques à la conseillère et les fracs à la Ramponneau. Les officiers, les gardes, les soldats qui environnent ou suivent les héros, pourront sortir de la coulisse sans risquer d'entraîner dans leurs groupes des laquais en culotte rouge et en

livrée ventre de biche. Et voyez ce que peuvent les plus petites causes : la littérature elle-même, affranchie des contre-temps qui la forçaient de resserrer ses effets entre des rangées de genoux à jarretières galonnées, va donner plus d'essor à ses conceptions, plus d'appareil à ses coups de théâtre. Il n'est pas impossible maintenant qu'à force de naturel et d'illusion ; l'auteur et l'acteur ne fassent oublier au spectateur qu'il n'a sous les yeux qu'une action fictive.

M. de Voltaire obtient ce qu'il n'a cessé de réclamer dans toutes ses préfaces, un théâtre libre et étendu. Aussi s'est-il hâté de profiter d'une si tardive amélioration pour faire jouer sa belle tragédie de *Tancrède*, ouvrage éclatant d'appareil comme de verve, qui ne pouvait être représenté que sur un vaste théâtre, et isolé de toute distraction. L'auteur de *Zaïre* et de *Mérope* a saisi, dans cette brillante composition, le véritable caractère du drame chevaleresque ; la rapidité des vers de dix syllabes, dont il a d'avance jugé l'effet avec son tact délicat, contribue encore à l'heureuse conception de l'œuvre, et communique à l'action une vivacité qui répond bien à l'idée qu'on se fait d'un épisode héroïque. Le talent de Voltaire s'est trouvé à l'aise en composant *Tancrède ;* ce poëte n'avait point à faire de frais d'imagination : la donnée appartient au roman intitulé *la Comtesse de Savoie*, publié, je crois, en 1722, par madame de Fontaine. Dans l'ouvrage imprimé, ainsi que dans la pièce représentée, une princesse accusée d'un crime est sauvée en champ clos par son amant, qui la croit coupable. Les noms seuls sont changés : la comtesse de Savoie est devenue Aménaïde sous la plume du tragique ; de Mendoce il a fait Tancrède. Le succès a été magnifique comme l'ouvrage : un buste du grand écrivain, qui se trouve dans le foyer, était couvert de lauriers à la fin de la représentation ; heureusement il en restait encore pour Lekain, qui est admirable dans le rôle du chevalier libérateur.

La réussite des *Philosophes*, comédie de M. Palissot, n'a pas été aussi franche, quoique l'ouvrage ait peut-être fait plus de bruit avant la représentation. Cette pièce est un véritable *factum* de coterie, représenté par ordre, et soutenu de toute la secte antiphilosophique que renferme la capitale. Les jésuites mêmes, dont M. Palissot paraît se faire le champion, en haine des philosophes, assistaient, dit-on, par députation, à la première représentation de ce long et fade plaidoyer contre ceux de leurs adversaires qu'ils

redoutent le plus. Jamais, depuis la fondation du Théâtre-Français, on n'y avait vu un concours de spectateurs aussi prodigieux : c'était une presse, une foule, une fureur sans exemple. Aucun des chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Molière, de Crébillon, de Voltaire, n'excita autant de bruit, ne mit en mouvement autant de curieux, n'arma autant de cabales.... C'était dans Paris une fermentation générale, une sorte d'émeute; les mousquetaires avaient reçu l'ordre de se tenir prêts à monter à cheval; les gardes françaises étaient consignées dans leurs quartiers; tout cela pour une comédie de parti qui fit bâiller tous les spectateurs, même les plus dévoués à l'auteur, et qu'on ne siffla point dans l'unique crainte des poings stipendiés.... Ce fut un succès honteux.

Aussi Palissot, qui sentit bien que les comédiens ne reviendraient à sa comédie que sous l'autorité de l'impérieux *par ordre*, se prit-il à la colporter dans tous les salons : il consomma cinq cents verres d'eau sucrée pendant des lectures qu'on écouta sans les entendre, et surtout sans les comprendre, ainsi qu'on va le voir.

Au passage de l'ouvrage où la philosophe Cidalise avoue à sa fille qu'elle ne l'aime pas parce qu'elle lui a donné le jour, mais seulement en sa qualité d'*être*, certain auditeur bénévole de salon partit un soir d'un grand éclat de rire à ce mot d'*être*.

« Ah! que cela est bon, que cela est plaisant! s'écria-t-il en se trémoussant sur son fauteuil.

— Voilà qui est bien, dit le lecteur-auteur; vous avez senti le trait lâché contre les mères dénaturées; maintenant, laissez-moi continuer.

— Vraiment, c'est qu'on ne peut trop s'égayer sur un si bon mot.

— A la bonne heure, reprit Palissot impatienté; mais vous avez assez ri.

— Non, de grâce, laissez-moi m'en donner encore... c'est trop comique...

— Mais je ne vois pas, monsieur, où est le comique.

— Où il est? dans ce mot *hêtre*, parbleu! et je rirai longtemps d'une mère qui prend sa fille pour un arbre. »

Je laisse deviner de quel côté passèrent les rieurs.

La comédie de *l'Écossaise*, que M. de Voltaire fit jouer deux mois après celle des *Philosophes*, en est une spirituelle contre-

partie. Les amateurs de malices ingénieuses et de jolis vers y ont du moins trouvé leur compte. Mais nous avons bien assez, en vérité, de controverse brochée ou reliée en gros volumes, ou simplement piquée en brochures et en journaux périodiques ; si les muses dramatiques viennent à s'en mêler, il n'y aura plus moyen d'y tenir. Après les discussions sur la philosophie, rien ne pourrait nous garantir, au théâtre, des querelles religieuses ; et certes il faudrait s'en éloigner comme de la peste, si la bulle *Unigenitus*, *les constitutionnaires*, *les jansénistes*, *les défendants*, *les appelants*, allaient s'agiter sous le manteau d'Arlequin ! Dieu nous préserve d'un tel fléau !

Deux de ces *avisos* légers que j'ai décrits ailleurs viennent de nous apporter simultanément de tristes nouvelles du Canada et de nos possessions de l'Inde. Consignons d'abord celles de l'Amérique.

Depuis la perte de Québec, les débris de nos troupes coloniales, malgré l'appui toujours dévoué que leur prêtaient les sauvages, ne faisaient que végéter. Dépourvue de gros canons, privée de magasins couverts, forcée d'improviser à chaque instant des positions, cette petite armée ne pouvait que retarder une catastrophe absolue. Elle voulut tenter un effort pour ressaisir la fortune. Dès les premiers jours du printemps, nos troupes, au nombre d'environ dix mille hommes, s'embarquèrent sur un petit canal resté fluide au milieu des glaces du fleuve Saint-Laurent ; elles firent voguer, avec des peines inouïes, leurs bateaux sur ce chenal étroit, qu'il fallait élargir de temps en temps pour donner passage à la frêle escadre. Déjà les audacieux aventuriers avaient franchi de la sorte un espace de vingt lieues ; ils n'étaient plus qu'à une portée de canon d'un poste avancé de quinze cents hommes, qu'ils eussent enlevé facilement à la faveur des ténèbres. Les Anglais croyaient leurs ennemis paisiblement retirés dans leurs quartiers d'hiver, et ils allaient être surpris par eux ; mais la destinée était pour les troupes de Georges II. Un canonnier français, en sortant de sa chaloupe, tombe dans le fleuve, est emporté par le fil de l'eau, et ne parvient à se sauver qu'à l'aide d'un glaçon qui l'entraîne bientôt dans le port de Québec. Le soldat, qui veut vivre avant tout, crie au secours ! Une sentinelle anglaise appelle ; on sauve cet homme, que son uniforme fait reconnaître pour Français. On le porte mourant chez le gouverneur, où, avant que d'expirer, il révèle l'approche de ses malheureux compatriotes.

Accablées par des forces supérieures, nos troupes luttent vainement contre elles avec héroïsme, avec cet acharnement qui naît du désespoir. Affaiblies par des pertes considérables, manquant de munitions, mourant de faim, leur salut devient impossible. Enfin, enfermées par leurs ennemis dans une gorge étroite où tout moyen de retraite est interdit, elles jettent leurs armes en pleurant de rage, et capitulent le 8 septembre. Ainsi nous échappe une colonie qui pouvait devenir la plus riche de nos possessions d'outre-mer, si, dans le principe, nous y eussions envoyé des forces suffisantes pour la défendre et la protéger.

Une semblable extrémité nous menace dans l'Inde, par suite de la même lenteur à nous y fortifier. Depuis l'année 1758, le comte de Lally commande nos troupes de terre dans ce pays, et la direction des forces navales de la France y est confiée au comte d'Aché. Ce dernier officier a soutenu dans les mers de l'Inde, contre l'amiral anglais Pocok, trois combats indécis, dit-on; et pourtant le troisième, livré au mois de septembre de l'année dernière, l'a déterminé à quitter dès lors la rade de Pondichéri, malgré les pressantes sollicitations du conseil de la compagnie, du gouverneur et des habitants. Cet amiral s'est retiré aux îles de France et de Bourbon, sous prétexte que Pondichéri manquait des objets nécessaires à la réparation de son escadre. Vainement le gouvernement de l'Inde, après avoir offert à d'Aché tout ce dont il pouvait avoir besoin pour ses radoubages, mâtures, provisions, etc., lui a-t-il déclaré qu'il le rendait responsable des malheurs que la colonie viendrait à subir; cet amiral n'a point reparu au poste qui lui était confié. L'éloignement de M. d'Aché pour M. de Lally fut, à ce qu'il paraît, la principale cause de cette sorte de défection, et c'est ici le cas de dire que ce gouverneur inspire l'aversion la plus prononcée à tout ce qui l'entoure. Examinons avec impartialité l'origine de cette haine si ardente, si générale, et voyons si les agents de la compagnie et les commandants des troupes n'ont rien fait pour exciter la colère du comte de Lally. Ce général avait apporté d'Europe des ordres sévères pour la répression des prodigalités, des abus, des brigandages qui désolaient la colonie, et qu'il trouva encore plus déplorables, plus révoltants qu'on ne les lui avait peints. Voici, du reste, une lettre qu'il écrivit, quelque temps après son arrivée, à M. Duval Leyrit, gouverneur de Pondichéri pour la compagnie : « Je n'ai pas trouvé » en arrivant une ressource de cent sous dans votre bourse ni

» dans celle de tout votre conseil; vous m'avez refusé, les uns et » les autres, d'y employer votre crédit. Si vous me laissez manquer de tout, et exposé à faire face à un mécontentement gé» néral, non-seulement j'instruirai le roi et la compagnie de cet » état de choses, mais je prendrai des mesures efficaces pour ne » pas dépendre de l'esprit de parti et des motifs personnels dont » je vois que chaque membre paraît occupé, au risque total de la » compagnie. » Ces reproches directs prouvent clairement que le désordre dont Lally se plaignait était réel, et l'on doit croire que ses vives réclamations ne le firent pas cesser.

Lorsque, après la prise du fort de Saint-David et plusieurs autres avantages, le comte voulut assiéger Madras, il était dépourvu de tout. « Si, comme je le crois, nous manquons Madras, écrivait-il » au même David Leyrit, la principale raison à laquelle il faudra » l'attribuer est le pillage de quinze millions au moins, tant de » dévasté que de répandu dans le soldat, et, j'ai honte de le dire, » dans l'officier, qui n'a pas craint de se servir de mon nom en » s'emparant des cipayes, chelingues et autres naturels, pour » faire passer à Pondichéri du butin que vous auriez dû arrêter, » vu son énorme quantité. »

Voici maintenant des témoignages d'une autre source, tirés du journal d'un officier général employé dans l'Inde, et qui datent de l'époque à laquelle les Français s'étaient emparés de la ville noire de Madras. « Le pillage immense que les troupes avaient fait dans » la ville noire avait mis parmi elles l'abondance : de grands ma» gasins de liqueurs fortes y entretenaient l'ivrognerie et tous les » maux dont elle est le germe. C'est une situation qu'il faut avoir » vue; les travaux, les gardes de la tranchée étaient faits par » des hommes ivres. Le régiment de Lorraine fut seul exempt de » cette contagion. De là les scènes les plus honteuses, les plus » destructives de la subordination et de la discipline. On a vu des » officiers se colleter avec des soldats, et mille autres actions in» fâmes, dont le détail, renfermé dans les bornes de la vérité la » plus exacte, paraîtrait une exagération monstrueuse. »

On voit que les motifs de mécontentement ne manquaient point au comte de Lally; mais c'est un mauvais conseiller que la colère. Une sévérité froide, une discipline inflexible, des mesures vigoureuses dans les faits, non dans les mots, et beaucoup de justice envers ceux qui auraient bien agi, tels étaient les moyens indiqués par la sagesse. Mais le comte se répandit en déclamations

injurieuses pour tout le monde, se montra d'une humeur irascible, acerbe, féconde en traits d'insolence, de grossièreté ou d'ironie. Les agents, les officiers du premier rang, comme le dernier soldat, furent exposés aux débordements de son irritabilité furibonde. Il traita tous ceux qui l'approchaient en ennemis : tous devinrent en effet les siens; il s'en aperçut bien, mais il ne changea pas pour cela de conduite. Au milieu des difficultés sans nombre dont le gouverneur était environné, et qu'il savait si mal combattre, en s'aliénant tous ceux qui pouvaient l'aider à les vaincre, Lally dut lever le siége de Madras, après avoir perdu une partie de son armée sous les murs de cette place, défendue surabondamment par une escadre que d'Aché laissa paisiblement concourir à cette défense.

Rentré dans Pondichéri, le gouverneur ne tarda pas d'y être assiégé à son tour. Ce général eut un moment l'étrange idée d'en expulser soixante mille noirs, qui, dans un mouvement de résistance, eussent pu exterminer tout ce qui se trouvait de blancs dans cette ville. Lally renonça cependant à cette folie; mais, décidé à soutenir le siége jusqu'à la dernière extrémité, et craignant de manquer de provisions, il fit faire le recensement le plus rigoureux : les membres du conseil et le gouverneur de la compagnie lui-même ne furent point exempts de cette recherche; ils durent, comme le reste des habitants, faire transporter dans les magasins de l'armée tout ce qui dépassait le strict calcul fait des approvisionnements de chacun. Comme plusieurs de ces transports tardaient un peu, le comte dit publiquement : « Je ne veux pas at- » tendre plus longtemps ces convois; j'y attellerais plutôt le gou- » verneur et tous ses conseillers. »

Ces excessives rigueurs achevèrent d'exalter toute la population contre le général : on lui rendit outrage pour outrage; chaque nuit sa porte et les abords de sa maison étaient couverts de placards injurieux, menaçants même, à tel point que sa raison parut en être troublée. On le vit alors, dit-on, étendu entièrement nu sur son lit, et chantant la messe, les vêpres ou des psaumes. A cette occasion, un Indien, fils de l'infortuné Chandasaeb, et qui se trouvait réfugié dans Pondichéri, demanda sérieusement si l'usage du roi de France était de confier des gouvernements aux fous de ses États.

Tels sont les détails qui nous ont été apportés par une goëlette venue rapidement de l'Inde. Il nous reste peu d'espoir de con-

server nos établissements dans cette partie du monde; peut-être le premier vaisseau nous en apprendra-t-il la conquête.

La mort du maréchal duc de Coigny, arrivée cette année, a causé des regrets; mais c'est la surprise qu'a généralement inspirée celle du poëte Guimond de Latouche, auteur d'*Iphigénie en Tauride.* Cet écrivain, que l'on avait souvent entretenu des étranges et sanglants sacrifices des convulsionnaires, s'introduisit un jour dans une maison écartée qui en était le théâtre. Il venait pour se moquer de ces fanatiques; mais son esprit fut d'abord frappé de l'appareil religieux qui présidait à leurs pratiques superstitieuses. Le courage, le respect, le sourire terrible avec lesquels ces martyrs volontaires accueillaient la douleur, plongèrent Guimond dans une profonde rêverie. Au moment où tous ses sens étaient troublés par ce spectacle de l'exaltation humaine, ses yeux s'arrêtèrent sur une jeune fille qui se faisait piquer des aiguilles dans le sein. Cette patiente remarqua l'attention du poëte.

« Vous vous êtes bien empressé, lui dit-elle, de découvrir ce » que l'on fait ici; eh bien! puisque vous êtes si curieux, apprenez » que vous mourrez dans trois jours. »

Guimond avait une certaine force d'esprit; la philosophie nouvelle le comptait même parmi ses zélés sectateurs; néanmoins les paroles de la convulsionnaire firent sur lui une impression profonde. Il voulut se dissimuler à lui-même ce qui se passait dans son âme; ce fut en vain. Il ne sortit pas, depuis le fatal avis, d'une mélancolie profonde et taciturne. Enfin la révolution morale qui s'était opérée chez lui était tellement forte, qu'il tomba malade, et mourut en effet le troisième jour après la prédiction funeste de la jeune fille.

CHAPITRE XXIX.

1761.

Mort du maréchal de Belle-Isle, du comte de Charolais, du duc de Bourgogne. — La comtesse d'Esparbès; ses aventures et ses mains éplucheuses de cerises. — Encore le duc de Choiseul. — La conversation du cabinet. — Singulière vengeance de ce ministre. — Une nouvelle *soubisade.* — Portraits du maréchal de Broglie, du marquis de Castries et du prince de Soubise. — Le précepteur du *Parc aux Cerfs.* — La dévotion et le libertinage. — Renouvellement du pacte de famille. — Idées favorables de Choiseul sur la marine. — Louis XV appelle cela des châ-

teaux en Espagne. — Choiseul relève cependant cette marine. — Perte de Pondichéri. — Lally à la Bastille; portrait de ce général. — Les échecs humains. — Le *Père de famille*, par Diderot.

J'ai terminé mes récits de l'année dernière par une chronique funéraire que je suis forcée, vu l'ordre des événements, de continuer au commencement de 1761. Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, est mort dans le courant du mois de janvier. Après la disparition de Maurice de Saxe et de Lowendal, ce général, seul peut-être, conservait le feu sacré de la tradition des Turenne, des Condé, des Luxembourg, des Villars. Le génie de la guerre qui brûlait en lui ne fut pas infécond : on se rappelle surtout que Belle-Isle chassa les ennemis du midi de la France, comme le vainqueur de Denain les avait expulsés du nord. Également versé dans les replis tortueux de la politique et dans les principes de l'administration, ce seigneur aima toutes les gloires; il protégea les hommes de lettres comme les guerriers; ce fut sans doute à cause de cette protection accordée au bel esprit qu'il fut admis à l'Académie française, après avoir fondé celle de Metz. Belle-Isle vit avec quelque chagrin le traité de 1756, qui lie la politique extérieure de Vienne à celle de Versailles. Il hâta, dit-on, les hostilités qui commencèrent durant cette même année; peut-être ne voulait-il pas laisser l'Autriche sans ennemis. De fins observateurs ont été jusqu'à penser que ce fut ce maréchal qui, d'une main invisible, enchaîna la valeur de nos armées en Allemagne, par les vicissitudes du commandement et l'incertitude des plans de campagne. Cet homme supérieur, parvenu au faîte des honneurs, et devenu le rival envié de tous les ambitieux, fut, du côté de la fortune, le mortel le plus à plaindre. Après avoir été époux, père et frère, il restait seul de sa famille, qui s'ensevelit tout entière dans sa tombe.

C'est pitié que de voir l'ingratitude hideuse des rois envers leurs serviteurs les plus illustres : Belle-Isle, mort à l'hôtel de la guerre, fut transporté au sien sur une mauvaise civière, et enveloppé d'une couverture empruntée à la mansarde de ses domestiques. « Voilà » donc *Fouquet* mort, dit Louis XV avec une indifférence révol- » tante en voyant passer ce triste convoi. Il n'était plus Fouquet, » répondit le duc d'Ayen : votre majesté lui avait permis de quitter » ce nom, dont cependant le plus beau de son nez était fait. » Le

roi leva les épaules... Ce mouvement eût mieux convenu en ce moment à son interlocuteur.

Peu de semaines après, et comme si le destin eût voulu venger sur la famille royale la froideur dénaturée de son chef, le comte de Charolais, de la maison de Condé, mourut dans la force de l'âge, et fut suivi de près au tombeau par le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, âgé de douze ans; on ne connut qu'alors l'accident qui paraît avoir causé la mort de ce jeune prince. Quand le marquis de La Haie fut tué à Minden, M. de Bourgogne, déjà mourant lui-même d'un mal inconnu, montra beaucoup de chagrin. « C'est » pourtant lui qui est cause de mon mal, ajouta-t-il sur-le-champ; » mais je lui avais promis de n'en pas parler. » Son altesse rapporta alors qu'étant seul un jour avec M. de La Haie, ce gentilhomme avait voulu le placer sur un grand cheval de carton, et l'avait laissé tomber très-lourdement. La Haie, ne présumant aucun danger d'une chute sans blessure, sans fracture, sans même aucune contusion apparente, et dans laquelle la tête n'avait point porté, supplia le prince de taire cet accident; son altesse le promit, et a tenu sa parole. Ce silence est la cause de sa mort. On dit que M. de Bourgogne montrait beaucoup de sensibilité, et annonçait déjà un grand caractère; mais qu'on me cite dans l'histoire le moindre embryon de prince dont les courtisans n'aient pas fait un sage et un phénomène d'intelligence.

Les idées de mort, l'aspect *pittoresque* des cimetières, et la vapeur des fosses fraîchement ouvertes, n'occupent notre maître qu'à titre de récréations passagères; il ne lui arriva jamais de maigrir du chagrin d'avoir perdu amis ou parents. Louis XV n'a donné de larmes ni à sa fille, la duchesse de Parme, ni à son petit-fils, le duc de Bourgogne. Parmi les distractions de sa majesté, et indépendamment du *Parc aux Cerfs*, la comtesse d'Esparbès jouit, dans les petits appartements, d'un crédit fondé sur deux ou trois *passades* royales, qui n'ont laissé d'amour dans le cœur de Louis XV que pour les jolies mains de cette nouvelle élue. Il y a cependant beaucoup de choses à louer en elle : la comtesse a vingt-deux ans; elle est admirablement faite dans sa petite taille, et le plus joli petit pied du monde termine sa jambe provocatrice. Des yeux bleus, une chevelure blond-cendré, de petites dents, fort blanches, des lèvres fraîches, et un tour de figure à l'Albane, voilà pour les traits. Mais il faut convenir que la perfection des mains de madame d'Esparbès l'emporte sur toutes les séductions

du reste de sa personne; aussi sont-elles spécialement en honneur dans le temple des plaisirs. Aux petits soupers, elles s'occupent, sous les yeux du roi, de peler avec délicatesse des cerises, que sa majesté mange au fur et à mesure, après les avoir trempées dans du sucre. On dit, mais c'est un rapport de soubrette, on dit que, pour entretenir la blancheur éblouissante qui distingue ses mains privilégiées, la comtesse, sans le moindre besoin, se fait saigner souvent... Ce serait là du dévoûment trop onéreux.

Au moral, madame d'Esparbès a de la grâce, de la douceur, de l'amabilité, mais sans vivacité, sans chaleur : c'est une beauté mélancolique.... Il faut un amour longuement communicatif pour trouver de l'âme là-dessous, et voilà, je crois, le motif du nombre restreint des passades.

Madame de Pompadour, qui sait très-bien qu'il ne peut pas naître un favoritisme de tout cela, aime beaucoup la comtesse d'Esparbès; elle et madame d'Amblimon sont les *intimes* de la marquise. Cette favorite, il faut le dire en passant, donne à ces dames d'étranges petits noms dans l'abandon du boudoir : c'est *mon torchon*, *ma salope*, *mon troutrou*, qualifications harmonieuses, imitées sans doute de celles que le roi lui-même donne à sa maîtresse : *graille*, *loche*, *chiffe-loque*, par exemple. Du reste, il est possible que ce vocabulaire soit devenu du bel air, depuis que les élégants et les dames de la cour vont étudier chez le cabaretier Ramponneau.

Madame d'Esparbès s'amuse peut-être quelquefois de ces douceurs; mais je tiens de bonne part qu'elle ne s'en amuse pas toujours.

Il est par le monde un étourdi, tout fraîchement sorti de l'École militaire, et nommé le comte de Lauzun, qui fait de grands écarts de ses petites jambes pour marcher sur les traces du Lauzun d'autrefois. Je ne sais pas s'il atteindra la célébrité de ce type des roués, mais le lutin ne s'y prend pas mal. Au moment où j'écris, ce gentilhomme imitateur est là, derrière mon fauteuil, qui me conjure de jeter au travers de mes notes son début galant. Je ne sais en vérité comment je pourrai me débarrasser de ce gentil solliciteur; on assure qu'avec ces importuns, le plus court est de les satisfaire. J'écris donc le premier pas dans le monde du Lauzun d'aujourd'hui; je m'excuserai seulement de révéler le second. Me voici tout naturellement revenue à la comtesse d'Esparbès; c'est elle qui a été le guide du comte dans ce premier pas, et, lors de

cette démarche, ni l'un ni l'autre n'a couru le danger de tomber.

Lauzun avoue ingénument que la comtesse lui a fait en pure perte beaucoup d'avances : soit qu'elles fussent obscures, soit que le néophyte manquât de pénétration, deux mois se passèrent en niaiseries insignifiantes. Enfin, un jour madame d'Esparbès, tenant beaucoup à se faire entendre, dit à l'écolier trop peu avancé : « Mon cher comte, allez voir demain la Desmarques de l'Opéra, » et demandez-lui comment un seigneur doit se conduire avec une » dame qui lui porte intérêt. » Lauzun profita du conseil, et quarante-huit heures plus tard la comtesse reconnut que la courtisane du *magasin*[1] lui avait dégrossi un fort bon élève.

L'échappé de l'École militaire fut bientôt maître passé ; mais, en fait de galanterie, combien de fois n'a-t-on pas regretté les études préliminaires au sein de toutes les splendeurs de la rhétorique! L'amour-propre du petit comte était aux anges d'avoir un commerce avec une femme *royalisée;* il se taisait toutefois : on sait que la discrétion est une des naïvetés de l'amour débutant. Mais la comtesse craignait peu le grand jour; les trompettes de la renommée de Cythère plaisaient à son oreille aguerrie. Elle voulut se faire honneur de l'éducation de mon étourdi.

Lauzun, à la revue du roi, portait sur sa cocarde le nom de sa belle, brodé par les jolies mains éplucheuses de cerises.

La divulgation des secrets d'une intrigue est ordinairement le précurseur de sa rupture ; madame d'Esparbès préluda à l'infidélité en manquant aux rendez-vous qu'elle donnait à son jeune amant; bientôt elle refusa d'en donner, ou abrégea ceux qu'elle ne pouvait se dispenser d'accorder. Le comte fit épier son infidèle, et parvint à découvrir qu'il avait un successeur. Mais ce successeur était tellement illustre, qu'on ne pouvait pas faire avec lui la mauvaise tête. Lauzun replia toute sa mauvaise humeur sur la volage : il s'emporta, menaça, écrivit des volumes de reproches. La comtesse ne fit que rire de cette fureur; et les billets menaçants furent partagés entre elle et le prince de Condé, pour se faire des papillotes.

A la mort du maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul a réuni sous sa direction le ministère de la guerre à celui des affaires étrangères: en France, quand nous adoptons une créature, il faut qu'elle ait

[1] Surnom que les gens de la cour donnaient à l'Opéra, par allusion au nombre de beautés galantes réunies à ce spectacle.

la main à tout. Il est vrai que le caractère de l'homme d'État à la mode convient aux nouvelles fonctions qu'il reçoit par extension de confiance : personne n'est plus propre que lui aux communications avec les gens de guerre, gens aux allures vives et franches. Je parle en général; car, pour être vêtu d'un uniforme, on n'en porte pas moins un cœur de jésuite. Choiseul, toujours entraîné par le sentiment qui l'anime, le communique rapidement aux autres: si c'est leur idée, leur projet, leur désir qui le frappent, il ne met pas le moindre soin à dissimuler son assentiment, ou plutôt son entraînement. De là l'extrême facilité avec laquelle les solliciteurs obtiennent de ce ministre l'objet de leur demande; mais, comme il y aurait abus dans cet abandon, l'accès de son cabinet est aussi difficile que celui de son esprit l'est peu : ainsi toutes les rigueurs de son excellence sont exercées par le suisse de sa porte. Si les impressions se gravent facilement dans l'âme de Choiseul, elles s'en effacent avec la même facilité : tranchons le mot, le duc est léger. La qualité distinctive de ce dignitaire, c'est l'éclat : personne jusqu'ici ne parut plus brillant dans les affaires, et comme il en saisit sur-le-champ l'ensemble, il les traite d'autant plus vite que sa capacité ne court qu'à leur superficie. De cette faconde expéditive naît assez naturellement le désir de beaucoup embrasser : Choiseul a la prétention de diriger du fond de son cabinet les généraux au delà de nos frontières, et les ambassadeurs dans les cours. Mais si des hommes réfléchis passent après le duc sur la besogne qu'il a, dit-il, achevée, ils y trouvent des omissions sans nombre, des détails importants méprisés, des points essentiels inaperçus par ce rapide faiseur.

Tout ce que je viens de dire se rapporte à l'esprit de Choiseul; on est plus généralement content de lui si l'on pénètre dans son cœur. Il est bon, compatissant, sensible; ses affections se donnent promptement, et son inimitié n'est ni facile à exciter, ni dangereuse, ni durable. Ce ministre a toute la fougue d'humeur naturelle aux hommes légers : il s'emporte à la moindre occasion, se déchaîne avec aigreur contre les personnes qui provoquent son ressentiment; mais sa colère est un orage; le calme de son esprit et la gaîté qui le distingue reviennent comme le beau temps après un tonnerre de juillet. Le duc a de l'orgueil; il croit fermement à son infaillibilité; les conseils expirent à son oreille. Mais si l'on agit difficilement sur la persuasion de M. de Choiseul, il est aisé d'émouvoir ses sens; aussi lui reproche-t-on de se

laisser entraîner aux séductions de la beauté, et de lui permettre de fouiller, en se jouant, dans les portefeuilles du ministère. Cet homme d'État s'occupe même à tel point d'aventures galantes, qu'il est à craindre que les documents diplomatiques et guerriers ne disparaissent sur son bureau parmi les archives de l'amour.

Malgré ces faiblesses, M. de Choiseul ne fera jamais la moindre transaction avec l'honneur : sa façon de penser est noble; les intrigues de cour lui déplaisent; il se révolte à l'idée de caresser les inférieurs pour arriver au maître. L'éloignement qu'il montre pour tout ce qui ressemble à la perfidie fait que, presque toujours, il apprend le dernier ce qu'on essaye de tramer contre lui. En résumé, nous possédons dans le duc de Choiseul un ministre capable, propre à remuer les masses imposantes, en les soulevant avec audace, et, ce qui vaut mieux encore, un ministre incapable de bassesses.

A propos de la galanterie de M. de Choiseul, on se disait hier à l'oreille, dans les embrasures de l'OEil de bœuf, une anecdote de haut lieu: c'est un secret bien secret; mais que risqué-je en le consignant ici? Si jamais ces simples notes voient le jour, l'aventure dont il s'agit sera de l'histoire ancienne, et l'on sait qu'à la cour le mystère ne dure que vingt-quatre heures. Dimanche matin, madame du Hausset, ayant entendu le roi qui venait chez la favorite, a, dit-on, toussé d'une certaine manière, en courant vers la porte du cabinet de sa maîtresse. Heureusement, dit toujours la chronique, sa majesté s'est amusée à causer avec quelques dames; l'on a eu le temps de rajuster ce qui pouvait être dérangé, et madame de Pompadour, suivie de sa femme de chambre, plus de l'aimable Choiseul, est sortie de son cabinet, tenant beaucoup de papiers, et ayant l'air de s'occuper de détails ministériels.

« Ce sont des remontrances du parlement, a dit la favorite en » passant les papiers au roi; nous en causions avec M. le duc. » Madame du Hausset aurait pu ajouter : « Vous en causiez avec tant » de chaleur que, sans moi, vous étiez surpris au milieu de la » conversation. »

J'ai dit que notre ministre de la guerre n'était nullement dangereux dans ses aversions; voici une preuve convaincante de cette vérité. Une femme de qualité, belle, peu spirituelle, moins difficile encore, disait tout le mal possible de Choiseul, le desservait dans l'esprit de tous ceux à qui elle en parlait, frondait toutes ses opérations, niait ses talents, et allait jusqu'à lui prêter de la mauvaise

foi. Cette dame avait de la naissance; son bavardage malveillant pouvait nuire au ministre. Toutefois ce seigneur, s'enveloppant de la duplicité diplomatique, et feignant d'ignorer les mauvais offices que lui rendait cette ennemie acharnée, se mit à lui faire sa cour. Au point d'élévation où Choiseul est parvenu, c'était une faveur; la calomniatrice ne repoussa point cet hommage. Le duc, encouragé, fit une visite à laquelle succéda un rendez-vous; bref, à la troisième entrevue, le ministre devint pressant et heureux. Jetant alors le masque, l'amant favorisé, au lieu des beaux sentiments usités en pareille occurrence, fit entendre à sa conquête ce singulier discours :

« Je ne sais trop vraiment, madame, comment vous remercier, » car j'ignore ce qui m'a valu vos bontés. Ce n'est pas une surprise » que ma figure ait faite à vos sens, je suis fort laid; ce n'est pas » un secret penchant, car je sais que vous m'abhorrez; ce n'est » pas le désir prolongé que j'ai montré à vous plaire, je viens au- » jourd'hui chez vous pour la troisième fois : ne puis-je savoir, » madame, à quoi je dois vos faveurs? ou serai-je dans l'humi- » liante idée que vous n'avez rien fait d'extraordinaire pour moi? »

La dame n'était pas spirituelle; mais une femme aussi profondément blessée a toujours de l'esprit.

« En vérité, monsieur le duc, répondit celle-ci avec un sourire » amer, j'aurais dû vous deviner tout à l'heure, car ce qui vient » de se terminer ne pouvait être pris que pour une vengeance. » Et la belle dépitée passa dans un arrière-cabinet, laissant Choiseul ramasser la balle qu'elle lui avait renvoyée.

J'ai dit que l'armée française était maîtresse d'une grande partie de la Hesse au commencement de l'arrière-saison; Cassel était tombée en son pouvoir. Mais le prince Ferdinand ne voulut pas laisser ses ennemis paisibles possesseurs de cette capitale, même pendant l'hiver. Dès le mois de février, il en forma le siége, tandis que le prince héréditaire marchait contre M. de Broglie pour l'empêcher de se porter au secours des assiégés. Forcé de reculer un moment pour ramasser quelques détachements épars, et pour rallier une division du prince de Soubise cantonnée assez près de ses positions, le maréchal, bientôt en état de se mesurer avec le prince héréditaire, l'attaque à Ziegen-Hain, le met en fuite, et lui prend deux bataillons des gardes de Brunswick. Ce jeune prince a de l'audace; mais il n'a pas cette qualité que Mazarin mettait au-dessus

de toutes les vertus : il n'est point heureux. Une division de l'armée de Broglie, sous les ordres du marquis de Monchenu, battait en même temps les ennemis sous les murs mêmes de Ziegen-Hain, dont ils faisaient le siége. Après ce double succès, le maréchal marche droit sur Cassel, en fait lever le blocus, et, reprenant ses quartiers d'hiver, rend à ses soldats la liberté de manger des jambons de Westphalie, en caressant les gros charmes westphaliens.

L'armée de Broglie se remit en campagne au milieu du printemps; elle se réunit bientôt à celle du prince de Soubise, et, si la bonne intelligence eût régné entre les deux maréchaux, c'en était fait des troupes du prince Ferdinand, elles eussent été infailliblement dispersées ou détruites. Mais la jalousie, source de fautes et de malheurs quand elle anime des chefs militaires, ravit du moins à ceux-ci un triomphe facile, qui pouvait amener la fin des hostilités.

Le 15 juillet, les deux corps de troupes combinés se trouvaient en présence de l'armée de Ferdinand, dont l'aile droite, principalement composée d'Anglais, obéissait au lord Grambi. Ce fut cette aile que le maréchal de Broglie fit attaquer au lever du soleil : le feu dura jusqu'à dix heures du soir, et ne fut interrompu que par les profondes ténèbres qui firent perdre la direction à l'artillerie. Les Français passèrent la nuit dans le village de *Filings-Hausen*, qu'ils avaient emporté dès le commencement de l'action. Le lendemain, elle continua avec acharnement. Jusqu'alors le prince de Soubise n'avait pris aucune part au combat; voyant, à neuf heures du matin, que cette partie de l'armée française restait inactive devant sa gauche, le prince Ferdinand envoya au secours du lord Grambi toutes les troupes qui se trouvaient à la portée de ce général anglais.

« Morbleu! messieurs, s'écria le maréchal de Broglie en jetant » son épée à terre, la partie cesse d'être tenable; nous sommes » victimes d'une *soubisade.* » Et il ordonna la retraite, qui se fit en bon ordre sur le camp d'Osting-Hausen. Néanmoins toute la prudence du maréchal ne put empêcher que le régiment de Rougé ne fût coupé et fait en partie prisonnier de guerre.

Que penser d'une conduite aussi singulière de la part de M. de Soubise? Une main invisible le tint-elle encore en lisière devant les ennemis de la France? ou fut-il assez petit, dans sa jalousie, pour craindre de contribuer au succès d'une journée dont Broglie

avait donné le signal ? La vérité est que l'attaque était convenue entre les deux généraux; que le prince manqua à son devoir en ne secondant pas son collègue, quand même celui-ci eût attaqué trop tôt, comme le premier l'a allégué. L'empressement prématuré, que rien d'ailleurs ne révèle, n'eût été que de l'erreur; le refus de participation de Soubise ressemble fort à la trahison.

Après cet échec, qui coûta beaucoup de sang à la France, les deux généraux se séparèrent brouillés. Broglie, jeté hors du plan de campagne arrêté, n'osa plus rien entreprendre d'important, et le prince, ne pouvant rien par lui-même, retourna sur le Rhin.

Profitons du repos de ces deux généraux pour esquisser quelques traits de leur caractère. Broglie a l'esprit peu subtil; élevé dans les armées, son humeur est brusque, sa politesse douteuse. Comme presque tous les hommes de guerre, il parle trop de son état, et se mêle trop souvent à l'éloge qu'il en fait. Les talents militaires du général sont incontestables : c'est ce qu'on appelle, en termes du métier, un bon manœuvrier, qui connaît à merveille son terrain et ses distances; il est, sous ce rapport, de l'école de Turenne. Du reste, brave, actif, dur à la fatigue, capable de prendre un parti vigoureux, ce capitaine est de tout point capable de commander une grande armée. Malheureusement, depuis qu'il en dirige une, il fut presque toujours mal secondé, si ce n'est par le marquis de Castries. Disons un mot de ce dernier. C'est un homme d'un commerce solide, et qui ne sacrifie point aux grâces. Il ne manqua jamais ni à la dignité ni à la délicatesse; l'honneur est son mot sacramentel. Mais l'ambition du marquis, renfermée dans la ligne de ses devoirs, n'en acquiert que plus de force et d'impétuosité; elle se forme une perspective immense : Castries vise à la fois au commandement des armées, aux ambassades, au ministère; il est juste d'ajouter qu'il est capable d'honorer le choix qu'on ferait de lui pour l'un ou l'autre poste indifféremment. Le marquis joint encore à tant de désirs ambitieux les prétentions de la galanterie : il voudrait être en même temps sur la frontière, dans une cour étrangère, au bureau de l'administrateur, aux pieds de sa maîtresse. La vie entière de ce seigneur suffit à peine à l'émission de ses vœux : « Je voudrais dormir plus vite, » disait-il un jour à un de ses amis.

Ce n'est point avec une telle activité que le prince de Soubise aspire aux grandeurs; il croit avoir fait assez pour les mériter en

naissant dans l'orgueilleuse maison de Rohan. Ce seigneur, dans tout ce qui sollicite le concours de l'aptitude, du jugement et de l'activité, se montre inhabile, peu avisé, et d'une mollesse extrême... Sa vie est un laisser-aller continuel; la nature le devait au ciel de l'Orient, sous lequel il eût joui paisiblement de son rang, étendu sur une pile moelleuse de coussins. Jeté par sa naissance dans le conseil, il y a été nul; appelé au commandement des armées, il s'y montre brave, et voilà tout. Du reste, indécis, embarrassé, variable, il manque, sur le champ de bataille, de la première vertu d'un général, la détermination. Je ne connais donc qu'un titre à M. de Soubise pour obtenir des commandements, c'est l'amitié de madame de Pompadour, et l'on a vu qu'un tel appui ne suffit pas pour se conduire avec distinction. Voilà le côté faible de la faveur : elle est impuissante quand il s'agit de faire remplir dignement les emplois qu'elle fait usurper, et assume ainsi sur elle toute la honte qui résulte d'une mauvaise gestion.

Un coup d'œil sur le *Parc aux Cerfs*, où l'activité se soutient beaucoup mieux qu'à notre armée d'Allemagne. Décidément le goût de Louis XV s'est fixé sur les petites filles : l'aînée des pensionnaires de son harem n'a pas quinze ans. L'aventure un peu plus que galante dont la jeune Tiercelin a été l'héroïne, ou plutôt la victime, a fait beaucoup de bruit cette année; elle doit trouver sa place dans mon recueil. Le roi aperçut cette enfant, il y a trois ans, en se promenant aux Tuileries; elle n'avait pas encore neuf ans accomplis. Lebel fut mis incontinent sur ses traces; le lieutenant de police, magistrat commis à la sûreté des Parisiens, aida le limier du *Parc aux Cerfs* dans ses recherches, et le petit trésor fut bientôt au pouvoir de sa majesté. Il n'en coûta que l'emprisonnement d'un père criard. Mademoiselle Tiercelin, élevée à Versailles par les soins d'une dame de Bonneval, ne fut livrée que vers la fin de l'année dernière à la couche royale : cette enfant, quoique âgée de moins de douze ans, devint grosse sur-le-champ. La tendresse de Louis XV en augmenta; il ne parlait que de sa *petite mère;* il en était amoureux fou : madame de Pompadour prit l'alarme.

Cependant mademoiselle Tiercelin venait de donner un fils au monarque; sa couche lui laissait une maigreur disgracieuse; Louis s'en dégoûta. Mais, comme elle pouvait engraisser et reprendre son empire, la favorite jugea prudent d'envoyer la pauvre fille à la Bastille; le roi la vit partir avec une distraction dédaigneuse....

De quelle pâte est donc pétri le cœur des souverains? Cependant cette innocente obtint, après deux mois de captivité, sa sortie du donjon Saint-Antoine, à condition qu'elle prendrait immédiatement le voile, et qu'elle consentirait à ne jamais revoir son fils. L'infortunée n'avait que le choix entre deux captivités : elle préféra le couvent à la prison, et s'ensevelit vivante à treize ans.... Est-ce encore là une des fins que les peuples se proposaient quand ils ont consenti à se donner des maîtres?

Louis XV a vu passer tant de petites filles dans le *Parc aux Cerfs* depuis trois ans, et sa bonté royale envers ces jeunes sujettes a été si féconde, qu'on ne compte pas moins de soixante-douze bâtards provenant des fréquentations du harem. Le roi, qui est fort religieux, comme chacun sait, a voulu qu'on établît, à l'égard de ses enfants, une règle de conduite qui accomplît envers eux les devoirs de l'humanité, sans nuire toutefois à ce que la majesté couronnée exigeait de respect, même quand elle n'en méritait point. On dit pourtant que beaucoup de ces nobles rejetons ont échappé à cette sollicitude, et que quelques-uns sont couverts de la triste livrée des enfants trouvés.

Je viens de citer la piété de notre bon roi; j'ai mes preuves puisées à bonne source. Chaque fois que Louis XV va passer la nuit dans sa maison du *Parc aux Cerfs*, non-seulement il remplit avec ferveur les devoirs de notre sainte religion, mais il ne souffre pas que les jeunes prêtresses d'un autre culte manquent en rien aux exigences de la foi chrétienne.

Dès qu'il est renfermé dans la chambrette d'une de ces odalisques, son premier soin est de s'ériger en véritable maître de pension : il prend sa petite maîtresse sur son genou, la fait lire, lui enseigne de nouvelles prières, et l'entretient des passages les plus édifiants de l'Écriture. Quand la proximité du maître et de l'élève a produit une diversion essentiellement opposée aux objets de la leçon, Louis prescrit à sa jeune compagne de se déshabiller derrière ses rideaux, tandis que lui-même se dépouille de ses vêtements. Se mettant ensuite à deux genoux sur le tapis, le roi ordonne à sa gentille écolière d'en faire autant, et tous deux, débarrassés des pompes de ce monde, se prennent à psalmodier les prières du soir, en s'humectant le front d'eau bénite, puisée dans un bénitier de cristal attaché à la tête du lit. L'oraison étant achevée, et le signe des fidèles ayant fait bondir le sein nu de la petite sous son doigt dévotieux, le couple se lève, se glisse entre

deux draps, les rideaux sont tirés, et les noms du Seigneur, de la vierge Marie et des saints ne cessent de partir de la couche que lorsque les rites des amours y ont fait adopter un autre vocabulaire. Le tableau de ces petites scènes d'intérieur servira à prouver, je l'espère, que l'éducation des pères jésuites porte toujours ses fruits. Reprenons notre gravité.

Nous avons vu renouveler cette année ce fameux *pacte de famille* qui fut jadis si funeste aux princes de la maison de Bourbon, par les clauses exclusives à cette famille qu'on y avait stipulées. Ce traité est venu interrompre des négociations commencées avec l'Angleterre; elles eussent peut-être rétabli la paix en Europe, et la conclusion avec l'Espagne ne peut que prolonger la guerre. Voici les principales bases du traité. Les ennemis du roi de France deviennent communs au roi d'Espagne, et réciproquement. Il y a garantie de l'un et de l'autre côté pour l'intégrité des Etats appartenant aux souverains contractants, dans quelque partie du monde qu'ils se trouvent. Cette garantie s'étend au roi des Deux-Siciles et au duc de Parme. Aucune proposition de paix ne sera faite à l'ennemi commun, ni reçue de lui, que d'un consentement mutuel. Deux articles portent expressément qu'aucune puissance étrangère à la maison de Bourbon ne pourra être invitée ni admise à accéder au pacte de famille; ce qui équivaut au dogme catholique romain : *Hors l'Eglise point de salut*, et doit entraîner l'inimitié perpétuelle des exclus. Cette clause divisera la grande famille européenne, comme le précepte ultramontain désunit la famille plus grande des chrétiens. Le reste des stipulations concerne des prérogatives réciproques entre les sujets des contractants, la suppression des droits d'aubaine et les règles du cérémonial, déplorables futilités qui tiennent toujours beaucoup de place dans les traités.

A l'occasion de ce traité, le roi, qui veut que la marine reprenne un peu de vigueur, l'a retirée à M. Berryer, dont la demi-folie, annoncée par Quesnay, sera plus compatible avec les sceaux qu'avec un ministère actif. En conséquence, M. le duc de Choiseul a été chargé du portefeuille de la marine; ce surcroît de soins ne l'empêchera pas de conserver les affaires étrangères, sous le nom du comte de Choiseul Pralin, qui ne sera qu'un ministre prête-nom.

Dès que le ministre *omnis homo* fut au timon des affaires maritimes, il songea à faire tout le possible pour tirer de la boue dans la



quelle il était enfoncé ce levier jadis puissant de notre prépondérance politique. Un matin, il en parlait au roi avec toute la chaleur de la confiance et de l'espoir; il serait naturel de penser que Louis XV l'encouragea, l'engagea à persister dans de si heureuses dispositions; écoutons cependant le roi : « En vérité, mon cher » duc, dit-il en haussant les épaules, il faut que vous soyez fou. » J'ai entendu tenir le même propos à tous les ministres de la marine, sans qu'aucun ait jamais pu parvenir à rien faire de bon. » Croyez-moi, renoncez à vous flatter d'en venir à bout. » Tel est, excellents peuples de France, le monarque que l'*hérédité* vous a donné; voilà le dépositaire sous la main duquel reposent votre gloire, votre prospérité, et qui se trouve le dispensateur jaloux de vos trésors, de votre sang. Que de justesse dans ce mot ingénieux du pape Benoît XIV : « Est-il besoin d'autre preuve de » l'existence d'une Providence, que de voir prospérer le royaume » de France sous Louis XV? » Au surplus, ce prince nous a été donné par la grâce de Dieu; c'est par la grâce de Dieu que se gouverne son royaume.

Cependant le roi s'est un peu trop hâté de déclarer notre marine incurable; le duc de Choiseul s'est avisé d'un moyen qui va nous rendre au moins quelques vaisseaux. Ce ministre, faisant seconder sa persuasion naturelle par la voix de la religion, a proposé aux états des provinces de fournir chacune un vaisseau armé, proposition qui a été soutenue par des lettres pastorales, et justifiée dans la chaire apostolique. Cet expédient a réussi au delà des souhaits de l'auteur : le Languedoc d'abord, ensuite la Provence, la Bretagne, et successivement toutes les provinces, ont fourni leur vaisseau. Ainsi s'improvise un commencement de nouvelle marine; mais, hélas! cette ressource renaissante arrive trop tard pour sauver nos établissements de l'Inde. Pondichéri est tombée au pouvoir des Anglais; on en reçut le mois dernier la nouvelle.

Cette malheureuse ville se défendait depuis quelques mois, malgré la plus déplorable extrémité : le soldat était réduit à quatre onces de riz pour toute nourriture. « Notre pain et notre solde, » crièrent un matin les troupes, réunies tumultueusement sous » les fenêtres de Lally, ou nous passons chez les Anglais..... Nous » voulons bien encore attendre votre réponse quatre jours; mais, » passé ce temps, nous allons demander du pain à Madras. » Ce cri du désespoir était l'arrêt de mort de la colonie. On fit des

efforts inouïs pour satisfaire la troupe : le directeur de la monnaie livra ce qui lui restait d'or et d'argent ; Lally donna cinquante mille livres de ses propres ressources ; de plus, il emprunta trente-six mille livres des jésuites, et en garantit personnellement la restitution. Parmi les autres officiers, M. de Crillon prêta quatre mille roupies ; M. de Gadeville l'imita. Le soldat eut au moins de l'or : la révolte fut apaisée. On songea alors à la défense commune ; mais le succès était douteux dans une ville d'une lieue de circonférence, et qui renfermait cent mille âmes, appartenant à dix-sept ou dix-huit castes différentes. Les fortifications étaient délabrées sur plusieurs points ; on ne pouvait soutenir le siége que par un accord unanime, qui eût présenté sur le rempart un second rempart de défenseurs. Il eût fallu pour cela que la bonne intelligence régnât dans Pondichéri : par malheur il n'en était rien ; le conseil même de la compagnie agissait contre les ordres du gouverneur militaire, et ce général avait été forcé d'interdire les assemblées de ce corps.

Les Anglais ne pouvaient manquer de profiter de tant de calamités réunies sur Pondichéri ; ils firent sommer cette place de se rendre à discrétion. Lally, voulant tâcher au moins d'obtenir une capitulation tolérable, convoque le conseil mixte, formé des officiers supérieurs de la garnison et des agents de la compagnie. Ces derniers refusent de délibérer avec le comte, et lui signifient qu'au nom des ordres religieux, des habitants et de la compagnie, ils vont demander sur l'heure une suspension d'armes au général anglais. Ils ajoutent qu'ils rendent le gouvernement militaire responsable des retards provenant de sa faute, et des malheurs qui pourront en résulter. Un conseil de guerre réuni à la hâte conclut à se rendre prisonniers de guerre, suivant les cartels établis entre les deux nations. Le colonel *Cootes*, au nom de sa majesté britannique, persiste à demander que la place se rende à discrétion... Pressé par l'ennemi, par les habitants, par la famine, qui moissonne soldats, colons et naturels, Lally livre Pondichéri aux vainqueurs le 15 janvier.... Soudain ils mettent le marteau dans ses édifices, rasent les murs, dispersent la population.... Avant trois mois, le voyageur demandera où se trouvait le principal comptoir de la France aux Indes orientales.

Le comte de Lally, debout la nuit sur le pont du vaisseau marchand qui le portait prisonnier de guerre en Angleterre, ne voyait déjà plus qu'un espace sombre et silencieux là où naguère brillait

une ville lumineuse aux regards de ceux qui s'en approchaient pendant l'absence du soleil. Le matin, sa vue attristée ne trouva qu'une plaine à l'horizon qu'ornaient les flèches chrétiennes, les minarets mahométans, les aiguilles des pagodes consacrées à Brama.

Arrivé à Londres, l'ancien gouverneur de Pondichéri obtint aisément la permission de repasser en France; mais la plupart de ses ennemis eurent la même faveur. Tout aussitôt le royaume fut inondé de plaintes, d'écrits diffamatoires, de mémoires envenimés contre ce général. On a vu quelle fut, dans son gouvernement, sa conduite rigoureuse, mais nullement criminelle. Il ne devait pas craindre une enquête, il la sollicita. La cour était à Fontainebleau; Lally s'y rendit dès le lendemain de son arrivée. « Monsieur, dit-il » au duc de Choiseul, je vous apporte ma tête et mon innocence; » veuillez ordonner de me conduire à la Bastille. » Le comte fut satisfait sur ce dernier point; on l'enferma dans la chambre qu'avait occupée M. de Labourdonnaye.

Examinons, derrière le grillage redoublé de sa fenêtre, ce prisonnier, dont le courage et la loyauté méritaient un autre sort. Sa figure est noble, son port est serein : le crime ne simule point ces signes d'innocence. D'honorables, de glorieux précédents recommandent le comte de Lally. Issu d'une famille irlandaise réfugiée, son père était colonel du régiment de Dillon. Lui, Thomas-Arthur, fit éclater, jeune encore, une valeur brillante et éclairée. A Dettingue, son nom s'inscrivit au nombre des libérateurs de l'armée; à Fontenoy, il perça, l'un des premiers, la colonne de granit, après avoir indiqué au duc de Richelieu le moyen de l'ébranler. Plus tard, Lally se distingua parmi les illustrations qui secondèrent l'infortuné prince Édouard. Ce fut avec cette nomenclature de faits glorieux que ce général arriva dans l'Inde. La juste indignation des exactions qu'il y remarqua porta trop loin sa colère; tel est son seul grief. Mais le parti qui veut à toute force environner le front du ministre privilégié d'une auréole éclatante ne souffrira pas que la tache de Pondichéri salisse son ministère; il faut une victime à la politique de cet homme d'État, à celle de la cour.

« L'honneur de notre pavillon, disent les partisans de Choiseul, dépend de ce sacrifice, d'autant plus juste que Lally a trahi la France en ménageant les Anglais quand il pouvait les vaincre, en paralysant par sa tyrannie les efforts du conseil de Pondichéri. »

Ces motifs, ou plutôt ces prétextes, étaient ce qu'on alléguait pour justifier la perte de l'infortuné général. Ce qu'on cachait bien soigneusement, c'est qu'on voulait profiter de l'occasion pour jeter dans la disgrâce M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc, destiné, par un parti puissant, à remplacer M. de Choiseul au ministère, et qui s'était déclaré ouvertement le défenseur de Lally, son parent. Les choses en sont là; le procès du comte s'instruit, et l'orage gronde sur sa tête, grossi de toutes les inimitiés que son humeur sombre lui attira pendant son gouvernement.

La campagne dernière n'a vu surgir aucun événement décisif des hostilités que le roi de Prusse soutient contre ses ennemis: ce prince continue à jouer aux échecs humains avec les Autrichiens, les Russes et l'armée des cercles; des pions nombreux disparaissent du damier, des tours tombent; mais, avec un homme tel que Frédéric, il n'est pas facile de faire *échec au roi.*

On a donné, dans l'année qui se termine, un drame de M. Diderot, intitulé *le Père de famille.* C'est une magnifique thèse de morale, semée d'une infinité de paradoxes mis en action, et qui manque généralement de naturel. Cette imitation amplifiée du genre déjà outré de Lachaussée ne tend qu'à ruiner la littérature dramatique, en lui faisant toucher une extrémité larmoyante en deçà de laquelle les goûts blasés ne pourront plus trouver d'émotions. Comme composition académique, le style de Diderot, mais son style seulement, mérite des éloges; on peut dire que *le Père de famille* offre une suite de belles pages; il eût mieux valu qu'il offrît une succession bien graduée de situations. Cet ouvrage n'obtiendra, ou du moins ne mérite qu'un succès de bibliothèque.

CHAPITRE XXX.

1762.

Réformes opérées dans l'armée par Choiseul. — Bon parti tiré d'une insolence. — M. de Choiseul fait mettre le feu à l'hôtel de la guerre; pourquoi. — Les lunettes. — Les vols privilégiés. — Avarice de Louis XV. — Réunion de l'Opéra-Comique et de la Comédie-Italienne. — Revue des acteurs de l'époque. — Voltaire à confesse. — Une nuit galante du roi. — Mort de la czarine Élisabeth. — Les Russes s'allient à Frédéric II. — Ovation du maréchal de Broglie. — *Annette et Lubin*, opéra de Favart. — Apparition des personnages de cette pièce, en original. — *Émile*, de

J.-J. Rousseau. — Persécutions de l'auteur. — Révolution de palais à Pétersbourg. — Catherine II règne seule. — Mort de Crébillon ; ses funérailles. — Assassinat juridique de Calas. — Expulsion des jésuites ; détails circonstanciés. — Le comte de Lauraguais et mademoiselle Arnoux. — Nouvelles folies des convulsionnaires. — Coup d'œil militaire dans le Hanovre. — Situation du roi de Prusse. — Signature des préliminaires de paix. — Particularités du traité. — Madame de Pompadour diplomate. — Nouveautés littéraires importantes. — La tisane de l'abbé de Voisenon. — *L'Écueil du Sage*, comédie de Voltaire. — *Heureusement*, comédie de Marmontel. — Le pari de l'abbé de Boismont. — Voisenon et Boismont. — Réformes nouvelles dans l'armée.

Le pacte de famille, ou plutôt la politique de M. de Choiseul, porte ses fruits ; puisque nous avons encore la guerre sur les bras, il faut bien que notre alliée, notre parente l'Espagne, nous aide à supporter ce fardeau. Le ministère a donc amené avec adresse une rupture entre la cour de Londres et celle de Madrid ; les deux manifestes se sont croisés dans le présent mois de janvier. L'homme habile qui dirige les affaires de la guerre ne s'est pas borné à nous donner un nouvel allié ; il s'est encore appliqué, pendant toute l'année dernière, à réformer notre système militaire, maintenant calqué sur celui de Frédéric, en ce qui concerne la discipline. M. de Choiseul a cru bien faire en n'accordant plus les emplois supérieurs à l'ancienneté de service, mais au mérite. Avec un ministère constamment juste, constamment éclairé, sans doute cette innovation serait heureuse : le talent doit être pris partout où il se trouve, tandis que les années n'acquièrent souvent qu'un brevet de vieille nullité. Mais l'ancienneté de service signale au moins un droit incontestable, celui que donne la présence sous le drapeau : il n'y a point à falsifier un pareil titre ; il se justifie par des chiffres, par des fatigues, par du dévoûment. Ce qu'on qualifie de mérite est au contraire un être conventionnel, que chacun peut supposer à sa guise pour usurper la faveur. Qui se charge, le plus ordinairement, de constater l'existence de ce titre fugitif ? Le crédit, la prévention, l'erreur, l'obsession d'un courtisan, la faiblesse d'une femme, la cupidité d'un commis. Le ministre, s'il est homme d'honneur, se félicite cependant d'avoir choisi des officiers distingués, et ce sont des hommes qui n'ont ni capacité, ni services, ni bonne volonté d'acquérir ce qui leur manque, parce que l'intrigue, qui les poussa une première fois, les poussera une seconde, une troisième. Résumons : la bonne direction des choix est aux abus comme dix sont à cent ; or le

désir de placer *des gens de mérite* à la tête des troupes, au lieu des gens *ayant mérité* d'y être, remettra des commandements à quatre-vingt-dix titulaires nuls, sots, intrigants ou fripons, sur une centaine de nominations.

Un changement plus utile dans le régime des troupes, c'est la remise de l'entretien des compagnies aux soins directs du gouvernement. Les capitaines perdent à cela une industrie fort lucrative, mais l'État y gagne une économie importante. Malgré ces diverses réformes, qui changent les habitudes et même l'esprit de l'armée, le duc de Choiseul n'a provoqué aucun mécontentement : la politesse des formes, l'espérance laissée aux personnes déplacées ou trompées momentanément dans leur ambition, des promesses habilement faites, réalisées en partie, enfin les améliorations évidentes du système en général, contre lesquelles les intérêts froissés n'osent pas s'élever ; tels sont les motifs qui ont commandé la résignation la plus silencieuse dans une révolution d'usages qui, pourtant, était loin de contenter tout le monde.

Cette résignation n'était pas partagée toutefois par un officier qui, depuis la réforme, tapissait le cabinet du ministre à toutes ses audiences. Fatigué à la fin de la persistance de ce militaire, le duc qui, plusieurs fois déjà, l'avait prié de prendre patience, la perdit tout à coup lui-même, et s'écria : « Allez, monsieur, vous » faire...... » Le ministre s'arrêta tout court, en voyant que l'officier le regardait fixement. Rentrant soudain dans son caractère, il reprit : « Oui, monsieur, allez vous faire dresser à mon secré- » tariat une note exacte de vos services ; ajoutez-y votre demande. » On me la remettra ; j'en parlerai à sa majesté, qui vous accor- » dera sûrement la grâce due à votre zèle. » Le petit mouvement d'humeur du ministre, réprimé à temps, ne lui coûta qu'une lieutenance de roi, et s'il eût achevé sa phrase, elle pouvait compromettre sa réputation.

Avant le ministère de M. de Choiseul, les bureaux de la guerre étaient relégués dans les combles du château de Versailles ; il fallait se courber pour ne pas toucher au plafond du bureau d'un premier commis. Le duc a fait bâtir, l'an dernier, un hôtel de la guerre, où les garçons de bureau sont mieux placés que ne l'étaient les chefs dans l'ancien local. Un jour que Louis XV visitait ce nouvel établissement, Choiseul voulut donner à sa majesté une singulière preuve de l'activité du service de la maison et du zèle des invalides qu'on y avait attachés. Le roi, voyant passer dans la

cour une grande quantité de bottes de paille, qu'on introduisait ensuite dans l'édifice, demanda avec suprise au ministre ce que cela signifiait. « Sire, répondit l'homme d'État, c'est qu'on va » mettre le feu à l'hôtel de la guerre. — Comment, monsieur? » s'écria sa majesté effrayée. — Soyez sans crainte, sire, continua » le ministre en riant, ce ne sera qu'un feu de comédie. » Nonobstant cette assurance, le roi dit qu'il verrait l'expérience de la cour. En effet la paille, allumée au plus haut étage, produisit d'abord un incendie violent : la flamme sortait par les croisées; on eût dit que tout allait être consumé; mais les soldats, sans échelles, sans communications avec l'intérieur, eurent éteint le feu en huit minutes.

Louis XV visita ensuite les bureaux, qui étaient tenus dans le meilleur ordre par M. Dubois, ami du ministre. « Tout cela est » fort commode, dit le roi en s'asseyant, à la demande de ce Du- » bois, devant un joli pupitre. Ah! ah! vous vous servez aussi » de lunettes, poursuivit sa majesté en essayant celles qu'on avait » posées, comme par mégarde, auprès d'un éloge emphatique du » monarque, écrit par la plus belle main du ministère. Ces lu- » nettes, ajouta Louis XV, qui s'en était servi pour lire le papier » louangeur, ont le même défaut que les miennes, elles gros- » sissent trop les objets. » Ce mot a deux mérites : il est modeste et spirituel.

Le duc de Choiseul porte dans toutes les affaires qui lui sont confiées la hache d'une réforme salutaire, et quelquefois celle d'une sage économie; mais il n'est pas chargé d'élaguer tous les abus. Un jour qu'il se promenait avec le roi dans un des carrosses de la cour, sa majesté lui demanda tout à coup à combien il évaluait la voiture dans laquelle ils se trouvaient. « Mais, sire, ré- » pondit le ministre, après avoir un peu réfléchi, je me ferais fort » d'en avoir une pareille pour six mille livres; cependant votre » majesté pourrait bien l'avoir payée huit. — Vous êtes loin de » compte, répliqua sa majesté, car ce carrosse, tel que vous le » voyez, me revient à trente mille francs. » Le duc fit un mouvement d'indignation; mais comme le maréchal de Noailles et d'autres courtisans se trouvaient dans la voiture, ce ministre réprima l'expression de sa pensée.

Quelques jours après, M. de Choiseul, travaillant seul avec le roi, lui rappela cette conversation. « Je suis surpris, dit-il, que, » connaissant une telle déprédation, votre majesté n'y mette pas

» ordre. De semblables abus sont intolérables ; il est indispensable » d'y remédier, et si votre majesté veut me soutenir, j'en fais mon » affaire. » Voici la réplique du roi : « Mon cher ami, les voleries, » dans ma maison, sont énormes, mais il est impossible de les » faire cesser; trop de gens, et surtout trop de gens puissants y » sont intéressés pour se flatter d'en venir à bout. Tous les mi- » nistres que j'ai eus ont formé le projet d'y mettre ordre; mais, » effrayés de l'exécution, ils l'ont abandonnée. Le cardinal de » Fleury était bien puissant, *puisqu'il était le maître de la* » *France* [1]; eh bien ! il est mort sans oser effectuer aucune des » idées qu'il avait eues sur cet objet. Ainsi, croyez-moi, calmez- » vous, et laissez exister un vice incurable. »

Ce que le roi ne dit pas, c'est que ce gaspillage, ce vol impuni des grands et des petits valets, ce surpayement de tout dans les maisons royales, enfin cet abandon du maître qui laisse subsister tout cela, sont les éléments constitutifs de cette grandeur d'apparat qui charme Louis XV, parce qu'il ne reçut pas de la nature assez d'élévation d'âme pour rechercher une gloire plus réelle. Choiseul attaquait donc une des bases de notre trône d'oripeau ; ses idées d'économie ne pouvaient être admises en cela.

On ne saurait dire pourtant que le roi n'entende pas les affaires d'intérêt : je cite à ce sujet un témoignage de son aptitude. Les finances secrètes de sa majesté sont confiées à Bertin, ancien ministre des parties casuelles. Or ce dépositaire, ayant amélioré considérablement les fonds royaux par un coup d'agiotage, proposa l'un de ces matins au roi d'en convertir une partie en bons sur la Lorraine. « Y pensez-vous ? répliqua le monarque; depuis » quand ces *bons* sont-ils bons ? — Mais votre majesté, par son » dernier édit, les a déclarés excellents. — Qu'est-ce qu'un édit, » monsieur, quand la défiance publique lui est contraire ? Croyez- » moi, évitons cette école... »

Sans doute, quand il s'agit des intérêts de la nation, on peut en faire des écoles; mais les intérêts personnels du roi, il faut les engager avec plus de réflexion. Entendez-vous, bons peuples, qui vous tenez pour gouvernés par des images de Dieu envoyées sur la terre ?

C'est au jeu qu'il faut voir Louis XV, si l'on veut juger de son attachement pour les biens du monde, surtout pour les biens monnayés. Quand il perd au *tri* contre Gontaut et La Vallière, sa mau-

[1] Quel étrange aveu dans la bouche d'un roi parlant à un ministre ambitieux !

vaise humeur est extrême ; il ne sait comment la déguiser. A moitié cachée par une garniture de croisée, je voyais l'autre jour le royal perdant ronger tour à tour ses ongles et la cire des bougies ; ses lèvres, sans cesse agitées par le dépit, grommelaient des récriminations inarticulées contre le sort ; j'ai cru entendre les mots de joueurs subtils, de bonheur insolent... Les adversaires de sa majesté lui gagnaient un louis d'or au plus.

Assez souvent j'ai l'occasion de mentionner les alliances entre souverains, qui servent ou compromettent plus ou moins les intérêts du public ; je dois consigner aujourd'hui l'alliance de deux puissances presque aussi réelles, l'Opéra-Comique et la Comédie-Italienne, qui viennent de se réunir pour concentrer nos plaisirs ; et puisque je tiens la matière, je vais sur-le-champ passer une revue du personnel de nos spectacles jouissant de quelque réputation. Tout à l'heure je parlais des grands, des matadors de la cour. De ces acteurs à ceux dont je vais m'occuper, la différence n'est pas grande : ce sont toujours des comédiens ; il n'y a que le théâtre de changé.

Lekain tient aujourd'hui le premier rang à la Comédie-Française ; mais il s'en faut de beaucoup que ce soit un acteur parfait. Cependant on ne peut disconvenir que ce sujet ne soit né pour la scène ; la nature seule a pu lui donner le moyen de corriger avec un inconcevable bonheur le physique le moins noble, le plus hideux, qu'il sait rendre quelquefois sublime. Du reste, le talent de Lekain est un mélange, souvent indigeste, de perfections et de défauts, ce qui fait dire en même temps, ici, qu'il est enchanteur, là, qu'il est détestable. Le vice essentiel de Lekain est de dépasser la vérité par une chaleur outrée, un effort de l'art essentiellement contraire à l'illusion : cet excès de séve dramatique a été communiqué au célèbre acteur par M. de Voltaire, qui, visant toujours à l'éclat dans ses vers, veut que le comédien s'évertue à son tour pour les débiter. Aussi le genre de Lekain, élève du grand poëte, est-il au jeu théâtral ce que la poésie de l'auteur de *Zaïre* est à la littérature dramatique en général, c'est-à-dire une combinaison d'effets gigantesques qui échauffe, enlève le spectateur, mais qui ne lui permet jamais d'oublier qu'il est au théâtre. Il résulte de cette tension extrême de l'art que Lekain n'est généralement bien placé que dans le théâtre de Voltaire, et que partout ailleurs, particulièrement dans les tragédies de Racine, il descend quelquefois au-dessous de la médiocrité.

Grandval et Bellecour, rivaux à la scène comme dans le monde galant, tiennent à peu près le même emploi : les premiers rôles de la tragédie et de la comédie. Grandval se distingue par la noblesse, le faste, le bon ton; Bellecour plaît par l'aisance, la fatuité, l'ironie, la finesse, le dédain, le mépris. On admire chez Grandval du pathétique, et cet entraînement qu'on appelle au théâtre *des entrailles;* il sait gémir et pleurer. Bellecour, au contraire, n'a guère que des inspirations gaies; l'expression de son visage se prête difficilement à la tristesse, à la douleur; aussi le genre comique lui convient-il mieux que le tragique, qui paraît être le lot assigné par la nature à Grandval.

Les pères nobles, les rois, les pontifes, sont réservés, sans partage supportable, à Brizard. Tendresse, sévérité, puissance et chaleur de moyens, pathétique, onction du sentiment, ce comédien imite tout avec supériorité. Je n'ai encore entendu personne refuser son suffrage à cet habile comédien, et si son jeu pouvait essuyer quelque légère critique, ce serait pour être trop parfait, trop fini, trop *jeu.*

Si le rire prenait un jour une figure, ce serait à coup sûr sous les traits de Préville qu'il se montrerait : tout est d'un comique délicieux dans cet acteur; l'ironie surtout est le caractère marquant de son talent : s'il raille, son geste est une moquerie, son visage une épigramme : Préville peut être surnommé le Callot du théâtre. Point de fronts graves devant cet acteur unique dans son genre : il dériderait Héraclite, rendrait l'esprit palpable aux plus stupides. Ah! si le grand Molière avait eu un tel homme!

Mademoiselle Dumesnil ne nous présente plus à la scène qu'un grand débris qui, comme les ruines gigantesques d'Athènes et de Rome, rappelle une splendeur évanouie, Tout, jusqu'à ce que j'appellerai l'architecture sublime de son talent, pour suivre en elle la figure commencée, tout se ressent de la décadence, tout a vieilli. La tragédie a rencontré la nature depuis que les temps héroïques de mademoiselle Dumesnil sont passés : l'imitation théâtrale s'est inspirée des leçons de cette mère des passions humaines, et l'âge commence à éteindre le feu qui circula longtemps dans les veines de cette actrice, qui n'est plus la première que par le triste privilége des ans. Des éclairs partis de l'âme étincellent de temps en temps encore dans le jeu de la tragédienne vieillie; mais ce sont les dernières lueurs d'un feu qui s'éteint; encore sont-ils excités, le plus souvent, par un artifice bien peu propre à les empreindre

de dignité. Le cocher de mademoiselle Dumesnil, aposté dans la coulisse, une bouteille et un verre à la main, lui verse, Ganymède grotesque, non l'ambroisie, mais d'excellent vin de Bordeaux, qui, après huit ou dix rasades, mêle souvent les hoquets de l'ivresse aux mouvements passionnés de la tragédie.

C'est donc à peu près sans partage que mademoiselle Clairon joue les premiers rôles tragiques : c'est l'héroïne de la Comédie-Française; jamais, quand son nom est sur l'affiche, les comédiens ne manquent d'avoir *chambrée complète*. Cependant mademoiselle Clairon fut longtemps mauvaise; c'est à force de travail et d'art qu'elle a surmonté le défaut de dispositions qu'elle montrait. L'art a été son principal précepteur; aussi les vrais connaisseurs trouvent-ils que son jeu se ressent toujours du *précepte*. En même temps que cette actrice travaillait son talent, il fallait aussi, disons-le, que le public travaillât son goût pour se prêter à ses progrès. Combinant avec adresse ses défauts et ses perfections, elle s'est fait un jeu à elle; pour en saisir tout le mérite, l'admiration a dû se mêler d'indulgence. Par ce travail mutuel, les glapissements de voix sont devenus les accents de la passion; l'enflure s'est élevée au sublime. Depuis son premier début, mademoiselle Clairon a eu peu de chose à acquérir pour la noblesse dans la démarche, dans le geste, dans les coups de tête. L'expression de la physionomie n'est pas arrivée aussi vite; mais enfin elle est venue compléter l'actrice à peu près parfaite. Malheureusement un état habituellement maladif, aggravé par des passions impétueuses et sans frein, nous prive trop souvent de ce beau talent. Les camarades de mademoiselle Clairon, plus ingrats que polis, lui reprochaient dernièrement ses trop rares apparitions.

« Je ne joue pas souvent, il est vrai, répondit-elle; mais une » de mes représentations vous fait vivre pendant un mois. »

Les grâces ne savent pas vieillir; c'est une vérité universellement reconnue, dont mademoiselle Gaussin ne s'est pas assez pénétrée. On ne peut reconnaître dans l'actrice qui n'est plus qu'une vieille poupée, couverte de couleurs comme la palette d'un peintre, la séduisante *Zaïre* à qui Voltaire faisait hommage, il y a trente ans, d'une partie de ses lauriers. Il n'y a plus sur cette figure, où les rides naissantes ne sont cachées que par du fard, ni finesse, ni candeur, ni charme d'innocence.

Plus heureuse cependant que mademoiselle Dumesnil, Gaussin n'a point encore de rivale dans son genre. Deux nécessités la re-

tiennent au théâtre : celle des comédiens, qui ne pourraient se passer d'elle, et la sienne, qui lui commande impérieusement de continuer sa carrière. Mademoiselle Gaussin a eu les amants les plus illustres; mais elle a toujours sacrifié l'intérêt au plaisir, et souvent elle a quitté les sommités sociales pour chercher des voluptés dans les dernières classes. Quand on lui reprochait obligeamment sa facilité, elle répondait : « Que voulez-vous, cela leur » fait tant de plaisir, et il m'en coûte si peu ! »

Mademoiselle Dangeville est douée d'un talent de la trempe de celui de Préville ; ces deux acteurs forment au théâtre le couple le plus comique qu'on y ait jamais vu. Cette femme ne vieillit point; toujours fraîche, toujours nouvelle, on croit, chaque soir, la voir pour la première fois. La nature lui avait tout donné pour plaire, et pourtant l'art lui a surabondamment accordé tous ses dons. Aussi, quelle variété de mouvements et d'inflexions de voix ! que de feu dans le dialogue ! quelle heureuse pantomime quand elle se tait ! Et, dans tout cela, quelle force de comique, d'esprit, de gaîté ! On dit que mademoiselle Dangeville a plus que de la simplicité lorsqu'elle est descendue du théâtre; je ne puis le croire : la sottise ne peut simuler le pétillement des regards, le jeu de physionomie rempli de grâce et de finesse qu'on admire dans cette actrice ; c'est Thalie avec toutes ses perfections.

Je ne vois à citer sur la scène de l'Opéra-Comique que le seul Carlin, dont l'emploi se borne à jouer les arlequins. Sans doute cet acteur est fait pour dérider les fronts nébuleux : on lui trouve un jeu léger, gracieux, fécond en lazzis tantôt comiques, tantôt spirituels, quelquefois malicieux. Mais tout cela ne forme qu'un bagage de grosse gaîté, et Carlin ne nous montre toujours qu'un arlequin.

Parlons d'un acteur qui du moins se varie : c'est M. de Voltaire. Dans ses ouvrages nombreux, nous le voyons tour à tour profond, léger, malin, sublime, polisson, sentencieux, gai et gracieux : on sait que, de sa personne, il ne joue pas moins bien tous les rôles; il vient d'en ajouter un à la nomenclature. M. l'abbé Besson, qui arrive de Ferney, disait hier au soir dans un cercle que le philosophe des Alpes, voulant édifier ses vassaux, s'est mis récemment à jouer la piété. Il a fait venir un capucin, s'est confessé humblement à ses genoux, a fait entre ses mains une espèce d'abnégation, a communié ensuite, et, tout cela étant terminé, a fait donner six francs au confesseur barbu qui venait de l'assister. On

assure que Diderot et d'Alembert vont faire partir un froc et un cordon de saint François pour Ferney, où Voltaire pourra faire tout à son aise de l'humilité avec les cinquante mille écus de rente issus de sa philosophie.

Et moi aussi j'aime à prendre diversité pour ma devise; mais aujourd'hui tous les vents soufflent devant eux des nouvelles de comédie. Il faut que je retourne au grand théâtre de Versailles, où vient de se jouer une pièce plus compliquée, plus *imbroglio* que tous les sujets de Destouches. A force de persévérance, à force d'avances cyniques, madame d'Estrades est parvenue à fixer sérieusement l'attention du roi; ce qui ne l'empêche pas de s'occuper chaudement de la fortune d'un jeune lieutenant-colonel de cavalerie, qu'on ne m'a pas nommé. Or, la comtesse se croyant d'avance assurée du favoritisme, alla, l'un des jours de la semaine dernière, trouver M. le duc de Choiseul, et lui demanda, avec plus d'arrogance que de politesse, le brevet de colonel pour son protégé. Le ministre, outré de ce ton, auquel il n'est point habitué, protesta froidement de ses vifs regrets, et dit qu'il lui était impossible de faire rien changer à la liste, déjà arrêtée, des prochaines promotions.

« Monsieur le duc, reprit aigrement la comtesse, veut apparemment me désobliger.

— Il me semble, madame, que je viens de vous donner des raisons...

— Que j'ai prises pour une tournure ministérielle infiniment polie, et voilà tout.

— Je suis fâché, madame, que cette combinaison de mots ne puisse vous suffire; mais c'est, pour le moment, tout ce que je puis avoir l'honneur de vous offrir, et j'en suis réellement désolé.

— Les temps changeront, monsieur, reprit madame d'Estrades en élevant la voix; encore huit jours, et peut-être m'offrirez-vous ce que vous me refusez aujourd'hui.

— Je le désire bien, madame, repartit sèchement le ministre en faisant un salut de congé. »

L'aspirante au favoritisme sortit, pourpre de colère, du cabinet de M. de Choiseul. Il n'était pas difficile au duc de deviner sur quelle espérance cette dame fondait son arrogance impérieuse; si elle était aussi avancée qu'elle le faisait entendre dans les bonnes grâces du roi, elle pouvait devenir dangereuse; Choiseul sentit qu'il devait aller au-devant de son inimitié, s'il voulait se main-

tenir en place. Il court sur l'heure chez une dame de la cour, amie intime de la comtesse, et à laquelle il annonce, de la part du roi, qu'il vient lui proposer une commission secrète, dont le succès sera récompensé par une gratification de cent mille écus. A cette déclaration, *l'amie intime* ouvre fort grands les oreilles et les yeux; elle proteste de son profond dévoûment au service de sa majesté, et demande ce dont il s'agit. Sûr de ses dispositions, le ministre la prie de s'informer auprès de madame d'Estrades de ce qui se sera passé entre elle et sa majesté, la nuit suivante (M. le duc était fixé sur la date), le roi ne se rappelant rien, le lendemain, des détails de ces mystérieuses entrevues, et ayant le plus vif désir d'en être entretenu après coup.

« Je vous comprends, dit en riant la confidente; demain, avant la nuit, vous serez à même de satisfaire la curiosité du roi.

— A merveille! apportez-nous toute la vérité, et les cent mille écus seront à vous. »

Le lendemain, de bonne heure, l'espionne de M. de Choiseul alla demander du chocolat à son amie, et lui arracha fort adroitement le secret des mystères de la nuit précédente, qui, d'ailleurs, pesaient un peu à l'orgueil de la beauté favorisée. Quand le sujet du récit plaît au narrateur, il est prodigue de détails: la confidente soudoyée sut toutes les circonstances de l'entrevue, et madame d'Estrades les lui peignit dépouillées de gaze. Les deux amies étaient galantes: l'une fit répéter, l'autre répéta volontiers des descriptions licencieuses qui plaisaient également à leur imagination libertine.

Le soir même Choiseul avait les renseignements attendus impatiemment, et l'amie traîtresse serrait dans son secrétaire un bon de cent mille écus. Muni de cette délation arrangée par un secrétaire habile, le duc, admis seul au petit lever de Louis XV, le pria, d'un air composé, d'écouter avec attention un récit qui intéressait sa gloire.

« Parlez, mon cher duc, nous sommes seuls; nul indiscret n'abusera du secret que vous avez à me confier.

— Et votre majesté s'en félicitera quand il lui sera connu.

— Ah! ah! il y a donc du scandale sous jeu?

— Un peu, sire, un peu; et, comme le nom de votre majesté ne doit jamais être accompagné du plus simple soupçon de ridicule, il est de mon devoir de lui dire franchement qu'elle honore

de ses plus hautes bontés une personne qui n'en est point digne, et qui en mésuse en les déprisant avec audace.

— De qui parlez-vous, monsieur le duc?

— De madame la comtesse d'Estrades.

— Ah! continuez, je vous prie, continuez.

— Oui, sire, il faut déchirer le voile, et oser vous montrer cette dame sous le plus vilain jour.

— Mais êtes-vous bien sûr, mon ami?

— Vous en allez juger..... Cependant je crains de fâcher votre majesté.

— Non, non, poursuivez.

— Par obéissance donc, mais avec une profonde douleur, je dénoncerai au roi le bulletin de sa nuit dernière, tel qu'il est relaté dans certaines nouvelles à la main, dont, par malheur, je crains de n'avoir pu saisir tous les exemplaires; le voici. » Et le duc se mit à lire le factum arrangé par son secrétaire, et dont je me suis procuré la copie, que je transcris littéralement. « La pre- » mière chose annoncée hier au soir par le roi à madame d'Es- » trades, en l'embrassant avec transport, c'est qu'elle sera dé- » clarée, dimanche prochain, favorite en titre. Le brevet de » duchesse servira de complément à cette notification. Émue de » joie, elle a serré vivement contre son cœur le dieu de sa for- » tune. On a paru goûter avec quelque plaisir les étreintes d'une » gratitude témoignée si voluptueusement. Ensuite on s'est cou- » ché; puis on a eu recours à un breuvage propre à ranimer des » sens devenus équivoques. Le confortatif a mal rempli l'attente » des amants. On a voulu tenter encore, au point du jour, les » essais d'une amabilité plus active; mais il est des lassitudes » qu'aucuns frais, qu'aucun secours ne pourraient dissiper; quel- » ques légers éclairs sans suite ont brillanté la scène, dans le » genre de ces feux follets qui, durant les nuits d'été, jettent des » lueurs trompeuses. Le rôle de la nouvelle Roxelane l'ennuierait » à périr, si les corvées n'en étaient pas compensées par l'avan- » tage de gouverner le plus puissant des maîtres. »

« Quelle indignité! s'écria le roi, qui avait écouté sans l'interrompre la lecture entière de ce bulletin.

— Vous m'en voyez outré, sire; cette femme est un monstre.

— Sans doute, mon ami; mais ce qui me fâche le plus, c'est que tous les faits contenus dans ce libelle sont vrais. Que voulez-vous, duc, je vieillis; la faiblesse est le défaut naturel de mon

âge. Cependant ces trompettes prises pour le publier produisent un bruit fort disgracieux à mon oreille. Je commettrais donc une faute impardonnable si je revoyais jamais la femme qui m'a ainsi traduit au tribunal des sarcasmes et du ridicule.

— L'indulgence serait l'encouragement d'une semblable insolence, dit Choiseul avec feu.

— Aussi ne serai-je point indulgent. Madame d'Estrades sera partie sous vingt-quatre heures pour ses terres; veuillez en sortant dire à La Vrillière de le lui signifier.

— Ce sera mon premier soin.

— Pour vous, mon cher duc, je vous remercie de m'avoir ouvert les yeux sur une aussi lâche ingratitude. »

Le lendemain, madame d'Estrades, désolée d'avoir échoué au port, et ne sachant à quoi attribuer un revers si imprévu, roulait, tout éplorée, vers une de ses terres, où son protégé, le lieutenant-colonel, la console, par des procédés aussi complets que ceux du roi l'avaient été peu, d'une faveur si laborieusement payée, et dont elle n'a pas joui.

Maintenant, dans quelle partie des dépenses de la guerre M. de Choiseul aura-t-il compris les cent mille écus donnés à la judaïque amie? Il est difficile de le dire; mais convenons que voilà des deniers publics bien employés.

Frédéric le Grand, qui, malgré son habileté magique, ses manœuvres de sylphe et la terreur attachée à son nom, était sur le point d'être écrasé en Silésie, en Saxe et en Poméranie, espéra quelque allégement au fardeau qu'il avait sur les bras, lorsqu'au mois de janvier il apprit la mort de la czarine Elisabeth-Pétrona. Le grand-duc Charles-Pierre-Ulric succède à cette souveraine au trône de Russie, sous le nom de Pierre III. Ce prince est marié à Catherine-Alexina d'Anhalt-Zerbst, princesse qui montre autant d'esprit, de force et de résolution que son mari en laisse apercevoir peu. Néanmoins Pierre III, admirateur de Frédéric II, fut à peine assis sur le trône qu'il ordonna à ses troupes de se séparer de la coalition autrichienne. Dès le 24 mars, ces nouveaux amis des Prussiens entrèrent en Silésie, et, bientôt après, ils combattaient ces mêmes Allemands dont naguère ils étaient les alliés... Ainsi vous jouez à l'aide d'un fil, pauvres automates que les cours font mouvoir au gré de leurs désirs; ainsi vos mouvements sont aussi capricieux que les affections des maîtres du monde.

Tandis que l'espoir rentrait dans le cœur du grand Frédéric par la défection du plus puissant de ses ennemis, le maréchal de Broglie était payé par l'exil de ses derniers succès en Allemagne : le ressentiment de l'incapable Soubise portait ses fruits ; la hideuse faveur jouait son jeu, elle décernait à la sottise l'avantage sur le talent. Il est inutile d'ajouter que madame de Pompadour donnait, en disgraciant Broglie, un nouveau témoignage de tendresse au prince de Soubise.

Cet événement a été l'occasion d'une scène aussi attendrissante que glorieuse pour le nouvel Aristide. On jouait au Théâtre-Français la belle tragédie de *Tancrède ;* mademoiselle Clairon, amie du maréchal, était chargée du rôle d'Aménaïde. Avec quel élan, quel transport elle débita ces vers :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage,
C'est le sort d'un héros d'être persécuté...
Tout son parti se tait ; quel sera son appui?
Sa gloire. . . . .

Ici un tonnerre d'applaudissements faillit faire crouler la salle ; des cris de *vive Broglie !* retentirent ensuite ; c'était une effervescence, un enthousiasme inexprimable ; le spectacle fut interrompu à plusieurs reprises. Puis deux ou trois cents jeunes gens, partis de la comédie, se rendirent à l'hôtel du maréchal, lui donnèrent un concert, et laissèrent sa cour jonchée de couronnes. Le lendemain, on défendit *Tancrède* par ordre de la cour ; mais cette mesure était tardive : le brave maréchal triomphait de ses ennemis ; Soubise et madame de Pompadour étaient abreuvés de honte. Quelle vengeance que celle proclamée par la grande voix du peuple ! Que l'arbitraire est faible contre les tonnantes protestations de la place publique ! C'est quand elles éclatent que les grands de la terre se montrent de tout petits êtres dessaisis de leurs échâsses.

Il est assez remarquable qu'au milieu de la guerre les nouvelles littéraires absorbent l'attention : les Français passent pour être légers ; il faut bien que leur réputation soit fondée sur quelque chose. Un joli conte de M. de Marmontel, intitulé *Annette et Lubin*, fait, depuis quelque temps, les délices des âmes sensibles, et particulièrement des âmes faibles. Ce sont deux amants du village : une bergère en petit chapeau coquet, orné de rubans roses ; un paysan qui porte des bas de soie et des souliers gris de

lin : deux amoureux de l'Astrée. Et puis la jeune fille est d'une candeur, d'une innocence! preuve sans réplique, c'est qu'elle est grosse à pleine ceinture sans se douter le moins du monde comment cela a pu se faire. Avec un tel sujet, le bailli méchant et jaloux, le seigneur compatissant, qui drape d'importance le fâcheux, étaient de rigueur. Le tout a tenté la muse d'un compositeur nommé Duny, qui, M. Favart aidant, a fait chanter les amours d'Annette et Lubin sur la scène de l'Opéra-Comique. Ces auteurs avaient été devancés par Marmontel lui-même, et M. de Laborde avait composé une musique d'amateur pour le petit opéra résultant d'une simple modification du conte. Mais il y avait là-dedans un interrogatoire du bailli sur la grossesse d'Annette qui ne pouvait pas, en bonne morale, être produit au grand jour de la scène, dans un temps où les jeunes demoiselles ne veulent plus croire qu'on les ait été prendre toutes petites sous un chou du jardin. L'Annette de M. Marmontel, aussi par trop naïve, n'est jouée que sur le théâtre de Choisy : tout peut être dit aux oreilles aguerries de la table mécanique de Trianon et des petits appartements.

Le succès de l'opéra de Favart avait été douteux; mais un incident original a changé en vogue cette froideur de réussite. Un soir que le roi était à l'Opéra-Comique, Annette et Lubin, les deux modèles de l'innocence pastorale en original, se sont trouvés dans une loge, avec leur allure un peu villageoise des environs de Paris, c'est-à-dire sans chapeau coquet, sans bas de soie, sans souliers gris de lin, et tout naturellement en guêtres grises, en cornette. C'était une galanterie que M. de Saint-Florentin faisait à Louis XV. Les amoureux sont des paysans de Bezons, contrariés jadis dans leurs amours par un curé, devenu à la scène un bailli, à cause du *décorum* ecclésiastique. Le bon seigneur paraît être M. de Saint-Florentin lui-même, dont le caractère répond bien à celui de la pièce. Annette a beaucoup pleuré; elle s'est trouvée mal à l'apparition *du tyran*. Des aimables de la cour, qui sont entrés dans la loge des amants, ont dit qu'il était fâcheux qu'Annette eût près de cinquante ans, et qu'elle sentît un peu le fumier.

Tous les salons retentissent des éloges donnés au livre de M. J.-J. Rousseau sur l'éducation; mais, d'un autre côté, bon nombre de critiques se déchaînent contre cet ouvrage, dont le titre principal est *Émile*. Nous ne possédons encore que quatre

volumes in-8°, publiés depuis quelques jours; le cinquième volume renfermera, dit-on, un modèle de contrat social. Cette dernière partie est d'une abstraction qui en réduira les lecteurs à un petit nombre. Quant à l'*Emile*, il se fait lire avec charme, avec délices; jamais on ne vit le raisonnement paré d'autant de grâces, d'autant de séductions. On remarque bien çà et là des idées singulières, des pensées hasardées, des paradoxes; mais l'auteur trace des sentiers nouveaux dans un pays de féerie; on s'y laisse aller sur ses traces; on ne voudrait plus en revenir. Si, comme on le prétend, les philosophes méditent une invasion dans le domaine de notre vieille morale polluée par tous les préjugés, il faut convenir qu'ils viennent de poser une sentinelle avancée dont les allures et l'uniforme leur feront des partisans dans la contrée à conquérir.

Tel est le jugement porté sur l'*Emile* par l'universalité du public; mais la police, les exempts et *Messieurs* du parquet veulent qu'on n'ait de cœur et d'entrailles que sauf le bon plaisir du roi. Cette nuée d'hommes noirs, qui s'abat sur un livre piquant dépourvu du *privilége* comme un essaim de moucherons sur un fromage, a saisi le nouveau traité d'éducation, et cela au nom de notre excellent monarque, prince très-moral, comme chacun sait. Soudain, les grandes robes de s'assembler, d'instruire, d'incriminer et de condamner. La belle composition a été brûlée avec les cérémonies accoutumées, dont le dernier point sera de renaître de ses cendres beaucoup plus réellement que le phénix. L'auteur est décrété de prise de corps; mais il y aurait eu trop de philosophie de sa part à se livrer aux archers : il a quitté son ermitage de Montmorency, et se dispose, dit-on, à passer chez les Anglais.

Tandis que la fortune des armes semblait de plus en plus seconder le grand Frédéric, une de ces révolutions appelées en Russie *révolutions de palais* lui enlevait son nouvel allié Pierre III. Ce prince avait aussi peu de dignité que d'esprit et de talent. Ivrogne, crapuleux à l'excès, il passait la journée à boire des liqueurs spiritueuses, et la nuit dans les bras des prostituées. Il ne montrait d'ailleurs ni bienveillance pour la noblesse ni sollicitude pour le peuple, et affectait de mépriser ses troupes. On l'avait entendu dire un jour, en passant la revue du régiment de Préobasinski, dans un état complet d'ivresse, « qu'il battrait toute

» cette canaille avec cinquante Prussiens. » Détesté de toutes les classes, Pierre ne pouvait espérer l'appui d'aucune, si le mécontentement ou l'intrigue se déclarait contre lui, et c'est ce qui arriva. Depuis longtemps l'impératrice Catherine souffrait impatiemment l'humeur détestable d'un tel époux; elle s'en dédommageait de son mieux par des récréations à peu près aussi scandaleuses que les déréglements du czar; mais cette princesse voluptueuse avait l'art de les couvrir, sinon des voiles du mystère, du moins de ces dehors de cour qui prêtent au vice même des formes agréables. Bientôt ce dédommagement cessa de satisfaire l'impératrice Catherine. Née impérieuse, dévorée d'ambition, et capable de régner avec éclat, la moitié du trône ne lui suffisait plus auprès d'un prince qui la traitait en esclave; elle songea à l'en précipiter. Une conjuration fut ourdie secrètement, sous la direction du comte Panin; la princesse Daschkoff, favorite de Catherine, y entraîna beaucoup de seigneurs qu'elle comptait parmi ses amants heureux ou aspirant à l'être. Le peuple même, auquel on distribua quelques milliers de roubles, dut se tenir prêt à paraître sur la scène au moment décisif, comme les comparses du théâtre se montrent pour faire nombre au dénoûment. Un jeune officier des gardes, nommé Grégoire Orlöff, avait promis de gagner ce corps, très-mécontent de l'empereur.

Pendant ces dispositions préliminaires, l'impératrice s'était retirée au château de Péterhoff, afin de paraître étrangère à la révolution qui se tramait en sa faveur. Mais la veille de cet événement, 8 juillet, à une heure fort avancée de la nuit, on vint dire à Catherine que tout était manqué si elle ne paraissait pas. Dans cette pressante nécessité, elle quitte à l'instant Péterhoff, à pied, et suivie de la seule princesse Daschkoff, qui l'avait rejointe. Le trajet de la maison de plaisance à Pétersbourg est long; les deux illustres aventurières, lasses à l'excès, clopinaient en marchant; plusieurs fois elles s'étaient reposées sur le gazon humide du bord de la route, lorsqu'un paysan qui conduisait une charrette à la ville vint à passer. Nos voyageuses, sans se faire connaître, obtinrent de monter dans cet agreste équipage. « Il y a loin de » ceci aux coussins de nos carrosses, disait tout bas la princesse » à sa souveraine, et votre majesté pourra se flatter d'avoir » éprouvé de rudes secousses pour arriver au suprême pouvoir. » Catherine ne répondit rien, se contentant de soulever alternativement ses cuisses en signe de malaise. Enfin on parvint aux

portes de la ville un peu avant l'aube. Les deux conjurées, ayant congédié leur phaéton, satisfait de leur générosité, traversèrent d'un pas rapide la capitale encore déserte et silencieuse ; elles arrivèrent au palais, où toutes les sentinelles étaient déjà des conjurés.

Cependant l'empereur, selon sa coutume, descend à neuf heures pour la parade[1]; le régiment de Préobasinski, le même dont Pierre III avait blessé si cruellement l'orgueil, était de service ce jour-là. Tout à coup, et sans doute au signal donné par l'un des chefs, le peuple envahit les cours du palais en criant: *Vive l'impératrice Catherine d'Anhalt! à bas le méchant empereur!* Pierre veut faire sévir contre cette populace; il ordonne aux gardes de l'éloigner. Alors les mêmes cris partent de leurs rangs, et le jeune Orloff, qui voit paraître Catherine à cheval, s'avance vers elle, et lui dit : « Madame, ce régiment, comme toute l'ar- » mée, est à vous. Voici mon épée, prenez-la; c'est à vous de nous » commander. » On cerne, on presse le czar; il est arrêté, enlevé, sans qu'une seule personne s'oppose à ce mouvement audacieux.

Pierre III, jeté dans une prison, parut peu sensible à ce traitement si peu impérial; pendant huit jours entiers il se consola avec du punch, et le neuvième il passa de l'ivresse à la mort, étranglé par un des conjurés. Ce crime pèsera sur la vie et sur la mémoire de l'impératrice; il est hors de doute qu'elle l'avait ordonné, ou du moins permis.

Catherine II avait été proclamée dès le 9 juillet: c'est la cinquième des femmes qui, sauf une interruption de quelques mois, ont gouverné successivement la Russie; savoir : Catherine Ire, veuve de Pierre le Grand ; Anne, nièce de cet empereur ; la duchesse de Brunswick, sous la minorité d'Ivan; Élisabeth, fille de Pierre le Grand; enfin Catherine II, dont je viens de rapporter l'avénement orageux.

Ainsi l'on vit s'accomplir au nord de l'Europe cette révolution qui, malgré son caractère sauvage, plaça sur le trône de Russie une femme instruite, douée d'une rare puissance de moyens, et dont les vues sont plus vastes, plus éclairées, plus conformes aux progrès de l'esprit humain que n'étaient celles de Pierre le Grand. Cet événement changea la face des affaires de Frédéric II : les

[1] C'est à tort qu'on a dit que le coup de main avait eu lieu dans la nuit.

Russes ne passèrent pas de nouveau dans les rangs de ses ennemis; mais le comte de Cernicheff, qui les commandait, reçut l'ordre de se séparer des Prussiens et de retourner en Russie. Cet abandon, qui affaiblissait le monarque prussien, le trouva néanmoins aussi résigné qu'il l'avait été pendant ses précédentes vicissitudes; l'éloignement des Russes n'occasionna même aucun changement majeur dans son plan de campagne. Il est vrai que dès lors la France et l'Angleterre travaillaient secrètement au rétablissement d'une paix générale: le duc de Nivernais s'était, en conséquence, rendu à Londres, tandis que le duc de Bedford s'acheminait vers Paris, dans le même but.

Le public a fait grand bruit et le sacerdoce grand scandale des funérailles de Crébillon, qui ont eu lieu dernièrement à la paroisse de Saint-Jean de Latran, avec une pompe tant soit peu comique. La riche tenture noire, semée de larmes d'argent, l'église étoilée de cierges, le dais, le catafalque, les pleureurs et pleureuses à un petit écu, tout avait été réuni pour le service funèbre; tout, avant l'entrée du cortége, inspirait la douleur et le recueillement. Cette influence fut singulièrement modifiée quand on vit arriver le corps dramatique, lyrique et dansant des théâtres de Paris. Les hommes étaient en grand deuil, sans poudre, l'épée à poignée noire au côté. Les actrices n'avaient point de rouge, leurs longues robes de soie noire balayaient les dalles avec beaucoup de dignité, et leur vaste manteau de crêpe n'offrait rien que de grave et de triste. Mais, malheureusement pour la gravité de la circonstance, Préville, mademoiselle Dangeville et Carlin n'avaient pu laisser au logis leur figure; la mémoire des assistants fut tout à coup assaillie des mille et une grimaces qui se sont produites tant de fois sur ces visages pour le bon plaisir du public, et les malicieux Parisiens ne voulurent plus voir dans ces acteurs, maintenant si recueillis, que Sganarelle, Finette, Arlequin, et les danseurs qui frisent chaque soir la jambe sur les planches de l'Opéra. Une fois cette idée reçue, l'expression de tristesse imprimée à des traits, à une démarche ordinairement si comiques, sembla plus drôle encore que les farces de la scène; un rire invincible et trop bruyant courait sur toutes les lèvres au moment de l'offrande; il devint scandaleux lorsque Arlequin avança pieusement la bouche pour baiser la patène. Le lendemain, des chansons, des épigrammes, se croisaient dans les rues avec les doléances du clergé sur la cé-

rémonie de Saint-Jean de Latran ; on dit que le curé de cette paroisse encourra les censures de Rome, pour avoir ouvert son église à des excommuniés.

Il vaudrait beaucoup mieux appeler les vengeances de la terre sur le parlement de Toulouse, si l'on doit croire au récit que donne un imprimé répandu avec profusion dans le public. D'après cet écrit, publié sous la forme d'une lettre, et qu'on attribue à M. de Voltaire, un nommé *Calas*, négociant, professant la religion réformée, aurait été accusé faussement d'avoir assassiné son fils, pour cause d'abjuration, et serait mort innocent, sur la roue, condamné par une majorité fanatique de huit conseillers contre cinq. Le mémoire dont il s'agit fait ressortir avec autant de force que de clarté le peu de vraisemblance du crime, commis par un vieillard sur un jeune homme de vingt-neuf ans. L'auteur relève, avec la même puissance d'arguments, les nombreuses irrégularités du procès, les preuves de la passion que les juges ont laissée percer dans son cours, enfin la précipitation avec laquelle l'infortuné Calas a été mis à mort. Toutefois ce plaidoyer, qui tend à réhabiliter la mémoire du négociant de Toulouse, et à faire rentrer sa famille dans ses biens confisqués, manque du pathétique qu'un tel sujet eût exigé; on voit qu'il est dicté par l'esprit de parti, par le désir de mettre en défaut la cour de Versailles, restée trop insouciante sur un jugement inique, et l'on réussit moins par la colère que par la persuasion.

Mais l'Europe est remplie du bruit d'un arrêt d'un autre genre ; c'est celui qui ruine en France le pouvoir des jésuites, à l'exemple de l'Espagne et du Portugal, déjà débarrassés d'une secte si redoutable. Je vais reprendre *ab ovo* cette affaire ; elle mérite bien quelques détails. La compagnie était, comme on sait, plus spéculatrice encore que religieuse : ministres du ciel, les jésuites n'en montraient pas moins un grand amour pour les biens de la terre. Pendant la guerre maritime, des vaisseaux sur lesquels ces pères négociants avaient des marchandises ont été pris par les Anglais. Cependant le père Lavalette, supérieur de l'ordre à la Martinique, comptant sur la prochaine arrivée de ces cargaisons, avait contracté des engagements, acquittables par le père Sacy, à la maison professe de Paris. Les échéances arrivées, le mandataire ne put y faire honneur ; il demanda du temps, que la maison *Jouffres et*

Lioncy de Marseille ne voulut point accorder. La juridiction consulaire de cette ville condamna les jésuites solidairement à payer les sommes réclamées. Ils pouvaient, par cas de privilége, se pourvoir contre cette condamnation devant le grand conseil; le père Frey, qui passait pour une des fortes têtes de l'ordre, éloigna ce recours, et proposa de porter l'appel au parlement. « Beaucoup » de ceux qui composent le grand banc, dit ce père dans une » assemblée, aussi bien que celui du grand conseil, sont élèves » de notre société; le parlement connait d'ailleurs nos droits, et » il sera sensible à la confiance que nous lui marquerons en nous » soumettant à sa juridiction. Enfin, si nous gagnons notre procès, » comme je n'en doute pas, le jugement aura d'autant plus d'au- » thenticité que l'on est persuadé dans le public que le parlement » nous est contraire. » Cet avis réunit tous les suffrages; l'affaire fut portée au parlement, et les jésuites coururent ainsi d'eux-mêmes à leur perte.

Les débats étant commencés, le parlement demanda à voir l'institut sur lequel les jésuites fondaient leur assertion de non-solidarité; les constitutions de l'ordre furent produites. Une fois en possession de cette fameuse charte, *Messieurs* ne se bornèrent point à chercher l'article relatif au procès : l'acte entier fut lu, commenté, et, dit-on, copié. Mais notons d'abord que la compagnie se vit condamnée solidairement à payer les sommes dues par Lavalette et Sacy, plus cinquante mille livres de dommages et intérêts.

Cependant une commission, provoquée par le parlement, fut tout aussitôt nommée par le roi pour examiner la constitution des jésuites, et, dans le même temps, il s'en répandit dans le public une traduction française [1] faite sous les yeux de M. de Flesselles, procureur général de la commission. Ces statuts avaient déjà excité la plus vive indignation contre la compagnie de Jésus, à cause des principes subversifs de l'ordre public et des préceptes régicides qui s'y trouvent consignés; *le compte rendu au parlement de Bretagne, sur les constitutions des jésuites, par M. de la Chalotais, procureur général*, acheva de porter l'esprit public au plus haut degré d'exaltation contre une secte évidemment ennemie de la société. Cet écrit est en effet de la plus grande force : quoique son auteur n'y sorte jamais des bornes de la modération, il atterre, il foudroie, il pulvérise une association qui reflète le

[1] Ces constitutions étaient écrites en latin.

crime sur toutes les faces qu'elle présente. M. de la Chalotais conclut à ce que l'on travaille à un nouveau plan d'éducation qui exclue les principes subversifs dont celle inculquée par les jésuites abonde.... Malheureusement cette conclusion ne fut pas d'abord adoptée.

Une réponse à ce travail lumineux ne tarda pas de paraître; on l'attribue au père Griffet. Mais cet écrit est pauvre de raisonnement, faible de preuves, et fort seulement d'insolence. L'auteur cherche à insinuer que toutes les *manœuvres* entreprises aujourd'hui contre une *compagnie vertueuse* sont l'ouvrage des nouveaux philosophes, et ne tendent à rien moins qu'à saper la religion dans son *plus solide fondement*. L'écrivain apologétique des jésuites finit par dire que le discours qu'il combat est l'œuvre de M. d'Alembert, et que M. de la Chalotais n'en a été que le répétiteur. Le père Griffet, voyant le peu d'effet que produisait sa réponse, s'est hâté de la désavouer; elle n'en a pas moins été brûlée par ordre du parlement; ce qui lui a procuré des lecteurs, qu'elle n'avait pas eus jusqu'alors. Quand donc *Messieurs* renonceront-ils à une pratique puérile qui produit l'effet opposé à celui qu'on se propose, en piquant la curiosité, le plus souvent indifférente avant ces auto-da-fé de papier noirci ?....

Par suite d'une action plus sérieuse, le parlement rendit, le 6 août 1761, un arrêt qui enjoignait aux supérieurs des différentes maisons de jésuites de remettre au greffe les titres de leur établissement en France. Pendant ce temps, une commission appelée à examiner les instituts de l'ordre s'adjoignait douze évêques, chargés de répondre aux quatre questions suivantes :

1° De quelle utilité sont les jésuites en France, relativement aux fonctions qu'ils remplissent ?

2° Quel est leur enseignement sur les points de doctrine qui leur sont imputés, comme le régicide, les opinions ultramontaines, les libertés de l'Église gallicane ?

3° Quelle est leur conduite dans l'intérieur de leurs maisons, et quel usage font-ils de leurs privilèges envers les évêques et les curés ?

4° Comment peut-on remédier aux inconvénients de l'autorité excessive que le général, résidant à Rome, exerce sur les membres de cette société ?

Ces questions étaient précises, et renfermaient tous les points qu'il était important d'éclaircir. La commission des prélats répondit, avec autant de lucidité que de promptitude :

« Qu'il y avait nécessité, sinon d'éteindre, du moins de modi-
» fier le régime des jésuites en France. »

Seul contre l'animadversion générale, le Dauphin soutenait les jésuites à la cour ; mais le crédit de ce prince ne pouvait lutter contre l'influence de Choiseul, réunie à celle de madame de Pompadour, colosses de puissance qui avaient juré la perte de l'ordre. On publia à cette occasion, vers la fin de l'année dernière, que dans un temps assez peu reculé, époque à laquelle les actions des jésuites étaient en hausse à Versailles, la favorite avait voulu confier sa conscience au père Sacy, qui en avait refusé la direction, à moins que cette dame ne s'éloignât sur-le-champ de la cour.

Un moment pourtant Louis XV écouta les sollicitations ardentes du Dauphin, mais plutôt pour arrêter l'essor du parlement que par intérêt pour la compagnie. On dressa un plan de réforme qui fut envoyé en même temps au pape Clément XIII et au général des jésuites; ce dernier repoussa l'édit réformateur en disant avec fierté : *Sint ut sunt, aut non sint ;* ce qu'on m'a expliqué ainsi : « Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou ne soient pas. » Cette réponse hautaine acheva de perdre les jésuites dans l'esprit de Louis XV; l'orgueil du roi était blessé, il n'y eut plus moyen de tempérer son mécontentement. *Messieurs* eurent toute liberté d'agir. On enjoignit à ces sectaires de fermer leurs colléges le 1er avril 1762; plus tard le parlement, par arrêt du 6 août, « leur fit défense de
» porter l'habit de leur société, de vivre sous l'obéissance du
» général ou autre supérieur de l'ordre, et d'entretenir aucune
» correspondance avec eux ; leur prescrivant de vider leurs mai-
» sons, de s'abstenir de toute communication entre eux, ou de
» s'assembler en communauté ; la cour se réservant d'accorder à
» chacun, sur sa requête, une pension alimentaire. » Il était aussi interdit aux jésuites de posséder aucun bénéfice, charge ou emploi, à moins que de prêter préalablement le serment de fidélité aux doctrines de l'Église gallicane, au roi et aux lois du royaume.

En France, il n'y a rien de si sérieux, de si grave, que le ridicule et la plaisanterie ne s'y mêlent : un déluge d'épigrammes, de chansons, de bons mots, a plu sur les jésuites pendant la durée de leur procès ; je citerai ce qu'il y a de mieux. La cause des pères était confiée à un avocat nommé *Domine.* « Si cela est,

» dit-on en apprenant ce choix et en faisant allusion aux com-
» plots régicides de la compagnie, la réplique pourrait se borner
» à ce peu de mots : *Domine, salvum fac regem.* » La veille de la fermeture des collèges, on afficha à l'entrée de celui de Louis-le-Grand un placard ainsi conçu : « La troupe de Saint-Ignace
» donnera mardi prochain 31 mars 1762, pour la dernière re-
» présentation, *Arlequin jésuite*, comédie en cinq actes, du
» père Duplessis; suivie des *Faux bruits de Loyola,* par le père
» Lainez, petite comédie en un acte; pour divertissement, le
» *Ballet portugais ;* en attendant le *Triomphe de Thémis.* » Peu de jours après, il circulait une profusion d'exemplaires de ces vers sur la clôture du même collège :

Vous ne savez pas le latin :
Ne criez pas au sacrilége
Si l'on ferme votre collége,
Car vous mettez au masculin
Ce qu'on ne met qu'au féminin.

Cette critique grammaticale peut avoir son mérite ; cependant j'engage les mamans bien nées de nos jeunes demoiselles à ne pas l'intercaler dans leur rudiment : c'est de la grammaire trop forte pour ces écolières.

Le rapport déterminant contre la société de Jésus a été fait au parlement par l'abbé de Chauvelin, qui est bossu; cela a suffi pour donner lieu au distique suivant :

Que fragile est ton sort, société perverse !
Un boiteux [1] te fonda, un bossu te renverse.

Enfin, pour combie de disgrâce, les marchands de la foire St-Ovide ont imaginé de faire de jolies petites figures habillées en jésuites, et qui ont pour base une coquille d'escargot, emblème ingénieux de l'esprit subtil et entortillé de ces pères. A l'aide d'une ficelle, on fait rentrer la figure dans sa coquille et on l'en fait sortir. Ces pantins de nouvelle espèce font fureur; il n'y a pas une maison qui n'ait son jésuite, pour le divertissement des cercles du soir.

Jetant, après ce trop long récit, la robe du cauteleux saint Ignace, je me réfugie dans le foyer de l'Opéra, pour retrouver les allures franches de la faiblesse humaine.

[1] Ignace de Loyola, fondateur des jésuites, était boiteux.

Dans une revue des notabilités dramatiques, je n'ai pas parlé de mademoiselle Arnoux, et je m'en accuse, car c'est la première actrice de l'Opéra. Un sujet aussi distingué ne pouvait pas se borner longtemps à inspirer des affections générales ; un coryphée d'admiration devait promptement sortir des rangs : ce fut M. le comte de Lauraguais. Ce seigneur eut, dit-on, les prémices de la jolie cantatrice. Les eut-il en effet? c'est ce qu'il est, après plusieurs années de possession, fort peu important de démontrer. L'amour impétueux est d'ordinaire jaloux, et le comte aimait avec passion. Le bonheur qu'il procura à mademoiselle Arnoux fut souvent mêlé de nuages, quelquefois d'orages violents, causés par la plus soupçonneuse jalousie. Au bout de trois ans, la peine passait véritablement le plaisir ; l'actrice résolut de rompre avec son amant, pendant un voyage qu'il ferait à Genève, dans le dessein de consulter Voltaire sur une tragédie d'*Électre*, que ce gentilhomme a mise sur le métier. Dès le lendemain de son départ, mademoiselle Arnoux renvoya à la comtesse tous les bijoux qu'elle devait à la générosité du comte, un contrat qu'il lui avait fait, des lettres contenant beaucoup de promesses, le tout renfermé dans le carrosse qu'elle avait reçu de lui ; et, pour que la restitution fût complète, le carrosse renfermait aussi deux enfants issus de cet amant jaloux. Arnoux se tint quelque temps cachée pour se soustraire à la fureur du bouillant Lauraguais; elle se mit même sous la protection du comte de Saint-Florentin. Force fut bien au soupirant éperdu de jeter aux vents les cris de son amour frénétique, ses doléances amères et ses élégies pleureuses. Enfin sa fougue s'apaisa, sa raison revint, les sentiments généreux surgirent de ce calme succédant à l'orage ; mademoiselle Arnoux put se montrer sans risquer d'être dévisagée. Le comte eut avec elle une entrevue où il lui déclara, d'un ton rempli de grandeur et de stoïcité, qu'il renonçait à elle, mais qu'en la quittant il n'oubliait pas le contrat de deux mille écus de rente qu'il lui avait promis. Sur le refus de l'héroïne de théâtre, la comtesse, persuadée sans doute que tout bon service doit avoir sa récompense, intervint pour faire accepter un bienfait si laborieusement mérité. L'obstination sublime céda à la sollicitude doublement généreuse ; après quoi madame la comtesse ajouta « qu'elle se » chargeait de prendre soin des enfants : » ce qui était juste, puisqu'ils résultaient du service actif qu'on récompensait.

Toutes choses étant ainsi réglées, M. Bertin, ex-trésorier des

parties casuelles, ne fit plus mystère à M. de Lauraguais, son ami, du projet de lui succéder, s'il était possible, dans le cœur de mademoiselle Arnoux, qui consentait du moins à recevoir ses vœux. Le comte remercia son ami de la communication délicate, et lui dit qu'il trouvait cela tout naturel. Bertin entra donc sans conteste en pleine propriété de sa nouvelle conquête.

Mais quelle sagesse assez cuirassée de délicatesse, de scrupule, d'honneur même, pourra se garantir des traits de l'amour retrempés par le regret d'une jouissance perdue! La passion du comte, celle de l'actrice n'étaient qu'endormies : les amants revinrent, secrètement d'abord, ensuite publiquement, l'un à l'autre : Lauraguais n'avait pu remplacer les délices de l'alcôve de mademoiselle Arnoux, et les mauvais traitements entraient peut-être dans les plaisirs de celle-ci, comme les coups dans le bonheur de la femme de Sganarelle. L'amour renaissant de ce couple est plus vif que jamais... Pauvre comtesse! c'était bien la peine de se mettre en si grands frais de générosité.

Ma tante a souvent parlé des convulsionnaires; moi-même j'ai réuni sur eux quelques faits nouveaux; il me reste peu de chose à ajouter touchant ces fanatiques. Ils ont établi un nouveau refuge rue des Vertus, quartier du Temple; un de mes parents a eu la curiosité d'y pénétrer. Là, les *grands secours*, les *secours meurtriers*, c'est-à-dire la torture, le crucifiement, la langue coupée et autres supplices, ont reçu des jeunes filles qui s'y livrent le nom enfantin de *nanan*.... C'est le bonheur de ces infortunées. Et quand elles ont été clouées sur la croix, quand la douleur et la perte du sang les ont réduites à une sorte de léthargie, elles appellent cela *faire dodo*. Dernièrement, un particulier, poussé dans ce sanctuaire d'atrocités par la même curiosité que celle de mon parent, arriva au moment où l'on allait clouer une jeune fille sur deux ais de sapin croisés : « Attendez donc, s'écria-» t-il indigné, il faut que la flagellation précède le crucifiement. » A ces mots, tombant à coups de canne redoublés sur les bourreaux et la victime, il fit évacuer soudain les lieux, et demeura maître de la place. On a beaucoup ri de ce moyen curatif.

Ajoutons, en terminant, que si les convulsions ont duré trente-cinq ans, de 1727 à 1762, c'est que les fanatiques qui s'y livraient ont été constamment tourmentés par les jésuites, en qualité de jansénistes, et que rien ne perpétue l'esprit de secte comme la

persécution. En veut-on une preuve? la voici. A peine les jésuites ont-ils cessé d'influencer notre système religieux, et déjà les convulsionnaires cessent de se réunir et de se livrer à leurs sanglantes folies. Pendant la longue période de ces cruautés que nous n'aurons plus, je l'espère, à déplorer, le gouvernement fut coupable d'un tort aussi grave que prolongé, car il ne lui était pas permis d'ignorer que la persécution fortifie les opinions qu'elle s'efforce de détruire.

Après le rappel injuste du maréchal de Broglie, le commandement de l'armée dite du Hanovre fut de nouveau confié au maréchal d'Estrées, ainsi destiné, sans doute, à voir les deux extrémités de cette carrière martiale ouverte depuis plus de six ans. Le vainqueur d'Hastenbeck continua, en arrivant au commandement, le plan combiné avec le prince de Soubise, plan rompu par la mésintelligence survenue entre ce dernier et M. de Broglie. Le prince de Condé venait d'être mis à la tête des troupes réunies sur le bas Rhin ; c'était le début du commandement en chef pour ce jeune guerrier, courbé sous le poids de son nom. Il se montra digne en ce moment de le porter : les deux maréchaux, d'abord repoussés de la Hesse jusqu'à Cassel, ensuite jusqu'à Francfort, virent arrêter leur marche rétrograde par M. de Condé, qui battit le prince héréditaire de Brunswick à *Joannesberg*. Il faut cependant, pour être juste, dire que, sans le concours des armées en retraite, la victoire de son altesse se fût inévitablement changée en échec. Mais c'est un membre de la famille royale : on lui a laissé tous les lauriers de cette journée.

Les affaires de Frédéric II s'améliorent sensiblement, et tous les amis de la gloire s'en réjouissent. Esprit national à part, ce grand capitaine a bien mérité de réussir, et je me joins à ses admirateurs, en lui tenant rancune toutefois de sa hideuse conduite en Saxe au début de la guerre. Les Suédois et les Russes ont signé la paix avec sa majesté prussienne, ce qui la met en état de résister maintenant avec éclat au reste de ses ennemis. Déjà Frédéric avait renforcé ses armées de Silésie et de Saxe, lorsque les Russes, sous les ordres du général Czernicheff, se joignirent à lui au mois de juillet. Alors, supérieur en forces au maréchal Daun, il le repoussa jusqu'à Oberglsdorff, et reprit l'importante place de Schoneidnitz. Enfin, après quelques affaires où la for-

tune des armes se montra capricieuse, le prince Henri de Prusse, digne lieutenant de son frère, attaqua le prince de Stolberg, le 29 octobre, et le repoussa jusqu'au fond de la haute Saxe.

Tandis que le retour de la mauvaise saison suspendait les hostilités en Allemagne, des préliminaires de paix étaient signés à Fontainebleau, par le duc de Pralin, ministre du roi, par le marquis de Grimaldi, ministre d'Espagne, et par le duc de Bedford, ministre de l'Angleterre; ce n'est donc, jusqu'à ce moment, qu'une paix partielle, et la guerre continuera en Allemagne. Après les désastres que la France a éprouvés en Amérique et dans l'Inde, elle doit se trouver heureuse de recouvrer la Guadeloupe, la Martinique, quelques autres îles, de faibles portions du continent américain, mais surtout les comptoirs de Chandernagor et de Pondichéri. Du reste, le peu de constance de ses succès en Europe ne lui avait pas donné le droit d'être bien exigeante de ce côté. Il est affligeant, toutefois, qu'un ingénieur anglais ait encore le droit de vérifier à Dunkerque si la cunette conservée dans ce port ne sert qu'à entretenir la salubrité de l'air.

Un point auquel l'honneur national était certainement moins lié qu'il ne l'est à cette aliénation perpétuelle d'un coin de notre territoire, faillit rompre les négociations de Fontainebleau; ce point en litige était l'occupation des îles de Terre-Neuve, de Miquelon et de Saint-Pierre, par des garnisons anglaises, occupation qui eût, il est vrai, interdit aux Français la pêche de la morue. Après beaucoup de discussions, le duc de Bedford déclara au duc de Choiseul, qui s'y était mêlé, que tout était rompu s'il n'obtenait cet article.

« En ce cas, lui répondit le ministre français, la guerre! Et » vous pouvez partir quand il vous plaira. »

Cette sortie excita la vivacité de l'Anglais, et amena entre deux hommes également irritables une conversation remplie d'aigreur. Au milieu de cette altercation, Bedford changea tout à coup de ton.

« Il faut, dit-il à M. de Choiseul, que je vous conte une histoire » qui m'est arrivée. J'ai été me promener un des jours passés au » pavillon Bouret[1]... »

[1] Financier à qui M. de Machault avait fait faire une fortune immense, et qui en a dissipé une partie dans la construction d'un pavillon au-dessus de Croix-Fontaine, où il obtint que Louis XV, une fois par an, donnerait ses rendez-vous de chasse.

Ici, notre fier ministre, qui croit que le seigneur anglais veut s'amuser de lui, le prie de lui faire grâce de son récit.

« Écoutez-moi jusqu'au bout, répond Bedford sans s'émouvoir.
» Je vous disais donc que j'ai été me promener ces jours passés
» au pavillon de Bouret. Surpris d'y trouver tant de magnificence,
» et surtout au salon, qui serait frappant même dans le palais
» d'un monarque, je me suis étonné qu'un particulier eût pu
» faire une dépense aussi excessive.

» Il est vrai, m'a répondu M. Bouret, que cela me coûte
» quelque argent; mais, monsieur, c'est pour le roi.... » M. de Choiseul, perdant de nouveau patience, allait interrompre une seconde fois le narrateur...

« Attendez, attendez, monsieur! poursuit obstinément Bedford. Du pavillon, M. Bouret me mena dans les jardins, où, me
» faisant remarquer les transports de terre prodigieux qu'il a faits,
» les terrasses immenses qu'il a construites, il a encore bien plus
» excité ma surprise, et je n'ai pu m'empêcher de lui témoigner
» mon étonnement que sa fortune eût pu suffire à tant de choses.
» Il m'a répondu qu'en effet ses dépenses avaient été énormes;
» mais enfin, monsieur, a-t-il ajouté, c'est pour le roi.... Eh
» bien! je vous dis de même: il n'y aura point de garnison dans
» les îles de Miquelon et de Saint-Pierre; il m'en coûtera peut-
» être la tête; mais, monsieur, c'est pour le roi... »

Le détour ingénieux qui avait amené ce dénoûment ajouta à l'estime qu'inspirait à M. de Choiseul un diplomate aussi habile; il l'embrassa, et la paix fut conclue[1].

Madame de Pompadour a contribué à cette pacification, comme elle avait contribué à faire décider de la guerre, et c'est peut-être par son influence que des négociations n'ont pas été ouvertes avec Frédéric II, qu'elle ne peut souffrir. La favorite ne saurait lui passer la qualification de *Cotillon II;* elle a trop prêté à rire aux étourneaux de l'OEil de bœuf. L'immense crédit de la marquise est tellement connu, que l'autre jour un vieillard admis dans la salle du couvert s'approcha du roi, et pria sa majesté de vouloir bien le recommander à cette maîtresse en titre; Louis prit le parti de trouver la chose plaisante. Dans un écrit présenté au conseil, un conseilleur critique, pour mettre fin, disait-il, à la gêne de

[1] M. de Bedford fut en effet recherché pour avoir cédé sur ce point, mais il avait en Angleterre un parti puissant qui sauva son crédit.

l'État, indiquait le moyen d'emprunter cent millions à madame de Pompadour; cette fois, sa majesté ne trouva pas qu'il y eût sujet de rire.

Depuis qu'on n'a plus à s'entretenir ni de guerre, ni de jésuites, ni de convulsionnaires, il faut bien que l'esprit d'investigation se replie sur la littérature et la galanterie : avec l'une et l'autre, il ne peut jamais manquer d'aliment. Les lettres sont fécondes de nos jours : indépendamment des ouvrages que j'ai déjà mentionnés, il m'en reste plusieurs à désigner, comme ayant paru ou devant paraître prochainement. Je grouperai ici les titres des principaux, trop importants, trop peu répandus encore pour que j'en puisse parler avec quelque détail. Tels sont les premiers volumes de l'*Histoire naturelle*, de Buffon; l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, de Condillac; le commencement de l'*Encyclopédie*, publiée par d'Alembert et Diderot; enfin les nouveaux et ingénieux principes de morale imaginés par Vauvenargues et Helvétius. Grâce aux spéculations vastes, profondes, lumineuses de nos philosophes modernes, la régénération sociale est commencée; les préjugés pâlissent; des raisonneurs hardis ébranlent le trône de Dieu même, sur la base étroite que le catholicisme lui a donnée.... Dans cette marche audacieuse du génie, que deviendront donc les trônes de la terre?...

En descendant de ces hautes régions de la pensée, nous trouvons le nom de l'abbé Delille, jeune poëte rempli d'espérance, qui vient de nous donner une traduction aussi exacte qu'élégante des *Géorgiques* de Virgile. Les détails agrestes, dédaignés jusqu'ici par notre poésie coquette, ont pris, sous la main de ce traducteur, ces formes, ces couleurs imitatives qui font le charme du chantre de Mantoue; on croit voir les fleurs délicates, les vertes prairies, les jaunes épis de Delille; on croit respirer le parfum de ces trésors de la nature. C'est un autre genre de vers que ceux qui composent la satire intitulée le *Pauvre diable*, dirigée contre l'abbé Trublet, par un anonyme que l'on croit être M. de Voltaire. Le héros de cette boutade rimée est un homme peu marquant dans les lettres, un écrivain terre à terre, que madame Geoffrin qualifie plaisamment de *sot frotté d'esprit*. Il méritait donc peu *l'excès d'honneur* que fait réfléchir sur lui une diatribe de quatre cents vers étincelants de verve, d'esprit et de malignité; il méritait encore moins *l'indignité* qui, grâce à cette épître sanglante, restera attachée à son nom, et cela, sans doute, pour avoir écrit quelque part une

phrase, un mot peut-être, contre l'irascible vieillard de Ferney. Le caractère, et même bon nombre des ouvrages du demi-dieu littéraire, inspireraient pourtant des in-folio de critique à qui voudrait les attaquer ; mais on a pitié de la vanité du philosophe.

Quelques petites comédies, de petits vers galants, et surtout de jolies rimes libertines faites pour le prince de Soubise, à l'intention de la favorite, qui les aime un peu, tels sont les éléments du bagage que l'abbé de Voisenon porte à l'Académie française, dont on vient de lui ouvrir les portes. Croirait-on qu'un rimeur si musqué, si vaporeux, hérite du fauteuil de Crébillon? « Quand je regarde ce petit bel esprit sur le siége qu'occupa l'au- » teur d'Electre, disait le duc d'Ayen à la séance de réception, » je crois voir une paire de lunettes dans l'étui d'une basse. — » Le mot est joli, dit madame Favart, maîtresse de l'abbé, lors- » qu'on lui rapporta ce propos; mais, de loin, on juge mal du » volume des choses. » La réception de Voisenon à l'Académie me rappelle une anecdote qui prouve que la gaîté, principal caractère de son talent, ne l'abandonne jamais, même dans l'état de maladie. Pendant l'invasion d'une fièvre, le médecin ordonna certaine tisane à ce poëte facétieux.

« Quel effet a produit cette boisson? lui demanda le lendemain l'homme de la faculté.

— Aucun, répondit-il.

— Avez-vous tout pris?

— Je n'ai pu en prendre que la moitié.

— Comment alors voulez-vous que le remède ait agi?

— Dans la proportion d'une demi-guérison, docteur.

— Je ne plaisante point, mon cher abbé; et si vous voulez guérir, il faut aujourd'hui prendre cette pinte en une heure.

— Eh! mon ami, s'écria Voisenon d'un ton piteux, comment voulez-vous que j'avale une pinte en une heure? je ne tiens que chopine. »

A travers toutes les nouveautés littéraires de l'année, M. de Voltaire a voulu glisser une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *l'Écueil du Sage*. A peine cet ouvrage a-t-il pu arriver jusqu'au dénoûment; c'est *l'Ecueil du Poëte* que cette comédie devrait s'appeler. « Quel dommage, disait un critique du parterre » pendant que les acteurs récitaient les beaux vers de Voltaire, » quel dommage que l'auteur ait réuni tant de soldats d'élite dans

» une bataille qu'il va perdre ! » Les comédiens n'ont pas voulu se heurter deux fois contre *l'Écueil du Sage.*

Un petit acte, tiré d'un conte de M. Marmontel, a été joué à la fin de novembre, sous le titre d'*Heureusement.* C'est une bluette dont un rien ferait rompre le tissu léger, mais qui est écrite avec finesse. La décence ne s'y trouve pas toujours au titre exigé par les bonnes mœurs; mais les dames ont des éventails, et la pièce amuse. Le prince de Condé, qui, revenu tout récemment de l'armée, assistait à la première représentation, a contribué peut-être au succès de l'ouvrage. Dans une scène de table, l'officier Lindor dit à Marton :

Verse rasade, Hébé, je vais boire à Cypris.
— Je vais donc boire à Mars...

répond Marton; et, tout en prononçant ces mots, mademoiselle Hus, qui jouait le rôle, se tourna, avec autant de grâce que de respect, vers la loge du prince. C'était un signal pour les applaudissements; l'enthousiasme s'en est mêlé; la comédie a fini pendant l'explosion, et l'auteur en a profité : c'est M. Rochon de Chabannes.

Toute gaie, toute leste que soit la comédie d'*Heureusement*, elle ne vaut pas, sous ce double rapport, celle que l'abbé de Boismont, le Chaulieu de notre époque, aux jolis vers près, joua l'autre soir dans l'hôtel d'un grand seigneur, sur le théâtre où se dénouent toutes les intrigues amoureuses. L'abbé s'était oublié aux chastes côtés de la duchesse de ***, lorsque le duc, très-peu coutumier pourtant des galanteries nocturnes auprès de sa femme, s'en avisa ce soir-là par désœuvrement ou par curiosité. Tout à coup les portes de la chambre à coucher s'ouvrent à deux battants, la voix du mari se fait entendre.

« Je suis perdue, c'est le duc, murmure la beauté pécheresse.

— Du tout, faites semblant de dormir; je me charge du reste, répond l'abbé.

— Que vois-je! s'écrie le duc, lorsque, après avoir tiré les rideaux, il découvre deux têtes sur un oreiller qui ne doit en recevoir qu'une, en l'absence de la sienne.

— Chut ! chut ! dit tout bas Boismont en se mettant le doigt sur la bouche; vous en êtes témoin, j'ai gagné.

— Vous avez gagné ! vous avez gagné !... Eh ! quoi donc?

— Mon pari... Est-ce que vous ne le connaissez pas?

— Non ; mais, par Dieu!

— Chut ! ne faites pas de bruit, de grâce... Imaginez-vous, monsieur le duc, qu'hier madame la duchesse me soutint qu'elle avait le sommeil si léger, si léger, qu'un moucheron en volant autour d'elle la réveillerait. La chose me parut trop forte ; je pariai cinquante louis, non-seulement qu'il n'en était rien, mais que, pour peu qu'il fît du vent, on entrerait dans sa chambre, et qu'on se coucherait à ses côtés sans l'éveiller.

— Et madame a tenu la gageure ?

— Elle se croyait si sûre de son fait qu'elle se moquait de moi lorsque je la lui proposai.

— Les femmes ont des idées...

— Oh ! des plus extraordinaires. Voyant ce soir qu'il faisait du vent, je suis venu, je me suis glissé là.... et vous voyez que j'ai gagné.

— Fort bien, l'abbé ; mais je trouve votre pari un peu impertinent.

— A la bonne heure ; mais madame la duchesse aurait pu chicaner, si je m'étais retiré sans avoir pu m'appuyer d'un témoignage, et je vous ai attendu, monsieur le duc, avec l'impatience d'un joueur ardent à faire constater l'avantage d'un coup de carte. »

Pendant ce dialogue, madame de *** ronflait à faire retentir sa chambre, quoique, trop éveillée sous son drap, elle tremblât comme la feuille.

« Vous le voyez, elle dort toujours, ajouta Boismont en passant le vêtement qu'une femme ne nomme pas.

— Vous auriez pu gagner vos cinquante louis, dit aigrement le duc, sans faire des dispositions aussi complètes.

— La duchesse m'aurait chicané, vous dis-je, tandis que demain, monsieur le duc, vous pourrez affirmer que rien n'a été fait à demi. »

Le lendemain, l'abbé fut exact ; la duchesse joua parfaitement l'ignorance, et le mari, qui, par originalité ou par tout autre motif, ne l'avait pas entretenue du pari, fut dupe, au moins dans ce premier moment, du calme de ses traits. Boismont remet finement sur le tapis la gageure qu'il a gagnée, et réclame ses cinquante louis. Madame, sans nier la convention, déclare froidement qu'elle ne comprend rien à l'entreprise extravagante dont l'abbé vient de se prévaloir.

« Si quelque chose, dit-elle, peut surpasser la folie du pari, c'est la prétention de l'avoir gagné, quand il est de toute évidence que vous l'avez perdu. Mais, mon pauvre abbé, votre bénéfice est médiocre; je ne veux pas vous ruiner, je vous rends votre parole.

— Grand merci du beau procédé, madame! mais ce sont vos cinquante louis qu'il me faut, et, puisque vous me forcez de recourir aux preuves, j'invoque le témoignage de M. le duc.

— De mon mari?

— Oui, madame, répond le seigneur interpellé avec un sourire assez douteux : j'ai vu...

— L'entendez-vous, madame la duchesse? J'avouerai, si vous voulez, que mes prétentions ne sont pas exemptes de cupidité; mais daignez convenir qu'elles sont justes comme spéculation financière risquée à droit égal.

— Allons, allons, madame, reprend le duc, exécutez-vous de bonne grâce. Il est hors de doute que j'ai trouvé hier au soir l'abbé couché dans votre lit... très-près de vous, je l'atteste, et je soutiens avec lui qu'il faut que vous ayez le sommeil extrêmement dur pour ne l'avoir pas senti...

— Je paye, dit la duchesse en remettant un rouleau à Boismont; mais, en vérité, je crains bien qu'il n'y ait connivence...

— C'est possible, dit le gentilhomme en secouant la tête; mais ce n'est pas entre l'abbé et moi!... »

Quand il y aura un emploi à donner au théâtre des petits appartements, j'espère que le roi songera à la duchesse : qu'on me cite une actrice qui ait fait preuve d'un talent comparable au sien!

Il faut croire que l'abbé de Boismont ne gagne pas souvent des paris de cinquante louis, car il songe rarement à payer ses dettes. Certain chanoine de Valenciennes, auquel ce galant ecclésiastique paye une pension sur un bénéfice qu'il a dans ce pays, fit dernièrement le voyage de Paris pour réclamer plusieurs années d'arrérages dus par le bénéficier oublieux. Mal informé de l'adresse de Boismont, le chanoine, au lieu d'aller au domicile de son débiteur, se rendit chez l'abbé de Voisenon, à Belleville. C'était quelques jours avant la réception de ce poëte à l'Académie française; il faisait en ce moment les visites d'usage. En l'absence du mauvais payeur qu'il relançait, le prêtre de Valenciennes laissa un billet explicatif de sa démarche; le lendemain, il reçut la réponse suivante :

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trouvé, monsieur; vous

» auriez vu la différence qu'il y a entre M. l'abbé de Boismont et » moi. Il est jeune, et je suis déjà vieux ; il est fort robuste, je suis » faible et valétudinaire ; il prêche, et j'ai besoin d'être prêché ; il » a une grosse abbaye, et je n'en ai qu'une très-mince ; il s'est » trouvé de l'Académie sans savoir pourquoi, et l'on daigne quel- » quefois me demander pourquoi je n'en suis pas ; il vous doit de » l'argent enfin, et je n'ai qu'à vous féliciter de n'être pas mon » créancier. » Cette lettre court les salons.

Le duc de Choiseul vient de compléter, par l'édit du 10 décembre, la réforme des troupes. Il y a des réductions, des économies dans les dispositions de cet édit ; mais il consacre aussi des bienfaits. L'infanterie française est réduite à dix-neuf régiments de quatre bataillons, vingt-deux de deux bataillons, et six d'un seul bataillon. Les régiments prendront le nom des provinces, ce qui perpétuera plus facilement la renommée de leurs belles actions, non sans quelque inconvénient, car cette dénomination perpétuera en même temps la rivalité de corps, qui, dans le métier des armes, est toujours une dangereuse émulation. Le roi se réserve de nommer les lieutenants-colonels et colonels; l'innovation est malheureuse : elle donnera tous ces grades à la faveur, qui du moins n'en avait eu jusqu'ici qu'une partie [1]. Une caisse est ouverte dans chaque régiment; un officier trésorier a la répartition des fonds et en constate l'emploi. Les engagements des soldats sont portés de six années à huit ; tout militaire ayant fait deux congés, d'après cette nouvelle fixation, pourra, sur sa demande, recevoir une demi-solde et un habillement. La solde entière sera acquise après trois engagements ; si les militaires ayant servi ces vingt-quatre années le préfèrent, ils seront admis à l'hôtel des Invalides. Les appointements de MM. les officiers sont augmentés, particulièrement en campagne. L'uniforme blanc sera désormais porté par toute l'infanterie française, à l'exception des gardes lorraines, qui continueront de porter l'habit bleu. Enfin tout le détail des recrues, de l'armement, de l'équipement, dont les officiers des corps étaient chargés, rentre dans les attributions immédiates du ministère.

Ces mesures, presque toutes sages, font pourtant un bon nombre de mécontents parmi les officiers laissés sans emploi. L'abbé de

[1] C'est en effet depuis cette époque qu'on a vu nommer des colonels de dix-sept ans, qui n'avaient pas la plus légère idée du service, et seulement parce qu'ils étaient de haute naissance... Quelle pitié !

Latteignant, chanoine de Reims, qui ne croit à la réforme que si les vignes de la Champagne gèlent, cherche à consoler les pauvres réformés par ses chansons; voici un couplet qu'on lui attribue :

Brave officier, bon militaire,
La réforme te désespère;
Que cela ne t'attriste pas...
Je veux que tu t'en glorifie :
Jésus est dans le même cas ;
On réforme sa compagnie.

Dieu le père réforme encore plus sérieusement que le roi de France; il vient d'appeler à la retraite éternelle les maréchaux de Maillebois et de Lautrec; le premier meurt couronné de quelques lauriers, le second fit nombre parmi les puissances du monde.

CHAPITRE XXXI.

1763-1764.

Le placet de la jeune fille. — Le roi de Prusse a conquis la paix. — D'Alembert refuse les bienfaits de Catherine II. — Mort de Racine fils. — Anecdotes caractéristiques sur le duc de Berri (Louis XVI) et le comte de Provence (Louis XVIII). — Le tableau des jésuites de Billon. — Incendie de l'Opéra. — Début singulier de mademoiselle Maison-Neuve. — *Histoire générale*, de Voltaire. — J.-J. Rousseau citoyen du monde. — Statue équestre de Louis XV. — Exposition de peintures au Louvre. — Portrait de Voltaire en vers. — Élan de l'esprit public. — L'acteur anglais Garrick. — Mort horrible de l'abbé Prévost. — La femme de l'intendant. — Le vice-chancelier Maupeou. — Bon mot de d'Ayen. — Le chevalier d'Éon. — Madame de Coaslin. — *Le Comte de Warwick*, tragédie de La Harpe. — Ce que c'est que ce poëte. — Mort du roi de Pologne. — La petite-nièce de Corneille. — Hospitalité que lui donna Voltaire. — Le commentateur envieux. — Mort de madame de Pompadour. — Le sermon à la grecque. — L'étalon humain. — Insurrection en Bretagne; le duc d'Aiguillon. — Cessions faites au roi par la compagnie des Indes. — Apparition de Necker. — *Lettre à l'archevêque de Paris*, par J.-J. Rousseau. — Mort de Rameau. — Première pierre de la nouvelle église de Sainte-Geneviève (le Panthéon). — Un amant de Catherine II, roi de Pologne. — *Lettres de la Montagne*, par J.-J. Rousseau. — Troupes françaises en Corse. — Apparition de Paoli. — *Le Dictionnaire philosophique*, de Voltaire. — *Olympie*, tragédie de Voltaire. — *Timoléon*, tragédie de La Harpe. — *Idoménée*, tragédie de Lemierre. — *Le Cercle*, comédie de Poinsinet.

On s'est régalé, pour étrennes, d'une aventure arrivée cet hiver à M. l'intendant de Languedoc : j'ai eu ma part de la narration; mes lecteurs, si j'en ai un jour, auront la leur.

Une jeune fille extrêmement jolie attendait son tour d'audience dans le salon de ce fonctionnaire provincial; mais le tour de la beauté vient vite avec un galant protecteur... M. l'intendant fait entrer en toute hâte dans son cabinet la charmante pétitionnaire, qu'il a lorgnée du coin de l'œil.

« Qu'y a-t-il pour votre service, belle enfant? lui dit-il en la faisant asseoir à côté de lui sur une ottomane.

— Monseigneur, c'est un placet.

— Donnez, mon bel ange, donnez; je parie d'avance que vous ne me demandez rien que de juste.

— Mais, je le crois, et quand monseigneur aura lu...

— Inutile, tout à fait inutile... et si vous étiez aussi favorable à ma demande que je promets de l'être à la vôtre.... A ces mots, l'intendant, qui a laissé échapper le placet, se met en devoir d'usurper provisoirement les droits qu'il demande.

— Ramassez, ramassez donc ma supplique, monsieur l'intendant, vous verrez....

— Rien ne presse, mon enfant, puisque je vous promets..... Et les mains du galant gentilhomme prouvaient assez ce qu'il voulait obtenir.

— Eh! mais, monseigneur, vous n'y songez pas; si vous saviez ce que je vous demande...

— Accordé... accordé. Passons à ma requête... Et monseigneur la poussait...

— Au moins, monseigneur, ce n'est pas ma faute, dit la jeune fille, après avoir été forcée de dire aussi *accordé* en style de pantomime.

— Maintenant, ma petite, votre cause est gagnée irrévocablement, dit l'audacieux en se rajustant; voyons le placet.

— Je vous le laisse, répondit le bel ange, qui prit aussitôt son vol. »

M. l'intendant lut le papier..... Que devint-il en voyant que c'était une plainte portée par la jeune fille contre un chirurgien ignorant!... On devine le reste. Monseigneur chercha sur l'heure un Esculape plus adroit, et jura qu'on ne le prendrait plus à présenter ses placets aux belles suppliantes avant d'avoir lu les leurs.

On vient de recevoir à Paris le traité signé le 15 février à Hubersbourg entre l'impératrice-reine, stipulant tant en son nom

qu'en celui des cercles de l'Empire, et le roi de Prusse. Un second traité a été conclu, sous la même date, entre Frédéric II et le roi de Pologne.

Si l'on examine à fond ces actes diplomatiques et celui de Fontainebleau, on voit que la seule Angleterre a recueilli des avantages de la guerre qui se termine, par l'adresse qu'elle a eue de faire la paix à une époque qui pouvait devenir très-critique pour elle et ses alliés. En effet, le Portugal allait être envahi par les armes réunies de la France et de l'Espagne, tandis que le roi de Prusse, malgré son génie, ne pouvait résister longtemps encore à tant d'ennemis, avec une armée épuisée qu'il ne pouvait plus renouveler. Ainsi tout porte à croire que, si les hostilités eussent continué, la Grande-Bretagne eût été forcée de restituer ses conquêtes d'outre-mer, pour compenser celles des Français, des Autrichiens et des Espagnols, sur le continent européen. La France, déjà dessaisie de toutes ses colonies au moment des négociations de Fontainebleau, ne pouvait plus rien perdre à la guerre; il était évident qu'elle allait au contraire y gagner, en obligeant, par l'envahissement du Hanovre, son ennemie à lui restituer toutes ses possessions dans l'Inde et dans l'Amérique. La paix de Fontainebleau, mêlée de conditions onéreuses et de honte, peut donc être considérée, en définitive, comme une erreur grave du ministère Choiseul; et l'épulsement des finances ne justifie point assez la fin brusquée d'une guerre arrivée, je crois, au point où elle devait payer les sacrifices qu'elle a coûtés.

Maintenant que la paix est faite, M. d'Alembert pense sans doute que le sol de la France sera plus fécond pour la philosophie que celui de l'empire russe; il vient de refuser définitivement les offres brillantes que lui faisait l'impératrice Catherine, qui voulait, dit-on, lui confier l'éducation du grand-duc Paul, son fils. On assure que le gouvernement, assez désireux de voir les rangs philosophiques s'éclaircir en France, insinuait doucement à d'Alembert que sa présence à la cour de Pétersbourg serait utile à notre politique; l'encyclopédiste a tenu bon. « Je vous félicite, mon cher philosophe, lui écrivait dernièrement Voltaire, » d'avoir préféré la philosophie aux richesses et aux grandeurs » dont voulait vous combler une grande princesse. » Qu'il est agréable de prêcher le mépris des biens du fond d'un immense château, entre un coffre-fort bien comble et un portefeuille bien rempli!

Si les rangs des écrivains appelés hérétiques par le sacerdoce se renforcent de jour en jour, ceux des hommes de lettres pieux s'éclaircissent. Racine fils, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mourut au mois de janvier. Les dernières années de sa vie furent partagées entre deux cultes assez opposés, quoique messieurs les chanoines et les moines en confondent quelquefois les rites : le fils de notre grand tragique était tout à la fois ivrogne et dévot; on pourrait graver sur sa tombe une croix enlacée de pampres. Le poëme *de la Religion* est le seul ouvrage de ce poëte qu'on puisse citer avec éloge; sa traduction du Paradis perdu a quelquefois le mérite de la fidélité; mais quelle pâle copie d'un si sublime tableau!... *Homère*, *Virgile* et *Milton*... génies sublimes! il faut subir, il faudra peut-être subir une longue suite de siècles encore la suprématie de cette trinité, unique dans la région d'où elle plane sur le monde poétique!

Il y a dans la marche d'un écrit de mœurs des transitions qui désespèrent : c'est, par exemple, une nécessité malheureuse d'avoir à parler d'un duc de Berri [1], d'un comte de Provence [2], après s'être élevé jusqu'à Milton. Pénétrons pourtant dans l'appartement de ces deux embryons de grandeur conventionnelle, l'un âgé de neuf ans, l'autre parvenu à peine à sa huitième année. Le caractère de leurs altesses se devine déjà dans les deux traits que j'ai à mentionner. Il était arrivé l'un de ces matins au duc de Berri de lâcher un *il pleuva*. « Ah! mon frère, quel barbarisme!
» s'écria le comte de Provence avec autant d'emphase qu'on en
» peut montrer à huit ans; cela n'est pas beau, un prince doit
» savoir sa langue. — Et vous, mon frère, répondit l'aîné, vous
» devriez retenir la vôtre. » Je renvoie la réflexion après la seconde citation.

Le duc de Chartres [3], dans une visite qu'il était allé faire aux petits-fils de France, appela plusieurs fois le duc de Berri *Monsieur*.
« Mais, monsieur le duc de Chartres, dit l'altesse royale, vous
» me traitez bien cavalièrement ; ne devriez-vous pas me
» donner du *monseigneur?* — Non, reprit vivement M. de Pro-
» vence, non, mon frère; il vaudrait mieux qu'il dît *mon*
» *cousin*. »

Ainsi voilà donc, dans un âge si tendre, de la part du duc de

[1] Depuis Louis XVI.
[2] Depuis Louis XVIII.
[3] Père de sa majesté Louis-Philippe, roi des Français.

Berri, de la morgue, de la fierté brutale, même envers son frère; de la part du comte de Provence, du pédantisme, de la dissimulation, des prétentions à la bonhomie. On en conviendra, ces jeunes rameaux de l'arbre bourbonien ont déjà pris leur courbure respective.

En quittant un coin de la cour où se prononce un tout petit jésuite, je passe, par une transition moins brusque que celle dont je me plaignais tout à l'heure, à la mention d'un tableau curieux trouvé dans l'église de la compagnie à Billon en Auvergne. C'est une mauvaise croûte, véritable dessus de porte d'auberge, qui remonte, dit-on, au temps de la Fronde, mais qui mérite beaucoup d'attention à cause du sujet. Cette peinture représente un grand vaisseau sur lequel on remarque des ecclésiastiques généraux d'ordres, cardinaux, évêques, abbés, moines de toutes robes; on lit à la poupe du navire, *typus religionis.* Un jésuite tient la barre: c'est le fondateur saint Ignace; un autre, placé à l'avant, paraît observer la route. Le bâtiment vogue vers le port du salut, laissant derrière lui le monde, ses pompes, ses vanités, ses scandales. Des barques de diverses formes entourent le vaisseau: elles portent des empereurs, des rois, des princes de l'Église, qui s'efforcent d'aborder le grand navire. On tend des amarres à beaucoup d'entre eux, tandis que plusieurs esquifs, indiqués *hérétiques*, sont repoussés avec violence; des flèches sont décochées contre les grands qu'ils portent; *Henri IV, dont on peut reconnaître les traits, tombe frappé d'un dard parti du vaisseau.* On assure que le tableau allégorique que je viens de décrire n'est qu'une copie, et que l'original est à Rome. Quoi qu'il en soit, on devise beaucoup sur cette peinture, où la doctrine des jésuites se trouve clairement exprimée. La gravure l'a reproduite; on en expose partout des estampes; on fait foule pour les voir [1].

Un terrible incendie qui vient de réduire en cendres la salle de l'Opéra, au Palais-Royal, fait une triste diversion à la célébrité du tableau de Billon. Le 6 avril, entre onze heures et midi, je revenais de Bellevue, où madame de Pompadour m'avait fait la galanterie de me retenir à déjeuner, lorsque ma voiture fut arrêtée dans la rue Saint-Honoré par une escouade du guet à cheval.... Le feu était des plus violents; un pétillement sinistre retentissait à mon oreille; une fumée épaisse s'élevait à perte de vue, mêlée

[1] On remarquait encore, il y a quelques années, un exemplaire de cette gravure à la boutique de Martinet, rue du Coq.

de flammes rouges, bleues, vertes, blanches, et nuancées ainsi par les divers combustibles qui les alimentaient... Un bruit confus de voix retentissantes, de poutres qui tombaient, de murailles qui croulaient, portait dans l'âme une terreur qu'augmentait encore l'aspect des blessés, des morts qu'on retirait des décombres. Le soir, l'incendie était peu calmé; de mon balcon de la rue Saint-Louis, j'en voyais les flammes s'élevant en colonnes ardentes sous la voûte céleste : un peu plus tard, ce feu lointain se réfléchissait sur mon visage, à travers les rideaux rouges de mon lit.

J'appris le lendemain que toute la salle de l'Opéra était dévorée; un monceau de cendres, voilà ce qui reste du temple des arts, des grâces, des plaisirs et des voluptés. Cet édifice sera, dit-on, rebâti au Palais-Royal, à la demande de M. le duc d'Orléans; outre des fonds considérables avancés de sa caisse pour cette reconstruction, son altesse donne annuellement dix mille écus pour ses loges. En attendant que la nouvelle salle soit élevée, l'Opéra jouera aux Tuileries, dans la salle dite des Machines.

Je ne quitterai pas les spectacles sans parler d'une aventure moins triste qu'un incendie, et qui pourtant a bien produit aussi quelques petits feux follets dans la salle du Théâtre-Français. Mademoiselle Maison-Neuve, petite-fille de la femme de chambre de mademoiselle Gaussin, a débuté le 3 mai dans *la Gouvernante;* le succès de la jolie néophyte a été complet, mais il a été partagé par une partie de sa personne, sans doute peu habituée à des triomphes aussi publics. La débutante, dans certaine scène, veut quitter précipitamment le théâtre, ses pieds s'embarrassent dans sa robe, elle tombe, et soudain se produisent deux globes jumeaux qui provoquent des applaudissements unanimes. Madame Belcour, s'élançant de la coulisse, baisse bientôt, d'une main secourable, les jupes que la chute a relevées... Il était déjà tard, tout le monde avait vu... Apparemment mademoiselle Maison-Neuve ne craint point les jugements critiques sur ses beautés secrètes, car elle a reparu sans être déconcertée... Quelles heureuses dispositions !

Tandis que les presses des frères Cramer de Genève gémissaient sous une édition de l'*Histoire générale*, de Voltaire, portée à huit volumes, Jean-Jacques Rousseau, jadis citoyen de cette ville, écrivait au premier syndic de son conseil une lettre dont j'extrais le passage le plus remarquable ; elle est datée de Neuchâtel, où ce philosophe a trouvé un refuge. « Ayant rempli de mon mieux,

» dit-il dans cet écrit, les devoirs attachés au titre de citoyen de » Genève, sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point » être en reste avec l'État en le quittant. J'ai tâché d'honorer le » nom de Génevois; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je » n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux : on ne saurait » plus mal réussir. Je veux leur complaire jusque dans leur haine : » le dernier sacrifice qui me reste à faire est celui d'un nom qui » me fut cher. Mais, monsieur, ma patrie, en me devenant » étrangère, ne peut me devenir indifférente; je lui reste attaché » par un tendre souvenir, et je n'oublie d'elle que ses outrages. » Puisse-t-elle prospérer toujours, et voir augmenter sa gloire! » puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs et surtout plus heu- » reux que moi! »

Le magnifique conseil de Genève, composé pour le moment de gens qui se connaissaient mieux en ressorts de montre qu'en beaux sentiments, fut sur le point de faire brûler la lettre de Rousseau, après avoir brûlé son *Émile*, et, je crois, sa délicieuse *Héloïse*. Cependant la majorité se déclara pour la simple transcription sur les livres, et pour l'adhésion à la demande de l'auteur..... Le voilà donc cosmopolite.

Les anciens décernaient des statues aux grands hommes, aux grands princes, reconnus tels à cause de leurs exploits ou de leurs vertus sublimes. L'adjectif *grand* ne pouvait, dans ces temps reculés, être entendu que d'une seule manière; personne, à coup sûr, ne se serait avisé de penser qu'un jour on appellerait *grands* les hommes richement pourvus par la fortune, ceux décorés d'un nom historique par l'aveugle hasard, ou ceux impunément vicieux grâce à leur rang, et pourvus précisément des mauvaises qualités qui *rapetissent* l'espèce humaine aux yeux de la saine raison. Cependant c'est ainsi que l'on entend trop généralement la *grandeur* dans notre siècle dégénéré; c'est par suite de cette étrange interprétation qu'on vient d'ériger une statue à Louis XV, déclaré, comme on sait, le *plus* GRAND *roi du monde*, en dépit de la renaissante philosophie, qui se contente encore d'en hausser les épaules. Mais comme il pourrait arriver un jour que cette même philosophie, devenue puissante au milieu d'une société qu'elle aurait éclairée, essayât de rectifier notre grammaire morale, quant à la signification de l'adjectif *grand*, et qu'alors les monuments élevés aux rois *grands* par la grâce de Dieu ne fussent pas respectés, je vais décrire la statue érigée à Louis XV.

Dès l'année 1748, le prévôt des marchands avait déterminé le corps municipal à faire cette édification au nom de la ville, qu'on s'était dispensé de consulter. Edme Bouchardon fut chargé d'exécuter le modèle d'une figure équestre, qui devait être ensuite coulée en bronze. Le célèbre statuaire ne put être témoin du succès de son travail; il était mort lorsque, le 17 avril dernier, la figure fut transportée sur la place située entre les Tuileries et les Champs-Élysées. M. Pigalle avait succédé à Girardon, pour l'exécution des ornements du piédestal. Enfin le tout fut offert aux regards du public le 20 juin; ce même jour, la place sur laquelle s'élevait l'effigie prit le nom de *Place Louis XV*.

Le roi, couronné de lauriers, mais coiffé à la moderne, c'est-à-dire ayant les cheveux liés par derrière avec un ruban, est, pour comble d'incohérence, vêtu à la romaine. A part ces bizarreries intolérables, la statue passe pour être généralement d'un beau dessin : la tête du roi a de la noblesse; la pose du corps est heureuse. Le cheval se distingue surtout par l'élégance et la beauté des formes. En un mot, à une époque où l'art s'efforce, encore avec peu de succès, de se relever d'une décadence poussée jusqu'au ridicule, l'ensemble de cette composition mérite des éloges. Il n'en est pas de même de la partie du monument exécutée par Pigalle. Aux angles du piédestal, quatre figures en bronze, la Force, la Paix, la Prudence, la Justice, ont été réduites, par un architecte mal inspiré, aux fonctions humiliantes de cariatides, et semblent soutenir le socle de la figure équestre. Ces quatre divinités allégoriques feront peu d'honneur au ciseau de leur auteur : dépourvues de toute grâce, de toute noblesse, offrant avec indécence une exhibition de gros charmes découverts, et affectant des attitudes telles qu'on pourrait les croire conformes aux goûts secrets du *grand roi*, ces figures sont l'objet de mille plaisanteries obscènes; elles produisent d'ailleurs un effet disgracieux. Les faces du piédestal sont ornées de bas-reliefs en bronze d'une exécution moins vicieuse, mais où les lois de la perspective, impérieuses dans ce genre de sculpture, m'ont paru complétement violées; aussi ces bas-reliefs, qui représentent les principales batailles que Louis XV *a vues*, ne montrent-ils que des masses confuses de combattants, et l'œil y trouve un mécompte frappant de jambes et de bras, relativement au nombre de têtes exposées par le statuaire. Sur l'une des faces, on lit : *Hoc pietatis publicæ monumentum præfectus et ediles decreverunt anno* 1748; *posuerunt anno*

1763; ce qui veut dire que ce monument de la *piété publique*, décerné par le prévôt des marchands et les échevins en 1748, fut érigé en 1763. Huit jours après l'érection, un savant, plus versé dans le style lapidaire que notre *préfet* en robe de procureur et nos *édiles* en perruque, avait écrit sur le piédestal cette inscription aussi brève que vraie : *Statua statuæ.* L'auteur n'a pas demandé à être admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Poursuivons notre revue des ouvrages de l'art.

L'exposition du Louvre est ouverte depuis quelques jours : il n'est pas inutile de dire que les seuls peintres, sculpteurs ou graveurs de l'Académie peuvent y produire leurs ouvrages, et qu'ainsi la médiocrité privilégiée d'un bon nombre de ces artistes passe pour l'apogée du génie national. Cette année, comme les précédentes, l'allégorie domine au salon, et, parmi les grandes productions de ce caractère, on remarque *les Grâces enchaînées par l'Amour*, tableau du célèbre Vanloo. Il y a du coloris dans ce sujet; mais les divines sœurs ont des formes un peu flamandes, et madame de Pompadour, en disant avec dédain de ce trio : *Les Grâces, ça !* n'avait que trop bien jugé.

La Chasteté de Joseph, sujet historique exécuté par M. Deshays, réunit plus de suffrages : on trouve du naturel, de la passion dans cette peinture; ce qui est remarquable à une époque où l'art n'a pas encore cessé de s'égarer avec la manière, l'artifice et l'enluminure. Mais Joseph Vernet, cet amant de la nature si fidèle, si heureux, provoque une admiration unanime : ses *Quatre Parties du jour* sont particulièrement recherchées par les amateurs ; on croirait voir la nature elle-même à travers une lunette diminutive.

La Piété filiale de Greuze attire aussi la foule : c'est un chef-d'œuvre de pathétique et de vérité; l'œil, abusé, complète lui-même son illusion, en prêtant le mouvement aux personnages de ce peintre enchanteur.

On ne remarque guère, dans l'exposition des ouvrages du ciseau, que le *Prométhée* de M. Adam, et le *Pygmalion* de M. Falconnet : l'imitation de l'antique n'a pas été négligée par ces statuaires; mais peut-être voudrait-on qu'ils eussent moins recherché la rectitude académique.

L'art d'imiter la peinture en points de tapisserie a pris un certain développement depuis quelques années : on remarque à l'exposition un portrait en pied du roi, entouré de tous les attributs

de la royauté : nuances, ombres, dégradations, tout y est de la précision la plus heureuse. A quatre pas, l'illusion est complète; on se croirait devant un tableau à l'huile. Les progrès de ce genre peuvent ajouter à la magnificence de nos décors intérieurs. Ce chef-d'œuvre de l'aiguille est de M. Audray.

On fait aussi des portraits à la plume ; il en court un de Voltaire, tracé en jolis vers; voici le début :

Je chante un mortel exigu,
Et dont le frêle individu
N'a presque point de consistance,
Mais s'il n'a ni hanches ni cul,
S'il est aussi sec qu'un pendu,
Le ciel le fit, en récompense,
D'esprit abondamment pourvu.

La longue énumération de toutes les qualités du grand poëte, produites par une muse plus maligne que fidèle, se termine par cette réflexion :

Quand on jouit de l'avantage
De réunir tant de trésors,
Il est permis, pour son usage,
De n'avoir qu'un petit visage,
Point de mollets et peu de corps.

On croit que ce portrait est de M. La Vieuville. Si ce rimeur n'a pas été, lors de son baptême, bien pourvu de prénoms, il peut s'en consoler; M. de Voltaire y suppléera surabondamment par les surnoms de *cuistre*, de *malotru*, de *polisson*, dont il décore ses écrits en faveur des critiques assez hardis pour le descendre un moment de son piédestal.

Les satires de ce genre résultent nécessairement des progrès de la philosophie; la lumière qu'elle répand sur les hommes comme sur les choses est funeste à tous les genres de fanatisme, et l'espèce de culte rendu au vieillard de Ferney en est un.

Mais l'esprit public, excité par nos philosophes, aborde surtout les matières politiques; il sait maintenant que ce sont pour lui affaires de famille, et prend la liberté de s'en mêler. C'est donc avec un véritable enthousiasme qu'on lit les belles remontrances inspirées par les calamités de l'État aux parlements de Paris, de Rouen, de Bordeaux, de Grenoble, de Bretagne. Ces corps, nourris des idées généreuses que les lettres propagent, parlent de liberté, de patrie, de droits nationaux; expressions nouvelles en France, qui résonnent délicieusement à l'oreille des peuples, et cruellement à



l'oreille de sa majesté. Aussi divers arrêts du conseil, rédigés en style de palais, suppriment-ils ces beaux écrits imités d'Athènes et de Rome...

« Détruisez, sire, disent au roi les courtisans effrayés, détruisez » vite, faites, s'il y a lieu, brûler juridiquement ces grands mor- » ceaux d'éloquence propres à faire naître chez les particuliers » des sentiments mâles et énergiques; il y a de quoi trembler » quand on entend prononcer ce vilain mot de *patrie.* »

Dans cet élan de l'esprit public, Louis XV a cru lui donner un frein en appelant au conseil M. de Maupeou, premier président au parlement de Paris, homme capable d'artifices subtils, d'expédients propres à faire espérer en trompant. Nous verrons ce que cette acquisition du pouvoir produira.

Le fameux Garrick, le Préville de l'Angleterre, est à Paris depuis quelques jours. Il s'est lié particulièrement avec M. Molé, jeune acteur rempli de talent, qui commence à compter parmi les notabilités du Théâtre-Français. L'artiste des rives de la Tamise et celui des bords de la Seine causaient l'autre soir, au café de Foi, de la difficulté d'imiter un homme de bonne compagnie dans l'état d'ivresse. Molé montrait à son interlocuteur comment il s'en tirait dans un des rôles qu'il joue le mieux, l'ivrogne du *Retour imprévu.* « A merveille, lui dit Garrick, mais *avinez* plus vos » jambes, et moins votre buste et votre tête. L'ivresse du peuple » est dans tout le corps, parce qu'il n'a point de dignité à dis- » puter au vin; l'élégant marquis ne lui abandonne jamais son » élégance. Voyez le Bacchus de Michel-Ange : le demi-dieu est » ivre, il sourit à la liqueur; mais il est debout, il s'efforce de se » tenir droit : Bacchus n'oublie pas ce qu'il est. On ne soupçonne » l'ivresse que par la flexion légère de ses jambes. » Voilà le secret de la supériorité de Garrick; il raisonne son art, et l'on ne fera jamais qu'un mannequin mécanique d'un comédien qui ne suit que les préceptes de l'école.

A propos précisément de l'imitation théâtrale, une discussion s'engagea le même soir au salon de madame Geoffrin, où Garrick avait été introduit par M. Suard. « Les bêtes n'imitent pas, disait » Condillac, ou elles imitent très-peu : dès qu'elles ont appris à » manger et à boire, ce qui est bientôt fait, tout est appris pour » elles. Il y a deux imitations : l'une servile et qui arrête tout ; » l'autre de génie, et celle-là s'élève toujours au-dessus de ce

» qu'elle imite. Messieurs, si l'esprit humain n'était essentielle-
» ment imitateur, nous aurions tous dîné aujourd'hui de glands
» au pied d'un chêne, et nous n'aurions pas l'espérance d'enten-
» dre M. Garrick...... Mais qu'en pense M. Garrick lui-même? »
Mis en scène beaucoup plus tôt qu'il ne le pensait, et pour une question déjà soulevée par un homme tel que Condillac, le célèbre acteur anglais fut un peu embarrassé; il se tira de là néanmoins avec esprit. Faisant quelques pas comme sur le théâtre, et se plaçant à distance du groupe discutant, il dit d'un ton moitié grave, moitié comique :

Non, n'imitons personne et servons tous d'exemple.

Cette réponse, qui, par cela même qu'elle n'était pas une décision, était une preuve de tact et de convenance, donna à l'assemblée une opinion très-avantageuse de l'esprit de Garrick.

Cet incident de conversation allait hâter les sollicitations qu'on se proposait de faire à l'acteur anglais, qu'on était pressé d'entendre réciter un de ces morceaux de comédie auxquels son talent prêtait tant de charme; une mauvaise nouvelle priva la société de ce plaisir. L'abbé Prévost, l'ingénieux auteur de *Manon Lescaut* et de tant de jolis romans, était l'une des brillantes lumières du cercle Geoffrin; il y jetait les saillies de sa gaîté communicative au travers des discussions abstraites, et souvent de jolies bouches, qui allaient s'ouvrir convulsivement pour bâiller, le remerciaient de cette heureuse diversion. Ce fut donc avec une douleur réelle qu'on apprit, dans ce centre du bel esprit, la mort du pauvre abbé, avec les horribles circonstances que je vais rapporter. Prévost, qui passait toute la belle saison à Saint-Firmin, près Chantilly, se promenait dans la forêt de cette résidence, lorsque, frappé d'une attaque d'apoplexie, il tomba privé de toute connaissance au pied d'un arbre. Des paysans qui survinrent le transportèrent chez le curé du village le plus voisin...... L'abbé paraissait entièrement privé de vie quand la justice, appelée avec un chirurgien ignare, fit procéder à l'ouverture du cadavre. Mais l'assistance fut glacée d'effroi à un cri aigu poussé par l'infortuné... il n'était qu'en léthargie. L'opérateur s'arrêta, mais il était trop tard : une ouverture d'une effrayante grandeur laissa bientôt échapper la vie du spirituel écrivain, avec des flots de son sang... Prévost ne rouvrit un moment les yeux que pour voir l'appareil affreux qui l'environnait...... Il expira sous le scalpel.

On parlait hier au lever du roi de cette mort tragique; elle affectait sincèrement sa majesté, qui fit toujours beaucoup de cas des ouvrages de Prévost. Mais comme Louis XV ne s'appesantit pas longtemps sur les sujets affligeants, il ne tarda pas à dire au facétieux d'Ayen : « Duc, faites-moi donc rire.—Volontiers, sire, » et je vais raconter à votre majesté une aventure récente arrivée » à Lauraguais, et qui se termine par un bon mot qu'il m'a volé. » Le comte, en fiacre pour je ne sais quelle raison, se croise dans » une petite rue avec un superbe équipage où se trouvait M. l'intendant du Poitou, avec madame son épouse, dame de la plus » complète laideur. M. l'intendant, arrêté dans sa marche par un » *sapin*, met la tête à la portière et prescrit impérieusement au » fiacre de reculer. M. de Lauraguais, piqué au jeu, se montre à » son tour, et défend au phaéton de place de céder un pouce de » pavé. Le fonctionnaire provincial, qui a reconnu un seigneur » honoré des bontés de votre majesté, cherche à s'excuser. Mais » le comte est emporté en diable; une fois excitée, il faut que sa » bile s'exhale. Qu'importe ce que je suis! reprend-il avec colère. » Mais qu'êtes-vous ici, pour parler d'un ton si haut même au » plus simple particulier? A ce point de l'altercation, madame » l'intendante, jusqu'alors cachée au fond de la voiture, paraît » soudain pour dire à Lauraguais que ce ton impoli convient bien » peu à un homme de qualité... Ah! pardon, madame, répond » aussitôt le comte, si vous vous fussiez montrée plus tôt, le » cocher, les chevaux, moi, tout l'équipage, aurions reculé. »

Les courtisans du lever, voyant d'Ayen en verve, lui demandèrent ce qu'il pensait de la nomination du vice-chancelier René-Charles de Maupeou, création nouvelle qui prêtait beaucoup à la critique. « Sa majesté me permet-elle, à cette occasion, le mot » pour rire? demanda le duc.—Dites, dites, répondit le roi.— » En ce cas, reprit l'illustre bouffon, je dirai de la nomination » de ce vice-chancelier que *je n'y vois qu'un vice de plus dans* » *l'État*... » Et le rire d'éclater, Louis XV donnant le ton.

« C'est pourtant ainsi, mauvais plaisant, reprit sa majesté encore larmoyante d'hilarité, c'est ainsi que, dans les plus grandes calamités, vous tirez votre épingle du jeu par une plaisanterie.

— Votre majesté connaît-elle une meilleure manière de se libérer?

— Vous conviendrez au moins qu'elle n'est pas toujours opportune.

— Toujours, sire, quand elle console.

— Il est cependant des circonstances où l'on doit contribuer un peu plus réellement à certains sacrifices, et vous vous donnez aussi, mon cher duc, trop d'immunités. Par exemple, et j'ai encore cela sur le cœur, dans la grande pénurie financière de l'an dernier, vous n'avez pas envoyé votre argenterie à la Monnaie.

— Ma foi, sire, j'en conviens, et je n'en ai pas même été tenté.

— J'y ai bien envoyé la mienne, moi.

— Je le crois bien, sire; mais permettez-moi une comparaison : quand Jésus-Christ mourut le vendredi, il avait la certitude de ressusciter le dimanche. »

Ah! pour cette fois, les éclats de rire des habitués du lever devancèrent la permission royale, et le roi lui-même, entraîné comme les autres, ne songea plus à revendiquer le droit de donner le signal.

On parle beaucoup dans le monde d'un chevalier d'Éon de Beaumont, cavalier bien fait, ayant l'œil spirituel, la barbe épaisse, grand bretteur, chevalier de Saint-Louis, capitaine de dragons, et qui, malgré tous ces caractères de virilité, est néanmoins une femme, si l'on doit s'en rapporter à un officier de son régiment. Tous les détails se rattachant à un tel personnage sont curieux. D'Éon, que j'appellerai monsieur jusqu'à plus ample informé, a été employé, à cause de son esprit subtil, dans les négociations de la dernière paix : sa première mission fut en Russie. Le grand-duc Paul demandait un maître d'armes français; on lui envoya cet agent, qui, très-fort sur l'escrime, pouvait, en montrant la tierce et la quarte à son royal élève, ménager le retour d'un ministre de France à Pétersbourg. Tout se passa comme on l'avait espéré : le chevalier s'insinua dans la confiance du grand-duc, et ménagea si bien son crédit qu'il fit apprécier la présence à la cour de Catherine du diplomate qu'il importait à la France d'y entretenir. Le prix de ce succès fut la place de secrétaire d'ambassade et un brevet de capitaine de dragons. Ceci se passait pendant la dernière guerre; depuis lors, d'Éon a publié quelques écrits ingénieux sur le commerce, les finances, l'industrie, rédigés avec adresse d'après les opinions du cabinet de Versailles; ils ont valu au chevalier une pension de deux mille écus, puis le titre de ministre plénipotentiaire dans la Grande-Bretagne, à l'égard

de quelques stipulations particulières. Pour une femme, notre aventurier devait se trouver passablement pourvu des grâces ordinairement accordées à la virilité, lorsqu'une rixe survint à Londres entre d'Éon et M. de Vergy, qui déclarait avec trop de raison la dernière paix honteuse pour la France, contre le sentiment du diplomate androgyne. Dans cette querelle, M. de Guerchin, ambassadeur de France, voulut en vain interposer son autorité; d'Éon n'en tint compte; mais, plus heureuse, la police de Londres obligea le querelleur à passer dans la Cité [1], où le roi lui-même ne peut, comme on sait, violer le droit d'asile accordé par le lord maire, magistrat suprême du commerce.

Tandis qu'un dragon femelle affichait à Londres toute l'audace d'un mousquetaire noir, madame de Pompadour, qui souvent se montre femme et demie dans ses appréhensions jalouses, tremblait à l'aspect des entreprises d'une dame de Coaslin. Un soir, à Marly, elle rentre chez elle fort agitée, en quittant le salon. Madame du Hausset la vit jeter avec dépit son manteau, son manchon, et se déshabiller elle-même avec une extrême vivacité.

« Je ne crois pas, dit-elle enfin à sa femme de chambre, je ne » crois pas qu'il y ait rien de si insolent que cette madame de » Coaslin; je me suis trouvée ce soir au jeu à une table de brelan » avec elle, et vous ne pouvez vous imaginer ce que j'ai souffert. » Les hommes et les femmes semblaient se relayer pour nous » examiner. Madame de Coaslin a dit deux fois en me regardant: » *Va-tout!* de la manière la plus insolente, et j'ai cru me trouver » mal quand elle a ajouté d'un ton triomphant : J'ai brelan de » rois.... Je voudrais que vous eussiez vu sa révérence en me » quittant. »

Les alarmes de la marquise ont duré un mois entier; mais enfin elle a dit dernièrement à madame du Hausset :

« Cette superbe marquise de Coaslin a manqué son coup; » elle a effrayé le roi par ses grands airs, et n'a cessé de lui » demander de l'argent. Vous savez que Louis signerait sans y » songer pour un million, et donnerait avec peine cent louis » sur son petit trésor. Lebel, qui m'aime mieux qu'une nou- » velle *en place*, soit par hasard ou à dessein, a fait venir » au *Parc aux Cerfs* une petite sultane charmante, qui a

[1] La Cité est séparée de Londres par une porte appelée *Temple-Barr*. Le roi d'Angleterre ne peut franchir cette limite sans la permission du lord maire. — C'est sur cette porte qu'est déposée la tête de l'infortuné Charles Ier, décapité en 1649.

» refroidi le roi pour l'altière *vasthy*, en occupant vivement sa » majesté. »

Ce que madame de Pompadour ne disait pas, c'est que l'intendant des postes avait beaucoup aidé à la lettre, en montrant au monarque des extraits de correspondance sur le bruit du commencement de faveur de madame de Coaslin.

Les nouvelles galantes qui ont circulé pendant les tentatives d'une beauté ambitieuse font place maintenant aux nouvelles littéraires. La tragédie du *Comte de Warvick*, par M. de La Harpe, a fait peu de bruit : c'est un ouvrage régulier et sagement conduit, mais le poëte ne s'y élève jamais.

« Cette pièce, disait un amateur judicieux en sortant de la première représentation, est trop sage pour un jeune homme ; » l'auteur n'ira pas loin. » Le rôle d'Élisabeth, assez fidèlement copié d'après l'histoire, offre pourtant de beaux passages. En résumé, l'ouvrage de M. de La Harpe est moins curieux que sa vie ; voici le précis de cette dernière.

Quoique décoré d'un nom *sonore*, cet écrivain est le fils abandonné d'un porteur d'eau et d'une ravaudeuse. M. Asselin, principal du collége d'Harcourt, situé rue de La Harpe, ayant aperçu quelques étincelles d'esprit dans les yeux de ce petit garçon, le recueillit et le fit élever dans son établissement. L'enfant n'avait point de nom, on lui donna celui de la rue où il recevait l'hospitalité et l'éducation. Les prévisions de M. Asselin se réalisèrent : les progrès de son *Emile* furent rapides ; il se distingua dans ses études, et, parvenu aux classes supérieures, remporta presque tous les prix de l'Université.

Voyons comment M. de La Harpe reconnut les soins de son bienfaiteur et de ses maîtres. L'esprit de la critique se développa de bonne heure en lui : son premier essai fut une satire contre ses professeurs, contre M. Asselin lui-même ; cette pièce fut imprimée, et l'ingratitude de La Harpe offrit le début de sa renommée. La vengeance n'est jamais plus légitime que dans la punition des ingrats ; le principal du collége d'Harcourt obtint l'ordre de faire mettre son élève au Fort-l'Évêque, où ce jeune censeur médita pendant un mois sur les devoirs mieux entendus de la reconnaissance. La Harpe a fait depuis des héroïdes médiocres, mais qui ont peut-être paru plus faibles qu'elles ne le sont en effet, par les préventions qu'a fait naître certaine préface, dans laquelle cet écolier s'érige en juge impérieux du mérite de tous les auteurs an-

ciens et modernes. C'est sous cette influence que la tragédie de *Warrick* a paru, et tout porte à croire qu'elle a été jugée avec une humeur rancunière qui n'a pas permis au public d'être précisément juste. Une balance plus sûre pour peser le mérite de La Harpe, c'est l'opinion de M. de Voltaire : ce grand poëte lui donne des éloges et l'encourage ; ce qui prouve tout naturellement qu'il ne redoute pas de trouver en lui un rival.

Je dois noter, à la fin de cette année, une singulière preuve de vicissitude de la grandeur souveraine : le roi de Pologne, électeur de Saxe et père de la reine de France, est mort à Dresde le 5 octobre ; le fils de ce prince, Frédéric-Chrétien-Léopold, qui lui avait succédé à l'électorat, ne lui a survécu que de quarante-un jours, et le fils aîné de celui-ci a ceint la couronne électorale le 18 décembre. Ainsi les Saxons, en moins de trois mois, ont eu trois souverains : *sic transit gloria mundi.*

Je mentionne un peu tard l'hospitalité donnée par le patriarche de Ferney à la petite-nièce du grand Corneille : « Il appartient à » un vieux soldat parvenu, dit-il à cette occasion, de faire du bien » à la parente de son général. »

Voltaire apporta d'abord dans ses bienfaits une délicatesse exquise ; loin d'offrir à sa protégée une humiliante charité, il sembla lui prêter plutôt que lui donner des secours, lui assurant avec grâce « qu'il se rembourserait sur un patrimoine de famille. » On comprit bientôt la pensée du grand poëte, lorsqu'on apprit qu'il s'occupait de publier une nouvelle édition de Corneille, avec des commentaires de lui. Une souscription fut ouverte par ses soins ; toute l'Europe s'y associa, et le montant s'éleva à une très-forte somme. Cependant Voltaire travailla en effet à ses *Commentaires ;* il y travailla même avec une ardeur que condamnait sa santé languissante : un zèle que tout le monde, excepté le secrétaire du commentateur, croyait un élan de piété, semblait charmer la douleur physique de cet écrivain.... Quelle fut la surprise du public lorsque la nouvelle édition, mise en lumière tout récemment, parut sur l'horizon littéraire ! Les notes de Voltaire n'offrent qu'une suite de critiques, tantôt acerbes, tantôt ironiques, et presque toujours injustes, où la plus aigre jalousie n'a laissé percer qu'à de rares intervalles l'éloge de notre grand tragique. L'envie de déprimer Corneille a été si impérieuse dans le prétendu commentateur, qu'il n'a pu se rendre maître un seul instant de son fiel ; il coule à flots pressés de sa plume, et l'on ne citerait peut-être

pas vingt notes où la louange du grand homme soit exempte de *mais* restrictifs. Si Voltaire n'était pas jugé dès longtemps du côté moral, que faudrait-il de p. pour asseoir un jugement sur lui, et que doit-on penser maintenant de l'hospitalité donnée par ce *vieux soldat parvenu à la parente de son général?*

Une nouvelle lugubre, un glas funèbre a remplacé toutes les conversations galantes, littéraires et politiques..... Madame de Pompadour, qui gouvernait Louis XV depuis dix-neuf ans, et la France depuis quinze ou seize, s'est éteinte le 15 avril. Elle a succombé aux suites d'une maladie aussi grave qu'imprévue, dont elle fut attaquée presque subitement à Choisy, au milieu d'une partie de plaisir. Ce mal la fit dépérir avec une effrayante rapidité : c'était un spectacle déchirant, même pour l'indifférence, que cette progression de langueur. Louis XV la vit pourtant sans la moindre émotion; toute la tendresse de ce prince semblait s'être réfugiée dans une suite de simples égards qui ne se démentit point. Le roi prodigua et fit prodiguer à sa maîtresse toutes les attentions, toutes les assiduités, toutes les consolations qui pouvaient soulager et consoler la malade. Il porta même ses soins d'apparat jusqu'à continuer de la consulter sur les affaires publiques; aussi les yeux de cette favorite virent-ils, dans leur extinction progressive, la soumission des courtisans, des ministres, de tout ce qui l'approchait, aussi humble, aussi prévenante que de coutume.

Chaque matin, le duc de Fleury apportait au roi le bulletin des médecins de la marquise. Elle avait été transportée de Choisy à Versailles, et se mourait dans le palais même de nos rois, d'où l'on écarte d'ordinaire tout ce qui peut rappeler la fin des grandeurs, et leur assujettissement aux vers de la tombe. C'est là qu'elle rendit le dernier soupir, au commencement de sa quarante-quatrième année.

Il y eut de la résignation et du sang-froid dans la fin de cette femme, dont toute la vie fut tissue de faiblesses. Le curé de la Madeleine, sa paroisse à Paris, était venu la voir au commencement de sa dernière journée. « Un moment, monsieur le curé, » lui dit-elle quand il prit congé d'elle, nous nous en irons ensemble. »

La pieuse sollicitude de Louis XV expira avec celle qui en avait été l'objet; il laissa reprendre, pour l'emporter du château, la

civière sur laquelle on en sortit, il y a quelques années, le maréchal de Belle-Isle. Ce monarque, de l'une de ses fenêtres, vit passer d'un œil sec ce lugubre et ignoble équipage : il ne trouva pas plus de larmes pour les amours qu'il n'en avait jadis trouvé pour la gloire.... Il n'aime des myrtes et des lauriers que l'éclat : tel est encore le caractère de la grandeur des cours !

Madame de Pompadour a été inhumée au couvent des Capucins à Paris, dans la chapelle de la maison de Créqui, qu'elle acheta l'an dernier pour sa sépulture.

On pense bien que la satire ne manqua point au convoi d'une femme si longtemps enviée, et qu'elle arma la poésie de tout son fiel. Voici une épitaphe écrite au bas du buste de la marquise, entre l'Amour et l'Hymen en larmes et tenant leurs flambeaux renversés :

Ci-gît d'Étiole Pompadour,
Qui charmait la ville et la cour ;
Femme infidèle et maîtresse accomplie,
L'hymen et l'amour n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort.

Il court par le monde un distique encore plus significatif : cela sent un peu les halles ; mais la vérité, pour être triviale, n'en est souvent que plus vraie. Je copie :

Ci-gît qui fut vingt ans pucelle,
Quinze ans catin, et sept ans ma.......

Si ma bonne foi d'historien me commande de citer les médisances, elle ne m'ordonne pas moins impérieusement de combattre les calomnies. Madame de Pompadour se plut à mettre la main au timon de l'État, parce qu'elle aimait l'argent, la prépondérance, le luxe, et que sa participation aux affaires lui procurait tout cela. Mais son influence arrêta rarement les projets des hommes d'État supérieurs, à moins que leur crédit ne fût déjà ruiné dans l'esprit de Louis XV : tels furent Maurepas, d'Argenson et Machault. Disons-le, nonobstant ses avis, et tout en ayant l'air de les suivre, Bernis, Belle-Isle et surtout Choiseul n'obéirent qu'à leurs propres inspirations : ce qui le prouve, c'est l'espèce de ménagement que le conseil, à la sollicitation du roi, garda toujours envers Frédéric II, malgré l'alliance autrichienne qui était l'idole de cette favorite.

La marquise ne put donc jamais être un obstacle ni à la poli-

tique ni à l'ambition de M. de Choiseul. On ne peut répéter qu'avec une vive indignation les propos calomnieux que répandent les amis de M. le duc d'Aiguillon, devenu l'ennemi de M. de Choiseul, j'expliquerai bientôt comment. Il faut dire auparavant que ce parti accuse le ministre d'avoir fait attenter aux jours de la favorite par le poison, pour se débarrasser d'un frein imposé à son ambition. « Libre désormais dans son allure, dit la même chronique, le duc songe à jeter sur le roi les lacs de madame de Grammont, sa sœur, et, profitant des transports d'une nouvelle passion, à parvenir, de conquête en conquête, jusqu'à la puissance des anciens maires du palais. » Cette fable atroce n'a pas même le mérite de la vraisemblance; le moindre bon sens suffit pour en faire justice : elle ne provoque que le mépris.

Tout indifférent qu'il paraît à la mort de sa maîtresse, Louis XV n'ose pas encore se livrer à des distractions trop gaies; il a pris un terme moyen, en suivant les sermons de l'abbé Torné [1], chanoine d'Orléans, prédicateur qui ne laisse pas d'être facétieux. Or, à l'un de ses sermons, l'orateur sacré avait commencé sans avoir fait le signe de la croix. « Voilà qui est singulier, dit sa majesté en se tournant vers le duc d'Ayen. — Vous verrez, sire, » que, pour se mettre à la mode du jour, l'abbé va nous faire un » sermon à la grecque. » L'observateur parlait encore quand Torné ouvrit ainsi son discours : *Les Grecs et les Romains....* « Qu'avais-je dit à votre majesté? » reprit le duc. Le roi ne put réprimer son envie de rire, et le prédicateur, qui s'en aperçut, fut déconcerté pendant toute la durée de son premier point.

Huit jours après la mort de la favorite, Louis XV avait repris toutes ses habitudes, et particulièrement la lecture des rapports secrets de la police, amusement qui lui plaît de plus en plus. Il entendit hier, avec une hilarité peu mêlée de regrets, un procès-verbal de l'inspecteur Marais, à la date du 27 avril. Il mérite d'être cité. « M. de Rohan-Chabot, dit le rapporteur, est venu chez la Montigny faire une proposition d'un genre peu ordinaire : après avoir exigé d'elle un profond secret, il lui a déclaré qu'il fallait qu'elle lui procurât un jeune homme sain, grand, vigoureux, et tout à fait inconnu, lequel devait être mis en communication intime avec une femme de condition, aimable, d'une grande beauté,

[1] Cet abbé Torné, depuis prélat constitutionnel de Bourges, a justifié le proverbe : d'archevêque il est devenu meunier. Ayant jeté la mitre aux orties, il s'est marié et a fait valoir un moulin. Ce fait est de notoriété publique.

et qui n'avait jamais connu que son mari, mais qui était devenue tout d'un coup curieuse de goûter du commerce d'un autre homme. La Montigny a demandé à M. de Rohan pourquoi, la dame étant si séduisante, il ne s'offrait pas lui-même. « Oh! non, » cela ne se peut, a-t-il répondu, mais elle m'a fait son confi- » dent; il y a même des raisons pour cela. Il faudra donc que le » garçon que tu nous trouveras consente à ce que je vienne le » prendre ici le soir, et à ce que je l'emmène, les yeux bandés, » dans une petite maison où sera cette dame, et qu'il la satisfasse » en ma présence. J'exige qu'il ne soit ni garde du corps, ni gen- » darme, ni mousquetaire, ni soldat aux gardes, parce que sa » conquête d'un moment ne veut pas risquer de trouver son vain- » queur en faction dans les appartements ou dans les cours de » Versailles. Je voudrais que ce fût un homme de la lie du peuple, » et qui arrivât, si faire se peut, de province. Au reste, il sera » bien payé, et toi tu peux être sûre que tu seras plus que con- » tente, car la dame à pourvoir sait que c'est à toi que je m'a- » dresse. Mais, si tu commets la moindre indiscrétion, tu es une » femme perdue. »

La Montigny a promis le secret, et s'est engagée à chercher l'homme de corvée; mais elle a demandé du temps pour se le procurer.

« Cette femme, poursuit Marais dans son rapport, n'a rien voulu faire sans me consulter, de peur, a-t-elle dit, qu'on ne détruise *son étalon*, et qu'on ne lui fasse à elle-même un mauvais parti. Il y a tout lieu de soupçonner que la dame mystérieuse est madame de Rohan-Chabot; que son mari est dans l'impossibilité présente de se constituer une lignée; qu'il est cependant d'un grand intérêt pour tous deux qu'il advienne un héritier, et que, ne voulant point commettre sa réputation dans une intrigue de galanterie, l'aspirante aux douceurs de la maternité, d'accord avec son époux, consent à se faire faire un enfant par procuration de ce dernier.

» Dans une affaire aussi importante, dit l'inspecteur en terminant, je ne veux rien permettre de décisif à la Montigny, sans ordre supérieur. »

Au bas du rapport était écrit, de la main du lieutenant de police : « Permettre la commission; il ne faut pas que les familles » nobles s'éteignent faute d'assistance. »

« Est-ce qu'il n'y a pas un post-scriptum? » a demandé Louis XV

quand la lecture a été finie. « Non, sire, a répondu le lecteur. — Ah ! tant pis, » s'est écriée sa majesté.

J'ai promis de révéler la cause de l'inimitié qui existe entre le duc de Choiseul et le duc d'Aiguillon ; les événements d'aujourd'hui amènent naturellement cette révélation. Les jésuites, abattus, mais non pas soumis, usent de toute leur subtilité pour tâcher de relever leurs affaires. La Bretagne, pays orageux, enclin à la révolte, leur a paru un théâtre d'autant plus propre à exercer leurs intrigues, que le duc d'Aiguillon, gouverneur de cette province, est leur partisan, et que d'ailleurs ils ont à se venger, sur ce terrain, des deux La Chalotais, premiers instruments de la ruine de l'ordre. Les jésuites ont déjà réussi jusqu'à un certain point : des troubles éclatèrent en Bretagne. Dernièrement Choiseul donna à M. d'Aiguillon des ordres sévères de répression ; mais ce ministre, vigoureusement soutenu sur les lieux par MM. de La Chalotais, apprit d'eux que le gouverneur, loin d'éteindre l'émeute, excitait dans la province les amis de la compagnie et du Dauphin. A l'appui des mesures du ministère, le parlement de Rennes attaqua le système administratif de M. d'Aiguillon, qu'il fit, avec quelque apparence de raison, passer pour un concussionnaire et un traître. MM. de La Chalotais se distinguèrent surtout dans ces hostilités : le peuple, soulevé par leur éloquence, eût écharpé d'Aiguillon s'il se fût montré. Il se cacha donc, tandis qu'un courrier envoyé au duc de La Vrillière, son oncle, le prévenait du danger que courait ce gouverneur. Le vieux duc, aidé du Dauphin, sollicita avec tant d'ardeur du roi l'arrestation de MM. La Chalotais, que sa majesté, sans en référer à M. de Choiseul, ordonna l'enlèvement de ces deux magistrats. La Vrillière, pour appuyer sa demande, avait dit à Louis XV que ces *robins* étaient les auteurs de divers pamphlets injurieux contre l'autorité royale ; le duc de Choiseul, informé de l'arrestation, soutint au contraire que MM. de La Chalotais étaient des hommes purs et courageux qui avaient signalé par devoir les rapines de M. d'Aiguillon.

Le faible Louis, ne sachant pas discerner la vérité dans ce choc de passions contraires, nomma une commission, composée de MM. de Calonne, Lenoir et Senac de Meilhau, pour aller instruire en Bretagne ; mais M. de Choiseul la déclara vendue à M. d'Aiguillon. Elle partit néanmoins, emportant une sentence de mort toute rédigée contre les deux accusés.

Soudain les plus vives remontrances du parlement de Paris, sollicitées par le ministre, réclamèrent pour *Messieurs* de Rennes la connaissance de l'affaire des La Chalotais; les commissaires furent rappelés. Cependant le gouverneur, allant toujours son train, avait porté l'audace jusqu'à mutiler le parlement de Bretagne, qu'on n'appelait plus que le *bailliage d'Aiguillon;* cette magistrature, ainsi décimée, ainsi tournée en ridicule, cessa de rendre la justice.

La cour, voyant alors qu'elle avait été trop loin, songea à revenir sur ses pas; mais elle voulait du moins que MM. de La Chalotais, par un retour sur ce qu'ils avaient avancé contre M. d'Aiguillon, l'aidassent à concilier ce différend. Le moraliste Duclos fut envoyé à Rennes, afin de tenter une transaction avec les nouveaux Gracques. « Si vous venez ici, s'écria l'aîné des frères en le » voyant, comme mon ami, je suis à vous et je vous embrasse; » si vous venez comme séducteur, tournez le dos et repartez. »

N'ayant pu obtenir aucune concession de ces âmes romaines, Louis XV évoqua l'affaire en son conseil, et MM. de La Chalotais furent conduits à la Bastille; ils y sont au moment où j'écris.

Dans cet état de choses, le parlement de Paris adresse au roi remontrances sur remontrances, tandis que les états de Bretagne, toujours menaçants, font craindre des extrémités éclatantes. Cette affaire, devenue si sérieuse, inquiète beaucoup le roi, qui l'eût prévenue, s'il eût rappelé purement et simplement un gouverneur concussionnaire, et qui pis est, jésuite.

Une négociation importante vient d'avoir lieu entre le roi et la compagnie des Indes : par décision arrêtée en assemblée générale le 16 juin, cette compagnie cède à sa majesté le port de Lorient, les côtes d'Afrique et les îles de France et de Bourbon, anciennes possessions de ces négociants, qui peuvent donner une idée du degré de puissance qu'ils avaient acquis au temps de leur prospérité. Le roi remet en échange à la compagnie les douze mille actions et les billets d'emprunt dont il était devenu possesseur. Sa majesté lui laisse la liberté de régler à son gré, et sans l'intervention des commissaires royaux, les arrangements qui lui paraîtront favorables à son commerce. La compagnie des Indes avait particulièrement insisté sur ce point, persuadée qu'elle est que tous les malheurs qui l'ont assaillie sont nés de l'influence du gouvernement dans son administration intérieure. Dégagée de ces en-

traves, elle a confié ses intérêts à un banquier nommé *Necker;* des syndics, des directeurs sont adjoints à ce négociant, mais seulement pour suivre sa direction, sans pouvoir l'influencer. Dans l'état de décadence où se trouvent encore les opérations de la compagnie, son nouveau directeur, grand édificateur de systèmes, a, dit-on, porté la confiance en sa propre gestion jusqu'à fixer à un terme assez rapproché l'époque à laquelle les actions commenceront à bénéficier. Les calculs sont toujours consolants sous la main des enthousiastes, et le papier est d'une patience exemplaire.

J.-J. Rousseau est encore aux environs de Neuchâtel en Suisse, où, dit-on, il s'amuse à faire des lacets. « Je deviens femme, dit » le grand écrivain, puisqu'on ne veut pas que je sois homme. » Ce philosophe vient cependant de donner un témoignage éclatant de sa virilité dans la *Lettre à l'archevêque de Paris*, en réponse au mandement de ce prélat contre l'*Émile.* Je ne crois pas que nul prosateur français se soit encore élevé à cette perfection de style; je n'ai vu nulle part du moins un aussi brillant assemblage de profondeur et d'ironie, d'assertions graves et de légèreté maligne. Christophe de Beaumont a bien fait de ne pas répondre à cette épître enchanteresse... L'éloquence théologique de sa grandeur eût été prise en grand'pitié.

La lettre de J.-J. Rousseau n'a pas peu contribué à aggraver une indisposition de M. de Paris, qui ne laisse pas de lui donner quelque inquiétude, car elle attaque un *siége* auquel sa grandeur tient plus immédiatement qu'à celui de l'Église. Il s'agit d'une humeur fistuleuse à l'anus, et elle a donné lieu à l'épigramme suivante; le poëte est censé parler au chirurgien Moreau, qui doit opérer l'archevêque :

Moreau, quelle est ta gloire et ta vocation !
Le ciel t'a réservé pour cette occasion :
Il anime ton zèle et ton patriotisme.
Par toi doit s'opérer un grand événement :
    Ton bras frappera sourdement
    Le fondement du fanatisme.

Au moment où ce fameux coup... de scalpel allait être frappé, l'illustre compositeur Rameau descendait dans la tombe. Ce grand harmoniste, le fondateur de l'école française, touchait à sa quatre-vingt-troisième année, et sa force était encore telle, qu'une fièvre putride compliquée de scorbut a difficilement triomphé d'une

constitution si robuste. Rameau composa la musique de vingt grands opéras : *Castor* et *Dardanus* sont, je crois, ses chefs-d'œuvre. Il laisse deux ouvrages de dialectique musicale : le premier intitulé *Démonstrations du principe de l'harmonie;* le second, *Code de la musique.* Le roi accorda, cette année même, des lettres de noblesse à Rameau, qui était compositeur de sa chapelle ; il ne les fit point enregistrer, par économie, prétendant sans doute que l'illustration sur parchemin ne vaut pas l'argent qu'elle coûte.

L'auteur de *Castor et Pollux* mourut peu réconcilié avec le ciel des catholiques. Vainement plusieurs prêtres se présentèrent à son lit de mort pour l'exhorter ; il éconduisit le curé de Saint-Eustache lui-même, en lui disant : « Que diable venez-vous me » chanter là, monsieur le curé ? vous avez la voix fausse. »

Rameau n'en fut pas moins inhumé dans une chapelle de l'église de Saint-Eustache, à côté de Lully. L'Académie royale de musique lui fit faire un beau service, où l'on exécuta plusieurs de ses morceaux les plus renommés.

Dans le même temps, le roi a posé la première pierre de la nouvelle église de Sainte-Geneviève. Sa majesté était accompagnée de monseigneur le Dauphin et de plusieurs personnes de sa cour, parmi lesquelles on distinguait le marquis de Marigny, frère de madame de Pompadour. Ce surintendant des beaux-arts m'a paru triste, et déjà passablement délaissé. MM. Soufflot et Gabriel, architectes de l'édifice commencé, étaient à côté du roi. Des médailles ont été enfouies sous la pierre qu'une main auguste allait sceller. Divers discours ont été prononcés ensuite, puis la cérémonie s'est terminée par la lecture d'une ode que le père Bernard avait composée. Louis XV a voulu profiter de l'occasion pour visiter la bibliothèque de Sainte-Geneviève, dont MM. les génovéfains sont fiers avec beaucoup de raison ; sa majesté y est restée trois quarts d'heure.

On reçoit à l'instant la nouvelle que Stanislas-Auguste Poniatowski, grand panetier de Lithuanie, a été élu roi de Pologne le 6 septembre. Ce monarque, élevé au trône par les intrigues de l'impératrice Catherine II, fut un de ses premiers amants ; et cette faveur remonte à une époque assez éloignée, car il y a longtemps que sa majesté ne compte plus les favoris de cette nature. Poniatowski est un beau cavalier, un homme doux, affable, brave, ami de l'équité. Ces qualités ont pu faire sa fortune sur le trône

mystérieux où la czarine les éprouva ; mais elles ne suffisent pas pour gouverner une nation ardente, remuée sans cesse par l'esprit de parti, et que des voisins ambitieux brûlent d'asservir. Il faut qu'un sceptre d'airain protége les Polonais, ce peuple le plus énergique de la terre, et c'est un sceptre d'or que celui de l'aimable Poniatowski. D'ailleurs les précédents de ce prince nuiront à son pouvoir; ils troubleront, sans nul doute, la tranquillité de son règne. Les factions, toujours prêtes en Pologne à renverser le roi que la plus puissante d'entre elles a donné au pays, ne respecteront pas un souverain dont, avec quelque raison, elles pourront blâmer la politique dépendante. Il est, en effet, hors de doute que l'adroite Catherine n'a cru envoyer à Varsovie qu'un vice-roi, un proconsul de l'empire du Nord. S'il songe à secouer ce joug étranger, il sera renversé par les armes russes; s'il le laisse attaché à son front, l'esprit d'indépendance caractéristique des modernes Sarmates fera justice de cette servilité du souverain : il tombera au bruit des invocations que ses sujets adresseront à la liberté, vieille idole de ces contrées, dont l'autel est encore dans tous les cœurs polonais.

Les nouvelles politiques intéressent exclusivement à la fin de cette année 1764 : si l'on quitte les Polonais, c'est pour s'occuper des Corses, dont l'impétuosité n'est pas moindre que celle de ce peuple hyperboréen. Ces insulaires viennent d'envoyer un député à J.-J. Rousseau et un autre à M. Diderot, pour les engager à dresser une constitution propre à régir leur pays. L'envoyé du peuple corse a trouvé le philosophe dans un pauvre chalet, écrivant ses *Lettres de la Montagne*, qui, de ce point obscur, divergeront bientôt vers toutes les parties du monde civilisé. Rousseau a répondu que l'ouvrage demandé était au-dessus de ses forces, mais non pas de son zèle, et qu'il y travaillerait. Diderot, plus modeste, a repoussé doucement cette tâche législative, motivant son refus sur sa connaissance trop superficielle de la matière, mais surtout des mœurs du pays, de l'esprit dominant des habitants, et de l'influence du climat; toutes choses qui doivent être mûrement appréciées lorsqu'on s'occupe de la rédaction d'un code.

Tandis que les Corses songent à se donner des lois, le roi de France, d'accord avec la république de Gênes, se dispose à renforcer leurs chaînes. Un nouveau traité, conclu cette année, stipule l'entretien constant dans l'île de sept bataillons français, non dans

le dessein d'agir hostilement contre les insulaires et le général Paoli, qu'ils reconnaissent pour leur chef, mais seulement afin de conserver aux Génois les places qu'ils possèdent encore en Corse : disposition qui, malgré les assurances pacifiques de la France, ne laisse pas de sentir l'hostilité; car, par la possession de ces places, Gênes pourra tôt ou tard se ménager la facilité de reconquérir le reste du pays, et la neutralité des troupes du roi deviendra alors d'une extrême difficulté. Paoli est un homme trop habile pour se laisser abuser par ces décevantes promesses; il augmente tous les jours sa petite armée : le premier de ses compatriotes, il est parvenu à créer une patrie là où n'existait qu'un centre de passions irréconciliables. Ce Corse, homme sage et éclairé, sera, je crois, le vengeur de son pays, après en avoir été le législateur. Cependant les troupes françaises arrivent dans l'île, en exécution du dernier traité avec Gênes. M. le comte de Marbeuf en a le commandement.

Terminons mes récits de l'année par une notice littéraire que d'autres sujets m'ont forcée de renvoyer jusqu'ici. L'ouvrage qui a fait le plus de bruit à son apparition, c'est la nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique*, enrichie de huit articles de la plus grande force, et qui a paru, comme la précédente, accompagnée des désaveux de l'auteur. Cette dénégation de ses œuvres est, de la part de Voltaire, une misérable faiblesse. Qu'un écrivain s'abstienne de publier des livres hostiles, c'est de la prudence: mais qu'on se croie appelé à régenter le sacerdoce et le pouvoir souverain; qu'on s'érige en réformateur de la religion et des mœurs en se cachant, voilà de la lâcheté! Personne ne se laisse persuader par les désaveux du patriarche de Ferney : prétendre qu'on ne reconnaît pas un auteur à son style, est une opinion aussi absurde que le serait celle de renier le témoignage des traits du visage pour démontrer l'identité de la personne. « Eh bien ! » disait dernièrement Louis XV au président Hainault, voilà » encore votre ami qui fait des siennes; singulière route qu'il » prend là pour rentrer en France. »

Le *Dictionnaire philosophique* est partout à l'index, même en Hollande, et précisément par cette raison il nous en vient de ce pays des milliers d'exemplaires. Les Hollandais, peuple essentiellement spéculateur, savent qu'on ne gagne jamais plus que sur les marchandises de contrebande.

Nous avons eu en 1764 un déluge de compositions dramatiques;

trois tragédies et une comédie méritent d'être citées avec plus ou moins de distinction. A tous seigneurs tous honneurs; parlons d'abord de l'*Olympie* de Voltaire. La mention sera courte; cette tragédie n'a point été goûtée à la première représentation, elle l'a été peu depuis : c'est un succès de souvenir, de reconnaissance. *Timoléon*, de M. de La Harpe, vient ensuite dans l'ordre d'importance. Le sujet est éminemment tragique; il renferme tous les éléments de succès du genre. Malheureusement l'auteur n'a fait qu'un froid rhéteur du héros corinthien, et il n'a su s'emparer d'aucun des traits marquants de sa vie avec le tact convenable. La tragédie nouvelle n'est donc, comme l'ouvrage de début du poëte, qu'une longue thèse versifiée avec élégance, avec pureté, mais sans ces éclairs d'imagination qui brillantent au moins la poésie de Voltaire, quand la pensée lui échappe. Le troisième acte de *Timoléon* offre plus d'action que les autres; aussi a-t-il été applaudi : mais c'est trop peu pour un succès qu'un cinquième de mérite dans un entier.

Les représentations de *Timoléon* furent suspendues dès l'apparition de l'ouvrage ; on donna pour motif de cette interruption que M. Lekain s'était donné *une entorse* rue de La Harpe : ceci ressemble singulièrement à un jeu de mots, et tout porte à croire que l'entorse fut pour la muse de l'auteur. M. Lemierre a fait jouer depuis au Théâtre-Français un *Idoménée,* sujet que, dans son orgueil, il a cru pouvoir traiter après Crébillon. L'événement a condamné cette témérité; l'*Idoménée* refait est loin, bien loin de valoir celui jeté dans le vaste moule du farouche tragique : on a rendu hommage à la régularité des trois premiers actes; mais les beautés alignées au cordeau sont peu de chose dans une composition à laquelle le génie doit présider. Une peste inattendue, en survenant au quatrième acte, a singulièrement compromis le succès, déterminé par quelques vers chaleureux; le public s'est retiré en disant qu'il y avait de l'avenir dans M. Lemierre : c'est pour lui de la gloire en perspective. Une petite scène qui s'est passée derrière le rideau, le lendemain de la première représentation, a plus occupé le public que la pièce elle-même. Les comédiens avaient affiché la veille *Ydoménée* par un Y; mademoiselle Clairon, de la part de l'auteur, se plaignit à l'assemblée de cette faute d'orthographe. L'imprimeur est mandé; il déclare que M. le semainier lui a donné le mot ainsi écrit.

« Cela est impossible, répond l'actrice avec toute la dignité

d'une Cléopâtre ; il n'y a personne ici qui ne sache *orthographer*.

— Pardon, mademoiselle, réplique soudain le typographe, c'est *orthographier* qu'il faut dire. »

C'est donc uniquement dans la comédie que nous avons vu cette année un beau succès au Théâtre-Français : *le Cercle* ou *la Soirée à la mode* a réussi avec éclat. On n'avait point encore produit à la scène une peinture aussi vive, aussi vraie des mœurs du grand monde, et pourtant on rit de bon cœur devant ce tableau fidèle. D'où il faut conclure inévitablement que notre société transcendante est fort comique. Le plus bel élogé que l'on ait pu faire du *Cercle* a été adressé à Poinsinet, son auteur, par un grand personnage, qui lui dit en sortant de la première représentation : « Il faut, monsieur, que vous ayez écouté aux portes. » On a beaucoup ri d'un colonel admirablement représenté par M. Molé, et qui sait broder au tambour. Poinsinet assure qu'il a trouvé dans le monde l'original de cet officier femmelette : cela me surprendrait peu ; depuis que le roi donne ses régiments à des militaires sortant des bras de leur gouvernante, on doit trouver tout simple qu'ils sachent broder, et l'on serait plus surpris qu'ils sussent commander un *à droite* et un *à gauche*.

CHAPITRE XXXII.

1765-1766.

Maupeou (le chancelier) en scène. — Frédéric II acquéreur du mobilier de madame de Pompadour. — Fréron ; *l'Année littéraire*. — Le *Dictionnaire philosophique* brûlé. — Voltaire vengeur des Calas. — *Le Siége de Calais*, tragédie de M. de Belloy. — Succès prodigieux. — Les comédiens au Fort-l'Évêque. — Requête des bénédictins pour ne pas être tondus. — Parodies de cette requête. — La promenade nocturne du marquis de Gèvres. — Le déjeuner aux flambeaux. — Les loups ne se mangent point entre eux. — Point de départ de la révolution de l'Amérique anglaise. — Assassins catholiques envoyés à J.-J. Rousseau. — *Le Compère Mathieu*. — Ouvrage sur le gouvernement, par le marquis d'Argenson. — Mort du Dauphin. — Un mot sur ce prince. — Le duc de Berri devient Dauphin. — Son caractère ; son éducation. — *La Fée Urgelle*, opéra de Favart. — *Tom-John*, opéra, musique de Philidor, paroles de Poinsinet. — *Le Philosophe sans le savoir*, comédie de Sedaine. — Phénomène de vertus au théâtre. — Les cinquante louis du capitaine. — Mort de Stanislas Leczinscki. — Plan d'éducation de la dauphine. — Intrigues basées sur cette prétention. — Procès de Lally-Tollendal. — Une tache sur la vie de Choiseul. — *La Partie de chasse de Henri IV*, comédie de Collé. — Une vicomtesse au corps de garde. — Peut-on blanchir l'ébène avec de

l'encre? — Mémoire de La Chalotais sur les troubles de Bretagne. — Suite de cette affaire. — Assassinat religieux du chevalier de La Barre. — La famille Sirven. — La bibliothèque de Diderot. — Mort de Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre, et de Christian VI, roi de Danemark.

La cour donnait un singulier spectacle dans les premiers jours de cette année : le roi, circonvenu par le vieux La Vrillière, se montrait favorable au duc d'Aiguillon, parce que sa majesté voyait dans les gouverneurs des provinces les représentants de l'autorité royale. Le duc de Choiseul, au contraire, vivement secondé par le parlement de Paris, songeait à flétrir le duc, par respect pour les droits des parlements. C'est une des rares circonstances où le ministère se soit trouvé en opposition avec le souverain. Dans cette situation, René-Charles-Augustin de Maupeou, fils du vice-chancelier, et qui voulait devenir chancelier lui-même, adopta l'expédient honteux de servir tour à tour Choiseul et d'Aiguillon. D'une part, ce premier président du parlement de Paris promettait au ministre de faire condamner le gouverneur, au prix des sceaux ; d'autre part, il s'engageait, au même prix, envers le duc de la Vrillière, à perdre M. de Choiseul. On conçoit combien alors il devait être facile de desservir ce même Choiseul auprès du roi, qu'il contrariait ouvertement dans une affaire touchant de si près à la prérogative royale. Aussi l'abbé de Broglie, qui entretenait une correspondance secrète avec sa majesté, et le comte de Broglie, chargé de celle des affaires étrangères, cherchèrent-ils à inspirer des soupçons au monarque sur la politique du ministre. Janet, intendant des postes, avertit ce dernier des trames ourdies contre lui. Le duc aborda franchement la question avec sa majesté, qui, selon son habitude, fut persuadée par le ton ouvert et assuré de l'homme d'État.

Tandis que ces nuages passaient au-dessus de la cour, on voiturait de Versailles à Berlin le mobilier de feu la marquise de Pompadour, acheté par le roi de Prusse. « Ce sont là mes dépouilles » opimes, » disait Frédéric en recevant des chandeliers d'or massif, des lustres de cristal de roche, des écrans ornés de pierres précieuses. « Tout cela est le prix du zèle que cette beauté mettait » à me lâcher des bataillons français, qui heureusement étaient » souvent commandés par des chefs de son choix. Je pourrais dire

» de toutes ces belles choses ce que maître Perrin Dandin disait
» des rubans de son fils :

» Chacun de ces objets me coûte une bataille. »

Et le grand homme rangeait en riant ses dépouilles opimes dans ses jolis appartements de Postdam.

Sa majesté prussienne n'a peut-être pas moins ri en lisant, dans *l'Année littéraire*, feuille périodique rédigée par un nommé *Fréron*, une critique assez acerbe de Voltaire, à l'occasion de ses démêlés avec Jean-Baptiste Rousseau, l'abbé Desfontaines, Maupertuis, etc., etc. Le grand poëte est fort maltraité par la griffe du journaliste, dont les égratignures feront rire le public, car ce Fréron manie habilement le sarcasme, et joue à l'érudition comme les enfants jouent aux osselets.

Mais voici venir des hostilités plus graves : le parlement a fait brûler hier le fameux *Dictionnaire philosophique*. Tous les fanatiques du quartier sont venus se chauffer à ce feu *hérétique ;* ils dansaient, dit-on, à l'entour, et ces dévots ne ressemblaient pas mal aux sorciers d'un sabbat.

Toutes ces chicanes de la critique et du pouvoir glisseront sur la carrière de l'illustre écrivain ; ce qui s'y gravera profondément, c'est la conduite qu'il tient envers la famille Calas. « Pure ambition » de renommée ! » s'écrient les ennemis de Voltaire ; eh ! qu'importe ? le but est noble et grand. S'il faut, pour être juste, s'inscrire souvent parmi les détracteurs du vieillard de Ferney, il y aurait une révoltante injustice à ne pas lui offrir une compensation d'éloges mérités. D'ailleurs, si l'ambition ne se révélait jamais que sous la forme des bienfaits dont la renommée doit être le seul prix, il serait à désirer que le monde fût rempli d'ambitieux. Déjà le généreux vengeur des Calas vient d'obtenir une victoire éclatante : un jugement souverain, rendu le 9 mars par les maîtres des requêtes de l'hôtel, porte : « Anne-Rose Gabibel, veuve de Jean
» Calas, Jean-Pierre Calas son fils, Alexandre-François-Guilbert
» Lavaisse, et Jeanne Viguière, ensemble la mémoire de Jean
» Calas, exécuté à Toulouse le 10 mars 1762, sont déchargés de
» l'accusation intentée contre eux, et renvoyés à se pourvoir sur
» la demande de prise à partie et en dommages et intérêts, ainsi
» qu'ils aviseront. »

Si M. de Voltaire a obtenu un beau triomphe par la réussite de

ses démarches persévérantes en faveur des Calas, il a vu bientôt pâlir ce nouveau rayon de sa gloire devant la brillante auréole de M. de Belloy, auteur d'une tragédie intitulée *le Siége de Calais.* Le sujet de cette pièce est l'héroïque dévoûment d'Eustache de Saint-Pierre et de ses nobles compatriotes, qui, en 1347, offrirent leur tête au farouche Édouard III. On sait que, par un caprice digne d'Héliogabale, le tyran anglais avait demandé six habitants de Calais *pour en faire ce qu'il voudrait;* Eustache et cinq autres citoyens, la corde au cou, les pieds nus, allèrent porter les clefs de la ville à Édouard, qui se disposait à lés faire périr. La reine d'Angleterre les sauva. Cette donnée tragique est reproduite faiblement par de Belloy; mais il a développé avec une supériorité de style remarquable ces sentiments patriotiques, cette nationalité ardente réveillée depuis quelque temps dans les cœurs français. Tel a été le véhicule du succès prodigieux de l'ouvrage : c'est le début parmi nous de la tragédie vraiment nationale, genre utile, qu'un sage gouvernement devrait encourager. A chacune des vingt premières représentations du *Siége de Calais*, la salle n'a pu contenir la moitié des spectateurs qui se pressaient à ses portes; les loges étaient louées quinze jours d'avance, et tous les soirs l'auteur était forcé de se montrer jusqu'à quatre fois. La cour, quoique médiocrement *patriote*, a cru devoir mêler ses éloges aux éloges universels; mais quelles expressions languissantes! « Vous avez bien peint les âmes françaises, » a dit la reine. « Comme *frère aîné* des Français, a ajouté le Dauphin, j'ai pris » le plus grand plaisir à cette pièce. » Pour Louis XV, il n'a rien dit : sa majesté ne s'est pas encore avisée de son *patriotisme*. Mais voici le plus beau fleuron de la couronne du nouveau tragique : les habitants de Calais, charmés du soin qu'il a pris de consacrer à la scène un trait qui les honore, lui ont décerné le brevet de citoyen de leur ville, pensant que c'était une récompense digne du chantre de leur gloire que de l'associer à cette gloire même. Les lettres du nouveau citoyen de Calais lui ont été envoyées dans une boîte d'or, sur laquelle sont gravées les armes de la ville, entourées d'un côté d'une branche de laurier, de l'autre d'une branche de chêne, avec cette inscription : *Lauream tulit, civicam recipit.* Le portrait de M. de Belloy sera suspendu à l'hôtel de ville parmi ceux des bienfaiteurs de Calais.

Tout, dans ce qui se rattache à la célèbre tragédie, doit être marqué au sceau de l'originalité ; il me reste à consigner ici une

anecdote à laquelle ses représentations ont donné lieu. Un comédien nommé Dubois, qui jouait le rôle de *Manni*, était en discussion avec son chirurgien, qu'il refusait de payer, après guérison d'une maladie secrète. L'affaire, d'abord portée devant un des gentilshommes de la chambre, juges ordinaires du tripot comique, avait été renvoyée par ce haut valet aux comédiens eux-mêmes. Dubois fut chassé; mais sa fille, jeune personne fort répandue, mit tout en œuvre pour faire révoquer un arrêt si sévère : en bonne politique, elle allégua surtout que, si son père s'éloignait du théâtre, les représentations du *Siége de Calais* étaient inévitablement suspendues. Sur ce, ordre de la cour à Dubois de continuer son service. Or, le 15 avril, Lekain, arrivé le premier au foyer, demande qui jouera le rôle de *Manni;* on lui répond que c'est Dubois.

« Cela étant, réplique le célèbre acteur, je dépose mon rôle,
» et je me retire. »

Surviennent Molé, Brizard, Dauberval; ils suivent l'exemple de Lekain. Paraît enfin mademoiselle Clairon, qui, comédienne partout, croit devoir se trouver mal, et provoquer les flacons de ses camarades, en apprenant qu'il faut jouer avec Dubois : on la porte au lit.

A cette extrémité, l'on croit devoir consulter le maréchal de Biron, qui se trouve dans la salle; il conseille de substituer le *Joueur* au *Siége de Calais*, et d'annoncer sur-le-champ la substitution au public. Le rideau se lève; l'acteur Bourrette, arrangeant le mieux qu'il peut la défection de ses confrères, continue par ces mots :

« Messieurs, nous sommes au désespoir.—*Point de désespoir,*
» *le Siége de Calais,* interrompent cent voix irritées.. » Puis elles ajoutent aussitôt : « *A l'hôpital la Clairon,* et les autres au
» Fort-l'Évêque!... »

Bientôt le vacarme devient insupportable : l'amphithéâtre, l'orchestre, les loges se joignent au parterre; les cris, les sifflets, les invectives ordurières contre l'actrice récalcitrante ébranlent la salle jusque dans ses fondements. Le maréchal de Biron, Fabius nouveau, au milieu de cette guerre retentissante, ordonne à la garde de ne faire aucun mouvement. On commence à rendre l'argent au bureau; la foule s'éclaircit lentement; mais, comme les gens de qualité ont renvoyé leurs équipages, il y a encore du monde au Théâtre-Français à dix heures du soir.

« Ma foi, mon cher monsieur, disait M. de Biron à l'auteur » pendant cette retraite prolongée, je ne m'attendais pas à me » voir employé dans *votre siége.* »

Le lendemain, malgré l'avis d'un médecin complaisant, mademoiselle Clairon a dû se résigner à se rendre au Fort-l'Évêque ; mais elle y a été conduite en favorite que l'on punit avec peine. Madame de Sauvigny, intendante de Paris, est venue prendre la célèbre actrice dans son vis-à-vis. Toutefois, l'exempt porteur de l'ordre, n'ayant pas voulu perdre de vue sa prisonnière, est monté dans la voiture étroite, ce qui a obligé madame l'intendante à prendre mademoiselle Clairon sur ses genoux. Avant cet instant, l'homme de la police avait fait une drôle de réponse à l'illustre actrice ; je ne puis la passer sous silence. Après avoir écouté, avec cette dignité théâtrale qui ne l'abandonne jamais, le mandat de détention lancé contre elle, Clairon répondit : « Je me soumets » aux ordres du roi ; tout en moi est à la disposition de sa ma- » jesté; mes biens, ma personne, ma vie en dépendent.... Mais » mon honneur reste intact, et le roi lui-même n'y peut rien. — » Vous avez raison, mademoiselle, répliqua l'exempt; où il n'y a » rien, le roi perd ses droits. »

Notre première tragédienne eut en prison un véritable appartement de petite-maîtresse, et une chère de fermier général. Une affluence prodigieuse de carrosses obstruait sans cesse en son honneur le guichet extérieur : elle donna des soirées, des soupers délicieux; sa reclusion, qui du reste ne dura que cinq jours, fut une suite non interrompue de fêtes charmantes, une enivrante partie de plaisir. Lekain, Brizard, Molé et Dauberval, emprisonnés avec moins d'égards, trouvèrent la chose moins séduisante, surtout après le départ de mademoiselle Clairon; les portes du Fort-l'Évêque ne s'ouvrirent pour eux qu'au bout de vingt jours, et ces acteurs jurèrent *in petto* qu'ils ne tenteraient plus de coups de tête au Théâtre-Français, surtout *un jour de siége.* Le côté sérieux de l'aventure, c'est qu'elle a déterminé mademoiselle Clairon à s'éloigner définitivement de la scène.

Les vents sont aux procès, aux discussions légales, aux requêtes. On rit beaucoup en ce moment d'un acte de cette dernière nature présenté au conseil par les bénédictins. La requête, qui paraît être l'ouvrage des moines influents de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, commence par une exposition des services sans nombre que l'ordre a rendus et rend encore journellement aux sciences,

aux lettres, aux arts, par des recherches aussi laborieuses qu'utiles. Ces travaux, ajoutent les requérants, sont incompatibles avec les pratiques minutieuses, les formules puériles et la règle gênante sous l'empire desquelles vivent les bénédictins; ils demandent donc de ne plus être tondus, de porter l'habit court, d'être dispensés des matines : à ces conditions, ils offrent d'élever *gratis* soixante gentilshommes, et de les entretenir dans les diverses carrières qu'ils embrasseront. Cette requête, quoique soutenue par M. le duc d'Orléans, n'a pas obtenu de succès, si ce n'est un succès de scandale dans les salons de Paris. Christophe de Beaumont, grand amateur de continence religieuse, s'est déchaîné, avec toute l'ardeur inhérente au fanatisme, contre l'insubordination de ses ambitieux suffragants; dom Pernetti et dom Lemaire, instigateurs principaux dans cette affaire, ont été exilés. La requête des bénédictins est parodiée de vingt façons : on a publié *la requête des mousquetaires à l'assemblée du clergé; la requête des perruquiers pour obtenir la fourniture des perruques aux bénédictins; la requête des capucins, qui demandent à céder leur barbe pour faire des toupets aux enfants de saint Benoît.*

Mais, heureusement pour les pauvres bénédictins, un scandale succède promptement à un autre dans notre charmant pays de France : la chronique de cour met à l'ordre du jour l'anecdote que je vais transcrire, d'après un bulletin écrit qu'on m'a donné ce matin.

M. le marquis de Gêvres est tant soit peu économe, on pourrait même dire qu'il est avare. Ce seigneur, pendant le séjour que fait tous les étés dans la terre qu'il possède à Fontainebleau madame la duchesse d'Havré, sa parente, la relègue dans un vilain appartement, au bout d'un long corridor. Le mari de cette dame, indigné de ce défaut d'égards, a résolu de s'en venger cette année. Un soir que le jeune duc soupait à Fontainebleau avec quatre étourdis comme lui, le marquis de Rohan, le chevalier de Luxembourg, le prince de Guéménée et le comte de Lauzun, il fut convenu qu'au sortir de table on irait attendre M. de Gêvres à la porte d'une maison où il soupait, et qu'on l'enlèverait. Chose convenue, chose exécutée : mes cinq démons se saisissent du marquis, le jettent dans un cabriolet, deux s'y placent avec lui, les autres montent à cheval, et la caravane s'enfonce dans la forêt. Arrivés au beau milieu d'une haute futaie, les ravisseurs font mettre pied à terre à leur prisonnier, et lui prescrivent de de-

venir plus galant à l'égard de la duchesse d'Havré. Sur son refus, il est replacé dans la voiture; on roule de nouveau à travers les bois : les cinq gentilshommes ont déclaré à leur captif qu'ils sont résolus à le faire voyager jusqu'à ce qu'il ait accordé la marque d'amitié qu'ils en attendent. Le marquis jette feu et flamme; ils ne font qu'en rire. Les voyageurs nocturnes s'arrêtent pour relayer à un village nommé Bourron, situé à deux lieues au plus de la ville. Là le marquis veut se révolter; mais ses gardiens persuadent aisément aux gens de la poste que c'est un fou qu'ils conduisent au château de Saint-Cyprien pour y être renfermé et mis aux douches. Un instant après, les postillons prétendent avoir vu courir le pauvre homme sur les râteliers de l'écurie. Enfin, à un quart de lieue du relais, M. de Gêvres promet tout ce qu'on veut, et les ravisseurs le déposent à la grille de son château.

Cette échauffourée n'était au fond qu'une plaisanterie; le marquis avait consenti en définitive à la prendre pour telle; les vainqueurs et le vaincu se séparèrent assez bons amis. Mais le valet de chambre de M. de Gêvres, conseiller aulique de sa petite cour, lui assura qu'il ne pouvait se dispenser de se trouver offensé, et l'engagea fortement à faire porter plainte au roi par M. le duc de Tresmes, son père.

Le moment était peu propre en effet à faire excuser une plaisanterie exécutée aux portes du palais où monseigneur le Dauphin se mourait. On devait attendre peu d'indulgence de sa majesté dans une telle circonstance; nos fous prirent donc, à tout événement, le parti de retourner à Paris, afin d'avoir du moins un trajet plus court à faire sous la baguette d'un exempt pour se rendre à la Bastille.

Rentrés dans la capitale, ils engagèrent des filles d'opéra à un déjeuner de petite maison, craignant de n'avoir pas de liberté jusqu'à l'heure du souper. Mais, comme il est bien démontré qu'il ne peut y avoir d'orgie aimable qu'aux flambeaux, parce que le cristal des flacons et l'éclat des beaux yeux empruntent un nouveau charme du jeu des lumières, on fit boucher les fenêtres, et la douzième heure du jour devint, pour les joyeux convives, la douzième de la nuit. Les valets avaient reçu la recommandation expresse d'introduire MM. les exempts dès qu'ils se présenteraient; on poussa même la courtoisie jusqu'à mettre de côté leur part du festin, quoique les demoiselles opinassent pour qu'on ne fît aucune espèce de réserve.

Mais les officiers de police ne parurent point : Louis XV n'aime pas assez son fils pour lui faire le sacrifice d'un trait scandaleux, ni même pour maintenir en sa faveur les plus simples bienséances ; il rit et du rapport de M. de Gèvres et de la colère que l'escapade lui inspirait. Voyant que la punition n'arrivait pas, l'un des étourdis, Lauzun, se décida à repartir pour Fontainebleau, afin, disait-il, d'en avoir le cœur net. Il se présenta au rendez-vous de chasse de sa majesté ; mais il n'obtint pas une seule parole du monarque, ce qui donna lieu de croire la disgrâce du comte tellement assurée, qu'au retour de la chasse, le gentilhomme de service lui refusa la révérence. Le hardi fripon ne se rebuta point, il parut le soir à l'ordre.

« Vous êtes tous, lui dit alors Louis XV, de bien mauvaises têtes, mais de bien drôles de corps.

— Votre majesté est trop bonne.

— Je le crois, parbleu ! Venez-vous-en souper, et amenez vos amis.

— Sire, MM. de Guéménée, de Royan, d'Havré et de Luxembourg ne sont pas à Fontainebleau.

— Ah ! je vois, vous étiez une sentinelle perdue.

— Votre majesté a merveilleusement trouvé le mot.

— Eh bien ! je vous attends demain. »

Lauzun fit un profond salut, et se retira. Quand il traversa les appartements, le thermomètre de la faveur était subitement remonté au sourire sur le visage de tous les courtisans.

La mort de l'empereur François Ier, décédé le 21 août dernier, n'est pas l'événement le plus important de l'année : ce prince n'était que le compagnon de lit de Marie-Thérèse ; le véritable empereur c'est elle. Une révolution qui vient d'éclater dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale occupe davantage les esprits. Un bill, rendu le 4 avril 1764 par le parlement britannique, taxait l'Amérique à la moitié du payement de la dette nationale, s'élevant à la somme effrayante de cent cinquante millions sterling. On assure que, par cette taxe colossale, le gouvernement, qui prévoyait un refus, se ménageait un prétexte pour introduire des troupes dans cette colonie. La province de Massachusets-Bay fut la première à réclamer contre cet impôt, et sa remontrance fut vive. Les réclamants n'y cachaient point que cette tentative, qu'ils appelaient un attentat, voilait un projet d'asser-

vissement, et ils invoquaient les immunités jusqu'alors en vigueur. Le roi ne tint compte de cette réclamation : le bill fut sanctionné le 22 février de la présente année. Il était dit qu'à l'avenir tous les actes passés dans les colonies seraient écrits sur papier timbré; cet article surtout fit soulever la ville de Boston : en un instant les maisons du lieutenant de roi, du contrôleur de la douane et du distributeur de papier marqué, furent démolies, et ce dernier fonctionnaire faillit être massacré. Après cette expédition, une assemblée provinciale décida que, nonobstant le bill, il serait légal de continuer à se servir, pour les actes, du papier ordinairement employé[1].

Si les peuples ne peuvent que difficilement maintenir leurs droits, comment un simple particulier défendra-t-il ses opinions, qui sont, il est vrai, un bien moins dépendant encore? J.-J. Rousseau, retiré sur le penchant d'une colline, près de Neuchâtel, n'a pu trouver le repos dans ce coin du monde. Le succès prodigieux de sa *Lettre à l'archevêque de Paris* a mis le poignard à la main d'une troupe de fanatiques, venus des bords de la Seine pour violer sa retraite. Ces forcenés ont d'abord accablé le philosophe d'injures et de pierres; la nuit suivante, ils ont essayé d'enfoncer sa porte, sans doute avec le dessein de le massacrer. Heureusement un seigneur du voisinage est accouru, suivi de ses paysans, et a mis les assaillants en fuite. Le gouvernement de Neuchâtel a pris des mesures pour éviter le retour de semblables attentats, mais Rousseau s'était décidé à quitter sa retraite. Ce n'est pas sans surprise qu'on l'a vu reparaître à Paris dernièrement, habillé en Arménien, et décidé, dit-on, à braver ses ennemis les plus acharnés. Le philosophe était descendu rue de Richelieu; mais, se rendant à des conseils prudents, il a depuis accepté un asile au Temple, sous la protection du prince de Conti. Il paraît que le parlement, informé du prochain départ de l'auteur d'*Emile* pour l'Angleterre, où il doit passer avec M. Hume, consent à fermer les yeux sur son séjour momentané à Paris.

La proscription débarrasse le pouvoir des hommes qui l'offusquent, mais elle ne fait que donner de la vigueur aux principes : l'exemple est là d'ailleurs qui les fait contracter et les perpétue. Il

[1] Tel est le point de départ de la révolution qui, plus tard, a amené l'indépendance de l'Amérique.

pleut sur Paris une nuée d'exemplaires d'un ouvrage philosophique intitulé *le Compère Mathieu*, et qu'on attribue au marquis d'Argens, d'autres disent à Diderot. C'est un roman satirique en trois volumes, qui, dans un cadre adroitement tracé, renferme l'exposé de tous les abus du temps avec les remèdes que la philosophie propose. Il y a de l'esprit, de la gaîté, du mouvement, quelquefois de la grâce dans ce petit livre, semé d'amorces piquantes, libertines même, tendues aux jeunes gens. L'idée dominante de l'auteur paraît avoir été de séduire pour persuader.

C'est une composition plus grave que les *Observations critiques sur le gouvernement ancien et présent de la France*, par le marquis d'Argenson. Cet ouvrage réfléchit bien l'expérience d'un homme d'honneur qui a longtemps administré avec sagesse; il s'y trouve beaucoup de choses dont les gouvernements pourraient faire leur profit, s'ils voulaient bien s'occuper de temps en temps de l'intérêt général. J'ai remarqué, en parcourant ce *factum*, un passage que je veux citer. M. d'Argenson, au temps de son ministère, avait rédigé un projet d'impôt par abonnement. Louis XV, à qui le marquis communiquait un jour ce travail, l'engagea à le montrer au contrôleur général M. de Machault. Celui-ci, ayant écouté tranquillement son collègue, lui dit que ce projet était excellent; « mais, ajouta-t-il vivement, que deviendront les » receveurs des tailles? — Ma foi, monsieur, répliqua le marquis, » je ne m'attendais pas à celle-là; apparemment, si l'on trouvait » moyen d'empêcher qu'il n'y eût des scélérats, vous seriez inquiet de ce que deviendraient les bourreaux. »

Un long crêpe va ceindre la France, car on ne peut se dissimuler que M. le Dauphin n'eût beaucoup d'amis et même d'admirateurs dans le royaume. Ce prince est mort le 20 décembre, à huit heures du matin. A peine avait-il parcouru la moitié de l'espace marqué dans les temps pour une vie ordinaire; son altesse royale était âgée de trente-six ans quatre mois et seize jours. J'ai dit ailleurs qu'une langueur secrète consumait, depuis plusieurs années, l'héritier de la couronne. On croit que le renvoi des jésuites enfonça plus vite dans son cœur le trait déjà déclaré mortel. Étrange aberration d'une sensibilité sans réciprocité, égarée sur des hommes qui n'aiment qu'eux seuls. Quelques personnes prétendent que M. le Dauphin, ayant voulu faire passer des boutons qu'il avait au visage, l'humeur répercutée s'était portée sur la poitrine; d'autres assurent que son altesse royale s'était échauffée

par trop d'assiduité au travail. A quelque cause qu'il faille attribuer la maladie chronique du prince, elle se compliqua, sur la fin, d'un gros rhume qui hâta la destruction organique de la poitrine. A l'arrivée du Dauphin à Fontainebleau, il eut un éclair de mieux; lueur un moment éclatante d'une vie qui s'éteignait. Bientôt, en effet, la toux fit des progrès, l'expectoration devint purulente; un abcès se déclara.... Son altesse aperçut dès lors le terme de son existence, mais elle l'envisagea sans effroi. Le duc d'Orléans, surpris d'une telle stoïcité, disait au roi : « Est-il pos- » sible, sire, qu'aux portes de la mort on conserve tant de séré- » nité et une paix si profonde! — Cela doit être ainsi, mon cou- » sin, répondit Louis XV, quand on a su, comme mon fils, » passer toute sa vie sans reproche. » Voilà une belle théorie de vertu.

Pendant la longue agonie du Dauphin, le roi se comporta comme il avait fait à la mort de madame de Pompadour; ses soins, ses égards, furent prodigués à l'illustre moribond; mais point de larmes, point de douleur; un visage froid, une poitrine vide du cœur d'un père. Louis XV calculait avec impassibilité les derniers instants du prince; il réglait, il dirigeait en quelque sorte les apprêts de son convoi; et, comme le moment où son altesse expirerait serait celui du départ de la cour, sa majesté ordonnait à ses courtisans de faire leurs dispositions pour retourner à Versailles. De son lit le mourant voyait dans la cour ces préparatifs de voyage : une foule de valets transportaient des malles, d'autres jetaient par les croisées des paquets qu'on chargeait sur les voitures; déjà même des chevaux de poste attendaient quelques carrosses de voyage tout chargés. « Mon cher Labreuille, di- » sait tristement le prince à son médecin en voyant ce mouve- » ment, il faut que je me dépêche de mourir, car j'impatiente » trop de monde. »

Le roi avait recommandé au grand aumônier de ne pas quitter son fils, de recevoir l'âme du prince, et de venir ensuite lui apprendre le fatal événement. Dès que sa majesté vit paraître le prélat dans son appartement, elle sut ce que cette démarche signifiait. « Qu'on fasse venir le duc de Berri, » dit le monarque sans le moindre trouble, sans la moindre émotion. Le jeune prince ayant été amené, Louis XV lui adressa un discours assez insignifiant sur la circonstance; puis, le prenant par la main, il se rendit avec lui chez la Dauphine. L'huissier avait ses instructions;

Annoncez le roi et le Dauphin, lui dit sa majesté. Marie-Josèphe de Saxe apprit ainsi la mort de son époux, dont on l'avait éloignée au point du jour; elle se jeta aux pieds du roi dès qu'elle l'aperçut, et lui demanda ses bontés pour elle et ses enfants.

Le corps du Dauphin a été transporté sans pompe à Sens, où il reposera dans un souterrain de la cathédrale; le cœur seul de son altesse royale est déposé à Saint-Denis.

Les mœurs douces, la vie paisible de ce prince, l'affabilité de son commerce habituel, l'avaient fait aimer d'une partie de la France, sans qu'il eût jamais rien fait pour mériter cette affection : elle résultait d'une comparaison naturelle entre l'austérité des principes du Dauphin et le relâchement ou plutôt l'abnégation de morale du roi son père. Quant aux vertus dont certains panégyristes ont décoré la vie de son altesse, il faut se prononcer avec prudence : il y avait certainement en lui les germes de la générosité, de la grandeur même; il ne fallait que donner à ces heureuses dispositions une direction légitime. Mais on sait trop aujourd'hui que les jésuites, maîtres de toutes les inclinations de l'héritier du trône, les avaient courbées à leurs doctrines. C'est en avoir dit assez, et je ne ferai point asseoir une critique trop sévère sur la tombe à peine refermée d'un homme qui du moins offrit tous les dehors de la vertu.

Ce que ce fils de France ne simula point, ce furent des connaissances aussi profondes que multipliées, et un amour constant du travail. Le Dauphin parlait avec facilité presque toutes les langues de l'Europe ; il était versé dans ce que les enfants de saint Ignace ont arrangé de philosophie pour l'usage de leurs élèves; les mathématiques, l'architecture, la science de l'ingénieur, lui étaient familières; aucune autre partie de l'art militaire ne lui était étrangère. Souvent son altesse royale étonnait, dit-on, les généraux en les entretenant de leurs plans de campagne, qu'il reprit plus d'une fois en divers points. « Il ne manque à monseigneur le Dauphin, » disait le maréchal de Broglie, que l'occasion de se montrer l'égal » de tous les héros de sa race. » Cet éloge me paraît outré; toutefois il est certain que ce prince, doué de beaucoup d'instruction, d'un jugement sain et d'un sang-froid remarquable, eût fait un général distingué. Mais le roi son père l'éloigna constamment de la guerre, sur la recommandation de madame de Pompadour, qui craignait qu'en devenant utile, il ne devînt impérieux et puissant.

Parlons de l'enfant, parvenu à sa onzième année, qui devient l'héritier de la couronne de France.

Le duc de Berri est, depuis trois ans, élevé en grande partie par son père; aussi tout dans son caractère, son éducation et ses habitudes, se ressent de cette direction. Le nouveau Dauphin a le maintien grave, le ton sévère, l'humeur brusque; il n'aime ni le jeu, ni les spectacles, ni aucun des plaisirs bruyants que recherchent ordinairement les enfants de son âge. Du reste, sans être précisément studieux, sans avoir même d'aptitude pour l'instruction théorique, qui glisse malheureusement sur ses conceptions obtuses, M. de Berri aime le travail, celui de la main surtout. On le voit sans cesse occupé à copier des cartes de géographie, et, par délices, à limer du fer. Ce fils de France est, comme on dit, un peu en dedans, c'est-à-dire taciturne, rêveur, prompt à s'impatienter, si ses frères le tirent de cet état, qui n'est pourtant pas de la réflexion. Madame Adélaïde, sa tante, qui l'aime beaucoup, et dont la tendresse s'inquiète de cette taciturnité, lui dit souvent: « Jase donc à ton aise, Berri; crie, gronde, fais du tintamarre, » comme ton frère d'Artois, casse, brise mes porcelaines, et fais » parler de toi. » Il y a dans ce conseil d'une femme d'esprit plus de sens, plus de sagesse que dans les pompeuses et fades exhortations du duc de la Vauguyon, gouverneur du Dauphin, ou dans les jésuitiques instructions de l'évêque Coetlosquet, son précepteur; deux hommes aussi médiocres, aussi mauvais juges des devoirs d'un roi l'un que l'autre. Le duc n'est pas précisément dépourvu de lumières, mais son jugement est encore un de ces fanaux trompeurs qui attirent l'esprit des princes sur les écueils. Il ne s'applique à faire de ses élèves que des hommes de cour, à les rendre chatouilleux sur les prérogatives de leur rang, à les bercer des actions éclatantes des princes de leur race, sans jamais les entretenir des fautes dans lesquelles ils sont tombés. Quant à la science de l'homme d'État, ni la Vauguyon ni Coetlosquet n'en mettent les éléments sous les yeux du Dauphin : ils l'élèvent pour régner, non pour gouverner; d'où l'on peut conclure que la France obéira au premier ambitieux qui voudra saisir le timon de l'État.

Il y a cependant chez le duc de Berri une certaine rectitude de jugement qui, développée par une éducation attentive, pourrait, avec la bienfaisance, la modestie et l'amour du travail naturels dans ce prince, former un jour le bagage assez léger de capacité

nécessaire à un souverain, pourvu qu'il soit honnête homme. Madame Adélaïde a plus d'une fois déjà tenté de mettre en œuvre ces éléments innés, en introduisant son altesse royale dans le conseil. Mais Louis XV, dominé par une jalousie peu soucieuse de l'avenir, ne veut pas que son petit-fils siége dans ce corps. Le roi dit de temps en temps : « Je voudrais bien savoir comment Berri » s'en tirera ; » mais si l'enfant veut l'interroger sur les affaires d'État, sa majesté lui impose silence tout aussitôt. Le duc de Berri, ainsi repoussé du centre des affaires, auxquelles il aurait pu habituer de bonne heure son aptitude paresseuse; occupé, d'un autre côté, de billevesées de la grandeur par son gouverneur et son précepteur, le duc de Berri, dis-je, se livre tout entier à son activité matérielle. Il suit le travail des ouvriers dans le château, dans les jardins; il met la main à l'œuvre pour les aider à soulever une pierre ou une poutre. Puis, se renfermant dans l'atelier qu'on lui a construit, il se prend à limer, à forger avec ardeur: c'est déjà un apprenti serrurier fort remarquable. La Dauphine, en voyant M. de Berri les mains noires, la figure enfumée, l'appelle plaisamment *son Vulcain :* Dieu sauve le roi de France futur du point conjugal de la comparaison!....

Le crêpe étendu sur la cour à la fin de 1765 a dû couvrir toute la page de mon cahier où je retraçais l'événement funèbre qui a clos les éphémérides remarquables de cette année. Mon bulletin théâtral eût taché de rose ce deuil d'étiquette. Mais je ne puis éloigner sans retour aucune partie de ma tâche : ce serait une nuance omise dans mes petits tableaux de mosaïque. Trois nouveautés dramatiques ont occupé le public indépendamment du *Siége de Calais : la Fée Urgelle,* jouée à Fontainebleau le 26 octobre, est la plus remarquable de ces compositions. Les auteurs nommés sont M. Duny pour la musique, et M. Favart pour les paroles. Mais je ne sais quel scepticisme dispute à ce dernier la paternité du poëme nouveau, et en fait les honneurs à l'abbé de Voisenon. Ce n'est pas la première fois que cette capricieuse injustice renie une capacité si bien prouvée par *la Chercheuse d'Esprit*, *le Coq de Village*, *les Trois Sultanes*, etc.; elle s'est obstinée dans le temps à soutenir que *l'Anglais à Bordeaux* et la meilleure partie d'*Annette et Lubin* étaient éclos sous la calotte du spirituel abbé, comme si celui-ci, en accordant à Favart une assistance d'un tout autre genre, dont sa femme profite plus

que lui, eût juré d'être son collaborateur universel. Les gens de lettres eux-mêmes partagent cette erreur; car c'en est une : Destouches disait l'autre jour à Piron : « Oui, mon ami, je vous sou-» tiens que Favart fait des carcasses de pièces, et que Voisenon » habille sa poupée.— Habiller la poupée de Favart, je n'en crois » rien, répondit le vieux caustique, mais il y a quinze ans qu'il » la déshabille. »

Revenant à *la Fée Urgelle* ou *Ce qui plaît aux dames*, je dirai que cette imitation d'un joli conte de Voltaire a parfaitement justifié son second titre : nos beautés illustres sont enchantées de la tendresse délicate, des paillettes de galanterie chevaleresque, de la cour d'amour, et de mille autres détails gracieux qui scintillent dans cet opéra. Ces dames, réunies en loge ouverte, s'amusent beaucoup de ces légères plaidoiries d'amour, pourvu qu'à d'autres heures la cause soit attaquée au fond. On est moins content de la musique; elle a paru mesquine, peu chantante, et les accompagnements sont maigres. Duny se montre quelquefois par trop villageois.

Ce n'est pas le défaut de M. Philidor, à qui l'on doit la musique de *Tom-John*, autre opéra joué cette année aux Italiens : c'est de l'harmonie large, savante, riche de modulations. Malheureusement les spectateurs, mal disposés par l'extrême médiocrité du poëme, qui est de M. Poinsinet, ont enveloppé la musique dans la disgrâce de cette œuvre indigeste : le tout est tombé avec fracas.

La garde, qu'on avait fait entrer dans le parterre pour réprimer le tumulte pendant la première représentation, arrêta deux hommes au moment où l'un disait à l'autre : *Couperai-je? couperai-je?...* Ce mot était significatif : il s'agissait assurément de couper la bourse de quelqu'un. Les deux quidams sont conduits au corps de garde; on va les mener en prison, lorsque l'un d'eux parvient à se faire écouter. « Eh! mon Dieu, dit-il, nous sommes » deux tailleurs, et voici notre justification. C'est moi qui ai » l'honneur d'habiller M. Poinsinet, auteur de la pièce nouvelle; » et vous saurez que le payement des fournitures que je fais à ce » poëte est malheureusement variable comme le succès de ses » ouvrages. Or je dois lui fournir un habit pour paraître devant » le public à la seconde représentation, habit qu'il m'a promis » de me payer sur le produit de cette nouveauté; j'étais donc » bien aise de savoir ce que vaut la garantie avant de couper

» mon étoffe. Je ne suis pas fort sur la comédie, et j'avais amené » avec moi mon premier garçon, qui a beaucoup d'esprit, lui, » puisqu'il fait, sans sourciller, toutes mes factures. Quand la » garde nous a mis la main sur le collet, je lui demandais simplement s'il me conseillait d'aller couper l'habit de M. Poinsinet. » Voilà notre histoire, messieurs, et je vous prie de croire que » nous sommes de fort honnêtes gens. »

Poinsinet lui-même raconte cette anecdote dans les salons d'une manière beaucoup plus comique que l'opéra nouveau : c'est peut-être tout ce qu'il en restera.

Il restera sans doute davantage du *Philosophe sans le savoir*, comédie en prose de M. Sedaine. Cette pièce est remarquable par une entente de la scène digne d'éloges, et par un choix de situations qui émane d'une tête dramatique bien organisée. Mais le style de l'ouvrage est lâche, embarrassé, d'une choquante incorrection. *Le Philosophe sans le savoir* a obtenu du succès, malgré ce défaut, bien moins grave dans une composition théâtrale que l'absence d'intérêt.

Je crois décidément que les vertus, si rares à la cour, vont se réfugier au théâtre, et qui plus est à l'Opéra. Aux exemples. Mademoiselle Allard, célèbre danseuse qu'on n'avait encore citée que pour son enjoûment et sa légèreté chorégraphique, est en ce moment pénétrée d'une si vive douleur de la mort du sieur Bontems, son amant, qu'elle a déclaré ne pouvoir de six semaines contribuer aux plaisirs du public. Mademoiselle Basse, autre danseuse, piquée d'émulation par la retraite momentanée de sa camarade, a voulu faire mieux, en se jetant à corps perdu dans les bras de la religion. Après le mariage de M. Prévost, son dernier adorateur, elle s'est retirée aux Bernardines, où toute la ville assista dernièrement à la prise d'habit de cette nymphe d'opéra, réfugiée au port du salut. La vertu numéro trois que j'ai à citer est mademoiselle d'Oligny, qui, plus méritante encore que ses deux camarades, pratique la continence au sein des séductions. M. le marquis de Gouffier, éperdument amoureux de ses charmes pudiques, lui ayant fait en vain des offres éblouissantes, a fini par lui députer son notaire, affublé de sa robe, de sa perruque fraîchement poudrée, et portant un contrat de mariage prêt à être signé. « Non, » monsieur, a dit froidement mademoiselle d'Oligny après avoir » parcouru cet acte, je m'estime trop pour être la maîtresse de » M. de Gouffier, mais trop peu pour être sa femme. »

J'ai gardé pour dernière mention un trait qui, pour tenir de la vertu, a besoin d'être considéré sur une seule face. Vu de ce côté, c'est de la charité chrétienne désintéressée, et certes une des vertus théologales ne saurait déparer ma collection.

Un pauvre capitaine de milice, frappé par la dernière réforme de M. de Choiseul, ayant vu mademoiselle Arnoux, en devint éperdument amoureux, car le temps ne l'avait pas encore atteint d'une réforme bien plus cruelle que celle de M. le ministre de la guerre. Cet honnête militaire écrivit la lettre suivante à l'enchanteresse : « Mademoiselle, nulle mortelle ne vous est comparable ; » beauté, grâces, voix divine... toutes ces qualités soulèvent de » terre les âmes sensibles qui vous voient ou vous écoutent. Cinquante louis composent tout mon patrimoine, recevez-les de » mon enthousiasme pour un seul acte de bonté. Si, après son » obtention, il m'en fallait expier le bienfait par le sacrifice de ma » vie, je mourrais enivré de bonheur, puisque avoir possédé la » femme de France la plus accomplie, ne fût-ce qu'une minute, » c'est avoir délicieusement vécu. »

Cette proposition originale plut à la belle actrice ; la personne et les cinquante louis du capitaine de milice furent acceptés. Le lendemain d'un succès dont le charme s'était noyé dans le sein même de la félicité, l'officier retournait chez lui pensif, morose, et, je dois le dire, un peu marri de sa prodigalité, lorsqu'en cherchant la clef de sa chambre, il sentit dans sa poche quelque chose de rond... O surprise ! ô trait unique ! c'était un rouleau de cent louis. Le capitaine, confondu de tant de générosité, retourne chez l'enchanteresse, se jette à ses pieds, et, croyant lui exprimer mieux sa reconnaissance, sollicite d'elle de nouvelles faveurs. « Non, » monsieur, lui répond mademoiselle Arnoux, de pareilles actions » n'ont de mérite qu'une fois; soyons heureux par le souvenir. » L'officier, honteux d'avoir été mal deviné, voulut rendre la moitié de la somme. « Je me garderai bien d'y consentir, reprit la » belle d'un ton caressant; puisque j'ai accepté votre présent » comme une marque d'amitié, vous ne pouvez refuser le mien » sans m'humilier. » Le militaire n'osa pas insister; les deux amants d'une nuit se quittèrent, lui plein d'admiration pour l'adorable actrice, elle dans l'enchantement d'avoir fait doublement du bien à un homme peu fortuné.

La reine des ténèbres semble, depuis quelques années, avoir

pris à tâche de moissonner les membres de la famille royale; le 23 février, c'était le tour de Stanislas Leczinski, père de la reine. Vingt jours plus tôt, ce prince, revenant de Nancy, où l'on avait célébré un service pompeux pour le repos de l'âme du Dauphin, aperçut, dans la région moyenne de l'air, un corps de feu dont la tête paraissait tournée vers la ville; sa majesté fit remarquer ce météore aux personnes de sa suite. « Si j'étais superstitieux, » ajouta Stanislas en riant, je regarderais cela comme un signe » funeste. » Sa majesté avait trop de philosophie pour être dominée par une telle faiblesse; mais on va voir que sa vie même fournira un argument de plus aux âmes fatalistes. Le lendemain matin, le roi de Pologne, seul dans sa chambre, voulut s'approcher d'une montre suspendue à la cheminée pour voir l'heure qu'elle marquait. Forcé de regarder d'assez près à cause de l'affaiblissement de sa vue, Stanislas se penchait un peu, lorsque le feu prit à sa robe de chambre. Empressée de l'éteindre, sa majesté se baisse, perd l'équilibre et tombe dans le feu, appuyée sur la main gauche, dont plusieurs doigts sont à l'instant calcinés. Dans cette chute, deux côtes du roi portèrent sur un chenet, et l'on a reconnu depuis qu'elles avaient été enfoncées. Cependant Stanislas allait expirer dans ce brasier, si un garde du corps en faction à la porte n'eût aperçu, à travers les vitres de la garde-robe, ce qui se passait dans la chambre de sa majesté. Trop esclave en ce moment de sa consigne, ce militaire se borna à appeler les valets de chambre. Il se perdit encore un peu de temps. Arriva enfin un valet de pied nommé Perrin; mais il fit de vains efforts pour tirer le malheureux prince du feu. Heureusement le premier valet de chambre Syster survint presque aussitôt, et Stanislas fut remis sur pied. On crut d'abord que cet accident n'aurait pas d'autre suite que la main brûlée; M. Perret, premier chirurgien, rassurait hautement la cour de Lunéville, cour moins cérémonieuse que celle de Versailles, mais beaucoup plus affectionnée. Malgré ces protestations d'un homme de l'art, Stanislas ne tarda pas de sentir au côté gauche une douleur insupportable; la vertu de ce bon prince tempérait ses cris de souffrance et même ses plaintes : résigné jusqu'à la dureté, on l'entendait quelquefois plaisanter de son mal. Bientôt sa majesté ne put rester au lit; elle passait les nuits sur un fauteuil, tandis que, moelleusement couché dans la chambre du malade, un chirurgien ronflait à ses oreilles et rendait son insomnie plus douloureuse. Dix-huit jours entiers Sta-

nislas combattit des douleurs de plus en plus poignantes; elles surmontèrent son courage dans la nuit du 22 au 23 février. Vers trois heures du matin, sentant son dernier moment approcher, le monarque moribond appela le cardinal de Choiseul, qui lui administra les derniers sacrements.... « Je vais rejoindre mon cher » Dauphin, dit l'illustre Polonais quelques minutes avant de fer- » mer les yeux; nos destinées se sont ressemblées, un trône nous » échappa à tous deux : ce n'est que dans l'éternité que nous joui- » rons en paix d'une couronne. » Le 23 février, à quatre heures du matin, un glas au tintement funèbre agita la nue chargée de neige : il annonçait aux habitants de la Lorraine le trépas de leur bon prince; du souverain qui, depuis trente ans, comptait ses heures par les bienfaits répandus sur eux; du père commun qu'une gratitude, heureuse dans son expression, surnommait *le philosophe bienfaisant.* Stanislas avait trouvé dans la Lorraine une principauté dévorée de toutes les calamités qui suivent la guerre; il laisse à la France une province riche, heureuse, couverte de villes élégantes. Cette métamorphose s'est opérée pendant des hostilités sans cesse renaissantes, avec des ressources bornées, et à l'époque même où l'opulente monarchie de Louis XV engloutissait ses énormes trésors dans des expéditions sans utilité, sans gloire, et malheureusement sans égard au vœu de l'humanité.

Louis XV se montra aussi indifférent à la mort de son beau-père qu'il l'avait été à celle de sa fille, de son petit-fils, de sa favorite, de son fils; toute la démonstration de douleur qu'il fit se borna à une retraite de huit jours à Choisy, et cette retraite ne se termina pas sans distractions. Quant à la reine, son affliction fut vive et profonde; mais la vie de cette princesse est un long deuil : à l'exemple de toutes les âmes dévotes, elle reçoit comme un présent de Dieu tous les déplaisirs, tous les malheurs; elle remercie le Seigneur de chaque arrêt fatal, comme d'une palme nouvelle du long martyre qu'elle subit sur la terre.

Cependant madame la Dauphine avait demandé au roi la conservation de son rang à la cour, voulant, disait-elle, veiller d'une manière spéciale à l'éducation de ses enfants; et, pour l'exécution de ce projet, elle supplia sa majesté de la placer le plus près possible de sa personne. Louis XV accorda tout; mais les desseins de sa belle-fille étaient loin de convenir aux hommes influents qui entouraient sa majesté.

Marie-Josèphe de Saxe est une femme instruite, laborieuse, capable de résolution ; sous un monarque aussi faible que son beau-père, la charge de surintendante de l'éducation des fils de France, qu'elle réclamait, tendait à devenir une régence anticipée qui ruinerait le crédit des gouvernants, habitués à disposer de tout dans l'État. On chercha à rendre impossible l'exécution du plan formé par la princesse. Le roi avait accordé à sa bru l'appartement devenu vacant par la mort de madame de Pompadour : si elle l'eût habité, la proximité eût établi des rapports de tous les instants entre son altesse royale et sa majesté; il importait de prévenir l'intelligence intime qui pouvait résulter de ce commerce journalier. La coterie jalouse gagna le vieux architecte Gabriel, qui déclara que les poutres de cette partie du bâtiment étaient pourries, et qu'il serait peu sûr de l'habiter. Sans chercher à s'expliquer comment, en dix-huit ou vingt mois seulement écoulés depuis la mort de la favorite, de grosses poutres s'étaient pourries, le roi renonça à loger la Dauphine dans l'appartement dont il s'agit : mais la coterie n'eut pas gain de cause complet; sa majesté abandonna à son altesse royale tout le local des petits appartements. Une fois installée dans cette partie du château, la Dauphine s'occupa sérieusement de la tâche qu'elle s'était imposée. Elle s'était fait remettre soigneusement tous les manuscrits, les extraits, les notes, rédigés ou recueillis par feu le Dauphin, pour l'instruction des fils de France : son altesse chargea plusieurs personnes de mettre en ordre ces papiers, qu'elle appelait *son trésor*. L'abbé Collet, confesseur de la princesse, dirigea ce travail, qui servit de base à un plan méthodique d'éducation, composé par cet ecclésiastique ou sous sa direction. Au fur et à mesure que les cahiers étaient terminés, Marie-Josèphe de Saxe se les faisait remettre mystérieusement; elle voulait bien s'entendre avec le duc de la Vauguyon, mais il lui semblait indispensable d'attendre que son petit code fût achevé, pensant qu'alors le gouverneur n'aurait ni le temps ni la faculté d'opposer un autre système à celui-ci.

En attendant, la princesse se livre aux soins les plus laborieux pour se rendre habile à l'enseignement qu'elle médite : son altesse pousse l'activité jusqu'à se charger la mémoire de presque tous les cahiers destinés à ses enfants ; elle se donne des leçons comme une véritable écolière, et l'abbé Collet les lui fait répéter matin et soir dans son oratoire.

On dit que son altesse royale va prendre pour son premier au-

mônier M. de Nicolaï, évêque de Verdun. Ce choix est pour le ministère un nouveau sujet d'inquiétude : ce prélat est un homme ardent, factieux même ; il s'est fait le défenseur audacieux des droits du clergé ; on le soupçonne même d'entretenir des intelligences secrètes avec les débris, toujours renaissants, de la compagnie de Jésus. La crainte des conseils d'un tel homme, jointe au mécontentement qu'inspire aux gouvernants le plan d'éducation de la princesse, envenime de plus en plus l'intrigue qui cherche à entraver ses projets. On a déjà parlé au roi de l'ambition, des vues usurpatrices de la Dauphine. Les assiduités de sa majesté auprès de son altesse royale se sont ralenties ; une certaine froideur y a succédé ; et dernièrement, à peine la princesse a-t-elle été prévenue du voyage de Compiègne. Le service même de Marie-Josèphe se montre peu empressé, peu soigneux : l'un de ces matins on lui servit un œuf à la coque qui se trouva tellement couvé, qu'il contenait le poulet tout formé. « Vous voyez, mon-» sieur, comme on me sert, » dit-elle avec fierté en se tournant du côté de M. de Muy, son maître d'hôtel. Il est donc vrai de dire qu'un parti violent travaille à détruire le crédit de la Dauphine; je crois M. de Choiseul étranger à cette cabale : ce ministre se voit d'ailleurs trop puissant, trop nécessaire, pour redouter aucune rivalité; il ne se livre point à l'intrigue, parce qu'il la croit inutile à la conservation de son pouvoir.

Une déclaration, sous la date du 15 avril, défend aux sujets de sa majesté qui professent la religion réformée d'aliéner leurs biens sans une permission du roi. Cet édit a produit une profonde sensation : on s'est demandé si nous allions voir renaître les beaux jours de la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, les massacres religieux. Mais une circonstance plus déplorable encore a bientôt fait diversion à cet acte d'intolérance, arraché aux terreurs du monarque vieillissant.

Près de cinq ans s'étaient écoulés depuis que le comte de Lally languissait à la Bastille, fort de son innocence et d'une philosophie que le calme de la captivité lui avait rendue. Doué d'un cœur honnête, qui ne fut égaré que par une aigreur de caractère trop excusable au sein des plus révoltantes exactions, ce général croyait à la vertu de ses juges et point au crédit de ses ennemis. « Des » magistrats, disait-il, qui tiennent la balance où l'on pèse la vie » des hommes, n'ouvriront point l'oreille aux discours des fripons

» que j'ai démasqués, et je ne puis avoir qu'eux pour ennemis. » Il se trompait : le ministère ne voulait pas laisser planer sur lui la honte des désastres de l'Inde; notre pavillon, prétendait-il, devait être lavé d'une souillure. Mais le motif réel des rigueurs de Choiseul, celui qui fermait son cœur, ordinairement généreux, à l'intérêt que Lally inspirait aux gens de bien, c'était la défense de Saint-Priest, d'un seigneur assez bien servi en 1761 pour avoir fait chanceler la faveur du ministre. Je n'ai remarqué que cette tache sur la carrière de cet homme d'État, mais elle est hideuse.

Après deux ans d'instructions, le procès du gouverneur de l'Inde vient enfin d'être jugé : c'est un assassinat juridique, et, pour comble d'horreur, un crime consommé sciemment; on en va juger. D'abord le jugement d'un officier général pour le fait de son commandement ne pouvait pas être remis légalement aux juges civils; le parlement était, aux yeux de la plus simple raison, incompétent dans une cause où la culpabilité de l'accusé devait être assise sur des dispositions militaires vicieuses, arbitraires ou omises; sur de la tactique enfin, dans laquelle *Messieurs* étaient d'une complète ignorance. L'affaire relevait de toute nécessité d'un tribunal de généraux; en investir des magistrats en robe, c'était méconnaître toute idée de justice, d'ordre public et même de bienséance. Mais le duc de Choiseul disposait du parlement, et craignait que les maréchaux de France, juges naturels de Lally, ne se refusassent à subir l'influence du ministère.

Voilà donc le gouverneur de l'Inde accusé devant le parlement *d'avoir trahi les intérêts du roi et de la compagnie* à Pondichéri. Néanmoins l'innocence de cet infortuné paraissait tellement évidente, que, malgré la soumission de la magistrature aux volontés de Choiseul, deux des cinq conseillers chargés du rapport concluaient à absoudre; un troisième restait indécis; les deux autres furent d'avis de condamner. La nullité résultant d'un tel partage allait sauver le comte; mais, flottant entre l'influence du ministère et les inspirations de sa conscience, le juge irrésolu ferma enfin l'oreille à ces dernières : « Qu'il meure, s'écria-t-il, mais » finissons. » Les autres opinants étaient cruels; celui-là se montra barbare.

Pendant les débats, un membre du parlement eut l'indignité de proposer le supplice de la roue, mais la majorité se prononça pour la décapitation. On déterminait ainsi la peine, sans qu'il eût été

posé un seul fait précis pour l'accusation, sans qu'un témoignage respectable déposât contre l'accusé. On avait éludé celui de messieurs de Crillon et de Montmorenci, qui avaient servi dans l'Inde avec Lally, pour écouter les dépositions du cuisinier, du palefrenier de ce général, accusateurs obscurs, aigris peut-être par le ressentiment de quelques brusqueries, et qui, dans tous les cas, ne pouvaient être admis à témoigner contre leur maître.

Il faut un exemple à la nation, disaient *Messieurs;* à défaut de charges, c'est sur l'ensemble que nous condamnons Lally. L'ensemble, c'était le doute, l'obscurité, la prévention; lorsqu'une seule réflexion, qui ne pouvait pas échapper aux juges, faisait tomber la hache de leurs mains. Si ce général eût trahi l'État, c'est-à-dire s'il eût été d'intelligence avec les Anglais; si, comme on a osé l'avancer sans l'ombre d'une preuve, il leur eût vendu Pondichéri, ne serait-il pas resté parmi eux? fût-il venu en France affronter la fureur de ses ennemis? l'eût-on vu provoquer lui-même son arrêt, et solliciter une prison? Hélas! l'infortuné croyait trouver parmi ses concitoyens des juges équitables, il n'y trouva que des assassins. Un arrêt du parlement, rendu le 6 mai, « déclare Thomas-Arthur de Lally, comte de Tollendal, dûment » atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi et de la » compagnie des Indes, d'abus d'autorité, de vexations et exac- » tions envers les sujets de sa majesté, et étrangers habitants de » Pondichéri; pour réparation de quoi, et autres cas résultant du » procès, la cour le prive de ses états, honneurs, dignités; l'a » condamné et le condamne à avoir la tête tranchée par l'exécu- » teur de la haute justice, sur un échafaud qui, pour cet effet, » sera dressé en place de Grève; déclare tous ses biens confisqués » et acquis au roi; sur iceux sera prélevée la somme de dix mille » livres d'amende, applicable aux pauvres habitants de Pondi- » chéri, ainsi qu'il en sera ordonné par le roi. »

La fureur des ennemis du malheureux Lally ne fut point assouvie par cet arrêt : ils cherchèrent et trouvèrent dans le parlement un homme assez féroce *pour aller supplier le roi de ne point faire grâce au condamné.* Mais le comte n'était pas entouré que de cannibales : mademoiselle de Dillon, sa parente, eut le courage d'adresser un placet au souverain, tendant à le supplier de recevoir MM. de Crillon et de Montmorenci, témoins oculaires du zèle et de la bravoure de l'ex-gouverneur. Madame de Hesse alla plus loin, et, se jetant aux pieds de Louis XV au milieu de la

galerie, elle demanda d'une voix déchirante la grâce de ce général. Tout fut inutile : le roi, observé par Choiseul, le roi, bercé des chimères *de sa gloire compromise*, *de sa grandeur entachée* par le coupable, se montra inflexible. Mais, de peur d'un retour de clémence, le ministre se hâta d'emmener sa majesté à Choisy, tandis qu'on faisait les apprêts du supplice de la victime, et il fit garder par ses affidés toutes les avenues qui pouvaient conduire les demandeurs de grâce aux pieds du monarque.

La populace, toujours légère dans ses jugements, toujours disposée à condamner les grands, dont le bonheur insulte à sa misère, la populace, avide de spectacles sanglants, attendait en trépignant le noble condamné. Mais les honnêtes gens soupiraient; les coups de marteau frappés pour cheviller l'échafaud retentissaient douloureusement au fond des cœurs sensibles : la raison publique avait prononcé l'acquittement de Lally. Enfin le roulement lugubre d'un ignoble tombereau annonça le martyr de l'orgueil ministériel... Une sueur froide découla de tous les fronts, lorsqu'on vit que l'infâme lieutenant de police Pasquier, sans doute pour arrêter aux lèvres du comte les récriminations de l'innocence sacrifiée, avait fait attacher à sa bouche *un bâillon!....* Qui pourrait, après cette infernale précaution, douter que le crime ne soit du côté du ministère, du côté du parlement, et que le roi lui-même n'en soit complice?

Lally s'était avancé vers l'échafaud en héros, il y périt en saint; car sa prière n'était point achevée lorsque, dans son impatiente férocité, le bourreau lui asséna un premier coup de hache qui le manqua.... Une scie, dont le public entendit avec effroi l'horrible grincement, acheva l'attentat commis sur cette grande victime.

Mais quelle plume retracera la scène qui suivit cet assassinat? Le jeune Lally, fils du général [1], vient d'apprendre dans son collége que le sang qui va couler en place de Grève est celui de son père... Il s'élance, il s'échappe de la maison pour rendre, hélas! un premier, un dernier hommage à l'auteur de ses jours! Pâle, échevelé, haletant de fatigue et de douleur, le malheureux enfant s'écrie sur son passage : « Place, place! c'est mon père qu'ils vont

[1] Celui qui, par une éloquence digne de Démosthènes, fit réhabiliter plus tard la mémoire de son père. Nous avons vu depuis ce Lally figurer avec éclat dans nos législatures de la révolution; sous la restauration, ce fut l'un des flambeaux de la chambre des pairs.

» tuer !... » La foule obéit, et s'ouvre devant lui... Il arrive ; mais ce sang qui fut la source du sien ne s'offre plus à ses yeux que sous le hideux aspect d'un ruisseau fumant, dans lequel il se prosterne, qu'il baise, et où le pauvre enfant s'évanouit. Cet épisode eût dû pénétrer Choiseul de regret, de terreur ; il ne fit qu'exciter sa colère ; le jeune Lally fut éloigné de Paris, et l'on anéantit les preuves de sa naissance.

Cependant une justice tardive vint luire sur le tombeau de M. de Toliendal. Louis XV, abandonné à son naturel sans méchanceté, écouta mademoiselle de Dillon. Il se laissa persuader enfin que si le gouverneur de l'Inde avait été dur, emporté, irascible dans le commandement, il ne s'était pas montré moins fidèle à l'honneur, au roi, à la patrie. La généreuse demoiselle ajouta avec chaleur que M. de Choiseul, conseillé un jour par le repentir, verserait des larmes de sang sur le sacrifice d'un guerrier couvert de blessures, inscrit avec éclat dans les fastes des guerres d'Europe, et qui, au delà des mers, avait, avec une poignée de soldats, livré neuf combats, et soumis dix villes ou forts. L'éloquente panégyriste, abordant enfin la défense de Pondichéri, s'écria : « Un » échafaud, sire, telle a été la récompense d'un général qui, à la » tête de sept cents hommes mourant de faim, indisciplinés, » poussés à la révolte par les agents de la compagnie, s'est dé» fendu neuf mois entiers contre quinze mille hommes de troupes » de terre, soutenus par quinze vaisseaux de ligne auxquels il » n'avait pas une chaloupe à opposer ; et pourtant il ne s'est rendu » que lorsqu'il ne lui restait pas un grain de riz ! » Sur cet exposé, fait avec toute la puissance persuasive de la vérité, le roi, par lettres patentes dressées sous ses yeux, supplée aux titres d'extraction du jeune de Lally, lui confère les noms et dignités nobiliaires du comte son père, et lui restitue ses biens.

Mademoiselle de Dillon était encore dans le cabinet du roi quand Choiseul y entra.

« Monsieur le duc, lui dit Louis XV d'un accent grave, vous avez abusé ma religion touchant le procès du malheureux Lally.

— N'en croyez rien, sire ; c'est maintenant qu'on vient de l'abuser par un échafaudage de beaux sentiments.

— Cet échafaudage, répondit la parente de Lally, serait, dans tous les cas, moins pesant sur ma conscience que ne l'est

sur celle de certaines gens l'échafaud où ils firent monter l'innocent.

— Mademoiselle, dit sèchement le ministre, la prévention vous a troublé l'esprit.

— Je désire, monsieur le duc, répliqua avec vivacité mademoiselle de Dillon, je désire que le remords ne trouble pas davantage votre sommeil... » A ces mots, elle fit une profonde révérence et sortit.

« Monsieur, dit Louis XV d'un accent ému, quand la noble dame eut quitté la chambre, ce ne sera pas sur moi que retombera le sang répandu.... » Puis sa majesté entra dans son cabinet.

Une macédoine de nouveautés, de scandales, de mesures plus ou moins susceptibles de critique, a fait une prompte diversion à la catastrophe sanglante de Lally. Je vais raconter par ordre.

Le prince héréditaire de Brunswick, le même qui fut opposé aux maréchaux de Soubise et de Broglie dans la dernière guerre, est à Paris depuis quelques jours; le roi lui a donné une fort jolie fête à l'hôtel des Menus, qui s'est terminée par une comédie nouvelle de M. Collé, intitulée *la Partie de chasse de Henri IV*. Cette pièce, qu'ont parfaitement jouée les comédiens français, a produit une vive sensation sur l'auguste étranger et sur toute la cour. Cet ouvrage se recommande particulièrement par un portrait fidèle

Du seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.

Le prince héréditaire de Brunswick a pu acquérir, dans cette représentation, la preuve que les Français tiennent compte à leurs souverains des bienfaits de leur règne. Peut-être le lendemain a-t-il pensé que la générosité de nos dames allait aussi trop loin, en entendant raconter au lever du roi l'aventure que voici. Dans un souper chez la maréchale de Luxembourg, certaine vicomtesse, sœur du prince d'Henin, avait paru au duc de Lauzun passablement légère, passablement prodigue de serrements de mains et de pressions de genoux. Le gentilhomme à la mode en parla à l'une de ses maîtresses émérites. — « Qui? la vicomtesse? ré» pondit cette confidente; elle est à vous quand vous voudrez.

» Donnez-lui, pour voir, un rendez-vous par écrit; je parie » qu'elle s'y rend. Eh bien! reprit Lauzun, outrons les choses, afin » de mieux nous amuser; j'ai certain projet en tête, je le mettrai » demain à exécution, et dans la soirée vous aurez des nouvelles » du résultat. »

Le projet que le duc méditait était le comble de l'extravagance: une extrême fatuité pouvait seule en excuser la pensée. Le roué était de service le lendemain aux grandes écuries; à peine arrivé à ce poste, il prend un morceau de papier et trace dessus ce peu de mots : « M. de Lauzun *ordonne* à madame de C*** de venir » lui tenir compagnie à Versailles, où il est de garde et s'ennuie » à mourir. » Le duc envoya copie de ce billet à son amie, qui lui répondit qu'il était fou. « Pas si fou que vous pensez, lui écrivit-il » dans la soirée: la petite femme est arrivée trois heures après le » départ de mon poulet; et réellement il fallait un dévoûment » héroïque pour entrer dans mon corps de garde enfumé. Mais » que fait la fumée, belles dames, contre le diable que bon » nombre d'entre vous avez au corps! Vous pensez bien, chère » amie, qu'après l'empressement que ma conquête avait mis à » *m'obéir*, les arrangements n'ont pas été longs entre nous. La » conclusion faite, je me suis fait apporter un joli petit dîner, que » nous avons expédié sur une table sans nappe et tant soit peu » crasseuse; la vicomtesse m'a juré qu'elle n'avait jamais mangé » de meilleur appétit. Elle m'a demandé, en me quittant, quand » revenait mon tour de service; je ne lui ai rien répondu, parce » que je crains réellement que ce ne soit pas son début au corps » de garde. Nous verrons quand la roue de ma fortune galante » sera revenue à cette beauté. »

Plusieurs ordres religieux, à l'exemple des bénédictins, ont demandé des changements, presque tout bénins, dans leurs règles. Le roi, fatigué de ces réclamations, s'est décidé à nommer une commission pour examiner, non pas les rigueurs à *adoucir*, mais les statuts à rendre plus sévères. Ce comité se compose de MM. de Laroche-Aymon, archevêque de Reims; de Phelippeaux, archevêque de Bourges; de Dillon, archevêque de Narbonne; de Brienne, archevêque de Toulouse, et de Jumilhac, archevêque d'Arles. Il paraît que ces messieurs n'offrent pas, à eux tous, une pureté exemplaire, car voici l'épigramme dont on a salué leur nomination :

On a choisi cinq évêques paillards,
Tous cinq rongés de v..... et de ch....e,
Pour réformer des moines trop gaillards;
Peut-on blanchir l'ébène avec de l'encre?

Le roi ayant ordonné que toutes les procédures commencées pour l'affaire du parlement de Bretagne fussent discontinuées et demeurassent éteintes, on espérait que MM. de La Chalotais seraient libérés et réintégrés dans leurs fonctions; il paraît qu'il n'en est rien. Un mémoire de l'auteur des *Comptes rendus*, qui se distribue sous le manteau, porte plainte devant le public des rigueurs de la détention prolongée de ce magistrat. M. de La Chalotais invoque avec chaleur la justice du roi, réclame l'exécution des lois, et proteste de son innocence de tous les griefs qu'on lui a imputés. Le mémoire se recommande aussi par un style rempli de force, d'élégance et de clarté : on y reconnaît bien la plume qui a foudroyé les jésuites. M. de Calonne, un des commissaires envoyés en Bretagne, est fortement compromis dans cet écrit.

Le fanatisme est attaqué non-seulement dans les mémoires éloquents de La Chalotais, mais dans une foule d'ouvrages philosophiques, auxquels les prêtres ne répondent que par de plates arguties, ou par les flammes du parlement. Et cependant ce même fanatisme fait encore des victimes; le malheureux chevalier Lefebvre de La Barre est la dernière qu'il ait sacrifiée. Ce gentilhomme, dans l'âge où l'étourderie ne s'arrête pas toujours aux limites de la bienséance, passait un soir avec quelques amis auprès d'un crucifix où l'image du Christ, assez malheureusement reproduite, offrait à l'œil des traits plus propres à une caricature qu'à une sainte effigie. De La Barre et ses compagnons de débauche, oubliant toute retenue, insultèrent de paroles et peut-être du geste l'imparfaite représentation du Rédempteur. Cent témoignages ont attesté depuis que l'insulte ne s'adressait qu'au morceau de bois sculpté d'une manière ignoble. L'Église vit autrement la chose. Dès le lendemain, les jeunes gens sont décrétés de prise de corps; ils prennent la fuite : le seul chevalier de La Barre est arrêté. Le procès fut long : peut-être, malgré les fougueuses poursuites des ministres d'un Dieu de miséricorde, la justice humaine hésitait-elle à s'emparer de la vie d'un homme, en réparation de l'injure faite à un morceau de bois. Voltaire fit tonner son éloquence contre les fanatiques instigateurs de cet attentat; mais ils étaient

en crédit : la voix du philosophe fut impuissante... De La Barre, après avoir attiré sur lui seul toutes les charges du prétendu sacrilége, après avoir défendu tous ceux qui paraissaient y avoir participé, est mort héroïquement, et les apôtres de la charité ont souri au supplice de leur victime.

Voltaire fut plus heureux dans sa défense de la famille *Sirven*, poursuivie aussi par l'intolérance religieuse, et qu'il parvint à faire réhabiliter. Mais peut-être le grand homme eût-il échoué, au temps de sa querelle avec le poëte Lefranc de Pompignan, s'il se fût trouvé à la portée du frère de cet évêque, qui voulait lui couper les oreilles. Je ne puis passer sous silence le billet que le seigneur de Ferney écrivit à cet égard au duc de Choiseul. « Je ne » sais, monsieur le duc, ce que j'ai fait à MM. Lefranc : l'un » m'écorche tous les jours les oreilles, l'autre menace de me » les couper. Je me charge du rimailleur ; je vous abandonne le » spadassin, car j'ai besoin de mes oreilles pour entendre ce que » la renommée publie de vous. »

Voltaire a eu récemment l'occasion d'écrire une lettre non moins spirituelle à l'impératrice de Russie, pour un trait de générosité aussi noble que bien placé. Catherine avait appris que Diderot, fort gêné dans ses affaires domestiques, se trouvait forcé de vendre sa bibliothèque. Cette princesse, sentant tout ce que ce sacrifice avait de dur pour un homme de lettres, fit acheter cette bibliothèque, et en nomma Diderot le conservateur, avec une pension annuelle de mille livres. Les intermédiaires des bienfaits ne sont pas toujours aussi empressés que ceux qui les commissionnent : la czarine ne tarda pas d'apprendre que son pensionnaire de Paris ne touchait pas ses quartiers. « Cela n'arrivera pas » à l'avenir, dit-elle, au moins de longtemps ; que l'on fasse payer » à M. Diderot cinquante années de sa pension. » Et le payement s'effectua dans la quinzaine.

On ne fera plus la guerre en Angleterre au nom de Jacques III ; ce prince est mort à Rome, âgé de soixante-dix-sept ans. Le dernier descendant des Stuarts est aujourd'hui ce prince Charles-Edouard dont l'entreprise hardie échoua à Culloden. Il a été depuis si bien traité par Louis XV, que je doute qu'il soit jamais tenté d'implorer son secours. « Je vois encore à mes poignets, dit » quelquefois ce prince, la marque des cordes avec lesquelles cet » excellent allié me fit attacher après le dernier traité d'Aix-la-

» Chapelle. Je ne suis pas du tout jaloux de voir renouer de tels » liens d'amitié. » Un autre souverain, Christian VI, roi de Danemark, mourut aussi dans le courant de cette année; son fils lui succède sous le nom de Christian VII. Je serais bien tentée d'ajouter à ma notice nécrologique des têtes couronnées le pauvre maréchal de Luxembourg, décédé, il y a quelques mois, aussi pacifiquement qu'il a vécu.... Quel monarque, grand Dieu! eut jamais la tête ornée d'autant d'attributs!

CHAPITRE XXXIII.

1767-1768.

Artaxerce et *Guillaume Tell*, tragédies de Lemierre. — Le chevalier de Boufflers; *Aline, reine de Golconde*. — Opéra de ce nom par Sedaine et Monsigny. — Le coup d'épée dans la cuisse. — Mort de la Dauphine. — Calomnies répandues contre le duc de Choiseul. — Intrigues contre ce ministre. — *Les Scythes*, tragédie de Voltaire. — Critique amère de Fréron. — Portrait de Paoli. — Expulsion des jésuites de l'Espagne, de Naples et de Parme. — Singulière maladie de La Condamine. — Le Sargines de mademoiselle Clairon. — J.-J. Rousseau reparaît en France. — *Bélisaire*, de Marmontel. — *Le Dictionnaire de musique* de J.-J. Rousseau. — Le moine certifiant lui-même sa honte. — La momie égyptienne. — Le prince de Lamballe. — Il est lancé dans le monde par le duc de Chartres. — Inconvénients d'une jonction du vice et de la vertu. — La courtisane Forêt. — L'emplâtre sur le nombril. — La beauté scrupuleuse. — Émancipation philosophique de Marmontel. — *Eugénie*, drame de Beaumarchais. — Les *Économistes*. — La charité d'une danseuse. — Faste de mademoiselle Guimard. — Mort du prince de Lamballe. — Le chat au parlement. — Le grand-prêtre de la tapisserie. — Nouvelle communion pascale de Voltaire. — Mort de Marie Leczinska, reine de France. — Nouvelles calomnies contre Choiseul. — Deux partis à la cour. — Cession de la Corse à la France. — Guerre dans ce pays. — Progrès de l'insurrection américaine. — L'*Ange* du bal de l'Opéra. — Quel était cet ange-là. — Apparition de madame du Barry. — Précédents de son admission au lit royal. — Les essayeurs. — Choiseul fait une école. — Le parti d'Aiguillon s'empare de l'esprit de la favorite. — La chanson de la *Bourbonnaise*. — Piéges amoureux tendus au roi de Danemark. — On promène ce prince dans tous les établissements parisiens. — Le guignon de la duchesse de Mazarin. — Quiproquo du roi de Danemark. — Les moutons au bal paré. — Les chatons de madame de Berchini. — Une journée à Ferney. — *Beverley*, tragédie de Saurin. — *Les Fausses Infidélités*, de M. Barthe. — Le théâtre de mademoiselle Guimard.

M. Lemierre va-t-il devenir un tragique plus fécond encore que l'Euripide de Ferney? deux tragédies pendant l'année qui vient de s'écouler! c'est sans exemple dans nos annales dramatiques. Mais, comme le temps ne fait rien à l'affaire, parlons de ces deux compositions, en commençant par *Artaxerce*. Le superbe fils de Xercès n'a fait que passer sur la scène française; le parterre n'était ce soir-là composé que de Grecs. C'est un beau sujet défloré[1]. Il y a loin des mœurs asiatiques et des passions qui en ressortent aux vertus sauvages de l'Helvétie du moyen-âge. M. Lemierre, par une

[1] M. Delrieu l'a traité avec succès au commencement du dix-neuvième siècle; sa tragédie renferme de belles scènes et de beaux vers.

brusque transition, nous a pourtant montré coup sur coup *Artaxerce* et *Guillaume Tell;* mais apparemment la muse de ce poëte doit voler dans une région mitoyenne, et justifier le *medio virtus :* il n'a pas mieux réussi avec le héros populaire de l'Helvétie qu'avec le tyran perse. Lemierre s'était cependant fait un appui d'un bataillon au moins des gardes suisses; tout était disposé dans leurs rangs pour que la pièce réussît par temps et mouvements, comme une manœuvre à la parade. Mais le combat que ces rouges athlètes semblaient provoquer n'a pas commencé faute de combattants : les juges compétents avaient abandonné le champ de bataille aux champions de *Guillaume Tell.* La tragédie nouvelle a donc été jouée sans la moindre opposition critique, et au bruit des applaudissements de tout le corps helvétique commissionné par l'auteur. Néanmoins le vide désobligeant des loges, amphithéâtre, orchestre et galerie, a justifié trop éloquemment l'indifférence du public français. Mademoiselle Arnoux, qui assistait à la première représentation, a trouvé dans la composition du parterre le sujet d'un de ces bons mots qui lui viennent si naturellement à la bouche. « On prétend que là où il n'y a pas d'argent, » il n'y a point de Suisse, dit-elle à quelqu'un qui l'accompa- » gnait; mais ici il y a plus de Suisses que d'argent. » Le père de la liberté helvétienne est encore à reproduire sur la scène française.

Je n'ai pas jusqu'ici trouvé l'occasion de parler du chevalier de Boufflers; on parle pourtant beaucoup dans le monde de sa galanterie, et surtout de ses jolies chansons : c'est l'Anacréon de nos boudoirs, mais un Anacréon de vingt-sept à vingt-huit ans, qui chante le jour et fait mieux la nuit. Or ce rimeur aimable ne fait pas la prose moins agréablement que les vers et l'amour : le chef-d'œuvre de sa plume légère est le conte, aussi spirituellement que simplement tracé, d'*Aline*, *reine de Golconde*. Une fillette de village, lutinée par un petit officier, casse son pot au lait; la pauvrette, désolée, quitte les ombrages verdoyants sous lesquels elle vient de perdre ce peu de chose qui forme le trésor d'une jeune fille; on n'entend plus parler d'*Aline* sur le théâtre de sa faiblesse. Cependant le séducteur parcourt avec rapidité la carrière des armes; jeune encore, il obtient un gouvernement dans l'Inde; il paraît en allié à la cour de Golconde. C'est une femme qui règne sur ces riches contrées; le général des rives de la Seine est admis au pied du trône, mais un voile jaloux lui dérobe les traits de la sou-

veraine. Les obstacles opposés aux vœux d'un Français en font soudain des désirs impérieux : le gouverneur brûle de voir ce visage qu'on lui cache, et que la transparence du voile ne lui a point montré bruni par les feux du tropique. Un matin qu'il se promène dans les jardins du palais, il lui semble reconnaître des arbres de l'Europe, de la France ; il fait quelques pas encore, et certains sites qu'il n'a pu oublier lui rappellent cette riante campagne où s'écoula sa jeunesse, parfumée de ces plaisirs innocents que ne rendent jamais les passions d'un autre âge... Plus loin, au penchant de la colline, le château de son père, la petite grille, les tourelles, le colombier dont le vieux gentilhomme était si fier... Et puis là bas, sous ces ormeaux, la chaumière où vivait la mère d'Aline, trop vieille pour suivre sa fille sur les gazons glissants du voisinage..... Est-ce un délire, un songe, ou plutôt le gouverneur s'éveille-t-il après avoir rêvé dix ans ?... Oui, oui, sans doute, car voici Aline elle-même, son teint de rose, son corset un peu ouvert, sa jupe écourtée, son pot au lait. Elle chante ce refrain qui fut jadis le prélude de sa défaite... Le séducteur seul manque à cette scène ; il ne s'y trouve qu'une statue immobile. Cette fois, c'est la jeune fille qui lutine, c'est le gouverneur qui se défend ; point de petit chapeau se détachant, point de pot au lait cassé. Enfin l'homme se retrouve, le gazon où l'on glisse se rencontre, mais le peu de chose érigé en trésor n'a pu se reproduire... L'enchanteresse y a substitué avec un soupir son titre de *reine de Golconde*, au moment où l'heureux vainqueur apprécie trop combien il a fallu de faiblesses progressives pour élever Aline au trône le plus opulent de l'Asie.

Tel est, à quelques détails près, le sujet qu'on vient de traiter à l'Opéra. Il y avait là certainement une donnée lyrique; mais, pour l'inspirer, il fallait d'autres vers que ceux de M. Sedaine, et pour la comprendre, un autre harmoniste que M. Monsigny[1].

Le théâtre change (c'est du mien que je parle), et nous voici

[1] Il était réservé à MM. Vial et Berton de traiter, avec autant de charme que d'intérêt, le sujet d'*Aline, reine de Golconde;* mais ils ont sagement pensé qu'une fable aussi heureuse ne devait pas s'évaporer, en quelque sorte, dans les modulations de la partition. Ils en ont fait un opéra comique, qu'on verra avec délices tant que l'on conservera en France quelques saines idées sur la musique qui convient à nos goûts; tant que l'on aura la bonne foi d'avouer que notre oreille n'est pas formée pour les *libretti*, pas plus que notre âme n'est résignée aux opéras dépourvus de situations dramatiques.

dans la chambre à coucher d'une jolie nièce de monseigneur l'évêque de Rennes, pendant la tenue des états de Bretagne. M. Bareau de Girac, évêque de Saint-Brieuc, est un prélat actif qui n'aime pas le temps perdu; après la clôture des conférences, il vient du soir au matin causer avec la parente de son confrère. Sa grandeur se presse de jeter çà et là ses habits sacerdotaux, tandis que sa belle livre déjà à ses regards pieux des trésors dont la possession lui est assurée. Par malheur les feux de l'hymen se réveillent quelquefois sous leur cendre : un mari, dont on a oublié d'arrêter l'incursion par deux doigts de verrou, entre chez madame au moment où, dépouillé de toutes les pompes de la terre, le couple amoureux va s'élancer sur l'autel qui l'attend. La connivence de deux personnages également nus est difficile à dissimuler; la nièce de l'évêque aura du moins l'honneur de l'avoir entrepris. Feignant, avec une présence d'esprit admirable, que le prélat lui fait violence, elle saute sur l'épée de l'époux survenant, et la plonge dans la cuisse du *téméraire*. Le coup était convaincant; il ne vint pas même à la pensée du galant mitré de démentir sa conquête. Il se drape à la hâte de sa soutane violette, sans trop s'inquiéter si les lacunes de ce rapide accoutrement laissent à nu certaines formes athlétiques de sa grandeur; et, profitant de la stupéfaction indécise du mari, il se retire honteux, confus et sanglant.

Le lendemain on vit aux états le fauteuil de monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc vacant; et tandis qu'il faisait panser secrètement sa cuisse perforée, la renommée aux cent voix publiait l'heureuse adresse de la nièce de monseigneur de Rennes, qui avait été assez subtile pour donner un coup d'épée dans la cuisse de M. de Saint-Brieuc sans endommager sa culotte.

M. le prince de Conti a égayé l'un de ces matins le réveil du roi de cette aventure. Monseigneur l'évêque d'Orléans, qui se trouvait au lever, a voulu nier la chose pour l'honneur du corps épiscopal; mais M. de Conti a juré que, s'il y était forcé, il supplierait sa majesté d'ordonner l'exhibition de la cicatrice : le dénégateur n'a pas insisté.

Un deuil très-affligeant s'est étendu sur la cour le 13 mars; mais ce deuil n'était, ou plutôt n'a semblé inattendu qu'aux yeux des membres du parti, maintenant formidable, opposé au duc de Choiseul. Madame la Dauphine languissait depuis la mort de son

mari, dont elle partagea le lit jusqu'à l'invasion de la maladie qui tua ce prince. Cette maladie elle-même, Marie-Josèphe de Saxe en respira les miasmes dans les soins empressés qu'elle ne cessa de donner au Dauphin qu'au moment où son agonie ne laissait plus d'espérance. Depuis, la santé de son altesse royale, minée par une affection de poitrine déclarée, s'est affaiblie avec une progression d'autant plus rapide que la princesse se livrait à des travaux assidus. C'est donc dans un sentiment de haine que les médecins Tronchin et La Breuille, gagnés par les jésuites et par d'Aiguillon, ont prétendu que le rétablissement de la Dauphine touchait à son complément, et que sa rechute a été soudaine. En admettant même qu'il y ait eu quelques éclairs de mieux vers les derniers mois de la vie de son altesse, circonstance qui n'est point authentique, chacun sait que ces passagères améliorations d'une nature épuisée sont l'un des signes du dernier degré de la pulmonie.

Il faut, cette fois encore, classer parmi les fables sans cesse renouvelées à la mort des princes qui descendent jeunes dans la tombe, les bruits d'empoisonnement que la calomnie propage : je dois cependant les consigner ici. Le premier mercredi de février, dit la version que je repousse, la princesse avait pris comme de coutume sa tasse de chocolat ; l'instant d'après, elle se trouva mal ; les syncopes se renouvelèrent plusieurs fois dans la journée ; une perte effroyable survint au milieu de la nuit. Le lendemain Tronchin et La Breuille descendirent chez le roi, et le premier lui dit : « Sire, depuis quelques jours, je voulais rendre » compte à votre majesté de l'état de madame la Dauphine, pour » l'assurer que je croyais pouvoir répondre de sa vie; *la crise* » *qui survient ne peut avoir qu'une cause surnaturelle.* » Ce fut, en effet, d'après cette supposition que l'on traita son altesse royale, en lui administrant le fameux contre-poison de madame de Verue, et peut-être il hâta la mort de cette princesse. *Beccari*, qui tenait les petits appartements, était particulièrement soupçonné. *Dour*, garçon d'office, lui avait vu apprêter la tasse de chocolat suspectée ; il lui avait même exprimé sa surprise de le voir employer à cette préparation des ingrédients et des eaux tirées de divers flacons. Cette anecdote, ou plutôt cette fable, accréditée par M. de La Vauguyon, gouverneur des enfants de France, causa une fermentation inexprimable ; l'empoisonnement était presque généralement regardé comme prouvé, quand Marie-

Josèphe de Saxe expira. Alors toute la faculté, malgré la répugnance du roi, qui s'était montré fort circonspect dans cette affaire, se réunit à la voix de Tronchin pour assister à l'ouverture du corps. Quatorze médecins étaient présents à cette opération; aucun ne put découvrir la moindre trace du poison. « Votre » avis a été bien légèrement exprimé, dit avec sévérité le doc» teur Senac, en s'adressant à ses collègues Tronchin et La » Breuille; il faudrait être plus circonspect en pareille matière, » surtout quand de hautes réputations peuvent être atteintes. » Les deux médecins se turent; ils ne pouvaient rien opposer à cette juste observation.

Mais le parti que feu la Dauphine secondait persista à vouloir accuser M. de Choiseul de la mort de cette princesse, afin de continuer à ébranler ce colosse de pouvoir. La Breuille et Tronchin cherchèrent à prouver qu'il est des poisons dont l'effet détruit la vie *ad tempus*, sans laisser de traces après la mort : un nommé Bourgelas travailla plusieurs semaines à cette démonstration. Il fut aidé dans ses recherches par un Napolitain appelé Gagliani, qui, disait-on, avait étudié longtemps les poisons. Cette élaboration finit, comme on le pense bien, par démontrer l'existence d'une substance vénéneuse, lente mais infaillible dans ses effets, et dont les ravages mortels restaient invisibles à l'œil le plus exercé. Gagliani assura même que cet agent mystérieux de destruction se trouvait à Naples, ajoutant qu'il produisait un dépérissement pareil à celui auquel le Dauphin et la Dauphine ont succombé.

Ce système, établi et soutenu avec audace, permettait de poursuivre les projets de renversement de Choiseul, présenté hautement comme l'auteur de la mort de leurs altesses royales. D'Aiguillon fit rappeler au roi la promesse faite à sa bru de renvoyer son ministère actuel, et d'introduire au conseil MM. d'Aiguillon, de Muy et de Nicolaï, en commençant par ce dernier, qui eût obtenu les sceaux. Il est vrai que, du vivant de la Dauphine, les espérances de ce premier président avaient été portées si loin, que madame la présidente, femme fort économe, s'était crue obligée d'acheter du linge conforme à la dignité future de son mari, et que déjà il était coupé, ourlé et marqué. De son côté, l'évêque de Verdun, frère de M. de Nicolaï, présenté en cour de Rome pour le chapeau, traitait avec le cardinal de Luynes de sa charge de grand aumônier.

Malgré tant d'intrigues, malgré le désir secret que Louis XV lui-même avait de voir tomber un ministre qui le dominait, Choiseul, aussi puissant dans cette circonstance que le cardinal de Richelieu sous Louis XIII, retint le timon de l'État, en dépit de la tempête formée contre lui.

Les tombeaux de Sens se refermèrent sur Marie-Josèphe de Saxe, déposée près de son mari, à l'âge de trente-cinq ans quatre mois et neuf jours. L'effervescence de Paris se calma d'autant plus vite qu'elle avait été plus vive, et les ennemis de Choiseul se turent au premier mouvement du sourcil de cet autre olympien.

Pour faire diversion à un événement qui vient d'agiter toute la France, il suffit à Paris de l'apparition d'une tragédie : dès le 26 mars, c'est-à-dire treize jours après la mort d'une princesse qu'on disait très-regrettée, et tandis qu'on travaillait encore à prouver que ses jours avaient fini par un crime, toute la noblesse *dévouée* courut voir aux Français *les Scythes*, de Voltaire. Le succès de l'ouvrage n'a pas répondu à cet empressement : l'opposition des mœurs sauvages de la Scythie avec la civilisation efféminée des Perses, que l'auteur a prétendu établir dans cet ouvrage, manque presque toujours de force, de vérité, et les éclairs sublimes qu'on y rencontre çà et là ne sont plus que des membres dispersés de belle poésie. Aussi Fréron, ce critique acharné des productions de Voltaire, se déchaîne-t-il contre lui à l'occasion de ce nouvel échec tragique. Ce censeur, qui aurait souvent raison s'il ne se laissait pas emporter par trop d'acrimonie, remet, à propos des Scythes, tous les défauts du grand homme sur le tapis ; il lui reproche son amour-propre, son envie, son inquiétude perpétuelle, sous des couleurs que l'on trouverait plus vraies, si elles étaient produites avec des intentions moins offensantes. L'article de Fréron se termine par ce quatrain :

Un miroir à nos yeux distraits
Vient-il offrir notre grimace?
Il ne faut pas briser la glace,
Mais, s'il se peut, changer nos traits.

Un gentilhomme anglais, arrivé depuis peu de la Corse, a fait concevoir la plus noble idée de Paoli, chef des insulaires de cette île ; il le peignait hier en ces termes, dans un cercle où d'Alembert et Diderot se trouvaient : « M. Paoli, disait cet étranger, est âgé » de quarante-deux ans, d'une figure régulière et belle, ayant le

» port très-noble, et l'air de ce qu'il est : le chef d'un peuple » libre. Son érudition serait surprenante même dans un homme » de lettres de profession : il est versé dans la littérature anglaise » et française ; mais Tacite et Plutarque sont ses auteurs favoris. » Il est d'une éloquence admirable ; je n'ai vu personne mettre » autant de grâce et de force dans ses discours. Il joint à tant de » talents une philosophie éclairée et exempte de préjugés. Il a » fondé une police exacte ; il a affermi la constitution, qui res- » semble beaucoup à celle d'Angleterre, et qui me paraît excel- » lente. Il a établi en Corse une imprimerie, puis une université » dans laquelle il a su attirer des gens de mérite. Les gazettes ont » parlé des démarches qu'il a faites pour engager M. J.-J. Rous- » seau à se retirer dans son île : j'ai vu toute sa correspondance à » ce sujet avec cet écrivain ; elle fait également honneur à l'un et » à l'autre[1]. »

Un tel chef devait soutenir le courage des insulaires ; marchant enfin unis sous sa direction, ils s'emparèrent récemment de l'île de Capraix, appartenant aux Génois : ce fut la première conquête de ces républicains. Ce succès détermina les troupes françaises à quitter plusieurs places qu'elles occupaient encore pour les Génois, et ceux-ci se montrèrent si peu confiants dans leur cause, qu'ils refusèrent de les occuper. Ajaccio tomba, par suite de cet abandon, au pouvoir de Paoli ; mais ce général, aussi noble dans ses procédés que sage dans son gouvernement, déclara qu'il garderait cette ville et sa citadelle au nom de la France, aussi longtemps que cette puissance occuperait San-Fiorenzo et Bastia. Voilà de ces traits qui caractérisent les mœurs républicaines, et qui appartiennent rarement à l'esprit des cours.

Pendant que la Corse travaille à son indépendance, l'Espagne vient de faire un pas immense dans le chemin de la civilisation : une lueur de philosophie a lui à cette nation fanatisée. Une pragmatique-sanction du 2 avril bannit les jésuites des États espagnols, situés dans les quatre parties du monde, fait défense expresse aux maisons de l'ordre de se rétablir jamais dans les possessions de sa majesté catholique, et ordonne la confiscation des biens que la compagnie de Jésus possède en Espagne. Tous les individus ap-

[1] Un homme tel qu'on vient de peindre Paoli ne pouvait qu'être un excellent juge des hautes qualités ; aussi est-ce lui qui porta le premier jugement digne de remarque sur Napoléon encore adolescent : *Ce sera*, disait le chef corse, *un homme de Plutarque*.

partenant à cette congrégation ont été chargés sur des vaisseaux qui les ont conduits sans relâche à Ostie, où l'on avait vu débarquer déjà les jésuites de Naples, expulsés en même temps. Voilà certainement la maison d'Espagne plus avancée que nous : Louis XV n'a fait qu'empêcher la réunion en communauté de ces dangereux moines; il les a laissés sur le sol de France; ils continueront de l'infester, comme ces plantes arrachées qu'on laisse imprudemment répandre leur graine sur la terre où elles pourrissent.

La Condamine, ce savant distingué qui, par un travail de dix années, détermina la figure du globe à l'équateur, est atteint d'une maladie devant laquelle s'évanouit toute l'expérience des plus doctes médecins; c'est une sorte de paralysie sur les sens. Les organes du malade conservent leur jeu, leur activité, mais sans que la sensibilité soit excitée, sans que l'âme participe à cette sorte de vie mécanique. Si La Condamine marche, il ne sait si c'est sur du pavé ou sur de la laine; quand il mange, les aliments ne lui offrent aucune saveur; les parfums les plus délicieux, comme les odeurs les plus désagréables, n'ont point d'émanations pour lui; enfin l'ouïe dès longtemps affaiblie de ce savant ne saisit plus aucun son. La vue seule lui est demeurée fidèle, circonstance qui complique encore l'étonnement des médecins : cette réserve d'un seul des cinq sens semble en effet la plus étrange anomalie dans cette *désensation* d'ailleurs générale[1]. J'aurais été fort embarrassée pour expliquer un dernier point de désorganisation sensuelle, si un abbé, de mes parents, ne m'eût aidée de la langue d'Horace; je dirai donc avec son assistance que, chez M. de La Condamine, *tactus heu tactus! divûm proh numina sancta!* est aussi ingrat que le reste; les muscles se contractent, les formes se prononcent, la mission s'accomplit; mais aucune sensation, nul avertissement de cet attrait que Dieu présenta comme amorce à sa créature pour l'accomplissement de son grand œuvre. En s'abstenant du *tactus heu tactus*, La Condamine s'épargne une fatigue gratuite.

[1] Notre faculté serait moins embarrassée aujourd'hui : elle reconnaîtrait sans doute dans cette maladie une sorte de paralysie nerveuse, à laquelle, par un phénomène appréciable, avaient échappé les *nerfs optiques*. Les médecins du dix-huitième siècle, attachés obstinément à la théorie du *fluide nerveux*, ne pouvaient qu'errer dans l'étude de toutes les maladies de nerfs : le système de la sensibilité *par vibration* a singulièrement simplifié ce point de nosologie.

Il est à présumer que mademoiselle Clairon n'avait pas reconnu, dans un jeune homme de seize ans qu'elle avait adopté, des dispositions à la maladie que je viens de décrire. Sargines n'inspira pas à sa belle institutrice la moitié de la sollicitude que l'élève de notre célèbre actrice lui inspirait : une mère aurait fait moins, car sa tendresse n'eût pas été excitée par le même aiguillon. L'adolescent répondait parfaitement aux vues de sa bienfaitrice : rempli tout à la fois de charmes et de dispositions à l'étude, il devenait un charmant cavalier et un homme instruit. Mademoiselle Clairon, le destinant au théâtre, lui donnait elle-même des leçons de déclamation qui profitaient à merveille. Notre première tragédienne appelait son écolier *l'Amour ;* pourtant elle n'avait point encore procédé à cette partie de son éducation que ce nom faisait pressentir. A l'exemple de certains dissipateurs, Clairon laissait grossir son trésor, afin d'en jouir plus délicieusement. Elle avait tort ; une maîtresse plus empressée se chargea de parfaire l'éducation de *l'Amour*. La tigresse qu'on a privée de ses petits est moins furieuse que ne fut cette femme ardente : elle avait fixé le jour du sacrifice ; elle paraît secrètement à l'autel ; encore quelques heures, et cette vieille prêtresse de la volupté allait envoyer à la voûte dorée de son boudoir les premiers soupirs de ce jeune hiérophante. Et cet espoir était détruit !.... Hermione ne se connaît plus ; d'une main excitée par la colère elle détache les ornements dont elle s'est plu à parer *l'Amour*, ses vêtements sont réduits en lambeaux, et le pauvre garçon est mis à la porte de l'actrice, nu comme le dieu dont il porte le nom, mais, par malheur, inhabile à s'envoler pour échapper à la risée publique. De nos jours, l'Amour ne se morfond pas longtemps en pleine rue, lorsqu'il est jeune et robuste ; une camarade de mademoiselle Clairon recueillit soudain celui-ci, et lui donna d'abord une culotte en attendant mieux. Cette aventure, d'une physionomie encore neuve, a beaucoup amusé le roi à l'un de ses derniers levers ; il a voulu voir le petit héros de ce scandale nouveau ; on le lui a amené le lendemain, et sa majesté a donné à l'Amour une pension de six cents livres. « De cette manière, lui a dit sa majesté en le congédiant, » vous ne serez plus exposé à vous voir vêtu comme les amours » de l'Albane, dans une saison où ce costume pourrait avoir de » plus graves inconvénients que pendant l'été. »

Un homme qui n'est pas l'Amour, mais qui sait le peindre de main de maître, témoin *la Nouvelle Héloïse*, J.-J. Rousseau, est

de retour en France, après un assez long séjour dans la Grande-Bretagne. J'ai dit ailleurs que le célèbre historien Hume avait conduit notre philosophe sur ce coin de l'Europe, où la pensée peut, dit-on, germer sans obstacles. Rousseau ne jouit point de cette prétendue liberté : peut-être s'en rendit-il indigne par l'ingratitude dont il paya l'homme supérieur qui lui avait offert l'hospitalité. Cet esprit inquiet et ardent ne put comprimer assez son naturel pour ne pas ergoter avec Hume sur divers points d'histoire et de morale : une querelle violente et prolongée éclata entre eux, et fit beaucoup de bruit en Angleterre ; Rousseau dut repasser le détroit. L'auteur d'*Émile* a été reçu parfaitement à Amiens ; des fêtes, des éloges, des vers, auxquels, en dépit de la philosophie, il s'est montré fort sensible, lui ont été prodigués dans cette ville. C'est là que M. le prince de Conti, partisan zélé de ce grand écrivain, lui envoya dernièrement un de ses équipages pour le conduire à l'Ile Adam ; il doit y passer quelque temps. Des personnes qui ont entretenu Jean-Jacques tiennent de lui qu'il a renoncé à écrire, et qu'il ne veut plus s'occuper que de botanique. J'espère beaucoup que ce ne sera qu'une promesse d'ivrogne.

L'auteur de ces *Contes moraux* qui nous ont fait mouiller de douces larmes les feuillets du Mercure, où ils ont été d'abord imprimés, le chantre moins heureusement inspiré des *Incas*, Marmontel enfin, reçoit en ce moment ce genre d'ovation que recherche la philosophie : les juges fourrés qui siégent en cour de Sorbonne censurent le *Bélisaire* de cet écrivain. Ce livre, fort recherché des lecteurs de romans, fort maltraité par les fanatiques et les partisans du pouvoir absolu, ne mérite

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

L'ouvrage est loin, bien loin de valoir l'*Héloïse* pour le développement des passions; la donnée historique est souvent languissante, puérile, et les vues politiques qui remplissent les six derniers livres manquent d'exactitude, de profondeur. Le style, comme dans tous les ouvrages de Marmontel, a de la régularité, de l'éclat, mais de cet éclat purement lumineux qui n'échauffe point les âmes. Le succès très-prononcé de *Bélisaire* n'est donc réellement qu'un succès de secte, proclamé, grossi, exalté par les philosophes. Toutefois, des souverains, endoctrinés par les Voltaire, les

d'Alembert, les Diderot, les Rousseau, les Condorcet, se sont déclarés les admirateurs du roman de Marmontel. L'auteur écrivait dernièrement à un de ses amis : « L'impératrice de Russie a fait » traduire mon *Bélisaire* en langue russe, il est dédié à un évê- » que du pays. L'impératrice-reine l'a lu, et en a témoigné sa » satisfaction. Les rois de Suède, de Danemark, de Pologne, en » veulent faire leur bréviaire... J'ai pour moi les têtes couronnées, » que m'importent les cuistres de la Sorbonne! » La postérité ne partagera pas les opinions anti-philosophiques de ces derniers juges; mais, loin de confirmer les hautes prétentions de Marmontel, qui croit avoir donné un pendant au *Télémaque*, elle maintiendra avec peine *Bélisaire* dans la première ligne des romans.

La vertu distinctive du philosophe de Genève n'est pas la constance : à peine ai-je parlé de son séjour à l'île Adam, où il s'occupait de botanique, que me voilà forcée d'annoncer son départ pour le fond de la Normandie; il doit y terminer, dit-on, un *Dictionnaire de musique* commencé depuis longtemps, et qu'on imprime à Paris au fur et à mesure de la composition. Apparemment Jean-Jacques Rousseau fait de l'harmonie le matin, et de la dialectique le soir, car je sais de bonne source qu'il continue ses travaux littéraires : qui a bu boira, qui a écrit écrira; on pourrait ajouter, qui a fait l'amour le fera.

Malgré cette réunion d'axiomes d'une égale exactitude, je parie qu'on trouvera brusque la transition au moyen de laquellle je passe d'un coryphée de la philosophie à l'anecdote suivante; on aura tort, et je le prouverai après avoir raconté. L'inspecteur de police Marais trouva l'autre jour chez une fille nommée la Saint-Louis un moine de l'ordre des augustins. A peine fut-il surpris, que lui-même offrit de donner une déclaration, signée de sa main, touchant l'affaire qu'il était venu traiter dans cette maison de débauche. Marais ayant accepté, le religieux traça ce singulier document : « Je soussigné, Honoré Regnard, âgé de cinquante- » trois ans, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, et » procureur de la maison de Sainte-Catherine, reconnais que le » sieur Marais m'a trouvé chez la Saint-Louis, rue du Figuier, mai- » son où je suis venu de mon propre mouvement hier pour » m'amuser avec la Félix, que j'ai fait déshabiller et que j'ai » touchée avec la main enveloppée dans le haut de mon manteau. » Et aujourd'hui, jouant avec la Félix et Julie, sa compagne,

» elles m'ont ôté mes habits religieux, et m'ont mis des habits de
» femme, du rouge, des mouches. L'inspecteur m'a surpris en
» cet état. Je déclare qu'il y a plusieurs années que j'ai cette
» fantaisie, que je n'ai pu satisfaire plus tôt. En foi de quoi, j'ai
» signé la présente déclaration, contenant l'exacte vérité. »

Or voici le point de vue philosophique : n'est-il pas évident que le père Honoré Regnard a remis à l'inspecteur Marais l'attestation en apparence étrange que je viens de copier, afin de montrer qu'il y a non-seulement folie, mais inhumanité à prescrire aux prêtres une continence absolue, contre les lois, plus absolues encore, de la nature ? Il a voulu prouver en même temps qu'un ecclésiastique doit moins rougir d'avoir été trouvé dans un mauvais lieu, que d'idiots casuistes ne doivent être honteux de l'avoir obligé à s'y rendre par une rigueur sans utilité, et qui, au grand profit du scandale, viole les lois sociales elles-mêmes, en éloignant une classe nombreuse des autels de l'hymen.

Je passe à quelque chose de moins philosophique : il s'agit d'un commissaire de police; et si un sentiment généreux allait se loger à telle adresse, on serait en droit de dire : où diable va-t-il se nicher ? la police et la philosophie, c'est le feu et l'eau. Un antiquaire revenant du grand Caire en apportait une momie qui, selon ses présomptions, ne devait pas avoir moins de trois mille six cents ans. Notre savant, las des voitures de terre dans lesquelles il voyageait depuis Marseille, prit le coche de Fontainebleau, qui le descendit sain et sauf au port Saint-Bernard. L'amateur, pressé de revoir sa femme, quoiqu'elle soit loin d'être un objet d'antiquité, fit charger en toute hâte ses effets sur un brancard; mais il oublia la précieuse momie au fond du bateau. Les commis de l'octroi ayant fait une descente à bord, y trouvent une boîte d'une forme, d'un aspect singuliers ; elle ne peut renfermer que de la contrebande; on la fait ouvrir... que voient-ils ? une femme entourée de bandes de linge, serrées à toute outrance. Nul doute, c'est une malheureuse victime étouffée par un amant jaloux, ou par un collatéral avide..... Le commissaire de police, mandé sur l'heure, arrive flanqué de deux chirurgiens aussi habiles que lui en archéologie. Le crime est constaté; on verbalise, et le corps est transporté à la Morgue, afin que les parents ou amis viennent le reconnaître... Il est à présumer qu'ils ne vinrent pas. Mais le savant, occupé à déballer ses curiosités, se rappela le lendemain la momie oubliée. Il court au bateau; c'est où le docte

commissaire l'attend : trois alguazils l'arrêtent, et le conduisent à ce magistrat des réverbères, qui n'en est pas plus éclairé.

« Ah ! vous voilà donc, monsieur le drôle ! s'écria-t-il ; je vous tiens enfin...

— Monsieur le commissaire voudra-t-il m'expliquer ?...

— C'est bien à vous d'expliquer toutes les circonstances du meurtre que vous avez commis.

— Le meurtre que j'ai commis, moi !

— Ou du moins dont vous êtes complice...

— Diable m'emporte si vous ne rêvez pas en plein jour, monsieur le commissaire.

— Ah ! je rêve !... quand on vous a trouvé nanti de la victime, étouffée et renfermée dans une boîte, ainsi qu'il résulte du procès-verbal, dûment signé et paraphé, que voici.

— Quoi ! ce n'est que cela ? dit en riant l'antiquaire, qui conçut à l'instant le projet de s'amuser du commissaire.

— Je vous conseille encore de faire le goguenard ; un crime qui fait frémir... Allons, qu'on réponde. Qui a mis cette jeune fille dans le coffre où elle a été trouvée ?

— Moi, monsieur.

— Écrivez, greffier ! Qui l'a entourée de bandes de linge de la tête aux pieds ?

— Encore moi, respectable commissaire.

— Consignez, greffier, qu'il avoue le crime.

— L'expression est forte.

— C'est peut-être une bonne action ! Quel âge avait la jeune fille ?

— A peu près dix-neuf ans...

— De quel pays était-elle ?

— De Memphis, je crois.

— Faire venir une pauvre femme de si loin pour l'assassiner !... Mais continuez de répondre. De quand est-elle morte ?

— Il y a trois mille six cent cinquante ans environ...

— Hein ! vous allez recommencer vos plaisanteries déplacées.

— Du tout ; je puis vous affirmer que la défunte vivait sous l'un des Pharaons.

— Je vais vous faire appliquer les menottes.

— Ceci, monsieur le commissaire, cesserait d'être plaisant, et, pour rentrer de moi-même dans le ton sérieux, je vous dirai que vous êtes aussi d'une ignorance trop robuste... D'où sortez-

vous donc pour n'avoir pas reconnu que, depuis deux jours, vous instruisez sur le prétendu meurtre d'une momie égyptienne?

— Une momie !

— Sans doute, monsieur; et si du moins vous aviez posé sensément votre interrogatoire, vous sauriez que vous parlez au comte de D***, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

— Ah! pardon, monsieur le comte, mille fois pardon!... daignez oublier...

— J'oublie tout; mais rendez-moi mon cadavre antique, et tâchez de vous faire assister à l'avenir par des barbiers assez instruits pour ne pas se tromper de quatre mille ans lorsqu'ils constateront la date d'un décès. »

Notre savant croyait tout fini; mais la justice ne lâche pas ainsi ce qu'elle tient. Il fallut minuter, puis grossoyer une requête au lieutenant criminel pour faire sortir la sujette des Pharaons de la Morgue, où elle s'empestait sans réciprocité. En vertu de la grosse, libellée en style aussi inintelligible que les hiéroglyphes qui couvraient l'étui de la momie, le concierge du Châtelet la remit aux mains de l'antiquaire, après toutefois que celui-ci eut payé le droit accoutumé;... car dame justice ne lâche rien gratis.

Le prince de Lamballe, fils de M. le duc de Penthièvre, épousa l'an dernier une princesse de la maison de Savoie-Carignan. A son entrée dans le monde, c'était un seigneur novice; M. le duc de Chartres se chargea du complément d'éducation qui manquait à l'inexpérimenté gentilhomme pour devenir à la mode. La façon de procéder du précepteur fut telle, que la sagesse de son élève diminua à proportion que son instruction augmenta. En un mot, il y a déjà six mois que M. de Lamballe connaît toutes les impures de Paris, et qu'il ne fait plus que de rares apparitions dans le sanctuaire de l'hymen. M. le duc de Chartres appelle ce dernier grade de la corruption la philosophie d'un homme du bel air.

Quelque rares que soient les visites que le prince fait à sa femme, il lui en fait pourtant, et cette princesse, aussi chaste que belle, conserve, au moment où j'écris, le souvenir cuisant de la dernière entrevue conjugale. Soit confidence, soit découverte, le duc de Penthièvre est informé du malheur de sa belle-fille; il en a écrit au roi à l'insu de la pauvre princesse, qui, instruite plus tard de cette plainte inopportune, n'ose plus se

montrer à la cour: On a sévi contre diverses créatures que le prince inoculateur a favorisées de ses bonnes grâces; mais la *Forêt,* qui peut-être est la vraie coupable, a su endormir, avec l'or qui afflue chez elle, le cerbère de l'active police. Les espions et les exempts n'étaient pas seuls sous le charme de cette courtisane : M. de Lamballe refusait de la quitter, et cette constance obstinée de son amant l'effrayait plus que les recherches du pouvoir. Elle s'éclipsa par une nuit brumeuse du présent mois de novembre.

Cependant mademoiselle Forêt, mieux conseillée par la réflexion que par la frayeur, et peut-être aidée des avis d'un compagnon de voyage, revint tout à coup sur ses pas. Elle avait reçu du prince un écrin magnifique, et, comme on venait d'apprendre que c'était celui de la princesse, cette beauté facile le rapportait. Mademoiselle Forêt espérait avec raison reconquérir, par cet acte de loyauté, un séjour paisible à Paris, plus profitable pour elle que tous les écrins du monde. Dès qu'elle fut arrivée, elle courut se jeter aux pieds du duc de Penthièvre, et lui remit les diamants enlevés à la princesse. « Mon fils est le seul coupable, répondit » le prince; votre démarche est loyale, mademoiselle, je ne veux » pas qu'elle tourne à votre détriment. On fera estimer l'écrin, et » le prix vous en sera compté par mon intendant. Si, comme » vous paraissez le présumer, vous êtes grosse, je ferai prendre » soin de votre enfant; mais, de grâce, ne revoyez plus le prince. » La courtisane le promit et tint parole.

Mais la jeune, la sensible princesse de Lamballe, dont l'attachement pour son ingrat époux était aussi vif que sincère, ne put supporter les hideuses infidélités de ce seigneur. Elle tomba dans une mélancolie profonde; des vapeurs convulsives survinrent, et la science des enfants d'Hippocrate fut impuissante sur cette maladie, plus morale que physique. Les femmes de la cour qui environnaient l'épouse affligée lui dirent des merveilles d'un charlatan nommé *Pittara*, connu pour guérir infailliblement toutes les dames malades, en leur appliquant certains emplâtres sur le nombril. La duchesse de Mazarin assura à la princesse qu'elle avait fait l'épreuve du spécifique ombilical, et qu'elle s'en était trouvée à merveille. Pittara, mandé à l'hôtel de Penthièvre, s'y montra en triomphateur; mais grande fut la perplexité de madame de Lamballe : elle professait une pudeur pointilleuse, et l'homme à l'emplâtre jurait que personne au monde ne pouvait le poser que lui-

même. La malade ne voulait pourtant découvrir ni les avenues du haut, ni celles du bas; toutes ses femmes étaient aux abols, car aucune d'elles n'avait prévu la difficulté. Les dames de la cour, admiratrices des emplâtres, ne s'étaient pas inquiétées davantage du procédé d'application, les avenues du haut et du bas étant aussi libres chez elles les unes que les autres. Enfin une camériste dévote leva la difficulté, en proposant de pratiquer à la chemise de son altesse une ouverture un peu plus large que l'emplâtre, et qui en permît la pose sans découvrir les charmes circonvoisins. Tout se passa ainsi à la plus grande gloire de la pudeur, et madame de Lamballe fut soulagée,... aussitôt qu'elle se persuada qu'elle devait l'être.

Les émanations de la chasteté sont de nos jours un parfum si rare, si fugitif, qu'il faut le respirer avec empressement partout où il se présente, comme l'air d'une suave matinée de mai. Madame Bontems, veuve du premier valet de chambre de sa majesté, est une de ces femmes à principes robustes, dont nos libertins, malintentionnés en tout, font résulter la vertu du silence des passions. Toute cuirassée que se présente cette Minerve, un galant, qui signait le *chevalier de Vertumne*, lui fit, il y a quinze jours, une déclaration digne de remarque. « Je vous offre, lui » disait-il dans son billet, une pension de deux mille écus; si » vous voulez seulement aller à l'Opéra une fois par semaine, et » porter, en entrant dans votre loge, un seul coup d'œil vers le » dernier banc du parterre, près de l'orchestre. Je ne manquerai » jamais de m'y trouver, et je me contenterai de ces quatre re- » gards par mois. Dans la persuasion que cet arrangement vous » conviendra, je vous envoie d'avance le prix des quatre premiers » coups d'œil en un billet de cinq cents livres. »

Cet amant, sans doute financier, était un fou à qui l'amour et Barême avaient tourné la tête; au lieu de jeter sa lettre au feu et d'envoyer les cinq cents livres aux pauvres de la paroisse, madame Bontems courut porter au lieutenant de police la déclaration et l'argent. Le haut magistrat fit des recherches; les cancans s'en mêlèrent, on ne trouva personne, et la Pénélope fut couverte de ridicule. Il n'est bruit à la cour, à la ville, aux champs, que de ses regards à cent vingt-cinq livres la pièce.

Faut d'la vertu, pas trop n'en faut,
L'excès en tout est un défaut.

Cette pauvre vertu ! elle court de grands dangers dans ce monde corrompu, surtout quand elle est sans expérience ; il faut encore que j'appuie cette assertion d'un exemple, ne fût-ce que pour son instruction. Le philosophe Marmontel accepta ce printemps une invitation à la campagne, chez une dame qui se tenait très-honorée d'une visite de l'auteur du *Bélisaire.* Après les premiers compliments échangés entre l'homme célèbre et son hôtesse, celle-ci le prévient qu'ayant des ordres à donner, elle va le laisser avec sa fille, ingénue charmante, tout récemment sortie de son couvent. Se tournant ensuite vers la jeune personne, l'honnête dame lui recommande d'entretenir leur convive, et de faire, le mieux qu'elle pourra, les frais de la conversation. L'Agnès, ainsi chapitrée, ne croit pas devoir prescrire de limites à sa complaisance ; elle se montre d'une affabilité on ne peut plus encourageante. La philosophie a ses faiblesses, ses écarts ; Marmontel s'égare, s'oublie, devient entreprenant..... Par bonheur la dame revient à temps pour prévenir une conclusion, que l'innocente eût crue aussi comprise dans le cercle des recommandations de sa mère. L'expansive campagnarde se répand en excuses d'avoir laissé notre bel esprit seul avec sa fille.

« Vous vous serez ennuyé, lui dit-elle : cet enfant est si simple !

— Loin de là, madame, répond Marmontel avec feu ; mademoiselle est charmante.

— Vous êtes trop indulgent, monsieur.

— Nullement, je vous assure ; votre fille a de l'esprit comme un ange.

— Pure flatterie.

— Exacte vérité ; je me suis beaucoup amusé pendant votre absence.

— Remerciez monsieur, Eugénie, dit la maman en se tournant vers sa fille, car le plaisir qu'il dit avoir éprouvé dans votre société est tout à fait imaginé par sa politesse...

— Ah ! mon Dieu, oui, ma mère, s'écrie la petite fille impatientée... Beau plaisir vraiment de manier les cuisses nues des gens avec des mains froides comme glace ! »

Voilà de ces situations qu'un narrateur prudent n'essaye pas de peindre..... Je dois me borner à ajouter que Marmontel, sans attendre une transition sans doute totale dans les compliments de la dame, remonta brusquement en voiture, et revint à Paris, bien décidé à ne plus se fier aux ingénues.

Tandis que l'*Encyclopédie* développe toutes ses richesses, et que la philosophie s'étend sous la main des d'Alembert, des Diderot, des Voltaire, des Condorcet, des Lamétrie, des Holbach, des Helvétius, des Fréret, des Boulanger, des Dumarsais, des Meslier, des d'Argens, des Dulaurent, et de cent autres adversaires redoutables du fanatisme, le théâtre s'ouvre aussi aux compositions de cette divinité exhumée des ruines d'Athènes et de Rome antique. *Eugénie*, drame qu'un auteur spirituel, nommé Caron de Beaumarchais, vient de faire jouer avec succès, abonde en maximes, en axiomes philosophiques qui en ont déterminé la réussite plutôt que l'action de la pièce, emprnntée de divers ouvrages. En effet, le fond du sujet appartient à *Clarisse Harlowe;* beaucoup de détails sont pris dans l'aventure de Belflor du *Diable boiteux*, de Lesage, dans *le Point d'honneur*, du même écrivain, et dans *les Ennemis généreux*, de Scarron. Mais le style de l'ouvrage nouveau n'est imité de personne : c'est un mélange souvent bizarre, mais toujours piquant, de sentences critiques, de pointes malignes, de paradoxes à effet, qui constituent une originalité incontestable; Eugénie fera certainement époque, mais non pas école. Ce jeu d'imagination tient à l'organisation de l'auteur; Beaumarchais n'aurait, en ce genre, que de plats imitateurs.

Un mot sur le mot *drame*, innové depuis quelques années. Sans doute par sa signification grecque, *drama*, action, on a cru ajouter à l'idée favorable que le spectateur aurait de l'intérêt des pièces ainsi désignées. C'est une misérable ressource : le public ne s'arrête guère à l'étiquette du sac dramatique. Plus cette enseigne est prétentieuse, plus la critique fouille profondément. Molière, Regnard, Dancourt, Destouches, Piron, n'ont point attaché cet écriteau de parade à la porte de leur théâtre; et La Chaussée, le pathétique, le lacrymal La Chaussée, nous a offert des *actions* fort intéressantes sous le simple nom de comédie. L'innovation me paraît d'autant moins heureuse, qu'elle rendra le spectateur plus exigeant, la critique plus sévère, le succès plus rare.

Quand le génie s'ouvre une carrière nouvelle, les novateurs y affluent : c'est un effet naturel des impressions vierges qu'on y reçoit. Une secte née de la philosophie, celle des *économistes*, soumet les choses au trébuchet de ses spéculations, tandis que

les philosophes proprement dits se contentent de spéculer sur les facultés pensantes. Les premiers réformateurs doivent nécessairement opérer plus immédiatement que les derniers sur la prospérité sociale, car ce sont les matières palpables qui l'alimentent qu'ils prétendent combiner d'après un système tout neuf. Agriculture, industrie, commerce, finances, administration, diplomatie, tout rentre dans le creuset de ces *manipuleurs* politiques; laissez-les faire, et nous aurons bientôt un bien-être national réglé comme le balancier d'une pendule... *Fiat lux!*

Le grand maître des *économistes* est Quesnay, médecin du roi, à qui nous devons déjà *la Philosophie rurale*. Viennent ensuite M. de Mirabeau, qui s'est révélé par *l'Ami des hommes* et *la Théorie sur l'impôt;* puis l'abbé Baudot, auteur des *Ephémérides du Citoyen*. Enfin on compte parmi les coryphées de la secte nouvelle Mercier de la Rivière, écrivain sublime jusqu'à l'abstraction inintelligible, qui fait dilater tant de mâchoires devant son *Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. M. Turgot, intendant de Limoges, s'est fait inscrire avec empressement parmi les économistes; il leur envoie fort souvent, dit-on, le résultat de ses expériences sur la propagation améliorée des céréales, des poulets, des carottes, etc. : c'est un grand philosophe pratique que M. Turgot!

La Madeleine se prostituant pour payer un batelier qui lui avait fait traverser une rivière, ne faisait que se conformer, un peu légèrement il est vrai, à la première condition du contrat d'échange; mademoiselle Guimard, danseuse de l'Opéra, employant à une action charitable le prix de ses faveurs, me paraît bien plus méritante. Rapportons le fait. La jolie divinité de l'Olympe terrestre avait un rendez-vous dans un faubourg avec certain évêque : je ne sais pas au juste lequel; mais, en matière de libertinage, la présomption doit craindre peu de s'arrêter sur un prélat innocent. Toutefois, la robe du galant exigeant un certain mystère, au moins pour le *décorum*, l'entrevue eut lieu dans une maison obscure. Là, le spectacle de la misère se trouva sur le théâtre des voluptés.... Une famille entière y manquait de pain et de bois au milieu d'une saison rigoureuse. De la chambre située au-dessous de celle où les amours s'ébattaient, les soupirs de la douleur, les cris du désespoir s'élevaient plaintifs, déchirants,

et formaient une triste disparate avec les exclamations d'un plaisir profane... Ils en tarirent la source dans les veines de mademoiselle Guimard.

La célèbre danseuse venait de recevoir deux mille écus pour prix d'une seule complaisance; elle laissa l'évêque partir seul; elle descendit au milieu de la famille éplorée, et les six mille livres restèrent dans cette maison... Charité chrétienne, cachenous vite l'origine d'un tel bienfait!

Il est vrai que mademoiselle Guimard doit craindre peu d'épuiser ses trésors; une main prodigue amoncelle en quelque sorte les richesses sous ses pas. Le maréchal prince de Soubise, entreteneur actuel de notre muse dansante, l'environne de tout ce que le luxe, l'élégance et la somptuosité peuvent réunir de dons. Ses appartements rivalisent avec ceux des princes; ses équipages sont d'un goût recherché, ses soupers exquis; et trois fois par semaine la société la plus noble, la plus éclatante, a l'air de venir *s'honorer* aux banquets de cette courtisane. Dans ses soirées, dans ses repas d'apparat, mademoiselle Guimard, s'avisant des inspirations de haute pantomime, composant sa démarche de pas graves, déploie une dignité qui manque souvent aux princesses réelles. Durant ses *petites veilles*, c'est-à-dire ses orgies, la danseuse n'est plus qu'une grâce à la ceinture dénouée, qu'une bacchante peu soucieuse de cacher des charmes qui brûlent d'abord le regard, et énervent bientôt les sens des Bacchus, un peu moins que demi-dieux, admis à ces fêtes de la débauche effrénée.

Le malheureux prince de Lamballe, qui vient de s'éteindre (6 mai 1768), assista longtemps à ces bacchanales; et comment n'y pas dépenser sa vie avec profusion? chacun des acteurs de ces scènes nocturnes, joueur insatiable d'un élément plus précieux que l'or, y dissipe la réserve de santé d'une année, tandis que des nymphes, mieux servies par la nature, n'épuisent pas même les richesses du présent. Le fils de M. de Penthièvre descend au tombeau sans avoir senti dans ses chairs le froid d'un plomb martial; mais les mémoires de son apothicaire prouvent que sept livres d'un métal analogue, le mercure, ont circulé avec son noble sang. La mort dut être un bienfait pour ce prince: il ne vivait plus que pour assister à l'horrible décomposition de son corps; les os amollis de ses jambes ne pouvaient plus le soutenir; sa peau était couverte de hideuses pustules; ses cheveux et ses ongles tombaient; il ne lui restait plus que des débris in-

fects de ses dents jadis charmantes. En un mot, le démon de la luxure avait jeté son masque séduisant; il se laissait voir au moribond sous ses formes repoussantes.

Je rentre chez moi navrée des détails qu'on m'a donnés ce soir sur la fin déplorable de cette victime du libertinage; je ne veux pas me coucher sous l'influence de la tristesse qu'elle laisse dans mon âme; j'écris une anecdote plaisante pour dissiper ce nuage.

Un chat s'était introduit hier, on ne sait comment, dans la grand'chambre, pendant une audience de *Messieurs*. M. le président de Saint-Fargeau, ayant aperçu l'animal, s'en empare, et le cache sous sa robe, afin d'arrêter le scandale d'une distraction trop gaie. Mais le matou, captif sous l'hermine, se met à miauler en signe de détresse, puis à égratigner son geôlier, qui se voit contraint de le laisser aller à travers le parquet, au bruit des rires inopportuns de toute la grave assemblée. Pendant qu'on riait, le conseiller Héron traçait, sur le coin de son pupitre, l'épigramme que je lègue aux rieurs à venir :

Tandis qu'au temple de Thémis
On opinait sans rien conclure,
Un chat vint sur les fleurs de lis
Étaler aussi sa fourrure.
Oh! oh! dit un des magistrats,
Ce chat prend-il la compagnie
Pour conseil tenu par les rats?
Non, reprit son voisin tout bas,
C'est qu'il a flairé la bouillie
Que l'on fait ici pour les chats.

Il est vrai que les parlements sont peu de chose maintenant : le duc d'Aiguillon ne triomphe pas; mais MM. de La Chalotais sont encore captifs, et les jésuites relèvent la tête en France, au moment où les peuples les plus fanatisés secouent le joug de cette compagnie. Les grands corps de la magistrature ont faibli devant le pouvoir; cependant la régénération sociale marche sous la bannière des philosophes; le trône sur lequel Louis XV dort, enlacé des guirlandes de la volupté, se mine à sa base... un seul coup de foudre peut le renverser.

Que penser, au temps où nous vivons, des choses surnaturelles, des apparitions nocturnes? douter pour le moins. On trouve pourtant des gens affirmatifs sur ce point! Le chevalier de Jaucourt est un esprit fort, un encyclopédiste même; il est diffi-

cile de le suspecter de superstition ; toutefois voilà ce qu'il raconta l'autre soir dans un souper où je me trouvais :

« Je sortais du collége d'Autun ; mon père m'avait fait ramener dans son château de la Bourgogne pour me voir quelques jours ; je devais ensuite me rendre à l'armée. La chambre à coucher qu'on me donna était grande ; son plafond, très-élevé, était garni de solives sculptées au treizième siècle, et la tapisserie à grands personnages qui l'ornait datait des premières années du dix-septième. Ces vastes et gothiques solitudes imposent un certain trouble aux âmes encore neuves d'impressions.... Je laissai brûler ma lampe. Dans l'espèce de revue visuelle que je fis de ma chambre, quand je fus couché, mes yeux s'arrêtèrent sur une partie de la tenture : elle représentait un temple fermé. Le pontife, debout au sommet de l'escalier qui conduisait au péristyle, tenait de la main droite une poignée de verges ; à la gauche, il avait une clef.... Ce sujet me sembla bizarre ; je cherchais à l'expliquer, quand tout à coup je crus voir s'agiter le grand prêtre de la tapisserie... Je me frotte les yeux, je cherche à douter ; impossible : la figure descend les marches avec gravité ; bientôt je la vois saillir sur la tenture, elle s'en détache, et le bruit léger de sa robe blanche traînant sur le plancher ne peut plus me laisser de doute sur la locomotion de cette magique effigie. Le saisissement m'a glacé de la tête aux pieds, je suis immobile dans mon lit, ma voix éteinte ne saurait articuler un son. Cependant le terrible pontife a traversé la chambre ; il est arrivé tout près de mon lit, et j'entends bien distinctement ces paroles, prononcées d'un ton grave : « Ces verges fustigeront un grand nombre ; quand tu » les verras s'agiter, n'hésite pas à prendre la clef des champs, » que voilà. » A ces mots la figure tourne le dos, s'éloigne, se rapproche de la tapisserie, remonte l'escalier et reprend son immobilité.

» Tremblant, baigné d'une sueur froide, privé de toute force, je fus longtemps hors d'état d'appeler. Je pus enfin me faire entendre ; un domestique du château vint. Ne voulant pas lui confier le sujet de ma frayeur, je me bornai à lui dire que je me sentais indisposé ; il passa le reste de la nuit près de moi.

» Interrogé le lendemain sur ma prétendue indisposition par le comte mon père, je lui racontai l'apparition qui m'avait tant effrayé. Je m'attendais à de l'incrédulité, à des plaisanteries. Loin de là, le comte, après m'avoir écouté fort sérieusement, me dit :

« Rien n'est plus extraordinaire, car mon père, dans sa première » jeunesse, eut aussi, dans cette même chambre, avec le person- » nage dont vous me parlez, une scène des plus étranges... » Ici mon père s'arrêta; vainement je le pressai de me raconter l'aventure nocturne de mon aïeul; il ne voulut pas m'en dire davantage, et m'ordonna de ne lui en plus parler. Mais le jour même il fit détendre la vieille tapisserie, que l'on brûla en sa présence au milieu de la cour, après que le chapelain, en habits pontificaux, l'eut aspergée d'eau bénite. »

Le chevalier de Jaucourt, à qui l'on exprimait quelque doute sur la vérité de cette anecdote, nous donna sa parole d'honneur que les détails en étaient de la plus rigoureuse exactitude [1].

Si l'on doit, nonobstant l'affirmation de Jaucourt, attribuer à la superstition l'assurance avec laquelle il raconte l'apparition du château, que faut-il penser de la communion pascale du philosophe de Ferney, plusieurs fois renouvelée, et que, malgré les bruits les plus contradictoires, on ne saurait guère révoquer en doute? Voltaire lui-même l'avoue et la nie tour à tour, selon les personnes avec lesquelles il correspond. Dans une lettre écrite récemment à M. de Choiseul, ce grand poëte désavoue la paternité de toutes les productions clandestines qu'on lui attribue; il fait au ministre une sorte de profession de foi, et lui donne, pour preuve de la pureté de ses sentiments, le retour qu'il a fait vers Dieu, d'après les instructions du père Adam.

D'un autre côté, Voltaire, dans une longue lettre écrite à madame du Deffant, se plaint du public ingrat qui, pour prix des services qu'il lui a rendus, des amusements qu'il lui a procurés, l'accable de calomnies, et se plaît à lui supposer des faiblesses. « J'apprends, dit-il en finissant, que, pour comble de ridicule, » on débite et l'on croit à Paris que je me suis confessé, que j'ai » fait mes pâques. Je ne suis pas assez hypocrite pour me prêter » à des actions aussi contraires à ma façon de penser, ni assez » imbécile pour donner de bonne foi dans de pareilles puérilités. »

Il n'est pourtant que trop vrai que toutes ces inconséquences sont

[1] Il est à présumer que ce chevalier de Jaucourt est le même qui traversa la révolution; qu'on vit tour à tour sénateur impérial, membre du gouvernement provisoire en 1814, et pair de France sous la restauration. Il contribua à former cet heureux régime dans les conciliabules de l'hôtel de l'Infantado... où étaient alors les verges du grand prêtre de la tapisserie!

dans le caractère de l'illustre écrivain, et qu'elles dominent alternativement, selon les exigences de sa gloire et de son intérêt.

Quant à la dernière communion, en voici tous les détails, tels qu'on les a rapportés.

Le seigneur de Ferney a fait bâtir à ses frais l'église du lieu, et cette inscription : *Dicavit Deo de Voltaire*, est tracée au-dessus de la porte principale. C'est à ce temple que l'auteur de *la Pucelle* se rendit aux fêtes de Pâques, précédé de deux de ses gens, hallebarde en main, comme des suisses de paroisse. Venait ensuite un architecte portant le plan de l'église, que son consécrateur allait offrir à Dieu en gage de réconciliation. Immédiatement après l'artiste, marchait Voltaire, la componction sur le visage, les yeux baissés, les mains jointes, ayant enfin l'air d'un pénitent dévotieux et repentant. Deux gardes-chasse armés fermaient ce cortége processionnel. Le poëte a été reçu à la porte du temple par le père Adam, qui, médiateur entre le ciel et le pécheur contrit, a introduit ce dernier au bruit des fanfares et des tambours. Le sacrifice de la sainte table a été très-édifiant ; un sermon a terminé la cérémonie, et voilà un élu de plus dans la voie du paradis,... à moins de rechute.

Mais si la voûte céleste s'ouvre infailliblement aux âmes pures, si la phalange des bienheureux se grossit de toutes les vertus de la terre, Marie Leczinska prit son vol vers le trône du Très-Haut le 24 juin, à dix heures du soir. Jamais existence ne fut plus triste que celle de la reine ; jamais un cœur plus candide, plus doux, ne fut abreuvé d'autant d'amertumes. Vieillie dans les privations, dans les chagrins de toute nature ; n'ayant pour consolateur que son crucifix, aux pieds duquel toutes ses calamités étaient déposées, l'épouse de Louis XV vit approcher la mort avec sérénité : c'était le terme d'une route couverte de ronces, le port entrevu après une longue tourmente.

On a trouvé les entrailles de la reine gangrenées : les médecins voient la cause de cette maladie dans l'usage immodéré des épices, dont les cuisiniers polonais de sa majesté relevaient les ragoûts qu'ils lui servaient. Mais les ennemis de M. le duc de Choiseul ont saisi avec ardeur cette occasion pour renouveler les accusations portées contre lui à la mort de la Dauphine. Le cardinal de Luynes, les Nicolaï, le comte de Muy, le maréchal de Richelieu, le duc d'Aiguillon, son fils, l'archevêque de Paris, les jésuites, enfin toute la faction qui a pris parti contre le ministère actuel fit de

nouveau courir le bruit d'un empoisonnement. La fureur de cette coterie allait jusqu'à accuser M. Lieutaud, médecin des enfants de France, d'avoir préparé les poisons administrés à la reine par les agents de M. de Choiseul. Le docteur ne daigna pas même se justifier d'un forfait dont tout Paris le savait incapable ; il se contenta de se venger d'une si horrible calomnie par une simple allégorie. Au commencement de sa *Médecine pratique*, qu'il vient de publier, on voit une vignette représentant Alexandre entouré de son médecin et des délateurs de ce savant : le héros, loin d'ajouter foi à l'accusation d'empoisonnement qu'ils ont portée contre lui, se fait remettre la coupe qu'on dit empoisonnée, et en boit d'un trait le contenu. Le public a saisi l'allusion.

Cependant la famille royale, sans admettre, mais aussi sans rejeter précisément les propos de la malveillance, ne pouvait dissimuler la terreur que lui inspiraient tant de crêpes étendus presque simultanément sur elle. Madame Louise, quatrième fille du roi, a formé tout à coup le projet de se retirer du monde, et d'échapper à la mort en courant s'ensevelir vivante dans un couvent : c'est, dit-on, aux Carmélites que son altesse royale a résolu de finir ses jours. Mais comment peindre la faiblesse, l'idiotisme d'un souverain qui laisse déchirer sa cour par deux partis qu'il redoute lui-même? D'un côté, les créatures du duc d'Aiguillon prennent en main toutes les trompettes de la renommée pour accuser calomnieusement le duc de Choiseul des plus noirs attentats ; de l'autre côté, ce ministre puissant change en crimes d'État quelques intrigues auxquelles d'Aiguillon s'est livré dans son gouvernement de Bretagne, et brandit au-dessus de sa tête le glaive de la justice, que cet antagoniste appelle sur la sienne. La haine réciproque de ces deux grands personnages a partagé toute la noblesse française : elle s'est rangée sous l'une ou l'autre bannière, et la guerre que se livrent ces fiers adversaires, leur politique contradictoire, les efforts qu'ils font pour se perdre mutuellement, peuvent entraîner la France dans de grands malheurs.

On a comparé avec raison la situation de M. de Choiseul, sous Louis XV, à celle de Philippe d'Orléans sur la fin du règne de Louis XIV. Aux deux époques, c'est le parti dévot qui accuse deux hommes également soupçonnés de vouloir usurper, d'Orléans la couronne, Choiseul le pouvoir seulement, mais le pouvoir de Charles-Martel. Au commencement du siècle, madame de Maintenon distille le fiel contre Philippe, pour servir le duc du Maine ;

de nos jours, madame de Marsan, parente du jésuite Griffet, suscite des ennemis au ministre, pour favoriser le duc d'Aiguillon. Le poison est imputé à Choiseul comme à d'Orléans, parce que c'est l'agent du crime le plus mystérieux, et plus l'attentat semble avoir été secret, plus la calomnie peut facilement s'exercer.

J'ai dit ailleurs que le président de Maupeou faisait voltiger sa conscience politique du camp de M. de Choiseul à celui de M. d'Aiguillon; qu'il ne prononçait point entre Genève et Rome, mais qu'il servait, selon son intérêt du moment, Rome ou Genève. Enfin, ayant vu, après la mort de la reine, que le ministère finirait infailliblement par l'emporter sur ses ennemis, Maupeou se voua décidément à lui, et s'engagea à perdre le duc d'Aiguillon, au prix des sceaux et de la chancellerie. Le marché fut conclu à ces conditions le 28 septembre, par la démission du chancelier de Lamoignon, et par celle du vice-chancelier René-Charles de Maupeou, père du nouveau titulaire : car l'ambition du dernier ne fut nullement arrêtée par la voix du sang. Le même jour, M. de Laverdi remit le contrôle général à M. Mainon d'Invau, protégé de M. de Choiseul, et le duc se trouva ainsi appuyé de deux nouveaux champions tout à fait dévoués à ses principes comme à sa politique.

Choiseul gouvernait sans conteste, lorsque les événements de la Corse appelèrent sur cette île l'attention de la cour. Le général Paoli, après avoir négocié avec succès un emprunt en Angleterre, avait pourvu, dès le mois de janvier, à la défense des places les plus importantes. Non content de ces dispositions, qui devaient empêcher le retour des troupes génoises, le chef républicain arma une escadre dont il donna le commandement au comte Perès, et qui ne tarda pas de s'emparer d'une dizaine de navires génois richement chargés. Gênes fit à son tour sortir une flotte de ses ports pour courir sur la marine corse; mais l'actif Paoli venait de conclure une alliance avec le bey de Tunis, et les insulaires, soutenus par les pirates de cette régence, demeurèrent maîtres de la mer. Le sénat sentit enfin que tout espoir de conserver la Corse lui était interdit; il céda cette île à la France, par traité signé à Compiègne au mois de juillet. Toutefois Gênes se réservait le droit de rentrer dans la propriété du territoire cédé, en remboursant à Louis XV les frais qu'il aurait faits, au jour de la restitution, pour la défense et l'occupation du pays. Cette clause est illusoire : jamais

la république ne sera en état de racheter la Corse; encore moins sera-t-elle assez puissante pour conserver des droits sur un peuple qui a juré de périr en entier plutôt que de subir le joug génois. En cédant cette vaine souveraineté, Gênes fait donc un bon marché, et la France en conclut un meilleur, puisqu'elle acquiert un abri sûr, et peut-être une bonne colonie dans la Méditerranée.

Paoli fut promptement informé de la cession à la France d'un État qui, en attendant, se gouvernait par ses lois, et n'était pas disposé à en recevoir d'autres. Mais l'illustre général ne pouvait se cacher que les ressources qu'il possédait, fortes contre Gênes, devenaient d'une extrême faiblesse opposées à celles de Louis XV. Le sage républicain songea à se soumettre; mais cet esprit d'indépendance qu'il avait lui-même proclamé, on ne pouvait l'amener au degré de résignation convenable qu'avec une grande circonspection : vouloir le dominer tout à coup, c'eût été, de la part de Paoli, jouer d'un coup de dé sa fortune, sa gloire et sa vie. Il se décida donc à attaquer les troupes françaises, bien certain d'être battu, et de démontrer par là à ses Corses la nécessité de se soumettre. M. de Marbœuf lui-même fournit aux insulaires l'occasion de commencer les hostilités. Jusqu'alors les troupes françaises, campées à San-Fiorenzo, n'avaient point de communication avec celles en garnison à Bastia; le général du roi écrivit à Paoli que, pour le bien du service, il était utile que la correspondance s'établît.

Le républicain refusa, et donna sur-le-champ l'ordre d'attaquer, afin de se ménager les avantages que peut offrir l'initiative. Cet espoir fut trompé : les Corses, battus, perdirent sept redoutes; les Français occupèrent les villages de Patrimonio et de Barbadgio, ce qui établit la communication refusée.

Cependant, la guerre ayant continué, le marquis de Chauvelin arriva le 27 août, et prit le commandement en chef de l'armée. Un manifeste publié dans l'île proclama Louis XV comme roi de la Corse; une ordonnance militaire enjoignit aux vaisseaux corses d'arborer le pavillon de France, sous peine d'être traités en pirates. Plusieurs autres publications successives portaient que tous les habitants qui s'opposeraient, par la voie des armes, à la prise de possession de l'île, seraient déclarés rebelles au roi et à la couronne de France. Toutes ces menaces glissèrent sur le naturel d'acier de ces républicains; ils y répondirent par un manifeste digne des Spartiates, que soutint une défense héroïque. M. de

Chauvelin, après quelques avantages peu marquants, ayant voulu poursuivre Paoli dans les montagnes, fut vivement repoussé, poursuivi à son tour, et forcé de se renfermer dans les places que nos troupes occupaient. Il est difficile de se faire l'idée de la persévérance et du mépris de la mort que montrent ces farouches insulaires : j'en citerai un témoignage. Un de nos officiers disait à un simple soldat fait prisonnier à Patrimonio : « Comment osez- » vous faire la guerre sans hôpitaux ? que faites-vous donc quand » vous êtes blessés ? — Nous mourons ! » répondit froidement le Corse.

Tandis qu'un petit peuple des côtes d'Italie défend avec vaillance sa liberté un moment conquise, une grande nation travaille à conquérir la sienne au delà du vaste Océan. Une nouvelle révolte, provoquée par de nouveaux actes tyranniques du gouvernement anglais, éclata cette année en Amérique, dans la province de Massachuset's-Bay. Avec quelque prudence, le roi d'Angleterre eût comprimé peut-être ce premier mouvement ; il crut plus efficace de chercher à l'étouffer par la terreur. Deux régiments arrivés récemment d'Halifax à Boston reçurent l'ordre de faire feu sur le peuple. Aux premiers coups de fusil, les boutiques se ferment, les femmes, les vieillards, les enfants se retirent, et le surplus des Bostoniens, saisis de toutes les armes qui leur sont tombées sous la main, se jettent sur la troupe. Mise promptement en déroute, elle fuit vers le fort de Saint-Guillaume, mais à travers une grêle homicide de meubles, de tuiles, de pierres, de verreries, tombant de toutes les maisons. Les révoltés, maîtres de la place, forment sur-le-champ un comité chargé de la direction des affaires, et dans lequel ils appellent des députés de toutes les villes de la province. Le premier soin de ce conseil fut d'écrire des circulaires dans les autres colonies anglaises, afin de leur exposer les griefs des colons de Massachusets. Ce corps constitué exhortait tous les bons Américains à réunir leurs efforts à ceux des habitants de Boston, et les invitait à leur envoyer des députés pour travailler au salut commun.

Le parlement anglais récrimina fortement contre ces mesures de gouvernement, affranchies des lois de la métropole ; il cria à la rébellion, à la domination usurpatrice. Un bill discuté *ab irato* déclara que l'autorité du roi était désormais inexécutable dans la province de Massachusets, sans le secours de la force militaire. Le gouverneur de Boston fut chargé d'informer contre les *comités usur-*

pateurs; les membres en furent déclarés criminels de lèse-majesté ; leurs noms durent être dénoncés au secrétaire d'État chargé du département de l'Amérique. Toutes ces mesures furent appuyées par l'envoi de nouvelles troupes à Boston, où leur arrivée augmenta encore la fermentation populaire. Le mécontentement des colons ne connut plus de bornes : le comité de la colonie proscrivit dans toute son étendue l'usage des marchandises anglaises[1] ; enfin les décisions de ce conseil devinrent bientôt les seules lois de Massachusets. Telle était la situation du pays au moment du départ des vaisseaux qui viennent de nous en informer ; on attend avec impatience de nouveaux détails.

Le duc de Lauzun, qui continue de venir semer ses confidences sur ma toilette, quoiqu'il ne soit plus un galant à son début, et quoique je sois ce qu'on appelle dans le monde un astre à son déclin, le duc de Lauzun m'a raconté, au moment de son départ pour la Corse, une de ses fredaines qui m'est revenue tout nouvellement à la pensée. On saura bientôt pourquoi.

« Je fis la connaissance cet hiver, au bal de l'Opéra, me dit-il un matin, d'une fort jolie fille qu'on appelait l'*Ange*, mais dont le vrai nom était mademoiselle *Vauvernier*. Jamais je ne vis une figure aussi jolie : le surnom céleste qu'elle portait ne peut donner qu'une faible idée de la beauté de cette créature.

» Elle vivait avec un comte du Barry, chevalier d'industrie, dont les intrigues semblaient s'être renforcées de tout ce que le libertinage lui avait fait perdre de facultés physiques. On voyait avec peine un pareil trésor aux mains d'un tel homme : pour mon compte, je crus voir une tige de roses se balançant au-dessus d'un égout infect. Du Barry donnait à jouer; les rapines qu'il commettait au jeu étaient son seul patrimoine; aussi se montrait-il fort ardent à recruter des dupes. Je me laissai prendre à l'amorce divine qu'il m'offrait : j'acceptai à souper chez lui. Au ton de la maison, je ne tardai pas à découvrir quelles en étaient les habitudes : les fréquentes disparitions de fort jolies filles et d'empressés gentilshommes ; l'inattention du maître aux *fugues* des couples galants ; les cheveux défrisés, les yeux battus que je remarquais au retour, tout me disait le motif de ces éclipses momentanées, et je devinai que le *bel Ange* n'avait pas encore disparu, parce qu'on

[1] Peut-être le *système continental* de Napoléon fut-il une imitation de cette mesure.

avait des vues sur moi. L'enchanteresse s'était déjà mise en avance de serrements de mains très-expressifs ; ses petits pieds, sous la table du jeu, n'avaient pas parlé un langage moins significatif. Mais jugez de mon embarras ! l'Ange demeurait chez le comte du Barry; et voyez sous quel aspect s'offrait ce partner avoué de sa couche : il était en superbe robe de chambre, signe irrécusable du plus grand déshabillé, et pourtant il avait son chapeau sur la tête, parce que ce couvre-chef servait à contenir deux pommes cuites appliquées sur ses yeux par mesure sanitaire. Il est impossible de voir une figure plus plaisante que n'était alors celle de mon amphytrion. Rien de mieux pour rire, mais je ne voyais rien là de bien encourageant pour accepter la cession instantanée d'une maîtresse. L'*Ange* battit vainement de l'aile autour de moi ; je résistai. Je fus sur le point de succomber le surlendemain ; heureusement le souvenir des pommes cuites et des yeux rouges de du Barry vint à temps à mon secours. Fitz-James a été plus hardi ; il s'est donné mademoiselle Vauvernier, et l'a gardée. Cette brillante condition ne l'a pas empêchée d'avoir pour moi ces petites bontés qui ne tirent pas à conséquence ; elle m'a plus d'une fois avoué que j'eusse été l'amant de son choix, le privilégié de ses désirs. Je ne sais pas ce que tout cela serait devenu, si M. de Chauvelin ne m'eût offert de m'emmener dans l'île de Corse, en qualité d'aide de camp.

» Quelques jours avant mon départ, on me dit que le roi avait vu l'*Ange ;* que sa beauté avait ébloui sa majesté, et qu'elle pourrait s'en passer la fantaisie. J'allai faire mes adieux à mademoiselle Vauvernier : « Si vous êtes maîtresse du roi, bel Ange, lui dis-je, » souvenez-vous que je veux commander l'armée. — Cela ne » suffit pas, répondit-elle du même ton, vous serez au moins pre» mier ministre. » Reprenant ensuite son sérieux, la jolie fille m'avoua que, pour rendre sa bonne fortune royable plus facile, elle avait essayé de captiver les bonnes grâces de M. de Choiseul ; qu'elle y avait en partie réussi ; mais que du Barry, ses yeux rouges et ses pommes cuites, qui, par malheur, ont fait du bruit à l'Œil de bœuf, s'étaient offerts à la mémoire du ministre au moment de la conclusion. « Vous ne sauriez vous imaginer, mon ami, ajouta » l'Ange, à quel point cet échec, si honteux pour une femme, m'a » humiliée !..... je ne l'oublierai de ma vie. » Ceci serait bon à noter si par hasard l'Ange devenait favorite.

Lorsque le duc de Lauzun faisait cette réflexion, il ne soup-

connait pas que l'Ange serait dans le lit du monarque avant que lui touchât les rives de la Corse; voilà pourtant ce qui est arrivé. Reprenons les détails de cette rapide faveur.

Il ne faut pas qu'un mémorialiste soit bien difficile sur l'origine des personnages qu'il admet dans son cadre, lorsqu'un roi les a pu admettre sans examen dans son intimité. A vrai dire, on ne sait d'où vient mademoiselle Vauvernier : naquit-elle, comme on l'assure, d'une cuisinière et d'un religieux? un sein plus illustre s'ouvrit-il pour donner le jour à cette beauté accomplie ? c'est ce qu'il importe peu d'éclaircir. On sait pertinemment que dès l'âge de douze ans elle s'était prostituée. Un nommé Lavaudière fut son premier amant connu; il la quitta, la reprit et l'abandonna plusieurs fois. Mademoiselle Vauvernier était décidément femme publique quand le comte du Barry, gascon de Levignan, près de Toulouse, la recueillit pour servir d'appât à la pêche des jeunes seigneurs qu'il voulait attirer dans sa maison de jeu. C'est là que l'*Ange* a passé successivement en revue une foule de mousquetaires, de gardes du corps, de robins, d'abbés, de premiers commis des ministères. *Lebel*, pourvoyeur des caprices de Louis XV, eut enfin l'envie de voir mademoiselle Vauvernier; il la soumit aux épreuves dont le vieux Richelieu lui abandonne dès longtemps l'exercice, et cet *essayeur* expérimenté jugea ce morceau digne de la couche royale. Néanmoins Richelieu, s'étant conservé la partie de ses anciennes fonctions que je n'ose nommer honorifique, voulut diriger cette intrigue ; il fit venir l'aspirante chez lui, s'assura par une rapide inspection de la main que le rapport de Lebel était exact, et confirma le choix de ce valet de chambre. Il fut convenu entre ce *trio* impur que mademoiselle Vauvernier paraîtrait devant Louis XV, avec son expérience de dix ans et la naïveté cynique de son langage. Le roi fut ravi des attraits de cette fille; il demeura enivré des délices qu'elle lui procura... Il en raffolait, il en parlait à tous ses favoris; tout le monde vit, dès le troisième jour, que *Cotillon III* était intronisée. On ne pouvait se taire dans les salons sur l'*étrangeté* de cette faveur d'une fille publique. « Eh ! » bon Dieu! pourquoi tant se récrier sur l'élévation d'un si gentil » objet, disait l'autre soir l'abbé de Cerutti; n'était-elle pas conduite » par deux aveugles-nés : la fortune et l'amour? Après tout, il y » avait plus de distance de la femme d'un poëte contrefait à la » hauteur de Louis XIV, que d'une fille de Vénus à la bonhomie » de Louis XV. »

Et puis que de charmes réunis dans la personne de cette nouvelle maîtresse du roi! Qu'on se représente une figure de l'Albane, animée par le coup de baguette d'une fée, qui aurait fait circuler soudain la vie sous le beau idéal des traits nés du pinceau de ce grand peintre, sous la couche légère des couleurs de sa palette. Tout chez mademoiselle Vauvernier peut servir de modèle : nulle part l'artiste ne trouverait une chevelure plus belle, plus heureusement teinte; nulle part il ne rencontrerait des yeux aussi vifs, un teint aussi fin, aussi éclatant de blancheur et d'incarnat. Il y a des séductions sur cette charmante physionomie, jusque dans un contraste choquant, lorsque deux coussins de corail, s'écartant pour donner issue à des paroles plus que vulgaires, préoccupent l'oreille en faveur d'un double chapelet de perles que supportent deux bandes de pourpre. Et vous, successeurs de Praxitèle, de Phidias, qui avez promené vos regards sur les formes de mille beautés mercenaires, avez-vous rencontré autant de perfections combinées par la création? Non; pour copier une gorge aussi ferme, aussi bien placée, il vous a fallu voiler un cou défectueux, ou bien un torse grossièrement sculpté; pour imiter ces colonnes de vivant albâtre, vous avez dû détourner avec dégoût vos yeux de charmes flétris qu'ici la corruption n'a pu faner; pour retrouver ailleurs cette jambe contournée par les grâces, et que termine un pied de douze ans, votre enthousiasme a dû plus d'une fois triompher de l'horreur qu'inspiraient, dans une région plus élevée, des muscles détendus par la débauche, des chairs livides, des cicatrices honteuses. Chez la nouvelle favorite seule peut-être, la nature resta victorieuse du vice; là seulement elle conserva tous les trésors d'une organisation privilégiée, qu'on retrouve encore dans ce bras rival du bras poétique de Cléopâtre, dans cette petite main que dépareraient les pierreries.

Je sais tout cela, moi; et comment ne le saurais-je pas? n'ai-je pas entendu partout les mille indiscrets qui ont travaillé vainement à détruire tant de perfections?

Une fois le favoritisme de mademoiselle Vauvernier décidé, il fallut bien songer à rompre au moins la trame de souvenirs lubriques attachée à son nom; on s'occupa de lui en donner un autre en la mariant. Le maréchal de Richelieu, le duc d'Aiguillon et Lebel négocièrent cet hymen avec du Barry. Le frère de cet intrigant, qui ne l'était pas moins que lui, consentit à épouser la favorite, à la condition expresse de non-habitation qui a toujours été

la clause *sine quâ non* du mariage des maîtresses du roi. Le contrat signé, la bénédiction nuptiale donnée, l'honorable comtesse du Barry parut à la cour, et tout le monde la complimenta, sans le moindre ressouvenir du reflet des réverbères qui, durant plusieurs années, ont éclairé ses agaceries banales.

Voilà donc madame de Pompadour remplacée dans le cœur du monarque de cinquante-neuf ans; reste à remplir la place de cette favorite dans le conseil intime, ce qui ne peut tarder. En effet, quand madame du Barry serait exempte de toute ambition, elle deviendrait l'instrument de celle de l'un des deux partis qui règnent à la cour, et tout porte à croire que l'influence de cette courtisane servira les Richelieu, qui l'ont assise au canapé royal. C'est maintenant que le duc de Choiseul doit se repentir du dédain avec lequel il repoussa les faveurs de l'*Ange*. Ah! qu'il voudrait bien, au prix de la plus âcre *syphilis*, n'avoir pas excité un genre de ressentiment que les années ne font qu'envenimer dans le cœur d'une femme! Un médecin habile eût, à la rigueur, effacé les traces d'une galanterie imprudente, et nul docte ne pourra conjurer le mal que l'inimitié de madame du Barry peut faire au ministre.

Déjà le duc d'Aiguillon essaye, avec quelque succès, de gouverner les idées de la nouvelle favorite; mais, en matière de politique, son imagination est un champ peu fertile : cette femme, si habile dans les jeux de l'amour, a peu de ressources dans ceux de l'esprit. La cour est d'ailleurs pour elle un pays étranger : les hommes, les usages, le langage, tout y contraste avec ses allures libres, avec son vocabulaire plus digne de la salle des gardes que du cabinet. Par elle-même, madame du Barry ne portera certainement jamais ses vues ambitieuses jusqu'à donner des ministres à la France, des généraux à l'armée, des prélats à l'Eglise, et des pri sons à quiconque refuserait de suivre la direction qu'elle aurait tracée. Mais, je le répète, ce qu'elle ne fera pas comme moteur, elle peut le faire comme agent. La comtesse se trouve jetée, presque à son insu, au milieu d'une société de conspirateurs; nous la verrons emportée malgré elle dans le tourbillon de l'intrigue. Elle sera, sans le savoir, l'associée des méchants, l'interprète des ambitieux, l'écho des courtisans entraînés dans le parti de d'Aiguillon. Que si le naturel peu malveillant de cette courtisane se refusait à servir des noirceurs, on lui rappellerait ses charmes méprisés par l'orgueilleux ministre, et soudain elle se mettrait à la tête de ses ennemis, poussée par un dépit inextinguible.

Excellent juge de cette position, l'ennemi de Choiseul, d'Aiguillon, s'appuie de toutes ses forces sur madame du Barry. Elle supporte, ou pour mieux dire, elle soutient les assiduités de ce seigneur avec une constance qui ressemble à du plaisir, bien qu'il l'entretienne souvent de la nécessité de renverser la politique autrichienne du cabinet de Versailles, de l'urgence d'une rupture avec Marie-Thérèse, et des liens politiques à renouer avec Frédéric II. Outre que le duc présente ces résultats comme des moyens infaillibles pour abattre Choiseul, et que rien ne saurait chatouiller plus agréablement l'oreille de la comtesse, il édulcore ces entretiens arides de ce ton de galanterie si naturel aux Richelieu; on va même jusqu'à dire que d'Aiguillon insinue sa politique à madame du Barry de la même manière que Bernis et Choiseul insinuèrent la leur à madame de Pompadour. Je n'oserais garantir ce dernier genre de rapport, mais je le crois probable : quand deux puissances concluent une alliance, il y a beaucoup à parier qu'elles n'ont pas oublié les préliminaires.

Quoi qu'il en soit, la bonne intelligence qui règne entre le duc d'Aiguillon et la femme dont Louis XV est éperdument amoureux inquiète vivement M. de Choiseul. Ce ministre sait que, pour mettre fin à ce culte, il faudrait, à tout prix, parvenir à déshonorer l'idole, et c'est dans ce but qu'il a cherché à faire proclamer tout ce que l'origine de la favorite a d'abject, dans une chanson intitulée *la Bourbonnaise*. Cette chanson, aussi méchante que plate, a été répandue à profusion; on la chante dans tous les coins de la France. Jusqu'à ce jour, cet expédient a été sans succès : Louis XV pense, en philosophe épicurien, que les amours sont toujours assez illustres quand ils font jouir, et qu'une femme belle de la tête aux pieds porte, sous son vêtement le plus immédiat, de charmants titres de noblesse. Le roi et madame du Barry, enlacés dans les bras l'un de l'autre, chantent eux-mêmes *la Bourbonnaise* en riant aux éclats, quand ils n'ont rien de mieux à faire, s'entend. Faites donc des vaudevilles épigrammatiques contre les amoureux!

Au moment où nous acquérions la preuve bien claire qu'une prostituée du plus bas étage peut captiver un souverain, nos filles du bon ton attendaient avec une vive impatience le jeune roi de Danemark, qui vient d'arriver à Paris. J'écrirais vingt pages de détails, si je voulais énumérer tous les expédients, toutes les ruses

que ces beautés ambitieuses ont employés pour attirer l'attention du monarque voyageur : les unes sont allées au-devant de lui dans de superbes équipages loués à grands frais ; d'autres ont pris domicile aux environs de l'hôtel qu'il devait occuper. Quelques-unes, à prix d'or, ont obtenu du tapissier décorateur des appartements de sa majesté danoise qu'il plaçât leurs portraits dans le cabinet, dans le boudoir, et surtout dans la chambre à coucher du prince. Enfin l'une d'elles, mademoiselle Grandi, de l'Opéra, plus audacieuse qu'aucune de ses concurrentes, a fait passer directement à l'illustre étranger une copie en miniature de ses charmes dépouillés de tout ornement.

Tant de soins, tant de séductions ont été, dit-on, sans succès : le prince du Nord s'est conduit avec une décence, une sagesse qui font beaucoup d'honneur à ses principes hyperboréens. M. le duc de Duras, commis par Louis XV pour procurer au roi de Danemark des plaisirs plus honnêtes, s'acquitte de sa tâche avec une véritable profusion, et l'on peut dire que sa majesté trouve de l'agrément à toute main. Nous autres Français, nous sommes fous de spectacles, et le faible de chacun est de croire que ce qui l'amuse plaît à tout le monde. Or notre hôte danois s'est inscrit éloquemment contre cette opinion, l'un de ces soirs, pendant une représentation où il a dû entendre dix-sept actes de vers, de prose, de déclamation chantée, tant en italien qu'en français, non compris les ouvertures et les symphonies. J'ai cru que sa majesté se démonterait les os maxillaires à force de bâiller, et franchement il y avait de quoi, même pour un spectateur français. Pendant ce spectacle interminable, on s'extasiait à côté du prince sur l'admirable exécution d'une sonate peu expressive ; voyant qu'il l'écoutait froidement, quelqu'un lui dit : « Si vous saviez, sire, combien c'est » difficile ! — Ah ! répondit sa majesté, je voudrais bien que ce fût » impossible. »

Les beaux esprits de Paris sont en général peu recherchés par le roi de Danemark ; quelques encyclopédistes seulement ont été admis auprès de lui. Ces messieurs attribuent cette espèce de dédain à la négligence de M. de Duras, ou plutôt au peu de sympathie que ce seigneur éprouve pour les hommes spirituels. Un des mécontents, le chevalier de Boufflers, a composé cette épigramme, qu'il met dans la bouche du voyageur illustre :

Frivole Paris, tu m'assommes
De soupers, de bals, d'opéras ;

Je suis venu pour voir des hommes...
Rangez-vous, monsieur de Duras.

Madame la duchesse de Mazarin a donné deux fêtes au roi de Danemark; « mais, disait-elle après à ses intimes, la fée *Gui-» gnon-guignolante*, qui sans doute a présidé à ma naissance, » n'a pas permis que mes soirées aient été exemptes de mésaven-» tures. » Pour expliquer ce propos superstitieux de la duchesse, je dois dire qu'en effet elle est malheureuse en tout, et que l'ingrate opinion du monde ne lui tient compte de rien. Cette dame est belle, fraîche surtout, et personne n'en convient, depuis que la vieille maréchale de Luxembourg, dont toute la galanterie est dégénérée en causticité, a dit que la fraîcheur de madame de Mazarin n'était point comparable à la fraîcheur de la rose, mais à celle de la viande de boucherie. La duchesse a des diamants superbes, et quand elle les met, on prétend qu'elle ressemble à un lustre; ses soupers sont délicats, recherchés, et l'infatigable critique assure que les mets qu'on y sert sont tellement déguisés, que personne ne les reconnaît; elle montre de l'obligeance, de la politesse, et le public la taxe d'hypocrisie; on pourrait citer de ses bons mots, de ses traits d'esprit, et l'on ne parle que de ses inconséquences; personne n'affiche un faste plus éclatant, et les méchants accusent sa parcimonie. Enfin un succès est la chose du monde la plus rare pour madame de Mazarin : les deux fêtes qu'elle a données au roi de Danemark sont des preuves surabondantes de cette affligeante vérité.

La première de ces fêtes se composait d'un concert et d'un spectacle; le fameux Carlin, de la Comédie-Italienne, devait faire le charme de la soirée, dans une pièce nouvelle intitulée *Arlequin, barbier paralytique*. L'heure de la représentation arrivée, le prince danois, conduit à sa place par la duchesse, la supplia de vouloir bien s'asseoir à sa droite; elle obéit, et le rideau se leva. Dans tous les théâtres, les représentations jusqu'alors offertes au roi avaient commencé par des prologues à sa louange; peu versé dans la langue française, il crut qu'il en était ainsi chez son hôtesse, lorsque l'on jouait tout bonnement la pièce. L'étranger remerciait la duchesse, s'inclinait, se répandait en compliments, dès que les acclamations des spectateurs étaient excitées par les saillies de Carlin : ce que sa majesté prenait pour des louanges à sa gloire. Plus madame de Mazarin exprimait l'embarras que lui causait cette étrange erreur, plus le roi redoublait de politesse;

assurant « qu'elle se montrait trop bonne, qu'il était confus, » qu'il ne méritait pas des éloges si délicats. » Comment désabuser le prince? elle n'osa le tenter, et fut au supplice jusqu'à la fin du spectacle. Avant de sortir du salon, le souverain du Nord renouvela à la duchesse les témoignages de son expansive gratitude; il serra la main avec sensibilité à Carlin ébahi, en signe de reconnaissance « de la grâce flatteuse, des fines allusions d'*Arlequin* » *barbier*, » farce ignoble que le jeu seul de l'acteur peut faire supporter; enfin les spectateurs eux-mêmes eurent leur part des félicitations rémunératrices de sa majesté, pour la bienveillance *touchante* avec laquelle ils avaient applaudi. Et cependant le roi de Danemark n'avait pas été plus complimenté, pendant la représentation, que si on lui eût chanté : *J'ai du bon tabac dans ma tabatière.*

La seconde soirée offrit un incident encore plus gai. Madame de Mazarin s'était persuadée qu'une fête champêtre, au milieu de l'hiver et au sein de la capitale, aurait un air de galanterie tout à fait original. En conséquence, elle fit placer dans son salon un nombre extraordinaire de glaces, qui régnaient, à dessein, depuis le plafond jusqu'au parquet. Dans un grand cabinet situé à l'extrémité de la salle, on avait accumulé force feuillage, force fleurs, de telle manière qu'en ouvrant une double porte de communication, à certain signal, cette décoration verdoyante devait apparaître aux acteurs du bal à travers un transparent de gaze, et se répéter dans toutes les glaces. Ce n'était pas tout; au second signal de l'ordonnateur, eût apparu tout à coup, dans le cabinet, un véritable troupeau de moutons, bien savonnés, bien blancs, bien frisés, et qui eussent défilé sous la conduite d'une bergère de l'Opéra. La fée *Guignolante* ne permit pas l'accomplissement du programme ; pendant qu'on préparait cette scène pastorale et que la compagnie dansait au salon, les moutons, alléchés par la verdure, s'élancent, sans chien, sans berger, dans le cabinet pour brouter les rameaux. Mais bientôt la porte de communication, entre-bâillée par mégarde, permet un plus grand désordre : les béliers, de leur tête puissante, s'ouvrent, à travers le transparent de gaze, une issue vers le salon, et tout le troupeau se mêle aux danseurs.... Dirai-je quels accidents suivirent cette brusque invasion? Les dames, et qui pis est, les vierges timides, sont renversées, avec le plus scandaleux dérangement de leurs trop légers vêtements. De graves magistrats, des diplomates, heurtés par des

animaux à cornes plus offensifs qu'eux, tombent et laissent échapper leurs perruques protectrices. Soudain nos jeunes cavaliers, l'épée à la main, poursuivent la gent bêlante, tandis que les béliers, qui se voient reproduits dans les glaces, les brisent de leurs chefs armés, pour rejoindre ces prétendus confrères. Durant cette étrange catastrophe, le roi de Danemark, renversé sur un fauteuil, se pâmait de rire ; mais tout le monde ne riait pas : on n'avait pu recouvrir aussi vite que la décence l'eût exigé tout ce qui, dans l'état social ostensible, doit être couvert : les maris et les amants jaloux faisaient la plus drôle de mine. De son côté, madame de Mazarin, voyant ainsi s'évanouir tous ses projets champêtres, se désolait, bien que le hasard eût produit assurément quelque chose de plus amusant que tout ce qu'elle avait pu imaginer.

Les fêtes données au roi de Danemark seront célèbres par les accidents, tantôt comiques, tantôt graves, auxquels ces réunions ont donné lieu. En voici un qui fit, une nuit entière, le désespoir de madame de Berchini. Cette dame, plus fastueuse que fortunée, voulut paraître avec éclat au bal offert à l'illustre voyageur par M. le duc d'Orléans. A cet effet elle emprunta beaucoup de diamants, et entre autres une grande quantité de *chatons*[1]. Elle s'en était fait composer un collier, qui, serré très-près du cou, offrait à l'œil ébloui plusieurs rangées de pierres, aux dépens de la longueur ordinaire qu'on donne à chaque rang : la vanité de madame de Berchini perce en tout ce qu'elle fait. Ainsi étranglée par le carcan le plus riche de l'assemblée, notre fière beauté suivait une longue file de dames se rendant au souper, lorsqu'un malencontreux éternument mal réprimé fit rompre la chaîne des *chatons* d'emprunt. Madame de Berchini en rattrapa quelques-uns dans leur chute; mais la plupart tombèrent à terre, et furent balayés par les queues majestueusement traînantes des robes et des dominos. On conçoit que, dans une telle foule, s'arrêter pour faire la recherche des diamants était de toute impossibilité ; il fallait suivre la file élégante dans laquelle on était engagé. La perdante mangea, comme on le pense bien, de fort mauvais appétit; son air était sérieux, sa figure longue d'une aune, au milieu de l'hilarité générale. M. le duc d'Orléans, in-

[1] On appelait chatons des diamants montés séparément et enchaînés en dessous. On en formait ainsi des colliers, ou bien on les attachait à des rubans, pour en orner les robes.

formé de la mésaventure arrivée à madame de Berchini, lui promit de faire chercher avec soin les chatons dispersés. Mais la pauvre dame se retira peu rassurée par cette promesse, en calculant avec tristesse tout ce qu'allait consommer de sa mince fortune le rachat obligé de pierres qu'elle devait rendre. Sa surprise fut douce, à son réveil, quand un envoyé de M. le duc d'Orléans lui rapporta non-seulement toutes les pierres de son collier, mais encore sept chatons en sus, et que personne ne réclama. A quelque chose malheur est bon.

J'ai reçu ce matin la visite d'un chevalier de Malte qui, revenant d'Italie avec sa mère et ses sœurs, les a décidées à se détourner de leur route pour faire un pèlerinage à Ferney. Cette famille a vu le grand homme; ce qui n'arrive pas à tous les voyageurs qui se présentent à son château. L'adhésion ou le refus dépend de la manière dont il prend la chose : s'il lui vient à l'idée que la curiosité recherche sa vue comme elle rechercherait celle d'un animal rare, sa porte est fermée ; s'il se persuade, au contraire, que les visiteurs viennent du bout de l'Europe rendre hommage à son génie, il se montre, il se prodigue. Il y a encore une opinion mitoyenne entre ces deux idées, et qui porte Voltaire à faire traiter splendidement ses hôtes sans paraître devant eux. C'est sans doute ce genre de réception qui inspira à je ne sais quel étranger un quatrain spirituel, dont je ne me rappelle que les deux derniers vers :

> Mais il est comme Dieu dans son Eucharistie ;
> On le boit, on le mange, et l'on ne le voit pas.

Le narrateur dont je copie le récit a joui des grandes entrées. « Voltaire, m'a dit mon chevalier de Malte, répète chaque jour, depuis cinquante ans, qu'il se meurt, qu'il ne verra pas le prochain soleil, et je vous assure qu'il se porte à merveille. Ecoutez-le, il vous dira qu'il est sourd, aveugle, que ses jambes ne peuvent plus le porter : eh bien! il a l'ouïe très-fine, il lit sans lunettes, et ses jambes, fort grêles il est vrai, se meuvent assez vivement, lorsqu'il parcourt ses possessions, pour gronder ses nombreux ouvriers.

» Voltaire vint au-devant de nous d'un air fort affable; la pièce où il nous reçut était sombre; ses yeux d'escarboucles l'éclairaient. Il avait de gros souliers, des bas blancs roulés sur le genou, une perruque dite *naissante;* des manchettes d'entoilage, ornement

admis sans doute par coquetterie, lui cachaient toute la main; le reste de l'illustre individu était enveloppé d'une magnifique robe de chambre en étoffe de Perse. Le vieillard de Ferney s'excusa beaucoup de n'être point habillé, et jamais il ne l'est. Il ne parut à table qu'aux entremets, prenant place dans un vaste fauteuil de tapisserie qu'on avait placé dès le commencement du dîner. Si l'on s'en rapporte encore aux lettres familières écrites par le philosophe à la marquise du Deffant, il ne vit que de bouillon de poulet; je vous assure pourtant qu'en notre présence il mangea rondement des légumes, des pâtisseries, des fruits; mais il ne but que de l'eau, et deux tasses de ce moka qu'il appelle son poison lent. Notre hôte nous servit un dessert copieux de traits spirituels; c'est le cas de dire que les saillies de sa conversation diffèrent essentiellement de celles semées à profusion dans ses écrits : il y a quelque emphase, quelque recherche dans les discours de Voltaire, et l'on sait que la plus étonnante facilité est le premier mérite de son style.

» L'auteur de la *Henriade* nous conduisit à sa bibliothèque, l'une des plus nombreuses que j'aie vues. Je me rappelai la communion pascale qui a fait tant de bruit à Paris, lorsqu'ayant pris divers livres rares sur les rayons, Voltaire nous lut des passages très-virulents contre la religion. Après ces sorties d'impiété, nous fûmes un peu surpris de voir notre esprit fort jouer tranquillement aux échecs avec le jésuite Adam. Le père se laissa gagner de bonne grâce, en riant même, deux ou trois parties : cette résignation aimable, opposée à une mauvaise fortune, ne nous étonna nullement; il fallait, pour vivre à Ferney, qu'un enfant d'Ignace fût revêtu de trois couches au moins de jésuitisme. Du reste, Voltaire ne pardonnerait à qui que ce soit, aux échecs comme ailleurs, de montrer plus de talent que lui.

» Dans la soirée, on se mit à raconter des anecdotes d'abord, puis des histoires de voleurs : chacun débita la sienne. Le tour de M. de Voltaire arrivé, il nous dit : « Vous voulez une histoire » de voleurs, m'y voici. Il était une fois un fermier général... Ma » foi, mesdames, j'ai oublié le reste. » Et le malin conteur nous quitta sur cette épigramme. »

Finissons cette année avec le théâtre, puisque me voilà aux pieds d'une de nos divinités dramatiques. Nous avons eu, en 1768, trois nouveautés remarquables : une tragédie, qualifiée modestement de *bourgeoise* par M. Saurin, son auteur, et deux jolies comédies.

Le *Béverley* de Saurin est imité d'une tragédie anglaise de M. Lillo, auteur de Barnewelt; elle fut jouée au théâtre de Drury-Lane en 1753. L'auteur français s'est pénétré assez heureusement du véritable esprit tragique, pour conserver au cinquième acte la catastrophe la plus terrible qu'on ait encore mise à la scène française. Un père que la passion du jeu a pu entraîner aux plus grands désordres, qui sent l'affreuse situation à laquelle il a réduit son fils qu'il aime, peut vouloir le poignarder pour le soustraire à l'adversité, sans sortir de la nature. Voilà ce que les Anglais ont raison de penser, et ce que nous avons tort de nier. Mais nous sommes trop superficiels pour voir la tragédie telle que les poëtes devraient la faire : le public a blâmé le dénoûment de *Béverley;* il faudra l'adoucir, on le gâtera. Du reste, nos méthodistes guindés haussent les épaules au mélange de comique et de tragique qu'offre l'imitation de M. Saurin : « Cela me choque autant, disait un bel esprit à l'une des représentations de cette pièce, que si l'on me montrait Minerve *en pet-en-l'air.* » C'est ainsi qu'on rétrécit le cercle des inspirations fortes; ainsi l'on bannit la vraisemblance d'un genre de composition qui, pour peindre de grandes passions, n'en doit pas moins employer les couleurs fournies par la nature, à peine de ne faire qu'une thèse de rhétorique. Quand voudrons-nous convenir de cela?

Il y a des paillettes spirituelles, de l'afféterie, du musc, dans *les Fausses Infidélités*, de M. Barthe, comédie à la Marivaux, édulcorée de vers à la Dorat. L'auteur a pris aussi son sujet dans une pièce anglaise du grand Shakespeare, et intitulée *les Commères de Windsor.* Mais l'imitateur, au lieu de s'inspirer de l'excellent comique du poëte original, si remarquable surtout dans le rôle de *Falstaf,* a fait de ses personnages des talons rouges raisonneurs, s'évertuant à délayer une action affaiblie dans un déluge d'essence de bel esprit, et à jeter des nuages de roses effeuillées au nez du spectateur.... *Les Fausses Infidélités* sont un de ces *imbroglio* dont la broderie est gentille, mais le tissu trop relâché. L'ouvrage a pourtant réussi.

Parlez-moi du comique de *la Gageure imprévue*, charmante bluette de Sedaine, qui parut aussi cette année. Il n'y a là-dedans ni roses, ni paillettes d'esprit; il n'y a pas même du français bien pur; mais on y trouve un dialogue vif, naturel, une intrigue heureuse : il n'en faut pas davantage pour faire le succès d'un petit acte, et la réussite de celui-ci a été complète. *La Gageure im-*

prévue est tirée d'une nouvelle de Scarron que tout le monde connaît; Molière avait puisé à la même source son *École des Femmes :* le grand comique sut ennoblir le sujet; Sedaine a senti qu'il ne lui restait plus que le parti de jouer avec.

Je disais tout à l'heure que la nature est trop négligée sur nos théâtres; mais il faut excepter celui que mademoiselle Guimard a fait construire à sa jolie maison de Pantin. Je n'ai pas assisté aux représentations que l'on donne dans ce petit temple de Thalie, parce que l'on assure que le naturel y est aussi porté trop loin; j'en puis cependant parler par ouï-dire. Ce sont particulièrement les œuvres de Collé qu'on joue chez notre première danseuse; plus, des proverbes de M. Carmontel, arrangés, ou plutôt dérangés pour ce lieu. M. de Laborde, valet de chambre du roi, se charge de mettre en musique les pièces de ce répertoire où l'on veut du chant. C'est une véritable partie de plaisir pour les acteurs de nos grands spectacles que d'aller jouer sur le théâtre de leur charmante camarade; ils y représentèrent, le 7 de ce mois, fête de la Vierge, *la Partie de chasse de Henri IV*, et un proverbe dans lequel la patronne du jour n'était nullement célébrée. On se promettait un spectacle délicieux pour la veille et la fête de Noël; mais, malgré la puissante intercession du maréchal de Soubise, peut-être même à cause d'elle, le duc de Richelieu a fait défense aux comédiens du roi de jouer ailleurs que sur leur scène respective, sans la permission de sa majesté. « Eh bien! s'est écrié » M. de Soubise en apprenant ce *veto*, nous aurons une troupe » de comédiens à nous. — Oui, monseigneur, a sur-le-champ » ajouté mademoiselle Guimard, et, comme nous voulons rendre » à la nature tous ses droits dans notre petite maison de Thalie, » nous aurons soin de bien choisir nos acteurs. »

CHAPITRE XXXIV.

1769.

Le pape et le duc de Parme. — La bulle *In cœnâ Domini*. — Réunion d'Avignon à la France. — Mort de Clément XIII. — Nouveaux réverbères à Paris. — La vengeance du bourreau de Soissons. — Mariage du duc de Chartres. — Portrait de ce prince. — Mademoiselle Grandi et le marchand de chevaux. — Soumission des Corses à la France. — Nouveaux détails sur l'insurrection américaine. — Les parapluies de louage. — Les soupers de madame du Barry. — Cette favorite et le peintre Doyen. — La coterie d'Aiguillon tire parti du crédit de la maîtresse en

tiire. — Projet d'union du duc de Berri avec une archiduchesse d'Autriche. — Coup d'œil sur les vues de Marie-Thérèse. — Marie-Antoinette. — Envol de l'abbé de Vermont à Vienne. — Le Choiseul des cuisines. — Vingt duels pour une perruque. — *Hamlet*, tragédie de M. Ducis. — *Le Déserteur*, opéra de Sedaine, musique de Monsigny. — *Le Tableau parlant*, musique de Grétry.

Les jésuites ayant été chassés du Portugal, de l'Espagne, de Naples, Ferdinand, duc de Bourbon, les chassa à son tour de Parme, et profita de l'occasion pour réprimer une foule d'abus monastiques. Mais il se trouva que le pape Clément XIII s'avisa de sa souveraineté de Parme, Plaisance et Guastalla, donnée, disait-il, à Grégoire VII par la comtesse *Mathilde*, sœur de l'empereur Henri III; souveraineté qui devait être possédée à perpétuité par le saint-siége, parce qu'il est entendu que l'Église prend et ne rend pas. Or, c'était se restreindre à une part de puissance bien minime que de se borner à protéger de bons moines et d'excellents jésuites, dans un pays cédé aux papes par la comtesse Mathilde. Mais, malheureusement pour les droits pontificaux, les empereurs n'ont jamais reconnu cette prétendue cession, faite sans le consentement de Henri III, frère et suzerain de la donatrice. En conséquence, Ferdinand trouva encore trop fortes les prétentions de sa sainteté, en ce qu'elles tendaient à le contraindre de conserver dans ses États des abus et des conspirateurs; il maintint la réforme des institutions monastiques, et, quant à la compagnie de Jésus, exécuta son édit d'expulsion. Alors parut un bref pontifical (30 janvier 1768) déclarant que Parme appartenait à l'Église, et que le duc régnant n'étant pas prêtre, tous ses actes étaient illégitimes et nuls. Sur l'heure, une bulle fulminée à Sainte-Marie-Majeure excommunie sans pitié tous ceux qui ont eu part aux édits de Parme, en commençant par le souverain. Clément XIII était en bien grande colère; il fit lire à trois fois coup sur coup la fameuse bulle *In cœnâ Domini*, qui ne se publie ordinairement que le jeudi saint. C'est un spectacle singulièrement évangélique que les formules de cette lecture : dès que le cardinal-diacre l'a terminée, le pape, debout devant le portique de Saint-Pierre, jette un flambeau allumé dans la place publique, pour faire comprendre que Dieu brûlera ainsi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *In cœnâ Domini*.

Tout cet appareil d'excommunications et de fulminations pontificales n'a pas un grand crédit sur les esprits éclairés du dix-huitième

siècle. Les conseils de Versailles, de Madrid, de Naples et de Parme, voulaient d'abord se contenter de rire des pétarades parties de Sainte-Marie-Majeure; mais, en y réfléchissant un peu, Louis XV, chef de la maison de Bourbon, solidairement attaquée, découvrit qu'il avait, pour son compte, quelque chose de mieux à faire que de rire. Le comte de Rochechouart, à la tête de quelques troupes, se présenta le 11 juin 1768 devant la ville papale d'Avignon, et s'étant rendu auprès du vice-légat, il lui dit avec une politesse toute française : « Monsieur, le roi m'ordonne de remettre Avignon » en ses mains, et vous êtes prié de vous retirer. » Le fonctionnaire apostolique, n'ayant pour soldats que des chapelains, des diacres, des porte-croix, des enfants de chœur, ne put éluder une sommation si précise; il vida les lieux. Soudain le parlement d'Aix fit publier l'arrêt de réunion d'Avignon à la France, et les actes publics portèrent : « Régnant souverain prince Louis, par la » grâce de Dieu, XV[e] du nom, roi de France et de Navarre, » comte de Provence, de la ville d'Avignon et du comtat Ve- » naissin. »

Le roi de Naples trouva que la vengeance était bonne à imiter; il s'empara de la ville de Bénévent et de celle de Ponte-Corvo. Cette perte subie par Clément XIII pour avoir mal connu son siècle, et plus mal mesuré la portée de ses foudres usées, le plongea dans une profonde mélancolie, qui détruisit promptement sa santé; il mourut dans la nuit du 2 au 3 de ce mois de février, à l'âge de soixante-seize ans.

Tandis que le cardinal de Bernis se rend à Rome pour assister au conclave, muni, dit-on, d'instructions secrètes de la cour, le parlement de Bretagne, rentré dans l'exercice de ses fonctions, et celui de Paris, excité par le duc de Choiseul, reprennent le procès criminel contre M. d'Aiguillon. L'exaltation des partis est extrême; celui du ministère va jusqu'à menacer de l'échafaud l'ancien gouverneur de la Bretagne.

Dieu veuille que la lumière jaillisse des débats, dans cette malheureuse affaire, aussi vive qu'elle brille dans les nouveaux réverbères du sieur Bourgeois de Châteaublanc, substitués à ceux du sieur Bailly. Le nouvel entrepreneur doit pourvoir, dans un bref délai, la capitale de trois mille cinq cents lanternes, fournissant sept mille becs de lumière. M. Bourgeois se charge du premier achat de réverbères, des échanges, de l'entretien des ustensiles, du payement des allumeurs, en un mot de tous les frais résultant

de son système ; le tout moyennant une redevance annuelle d'environ trois cent cinq mille livres : ce qui porte la dépense de chaque bec à quarante-trois ou quarante-quatre livres par année. Les réverbères, allumés à la nuit tombante, devront, à peine d'amende, brûler jusqu'à trois heures du matin. C'est trop peu ; que de crimes, durant les longues nuits d'hiver, pourront être commis, à la faveur de l'obscurité, de trois à six heures ! Il faudrait prolonger l'éclairage jusqu'à cette dernière heure ; c'est alors seulement que le danger cesse : le jour paraît, les boutiques s'ouvrent, le mouvement de Paris commence. Plus tôt, les rues, quelques-unes exceptées, sont désertes, silencieuses ; les malfaiteurs seuls veillent, trop mollement réprimés par les vieux soldats du guet à pied, dont la toux matinale avertit de loin les individus qui craignent leur approche.

A propos d'attentats, il faut que j'en rapporte un d'une nature aussi atroce qu'originale ; car le génie du mal peut avoir aussi son originalité. La femme du bourreau de Soissons est fort jolie, et l'amour n'écouta jamais les préjugés. Tout déshonoré qu'est un exécuteur des hautes œuvres aux yeux d'une société idiote en cela, M. le lieutenant criminel du Soissonnais, qui, dit-on, est un esprit fort, brûlait d'une flamme plus que philosophique pour la dame, et celle-ci le recevait au mieux. On conçoit qu'en vertu de son pouvoir, M. le lieutenant criminel pouvait donner les coudées franches à son amour, et qu'il ne s'en faisait faute. Il envoyait le mari pendre, rouer et marquer au loin, toutes les fois que l'occasion s'en présentait ; rien de plus commode. Mais voilà qu'un beau jour, ou plutôt une belle nuit, l'époux, encore plus jaloux qu'expéditif, tombe au logis comme une bombe dans une place assiégée. Il s'introduit sans bruit, bien informé qu'il est que l'amoureux magistrat est couché avec sa femme. Des fourneaux sont allumés, certains instruments rougissent sur un brasier qu'excite l'haleine du soufflet ; tout est prêt. Le bourreau entre d'un pied furtif dans la chambre à coucher, découvre doucement le couple pécheur, endormi par une douce fatigue, et d'une main exercée applique sur l'épaule du galant le fer à marquer les voleurs... Jugez de la douceur du réveil !

M. le lieutenant criminel était bien un larron, mais la justice ne trouva pas la sentence conjugale régulière ; l'exécuteur des hautes œuvres de Soissons fut condamné au fouet, à la marque et aux galères. C'est un peu plus que la peine du talion ; mais si l'on

tolérait la juridiction des maris vengeurs, leur code pénal serait aussi trop sévère. On ne dit pas comment M. le lieutenant criminel a fait agréer aux Soissonnais son indélébile épaulette.

Le duc de Chartres vient d'épouser mademoiselle de Penthièvre, sœur de feu le prince de Lamballe. Le bruit a couru que son altesse sérénissime, en dépensant vite l'existence de son ami, jetait un coup d'œil de convoitise sur son héritage, prochain, laissé à la jeune princesse que lui, duc de Chartres, se proposait de demander en mariage. Deux mots suffiront pour démontrer le ridicule de cette plate calomnie : mademoiselle de Penthièvre nourrit dès longtemps une tendre inclination pour son parent; dès longtemps aussi elle a déclaré qu'elle n'épouserait jamais que lui. La famille d'Orléans a vu constamment des soupçons injurieux planer sur elle, parce que les fils aînés de Henri IV n'ont point cessé, depuis Louis XIII, de craindre cette maison; et personne n'est coupable comme les gens qu'on redoute.

M. le duc de Chartres, arrivé à sa vingt-deuxième année, est un fort beau cavalier. Sans que ses traits soient précisément réguliers, son visage a de la noblesse, sa physionomie de l'expression et de la vivacité. Pourquoi faut-il qu'un teint déjà rouge, couperosé, révèle trop clairement les écarts de la vie licencieuse à laquelle ce prince se livre, et peut-être le sang brûlé par d'impurs désirs qu'il reçut de la duchesse sa mère! Louis-Philippe-Joseph d'Orléans est admirablement fait, d'une taille élevée, élégante, gracieuse; aussi excelle-t-il dans tous les exercices de gymnastique. Il aime la chasse, les courses, les jeux violents; c'est un des plus habiles écuyers du royaume. Imitateur enthousiaste des Anglais, on le voit copier leurs habits, leurs usages, quelquefois leurs ridicules, souvent leurs vices, particulièrement dans les excès de la table. Les écuries de son altesse sont remplies de chevaux anglais, avec lesquels il provoque tous nos jeunes seigneurs à des paris énormes sur l'avantage de la course.

Au moral, M. de Chartres, confié aux soins du comte de Pont-Saint-Maurice, son gouverneur, est sorti de ses mains sans aucune qualité solide; ce gentilhomme s'était attaché à lui donner l'humeur fleurie qu'on nomme amabilité, les belles manières de la cour, et cette politesse banale qui ne permet jamais de connaître le véritable caractère des gens. M. de Pont, et pour cause, avait laissé le surplus de l'éducation aux autres instituteurs du prince.

L'un d'eux, M. de Foucemagne, de l'Académie française, sous-gouverneur de son altesse, était un homme d'un esprit sage, d'une capacité supérieure. Mais le comte de Pont faisait peu de cas de l'instruction; il n'en faisait guère plus des devoirs religieux. Son altesse, qui s'en aperçut, imita cette indifférence : elle n'écouta ni les belles thèses de morale, ni les profondes leçons d'histoire de M. de Foucemagne, et se montra d'une profonde distraction aux exhortations religieuses de l'abbé Alary, son précepteur.

Le jeune duc était beaucoup plus attentif aux leçons de quelques débauchés employés auprès de sa personne, et qui lui enseignèrent le chemin du vice; il faut ajouter qu'ils ne firent en cela que seconder des dispositions fort hâtives, et que le prince ne s'en tint pas longtemps à la théorie que ses corrupteurs lui enseignaient. Une femme galante, nommée la Deschamps, offrit à M. de Chartres le premier autel où il ait sacrifié aux voluptés; son altesse n'avait pas alors plus de seize ans. La légèreté est moins qu'on ne pense le caractère d'un âge si tendre : l'illustre néophyte des amours eût été volontiers fidèle à cette courtisane, dont une ardeur débutante ranimait les sens blasés; mais on ne tarda pas de le tirer de ses bras pour le lancer dans une carrière plus vaste de libertinage. Le duc, après avoir eu les prémices, deux ou trois fois renouvelées, de la demoiselle Duthé, fréquenta toutes les maisons de prostitution qui se sont établies près du Palais-Royal au temps de la régence, comme des satellites gravitent autour d'une planète de leur nature. Ce fut alors que M. de Chartres entraîna le prince de Lamballe dans cette sphère de corruption, où le plaisir lui inocula les germes de la mort.

Mademoiselle de Penthièvre, dominée par cette fatalité irrésistible contre laquelle la raison demeure impuissante, s'est jetée avec transport dans les bras de M. de Chartres, en doublant sur ses yeux le bandeau de l'amour. Cette princesse est belle de tous les charmes de la pudeur; ses vertus, sa piété sans bigotisme, son angélique douceur, font le charme et l'exemple de toutes les âmes honnêtes.... Jamais un cœur plus pur ne battit contre un cœur corrompu. Cependant, comme le duc de Chartres ne manque ni de bonté ni même d'une certaine justice, il traite sa femme avec douceur, avec égards; mais il n'en continue pas moins les soupers fins, les orgies nocturnes qui l'occupaient avant son mariage. Les plaisirs de l'hymen sont trop calmes, trop chastes pour cette âme avide de délices sans mesure et sans frein.

Son altesse sérénissime crut devoir offrir dernièrement une fiche de consolation à mademoiselle Grandi, danseuse de l'Opéra, atteinte ce printemps d'une piquante infortune. Cette nymphe était entretenue, depuis le mois de mars 1768, par un seigneur polonais fort généreux : ameublements somptueux, bijoux charmants, dentelles de prix, équipage élégant, tout avait été prodigué à la beauté dansante; mais rien n'avait été payé. Les créanciers, gens assez patients quand il y a sûreté pour leurs créances, deviennent des visiteurs très-incommodes dès que l'inquiétude s'empare d'eux. Le sieur Blanchard, qui avait fourni les deux chevaux et le carrosse de la belle à son magnifique amant, informé que le jeu venait de détruire entièrement la solvabilité de cet étranger, songea à se prendre au gage même de la marchandise qu'il avait livrée. Bien fixé sur le plan à suivre, il se rend un matin chez mademoiselle Grandi; il est introduit auprès de la princesse à son lever. Elle, qui devine l'objet de sa visite, se dispose à jouer de finesse, en se plaignant du carrosse, dont les ressorts sont durs, et des chevaux, qui ne savent pas courir. Blanchard, feignant d'être jaloux de l'honneur de sa maison, jure que madame se trompe; que ses ressorts sont souples, que ses bêtes sont ardentes, et, pour le prouver, il propose d'être, le lendemain, premier jour de Longchamp, le cocher de madame à cette promenade. La partie est acceptée.

Le jour suivant, mademoiselle Grandi étant dans sa voiture, admirablement parée, et Blanchard ayant pris place sur le siége, on arrive sur le boulevard. Se penchant alors à la glace, le marchand dit à la danseuse qu'elle va voir tout ce que ses chevaux savent faire sous un fouet savant; mais, craignant, ajoute-t-il, que les hardies caracoles de ces coursiers n'ébranlent les nerfs délicats de madame, il lui propose de descendre un instant. La trop crédule danseuse y consent, et soudain le créancier perfide fait en effet voler l'équipage, mais vers la remise d'où il l'avait imprudemment tiré pour le livrer au Polonais insolvable. Mademoiselle Grandi, éclairée trop tard, honteuse d'être à pied avec une toilette digne d'un carrosse à six chevaux, ne savait que devenir, lorsqu'elle fut rencontrée par un de ces amants généraux, un de ces oiseaux de passage que toute beauté à la mode a trouvés sur son chemin au moins une fois. Ce galant reconduisit chez elle notre nymphe d'opéra, et le soir, dans une orgie dont il fit les frais, elle oublia les mésaventures de la journée.

Après avoir ri beaucoup de la ruse de Blanchard, M. de Chartres a voulu voir mademoiselle Grandi ; il l'a trouvée jolie, et lui a rendu, dans une passade de quinze jours, plus qu'elle n'avait perdu à Longchamp.

La résistance des Corses inquiétait M. de Choiseul au commencement de cette année ; le marquis de Chauvelin, repoussé sur plusieurs points, demandait de nouvelles forces ; les difficultés et les dépenses se multipliaient. D'un autre côté, le cabinet de Versailles craignait l'intervention des Anglais, en apparence champions ardents de la liberté, mais plus réellement disposés à tourner à leur profit les troubles de la Corse. Le conseil de Saint-James se bornait en effet à faire parvenir au républicain Paoli des protestations toutes romaines, tandis que les commerçants anglais, par pur esprit de négoce, envoyaient des armes aux révoltés. Ces insulaires, qui s'étaient attendus à quelque chose de mieux de la part du gouvernement britannique, furent découragés par cette déception ; leur sage général regarda dès lors la résistance comme aussi vaine que périlleuse. Il ne voulut pas toutefois proposer la soumission à un peuple qui combattait encore avec avantage ses nouveaux suzerains. Mais le découragement des Corses ne put échapper au duc de Choiseul ; il en profita pour achever d'abattre ce qu'il appelait leur rébellion. Ce ministre rappela M. de Chauvelin, accusé de mollesse, de fausses mesures, et le remplaça par M. le comte de Vaux, dont l'armée fut portée à quarante-huit bataillons. Ce général, aidé de M. de Marbœuf, prit possession, en peu de semaines, de Corté, de la province de Balagna, de l'île Rousse, et successivement de toutes les provinces. Paoli et les principaux chefs corses, après avoir exhorté le peuple à reconnaître l'autorité du roi de France, s'embarquèrent pour Livourne sur un vaisseau portant pavillon anglais.

Le moderne Solon habite aujourd'hui Londres, calme à l'issue d'une grande tempête qui n'a pu altérer la sérénité de son âme. Il ne s'est point humilié devant un maître ; son noble front se courba seulement un instant sous un effort irrésistible de la fortune. Le voilà relevé maintenant, allégé d'un titre plus accablant qu'illustre, qu'il déposa aux pieds de la raison avec gloire et sans regrets. Le nom de Paoli parviendra à la postérité.

C'est avec d'autres chances que les Américains travaillent à conquérir cette liberté que les Anglais proclament dans de fort beaux

discours, mais qu'ils combattent avec ardeur quand elle doit blesser leurs intérêts. Les dernières nouvelles arrivées de Boston nous apprennent que l'assemblée générale de Massachuset's-Bay, par un décret impératif, a ordonné au gouverneur anglais d'éloigner les forces britanniques de terre et de mer, pendant le cours de ses délibérations : « L'approbation des peuples, est-il exprimé dans » cet acte, donne seule la sanction aux lois, et le gouvernement » déroge à ses propres maximes en s'appuyant de la force mili- » taire pour donner de la vigueur à leur exécution. » Amis sincères de la liberté, voilà bien votre langage naïf! Hélas! c'est éloquence perdue auprès des gouvernants corrompus, pour qui la popularité n'est jamais qu'un semblant, une vaine comédie. Quelque chose de plus convaincant aux yeux du pouvoir, ce sont les démonstrations des masses : ce fut à la crainte d'un nouveau mouvement populaire que le général anglais céda, en faisant retirer ses troupes.

Entre autres décisions importantes prises par l'assemblée générale, elle arrêta que les procès criminels seraient, à l'avenir, instruits et jugés sur les lieux, et par des juges américains, contrairement aux lois de la métropole, qui voulaient que les accusés fussent transportés en Angleterre. Voilà uu grand pas de fait vers l'indépendance.

Lorsqu'on prend un fiacre à cause du mauvais temps, on se propose deux choses : mettre sa tête à couvert, et se dispenser de crotter sa chaussure. C'est à merveille pour ceux qui peuvent consacrer vingt-quatre sous à cette double aisance; mais les conditions humaines se composent de plus de demi-prospérités que de prospérités entières, et c'est en faveur des premières que vient de se former un établissement digne d'être cité. Une compagnie a obtenu le privilége exclusif de louer des parapluies aux extrémités du pont Neuf, afin que les dames, les petits-maîtres, les voluptueux puissent traverser ce pont sans danger d'être mouillés ou incommodés du soleil. En payant d'avance deux liards, un préposé vous munit de l'utile machine, que vous déposez de l'autre côté de la rivière ès mains d'un autre préposé, qui s'y tient pour donner ou recevoir le parapluie. De petits bureaux sont établis aux deux bouts du pont : là s'effectue la recette et le dépôt des ustensiles protecteurs. Le service s'exécute avec beaucoup d'activité depuis huit ou dix jours; déjà bon nombre de passants ont es-

sayé d'oublier la remise du parapluie au bureau, après s'en être servis; mais une surveillance infatigable veille sur les mémoires oublieuses ou distraites. On parle d'étendre l'entreprise aux autres ponts, aux grandes rues, aux principales places. Ceci n'est point une innovation philosophique; elle me semble plutôt sybaritique; c'est pour cela que je crois à son succès.

Mais la véritable Sybaris se trouve à la cour, depuis que madame du Barry en a pris la direction. Les petits soupers de Fontainebleau sont réellement dignes de cette ville antique : on y oublie tous les soins importuns, on en bannit toutes les inquiétudes; là aussi, sans doute, une feuille de rose pliée en deux gênerait une courtisane couchée. Beaucoup de dames titrées, qui d'abord avaient reculé devant la galanterie plébéienne de la favorite, briguent maintenant avec instance *l'honneur* d'être admises aux orgies nocturnes de Fontainebleau, où le langage riche de figures empruntées aux casernes et aux corps de garde est le dialecte consacré. Ce laisser-aller, dont Louis XV fait ses délices, oblige beaucoup de nos beautés illustres à refaire leur éducation : c'est apparemment pour cela que l'usage s'établit chez un grand nombre d'entre elles de se livrer à leurs laquais.

Du reste, dans le ton donné par madame du Barry, il est entendu qu'une femme à la mode ne doit absolument rien cacher de ce qu'elle a de bien à montrer. D'après ce système, la jolie comtesse admit l'autre jour le peintre Doyen dans sa chambre, pendant qu'elle était au bain. La baigneuse ne cachait ni ne découvrait ses charmes, et l'on parlait de pluie et de soleil, faute de pouvoir aborder l'unique entretien conforme à ce genre d'entrevue. La preuve que ce dernier sujet était le seul à propos, c'est qu'il surgit d'une conversation sur le temps. « Il y a huit jours, dit madame
» du Barry, j'étais comme aujourd'hui dans le bain, quand un
» coup de tonnerre se fit entendre. J'en fus tellement effrayée,
» que, sans songer à l'état où j'étais, je sortis de ma baignoire,
» traversai tout mon appartement, et allai me cacher dans la
» chambre du fond. »

Pendant la narration, le peintre s'était approché de la croisée et s'y tenait.

« Que faites-vous donc là, Doyen ? lui dit la comtesse, étonnée de le voir s'éloigner d'elle.

— Madame la comtesse, je regarde si le temps n'est pas à l'orage; cela ferait un beau coup d'œil pour un peintre...

— Surtout pour un peintre homme d'esprit, reprit la favorite avec vivacité; et, par un mouvement peut-être volontaire, elle découvrit, mais une seconde seulement, tous les trésors que la nature lui a prodigués.

— Adieu, madame la comtesse, je vous quitte, s'écria Doyen hors de lui; un orage... un autre orage se forme, et je dois craindre celui-là...

— Non, non, restez, Doyen, repartit madame du Barry, elle-même très-émue; il peut survenir une douce pluie qui calmera l'orage. »

Le peintre était un homme superbe; il resta, et l'orage fut calmé.

Au milieu de cette dissolution de mœurs, de cette facilité dégoûtante, suite invincible de son premier état, la maîtresse en titre est devenue à la cour une grande puissance. Le maréchal de Richelieu et son fils le duc d'Aiguillon ont élevé au plus haut point le crédit de cette courtisane, afin qu'à l'aide de son empire sur l'esprit du roi, égal à celui qu'avait su prendre feu madame de Pompadour, ils puissent, en temps opportun, renverser Choiseul, que celle-ci a élevé à l'apogée du pouvoir. Ces deux conspirateurs, soutenus par un grand nombre de conjurés, croient entrevoir le but vers lequel ils font tendre leurs efforts : déjà le ministre, qui avait nourri quelque temps l'espoir de remarier Louis XV avec une archiduchesse d'Autriche, s'est vu forcé d'abandonner ce dessein, ruiné par les nouvelles amours de sa majesté. Il ne renonce point encore cependant à perdre la favorite dans l'esprit de son amant : tous les jours de nouvelles chansons, de nouvelles diatribes, sont chantées ou débitées dans les carrefours par des chanteurs et des charlatans aux gages de Choiseul. Madame du Barry ne demeure pas en reste envers le ministre : elle a aussi ses agents, qui chansonnent les amours de son excellence avec la duchesse de Grammont, sa propre sœur. Cette guerre n'offre encore aucun résultat : les médisances du duc n'empêchent pas que madame du Barry ne soit installée à Versailles; que les adorateurs et les courtisans des deux sexes n'obstruent ses appartements; qu'on ne vole à leur tête les princes de Condé et de Conti, et que le premier ne porte la servilité jusqu'à lui chausser ses pantoufles en descendant du lit. Les cercles ordinaires de la comtesse se composent du vieux Richelieu, de M. d'Aiguillon, de mesdames de Châteaurenaud, de L'Hôpital, d'Aiguillon. On y trouve aussi cette

maréchale de Mirepoix, qui fut longtemps la complaisante, j'ai presque dit la femme de chambre de madame de Pompadour, parce qu'elle lui donnait de l'argent pour satisfaire son insatiable passion du jeu. Cette dame a voué la même soumission à *Cotillon III*, sans s'inquiéter si l'épouse d'un maréchal de France ne descend pas au dernier degré d'avilissement en se traînant dans la boue originaire d'où madame du Barry ne peut sortir aux yeux de la raison.

De son côté, le duc de Choiseul, toujours puissant malgré les intrigues de ses ennemis, n'a point renoncé à cimenter la grande alliance autrichienne, objet de tous ses vœux, de tous ses efforts. Forcé de renoncer au mariage du roi avec une archiduchesse, c'est maintenant au Dauphin qu'il veut la faire épouser. Marie-Thérèse a sous la main une pépinière de princesses, toutes jeunes, toutes belles, qu'elle destine à servir de ressorts à sa politique, dans toutes les cours de l'Europe. Bercées, dès leur tendre enfance, des rêves ambitieux de leur mère, ces jeunes altesses se sont habituées à considérer la maison d'Autriche comme la suzeraine de toutes les monarchies; elles se préparent, en grandissant, à porter le joug de l'aigle dans les cours où l'hymen pourra les conduire, afin de l'appesantir sur le front des rois dont elles partageront le trône. Marie-Thérèse, qui se montra toujours peu scrupuleuse en matière de sagesse et de pudeur, ferme volontiers les yeux sur les leçons de galanterie que les instituteurs de ses filles osent leur donner; elle ne fait que rire des inclinations étranges que deux des archiduchesses, Caroline et Marie-Antoinette, affichent, dit-on, pour quelques jeunes dames de la cour. C'est sur la dernière de ces princesses que le duc de Choiseul a jeté les yeux; déjà même les choses sont tellement avancées, que l'impératrice a demandé secrètement à Paris un abbé français, pour apprendre à sa fille notre langue et les usages de la cour de Versailles. Le choix du ministre est tombé sur l'abbé de Vermont, petit collet de toilette, ecclésiastique musqué et joli, qui, depuis quelque temps déjà, réside auprès de la jeune archiduchesse. On a souvent des nouvelles de cette instruction, et, selon le dire général, elle n'est rien moins qu'édifiante : Vermont, au lieu d'enseigner à son élève ces vertus modestes, cette piété résignée qui fit chérir et plaindre Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, et Marie Leczinska, femme de Louis XV, initie son altesse impériale à la dissimulation de la galerie, aux inconséquences des petits appar-

tements, et quelques-uns ajoutent à l'immoralité de nos mœurs illustres [1].

L'impératrice donne en même temps à Marie-Antoinette des leçons d'un autre genre : elle lui enseigne les moyens de captiver le cabinet de Versailles au profit de celui de Vienne, non-seulement par les séductions de l'oreiller royal, mais encore par la conquête de toutes les personnes qui seront disposées à servir l'Autriche aux dépens de la France. De ce nombre sont le duc et la duchesse de Choiseul, le duc et la duchesse de Praslin, M. d'Hautefort, ancien ambassadeur à Vienne, les du Châtelet, les d'Estrées, M. d'Aubeterre, les frères Montazet, M. d'Aumont, M. Gérard, enfin la religieuse de Beauvau, qui, du fond de son couvent, paraît se mêler d'intrigues politiques. Marie-Thérèse recommande, dit-on, une reconnaissance toute particulière à sa fille envers M. de Duras et l'abbé de Vermont : « Le sort de ces » deux personnes m'est à cœur, lui a-t-elle dit récemment, et » mon ambassadeur est chargé d'en avoir soin. »

Ajoutons qu'un des buts secrets de l'impératrice est de faire rentrer la Lorraine dans les mains de la maison impériale. On sait qu'elle serait secondée, dans les démarches qu'elle ferait à cet égard, par le plus grand nombre des seigneurs de ce pays qui vivent à la cour de France, et que M. de Choiseul, né Lorrain, verrait cette restitution avec plaisir. Peut-être l'origine de ce ministre est-elle la première cause de son dévoûment à l'Autriche.

Tandis que l'on instruit à Vienne Marie-Antoinette à régner sur la France pour le compte de la politique autrichienne, les préparatifs de son mariage avec le Dauphin se font à Paris, sans que ce jeune prince s'en émeuve et s'en inquiète : il continue de tracer des cartes géographiques et de limer des serrures avec une ardeur infatigable, et laisse dresser à d'autres les programmes de son bonheur matrimonial.

Cependant ce triomphe de M. de Choiseul est un véritable échec pour le parti d'Aiguillon; madame du Barry, ennemie non moins acharnée du ministre, a peine à contenir l'expression de son mé-

[1] Qu'on lise les Mémoires du temps, qu'on interroge tous les témoins impartiaux qui vivent encore, ils confirmeront ces détails sur la mission de l'abbé *de Vermont*. On ne calomniera point Marie-Antoinette dans ces Chroniques : on peut déplorer ses malheurs, maudire ses bourreaux; mais la vérité doit être connue. Elle est aussi par trop violée dans la renommée de sagesse angélique que de plats écrivains ont faite à cette princesse, pour obtenir des pensions de Louis XVIII et de Charles X.

contentement. Il faut à cet égard que je raconte un trait de cette favorite; il prouve que la haine d'une femme peut ricocher sur tout ce qui lui en rappelle l'objet. Par un hasard singulier, la comtesse avait encore dernièrement un cuisinier dont la ressemblance avec M. le duc de Choiseul est frappante. Elle le fit venir un de ces matins dans son cabinet :

« Je vous renvoie, lui dit-elle.

— Comment, répondit l'innocent chef de cuisine, ai-je mérité la sévérité de madame la comtesse? Mes ragoûts ont-ils décliné?

— Non, je ne crois pas.

— Aurais-je adopté trop légèrement les *poulets à la Marlborough*, ou les nouveaux vol-au-vent à *la Beaujon ?*

— Eh non ! vous dis-je.

— Alors ce sont donc les coulis à *la Guimard* qui déplaisent à madame la comtesse? je suis prêt à les changer.

— Ce n'est pas cela qu'il faudrait changer pour me plaire.

— Que madame la comtesse parle, je ne tiens à rien de ce qui peut lui être désagréable.

— En ce cas, changez donc de visage.

— Ah!... pour cela je ne saurais promettre...

— De m'obéir? et moi je ne puis vous garder avec cette figure-là...

— Cependant elle est bien étrangère aux sauces que je compose pour madame.

— Ne répliquez pas. Nous avons bien assez d'un Choiseul à la cour, je n'en veux pas un second dans ma cuisine. »

Le pauvre homme sortit consterné. Le soir madame du Barry raconta l'aventure au roi, avec une intention marquée; et, comme sa majesté riait beaucoup, elle ajouta :

« J'ai renvoyé mon Choiseul, quand renvoyez-vous le vôtre? »

Louis XV ne répondit point et reprit son sérieux.

Les intrigues de la cour, quoique multipliées, ne remplissent pas tous les entretiens de l'Œil de bœuf; les aventures de la ville y occupent une bonne place. En voici une qui avait été dénaturée diversement, et qu'on n'a bien connue que depuis la mort du comte d'Egmont. Quelque temps après son entrée dans les mousquetaires, ce gentilhomme, un peu échauffé par le vin, se rendit à l'Opéra; l'affluence y était grande, il ne put trouver de place qu'au parterre. M. d'Egmont n'en fut guère plus avancé : un

vieux spectateur placé devant lui avait une perruque si vaste, si étoffée, qu'elle privait entièrement le nouveau venu de la vue du spectacle; il n'y avait pas moyen de voir même la jambe d'une danseuse, élément d'intérêt particulièrement recherché à l'Opéra. Le jeune mousquetaire pria plusieurs fois l'incommode porteur de cet ample postiche de cheveux d'avoir assez de charité pour se déranger de temps en temps, afin qu'il pût, au moins à la dérobée, apercevoir ce qui se passait sur le théâtre: l'homme à la perruque fut inflexible, et déclara sèchement que c'était impossible. Ne pouvant décidément entrevoir ni chanteurs ni danseurs, M. d'Egmont, étourdi comme on l'est à vingt ans, surtout après un dîner de mousquetaires, prit le parti de donner la comédie à ses voisins, puisqu'il ne pouvait jouir de celle du théâtre. En conséquence, il tire de sa poche une paire de ciseaux, et se met à ébrancher, à droite et à gauche, le buisson pommadé et poudré si fatal à ses plaisirs de la soirée. L'effet de cet heureux expédient fut prompt: le perruquier officieux vit des danseuses tout ce que les autres voyaient, en même temps qu'un rire communicatif circula dans tout le parterre. Cette explosion d'hilarité générale tira de son apathie, mais non pas de son sang-froid, le propriétaire de la perruque émondée: « Voilà qui est fort bien, monsieur, dit-il en » se retournant vers d'Egmont, qui avait encore les ciseaux à la » main; vrai, le moyen est ingénieux, il mérite récompense, et » je me fais fort de vous la donner. J'espère que vous ne sortirez » pas d'ici sans moi. »

A certain coup d'œil expressif dont le vieux monsieur accompagna ce discours, d'Egmont jugea que la fin de l'aventure pourrait bien n'être pas aussi gaie que le commencement; il fit néanmoins bonne contenance, et résolut, à tout événement, de se tirer de là avec honneur. Le spectacle étant fini, l'inconnu fit signe au jeune mousquetaire, qui le suivit sur-le-champ. Les adversaires eurent peine à traverser la place du Palais-Royal; ils prirent ensuite la rue Saint-Thomas-du-Louvre, et s'arrêtèrent sous l'arcade qui se trouve à son extrémité. « Monsieur le comte d'Egmont, dit brus- » quement le vieux monsieur, car j'ai l'honneur de vous connaître, » je vous dois une leçon, dont feu monsieur votre père, que je » connaissais mieux encore, m'aurait probablement su gré. Quand » on insulte publiquement, et surtout un vieux militaire, il faut » au moins savoir se battre; voyons, continua-t-il en mettant » l'épée à la main, comment vous vous en acquitterez.» Furieux

de ce ton de supériorité et presque de mépris, le comte fond sur le sermonneur avec toute l'impétuosité qu'excite un vif ressentiment. Mais le vieillard, fixe comme une borne milliaire, se joue de toutes les attaques de son adversaire, et finit par faire sauter son épée à dix pas. « Voilà votre arme, reprit avec sang-froid l'homme » singulier, reprenez-la. Ce n'est pas en danseur de l'Opéra, c'est » en galant homme, c'est de pied ferme qu'un homme de votre » nom doit se battre, et c'est à quoi je vous invite. — Vous avez » raison, répondit d'Egmont en comprimant sa colère, et j'espère » me voir bientôt digne de votre estime. » A ces mots, le comte se remet en garde aussi froidement que son adversaire, et l'attaque de nouveau avec beaucoup d'aplomb.

« Fort bien, cela, fort bien, monsieur le comte ! M. votre père » serait content de vous; mais il en faut finir... » Et, comme s'il eût choisi la place où il voulait frapper, le vieux monsieur perça de part en part le bras du mousquetaire. « En voilà assez, dit-il, » pour cette fois. » Puis, ayant placé le blessé contre la muraille, il bande sa plaie avec son mouchoir, le prie d'attendre un instant, amène un fiacre, y monte avec lui, descend à l'hôtel des mousquetaires, rue de Beaune, dépose M. d'Egmont entre les mains du suisse, et prend congé de lui.

La blessure du comte le tint près de six semaines éloigné du monde; il y reparaissait à peine depuis huit jours, lorsqu'entrant un soir au café de la Régence, il y trouva le vieux bretteur qui marcha droit à lui. « *Chut*, lui dit-il, ne faisons point de bruit, et » daignez me suivre. Vous vous êtes un peu égayé à mes dépens » en racontant notre aventure, continua-t-il quand ils furent » rendus sous la voûte témoin du premier combat; c'est à mer» veille, mon cher comte, et je vous considère trop pour ne pas » contribuer à rendre l'anecdote encore plus plaisante, en ajou» tant une suite au récit que vous pourrez en faire... Allons donc, » l'épée à la main ! »

La seconde leçon fut à peu près semblable à la première; elle fut suivie d'une troisième, puis d'une quatrième, à deux ou trois mois d'intervalle. Enfin, de l'aveu même du comte d'Egmont, ce bourreau d'homme, comme il l'appelait, était devenu si redoutable pour lui, qu'il n'osait plus se montrer au café de la Régence, où il le rencontrait ordinairement: quelque brave qu'on soit, on ne se forme pas au régime des blessures; on ne s'habitue pas à être tué en détail. L'honnête mousquetaire, pâle comme un dé-

terré, par suite des saignées successives que son adversaire acharné lui avait faites, ne sortait presque plus, lorsqu'un matin il vit entrer chez lui un des garçons du café de la Régence. « Pardon, » monsieur, lui dit-il, mais j'ai cru ne pas vous déplaire en ve- » nant vous apprendre que M. *Chut* (ce nom était resté au vieil- » lard ferrailleur) est mort hier au soir, et que ma maîtresse es- » père vous revoir bientôt chez nous. » D'Egmont fit un grand *ouf;* il y avait réellement de quoi; jamais on n'avait payé aussi cher le plaisir d'avoir fait rire un instant le parterre de l'Opéra[1].

On n'a point ébranché de perruques à la tragédie d'*Hamlet*, trop pâle, trop régulière imitation d'un chef-d'œuvre délirant de Shakespeare. Cet ouvrage admirable a perdu presque tout son charme en passant sous la toise d'un rimeur français : plus de ces inspirations sublimes qui entraînent, plus de ces élans de philosophie sauvage, plus de cette nature criminelle, hideuse chez les princes comme chez les autres humains, et que l'Eschyle anglais a traînée sur la scène toute palpitante de noires passions, afin d'en effrayer ses spectateurs. A peine si M. Ducis a conservé quelques éclairs du terrible caractère d'Hamlet. L'acteur Molé, chargé du rôle principal, a mieux senti que l'auteur tout ce que cette création originale exigeait d'énergie; mais il exprime trop souvent par de la fureur ce qui, dans le personnage, n'est qu'une sombre mélancolie. Il en résulte pour le comédien une fatigue qui l'empêche de fournir sa carrière jusqu'au bout avec une vigueur égale: c'est un coursier haletant et épuisé avant d'avoir atteint le terme de sa course. Si le succès d'Hamlet eût été plus général, Molé était un homme mort.

Deux opéras comiques, *le Déserteur* et *le Tableau parlant*, font rouler les ondes du Pactole dans la caisse de la Comédie-Italienne. Le premier de ces ouvrages est de M. Sedaine, l'auteur de l'époque qui s'entend le mieux à composer une pièce : c'est ce qu'en langage de coulisses on appelle un *habile charpentier.* Mais, en suivant la figure, on peut dire que cet écrivain manque de talent comme décorateur. Son style, diffus, décoloré, incorrect, laisse languir le sujet dans sa trame relâchée, et ses caractères, généralement bien tracés, se développent imparfaitement

[1] Ce fait historique a été mis à la scène par M. Merville, dans une comédie en trois actes, intitulée *la Première Affaire*. Cette pièce, jouée sur le second Théâtre-Français, a obtenu du succès.

sous cette plume sans grâce, sans chaleur. Empreint de ces défauts essentiels, *le Déserteur* a dû cependant un beau succès au rôle de *Monte-au-Ciel*, figure pleine de comique et de gaîté, tracée d'après un grenadier du régiment de Champagne. Malgré les saillies de ce personnage, malgré la musique de Monsigny, peut-être même un peu à cause d'elle, on a fait cette épigramme sur l'opéra nouveau :

D'avoir hanté la comédie,
Un pénitent, en bon chrétien,
S'accusait, et promettait bien
De n'y retourner de sa vie.
« Voyons, lui dit le confesseur,
C'est le plaisir qui fait l'offense;
Que donnait-on? — *Le Déserteur*.
— Vous le lirez pour pénitence. »

Le mot est trop sévère : des situations intéressantes, du spectacle, et surtout *Monte-au-Ciel*, attirent du monde à cette nouveauté.

On recherche pourtant avec plus d'empressement un acte lyrique gai, vif, chantant, imité des farces italiennes : je veux désigner le *Tableau parlant* de M. Anseaume. La musique de ce petit opéra a été composée par un jeune homme nommé *Grétry*, déjà connu par *le Huron*, partition qu'un poëme plus que médiocre de M. Marmontel entraîna, l'an dernier, dans sa chute à peu près complète. Il n'en sera pas ainsi du *Tableau parlant :* les morceaux pleins d'originalité, de fraîcheur et de vérité, dont cette composition étincelle, en assurent le succès, aussi légitime qu'il sera durable. La musique de Grétry n'a pas l'énergie de l'école allemande; mais elle est plus vraie, plus appropriée à nos goûts, plus sympathique avec les situations dramatiques auxquelles le compositeur l'associe. L'auteur du *Tableau parlant* n'oublie jamais que la musique, comme tous les autres arts, ne saurait plaire ni toucher, au moins généralement, si l'imitation de la nature n'en est le but.... Il ne peut en effet y avoir d'artiste bien inspiré sans le naturel; le peintre, le poëte, le compositeur, resteront médiocres, s'ils n'ont pas sans cesse l'idée qu'ils doivent captiver des émotions et non des raisonnements.

CHAPITRE XXXV.

1770.

Louis XV s'aperçoit qu'il vieillit. — L'évêque et la courtisane. — Nouvelle salle de l'Opéra au Palais-Royal. — L'abbé Terray. — Mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette d'Autriche. — Fêtes à Versailles. — Portrait de la Dauphine. — Difficultés d'étiquette. — Orgueil de Marie-Antoinette froissé. — Origine de haine. — La cérémonie des possédés. — Statue érigée à Voltaire. — Le feu d'artifice du 30 mai.... horribles désastres. — J.-J. Rousseau au café de la Régence. — Encore les troubles de Bretagne. — La Chalotais, d'Aiguillon. — Disgrâce de Choiseul. — Le duc de Lauzun-Pylade. — Attachement de la Dauphine pour Choiseul. — Marie-Antoinette et madame du Barry. — Le cyclope de Versailles. — Occupations de la Dauphine.— *La Veuve du Malabar, Fayel, Sylvain, les Deux Avares*, nouveautés dramatiques. — Début de l'acteur *Larive*. — Le duc d'Orléans épouse madame de Montesson.

Le roi se prend quelquefois à réfléchir sur le temps qui fuit à tire-d'aile, sur ses forces qui diminuent, et il lui vient alors à l'idée que les amours mènent sa vie un peu vite. « Je vois bien » que je ne suis plus jeune, disait-il dernièrement à La Martinière, » son premier chirurgien ; il faudra bientôt que j'enraye. — Sire, » répondit l'Esculape, vous feriez bien mieux de dételer. » Le même jour sa majesté demandait au duc de Coigny des nouvelles de Gentil-Bernard, qu'il savait être malade.

« Mon Dieu ! sire, répondit ce seigneur, le malheureux est tombé dans une sorte d'imbécillité.

— Oh ! oh ! comment cela lui est-il donc venu?

— Pour s'être trop amusé autrefois, et, tout récemment, pour avoir voulu faire le jeune homme.

— Mais il est bien vieux.

— Sire, il a juste un an de plus que votre majesté. »

Ces deux conversations ont plongé Louis XV dans une sombre mélancolie. Il a reçu très-peu de monde à ses levers pendant toute la première moitié du présent mois de janvier, et sa majesté, devenue très-froide auprès de la favorite, ne lui a pas fait une seule visite secrète dans le cours de cette quinzaine. Le refroidissement hygiénique de ce prince a même été porté si loin, qu'il a fait décommander un carrosse qu'il voulait offrir à madame du Barry le jour de la revue, où cette dame ne s'est point trouvée. D'Aiguillon baisse la tête, le parti Choiseul la porte plus haute que jamais.

Cependant le roi a ri de bon cœur au lever d'hier, quand le facétieux d'Ayen lui a raconté l'aventure que je répète.

Les serviteurs de Dieu conduisent la piété bon train quand ils sont mitrés; il n'y a point de chevaux assez fringants, point de voitures assez lestes pour mener ces messieurs au travers de la capitale. L'évêque de Tarbes courant la ville en vis-à-vis, au commencement de la semaine passée, rencontre dans une rue étroite un pauvre fiacre qu'il fracasse au point de le mettre hors d'état de finir sa triste course. Une dame en descend pour continuer son chemin à pied ; mais le prélat a déjà vu qu'elle est jolie; il s'est élancé de son équipage, et, après s'être répandu en excuses, il déclare à la belle qu'il ne souffrira pas qu'elle se rende à sa destination autrement que dans sa voiture. L'inconnue accepte assez lestement; on monte dans l'étroit vis-à-vis; on s'y presse l'un contre l'autre; on roule vers l'hôtel de la Marine, où la dame se rend. Arrivé à la porte du ministère, M. de Tarbes offre galamment la main à sa compagne de route pour gagner le cabinet de M. Beudet, secrétaire général. Tandis que le couple traverse la cour, le suisse rit; lorsqu'il passe dans l'antichambre, les valets rient; un huissier se présente pour annoncer, il rit; deux commis, qui travaillent dans une pièce voisine du cabinet, rient plus fort; M. Beudet reçoit l'évêque et la dame en riant. Sa grandeur, ne sachant à quoi attribuer tous ces rires, était fort intriguée; le secrétaire de la marine voyait bien l'embarras de ce prélat, mais il ne pouvait parler devant la solliciteuse. Enfin, l'ayant envoyée dans un bureau pour faire enregistrer une pièce, il put s'exprimer librement. « Monseigneur, dit-il à M. de Tarbes, » vous ne savez peut-être pas que vous vous êtes fait le chevalier » de la *Gourdan*, entremetteuse connue de tout Paris ; telle est » la cause des éclats de gaîté qui vous ont accueilli, et dont j'ai » à m'excuser pour mon propre compte auprès de votre gran- » deur. » L'évêque, stupéfait, n'a pas voulu en entendre davantage; il est remonté dans sa voiture, et a laissé la Gourdan retourner à pied à son moral domicile.

En toute chose c'est la publicité qui fait le scandale; les fautes cachées n'existent point. Ainsi bon nombre d'évêques, et sans doute M. de Tarbes lui-même, ont assisté hier à l'ouverture de la nouvelle salle de l'Opéra au Palais-Royal. Jamais on n'avait vu tant de foule au spectacle, et cette foule n'était point indulgente. La salle a été l'objet de beaucoup de critiques : généralement on

trouve l'orchestre sourd, les décorations mesquines, mal peintes, les premières loges trop élevées et peu propres à faire valoir la toilette des dames. Le vestibule paraît, dit-on, indigne de la majesté du lieu; l'escalier est étroit et tellement roide qu'en le montant les dames offrent aux messieurs un coup d'œil aussi piquant qu'inattendu. En résumé, architecte, décorateur, machiniste, peintre, directeur, chanteurs, tout a provoqué un déchaînement fort bruyant de désapprobation. Les costumes seuls et les danseuses ont trouvé grâce devant un public monté à la sévérité; cette restriction a sans doute tenu à ce que, dans l'opéra de *Zoroastre*, que l'on jouait, les habits étaient transparents, et les femmes qui dansaient fort bien faites.

Nous avions au contrôle général une espèce de ministre soliveau dans M. Mainon d'Invau; il n'a pu supporter le poids des grenouilles avides qui le surchargeaient, et M. de Maupeou nous a poussé à la place de ce financier inhabile un certain abbé Terray, qui du moins ne sera pas accusé d'inactivité. A peine trois mois se sont écoulés depuis son entrée en fonctions, et déjà tout est changé, bouleversé dans son département. Il s'est emparé des caisses d'amortissement, a suspendu le remboursement des dettes de l'État, a métamorphosé en rentes viagères les tontines, dont les revenus s'accroissaient en faveur des survivants, et a diminué les arrérages des effets royaux. L'abbé Terray est doué d'une subtilité de raisonnement qui en impose au conseil; ses rapports passent à l'unanimité, parce que personne ne sait comment s'y prendre pour les combattre. Mais les opérations de ce contrôleur général, si funestes à l'intérêt des rentiers qui ont confié leurs capitaux à l'État, attirent sur lui un concert général de malédictions. Lorsqu'on lui parle des justes plaintes qu'il a soulevées : « Fermons les oreilles, répond-il ; on doit laisser crier ceux » qu'on écorche.—Mais, disait l'autre jour à Terray M. de Dillon, » archevêque de Narbonne, vous prenez l'argent des Français » dans leurs poches pour le donner au roi.—Eh! monseigneur, » repartit le financier, où voulez-vous donc que je le prenne? »

Que faire à tout cela? qu'opposer à des édits, sinon des épigrammes et des chansons? C'est donc avec ces armes familières que les bons Parisiens se vengent. « L'abbé Terray, disent-ils, est » sans *foi*, il nous ôte *l'espérance*, et nous réduit à *la charité*. » Tout le monde ne prend pas aussi gaîment la chose; c'est du

moins ce que fait présumer une réponse faite dernièrement par le contrôleur général lui-même à un coryphée de l'Opéra qui venait réclamer le payement de sa pension. « Il faut attendre, lui » dit-il; il est juste de payer ceux qui pleurent avant ceux qui » chantent. »

Ce matin, un plaisant de mes amis a égayé mon réveil d'une substitution opérée cette nuit : on sait qu'il y a près de la place des Victoires une *rue Vide-Gousset;* ce nom était effacé, et l'on avait écrit à la place : *rue Terray.* -

Au milieu de la crise financière qui ébranle tant de fortunes, qui compromet tant d'existences, on vient de conclure le mariage de M. le duc de Berri, Dauphin de France, avec Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, et sœur de l'empereur, sous le nom duquel règne Marie-Thérèse.

Cette jeune Autrichienne, âgée de quinze ans, bien instruite par l'abbé de Vermont dans l'art d'associer la dissimulation à la futilité, bien façonnée par l'impératrice sa mère à la politique ambitieuse du cabinet de Vienne, quitta cette capitale dans les premiers jours d'avril; elle arriva le 14 au château de Compiègne, où elle fut reçue par le roi et le Dauphin. Le 15, l'archiduchesse vint à la Meute; son altesse impériale y coucha seule avec ses femmes. La princesse fit son entrée à Versailles le 16, et les illustres fiancés reçurent immédiatement la bénédiction nuptiale.

Ainsi s'accomplit un mariage qui devient pour Marie-Thérèse une nouvelle justification de ce mot du grand Frédéric : « La » monarchie française est la ferme de l'Autriche. » L'écoulement de nos coffres dans ceux de Vienne, si actif pendant la dernière guerre, avait cessé; les liens de l'Empire avec la France n'offraient plus les mêmes attraits à l'impératrice-reine; cependant elle sentait la nécessité de les maintenir : cette alliance enlevait du moins aux petites cours d'Allemagne et d'Italie la protection, si redoutable à l'Autriche, que les Français leur accordèrent longtemps. D'ailleurs, en restant notre alliée, Marie-Thérèse s'assurait des secours d'hommes et d'argent pour alimenter les projets de conquête qu'elle ne cessait de méditer. Mais les finances de Louis XV s'épuisaient; l'impératrice-reine parlait sans modération de cet épuisement, dans ses entretiens avec le prince Louis de Rohan, notre ambassadeur à Vienne : « Le roi, disait-elle, serait » hors d'état de soutenir la guerre, si l'alliance était attaquée. »

Ce fut sous l'empire de ces appréhensions que Marie-Thérèse écouta les ouvertures de Choiseul pour le mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin; d'autres prétendent, avec quelque raison, que sa majesté impériale prit l'initiative. L'adroite princesse se ménageait ainsi des intelligences en France; elle avait la main sur les ressorts de nos affaires intérieures, et l'on sait que dès longtemps les archiduchesses sont dressées à maintenir la suzeraineté de l'Autriche dans les cours où elles régneront.

Louis XV montrait d'abord peu de penchant à marier son petit-fils avec la jeune archiduchesse; il lisait assez clairement dans les vues intéressées de l'Autriche, et commençait à sentir que l'alliance de cette puissance était loin de convenir à notre politique. Mais il devenait fort difficile de sortir de cette fausse route : depuis plusieurs siècles, la France est pour le cabinet de Londres une autre Carthage ; les membres du conseil britannique ont pris pour mot de ralliement le *delenda est Carthago.* La Russie, irritée contre Choiseul, qui lui a jeté les Turcs sur les bras, ne dissimulait point son mécontentement. Enfin le roi de Prusse ne cachait pas davantage le mépris que lui inspirait la cour de France, et le désir qu'il avait de se joindre aux premiers ennemis qui l'attaqueraient. En rompant avec l'Autriche, Louis XV risquait donc de ne trouver aucune autre alliance ; il voulut toutefois essayer de s'affranchir d'une si humiliante tutelle. Des négociations secrètes furent entamées à la Haye entre le baron de Breteuil, envoyé du roi, et le baron Thalamayer, agent de Frédéric II. Mais le duc de Choiseul, toujours puissant à Versailles, marchait droit à son but, c'est-à-dire au mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette , et le roi *n'osa* ni le ralentir, ni lui confier les pourparlers de la Haye. Le ministre ne les ignorait pas : sa correspondance avec M. de Breteuil était aussi active que celle de sa majesté; ce fut au duc que l'envoyé obéit en rompant les négociations, et l'archiduchesse arriva.

Des fêtes magnifiques, contraste insultant de la misère générale, eurent lieu pendant toute la seconde quinzaine d'avril. Elles offrirent une magie continuelle, où les parures élégantes, l'éclat des diamants, la richesse des équipages, les somptuosités de la table, les illuminations aux mille couleurs, les feux d'artifice chaque soir renouvelés, se disputèrent l'admiration d'une foule immense, accourue de tout le royaume pour jouir de ce spectacle. Il était inopportun; mais, chez nous, ce n'est jamais en vain qu'on ex-

cite la curiosité : avides de jouissances, nous ne songeons qu'après les avoir épuisées à ce qu'il en a coûté pour nous les procurer. Le public payant se laissa éblouir sans calcul par les quatre millions de lampions semés dans les jardins, dans le parc, comme les étoiles sur le ciel d'une belle nuit ; il n'éprouva que du plaisir en voyant s'élever dans les airs, réunies en un seul bouquet dont la durée n'excéda pas deux minutes, trente mille fusées d'un écu la pièce. Quand la musique des fêtes eut cessé, quand les illuminations furent éteintes, quand l'horizon du soir demeura veuf des feux qui l'avaient sillonné, les bons Français couvrirent de larmes le total de *vingt millions de livres* apposé au bas du programme des solennités de Versailles.

Ces vingt millions sont dépensés, mais non pas acquittés, et l'on dit hautement à *l'OEil de bœuf* que notre facétieux contrôleur général a bien juré de prendre ses aises pour en effectuer le payement. C'est sans doute dans ses projets de coudées franches que ce financier a puisé la réponse qu'il a faite au roi l'un de ces matins : « Comment avez-vous trouvé les fêtes? lui demandait ce » monarque — Impayables, » a répondu l'abbé Terray.

Au milieu de ces cérémonies resplendissantes, j'ai perdu de vue la jeune princesse qui en était l'héroïne ; j'y reviens, et je me mets à mon chevalet. Marie-Antoinette, dont la croissance paraît tout à fait achevée, est grande ; sa taille est bien prise ; ses formes sont d'une heureuse proportion, quoique maigres encore. La Dauphine a les cheveux blonds, le front élevé, le visage un peu allongé. Ses yeux bleus expriment, dans leur vivacité, la tendresse et la douceur plus que l'esprit. Le nez de son altesse royale est d'un aquilin trop prononcé, mais non pas disgracieux ; il y a plus d'irrégularité dans la bouche de cette princesse, dont les lèvres sont épaisses, particulièrement l'inférieure. Ces lèvres, fraîches, vermeilles et ordinairement séparées par le sourire, laissent voir les plus belles dents du monde. La blancheur du teint de Marie-Antoinette est éblouissante ; le plus vif carmin en relève encore l'éclat. Il y a beaucoup de noblesse et de dignité dans la démarche de la jeune Autrichienne : son abord est encourageant, sa voix douce, ses manières sont affables ; il lui échappe cependant quelques mouvements impérieux. Un observateur peut en conclure, je crois, que l'humeur caressante, enjouée, attentive à plaire que montre la petite princesse, pourrait bien être le caractère de son rôle plutôt que le sien propre. Mais les académies, les journaux,

les almanachs chantants, les cercles adulateurs, qui n'ont vu que la riante surface qu'offrent les dehors de son altesse, épuisent en son honneur toutes les formules de la flatterie; ils lui brûlent sous le nez tous leurs parfums.

Le mauvais goût allemand le dispute encore, dans la toilette de la Dauphine, à l'élégante futilité de nos modes; elle n'a pas entièrement renoncé à surcharger sa parure d'ornements disparates, mais les conseils ne lui manqueront pas. Marie-Antoinette, plus instruite que ne le sont d'ordinaire, et surtout en France, les femmes de son rang, sait le latin et l'italien; elle parle notre langue avec facilité et sans un accent germanique trop marqué. Elle est bonne musicienne, et joue de la harpe avec une certaine perfection. Somme toute, le prince Louis de Rohan, qui, dit-on, avait donné sur le caractère de l'archiduchesse des renseignements peu favorables, passe en ce moment à Versailles pour l'avoir calomniée. Des ennemis de ce diplomate ont mis sous les yeux de son altesse l'original de la lettre renfermant *ces calomnies :* « J'en prends bonne note, a dit la princesse. »

Tout n'a pas été plaisir pour la Dauphine dans les fêtes de son mariage : il s'y est glissé une circonstance désagréable et même humiliante. Marie-Thérèse, toujours préoccupée de la suprématie de sa maison, fit faire à son ambassadeur en France, M. le comte de Mérey, la ridicule demande que mademoiselle de Lorraine et le prince de Lambesc[1], parents de sa majesté impériale, prissent rang, aux cérémonies du mariage, immédiatement après les princes du sang. Louis XV, plus faible que conséquent, consentit à cette demande, et exigea des grands de sa cour qu'ils s'y conformassent. La jalousie et l'orgueil des ducs furent révoltés du sacrifice de dignité qu'on leur imposait; ils obéirent pourtant : mais les duchesses ne purent jusqu'à ce point immoler leur fierté; elles refusèrent opiniâtrément de laisser danser mademoiselle de Lorraine avant elles, demandèrent leurs équipages et revinrent à Paris. La duchesse de Boullion se distingua particulièrement dans cet acte de désobéissance aux ordres de sa majesté, par l'éclat de ses observations et de ses refus. Louis XV, offensé, lui interdit la cour. Mais cette punition ne calma point le dépit de Marie-Antoi-

[1] Celui qui, le 12 juillet 1789, ouvrit la source de sang qui a coulé pendant notre révolution, en assénant un coup de sabre sur la tête d'un vieillard, dans le jardin des Tuileries.

nette. Elle se procura une copie de la lettre close que le roi avait écrite aux pairs à cette occasion, et la renferma dans sa cassette, après y avoir ajouté ces trois mots : *Je m'en souviendrai.*

« Il faut, disait la Dauphine à madame de Noailles, peu de » jours après cet événement, il faut que l'étiquette soit bien im- » périeuse en France pour vous porter à oublier les égards de la » plus simple politesse. Eh bien! madame, je m'en affranchirai » moi, et dès demain j'éloignerai de ma maison ces dames titrées, » si fières, si prétentieuses; l'intention de sa majesté ne doit pas » être que je sois venue à Versailles pour me courber devant ses » superbes sujettes. »

En effet, la Dauphine tourne déjà en dérision le ton gourmé, les manières héraldiques des femmes qui ont osé soutenir leur préséance sur les princesses de sa maison; elle se permet des railleries passablement aigres contre la noblesse de cour; « noblesse le plus souvent factice, dit-elle, élevée par le crédit de l'intrigue au rang des gens véritablement illustres qui végètent en province dans leurs vieux châteaux. » Pour mieux faire ressortir le ridicule de l'étiquette, elle en enfreint les lois gênantes : son altesse royale court à pied, accompagnée d'une seule dame; elle invite à dîner ses beaux-frères comme ferait une petite bourgeoise, et va manger chez eux sans y être attendue. Marie-Antoinette affecte une bonté populaire, une humanité compatissante, qui s'adresse surtout aux personnes de la dernière classe : peut-être serait-il trop sévère pourtant de décider que ses bienfaits ne soient pas dus en partie à l'humanité de son cœur.

Pendant que le ressentiment fermente déjà dans le cœur de la Dauphine, la ville de Paris fait d'immenses préparatifs pour les fêtes qu'elle doit donner à la fin du présent mois de mai, à l'occasion du mariage de M. le Dauphin. On déblaye à force la place Louis XV, où sera tiré un feu d'artifice encore plus beau, dit-on, que ceux de Versailles. Trois cent soixante grosses lanternes seront suspendues sur le boulevard pour éclairer une *foire franche*, c'est-à-dire où tout se donnera *gratis*, et qui durera neuf jours.

Cette année, et peut-être à cause de l'union illustre, la *cérémonie des possédés*, qui a lieu tous les ans à la Sainte-Chapelle, dans la nuit du vendredi au samedi saint, a été plus remarquable encore que de coutume. J'ai voulu y assister. L'église n'était qu'imparfaitement éclairée : de grandes ombres se projetaient sur les piliers et sous les arceaux, tandis que, d'un autre côté, de vives

lumières, en se reflétant sur les châsses enrichies de pierreries, sur des lampes et des vases d'or massif, leur faisaient jeter des feux diversement colorés, qui contrastaient noblement avec la noire tenture du chœur. Tout à coup j'y vis entrer une foule d'hommes et de femmes couverts de haillons, et dont les misérables habits contrastèrent d'une manière bien différente avec les trésors inappréciables de la Sainte-Chapelle. J'eus peine à rester à ma place en voyant les affreuses grimaces, les horribles convulsions auxquelles se livrèrent ces tristes comédiens jouant à la face d'une génération éclairée le rôle de possédés. Il est vrai que des esprits faibles eussent pris ces malheureux pour de véritables hôtes de l'enfer, à l'aspect des grincements de dents, des contorsions de bras, des roulements d'yeux dont ils se montraient prodigues pour mieux gagner leur argent; pantomime rendue plus effroyable encore par les rayons de lumière qui tombaient sur ces acteurs déguenillés, et par les cris dont ils faisaient retentir la voûte. Bientôt parut M. l'abbé de Sailly, grand chantre de la collégiale, portant le morceau de la vraie croix sur lequel des juifs de Venise refusèrent jadis, dit-on, de prêter quelques milliers d'écus, sous prétexte que ce trésor de convention offrait une garantie trop flottante. L'abbé touche les possédés du bois merveilleux, et soudain le diable prend la fuite, les contorsions cessent, les hurlements s'apaisent, les individus délivrés tombent à genoux, joignent les mains, prient : la religion succède à l'empire de Satan. Mais les vrais fidèles, ceux qui conçoivent le culte tel qu'il doit être pour imposer, sortent en haussant les épaules d'une comédie encore plus ridicule qu'ignoble.

Voltaire, en attaquant de semblables pratiques, a surtout mérité les grands honneurs qu'on lui rend, et peut-être la statue qu'on lui prépare. Cependant ce projet ne reçoit pas la sanction générale. La première idée de cette ovation romaine appartient à MM. d'Alembert et Raynal. Une souscription est ouverte pour subvenir à la dépense; les seuls hommes de lettres ayant produit pourront être compris parmi les souscripteurs.

Du reste, le comité dirigeant ne se montre pas scrupuleux sur la nature des titres, car tous les membres de l'Académie française sont pris pour bons, et l'on sait que beaucoup d'entre eux n'ont enfanté que de fort médiocres discours de réception. La statue sera placée dans la salle d'une nouvelle Comédie-Française qui n'est pas encore construite, dont l'emplacement n'est même pas choisi.

toute la décoration. Une bonne partie des spectateurs a pris cet incendie pour une circonstance du spectacle, et s'est amusée en conséquence. Le coup d'œil de ce feu était véritablement fort beau, et la place ne pouvait pas être plus magnifiquement éclairée.

Cependant il se passait en ce moment même dans la foule une scène des plus tragiques. La place n'ayant, à proprement parler, qu'un débouché du côté du boulevard, les piétons s'y trouvaient mêlés avec les voitures qui portaient les gens de qualité dans les loges préparées pour eux. Repoussés par cet embarras toujours redoutable, les flots de spectateurs éloignés du centre de la place affluaient sur ses côtés, où l'imprudence impardonnable des architectes ordonnateurs avait laissé exister des rigoles profondes. A mesure que les curieux arrivaient au bord de ce fossé, ils y étaient irrésistiblement poussés, et tombaient les uns sur les autres en poussant des cris affreux. En peu d'instants des centaines de personnes eurent les bras ou les jambes cassés, les côtes enfoncées, la tête fracassée, soit dans leur chute, soit par les pieds qui les foulaient. Alors survint un horrible tumulte d'un bout à l'autre de la place : craignant d'être entraînés vers les fatales rigoles, de nombreux spectateurs mirent l'épée à la main, et percèrent impitoyablement tout ce qui faisait obstacle à leur salut. D'autres, en s'accrochant aux voitures, augmentaient l'encombrement qu'ils voulaient fuir; mais on les obligeait à lâcher prise en leur brisant les bras à coups de bâton. Des filous, qui, sans doute, ajoutaient encore au tumulte afin d'en mieux profiter, déchiraient les oreilles des femmes pour en arracher les pendants, leur fendaient la gorge en coupant les colliers, et leur tranchaient les doigts pour voler plus sûrement les bagues. Aucun corps armé ne fut assez puissant pour mettre fin à cette boucherie, qui s'étendait depuis la statue jusqu'au boulevard. La scène fut encore plus sanglante qu'ailleurs dans la rue neuve qu'on bâtit de ce côté, les échafauds chargés de curieux s'étant écroulés sur les malheureux qui fuyaient. Maintenant faut-il ajouter foi aux bruits qui se répandent sur cet événement sans exemple dans les annales? Je les rapporterai du moins. On dit que cette catastrophe a été méditée par la faction opposée à l'alliance autrichienne, et qui avait des conjurés et des agents dans le corps municipal. Des personnes dignes de foi assurent que les assassinats ont continué dans des rues, sur des ponts où il n'existait aucun encombrement. D'autres témoins, également estimables, ont vu, disent-ils, tuer des femmes, des enfants, des vieillards, dans les

Champs-Élysées. Enfin on répète de tous côtés que des assassins ont été remarqués, en grand nombre, fendant la presse le poignard à la main, et cette arme n'est point, en France, conseillée par la précaution [1].

J'avais été admise, pendant cette lugubre soirée, dans une maison que M. de la Reynière, fermier général, fait bâtir sur la place Louis XV; moi et beaucoup d'autres dames occupions une pièce du rez-de-chaussée. Vers minuit, c'est-à-dire, au moment où des cris, des blasphèmes, des hurlements s'élevaient de toutes parts et nous glaçaient d'effroi, nous entendîmes des gémissements poussés sous nos croisées : c'étaient plusieurs personnes blessées qui venaient de tomber en cet endroit. Il était impossible de faire le tour de la maison pour faire entrer ces infortunés par la porte; on se décida à les hisser par la fenêtre, qui heureusement n'était pas élevée. Nous reconnûmes successivement M. le comte d'Argental, envoyé de Parme; l'abbé de Raze, aussi diplomate étranger; la marquise d'Albert et la comtesse de Renti. Le comte avait l'épaule démise; l'abbé, meurtri, froissé, croyait avoir une côte enfoncée; la marquise, dont la gorge était couverte de sang, l'avait fendue dans une longueur de trois doigts, mais superficiellement; enfin la comtesse avait les deux oreilles déchirées. Nous leur prodiguâmes tous les soins qui furent en notre pouvoir; mais, comme il était impossible de se procurer sur l'heure un chirurgien, MM. d'Argental et de Raze souffrirent horriblement toute la nuit.

Il me reste à donner le chiffre effrayant des victimes de cette nuit affreuse : les calculs les plus modérés portent le nombre des morts à six mille; on ignore celui des blessés. Il est peu de familles parisiennes qui n'aient pas à déplorer la mort d'un père, d'un frère, d'un mari, d'un fils, ou celle d'une mère, d'une sœur, d'une épouse, d'une fille. Ailleurs on pleure la perte d'un amant, d'une amante; plaie qui pénètre les cœurs d'un trait de feu.

Le jeune Dauphin est profondément affligé de la lugubre catastrophe qui a marqué la dernière fête de son mariage. Le 1er juin,

[1] Longtemps après cette catastrophe, Louis XVI disait dans une lettre : « Le dépit » de ceux qui avaient apporté obstacle à mon mariage se changea en rage le jour de » la fête. Mais il est fort essentiel de couvrir d'un voile impénétrable ce qui s'est » passé dans cette journée, et de ne pas laisser soupçonner les coups affreux qu'on » voulait porter, et qui manquèrent. »

il se promenait gravement dans sa chambre, comme quelqu'un qui attend avec impatience ; enfin il vit entrer un gentilhomme qui lui remit une bourse remplie d'or. « Ah! Dieu soit loué ! s'écria » son altesse royale, voilà les deux mille écus que le roi mon » aïeul me donne tous les mois pour mes menus plaisirs; mon- » sieur, vous allez les porter à la personne que vous indiquera » cette lettre. » Cet écrit était adressé au lieutenant de police; en voici le contenu :

« J'ai appris, monsieur, le malheur arrivé à Paris à mon occa- » sion; je ne puis disposer que de la petite somme ci-jointe, je » vous l'envoie; secourez les plus malheureux. J'ai, monsieur, » beaucoup d'estime pour vous.

» *Louis-Auguste.* »

Madame la Dauphine, non moins sensible que son mari aux désastres du 30 mai, a fait passer aussi à M. de Sartines tout ce qu'elle avait d'argent; les princes du sang ont suivi cet exemple respectable, ainsi qu'une partie de la noblesse. Mais on a trouvé que MM. les fermiers généraux, si prodigues de louis d'or chez les dames de l'Opéra, se montraient trop économes en ne donnant à eux tous que cinq mille livres.

Le prévôt des marchands est véhémentement accusé de négligence au moins; on attend avec impatience la rentrée du parlement pour voir comment il prendra cette affaire. J'ai entendu citer un pareil malheur arrivé sous Louis XI, mais dont le résultat fut moins funeste. Le prévôt des marchands fut sévèrement puni.

Aujourd'hui le magistrat compromis passe généralement pour un homme à qui le royaume des cieux est dû; on peut donner une idée de sa puissance intellectuelle, en répétant la plaisanterie spirituelle que M. d'Argenson fit à M. Bignon, quand ce dernier fut nommé bibliothécaire du roi : « Mon neveu, lui dit-il, voilà une » belle occasion pour apprendre à lire. » Il est difficile au moins de penser qu'un prévôt des marchands de cette force soit un conspirateur.

Quelque puissantes que soient les sensations, un fait d'une légère importance peut y faire diversion et en effacer pour ainsi dire le souvenir. J.-J. Rousseau, sorti de son trou et se montrant au café de la Régence, a suffi pour étourdir les Parisiens sur les déplorables événements de la dernière nuit de mai. Le philosophe a

bientôt vu la foule l'environner; on a remarqué sur ses traits l'expression d'une vive satisfaction, et sa philosophie s'est montrée fort communicative. L'auteur d'*Émile* a renoncé au costume arménien, qu'il portait à son retour en France : il a pensé judicieusement qu'un sage ne doit pas s'offrir sous les dehors d'un comédien, et que la perruque n'a rien en elle-même de précisément anti-philosophique. J.-J. Rousseau, vu près d'un poêle d'un café, est donc maintenant un homme comme un autre : habit et culotte de drap gris, veste d'étoffe à ramages, souliers à petites boucles d'argent, perruque mi-conseillère, chapeau sous le bras. Moi, qui trace ces lignes, j'ai vu l'illustre écrivain boire une carafe d'orgeat, et je puis assurer qu'il la savourait en connaisseur; ce qui prouve qu'un philosophe aime à se rafraîchir tout aussi bien qu'un Parisien sensuel. Ce que l'on craint pour le moderne Platon, c'est que le parlement ne s'avise de remuer les cendres de l'*Émile*, et de faire revivre le décret de prise de corps lancé jadis contre Rousseau. Heureusement l'Encyclopédie a fait beaucoup de conquêtes au palais; d'ailleurs *Messieurs* ont, dans le procès de M. d'Aiguillon, quelque chose de plus sérieux à poursuivre qu'un livre ou son auteur.

Un arrêt du 22 décembre 1766 avait déclaré éteintes et assoupies les procédures commencées contre MM. de La Chalotais; les membres épars du parlement de Bretagne avaient été rappelés à leurs fonctions; mais le roi s'était refusé à comprendre ces deux illustres magistrats dans cette amnistie; il les avait au contraire exilés à Saintes, par des raisons particulières qu'il n'expliquait point, bien que sa majesté avouât qu'elle reconnaissait ces procureurs généraux innocents des crimes qu'on leur avait imputés. Les énergiques Bretons n'acceptèrent point cette condition; ils se pourvurent de nouveau devant le parlement de Rennes. Vainement alors leur fit-on secrètement plusieurs offres pour prévenir un nouvel éclat; leur réponse fut que cet éclat était précisément ce qu'ils désiraient, et que la justice ne pouvait jamais paraître trop lumineuse. Le parlement de Bretagne instruisit donc. Dans le même temps, les jésuites, qui avaient profité de la dispersion de ce corps pour s'assembler en grand nombre dans cette province, voulurent relever la tête à l'occasion de ce procès. Le ministère public reçut l'ordre de veiller sur eux; de là une immense instruction faite contre ces pères, et une ordonnance qui leur enjoignit de quitter la Bretagne, à moins qu'ils ne prêtassent serment

d'abjurer leur institut. Cet arrêt, conforme à l'édit de 1763, contraria singulièrement le duc d'Aiguillon, qui comptait beaucoup sur les jésuites pour réunir des témoignages contre MM. de La Chalotais. La justice suivait son cours ordinaire, lorsqu'un arrêt du conseil défendit de nouveau au parlement de Rennes non-seulement de prononcer un jugement, mais encore d'achever les enquêtes. L'arbitraire était évident; la commission intermédiaire des états fit, à cette occasion, plusieurs remontrances pleines d'énergie. Le scandale allait devenir plus grand que jamais; le chancelier de Maupeou conseilla au roi de saisir la cour des pairs de cette affaire. « Le duc d'Aiguillon, pair lui-même, dit ce magis- » trat, doit se laver par un arrêt solennel des imputations qui pla- » nent sur lui, ou la pairie doit être lavée des crimes du duc » d'Aiguillon. » Louis XV suivit cet avis : la cour des pairs fut convoquée à Versailles; le roi déclara qu'il assisterait aux séances, et l'ouverture de l'instruction fut fixée au 4 avril. Les informations prises par le parlement de Bretagne furent déposées au greffe; le procureur général en prit communication, et, dans la séance du 7 avril, porta plainte contre le duc d'Aiguillon. Cependant la procédure du parlement de Rennes, déclarée illégale, fit place à une nouvelle procédure, reprise *ab ovo.* Mais on découvrit bientôt que ce procès, ainsi recommencé, pouvait compromettre une partie des notabilités de la Bretagne, et avoir un retentissement dangereux. Maupeou voulut prévenir une telle explosion; le roi fut supplié par lui d'en finir dans un lit de justice. Il fut convoqué pour le 27 juin dernier. Le chancelier y prononça un discours où l'on remarquait ces passages : « Le roi, désirant éteindre les trou- » bles de Bretagne, et sachant que le commandement dans cette » province est compromis dans des informations faites par le par- » lement de Rennes, a voulu connaître par lui-même la nature » des accusations intentées contre lui; mais il a reconnu, dans le » cours de la procédure faite devant la cour des pairs, 1° qu'on se » permettait de discuter des ordres émanés du trône, qui, liés avec » l'administration, devaient rester dans le secret du ministère; » 2° qu'il règne dans tout ce procès une animosité révoltante, » dont il est de la sagesse de sa majesté d'arrêter les suites; qu'il » lui plaît, en conséquence, *de ne plus entendre parler de cette » affaire; qu'il arrête, par la plénitude de sa puissance, » toute procédure faite à ce sujet, et sur le tout impose silence » à toutes les parties.* » Immédiatement après ce discours, on

enregistra des lettres patentes annulant tout ce qui avait été fait jusqu'alors, tant contre le duc d'Aiguillon que contre MM. de La Chalotais.

La plénitude de la puissance royale sonna fort mal aux oreilles parlementaires, dans une circonstance où les attributions de *Messieurs* étaient méconnues. Bien qu'il *plût à sa majesté de ne plus entendre parler de cette affaire*, un arrêt du 2 juillet suspendit le duc d'Aiguillon des fonctions de la pairie, jusqu'à ce que « par un jugement rendu en la cour des pairs, dans les formes » et avec les solennités prescrites par les lois et ordonnances *du* » *royaume*, que rien ne saurait suppléer, il se soit pleinement » purgé. » Sur ce, arrêt du conseil qui casse celui du parlement, puis remontrances vigoureuses, suite donnée au procès, enfin intervention de plusieurs autres parlements.

De son côté le roi tint bon ; il vint, le 3 octobre, accompagné de toute sa maison, tenir une séance du parlement, et fit enlever de vive force du greffe toutes les pièces concernant la procédure du duc d'Aiguillon. *Messieurs* n'en continuèrent pas moins leur action contre ce seigneur, résolus qu'ils étaient à opposer *les lois de la monarchie à la volonté du monarque.*

Louis XV, de plus en plus mécontent du parlement, tint à Versailles un second lit de justice le 8 du présent mois de décembre, et voulut que M. d'Aiguillon y siégeât en qualité de pair. C'était aussi pousser trop loin le mépris de la magistrature ; le roi alla pourtant plus loin dans cette réunion. Après avoir prescrit au parlement de supprimer dans ses actes les termes de *classes du parlement*, pour désigner les diverses cours suprêmes du royaume, il défendit à ces cours d'envoyer d'autres mémoires que ceux spécifiés par les ordonnances; de donner leur démission en corps; de rendre jamais aucun arrêt qui retarde les enregistrements. C'était mettre toute la puissance parlementaire au néant, et la réduire, pour les matières politiques, au bon plaisir de la cour. Dès le lendemain 9, le parlement de Paris suspend son service, et déclare au roi « que la douleur profonde ne laisse pas aux mem- » bres de ce corps l'esprit assez libre pour décider des biens, de » l'honneur et de la vie de ses sujets. »

Alors conflit étrange d'obstination : Louis XV refuse d'écouter le parlement jusqu'à ce qu'il ait repris ses fonctions; le parlement refuse de remonter sur ses bancs jusqu'à ce que sa majesté l'ait écouté. Dans cette circonstance, toutes les cours de France adhè-

rent à la conduite de celle de Paris ; elles se proposent de l'imiter, si la justice n'est enfin affranchie des entraves de la couronne. Le roi reconnaît avec terreur qu'en interdisant le mot *classes*, il n'a fait que consolider les liens qui unissent les parlements, et en font un corps de plus en plus menaçant.

Le moment parut favorable aux ennemis de Choiseul pour le précipiter du pouvoir : ce ministre soutenait les parlements, Louis XV les haïssait ; avec quelque adresse on devait réussir à envelopper dans la même disgrâce et ces corps et leur protecteur. Le duc d'Aiguillon, l'archevêque de Paris et madame du Barry redoublèrent d'efforts contre le colosse de crédit ; opposant l'intrigue à l'intrigue, la malveillance à la malveillance : car Choiseul n'épargnait rien pour perdre ses adversaires. Dans toute autre circonstance, il eût encore temporisé. Le roi venait d'afficher en quelque sorte son penchant pour d'Aiguillon, en le faisant siéger à la cour même appelée à le juger, en l'emmenant souper avec lui le soir de son acquittement irrégulier, enfin en exilant de nouveau MM. de La Chalotais. Cette partialité du monarque était tellement évidente, que les jésuites, partisans actifs du gouverneur de la Bretagne, agissaient ouvertement pour obtenir un rappel aussi éclatant, disaient-ils, que le fut leur expulsion. Le succès d'un combat décisif entre M. de Choiseul et le parti des Richelieu paraissait donc hasardeux pour le ministre, à une époque où Louis XV se flatterait aisément de pouvoir se passer de lui au timon des affaires. Mais il n'y avait plus à délibérer ; les deux factions étaient descendues dans l'arène, il fallait que l'une ou l'autre y pérît. Cependant l'homme d'État habile n'épargnait rien pour démontrer à sa majesté l'urgence de sa gestion ministérielle : sur le vain prétexte de quelques enlèvements de moutons ou de volailles, sur nos côtes de Bretagne, par des maraudeurs anglais, le duc ne méditait rien moins qu'un manifeste contre l'Angleterre, tandis que madame de Grammont, sœur du ministre, parcourait la province dans le but d'achever de soulever les parlements en faveur de son frère. Or les moyens qu'il employait pour perpétuer son pouvoir furent précisément ceux qui le renversèrent : depuis quelque temps, Louis XV ne recevait plus M. de Choiseul qu'avec froideur, avec dégoût même. Sa majesté avait appris par sa favorite la nouvelle, vraie ou controuvée, que ce ministre était muni de la promesse écrite d'une souveraineté en Allemagne,

cédée par l'impératrice Marie-Thérèse, s'il parvenait à dédommager l'Autriche, aux dépens de la Prusse, des pertes que la première a faites dans les dernières guerres. Les ennemis de Choiseul s'étaient emparés de ce bruit, et l'exploitaient au profit du scandale. Le maréchal de Richelieu, le duc d'Aiguillon et madame du Barry, dans l'intimité des petits appartements, n'appelaient plus le ministre que le *petit roi*, ou le *roi Choiseul.* Le ridicule, en portant ainsi les premiers coups à cette excellence, préludait à une tentative plus sérieuse, qui s'effectua enfin le 24 du présent mois de décembre. Les ducs de La Vrillière et d'Aiguillon triomphèrent avec éclat de leur ennemi, car ce furent eux qui lui portèrent sa lettre de cachet. L'homme d'État disgracié eut sa terre de Chanteloup pour exil : c'est un séjour enchanteur, mais c'est une prison, et je crois que notre premier père eût trouvé maussade le paradis terrestre même, s'il eût pensé qu'il n'en pouvait sortir.

Ainsi tomba ce ministre, auquel il ne manqua que le titre de roi, et qui du moins ne fit jamais servir sa puissance à opprimer le peuple. Aussi laisse-t-il des regrets à peu près universels; on peut dire que sa disgrâce est un véritable triomphe. La consternation paraît générale. Une foule immense se rendit à l'hôtel de Choiseul dès que l'événement fut connu : chacun voulait donner une dernière preuve d'attachement ou de vénération au secrétaire d'État disgracié. Les populations tout entières du pays qu'il a parcouru en se rendant à Chanteloup se sont portées sur sa route pour lui exprimer les mêmes sentiments. En un mot, M. de Choiseul a offert le rare, le très-rare exemple d'un ministre regretté. Franchement, il a fait peu de bien à la nation ; mais, comme la plus grande partie de ses devanciers ont été oppresseurs, on le remercie aujourd'hui du mal dont il s'est abstenu.

Un des aimables de la cour, le duc de Lauzun, qui n'a pas eu le temps de devenir un héros de bravoure pendant la guerre de Corse, vise en ce moment à l'héroïsme de la fidélité : il s'est fait le Pylade de M. de Choiseul, et s'est attaché à sa mauvaise fortune, ce qui a beaucoup fait rire les talons rouges de l'*OEil de bœuf.* La grandeur d'âme peut avoir ses imitateurs, bien qu'elle soit en général peu communicative : madame Audinot, jeune prêtresse des amours fort attachée au compagnon du nouvel Oreste, lui a fait passer quatre mille louis, qui formaient toute sa

fortune. Lauzun, qui n'est point au dépourvu, a refusé cette somme; mais il en a payé néanmoins l'intérêt dans une nuit de reconnaissance que mademoiselle Audinot a trouvée courte.

Madame la Dauphine, informée du parti que prenait M. de Lauzun, s'approcha de lui dans la galerie la dernière fois qu'il y parut : « Assurez bien M. de Choiseul, lui dit-elle avec émotion, » que *je n'oublierai jamais ce que je lui dois*, et que je prends » à lui l'intérêt le plus sincère. »

Les regrets de Marie-Antoinette sont d'autant plus vifs, qu'on lui répète chaque jour « que le roi s'est déterminé à sacrifier » M. de Choiseul pour finir ses jours en paix dans les bras de » madame du Barry, si intéressée à veiller à leur conservation, » et à se délivrer des dangers d'un ministre auquel on était par- » venu à donner la réputation d'un homme capable de tout faire, » à la cour de France, pour gouverner au profit de Marie-Thé- » rèse. ». S'il y a de l'exagération dans ces discours, ils ne sont pas néanmoins dépourvus de fondement; tout porte à croire que le crédit de la favorite sera désormais sans bornes, tandis que la politique de Vienne tombera dans le mépris. L'impératrice-reine, déjà informée de l'exil de Choiseul, a senti l'importance du coup porté au plan qu'elle a formé, et que sa fille, trop jeune encore, ne peut exécuter seule. Mais la Dauphine n'a pas besoin de conseils pour haïr madame du Barry : l'orgueil autrichien s'irrite en elle du ton de supériorité qu'une courtisane ose prendre avec la fille des Césars; elle s'irrite peut-être davantage en voyant cette femme l'héroïne de toutes les fêtes, l'objet de tous les hommages de la cour. La timidité et la réserve de Marie-Antoinette sur ce point délicat n'en imposent à personne; le dépit perce le voile de dissimulation que l'abbé de Vermont a jeté sur le caractère de son altesse royale. Cependant madame la Dauphine est assez fine pour feindre d'ignorer non-seulement le crédit, mais encore les tendres devoirs de la maîtresse en titre. « Quelles sont donc les fonctions » de madame du Barry? demandait-elle un jour à madame de » Noailles. — Cette dame, répondit la duchesse, est à la cour pour » *plaire* au roi, et pour *l'amuser*. — Dans ce cas, repartit son » altesse royale, je veux être sa rivale. » Tout le monde a répété ce mot, sans le prendre pour une ingénuité.

Marie-Antoinette continue de dissimuler l'aversion qu'elle éprouve pour la favorite; bien plus, et par l'ordre exprès du prince son époux, elle s'efforce de montrer à la comtesse des

égards dont le vieux roi a la honteuse faiblesse de paraître satisfait. Cette contrainte, en comprimant la haine de la Dauphine, n'en rendra l'explosion que plus éclatante, à l'époque, plus ou moins prochaine, où elle pourra éclater. En attendant, son altesse royale, privée pour le moment des moyens de seconder les vues de sa mère, se prépare du moins dans l'avenir une influence qui puisse en faciliter l'exécution. Cette princesse, dont l'humeur est naturellement légère, s'associe depuis quelque temps à la vie retirée du Dauphin; elle passe presque toute la journée dans la société, assez insignifiante, de ce jeune prince, s'aguerrissant de son mieux au grincement de ses limes, au bruit de ses marteaux, à la vapeur de son charbon de forge. « Surmontez quelques dé» goûts, lui a dit l'abbé de Vermont, pour vous l'attacher, pour » l'environner, l'approfondir, et connaître le faible de son carac» tère. L'empire du sexe et de la beauté n'est pas d'un effet bien » assuré sur M. le Dauphin, a continué en riant l'instituteur ton» suré; mais votre altesse pourra, je l'espère, s'assurer auprès » de son illustre époux l'empire infaillible de la finesse, de l'es» prit, sur la simplicité et la bonhomie. Semez, semez patiem» ment, madame, vous récolterez un jour. »

Toutefois Marie-Antoinette ne se livre pas sans compensation au commerce peu amusant du jeune cyclope de Versailles: les spectacles, les bals, le jeu lui plaisent beaucoup; les offices religieux la trouvent distraite, remuante, occupée de savoir si les courtisans la regardent. Du reste, se livrant aux modes avec ardeur, la Dauphine donne le ton à toutes les dames de la cour; la première elle a mis sa blonde chevelure sous la main du *coiffeur* nommé Larseneur, qui, le premier aussi des *artistes* mâles de notre époque, s'occupa de parer la tête des dames illustres, dès longtemps abandonnée aux doigts timides des *coiffeuses*. Arriva bientôt l'audacieux Léonard [1]; dans le court espace d'une quinzaine, il porta *si haut* l'édifice des frisures de la cour, que le visage de nos grandes dames parut tenir le milieu précis entre la pointe du pied et le sommet de la coiffure. La Dauphine voulut ouvrir la liste des protectrices de ce virtuose du crêpé, qu'elle a pris en grande affection: M. Léonard est presque une puissance.

[1] Par un jeu bizarre de la destinée, ce coiffeur, ce ministre du goût et de la légèreté, mourut en 1818 ou 1819, inspecteur général des pompes funèbres; emploi que, par une singularité non moins remarquable, il obtint au moment où il sollicitait la direction d'un théâtre d'opéra comique.

Il est gai, gascon, oseur; son caquet, son impertinence même amusent la princesse royale, et lui seul, à coup sûr, pouvait mettre impunément sous les yeux de son altesse le couplet suivant, dont on répand à Paris des myriades de copies :

Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de France;
Il fait tout *ab hoc et ab hâc*,
Le bien-aimé de l'almanach;
Il met tout dans le même sac,
Et la justice et la finance.
Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de France.

« Laissez-moi cela, Léonard, dit la Dauphine après avoir lu ces » vers, nous en rirons avec la petite marquise de Langeac. Mais » gardez-vous de montrer cette plaisanterie à M. le Dauphin; il » n'entend pas raillerie sur la dignité du *grand-papa*, vous se- » riez perdu; le beau idéal de la coiffure le serait avec vous, et ce » serait piquant à l'excès au moment de la vogue de *Sylvain*, des » *Deux Avares*, de *Fayel* et de *la Veuve du Malabar.* »

On voit que Marie-Antoinette est tenue au courant des nouveautés dramatiques. Les événements majeurs de l'année 1770 m'ont laissé arriérer un peu sur cette matière et sur quelques autres; j'y vais revenir.

Les Deux Avares sont une comédie médiocre, qu'une musique vive et enjouée contribue à rendre agréable : elle fait faire un pas de plus à la vogue de M. Grétry; mais le poëme ne tirera pas de l'obscurité M. Fenouillat de Falbaire, s'il ne produit que cela. Il y a plus de poésie et de situations dramatiques dans *le Sylvain*, de M. Marmontel; aussi cet opéra a-t-il donné l'essor aux plus nobles inspirations du même compositeur M. Grétry. Dans *les Deux Avares* on trouve l'esprit, la grâce de l'harmonie; *Sylvain* offre le génie passionné de cet art, ou plutôt de cette science. Le duo *Dans le sein d'un père* est surtout inscrit parmi les chefs-d'œuvre lyriques de notre école.

Fayel, monstrueuse imitation des tragédies de Crébillon, n'a point obtenu le succès que M. d'Arnaud en attendait : le terrible auteur d'*Atrée* a peint de sanglantes horreurs; l'auteur de *Fayel* a voulu les montrer, et les descendants des Gaulois n'en sont pas encore revenus aux spectacles du cirque. Le public accueille avec plus de faveur *la Veuve du Malabar*, tragédie de M. Lemierre.

Si l'on peut reprendre beaucoup dans cet ouvrage, il n'en intéresse pas moins par la nouveauté des situations qu'il présente. Le sacrifice des veuves de l'Indoustan sur le bûcher de leurs maris, circonstance encore peu connue de la multitude, porte à l'âme ce sentiment profond de terreur et d'admiration que l'on recherche sur la scène tragique. *La Veuve du Malabar* est donc empreinte du véritable caractère qui convient au genre; à ce prix on peut pardonner à M. Lemierre de n'en avoir pas accompli toutes les conditions.

A la faveur des deux nouveautés dont je viens de parler, mademoiselle Clairon a lancé sur la scène française un jeune débutant nommé *Larive*, qui, plus docile et sans doute plus fidèle que *l'Amour* dont j'ai parlé, n'a pas cherché de leçons ailleurs que chez son institutrice surannée. Depuis un an, dit-on, ce néophyte du culte de Melpomène partage la couche de notre tragédienne émérite; mais le talent ne se contracte pas, comme la petite vérole, par l'effet du contact; aussi le petit *Larive* a-t-il paru d'une médiocrité désespérante. Il faut attendre cependant pour asseoir un jugement définitif.

Le mariage de M. le duc d'Orléans avec madame de Montesson fut encore un des événements de l'année qui se termine; parlons-en.

La noblesse de madame de Montesson est ou bien nouvelle ou bien douteuse; personne n'en parlait avant le premier mariage de cette dame. Ce lien ne dura que vingt-quatre heures; le lit de l'hymen fut pour son époux le lit de la mort. Dès les premiers mois de son veuvage, madame de Montesson entendit les amours frapper à sa porte; elle ouvrit, mais elle voulut choisir, et choisit mal. M. le comte de Guines était un de ces hommes aimables dont toute la tendresse *se raconte;* ambassadeur intelligent, il faisait d'une affaire de cœur une conclusion diplomatique, avec toutes ces notes, tous ces protocoles, sous l'amas desquels on trouve ordinairement fort peu de chose, quelquefois rien du tout..... « Amant, ou homme d'État, a dit quelque part un écrivain spiri» tuel, la destinée de M. de Guines fut toujours de se voir plus » aimé *au dehors qu'au dedans*... Néanmoins, continue l'obser» vateur, madame de Montesson entretenait son amant dans les » charmes d'une conversation pleine d'intérêt; elle faisait de la » musique avec lui, et les accents de sa voix redisaient, avec l'ex» pression de la mélodie, ce que son cœur avait laissé deviner. »

Je ne sais combien cet amour pastoral pouvait durer, mais il paraissait suffire au couple délicat qui le distillait.

M. le duc d'Orléans brûlait d'une flamme beaucoup moins subtile; il faisait entendre à madame de Montesson des soupirs qui promettaient davantage... La dame écouta sans colère sa déclaration : un amour sérénissime a bien des charmes pour une femme qui n'aime de la république de Platon que son code sentimental. Cependant madame de Montesson eut la franchise, la coquetterie d'avouer à son altesse le penchant qu'elle éprouvait pour M. de Guines; mais elle ajouta que la froideur de ce soupirant, qui, disait-elle, aimait une autre femme, la guérirait sans doute, et que l'amour du prince pourrait bien un jour être partagé. Ce manége (car on peut sans calomnie soupçonner que c'en était un) réussit à merveille : la cour et la capitale retentirent des tourments amoureux et jaloux du premier prince du sang. La musique des amants n'en devint que plus fréquente, plus expressive, mais par bonheur elle ne fut pas plus concluante. Les moralistes habiles crurent remarquer alors que M. de Guines jouait un rôle d'ambitieux dans une comédie convenue entre lui et sa maîtresse *respectée.* « Il affectait, disait-on, une passion qu'il n'avait pas, et se » proposait de tirer parti de l'hypocrisie de son amour, en con» duisant M. le duc d'Orléans aux extrémités jalouses les plus » sérieuses. Cet amant politique, sans doute avec l'agrément *de sa* » *cour*, n'épargnait rien pour persuader le public que s'il n'était » déjà heureux, il le deviendrait bientôt. » M. le duc d'Orléans, malgré ces bruits assez généralement répandus, prenait tout à fait au sérieux l'amour de son rival, et ne méditait rien moins qu'un solide mariage pour arrêter les progrès de cette flamme. Le duc de Choiseul, alors tout-puissant, et intimement lié avec la famille d'Orléans, parvint à paralyser quelque temps ce transport conjugal.

« Que votre altesse se calme, dit un matin le ministre, et sup» porte quelques jours encore les concerts du comte de Guines; je » ne tarderai pas de vous en débarrasser. Mais vous connaissez » mal ce rival concertant si vous croyez avoir à redouter une » conclusion entre lui et votre belle. Sachez donc, monseigneur, » que ce soupirant a quelque chose encore, indépendamment des » habitudes musicales, de commun avec les *sopranes* d'Italie. Il » ne peut donc, ni sous ce rapport ni sous aucun autre, devenir » un concurrent redoutable pour vous, premier prince du sang.

» Toutefois j'en fais un ambassadeur à Londres, et son départ » est prochain. »

M. de Choiseul tint parole à M. le duc d'Orléans : le comte de Guines, charmé, dit-on, du dénoûment de sa comédie d'intrigue, s'achemina vers l'Angleterre en fredonnant : *Attrapez-moi toujours de même.* Madame de Montesson, facilement consolée de la perte d'un homme qui ne savait faire valoir que des *soupirs* de musique, devint charmante avec son amant illustre, qui ne tarda pas à la faire admettre à la cour. Elle y fut présentée le même jour que la comtesse du Barry. Cela ne pouvait suffire à l'adroite beauté : elle savait sa Maintenon par cœur, et trouvait que c'était un assez bon modèle à suivre. Madame de Montesson se cuirassa de tout ce qu'elle avait de vertu; nulle part M. d'Orléans ne put apercevoir le joint de ses principes d'une adorable austérité. On la vit prodigue de soins, de complaisances pour amuser, ou plutôt pour enchaîner son amant; mais pas une faiblesse, pas une simple imprudence. Chaussant tour à tour le cothurne de Melpomène et le brodequin de Thalie, cultivant et protégeant les arts, appelant à son aide le bel esprit; groupant de mille manières la troupe des plaisirs, madame de Montesson se borna à ces nobles séductions, et jamais elle ne dénoua la ceinture des Grâces.

Le prince, mis à ce régime sévère, ne put longtemps imposer un frein à sa passion; il parla d'épouser, d'abord dans son intérieur, ensuite dans le monde, enfin à la cour. Une fois ce projet dévoilé, il ne voyait plus ni le roi ni le duc de Choiseul, sans renouveler la demande de conduire madame de Montesson à l'autel. De son côté, la favorite, qui eût voulu jeter une planche de passage sur le fossé qui sépare les maîtresses obscures des couches royales, la favorite parlait souvent à Louis XV du mariage de M. le duc d'Orléans avec madame de Montesson, afin de préparer le sien avec sa majesté; car il est bon qu'on sache que madame du Barry, cette prostituée qu'un cocher avait, il y a quelques années, pour un écu de trois livres, a prétendu et ne cesse pas encore de prétendre à la main du roi de France. Maupeou l'en a flattée, j'en ai la certitude : j'ai vu des lettres où ce chancelier déclare cet hymen praticable, facile.

Cependant le roi a refusé de faire de madame de Montesson une princesse du sang par un hymen solennel. Sa majesté a permis à son cousin d'épouser cette dame, mais secrètement, et sous la condition expresse qu'elle conserverait son nom. Il a été convenu

en outre que madame de Montesson ne s'attribuerait aucune prérogative des princesses du sang, qu'elle ne déclarerait point son mariage, et qu'elle ne paraîtrait jamais à la cour. Ces deux dernières conditions blessèrent vivement la prétendue de M. le duc d'Orléans : elle dit à ce sujet dans son intérieur que le prince n'avait pas su profiter des dispositions de sa majesté; puis elle ajouta avec humeur : « C'est un homme auquel il faut tout dicter. »

Nonobstant la permission du roi, madame de Montesson avait promis à M. le duc de Chartres que le mariage ne s'accomplirait qu'après un délai de deux ans : quelle était la cause de ce retard? on ne l'a pas su bien précisément. Doit-on le considérer comme une concession faite aux intérêts de la famille d'Orléans, ou comme un hommage rendu à l'amour dont le jeune prince brûlait pour sa future belle-mère? Cette dernière version doit être repoussée, si, comme elle affecte de le répéter, madame de Montesson a tourné en plaisanterie la flamme de M. de Chartres. Il est pourtant vrai de dire que ce prince paraît avoir renoncé tout à coup à la condition du délai, et que beaucoup de gens en ont inféré que la dame a fait une transaction entre les prétentions de conclusion du père et celles un peu moins sérieuses du fils.

Quoi qu'il en soit, le mariage secret de M. le duc d'Orléans a été conclu cette année : voici quelques détails. L'archevêque de Paris, informé de l'agrément *verbal* donné par le roi, accorda aux époux les trois dispenses de la publication de leurs bans; et M. Poupard, curé de Saint-Eustache, fut désigné par ce prélat pour donner la bénédiction nuptiale, à Paris, en présence de sa grandeur elle-même. Les témoins choisis par le prince étaient M. de Durfort, son premier gentilhomme de la chambre, et M. de Périgny, ami de son altesse.

Une cour très-nombreuse avait été réunie à Villers-Cotterets la veille du mariage; on ignorait cependant, ou du moins on paraissait ignorer ce dont il s'agissait. Mais un mouvement tumultueux d'office et de cuisine, le transport de plusieurs ameublements du garde-meuble dans des chambres jusqu'alors dégarnies, enfin des demi-indiscrétions commises par son altesse elle-même, mirent presque tous les convives sur les traces de la vérité. Le matin de la cérémonie, M. le duc d'Orléans, au moment de monter en voiture pour venir à Paris recevoir la bénédiction, dit à M. de Valançay et à plusieurs intimes : « Je touche à l'époque d'un bon» heur qui n'aura que le seul désagrément de n'être pas connu.

» Je laisse la compagnie ; je reviendrai tard ; je ne reviendrai pas » seul, mais bien avec une personne qui partagera l'attachement » que vous portez à mes intérêts et à ma personne. »

En effet, le soir à six heures, on vit rentrer le prince au salon de compagnie. Il tenait par la main madame de Montesson, extrêmement parée, belle de tous ses charmes, plus belle de son bonheur. Le marquis de Valançay, dérogeant sur l'heure aux intimations de la cour, se hâta de traiter la mariée avec les égards dus à une princesse du sang ; il lui donna même de l'altesse, et fut imité en cela par toute la compagnie. La noble assemblée savait qu'elle désobéissait aux volontés du maître de Versailles, mais elle plaisait au maître de Villers-Cotterets, et

Le véritable amphytrion
Est l'amphytrion où l'on dîne.

La soirée fut charmante pour tout le monde ; mais elle fut lente pour le duc d'Orléans. Enfin l'heure du coucher arriva.

La cérémonie de la chemise ne pouvait être omise chez un prince du sang ; ce fut encore M. de Valançay qui la présenta, en présence de toute la partie masculine de la société. Or, le prince s'étant dépouillé jusqu'à la ceinture du dernier vêtement de la journée, offrit aux assistants le spectacle d'un corps complétement épilé, suivant les règles d'une délicate galanterie qui veulent, assure-t-on, que les grands ne consomment le mariage ou ne reçoivent les secrètes faveurs d'une maîtresse qu'après cette opération préalable. La nouvelle de cette circonstance passa de l'appartement du prince au salon ; et, tandis que des mains serviables tiraient les rideaux de la couche nuptiale sur le couple amoureux, les dames de la société riaient entre elles de la précaution épilatoire, qui, à leur avis, formait un contre-sens ridicule avec les lois primordiales de la virilité.

CHAPITRE XXXVI.

1771-1772-1773.

Divisions entre le parlement et la cour. — Ce corps est cassé. — Tel père, tel fils. — Le poëte Gilbert. — Le parlement Maupeou. — Opposition des princes. — Intrigues de l'Angleterre en Bretagne. — La couronne des Bretons offerte au duc d'Orléans. — Mariage du comte de Provence. — Portrait de *Madame*. — Fanfaronnade

qui sera démentie. — Le oui du marié. — Franchise trop crue du Dauphin. — Le coin du feu de *Monsieur*. — Le spécifique anti-syphilitique. — Expérience publique. — Nouveaux ministres. — Brochure patriotique du comte de Lauraguais. — Parties champêtres de Marie-Antoinette. — Les ânes; les chutes. — Le théâtre d'*Audinot*. — *Gaston et Bayard*, tragédie de M. de Belloy. — *Le Bourru bienfaisant*, comédie de Goldoni. — *Zémire et Azor*, opéra de Marmontel et Grétry. — Mort d'Helvétius. — Statue de Pierre le Grand. — Dispositions de tous les anciens parlements. — Confession délicate. — Mariage d'une chanoinesse et d'un chevalier de Malte. — La jeune comtesse de B***. — Sa présentation. — Le pied de nez. — Découverte du tombeau d'Homère. — Mort de madame Favart. — La manie des processions. — Horrible saturnale du comte de Sades. — Modèle de la statue de Voltaire. — Mademoiselle Guimard capitaine des chasses. — Mademoiselle Duthé calculatrice. — Révolution de Suède. — Premier partage de la Pologne. — Le nouveau feu grégeois. — Concession des Anglais aux Américains. — L'insurrection n'en continue pas moins. — Pensions du duc de Choiseul fixées. — *Roméo et Juliette*, tragédie de Ducis. — *Pierre le Cruel*, tragédie de M. de Belloy. — Le parterre comité de lecture. — Apparition de mademoiselle Raucourt. — Particularités curieuses sur cette débutante. — Marie-Antoinette la protége chaudement. — Jalousie de la marquise de Langeac. — Mort de Piron. — Querelle du duc de Chaulnes et de Beaumarchais. — Le duc de Richelieu et son fils. — Une fête chez madame du Barry. — La duchesse de Bourbon et la princesse d'Henin. — La comète; frayeurs qu'elle cause. — Machines à feu; bateaux à vapeur. — Le démembrement de la Pologne s'effectue. — Suppression de l'ordre des jésuites. — Ils trouvent un asile en Prusse et en Russie. — Voltaire aux pieds de madame du Barry. — Mariage du comte d'Artois. — Événement lugubre chez la favorite. — Le héros de la foule. — *Régulus*, tragédie de Dorat. — *La Feinte par amour*, comédie du même auteur.

Depuis le lit de justice du 8 décembre, le parlement de Paris s'est abstenu de toute fonction judiciaire, ayant déclaré son pouvoir influencé et compromis par les actes de la couronne. Vainement Louis XV lui expédia-t-il à plusieurs reprises des lettres de jussion pressantes; il n'en demeura pas moins éloigné du palais. Enfin, pour dernière tentative, le roi envoya à chacun des membres du parlement, dans la nuit du 19 au 20, deux mousquetaires portant un papier à signer, et qui contenait l'ordre de déclarer si le magistrat obéissait aux lettres de jussion ou refusait de s'y conformer. Plusieurs membres de la compagnie voulurent interpréter la volonté du monarque; mais les mousquetaires leur dirent qu'ils avaient l'ordre exprès d'éviter l'argumentation, et devaient emporter un *oui* ou un *non* sans commentaire. On voit que l'injonction était empreinte d'un esprit de royauté à la Louis XIV. Quarante présidents ou conseillers signèrent le *oui;* mais, réunis le lendemain à leurs confrères, ils désavouèrent leur

signature, comme une surprise nocturne, comme l'erreur d'un réveil forcé.

Je ne sais ce qu'on doit mépriser le plus, du despotisme qui ne connaît rien de mieux que d'influencer la magistrature au sein des nuits et le sabre sur la gorge, ou des magistrats suprêmes qui donnent leur seing à des mousquetaires comme ils donneraient leur bourse aux voleurs, et se rétractent comme des enfants au retour du soleil. Quoi qu'il en soit, le moyen employé par sa majesté lui parut excellent; on continua, la nuit suivante, le même système avec une légère addition d'appareil et de rigueur. Un huissier à chaîne se présenta d'abord au chevet des magistrats, et leur notifia un arrêt du conseil contenant les plus étranges dispositions. « Leurs charges demeuraient confisquées; toutes fonctions » leur étaient désormais interdites; enfin il leur était défendu de » prendre la qualité de membres du parlement. » Pour couronner l'œuvre arbitraire, des mousquetaires attachés aux pas de l'huissier remirent à *Messieurs* des lettres de cachet qui les exilaient en différentes villes.

Tel est le coup d'État médité par le chancelier Maupeou, « et » qui doit pour toujours, dit-il, délivrer l'autorité royale d'une » opposition constante qui, durant cinquante-cinq ans, ne cessa » de traverser le conseil de Louis XV. » Ainsi se termine le rôle qu'un gouvernant hardi fait jouer, depuis quelques mois, à un monarque rempli de faiblesse et d'impéritie, rôle auquel il s'est prêté jusqu'au point d'apprendre par cœur les leçons écrites que le chancelier lui donnait. Ce ministre ne se bornait pas à *seriner* au roi les réponses qu'il devait faire aux remontrances de *Messieurs;* professeur officieux, il mesurait la sévérité, le mépris, la colère, qui, selon les circonstances, devaient assaisonner les intimations souveraines.

Tandis que les membres du parlement cassé et exilé demandent des chevaux de poste sur toutes les routes de France pour se rendre aux lieux où l'air et le feu leur sont permis, le grand conseil, ennemi constant de la magistrature suprême, s'asseoit sur les fleurs de lis du palais, en exécution de lettres patentes expédiées au mépris des chartes séculaires de la monarchie : cette installation n'est toutefois que provisoire, le chancelier méditant une réforme plus complète encore, qui doit comprendre la cour des aides, annexe trop immédiate de la magistrature disgraciée.

Ces grandes subversions en présagent de plus grandes, à une

époque où toutes les idées tendent à saper l'arbitraire, et cependant elles effleurent à peine le naturel d'une noblesse légère et imprévoyante. Elle se joue, elle cueille des fleurs sur le bord de l'abîme entr'ouvert sous ses pas. Insensée qu'elle est! ne voit-elle pas que toutes ses prérogatives se composent de retranchements faits aux droits des peuples, et que nous marchons à grands pas, le flambeau de la philosophie à la main, vers le jour où les peuples voudront reprendre tout ce qui leur appartient? Nos jeunes seigneurs étendent sur cette perspective des séductions qui la dérobent à leurs yeux, mais qui la rapprochent encore, en ajoutant aux ressentiments populaires qu'excitent leurs débordements. Voici un exemple. Le duc de Fronsac, fils aîné du maréchal de Richelieu, s'est fait le continuateur des vices de son père, mais non pas l'imitateur de son amabilité, si puissante sur le sexe, que jamais peut-être il n'eut une violence à se reprocher. Fronsac ne procède pas ainsi : sa galanterie est celle de ces châtelains du moyen-âge qui, lorsqu'ils avaient arrêté leur regard sur une de leurs vassales, ne connaissaient point d'obstacles à l'assouvissement de leur désir brutal. Un de ces attentats que nos voluptueux appellent une aventure, et qui pèsera longtemps sur la réputation, si ce n'est sur la conscience de M. de Fronsac, a soulevé l'indignation de l'énergique Gilbert, dont la plume a laissé couler ce torrent de fiel poétique :

La fille d'un bourgeois a frappé sa grandeur.
Il jette le mouchoir à sa jeune pudeur!
Voiez, et que cet or, de mes feux interprète,
Coure, avec ces bijoux, marchander sa défaite;
Qu'on la séduise. Il dit : ses eunuques discrets,
Philosophes abbés, philosophes valets,
Intriguent, sèment l'or, trompent les yeux d'un père.
Elle cède, on l'enlève; en vain gémit sa mère.
Échue à l'Opéra par un rapt solennel,
Sa honte la dérobe au pouvoir paternel [1].
Cependant une vierge aussi sage que belle
Un jour à ce sultan se montra plus rebelle
Tout l'art des corrupteurs, auprès d'elle assidus,
Avait, pour le servir, fait des crimes perdus.
Pour son plaisir d'un soir que tout Paris périsse!
Voilà que dans la nuit, de ses fureurs complice,

[1] Une fille reçue à l'Opéra ne pouvait plus être réclamée par ses père et mère, elle était soustraite à leur autorité. Louis XIV avait ordonné que ce théâtre serait, pour les filles débauchées, un asile contre les poursuites de leurs parents. Elles pouvaient impunément se livrer au libertinage.

Tandis que la beauté, victime de son choix,
Goûte un chaste sommeil sous la garde des lois,
Il arme d'un flambeau ses mains incendiaires :
Il court, il livre au feu les toits héréditaires
Qui la voyaient braver son amour oppresseur,
Et l'emporte mourante en son char ravisseur.
Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime ;
Il est puissant, les lois ont ignoré son crime.

Le poëte a été moins heureux : recherché par le grand seigneur, il a failli expier dans une obscure prison ses rimes accusatrices ; Fréron l'a soustrait à son puissant adversaire en lui donnant un asile. C'est ainsi que, dans notre siècle corrompu, le flambeau de la vérité ne sert qu'à éclairer la vengeance des hommes dépravés sur lesquels on ose le porter, et la disgrâce de leurs courageux accusateurs. Gilbert, critique plus âcre mais plus juste que Boileau, n'a recueilli jusqu'à ce jour que la misère et la haine dans la carrière de Juvénal. Son vers noble et mordant n'a pas trouvé un seul protecteur parmi les grands ; et pourtant il ne flétrit que le vice... Quelle idée doit-on donc avoir d'une société où la sagesse a toujours tort ? Honnête Gilbert ! pourquoi quittait-il la charrue de son père, vieux laboureur de la Picardie, pour semer ses principes vertueux dans un champ infécond, où l'ivraie seule croît abondamment !.... Poëte, hâte-toi, jette au loin la lyre de Perse ; laboure, laboure la terre ; ta main laborieuse y fera germer le bon grain... tu en vivras du moins [1].

Le maréchal de Richelieu a, dit-on, adressé de graves reproches à son fils sur le rapt auquel la satire de Gilbert fait allusion ; remontrance qui a déplu beaucoup au délinquant. « Eh ! mon Dieu, » que me font les vers de ce cuistre ? a-t-il répondu. D'ailleurs » n'en a-t-on pas fait sur vous, mon père, des vers satiriques ? » témoin certain couplet qui courait les rues lorsque vous entre- » teniez la Maupin, et que vous engagiez pour elle votre plaque » de diamants. Il est drôle, le couplet :

Judas vendit Jésus-Christ,
Et s'en pendit de rage ;
Richelieu, plus fin que lui,
N'a mis que le Saint-Esprit
En gage, en gage, en gage.

— J'ai ri le premier de cette chanson, a répliqué le vieux ma-

[1] Gilbert a persisté dans le dessein de rimer utilement... il est mort à l'hôpital.

» réchal, et je pouvais en rire : je n'avais pas risqué de brûler » tout un quartier pour satisfaire un caprice libertin. Votre cita- » tion, mon fils, est plus impertinente que juste. Allez, faites » l'amour, rien de mieux ; mais plus d'incendie, cela passe les » bornes d'une licence galante, et le plaisir doit finir là où com- » mence l'action de la justice. »

L'aventure scandaleuse du duc de Fronsac a fait quelque temps diversion aux scandales, bien autrement importants, dont le chancelier Maupeou est le moteur; voilà de nouveau l'attention publique fixée sur les menées de cet audacieux magistrat. Après un lit de justice tenu à Versailles le 17 avril, trois édits ont été publiés : le premier, portant suppression des anciennes charges du parlement de Paris, et création de nouveaux offices en dehors du personnel exilé ; le second, supprimant la cour des aides ; le troisième, revêtant les membres du grand conseil des titres de présidents et de conseillers au parlement. Le 4 mai suivant, Maupeou, couvert de sa simarre herminée, se rendit au palais, où il reçut le serment d'un premier président, de quatre présidents et de vingt-cinq officiers, le tout de sa façon.

Cette création dérisoire ne fut pas admise aussi vite par la nation qu'elle l'avait été par le faible monarque et par le parti jésuitique, ennemi déclaré de l'ancienne magistrature. Vainement l'archevêque Christophe de Beaumont voulut-il légitimer le parlement Maupeou, au nom de la religion, en célébrant lui-même la messe rouge ; le public flétrit ce corps bâtard de mille épigrammes ; un parti considérable le conspua. Mais une opposition plus sérieuse ne tarda pas d'inquiéter le chancelier : les princes du sang, membres essentiels des cours suprêmes, refusèrent de reconnaître celle-ci : le seul comte de la Marche assista à ses séances.

Tous les autres alliés de la famille royale protestèrent ouvertement contre une innovation subversive des lois fondamentales de l'État. Toutefois le prince de Condé, dont la maison fut toujours dévouée au despotisme, ne conserva que peu de jours cette volonté contraire à celle de la cour; il se rallia au parti Maupeou, sur la promesse verbale que lui fit ce chancelier d'obtenir du roi que le jeune comte d'Artois, épris des charmes de *Mademoiselle*, serait autorisé à lui offrir sa main. Cette défection entraîna celle du duc de Bourbon; mais le comte de Clermont, mécontent de Louis XV depuis la guerre de sept ans, persista dans son opposition. Il en

fut de même du prince de Conti. Quant à la maison d'Orléans, sa conduite fut dans cette circonstance indécise et mobile. M. le duc d'Orléans, sur les instances de madame de Montesson, se rangea d'abord sous la bannière Maupeou, tandis que le duc de Chartres, déjà lié par la confraternité de débauche ordurière avec le comte d'Artois, encore enfant, se laissa aller, pour complaire à ce dernier, à se réunir au parlement bâtard. Il y avait eu cependant, de la part de ces deux derniers princes, une sorte de capitulation en faveur de l'ancienne magistrature; mais, reconnaissant, peu de jours après cette convention, que le gouvernement songeait à s'en affranchir, MM. d'Orléans rentrèrent dans les rangs de l'opposition. Ils furent exilés.

Le surplus de la pairie ne protesta que pour la forme; tous les membres se laissèrent prendre à l'appât des faveurs. Tel est le pouvoir des séductions : les intérêts de la nation sont sacrifiés soit à des convenances de mariage, soit à des avantages plus ou moins frivoles ambitionnés par les grands. Où donc sera désormais l'obstacle imposé à la puissance des rois, si ce n'est dans un fleuve de sang qui viendrait leur fermer le champ du despotisme?

Il est un cabinet en Europe qui, dans tous les temps, associera ses vœux à toutes les calamités de la France : la voyez-vous cette Albion jalouse, jetant, du haut de son rocher, un œil d'envie sur nos plaines fertiles, sur nos populations industrieuses, et appelant la tempête sur les flottes qui portent au delà des mers les fruits de notre sol, les produits de nos manufactures? Que sera-ce donc si cette éternelle rivale apprend que, depuis la paix de 1763, le cabinet de Versailles entretient des intelligences secrètes avec les Américains révoltés?... Eh bien! elle la connaît cette particularité mystérieuse, et s'occupe à son tour de susciter la révolte sur le littoral même du royaume. Des agents anglais, débarqués en Bretagne, raniment le brasier mal éteint de la discorde dans cette province inflammable. Tout présage, depuis longtemps, sur le sol breton, une insurrection générale : les volontaires armés ne manqueraient pas pour la soutenir; des chefs habiles sortiraient de leurs rangs pour la diriger; mais les dissidents de cette contrée ont pensé qu'un grand nom leur serait utile pour étendre le mouvement.

Un soir du mois dernier, pendant une obscurité pluvieuse, on sonne à la grille du château de Villers-Cotterets. M. le duc d'Or-

léans, près de se mettre au lit à l'issue d'un *piquet* conjugal avec madame de Montesson, apprend que c'est une députation de six notables de la Bretagne, qui demande à son altesse l'honneur d'un entretien immédiat. Elle est introduite. « Monseigneur, dit » l'orateur avec le ton franc et brusque de son pays, notre pro- » vince est disposée à se soulever contre un monarque qui opprime » toute la France, dont les Bretons veulent se constituer les ven- » geurs. Nous avons résolu de détrôner ce Sardanapale qui, du » fond d'un harem, exile les princes du sang, dépouille la magis- » trature de ses fonctions, de ses offices, de sa liberté, et détruit » le traité d'union de la Bretagne à la France, en ravissant, par » l'abus de la force militaire, les priviléges et les lois qui furent » les conditions de cette union. Nous sommes résolus à tout oser » pour assurer notre révolution. Prince, nous venons vous pro- » poser d'en recueillir la conquête. Observateur passif durant les » travaux de notre affranchissement, consentez ensuite à sortir » de votre exil, et laissez-vous couronner par quarante mille » Bretons qui, dès le lendemain, auront l'assentiment de deux » cent mille. »

Le duc d'Orléans est un prince ami de la paix, des arts, de ses enfants, et des plaisirs tranquilles de la vie domestique : quand il eût été prudent qu'il confiât sa destinée à une province irascible, dont l'irritabilité ne fut jamais qu'un sentiment de circonstance, il eût répugné à se jeter dans une lice hostile, antipathique à ses goûts calmes, à son ambition de repos [1]. « J'ai l'honneur d'être » premier prince du sang, répondit le duc aux députés bretons; » je mourrai prince du sang. » Ces envoyés songèrent alors au duc de Chartres [2].

Les couplets épigrammatiques sur le parlement Maupeou ont fait place, au moins pour quelque temps, aux épithalames sur le mariage de M. le comte de Provence. Ce prince fut uni, le 14 mai, à la princesse Marie-Joséphine-Louise de Savoie. Ce n'est pas une beauté de plus à la cour de France : *Madame* était très-belle dans

[1] On ne sait comment qualifier la fougue d'un écrivain dont la renommée de café date de quelques mois, et qui, au mépris de la vérité, au mépris de l'histoire, et par un démenti insensé d'une foule de témoins encore vivants, a osé ternir la réputation de ce prince honnête homme, qui, trahi dans ses affections les plus chères, n'eut pas à se reprocher même une faiblesse condamnable.

[2] Les chefs de ce parti de mécontents bretons fondèrent à Versailles, au mois de septembre 1789, le *club breton*, transféré à Paris après le 6 octobre, et qui fut le noyau des *jacobins*.

le portrait qu'on avait fait passer au prince au moment des premières négociations; mais, à l'arrivée de la princesse, on a trouvé que le prince s'était prodigieusement inspiré du beau idéal. Son altesse royale est brune; ses yeux sont beaux, mais trop abondamment ombragés par des sourcils bruns, véritable bois taillis capillaire. Elle a le front couvert, le nez retroussé, les lèvres épaisses et garnies de certain duvet qui déjà promet de rivaliser avec une de ces beautés qu'on ne peut apprécier que dans la salle des gardes. L'ensemble de la physionomie de *Madame* n'offre rien d'imposant, rien de distingué, et son altesse a la tournure un peu épaisse, un peu savoyarde.

Cependant, telle qu'elle se présentait, Marie-Joséphine de Savoie plut beaucoup à *Monsieur*, et, le lendemain de ses noces, il annonça au roi qu'il avait franchi, dans la nuit, quatre relais sur les terres de Paphos; ce qui, soit dit en passant, ne fait pas supposer un pas trop difficile au point du départ. Aussi se dit-on à l'oreille que madame de Provence répond avec empressement aux caresses du prince. Dans cette même journée du lendemain des noces, le comte d'Artois, qui ne concevait pas trop cette tendresse matrimoniale, dit à son frère : « Monsieur de Provence, vous aviez la voix » bien forte hier ; vous avez crié votre *oui* bien haut. — C'est que » j'aurais voulu qu'il fût entendu jusqu'à Turin, » répondit le marié... Le léger d'Artois ne répliqua à ce mot d'un amant espagnol du temps d'Isabelle que par un éclat de rire bruyant et une pirouette. Dans la soirée, le Dauphin se montra d'une franchise plus naïve, plus brusque.

« Comment trouvez-vous *Madame?* lui demanda M. de Pro» vence. — Pas trop bien! répondit l'héritier de la couronne ; je » ne me serais pas soucié de l'avoir pour ma femme. — Je suis bien » aise que vous soyez tombé plus à votre goût, repartit *Monsieur :* » nous sommes contents tous deux, car mon partage me plaît in» finiment. » C'est une réponse délicate à une sortie brutale. Les deux caractères se dessinent bien dans ce bref dialogue.

Madame est un peu plus âgée que son mari ; elle n'en conserve pas moins une candeur tout aimable, une ignorance de l'étiquette qui la rend assez neuve, assez gauche dans tout ce qui se rapporte au cérémonial. Peu de jours après ses noces, quand madame de Valentinois, sa dame d'atours, voulut lui mettre du rouge, elle s'écria : « Eh ! mon Dieu! que voulez-vous que je fasse d'une telle » couche de couleur ? on me prendra pour un masque. — Votre

» répugnance est plus sage que l'usage de la cour, dit *Monsieur*, » qui entrait en ce moment; mais cet usage est un maître, il faut » lui obéir. Laissez-vous donc faire, ma belle amie, cela me fera » grand plaisir. — En ce cas, reprit vivement la princesse, met- » tez-moi du rouge, madame de Valentinois, mettez-m'én beau- » coup, puisque je plairai davantage à mon mari. »

Une chaumière, un grenier avec ce qu'on aime, voilà le bonheur, disent les amants... Et ceux qui ont passé l'âge de ces illusions fleurles rient au nez des soupirants. Marie-Antoinette est trop bien apprise pour se moquer ainsi de son beau-frère; mais elle s'amuse beaucoup, dans son petit comité, du ménage pastoral de *Monsieur*. « Je préfère l'hiver à toute autre saison, disait » M. de Provence dans le cercle de la Dauphine; on est à son » aise au coin du feu avec sa moitié, les pieds sur les chenets, le » dos appuyé sur un bon fauteuil. » Quinze jours après, Marie-Antoinette envoya à *Monsieur* un joli petit tableau le représentant à côté de sa femme, dans l'attitude qu'il avait si délicieusement esquissée, avec addition d'un petit relevé de jupon très-coquet. La Dauphine avait écrit de sa main au dehors du tableau : scène préliminaire. Il y avait dans cet envoi une intention tant soit peu maligne, qui n'annonçait pas une profonde vénération pour les nœuds respectables de l'hymen.

Si les deux moitiés de l'espèce humaine attirées l'une vers l'autre par une attraction qui ne leur permet pas toujours la prudence, l'étaient seulement sous l'empire du dieu des époux, on ne ferait pas autant de bruit en ce moment de certain spécifique écossais, perfectionné par le docteur Guibert de Préval. Selon ce docteur, on peut, après s'être frotté de ce remède, braver impunément les rigueurs dont la volupté mêle trop souvent ses plus douces faveurs : pour preuve, ce savant a fait venir chez lui dernièrement une courtisane hideusement atteinte du mal immonde, et est descendu avec elle dans la lice amoureuse, après s'être oint, comme un lutteur romain, du fameux baume préservatif. L'expérience avait pour témoins M. le duc de Chartres, M. le prince de Condé et M. le comte de la Marche, qui, en attendant que le temps ait confirmé la vertu miraculeuse de l'antidote, ont complimenté M. Guibert de Préval de l'ardeur avec laquelle il s'était livré à l'épreuve. Aucune suite funeste n'ayant eu lieu, M. le lieutenant de police, qui regarde cette découverte comme un grand progrès dans les détails de son administration, a fait répéter l'expérience

avec un semblable succès. Ah! si M. le duc de Choiseul eût connu ce préservatif au moment où son amour a redouté les charmes de madame du Barry, il serait sans doute encore ministre, et je n'aurais pas à signaler aujourd'hui l'installation de trois secrétaires d'État nouveaux. M. le duc d'Aiguillon triomphe avec éclat; il vient de parvenir au ministère : les affaires extérieures reposent en ses mains. Peu de temps auparavant, M. de Boine avait été appelé au département de la marine, et, dès le mois de janvier, M. de Monteynard, lieutenant général, a pris possession du portefeuille de la guerre. Tels sont les successeurs des deux Choiseul; nous verrons s'ils sont remplacés.

Il paraît que M. le comte de Lauraguais doute au moins que ces messieurs puissent suffire pour nous rendre le repos et la prospérité. Ce seigneur a quitté Paris depuis quelques mois, et s'est retiré à Londres, où il a écrit sur les affaires du temps un ouvrage rempli de vues patriotiques. Le comte avait fait expédier en France une voiture chargée de quinze cents exemplaires de son livre; un homme à cheval accompagnait ce bagage littéraire; mais la police eut vent de l'envoi philosophique de M. de Lauraguais, fit main basse sur la charrette et en confisqua le chargement. Cette composition, intitulée *Extrait du droit public de la France, par Louis de Brancas, comte de Lauraguais*, a pourtant été lue à Paris; en voici des passages qui, certes, ne plairont pas à la cour : « L'élection » des anciens rois et leur déposition ne tenaient pas simplement à » l'indépendance d'une nation bizarre, fière et sauvage, mais aux » lois, à la constitution, au droit public des Francs. Il y avait un » contrat social entre la nation et le roi; il en dérivait un pacte » entre les parties constituantes du souverain et la souveraineté : » 1° dans la supposition de l'observation des conditions du contrat » social; 2° dans le cas de l'infraction de ces conditions. D'où il » résulterait un acte réciproque par lequel un peuple dit à un » homme : Vous serez roi à telles conditions; alors *je serai fi-* » *dèle;* si vous les enfreignez, *je serai votre juge.* Et cela fondé » sur la définition de la puissance qui coopère aux lois, lesquelles » ne doivent être faites que par le concours du peuple et du roi, » et qui donnent le nom de roi à l'homme exerçant cette puis- » sance. S'il est juste, il est le roi; s'il veut être oppresseur, c'est » un tyran. »

De tels écrits, tombés d'une plume noble, devraient donner de sérieuses appréhensions à Louis XV; mais le monarque sybarite

n'en dort pas moins sur un lit de roses, au bruit des chansons malignes que son règne voluptueux et oppresseur fait éclore. Madame du Barry l'enlace chaque matin de nouveaux myrtes; elle-même lui chante les couplets satiriques qui ne la ménagent pas plus que lui : le roi trouve cela charmant. Il a beaucoup ri, l'un de ces soirs, au souper de la table mécanique, de ce refrain plus que grivois :

France, tel est donc ton destin
D'être soumise à la femelle !
Ton salut vient de la pucelle,
Tu périras par la catin.

Sa majesté n'a vu dans ce dernier vers qu'une pointe d'esprit, une antithèse ingénieuse : on a le caractère si bien fait sous l'influence du vin de Champagne ! Maintenant la cour est à Compiègne, où les *ânes* sont en grande vogue. Pendant que M. le Dauphin, Vulcain laborieux, forge non pas des armes, mais des serrures, madame la Dauphine fait des promenades dans la forêt, montée sur le coursier de Sancho, que suivent soixante ou quatre-vingts destriers de son espèce, montés par les dames vives et jolies que son altesse royale daigne admettre à sa cour. M. le comte d'Artois est toujours de ces parties, où le suprême bonheur est de se laisser tomber. Le prince a donné l'exemple de cette charmante maladresse; la comtesse de Noailles et plusieurs dames l'ont imité; enfin la Dauphine a eu son tour. La culbute de son altesse royale a été telle, m'ont dit d'heureux témoins oculaires, que le plus précieux trésor de la future couronnée s'est trouvé complétement à découvert [1].... Ce qu'il y a de plus piquant dans tout ceci, c'est que ces cavalcades attirent beaucoup de curieux, et qu'on eût pu répondre affirmativement à Marie-Antoinette, s'il lui eût passé par la tête d'adresser cette question à sa suite :

Ces messieurs bourgeois l'ont-ils vu?

M. le comte d'Artois a, dit-on, plaisanté la Dauphine d'une manière plus aisée que spirituelle, sur ce gentil accident, qui ne l'a pas trop affligée, s'il est vrai qu'elle ait dit à ses dames : « Prenez-y garde; dans ces parties-là, il faut être en état de tomber. »

Madame la Dauphine assista la semaine dernière, en loge grillée,

[1] Les journaux du temps, à la date du 2 août 1771, font clairement comprendre ce qui est rapporté ici.

au spectacle de M. *Audinot;* il faut que je dise un mot de l'origine de ce petit établissement dramatique. Le directeur est un ancien acteur de l'Opéra-Comique, réformé par suite de la réunion de ce théâtre à la Comédie-Italienne. Après avoir essayé plusieurs moyens peu lucratifs de faire valoir son talent, M. Audinot a formé d'abord une troupe de marionnettes, à laquelle il a bientôt joint un petit nain de la même taille que ses acteurs en bois, et qui jouait à ravir les rôles d'Arlequin. La mode capricieuse s'est portée de ce côté. Jaloux de la retenir, l'ingénieux directeur, aidé de quelques capitalistes, a fait bâtir une salle fort agréable sur le boulevard du Temple; ses comédiens ont été jetés au grenier; il y a substitué une troupe d'enfants remplis d'intelligence, qui a joué des pièces de Moline et Plainchesne. La gravelure des sujets a fait courir au théâtre d'Audinot ; les filles, les libertins, les freluquets s'y sont portés en foule. Bientôt les femmes de la cour, qui, en cette qualité, se croient placées au-dessus de tous les préjugés, n'ont pas dédaigné de remplir les loges d'Audinot ; c'est la rage du jour, et madame la Dauphine n'a pu se défendre d'en être atteinte.... « C'est joli, a-t-elle dit en sortant; mais il manque un » peu de gaze sur les sujets du théâtre, et sur les mœurs de la » salle[1]. »

Malgré la vogue des polissonneries d'Audinot, les autres nouveautés dramatiques ne manquent point de spectateurs. Les comédiens ne se piquent pas toujours de reconnaissance : M. de Belloy, auteur du *Siége de Calais*, a eu beaucoup de peine, dit-on, à faire recevoir sa tragédie de *Gaston et Bayard.* Il y a cependant dans cet ouvrage de beaux sentiments, des vers très-patriotiques, et un portrait bien tracé du chevalier sans peur et sans reproche. Mais peu d'intentions tragiques ressortent du plan guerrier de l'auteur : la chevalerie est froide au théâtre comme nœud principal; *Tancrède* n'a dû son brillant succès qu'à la donnée éminemment tragique du dévoûment magnanime de ce héros : un intérêt puissant le suit dans le champ clos où il va combattre pour une femme qu'il croit coupable. La réussite de *Gaston et Bayard* a été calme. *Le Bourru bienfaisant*, de M. Goldoni, a obtenu un succès plus décidé : outre le personnage principal de cette pièce, qui offre un caractère encore neuf au théâtre, c'est une autre nou-

[1] Telle est l'origine du théâtre de l'Ambigu-Comique, où, vingt-cinq ans plus tard, naquit le *mélodrame*.

veauté remarquable qu'un ouvrage écrit en français par un auteur italien : le public a tenu compte à M. Goldoni de cette galanterie.

Zémire et Azor, comédie-ballet de M. Marmontel, mise en musique par M. Grétry, fait courir à la Comédie-Italienne les amateurs de l'harmonie suave et expressive. Le poëme est imité de *la Belle et la Bête* du bon Pérault, avec addition d'un valet trembleur, dont le rôle est fort comique. Il y a de l'attrait pour les âmes sensibles dans cet opéra ; mais nos jeunes demoiselles n'en seront pas plus disposées à épouser des maris hideux : elles savent trop que nous ne sommes plus au temps des métamorphoses, et qu'il n'appartient qu'aux filles d'opéra de prendre pour des Adonis nos financiers, assez généralement aussi noirs, aussi velus, aussi *bêtes* que le monstre Azor.

L'auteur de *l'Esprit*, M. Helvétius, est mort dans le présent mois de décembre. Les persécutions du pouvoir avaient obligé ce philosophe à une sorte de désaveu de ses principes ; mais, à ses derniers moments, son caractère s'est relevé. Helvétius a refusé d'obéir aux insinuations spirituelles du clergé ; il a repoussé les secours du catholicisme : on l'a cependant déposé en terre sainte. La philosophie de ce profond écrivain n'a pas été exempte de vanité ; il avait épousé mademoiselle de Ligneville, belle et noble descendante d'une des premières maisons de la Lorraine, et s'était empressé de céder sa charge de fermier général, comme indigne de cette illustre alliance.

Voici encore une autre philosophe du Nord, Catherine II, qui se signale par un acte de la plus splendide vanité. La statue de Pierre le Grand, dont l'exécution avait été confiée à M. Falconnet, devant être bientôt achevée, l'impératrice a fait transporter à Pétersbourg un rocher de granit qui doit servir de base à cette figure. La pesanteur de ce bloc, calculée d'après les proportions qu'il présente, est de trois millions deux cents milliers de livres. Les efforts faits pour le transport de cette masse, venue de quarante lieues, ont dû surpasser des deux tiers les travaux entrepris dans le même genre par les Romains, car l'obélisque le plus grand qu'ils aient apporté dans leur ville, reine du monde, ne pesait pas au delà de neuf cents milliers.

Les travaux du chancelier Maupeou sont plus faciles ; il lui a suffi de quelques traits de la plume distraite de Louis XV pour anéantir successivement, dans le cours de cette année, les parlements de Besançon, de Douai, de Toulouse, de Bordeaux, de

Rouen, d'Aix, de Metz, de Rennes, de Lyon, de Grenoble et de Dijon; on a crié quelques jours, on a chanté ensuite, et Maupeou a dit, comme Mazarin : « Tant qu'ils chanteront nous ne les craindrons pas. » Les divers édits d'abolition portent que les offices seront remboursés, et que de nouvelles charges seront créées pour les nouveaux magistrats. On peut être assuré que cette dernière clause sera remplie plus exactement que la première. Ainsi le grand œuvre dès longtemps médité par la cour, mais qu'un Maupeou seul pouvait exécuter, est accompli. L'ancienne magistrature, rempart élevé par le contrat social contre les envahissements de la monarchie; ce frein qui tant de fois empêcha la royauté de courir à sa propre perte, l'ancienne magistrature n'existe plus qu'en fragments dispersés : malheur à la couronne s'ils se réunissent un jour!

Ce n'est pas l'histoire de ma famille que j'écris, c'est celle de mon temps. Je n'ai pas voulu que l'attention, si ces Mémoires la provoquent un jour, s'arrête souvent aux bagatelles de ma vie; peu d'entre elles méritent d'être cousues à la robe du temps : il en est pourtant quelques-unes qui ne dépareront pas mon bagage. J'ai tu la mort de ma tante, qui tint la plume avant moi, et que j'appelais ma mère, parce qu'elle en a eu les soins. Je l'ai pleurée amèrement, cette bonne parente! Le bruit de la terre tombant sur sa bière a pénétré dans mon cœur comme un coup de poignard.... Mais, pour ceux qui liront ces pages, qu'eût fait un convoi de plus? J'ai quelque chose de moins inutile à dire sur moi-même.... une révélation longtemps comprimée.... une faiblesse délicate à confesser pour une religieuse, même chanoinesse.... Mais me voilà résignée : lecteur futur, je m'agenouille à ton confessionnal.

Lorsque j'entrai, à l'âge de seize ans, dans mon couvent à la règle large et facile, il y avait par le monde un jeune chevalier de Malte de notre maison de B***; il suivait à la fois plus d'un genre de caravanes, et se montrait fort audacieux dans toutes ses entreprises. Il vint me voir : le printemps était doux, l'air enivrait du parfum des roses, les bosquets du couvent étaient enchanteurs.... J'avais dix-sept ans; B*** n'en comptait pas encore vingt-trois. Nous nous égarâmes mon cousin et moi... On se retrouve toujours en pareil cas, et, dès qu'on s'est retrouvé, on voudrait encore s'égarer. Le chevalier s'amusa six mois entiers de ce jeu char-

mant; mais un matin je ne le vis pas venir au rendez-vous; j'appris bientôt qu'il s'égarait ailleurs : je l'oubliai; il quitta la France. Plus de neuf ans s'étaient écoulés, lorsqu'un soir on m'annonça, dans mon hôtel de la place Royale, un gentilhomme revenant de Tripoli, où il avait langui sept ans esclave. Mon cœur bondit de compassion; j'ordonnai qu'on introduisît l'étranger; c'était mon cousin....

« Angélique, me dit-il, échappé par miracle à l'esclavage, je » suis ruiné, sans état, sans asile; j'ai perdu la protection de » l'ordre avec toute ma fortune, engloutie au jeu, avant ma » captivité; je n'ai d'espoir qu'en vous : donnez-moi un grenier » et du pain. » Hélas! on connaît la puissance d'une première inclination; je donnai à mon cousin, non pas un grenier, mais un appartement, de l'or, des équipages; je lui rendis mon cœur. Je n'ai point à me repentir d'avoir reformé le nœud de mes premières amours. B*** se montra fidèle, reconnaissant, trop reconnaissant même, car, au bout d'une année, il m'obligea à lui donner la plus jolie petite fille du monde. J'étais encore chanoinesse, lui était chevalier de Malte, et le sévère Clément XIII régnait sur l'Église. Tandis que le démenti vivant de notre double vœu de chasteté croissait en grâces, en attraits et en talents, nous sollicitions vainement à la cour de Rome d'être affranchis des lois religieuses, pour recevoir celles de l'hymen. Enfin Clément XIV, ce pape tolérant et philosophe, occupa le siége apostolique en 1769; la même année, B*** me conduisit à l'autel. Je lui achetai dans le même temps une charge de président, qu'il n'a jamais souillée par d'indignes faiblesses : mon mari est un président de la trempe de Molé... Il est exilé à Bourges.

Quand B*** reçut la visite nocturne des mousquetaires de Louis XV, nous venions de marier ma fille à un gentilhomme de notre maison, nommé récemment colonel de cavalerie : la jeune comtesse n'a pas encore quatorze ans, et cependant elle fut présentée pendant les visites du jour de l'an. La Dauphine a voulu voir aussi mon Émilie, grande, superbe femme, dont les charmes ont en apparence six ans de plus qu'elle.... « Que vous êtes belle, » comtesse! lui a dit Marie-Antoinette, après l'avoir embrassée à » plusieurs reprises.... vous serez de mes cercles, n'est-ce pas? » vous y viendrez souvent; je le veux... je le désire, ai-je voulu » dire. » La fille de Marie-Thérèse ne sait pas que l'âme d'Émilie

est aussi forte que son corps est robuste; qu'elle porte dans son cœur l'amour de la vraie grandeur, et le plus grand mépris pour l'intrigue et la servilité. Je doute qu'elle fasse jamais une complaisante de cour, encore moins une approbatrice de la politique autrichienne. Revenons aux événements généraux.

Dimanche dernier, jour de la Purification, le roi devait nommer dix chevaliers de son ordre; sa majesté s'était même plu à faire entrevoir aux candidats cette faveur tant recherchée : l'eau leur en venait déjà à la bouche, et plus d'un peut-être avait essayé secrètement, devant son miroir, le cordon bleu qu'il allait avoir le droit de porter. Point du tout, le soir de la Chandeleur est arrivé sans que la bienheureuse nomination ait été faite. Il y avait bal masqué dans la nuit à l'Opéra; quels ont été les rires de la foule en dominos, lorsqu'on a vu paraître une troupe de dix masques, portant des nez d'une longueur extraordinaire, au bout de chacun desquels pendait un ruban bleu! L'allusion était d'autant plus claire qu'à la base de ces nez d'un pied était écrit : *chevalier des ordres du roi*. On attribue généralement cette mascarade à M. le duc de Chartres.

C'est un émail antique qui doit venir se joindre ici à mon tableau de mosaïque : le comte de Drum, officier hollandais au service de Russie, découvrit, vers le commencement de février, présente année 1772, le tombeau du grand Homère, dans l'île de Nio (Ios), l'une des Sporades. Ce tombeau, si longtemps cherché par les voyageurs, est un sarcophage haut de huit pieds, sur sept de longueur et quatre de largeur. Il se compose de six morceaux de marbre sans sculpture, sur l'un desquels est gravée une inscription grecque, la même sans doute qui, selon Hérodote, fut mise sur le monument longtemps après la mort du chantre de l'Iliade. En ouvrant ce monument on trouva le corps d'Homère assis; avant que l'impression de l'air extérieur fît tomber en poussière cette dépouille de trois mille ans, on eut le temps de saisir sur la physionomie, encore reconnaissable, du Grec illustre, quelques traits de ressemblance avec les médailles antiques qui le représentent. Ce corps, placé entier dans le tombeau, est une preuve de plus que l'usage de brûler les morts n'était pas général dans l'ancienne Grèce. Le sarcophage renfermait un vase de marbre, une pierre de forme triangulaire et d'une grande légèreté, qui pourrait être le symbole du style dont le poëte se servait. Il y avait

aussi plusieurs petites statues de marbre d'une sculpture dans l'enfance, et au dos desquelles étaient gravées des inscriptions en langue inconnue.

On ignore l'époque précise de la mort d'Homère; mais, depuis la découverte des marbres d'Arundel, on sait que le prince des poëtes vivait l'an 676 de l'ère attique, sous l'archontat d'un Athénien nommé Diognète. Se rendant de Samos à Athènes, il fut surpris par la mort au port d'Ios, dont les habitants lui érigèrent le tombeau retrouvé enfin par le comte de Drum.

Il y a loin d'Homère à madame Favart, bien que cette dame, plus célèbre encore par sa galanterie que par ses ouvrages, soit comptée parmi nos beaux esprits. L'ancienne favorite du maréchal de Saxe, retirée depuis plusieurs années de la comédie, vient de mourir dans les bras de la religion, et dans ceux de l'abbé de Voisenon, ce qui n'est pas incompatible par le temps qui court. Il y a plus de quinze ans que cet ecclésiastique faisait partie du ménage Favart, espèce de trinité galante, dont la nature était aussi fort difficile à définir. Les revenus de l'abbaye de Voisenon se confondaient, dans cette communauté singulière, avec les pensions du théâtre, et le tout se consommait à la plus grande gloire de Dieu. Car madame Favart, depuis sa renonciation au théâtre, s'occupait sérieusement de son salut, besogne passablement laborieuse, comme chacun sait. L'ex-directrice des plaisirs du grand Maurice est morte avec autant de sainteté qu'a pu lui en inspirer M. de Voisenon, prêtre de son métier, croyant par intérêt, mais libertin par habitude. Enfin il a fait de son mieux pour mettre l'âme de sa maîtresse en état de paraître là-haut.

Il y a dans Paris un gentilhomme nommé M. de Brumoy, qui a la manie des processions; les deux Fêtes-Dieu lui coûtent annuellement des sommes énormes, et les calculateurs estiment qu'il ne lui reste pas en biens-fonds, en or, en rentes, pour plus de cinq à six ans de piété. Chaque année quelque portion de sa fortune est métamorphosée en ornements d'église : tantôt un bois, coupe et terrain, est échangé contre des surplis, des chapes, des chasubles; tantôt la valeur d'une prairie est consacrée à l'achat d'une lampe de vermeil ou d'un ostensoir. L'an dernier, M. de Brumoy donna les diamants de feu sa femme pour orner les doigts, les oreilles, le cou de la Vierge de sa paroisse; dernièrement il envoya à M. le curé jusqu'aux chemises de la défunte pour faire des robes à la

mère du Christ; ce qui n'eut pas lieu sans prélèvement de la part de certaine nièce du bon pasteur, laquelle, sous le rapport de la virginité, n'avait pas, dit-on, des droits incontestables à ce partage. Mais c'est aux processions du village de Brumoy que notre maniaque dépense le plus d'argent. Le seigneur du lieu, la chape au dos, dirigeait lui-même l'ordre de la marche à la dernière Fête-Dieu. Deux cents prêtres, venus de quatre lieues à la ronde, avaient été *loués* par ce gentilhomme à raison de six francs par tête; deux cents autres personnes avaient été revêtues des ornements que M. de Brumoy tient en magasin dans son château. Deux mille cinq cents pots de fleurs étaient rangés sur la route que le cortége devait parcourir; six reposoirs magnifiques y étaient dressés. Au milieu de ces dispositions, et sur un sol jonché de roses, de coquelicots, de bluets, les spectateurs virent se déployer une double file ecclésiastique, moitié chantante, moitié beuglante, qui ne couvrait pas moins d'un quart de lieue de terrain. Après la cérémonie, officiants, chapiers, comparses, invités de la capitale, se rabattirent sur le château, où huit cents personnes dînèrent aux dépens du seigneur. Du reste, l'intendant de M. de Brumoy dut porter en ligne de compte le dégât causé, sur les terres environnantes, par les roues de cinq cents carrosses venus de Paris, par la multitude courant à travers champs, par les repas champêtres consommés sur les gazons, enfin par les blés qu'avaient couchés, dans leurs jeux folâtres, certains couples occupés de tout autre chose que de la solennité du jour.

Tandis qu'on célébrait à Brumoy de saintes cérémonies, une horrible saturnale avait lieu à Marseille, chez le comte de Sade, si connu par les folles horreurs auxquelles il s'est livré, en 1768, avec une malheureuse fille, et surtout par le chef-d'œuvre de cynisme portant pour titre *Justine*. M. de Sade donnait un bal auquel il avait invité beaucoup de monde; un splendide souper fut servi à minuit : or le comte avait fait mêler avec profusion au dessert des pastilles de chocolat à la vanille, qui furent trouvées délicieuses, et dont tout le monde mangea. Tout à coup les convives, hommes et femmes, se sentent brûlés d'une ardeur impudique; les cavaliers attaquent ouvertement les dames, qui non-seulement se rendent, mais courent, pour la plupart, au-devant de leur défaite.

Les cantharides, dont l'essence circule dans les veines de ces infortunés, ne leur permettent ni pudeur ni réserve dans ces vo-

luptés impérieuses : les excès sont portés jusqu'à la plus funeste extrémité; le plaisir devient meurtrier... le sang coule sur le parquet, et les femmes les plus sages, dans tout autre moment, ne font que sourire à cet horrible effet de leur rage utérine. Prévoyant l'éclat que cette scène, comparable aux orgies de Néron, aurait quand le délire cesserait, M. de Sade s'est sauvé avant le retour du soleil, avec sa belle-sœur, toute sanglante encore de ses embrassements brutaux. Plusieurs dames titrées sont mortes des suites de cette nuit de dégoûtantes horreurs; d'autres en sont gravement incommodées, et plusieurs hommes ont succombé à leur épuisement. Toute la France, à l'instant où j'écris, est remplie de la renommée de cet événement, sans exemple peut-être dans les annales modernes. Un mandat de prise de corps est lancé contre le comte de Sade; s'il était pris en ce moment, nul doute qu'il n'expiât sur l'échafaud son affreux et étrange attentat.

Après des détails aussi repoussants, on repose avec quelque plaisir sa vue sur des objets qui ne sont que malins. C'est ainsi qu'on se passe de main en main, mais dans le plus grand secret, un distique qu'on a trouvé, une de ces nuits, sur le piédestal de la statue de Louis XV :

Grotesque monument, infâme piédestal!
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval.

A propos de statue, il faut noter que la foule se presse dans l'atelier de Pigalle pour voir le modèle en plâtre de l'effigie de Voltaire : c'est pourtant un pauvre spectacle. Le statuaire a eu la malheureuse idée de représenter le grand écrivain à peu près nu; il est assis, et ne présente en vérité qu'un déplorable squelette. La tête, couronnée de lauriers, est trouvée fort ressemblante par les personnes qui ont vu depuis peu le philosophe de Ferney. L'homme illustre, en portant au loin son regard d'aigle, semble envisager avec un mépris mêlé de malice toutes les folies de l'humanité; un âcre sourire erre sur ses lèvres. Voltaire tient de la main gauche un rouleau de papier qui, en tombant, couvre les tristes débris de sa virilité, et soustrait au moins cette partie de son corps à la pitié du spectateur. De la main droite, l'auteur universel tient un poinçon. A ses pieds, le poignard de Melpomène, le masque de Thalie, des livres, une lyre, une sphère, rappellent les divers genres auxquels Voltaire se livra avec plus ou moins de succès. On ne sait encore où sera placée cette statue, exécutée en marbre; mais

on serait tenté de croire que l'artiste la destine à une école d'anatomie : je le répète, elle n'offre que l'aspect hideux d'un cadavre décharné; et jamais la postérité, en voyant cette momie de marbre, ne se fera l'idée de la puissance de génie qui caractérise le modèle.

Depuis huit jours, m'a-t-on dit, il règne une rumeur moitié gaie, moitié critique, à l'OEil de bœuf, à propos des permis de chasse dans les forêts royales, délivrés par mademoiselle Guimard, danseuse de l'Opéra. Cette circonstance paraît en effet fort drôle, même quand on en connaît le motif. Mademoiselle Guimard, maîtresse du prince de Soubise, capitaine des chasses, ne se borne pas à dire : Nous donnons des permis de chasse, comme la servante du curé disait : Nous chantons des messes; son amant lui a délégué le pouvoir d'en accorder, et elle use de ce privilége. Aussi voit-on, dans les bois de Saint-Germain, de Versailles ou de Marly, des amours et des zéphyrs, la carnassière au dos, les guêtres aux jambes, le fusil sur l'épaule, tuant les faisans de sa majesté pour les nymphes du magasin. Les gentilshommes de la cour, jaloux de ces faveurs accordées à des gens qu'ils appelient des *baladins*, en murmurent hautement; tout en se moquant de leurs rivaux chantants, concertants ou dansants, ils jurent que, si cela dure, ils roueront de coups Cupidon, Borée, Castor et Pollux, et toute cette clique usurpatrice des plaisirs réservés ordinairement à la noblesse.

Mademoiselle Duthé, cette première institutrice de M. de Chartres dans la science du plaisir, ne signe pas de permissions de chasse dans les forêts royales, mais elle chasse elle-même sur les terres de beaucoup de maris. Rien de plus ordinaire cependant que les charmes de cette courtisane : c'est une blonde fade, à la figure moutonnière, sans vivacité, sans esprit, et dont toutes les habitudes semblent dire : « Voulez-vous du plaisir? j'en vends, » et rien de plus. Mais cette fille a la vogue, cela répond à tout. En dernier lieu, mademoiselle Duthé recevait les soins et les louis du marquis de Genlis; mais, s'étant aperçue que la source des derniers commençait à s'épuiser, elle a prié son amant de discontinuer ses assiduités, et l'a remplacé, sans perdre de temps, par lord d'Aigremont. Cet Anglais a conclu au prix de mille louis pour la première nuit, et mille écus par mois.

De grands événements se passent dans le nord de l'Europe : j'esquisserai rapidement les principaux. Adolphe-Frédéric, roi de

Suède, mourut subitement le 12 février de la présente année, pendant que son fils Gustave de Holstein Hutin voyageait en France. Ce prince se rendit en toute hâte à Stockholm, bien décidé à mettre à exécution un projet de révolution dont il avait entretenu Louis XV et son conseil. Depuis longtemps, disait-il, une aristocratie puissante, représentée par le sénat, tenait également asservis le prince et le peuple. L'ouverture d'un nouveau règne parut favorable au jeune monarque pour le renversement de ce pouvoir, accusé par lui d'oppression ; le comte de Vergennes, ambassadeur en Suède, reçut en secret du cabinet de Versailles l'ordre de favoriser, autant qu'il serait en lui, le mouvement médité : on le prévint même que la France enverrait au besoin des secours actifs pour conduire l'entreprise à une heureuse fin. Mais il ne fut pas nécessaire de faire intervenir la force dans cette révolution ; la monarchie ressaisit ses droits, ou pour mieux dire sa puissance, sans qu'une seule goutte de sang fût versée. L'autorité du sénat, anéantie du consentement des états assemblés, retourna au souverain, qui en délégua une partie à de nouveaux sénateurs, créatures dévouées à la couronne. Gustave appelait cette révolution l'affranchissement du peuple ; les politiques désintéressés la qualifièrent, avec plus de raison, de tyrannie nouvelle.

Quelle que soit l'arrière-pensée du nouveau roi de Suède, au moins les Suédois resteront une nation unie, homogène, et les malheureux Polonais ont perdu cette *nationalité* dont ils étaient si dignes par leur courage et leur patriotisme. Les descendants des valeureux Sarmates n'auront bientôt plus de patrie.

La guerre entre la Russie et la Turquie durait depuis l'année 1768 : cette dernière puissance n'avait, disait-elle, pris les armes que pour rétablir la tranquillité dans la Pologne, livrée aux dissensions intestines que la cour de Pétersbourg excitait par la suzeraineté qu'elle exerçait ostensiblement sur l'État polonais. Tout à coup on apprend, au milieu de cette année, qu'un armistice vient d'être conclu, sous les murs de Giurgewo, entre le feld-maréchal Romansow et Seid-Abai-Kerim-Effendi, grand notaire du divan. Il paraissait naturel de penser, après cet événement, que la Pologne allait enfin recouvrer la paix intérieure, par le concours unanime des parties belligérantes qui posaient les armes. Vain espoir ! A peine les hostilités avaient-elles cessé, qu'on vit entrer sur les terres de cette monarchie élective des

troupes prussiennes et autrichiennes : les premières s'étendirent dans les palatinats de Ploezko, d'Inovloez, de Brzeselc, de Posnanie, de Kalish, etc. ; les secondes occupèrent les duchés de Zator, d'Osviecim, une partie des palatinats de Cracovie, de Sandomir, etc.

Ici je dois reprendre les événements de plus haut pour les éclaircir. L'impératrice Catherine, sentant qu'une nation aussi brave que les Polonais serait pour elle une excellente avant-garde contre les Turcs, ses éternels ennemis, s'était attachée à se faire un allié du roi de Pologne. Or le meilleur moyen d'obtenir ce résultat important, c'était de choisir elle-même ce monarque. Elle envoya donc le comte Poniatowski, son amant, régner à Varsovie. D'après le même plan, il fallait donner une assiette solide au gouvernement de ce prince, en l'aidant à calmer dans ses États les dissidences religieuses qui ne cessaient d'y entretenir un ferment de guerre civile. Tel fut le motif, d'autres disent le prétexte, de la protection, dégénérée en véritable suzeraineté, que la czarine accorda au souverain des rives de la Vistule. Quelle que fût la pensée secrète de la cour de Pétersbourg, il est vrai de dire qu'on s'occupait d'établir en Pologne une constitution propre à réprimer, à prévenir même l'effervescence des partis, et d'arrêter ainsi le torrent déjà débordé de l'anarchie. Mais, soit erreur, soit soupçon fondé, Frédéric II vint traverser l'exécution de cette réforme politique. Prenant pour le témoignage irrécusable d'une arrière-pensée de conquête la protection de Catherine, il proposa secrètement au cabinet de Vienne d'envoyer simultanément leurs troupes en Pologne, précédées de manifestes où seraient établis les droits des deux cours sur diverses provinces maintenant réunies à la Pologne. Ce mouvement s'exécuta, comme on l'a vu plus haut. Catherine, encore engagée dans une guerre avec la Turquie, et craignant de s'attirer de nouveaux ennemis, ne contesta point les prétentions de Vienne et de Berlin. Ne pouvant s'opposer au démembrement de la Pologne, elle songea à se saisir d'une portion de ce royaume. Les troupes russes occupèrent le district de Trombuval et les palatinats de Podolie, de Baclavie et de Volhynie. L'infortuné Poniatowski fut abandonné : voilà ce que deviennent les alliances entre têtes couronnées, même quand l'amour les a cimentées !

Ces événements surprirent toute l'Europe, moins toutefois en ce qui concernait les cours de Vienne et de Berlin, dont on connaissait

l'avidité, qu'en ce qui touchait cette Sémiramis du Nord qui faisait inscrire son nom parmi ceux des philosophes généreux et bienfaisants. Catherine essaya d'excuser sa conduite en l'expliquant. « Ce » n'était point, disait-elle, dans le but d'agrandir ses États qu'elle » agissait ainsi, mais afin de surveiller les deux autres puissances » envahissantes, et de mettre, au besoin, des limites à l'exten- » sion de leurs projets d'agrandissement. » Cette justification parut peu convaincante; la czarine n'échappa point au soupçon d'avoir concerté avec l'Autriche et la Prusse la dislocation de l'infortunée Pologne. Mais qui pourra exprimer le mépris qu'inspira, dans cette circonstance, la lâche insouciance du cabinet de Versailles! Toujours dominé par cette puérile vanité qui le rendit si souvent la risée du monde, Louis XV n'avait pas envoyé un ambassadeur à Varsovie, « parce que, celui de la Russie ayant plus » de crédit que le roi de Pologne lui-même, le ministre de France » n'aurait joué *qu'un rôle incompatible avec sa dignité.* » Misérable langage! Eh! n'était-ce pas précisément parce que le ministre russe dépassait la mission d'une diplomatie ordinaire, qu'il eût été de *la dignité* de l'envoyé français de le faire rentrer dans la sphère de ses attributions légales? Au moment de la première occupation, Louis XV, frappé cependant du jour fâcheux que cette affaire répandait sur lui, s'écria devant le duc d'Aiguillon: « Ah! si Choiseul avait été ici, cela ne serait pas arrivé. »

Tandis que trois puissances dépossédaient, par le fait, le roi de Pologne, en attendant la ratification par traité, on négociait à Fockiani, sur les limites de la Moldavie et de la Valachie, pour la paix définitive entre la Porte et la Russie. Tel était du moins le but avoué des conférences; mais ce qui prouve que le sort de la Pologne y était aussi discuté, c'est qu'indépendamment du comte Orlow, plénipotentiaire russe, et d'Osman-Effendi, plénipotentiaire ottoman, M. de Thagul assistait à ce congrès au nom de l'Autriche, et que M. Zegelin y représentait la Prusse. Quoi qu'il en soit, la Russie et la Porte n'ayant pu s'entendre sur l'indépendance de la Crimée, les conférences furent rompues, et la guerre se ralluma entre l'empire moscovite et celui du croissant. Alors les troupes russes, autrichiennes et prussiennes, étaient en pleine et entière possession des provinces que les trois souverains s'étaient respectivement attribuées. De son côté, Louis XV était entré en jouissance de la portion qui lui revenait dans ce partage : les épigrammes, les sarcasmes et les chansons...

Cependant un des sujets de sa majesté lui proposait dernièrement de mettre à ses mains des foudres terribles : un Dauphinois nommé Dupré, qui, dit-on, passe sa vie à faire des expériences de physique, a retrouvé le secret du feu *grégeois*. Celui que ce savant a inventé est si rapide, si dévorant, qu'on ne peut ni l'éviter ni l'éteindre; l'eau lui donne une nouvelle activité. Plusieurs essais de cette découverte, faits sur le canal de Versailles et dans les cours de l'arsenal de Paris, ont causé de la frayeur aux militaires les plus intrépides. Or voici un trait de Louis XV sur lequel les opinions de la cour ont été partagées : quand sa majesté fut bien sûre qu'un seul homme possédait le secret de cette composition infernale, elle fit une pension à M. Dupré, et le fit engager, par serment, à ne le communiquer à personne. Ainsi le roi de France comprime dans sa main un élément invincible qui pourrait en quelques instants détruire une ville ou une flotte. Ce prince obéit à cet élan de magnanimité au moment où sa faible marine va peut-être lutter encore contre les fiers suzerains de la mer, qu'il pourrait anéantir par un déluge de feux... Louis XV a craint d'ajouter aux maux de l'humanité : le motif est beau ;... laissons les moralistes et les politiques décider entre eux s'il est sage.

Le cabinet de Saint-James, commençant à craindre que l'insurrection américaine ne conduise enfin cette colonie à un affranchissement complet, accorda l'an dernier aux États le droit d'asseoir eux-mêmes les taxes à percevoir par le gouvernement britannique. Mais cette concession arrivait trop tard; elle ne put rappeler la confiance dans les cœurs américains. Déjà la métropole avait violé plusieurs de ses promesses solennelles; on se persuada que celle-ci aurait le même sort. Les préposés anglais commis à la levée des impôts continuèrent d'être insultés. Le gouverneur se plaignit de ces violences; mais on lui répondit qu'on ne reconnaissait point en Amérique de commissaires du roi d'Angleterre. Forcé de renoncer au produit des taxes sur les colonies américaines, le gouvernement anglais en chercha le dédommagement dans une redevance exorbitante, assise sur les objets d'utilité ou de luxe apportés des îles britanniques sur le continent américain. Le thé, le papier, les cartes à jouer, les couleurs, le plomb, la verroterie, furent portés à des prix excessifs par l'effet de ces droits. Les colons se révoltèrent contre cette fiscalité vexatoire. L'assemblée des francs-tenanciers, arrêta que des cargaisons considérables de ces

marchandises ne seraient point débarquées, et que les navires les portant retourneraient en Angleterre. Le gouverneur, sommé de tenir la main à l'exécution de cet arrêté, refusa de s'y soumettre. Soudain le peuple s'attroupe, couvre la rade de Boston d'une multitude de chaloupes, saute à bord des bâtiments, et jette les cargaisons à la mer.

Bientôt Charle's-Town, Philadelphie, New-York, adoptent les résolutions des Bostoniens : tout article taxé venant de la Grande-Bretagne est repoussé des ports américains.

L'Angleterre devient alors menaçante ; elle fait des préparatifs de guerre qui ne font que hâter les progrès de la révolution. Un officier des douanes, nommé John Malcom, veut récriminer un jour contre l'action populaire des habitants de Boston : on s'en saisit ; trois jours entiers il est exposé aux huées de la multitude ; on le traîne ensuite sur une charrette dans tous les quartiers de la ville, après lui avoir goudronné toutes les parties du corps, et l'avoir ensuite roulé dans de la plume. La vindicte publique ne s'en tient pas à cette facétie ; le malheureux douanier est attaché par les bras à un gibet, fouetté de verges, et forcé de remercier le peuple de ce qu'il lui fait grâce de la vie. Pendant que ces excès se commettaient à Boston, les habitants des campagnes, irrités contre le gouverneur Hutchinson, promenaient son effigie dans un tombereau, et finissaient par la brûler au pied d'une potence. C'en est fait de la domination anglaise en Amérique ; les peuples ont jeté loin d'eux le fourreau de l'épée qu'ils ont tirée contre la métropole.

Ce n'est qu'à la fin de la présente année que le sort de M. le duc de Choiseul a été réglé, car on s'était contenté d'abord de l'exiler. En faisant remettre au roi sa démission par M. du Châtelet, qui lui avait de grandes obligations, ce ministre remit à la générosité de sa majesté la fixation des indemnités qu'elle croirait lui être dues.

M. du Châtelet agit activement et chaudement en faveur de Choiseul ; mais, comme les grâces sollicitées dépendaient en grande partie de M. d'Aiguillon, on conçoit que les affaires de son ennemi ne devaient pas aller vite. Las de tapisser infructueusement la galerie du château ou les antichambres du ministère, M. du Châtelet s'adressa à madame du Barry. « Revenez ce soir,

» lui dit cette favorite, le roi et le ministre seront ici ; *je veux*
» que sa majesté en finisse. »

L'ami de M. de Choiseul n'eut garde de manquer au rendez-vous. Dès que madame du Barry l'aperçut, elle prit M. d'Aiguillon à part, et M. du Châtelet jugea, par le feu de la pantomime, que cette dame rompait rudement une lance contre la cuirasse d'inimitié de l'ancien gouverneur de la Bretagne. Enfin la solliciteuse quitta le ministre en disant assez haut pour être entendue de tout le salon : *Il faut bien que cela soit comme cela.* Elle s'approcha ensuite du roi, qui avait le coude appuyé sur le marbre de la cheminée, et, lui ayant dit quelques mots à l'oreille, elle appela M. d'Aiguillon. Une conversation assez courte eut lieu à voix basse; puis Louis XV, quittant ses deux interlocuteurs, dit tout haut : *Soixante mille livres de pension et cent mille écus d'argent comptant.* M. d'Aiguillon marchant alors droit à M. du Châtelet, lui répéta avec une espèce de sourire : « Le roi m'a chargé de
» vous dire, monsieur, qu'il accordait à M. de Choiseul soixante
» mille francs de pension sur la charge de colonel général des
» Suisses, et cent mille écus d'argent comptant. »

On voit que madame du Barry a voulu avoir une page dans les fastes de la générosité : heureusement le genre d'injure que les femmes ne pardonnent jamais ne revint pas en ce moment à la pensée de la favorite ; si elle se fût rappelé le mépris fait jadis de ses charmes par M. de Choiseul, il n'avait peut-être ni pension ni argent comptant. La charge de colonel général des Suisses et Grisons est donnée à M. le comte d'Artois, qui n'est pas encore âgé de seize ans.

Je n'ai à mentionner que pour mémoire une malheureuse imitation de *Roméo et Juliette*, tragédie palpitante d'intérêt du grand Shakespeare, mise sur la scène française par M. Ducis. Ce toiseur dramatique, en refondant cet admirable sujet, a laissé au fond du creuset tout ce que le tragique anglais avait imaginé d'intentions tragiques et de tableaux délicieux. M. Ducis devrait se tenir pour dit qu'il n'est pas propre à transporter sur notre théâtre les chefs-d'œuvre de l'Angleterre. *Pierre le Cruel*, tragédie de M. de Belloy, n'a pas obtenu plus de succès que *Roméo et Juliette;* elle en méritait cependant davantage. Le caractère du Néron castillan est bien tracé; la pièce offre d'ailleurs, comme tous les ouvrages de l'auteur, de beaux vers et de beaux senti-

ments. Les Rouennais ont vengé l'auteur de l'indifférence des Parisiens. *Pierre le Cruel* a été goûté dans la patrie du grand Corneille : c'est un dédommagement digne d'être cité.

On a coutume de dire qu'il n'y a plus rien de neuf au théâtre; ce n'est pas toutefois une généralité sans exception, car j'ai vu le 30 novembre, au Théâtre-Français, une scène qui ne s'y était pas encore vue, et qui ne se reproduira probablement jamais. On allait commencer la grande pièce; déjà la tête à perruque qui dirige l'orchestre criard de la Comédie-Française avait frappé trois coups d'archet sur le coin de son pupitre, lorsqu'un jeune homme placé à l'orchestre monte sur la banquette, se tourne vers le parterre, et lui demande un moment d'audience. La nouveauté du spectacle excite la bonne humeur du public. « Accordé! s'écrie-t-on de toutes parts; parlez! » — « Messieurs, reprend l'orateur, je me nomme Billard; je suis fils d'un secrétaire du roi, receveur des tailles, et, ne me sentant pas de goût pour être financier, je me suis fait poëte; ce qui, comme vous le savez, est tout à fait différent. Or vous saurez, messieurs, qu'habitant la province, je suis venu à Paris tout exprès pour y présenter aux comédiens une pièce de ma façon, intitulée *le Suborneur*. Eh bien! cette pièce, approuvée par une foule de connaisseurs, même indépendamment des courtisans de la table de mon père, a été rejetée outrageusement par le sénat comique. C'est une indignité, un déni de justice révoltant, et je veux vous en faire juges, car le parterre est le seul tribunal compétent en pareille matière. Permettez donc, messieurs, que je vous lise mon *Suborneur;* si vous trouvez l'ouvrage digne de vos suffrages, je saurai bien, parbleu! forcer l'aréopage dramatique à le recevoir. »

Sur ce, M. Billard se mettait en devoir de dérouler son manuscrit, lorsqu'un sergent, qui ne trouvait pas sans doute le comité légalement convoqué, mit la main sur le collet de notre auteur et le conduisit au corps de garde. Cette arrestation faite, *le Comte d'Essex* fut écouté tranquillement; mais, quand M. Molé entra en scène pour commencer la petite pièce, il s'éleva du parterre un cri unanime pour redemander l'auteur du *Suborneur*, et la lecture de sa pièce, au lieu de la représentation commencée. Le tumulte ne faisant qu'augmenter, et l'acteur confus ayant été forcé de se retirer, on fit entrer trente grenadiers dans le parterre pour y rétablir l'ordre. Plusieurs personnes furent arrêtées.

Pendant ce temps M. Billard était toujours au corps de garde, où il voulait à toute force lire sa comédie aux soldats. Traité, jusqu'à plus ample informé, comme un maniaque, on l'a fait conduire à Charenton, et le calme s'est rétabli à la Comédie-Française.

La première vogue de l'an de grâce 1773 est le succès d'une actrice nommée mademoiselle Raucourt, élève de Brizard. La débutante est jeune, jolie et superbe femme, ce qui déjà prévient favorablement le public, et ses dispositions dramatiques font beaucoup d'honneur à son maître. Mademoiselle Raucourt a fait son premier début dans le rôle de Monime de *Mithridate*, où elle a enlevé tous les suffrages. Depuis lors, une affluence prodigieuse se porte au Théâtre-Français chaque fois que la débutante joue ; la curiosité qu'elle inspire est telle, que plusieurs personnes ont été blessées aux portes de la comédie. Les billets de parterre se vendent jusqu'à douze francs.

Deux choses occupent le public à l'apparition d'une actrice : son jeu au théâtre et sa conduite dans le monde. Or, les observateurs de la morale du tripot tiennent un bulletin suivi des mœurs de la jolie prêtresse de Melpomène : on sait déjà qu'un amateur a offert cent mille livres de ses prémices. L'offre était bien séduisante pour une vertu aux appointements de dix-huit cents francs ; cependant l'élève de Brizard a refusé. Il est vrai que son père lui a déclaré, dit-on, qu'il lui brûlerait la cervelle s'il apprenait qu'elle eût failli. Mais il faut qu'il l'apprenne, et l'on sait qu'en pareil cas

La beauté ne sait pas prendre en main des trompettes,
Et publier partout les faveurs qu'elle a faites.

On dit que la virginité de mademoiselle Raucourt reçoit journellement de terribles assauts ; chaque jour de nouveaux offrants enchérissent les uns sur les autres de subsides pour obtenir une capitulation de sagesse. Beaucoup de gens, qui ne savent pas que la fortune des actrices n'est construite que de faiblesses, conseillent à la débutante de tenir bon : parmi ces conseilleurs, on s'étonne un peu de compter madame du Barry, que les amours sans scrupules portèrent si haut sur leurs ailes. Peut-être doit-on voir un intérêt dans ces exhortations de la favorite : mademoiselle Raucourt a joué plusieurs fois à la cour, où elle a été vivement

goûtée par le roi et par madame la Dauphine, et la comtesse s'arrange moins volontiers que madame de Pompadour du partage des bontés royales. Quant à Marie-Antoinette, les compliments, les caresses même qu'elle prodigue à la débutante, ont donné lieu à une remarque que je note ici sans l'interpréter.

La princesse reçoit depuis quelques mois dans son intimité la plus sécrète la jeune marquise de Langeac : des bruits étranges se répandent sur cette liaison, où la distance du rang paraît complétement oubliée. Faut-il admettre tout ce que la chronique maligne répète mystérieusement à cet égard? Je ne le crois pas; mais le chagrin, les larmes, les vapeurs de madame de Langeac, à l'aspect du goût de la Dauphine pour mademoiselle Raucourt, sont des circonstances trop avérées pour qu'on puisse les nier.

La fibre vertueuse de l'actrice à la mode paraît vouloir se relâcher : elle accepte de petits soupers, avec d'autres femmes il est vrai, mais quelles femmes! Durant ces parties du soir, le propos est bien leste, les vins sont bien capiteux, les liqueurs bien enivrantes, et, dans nos petites maisons, la table est si près du lit! Dans cette situation, où l'on ne peut déjà plus calculer au juste le danger que court la pudeur de notre bijou théâtral, on lui a fait offrir douze mille livres de pension pour rester sage, à dire d'experts; ou, si elle préférait le plaisir à cette prime annuelle de sagesse, vingt-quatre mille francs, aussi de pension, pour prix de la préférence dans l'adoption d'un amant. On ne sait pas encore quel parti prendra mademoiselle Raucourt; mais si, comme on le dit hautement à l'OEil de bœuf, l'offrant est M. le duc de Bourbon, il y a probabilité que les principes de la nymphe de théâtre ne tiendront pas contre une passion princière.

En attendant, un rimeur de la vieille école a voulu exprimer dans un sonnet la difficulté qu'on éprouve, à la comédie, pour trouver place dans la foule admiratrice des charmes et des talents de mademoiselle Raucourt. Je copie la pièce :

A vous claquer quand tout Paris s'empresse,
Moi seul encor n'y suis point parvenu :
Déja trois fois, étouffé par la presse,
J'ai vu la grille, et n'ai rien obtenu.
J'entends vanter vos talents, votre grâce;
De votre jeu l'on m'a peint la chaleur;
Et, comme un autre, obtenant une place,
J'eusse employé ma main de bien bon cœur
A vous claquer.

Je sais qu'on peut, en triplant l'honoraire,
Humaniser les traitants du parterre;
Mais payer triple enfin m'a retenu.
Eussiez-vous cru, jeune et faite pour plaire,
Qu'on regrettât d'employer un écu
Pour vous claquer?

Piron, ce vétéran de nos poëtes érotiques, eût applaudi, de sa vieille main longtemps pécheresse, ces vers dignes de lui. Mais, hélas! Piron est mort vers le milieu de janvier, et les souhaits de *bonne année* qu'il avait reçus se réaliseront dans un autre monde, si bonheur il y a. Quoi qu'il en soit, ce poëte est mort comme il a vécu, c'est-à-dire impénitent et gai jusqu'à la folie. Le clergé a pourtant voulu ressaisir cette âme sur le penchant de l'abîme; impossible! Rieuse, insensible à la remontrance, elle a glissé dans l'éternité sans confession et sans repentir. La veille du décès de notre vieux caustique, le curé de Saint-Roch l'exhortait encore, affectant de l'appeler *son cher frère.* « Un frère, interrompit le » moribond, je n'en eus jamais qu'un; c'était une f..... bête; » est-ce à ce titre que vous voulez le remplacer? »

Piron, âgé de quatre-vingts ans, n'écrivait plus depuis longtemps; mais il formait quelquefois encore des gens de lettres, en les prémunissant contre ce qu'il appelait le genre chatoyant. La guerre que cet écrivain faisait à la poésie où le vide de la pensée est rempli par des mots sonores, lui avait attiré la haine irréconciliable de Voltaire; mais ce grand homme ne jouait pas à l'épigramme avec son rival, il eût été battu. L'auteur de *la Métromanie*, ayant été appelé par le scrutin des immortels à l'un de leurs quarante fauteuils, un évêque, M. de Mirepoix, s'opposa à l'admission du rimeur qui fit l'*Ode à Priape.* Il obtint alors une pension de cent pistoles, et se vengea du corps illustre par cette épigramme en forme d'épitaphe:

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

L'Académie ne lui pardonna jamais cette malice: invitée à son enterrement, elle n'y envoya pas un seul de ses membres. Mais si Piron peut rire encore dans le séjour qu'il habite, il a ri de cette rancune exercée contre son cadavre, et les deux vers resteront.

On devait représenter, au commencement du présent mois de

février, une comédie de M. Caron de Beaumarchais, intitulée *le Barbier de Séville;* cette représentation est retardée par une aventure qui occupe en ce moment toute la capitale. L'auteur d'*Eugénie* est, ou du moins était fort lié avec M. le duc de Chaulnes, qui ne se faisait aucun scrupule de l'admettre chez mademoiselle Mesnard, sa maîtresse. Mais il est un bien qu'on ne partage point, même entre amis : le duc crut s'apercevoir que la belle recevait trop souvent et beaucoup trop intimement Beaumarchais. A l'amitié succéda soudain la plus violente jalousie; M. de Chaulnes voulait, sans le moindre retard, tuer son rival, pour être plus sûr qu'il ne le supplanterait pas. L'écrivain spirituel jura qu'il se défendrait bien. Un cartel, parti de l'hôtel du gentilhomme, parvint au roturier enrichi et décrassé. Mais le comte de Latour-Dupin, choisi pour juge du combat, n'ayant pu se rendre sur-le-champ à l'invitation, la fureur de M. de Chaulnes ne put souffrir ce retardement; il courut chez M. de Beaumarchais avec le projet de l'assommer dans sa propre maison. L'assailli, qui ne s'attendait nullement à cette attaque, fit néanmoins bonne contenance : il s'escrima de son mieux à coups de pied, à coups de poing. Malgré cette défense plébéienne, Caron allait être saisi à bout de bras par son adversaire, l'un des hommes les plus grands, les plus gros et les plus vigoureux de la cour. Changeant alors de tactique, l'assiégé se mit à jeter à la tête de l'assiégeant les livres de sa bibliothèque, près de laquelle il s'était retranché derrière des fauteuils. Beaumarchais avait deux mille volumes sous la main : les projectiles n'étaient pas près de lui manquer; il est vrai qu'il envoyait dans le camp de son ennemi des munitions que ce dernier lui renvoyait à l'instant. On ne sait réellement à qui la victoire fût demeurée, si un renfort de domestiques n'eût secouru l'assiégé. Le commissaire et le guet arrivèrent; on verbalisa. Il a fallu donner une garde de sûreté à M. de Beaumarchais pour le garantir des fureurs du nouveau Roland, dont on cherche à calmer le transport martial, tandis que les répétitions du *Barbier de Séville* continuent.

Une anecdote sur le vieux maréchal de Richelieu fait diversion à celle que je viens de raconter, dans tous les salons où l'on s'en égaye. On sait que le duc de Fronsac n'a pas tout le respect possible pour son père, et l'on peut aisément deviner pourquoi. Or il lui était arrivé, en arrière pourtant, de l'appeler *c.. pourri.*

C'était une allusion un peu crue à l'impureté du sang de M. le maréchal, laquelle l'oblige à se barder de rouelles de veau pour adoucir l'âcreté des dartres dont il a la peau couverte.

« Est-il vrai, monsieur, demanda l'un de ces matins le vieux duc au jeune, que vous ayez osé me qualifier de *c.. pourri?*

— Ah! mon père! pouvez-vous croire qu'une aussi insolente vérité me soit échappée ?

— La réponse est risible, et je vous la passe... Enfin le rapport est-il fondé ?

— Je vous jure, monsieur le maréchal, qu'on m'a calomnié. J'ai seulement dit, étant un peu gris...

— Eh bien! vous avez dit?...

— Qu'avec votre topique de veau vous ressembliez...

— A quoi, monsieur?

— A un bouquin relié en veau, mon père.

— En tout cas, mon fils, votre mère a donné, dans votre personne, une bien mauvaise édition de ce bouquin-là. »

Et la querelle en resta à ce bon mot, auquel Fronsac ne trouva pas de réponse. Il n'est pas encore académicien lui, quoiqu'il ignore aussi complétement que son père les belles-lettres et l'orthographe.

Les intrigues du jour se pressent sous ma plume; je ne sais par où commencer, et, dans l'embarras de donner la priorité, je vais procéder par ordre de date.

Madame du Barry donna, le 1er mars, une fête charmante dans son joli pavillon de l'avenue de Versailles; il y a eu un spectacle composé des plus jolies pièces des trois théâtres : plus de cent comédiens, chanteurs et danseurs, y ont concouru. On parle beaucoup d'un gros œuf qui s'est trouvé au milieu du salon; la comtesse ayant été appelée pour l'ouvrir, à peine s'en est-elle approchée qu'on en a vu sortir Cupidon tout armé; ce qui a fait dire aux complaisants à gages mêlés dans la foule « qu'un seul des » regards de la dame du lieu suffisait pour faire éclore l'Amour... » Aux premiers pas que ce petit dieu a faits au sortir de sa coquille, il a laissé tomber son bandeau : allégorie, soudain expliquée, de la passion éclairée que Louis XV éprouve pour la favorite.

Ce jour-là du moins la passion du roi avait vu clair en effet, car il ne s'était point rendu à la fête de sa maîtresse, et s'était épargné ainsi un ridicule. Il n'y avait au pavillon de madame du Barry que

quinze seigneurs de la cour et *quatorze* femmes titrées; les faiseurs de bons mots ont arrangé cela ainsi : « La comtesse avait » une *quinte* de valets et un *quatorze* de dames; mais, ayant » *écarté son roi*, elle a été *capot.* » Le capot c'est le dépit que madame du Barry a ressenti lorsqu'elle a su que sa majesté ne paraîtrait pas à sa soirée.

Le 1er mars, des dames illustres courtisaient une beauté partie, il y a peu d'années, d'une maison de prostitution, et le 3, des princesses traînaient leur illustration dans la fange du scandale au bal de l'Opéra. Le chevalier de Coigny, qui en ce moment est le gentilhomme le plus convoité par les beautés titrées, *a eu* simultanément la princesse d'Henin et une dame de Martinville, femme d'un fermier général. Bientôt ce galant a courtisé madame la duchesse de Bourbon, et lui a sacrifié ses deux précédentes conquêtes. Ainsi délaissée, madame d'Henin, masquée jusqu'aux dents, rencontre, au bal du lundi gras, madame de Bourbon, aussi masquée, mais qu'elle avait parfaitement reconnue. Feignant de prendre cette princesse du sang pour la financière, la belle abandonnée s'en approche.

« J'ai un compliment à vous faire, madame de Martinville, lui dit-elle avec ironie : M. de Coigny ne pouvait pas mieux faire que de quitter une d'Henin pour un aussi joli minois que le vôtre.

— Vous vous trompez, beau masque, répond madame de Bourbon émue, je ne suis point madame de Martinville.

— A d'autres! La modestie est belle, mais une conquête comme celle de M. de Coigny mérite bien qu'on en soit fière.

— Je vous le répète, vos présomptions se méprennent complétement; et d'ailleurs, permettez-moi de vous le dire, vous hasardez des confidences trop dangereuses.

— Bah! tout peut se dire en carnaval... Je disais donc que M. de Coigny, en vous offrant ses hommages, chère dame de Martinville, a fait preuve d'excellent goût; jugez de ma surprise quand on m'a dit qu'il vous négligeait pour madame la duchesse de Bourbon. Sans doute c'est une dame fort recommandable par la naissance, par les qualités du cœur et de l'esprit, mais...

— De grâce, cessez cette conversation...

— Non, non, c'est être trop modeste; je veux vous dire que madame de Bourbon est pleine de défauts dans sa personne. »

Et la jalouse d'Henin est entrée ici dans un détail humiliant et très-exagéré, selon l'usage d'une rivalité envenimée; ce à quoi la

duchesse a répondu par des demi-mots embarrassés, par de nouvelles dénégations, par des soupirs. Enfin la maligne princesse, s'éloignant tout à coup de sa rivale, lui a jeté du sein de la foule ces dernières paroles :

« Vous avez beau vous contrefaire, beau masque, entre *catins* » nous nous connaissons toutes. » A ces mots, elle s'est perdue dans la cohue masquée.

On voit que les beautés les plus nobles auraient à faire d'importantes confessions pour arriver en état de grâce dans l'autre monde, si la comète qui nous approxime en ce moment devait, comme on le fait craindre aux âmes timorées, heurter d'un coup de queue funeste notre petit globe terraqué. On rapporte qu'à Évreux la terreur d'une fin prochaine a produit beaucoup de réconciliations entre plaideurs normands, plus encore de raccommodements conjugaux, et des actes innombrables de contrition. Mais, d'un autre côté, la peur a été si forte dans cette ville que plusieurs femmes enceintes ont avorté. Or, comme il est du devoir de la religion de conserver les moyens reproductifs de l'humanité jusqu'à ce qu'il soit tout à fait décidé que le Père éternel en veut finir avec nous, le curé d'Évreux est monté en chaire, et a déclaré que l'espèce humaine avait obtenu un sursis jusqu'en 1790.

Le gouvernement, frappé des effets déplorables produits par l'attente de la comète, dont l'approche était annoncée par M. de Lalande, a prescrit à l'Académie des sciences la rédaction d'un mémoire qui démentît les présomptions de cet astronome. Le corps savant a répondu « que le travail de M. de Lalande n'étant qu'hy- » pothétique, quoique fondé sur des possibilités, on ne pouvait » désavouer des principes reconnus en astronomie; qu'on pouvait » tout au plus établir des possibilités contraires, mais sans dé- » truire les autres; ce qui produirait un plus mauvais effet, en » confirmant ce que M. de Lalande a avancé. »

L'Académie des sciences s'occupe depuis quelque temps d'un objet plus utile. Vers la fin du ministère de M. de Choiseul, un novateur dont j'ignore le nom avait adapté une machine à feu à des chariots d'artillerie, qui, au moyen de ce moteur, roulaient avec une incroyable rapidité. Quelques expériences en furent faites à l'arsenal; mais les officiers de l'artillerie et du génie restèrent d'accord que ce procédé de locomotion était dangereux. Cette année, on s'est imaginé de poser une machine de cette espèce sur

un bateau qui, à l'aide de roues latérales, remonte un fleuve avec vélocité, sans le secours des chevaux. Telle est la découverte, ou plutôt *l'importation*, qu'examine en ce moment l'Académie : je dis importation, car on sait que, depuis l'année 1717, les Américains naviguent sur leurs grandes rivières par la puissance de l'eau vaporisée et comprimée.

C'en est fait, la brave nation polonaise, déchirée par un démembrement d'une audace inouïe, est descendue du premier rang des puissances au dernier. Une diète convoquée forcément par le malheureux roi, sous l'influence armée des spoliateurs, a dû ratifier, au mois d'avril, dans un traité solennel, le partage, ou plutôt le vol de territoire dont j'ai parlé ; et cela sous peine de voir dévaster le faible royaume laissé au monarque polonais. Bien plus, les souverains envahisseurs, en dictant un projet de constitution à ce lambeau de la vieille Pologne, ont ménagé un germe permanent de division entre le pouvoir législatif et l'autorité exécutive ; politique atroce, qui rend la force publique sans cohérence, et conséquemment sans danger pour les dominateurs étrangers.

Par ce démembrement, que la France envisage avec une méprisable indifférence, la Russie conquiert cependant trois mille quatre cents lieues carrées ; l'Autriche s'agrandit de deux mille sept cents lieues, et la Prusse s'attribue environ mille lieues dans la partie la plus riche du pays. Ainsi, et la postérité le croira difficilement, on arrache à la Pologne, sans guerre, sans la moindre provocation de sa part, sans même qu'on puisse alléguer un motif raisonnable, plus de sept mille lieues carrées. Et cet attentat, dont on ne trouve pas un exemple dans les annales du monde, n'excite en Europe que de vaines clameurs.... Détournons les yeux de cette horrible profanation.

A titre de compensation, on vient de recevoir la nouvelle que, par bref en date du 21 juillet de la présente année 1773, le sage Clément XIV a supprimé l'ordre des jésuites, qui n'était encore qu'interdit dans les États de la chrétienté. Mais l'impératrice Catherine, qui veut faire parler d'elle à tout prix, offre un asile à ces dangereux sectaires. Si elle croit échapper à leurs coups secrets, que ne suspendit jamais la reconnaissance, elle se trompe : de plus puissants qu'elle y ont succombé.

Maintenant Catherine II, qui recueille dans son vaste empire

les ennemis secrets de la philosophie, peut-elle être considérée comme philosophe? Je n'oserais dire que non, quand je vois un de nos modernes Platons, M. de Voltaire, rendre sa sagesse souple comme un gant pour flatter madame du Barry. C'est une correspondance fort curieuse que les lettres écrites par le patriarche de Ferney à cette maîtresse de Louis XV. On m'en a montré hier deux qui vont être un trophée pour les filles publiques; je parierais que plus d'une en fera encadrer la copie. Dans l'une de ces galantes missives, Voltaire compare la favorite à la nymphe *Egérie*, comme si elle eût suggéré à son *Numa* les plus belles inspirations pour la formation de ses lois, pour le gouvernement de l'État, et sans doute aussi pour l'heureuse création du *parlement Maupeou....* Le pourquoi de cette plate adulation, c'est que le panégyriste voudrait faire jouer son opéra de *Pandore* à l'époque, assez prochaine, dit-on, du mariage de M. le comte d'Artois. Passons à la seconde lettre, et copions-en la première moitié :

« MADAME,

» M. de la Borde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'em-
» brasser des deux côtés, de votre part.

» Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie!
» Quel passe-port vous daignez m'envoyer!
» Deux, c'en est trop, adorable Egérie,
» Je serais mort de plaisir au premier.

» Il m'a montré votre portrait; ne vous fâchez pas, madame,
» si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

» Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
» Faible tribut de quiconque a des yeux :
» C'est aux mortels d'adorer votre image;
» L'original était fait pour les dieux! »

Le 16 novembre, M. le comte d'Artois a épousé, dans la chapelle de Versailles, la princesse Marie-Thérèse de Savoie. Son altesse royale a de fort jolis traits, pris en général, mais elle est extrêmement petite. Plus jeune un peu que le prince son époux, elle semble d'une grande timidité, et l'on s'accorde à louer sa décence et sa douceur.

Ce sont des détails bien usés que ceux des fêtes auxquelles donne lieu le mariage des princes, et je passerais tout à fait sous

silence celles des noces de M. d'Artois, si quelques circonstances singulières ne s'y rattachaient pas.

La beauté du banquet royal donné à cette occasion surpassait vraiment tout ce que, jusqu'à ce jour, on a vu dans ce genre. On a particulièrement admiré un surtout imaginé par M. Arnoux, machiniste de la cour. Le milieu offrait une rivière, qui a coulé pendant tout le repas, couverte de bateaux sur lesquels on remarquait de petits automates rendus mobiles par des ressorts ingénieux. Sur les bords du fleuve se balançaient des arbres ombrageant de fort jolis paysages. La seule famille royale et les princes du sang étaient à table; mais tout ce que la cour comprend d'illustre et d'opulent ceignait les augustes convives d'une double haie de courtisans étincelante de pierreries. En face de sa majesté, madame du Barry, placée parmi les spectateurs, était radieuse comme le soleil: elle seule avait dans sa parure pour cinq millions de diamants. Le roi semblait la contempler avec délices, et, ramenant sans cesse sur elle un regard langoureux, lui faisait des mines remarquables. On voyait que le monarque s'efforçait de démentir, par une bienveillance publique, les bruits de défaveur qui ont couru sur cette dame.

Quatre jours après le banquet royal, et tandis qu'on faisait, dans la grande galerie, les apprêts d'un bal masqué, il s'est passé chez madame du Barry un événement aussi lugubre qu'inattendu. La favorite avait fait accepter au roi un souper délicat; sa majesté dit au marquis de Chauvelin, l'un de ses favoris intimes, que la comtesse l'invitait à ce repas du soir. Ce seigneur, en acceptant avec reconnaissance, pria sa majesté de permettre qu'il ne mangeât point, se sentant un peu incommodé. En effet, M. de Chauvelin ne mangea que deux pommes cuites au souper, après lequel il fit la partie de whist de sa majesté. Cette partie terminée, il se leva, et alla s'appuyer sur le dos du fauteuil de madame de Mirepoix, qui jouait à une autre table. M. de Chauvelin riait encore de quelques saillies aimables que la maréchale venait de lui adresser, lorsque Louis XV, qui crut remarquer de l'altération sur les traits du marquis, lui demanda s'il ne se trouvait pas plus incommodé.... Chauvelin ne put répondre: le roi parlait encore que ce gentilhomme tombait de toute sa hauteur sur le parquet... On courut à lui; il était mort...

Une nuée de médecins s'abattit soudain dans l'appartement; mais en vain tous les secours de l'art furent prodigués à un ca-

davre, et MM. de la Faculté ne servirent en ce moment qu'à frapper dans les mains des belles évanouies, et à leur faire respirer des sels.

Ce M. de Chauvelin est le même qui fut envoyé en Corse pour soumettre les insulaires de cette île; on sait que sa campagne ne fut pas brillante, et lui-même avouait qu'il n'était nullement général. Mais le marquis avait de l'esprit, et possédait les belles traditions de la cour de Louis XIV : il est mort à son poste de courtisan.

Au bal masqué, la cohue était telle, que madame du Barry, pressée par la foule, où, dit-on, s'était mêlé bon nombre de filous, allait être renversée, foulée aux pieds et sans doute volée, lorsqu'un masque en domino noir s'élance, la saisit, l'enlève, et la transporte saine et sauve auprès du roi. Sa majesté lui demande qui il est, ce qu'il veut; le libérateur répond qu'il n'est rien et ne veut rien. La favorite insiste pour connaître l'homme généreux à qui elle doit la vie; Louis XV joint ses instances à celles de sa maîtresse.

L'inconnu détache alors son masque, et montre un beau jeune homme brun, âgé de dix-neuf à vingt ans. La comtesse ne dit pas en ce moment quel genre de récompense elle eût volontiers accordé à ce joli garçon, mais un œil exercé eût pu le deviner. Il se nomme Quinquet, et son état, plus que modeste, est celui de premier clerc d'un procureur de Paris. Depuis lors, madame du Barry presse vivement sa majesté de faire la fortune du sieur Quinquet; il a déjà, dit-on, une pension de six mille livres sur la cassette, et l'on assure que ce n'est là que le prélude des grâces qu'il doit obtenir. Six mille francs de rente viagère pour avoir empêché qu'on ne marchât sur les pieds d'une fille! Il est vrai que l'on donne bien deux mille livres de pension à un colonel, après trente ans de service... C'est une belle chose que la cour!

Nous avons vu cette année une singularité au Théâtre-Français, et je crois que c'est la première de ce genre qui ait été offerte sur notre scène : une tragédie de M. Dorat, *Régulus*, et une comédie du même auteur, *la Feinte par amour*, ont été jouées, pour la première fois, le même jour. Il y a beaucoup d'esprit dans le dernier de ces ouvrages, et c'est fort bien; mais on aurait voulu que l'auteur en mît un peu moins dans le premier : il faut que chaque chose soit à sa place. L'oreille et le goût repoussent ces petits vers de toilette débités par des sénateurs romains, mais sur-

tout par ce Régulus qui nous apparaît dans les siècles comme l'une des plus grandes figures historiques. Les deux nouveautés de M. Dorat ont réussi ; la comédie seule méritait de réussir, et quant à la tragédie, peut-être en sera-t-on réduit à regretter le *Régulus* de Pradon. C'est une triste extrémité.

CHAPITRE XXXVII.

1774,

JUSQU'AU 10 MAI INCLUSIVEMENT.

L'épée sanglante. — Le *fretin* de la magistrature. — Le suisse de M. de Monteynard. — Les bals de la Dauphine. — Le Dauphin danseur maladroit. — L'Elysée du bailli de Fleury. — Apparition de *Dumourier*. — Guerre musicale, *Gluck* et *Piccini*. — *Iphigénie en Aulide*, opéra de Gluck. — Réforme dans les mœurs de l'Opéra. — Gentille filouterie de quelques grands seigneurs. — Les poufs au sentiment. — Maladie de Louis XV. — Sa mort. — Désertion des courtisans. — Convoi en poste. — Résumé du règne de Louis XV.

Les éphémérides de la cour se sont ouvertes cette année par un événement tragique, avec une circonstance digne de la barbarie des vieux temps. M. Le Prêtre de la Martière avait acquis la cruelle conviction que sa femme, jolie et encore jeune Provençale, préférait aux chastes douceurs de l'hymen les transports plus fougueux de l'amour, et que M. de Gamaches était l'heureux mortel qu'elle favorisait. Il paraît que l'époux trahi se montra quelque temps assez modéré pour se borner à faire des remontrances à sa galante moitié ; mais faites donc entendre la voix de la raison quand gronde l'orage des passions ! Enfin, las de perdre son temps en représentations inutiles, M. de la Martière provoque Gamaches et le tue. Rentré chez lui, le vainqueur tire froidement son épée teinte de sang, et, la montrant à sa femme, lui dit d'une voix sombre : « Vous l'avez voulu, madame, reconnaissez ce sang. » A ces mots l'épouse adultère tombe évanouie. Depuis lors, elle est tour à tour frappée de visions sanglantes, d'accès de repentir et de transports religieux : on l'entend demander alternativement son amant, son mari et son confesseur. M. de la Martière s'était soustrait, dans le premier moment, aux recherches de la famille du défunt ; mais le roi ayant ordonné qu'on répandît la nouvelle que M. de Gamaches est mort d'un coup de sang, son meurtrier a

pu reparaître hier. Il se consume en petits soins auprès de sa femme; néanmoins elle demande avec instance un cloître, et l'on croit que les Carmélites, refuge ordinaire des amours sans espoir, recevront cette beauté plus affligée, dit-on, de la perte de ses plaisirs que de celle de son honneur.

Les parlements de la création de notre chancelier occupent encore l'attention publique, quoiqu'ils datent déjà d'une année. On parlait dernièrement de ces compagnies devant M. de Maupeou, que des flatteurs serviles félicitaient d'avoir si promptement réussi à refondre la magistrature. « J'avoue, répondit-il, que je n'aurais » pas cru en être quitte aussi vite, et trouver autant de sujets qui » s'enrôlassent sous mes nouvelles bannières. — Moi, je m'y at- » tendais bien, monsieur le chancelier, dit un jeune seigneur en » pirouettant sur le talon; quand on veut empoissonner un étang, » on ne manque jamais de *frelin.* »

Une autre nouvelle du jour, c'est que M. de Monteynard, ministre de la guerre, a cessé de faire partie du conseil. M. le duc de La Vrillière fut chargé, lundi dernier, d'aller lui redemander son portefeuille, que sa majesté a confié, par intérim, à M. le duc d'Aiguillon. On ignore la cause de cette disgrâce; mais elle était prévue par M. de Monteynard, et même par ses domestiques; car le suisse, en voyant entrer le duc de La Vrillière, se hasarda à lui dire : « Monseigneur, je crains bien que vous ne nous apportiez » une mauvaise nouvelle. — Tu as raison, mon ami, répondit le » messager, par réciprocité d'indiscrétion. » N'aurait-on pas découvert quelque peccadille financière dans la gestion du ministre disgracié ? L'abbé Terray a demandé au roi la permission de présider six mois aux fonds de la guerre... Cela rappelle, en tout cas, le pélican de la fable, qui, pour gouverner plus régulièrement les grenouilles, commençait par les avaler.

Les bals se multiplient à la cour, depuis que nous avons trois jeunes princesses. La Dauphine surtout est folle de la danse, qui sied bien à sa taille souple et déliée. M. le Dauphin n'est pas aussi heureusement taillé pour cet exercice gracieux. Il s'y livre cependant afin de plaire à sa femme, mais laborieusement, et après avoir répété les contredanses à huis clos. Ce genre de répétition a donné lieu, l'un de ces matins, à une scène assez peu royale entre l'héritier présomptif de la couronne et le comte d'Artois. Le danseur inhabile, ayant fait défendre expressément sa porte, sans aucune exception, s'exerçait de son mieux, au son de la *pochette*,

et en suant à grosses gouttes. Tout à coup un sifflet fort aigu se fait entendre; son altesse dansante lève les yeux, et reconnaît son plus jeune frère, qui le sifflait d'une tribune. M. de Berri, indigné, a menacé du poing le critique irrévérencieux. Bien plus, ayant rencontré M. d'Artois, quelques heures après, dans la galerie, son altesse royale, usant à l'extrême de son droit d'aînesse, allait atteindre à bout de pied son frère, lorsqu'un gentilhomme de la chambre, en s'interposant entre les dissidents, sauva le siffleur de l'empreinte humiliante d'un coup de pied au derrière. On parvint aisément à réconcilier les deux princes; mais la bonté naturelle du cœur de M. le Dauphin, proclamée par tous ceux qui approchent de sa personne, ne rassure pas complétement la nation sur le caractère entier et violent dont il suit trop souvent l'impulsion. On pourrait se consoler d'être gouverné par un monarque qui n'aurait une vocation bien décidée que pour la serrurerie; mais il serait affligeant que le prince du peuple le plus civilisé de la terre eût décidément l'humeur d'un compagnon forgeron.

Revenant à nos soirées dansantes, je me hâte de citer les deux bals donnés coup sur coup par M. le bailli de Fleury, ambassadeur de Malte. Tout était extraordinaire à la première de ces fêtes : par une bizarrerie tout à fait originale, le Maltais avait fait de son hôtel et de ses jardins l'enfer du paganisme. Pour arriver au séjour des bienheureux, les convives durent passer le Styx, figuré par un canal de bois où l'on avait versé près de mille voies d'eau, et qu'un Caron, emprunté aux figurants de l'Opéra, faisait traverser d'un air fort gracieux. On entrevoyait seulement un Phlégéthon où l'on brûla plus d'une tonne d'esprit de vin, et sur les bords duquel se trémoussaient des diables de très-bonne composition. Après avoir traversé ces lieux redoutables, au retentissement de bruits souterrains non moins terribles, on apercevait enfin les Champs Élysées dans une partie du jardin délicieusement éclairée; l'attentif ordonnateur y avait ménagé quelques sombres ombrages pour les *âmes* méditatives. Mais, comme M. de Fleury savait bien qu'il n'avait pas affaire à des ombres, des collations exquises et permanentes étaient servies dans toutes les parties de cet heureux séjour. La société était on ne peut mieux choisie : point de filles, point de femmes entretenues, pas même mesdemoiselles Guimard et Duthé... Cependant la médisance, peut-être la calomnie, a répandu le bruit que les *ombrages sombres* n'ont pas été fréquentés uniquement par les promeneurs réfléchis. Quoi qu'il en soit, la

fête a paru si charmante à madame la Dauphine, qu'elle en a demandé une seconde représentation ; ce à quoi M. le bailli de Fleury s'est hâté d'obtempérer ; mais il a poussé un gros soupir quand il a fallu tirer quarante mille livres de son coffre-fort, pour acquitter les dépenses de cette double féerie.

On parle beaucoup à la cour d'un jeune officier qui porte en lui, dit-on, le germe de la haute pensée militaire, qui montre un esprit subtil, une imagination ardente, et que sa valeur, pendant la dernière guerre, a fait distinguer à tel point, que la croix de Saint-Louis lui a été donnée, quoiqu'il eût moins de vingt-un ans. Cet officier, nommé *Dumourier*, avait été envoyé en Pologne par le duc de Choiseul pour y observer de près les intrigues russes, et mettre le cabinet de Versailles à même de les arrêter, si elles allaient trop loin : car tel était le projet de ce ministre distingué, lorsque sa disgrâce attira de ce côté une humiliation de plus à la France. Au commencement du ministère indécis et faible de M. d'Aiguillon, Dumourier, dont le duc craignait le caractère ardent, fut rappelé, et remplacé par M. *de Viomesnil*, homme sans vues et mou. Plus tard, M. de Monteynard l'envoya à Hambourg, sans mission déterminée, et peut-être pour se débarrasser d'un homme si remuant. C'est là que Dumourier fut arrêté, l'année dernière, par ordre de la cour, tandis qu'on arrêtait en même temps à Paris un M. Favier, ancien commis des affaires étrangères, et un M. de Ségur, capitaine de cavalerie. Il y avait, assure-t-on, entre ces messieurs, un foyer d'intrigues auquel le comte de Broglie ne paraissait pas étranger, et qui aurait tendu à allumer une guerre dans le Nord, malgré les humbles efforts de M. le duc d'Aiguillon. Les trois agents de ce comité martial sont à la Bastille ; on instruit sur leur conduite. Déjà l'on a intercepté leur correspondance, où les ministres ne sont point ménagés, et dans laquelle M. de Boines est habituellement qualifié de *tête de bois*. Néanmoins la sévérité du pouvoir ne paraît pas devoir être extrême, car on parle de l'élargissement prochain des accusés, et M. d'Aiguillon a même dit qu'il se proposait d'employer M. Dumourier. C'est d'une grande âme, ou d'une âme bien craintive.

Les rivalités politiques, les rivalités religieuses, voire même celles qu'excite la beauté, sont en ce moment loin des têtes parisiennes. Tout ce qui porte une fibre musicale se range dans les deux camps harmoniques, où *Gluck* d'une part, et *Piccini* de

l'autre, ont planté leurs bannières. Le chevalier Gluck est un compositeur allemand sorti de l'école de Naples, foyer d'où s'élancèrent les Pergolèse, les Orlandini, pour inonder jadis le monde d'une délicieuse harmonie. L'Orphée germain débuta à Rome, il y a dix-huit ans, par deux opéras qui enlevèrent tous les suffrages difficiles de cette contrée, dont les autres pays adoptent avec respect les jugements. Devenu célèbre à la cour de Vienne, Gluck y obtint, dans ces derniers temps, la protection de Marie-Antoinette, et c'est elle qui vient de l'appeler en France. Madame la Dauphine se plaçant ainsi à la tête d'une secte musicale, on fit entendre à madame du Barry, qui ne connaissait pas une note, mais qui, dans toute occasion, voulait élever autel contre autel avec son altesse royale, on lui fit entendre, dis-je, qu'elle ne pouvait se dispenser d'avoir aussi son compositeur. En conséquence un ambassadeur parti du boudoir de la favorite franchit les Alpes, avec la mission d'amener à tout prix d'Italie M. *Piccini*, musicien non moins illustre que M. *Gluck*. Les deux rivaux seront bientôt en présence aux bords de la Seine ; ils accordent leur lyre pour provoquer un jugement... de Midas peut-être.

Mais Gluck a fait plus que des accords de prélude en France : il a pris l'initiative sur son rival par un grand opéra, tandis que Piccini vit encore sur sa réputation d'Italie.

M. Gluck a senti qu'organisés bien différemment que les Italiens, les Français ont besoin, pour être intéressés, de sujets qui parviennent en même temps à l'oreille et au cœur. Ce compositeur profond n'a pas pensé, d'ailleurs, que notre langue fût, comme on l'a dit jusqu'à satiété, incompatible avec la musique la plus riche de modulations. Un homme d'esprit et de goût, qui avait bien compris la pensée de Gluck, a cru trouver dans l'*Iphigénie* de Racine une action appropriée à ses vues ; en conséquence cet écrivain s'est mis en devoir de mutiler ce beau sujet, mais sans trop de disgrâce, sans blesser trop profondément la muse tragique. Dans ce travail, l'épisode d'*Ériphile* a disparu : la fable en est devenue plus rapide, et le dénoûment a été produit avec bonheur sous la forme d'un tableau. Ces divers changements ont permis au compositeur des mouvements tour à tour passionnés, orageux même, et des morceaux remplis de grâce et de suavité. Le succès a été brillant, sans toutefois être unanime ; la cabale du Barry jouait son rôle. Madame la Dauphine, qui connaissait cette opposition, s'est démenée dans sa loge comme un petit lutin pour faire triom-

pher son protégé de la malveillance du parti rival ; elle a été bien secondée par le Dauphin, le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Artois, les duchesses de Chartres et de Bourbon, la princesse de Lamballe, les autres princes, les ministres et une partie de la cour. Marie-Antoinette, à moitié sortie de sa loge, donnait le signal des applaudissements, et tout ce qui n'eût pas battu des mains eût encouru sa disgrâce.

Le succès du chevalier Gluck, quoique très-éclatant, fait moins de sensation à Paris que la réforme intempestive survenue dans les habitudes de l'Opéra. Jusqu'ici les amateurs du magasin entrèrent librement dans les loges ou dans le foyer des actrices, avant et pendant les représentations : c'était un spectacle enchanteur pour nos égrillards de voir habiller ces beautés faciles, et de jouir des échappées de vue délicieuses que ménageaient leurs distractions étudiées. De plus, les galants propres à l'impromptu pouvaient conduire à fin plus d'une aventure dans ce marché ouvert d'appas à vendre ou à louer. Une ordonnance royale du 5 avril défend à l'avenir l'entrée des loges ou foyer à toute personne étrangère au service, et ce, pour la conservation *de la décence et des bonnes mœurs du lieu.* Ces dames seront donc obligées de réserver pour des tête-à-tête chez elles le spectacle de leurs charmes secrets, ce qui excite à l'Opéra une rumeur unanime contre le ministère.

Mais ce qui provoque l'indignation du public avec plus de raison, c'est le renvoi de mademoiselle Allard, que les directeurs ont réformée au beau milieu de son succès dansant. Ils ont prétendu qu'elle était devenue trop épaisse ; qu'ayant d'ailleurs l'habitude de faire deux enfants dans l'espace de dix-huit mois, elle se trouvait presque toujours hors d'état de remplir ses obligations. Ce dernier motif a produit une vraie révolution au magasin : toutes les actrices se trouvent ainsi atteintes dans leur plus chère prérogative ; elles réclament hautement contre une mesure qui tendrait à leur interdire une liberté qui intéresse leurs plaisirs et leur fortune. On parle d'un placet où ces dames demanderont explicitement la conservation du libre arbitre de la maternité.

Privés de la collection de beautés qu'ils trouvaient chaque soir à l'Opéra, les oiseaux voyageurs de la galanterie se sont rabattus sur les maisons où l'on vend du bonheur à tout venant. Mais tous ne se montrent pas généreux dans le prix qu'ils y mettent : voici même un trait de lésine érotique qui fait beaucoup de bruit dans

le monde. Les rapports secrets de la police nomment onze princes ou seigneurs de haute volée qui, l'une de ces nuits, se rendirent chez la Brissaut, et lui prescrivirent de leur donner à souper. Cette femme se piqua de faire joliment les choses : le repas fut délicat; les vins exquis n'y furent point épargnés, et onze filles charmantes les versèrent en *Hébés* fort exercées. Les chants, le vocabulaire des voluptés, les complaisances de la beauté, firent de cette soirée une bacchanale complète, et la dame Brissaut riait sous cape du produit qu'elle en allait tirer. Vers trois heures du matin, les bougies finissant, les flacons étant vides, et les paupières s'appesantissant, on se lève de table, on cherche les chapeaux et les épées, jetés çà et là dans la chambre; puis, l'un des seigneurs s'approchant de l'hôtesse, lui glisse neuf louis dans la main. « Pas mal » pour un, » se dit-elle en attendant que les autres suivissent cet exemple; mais ils n'en firent rien. Leur troupe bruyante s'écoula sans qu'aucun d'eux mît la main au gousset.... La Brissaut, immobile, la main tendue, l'air hébété, ressemblait à l'une des femmes de *la Belle au bois dormant*, après le coup de baguette fatal : une de ses pensionnaires dut la tirer de cet état de stupeur. « Par exemple! » dit-elle enfin; mais ce fut tout : l'étonnement, la cupidité trompée avaient paralysé sa langue. On assure que cette malheureuse en sera pour quarante louis de son argent; une autre fois, sans doute, elle s'en rapportera moins aux garanties de la haute naissance. Cette aventure partage avec les *poufs au sentiment* tous les honneurs de la poésie épigrammatique du jour.

Il faut convenir que les *poufs au sentiment* méritent cette célébrité maligne, plutôt que la vogue qu'ils obtiennent. C'est une coiffure présentant la plus singulière, la plus étrange combinaison de tout ce qui plaît à la dame qui s'en affuble, mais surtout de ce qui touche son cœur. Je vais donner la description du *pouf* que madame la duchesse de Chartres avait dernièrement à l'Opéra; cette esquisse rendra sensible une définition qu'il serait difficile de faire comprendre autrement. On voyait sur la tête de son altesse sérénissime une femme assise dans un fauteuil, et tenant un nourrisson : ce qui désignait M. le duc de Valois et sa nourrice. A droite, un perroquet, oiseau chéri de la princesse, becquetait une cerise; à gauche se tenait un petit nègre, image en miniature de celui que madame de Chartres affectionne. Du reste, l'édifice se composait de touffes de cheveux appartenant à M. le

duc de Chartres, à M. le duc de Penthièvre, à M. le duc d'Orléans, disposées avec coquetterie entre des bandes de gaze mêlées de pierreries et de fleurs. Le tout formait une coiffure tellement haute, tellement volumineuse, qu'elle remplissait, à peu d'espace près, le devant de la loge. Toutes nos dames raffolent des *poufs au sentiment;* chacune s'ingénie pour agencer dans le sien les objets qu'elle aime. Mais, à cet égard, plus d'une beauté titrée éprouve un grand embarras : le goût a limité à trois ou quatre les figures qui doivent entrer dans un *pouf*, et cette proportion est loin de représenter le nombre des favoris d'une femme un peu répandue. Il y a des dames, amies de la belle nature, qui portent sur leurs têtes de jolis paysages, des sites boisés; d'autres préfèrent des chasses au vol ou au tir : on voit se balancer dans leur chevelure des sangliers, des daims, des cerfs, des maris poursuivant le tout... En un mot, c'est un délire que cette mode.

Au milieu de ces folies, la cour vient d'apprendre que le roi, hier à son retour du petit Trianon, a été saisi d'une forte fièvre : je donnerai des bulletins de la maladie de sa majesté, si elle continue.

29 *avril*. L'indisposition de Louis XV paraît prendre un caractère assez grave : les médecins croient y apercevoir des germes de la petite vérole, maladie que le roi eut cependant au mois d'octobre de l'année 1728. Mais la faculté pense presque généralement qu'on peut en être atteint deux et jusqu'à trois fois. On explique diversement la nouvelle invasion qui menace sa majesté; je mentionnerai d'abord la version officielle. Le monarque, pendant une de ses chasses, disent les propagateurs de cette version, s'étant approché d'un convoi funéraire, demanda qui l'on allait enterrer. On lui répondit que c'était une jeune fille morte de la petite vérole. Frappé involontairement par cette réponse, il rentre au château, mélancolique, soucieux et déjà souffrant; le lendemain la fièvre se déclare. Voilà ce qu'on raconte tout haut; mais voici ce qu'on se dit à l'oreille avec beaucoup plus de raison, car c'est la vérité. Louis XV a été vivement affecté de la mort subite du marquis de Chauvelin, et de celle non moins rapide du maréchal d'Armentières. Ces deux événements, arrivés à peu de distance l'un de l'autre, laissaient dans l'esprit de sa majesté une impression profonde de tristesse, peut-être de terreur. Madame du Barry redoublait d'efforts pour dissiper ce nuage moral, lorsqu'on lui rapporta qu'en traversant un village des environs de

Versailles, le roi avait paru voir avec quelque plaisir la fille d'un menuisier, jeune personne de treize ou quatorze ans, remplie de grâces et de gentillesse. La comtesse ordonne d'enlever cette enfant ; on l'amène à Trianon, on la décrasse, on la parfume, et Louis XV la trouve dans son lit. La conquête eût été difficile pour un conquérant entré dans sa soixante-cinquième année, si des confortatifs violents ne l'eussent aidé dans cette victoire, plus laborieuse que satisfaisante. Or la fille du menuisier couvait en ce moment le germe de la petite vérole ; sa majesté le puisa, pour la seconde fois, aux sources d'un plaisir imparfait.

1er *mai.* La petite vérole du roi est tout à fait déclarée; et quand elle le serait moins, on ne pourrait douter de son invasion, car la fille du menuisier est atteinte de cette maladie, avec des symptômes graves de malignité. Les médecins ne dissimulent point leur inquiétude sur la situation de sa majesté : le virus variolique est ici compliqué des ressentiments d'un mal d'origine galante, trop superficiellement, trop royalement traité à d'autres époques. Les savants distingués qui veillaient à la conservation de la santé du roi n'ignoraient pas l'existence de ce reliquat ; mais ils n'osaient l'attaquer à fond, se rangeant volontiers à l'avis du vieux Richelieu, de Bertin et de Lebel, qui était que : « Le don de la » maladie du roi à de jeunes personnes robustes, vives et bien » portantes, paraissait le seul spécifique convenable pour attirer » au dehors les humeurs morbifiques de sa majesté, et pour ra- » jeunir sa personne... » On frémit à cette horrible dépravation de la pensée des courtisans.

Cependant la plus grande agitation règne à la cour : le parti d'Aiguillon et du Barry est surtout alarmé. Ses inquiétudes sont partagées par la multitude d'intrigants, de fripons, d'espions titrés ou non, qui, satellites serviles, gravitent autour de ces deux puissances, dont la chute est assurée si le roi meurt. Les *aiguillonistes* et les *barrins* se rappellent parfaitement les scènes de Metz, la pusillanimité dévote du roi, le renvoi de madame de Châteauroux. Tout cela peut se renouveler... Et puis la mort de Louis XV mettrait sur le trône un jeune prince, une jeune princesse aigris, outragés même par les courtisans de la favorite... Alors quelle cruelle et inévitable réciprocité !

2 *mai.* Le malade est un peu mieux, dit le bulletin du jour ; mais on assure que madame du Barry lui a donné deux médecins affidés, MM. Lorry et Borden, qu'elle a chargés de taire au roi le

danger de sa situation, afin d'éloigner les prêtres, et de prévenir un congé humiliant. Le moyen était prudent; il eût peut-être réussi si l'on eût éloigné la Martinière, médecin ordinaire de sa majesté. On n'y songea point, et ce docteur, mécontent de la confiance accordée à deux nouveaux venus, découvrit à l'illustre malade la nature de son mal, qu'on lui avait laissé ignorer. « Sire, » dit-il, les boutons qui vous couvrent le visage sont trois jours » à se former, trois jours à suppurer, trois jours à sécher. » Cette indication mit le roi sur la voie; il sentit qu'à son âge la petite vérole ne pouvait manquer d'avoir un certain caractère de gravité: sa conscience se réveilla. « Ma mie, » dit-il à madame du Barry, qui venait comme de coutume pour l'égayer de ses propos libres jusqu'au cynisme, « j'ai pour la seconde fois la petite vérole; elle » est dangereuse à cause de mon âge et de mes autres maladies. » Je ne dois pas oublier que je suis *le roi très-chrétien et le fils » aîné de l'Église;* et quand le temps approche peut-être de nous » quitter, je ne veux pas renouveler le scandale de Metz. Aver- » tissez le duc d'Aiguillon de ce que je vous dis, afin qu'il s'ar- » range avec vous, si ma maladie empire, pour nous séparer sans » éclat. »

4 au soir. La comtesse a pris congé hier matin de Louis XV, au moment de se rendre à Ruelle, chez M. d'Aiguillon. « Revenez, » lui dit sa majesté, si vous apprenez que je sois mieux, et soyez » bien sûre que j'aurai toujours pour vous l'amitié la plus tendre. » A ces mots, le monarque, libertin jusque sous l'aile sombre de la mort, prit d'une main celle de madame du Barry, et de l'autre lui saisit le sein avec un mouvement de transport dont l'éclair brillait dans ses yeux. « Oh! s'écria sa majesté avec un soupir, » que j'ai regret de perdre ces touchantes beautés! »

Ces adieux passionnés étant terminés, madame d'Aiguillon prit la favorite dans son carrosse, où se trouvaient aussi mademoiselle du Barry, nièce de la comtesse, et madame de Sure; on partit pour Ruelle... Mais à peine la maîtresse du roi était-elle sortie de son appartement, qu'il la redemanda... « Elle est partie, » lui répondit-on. Il soupira et se tut.

8 au matin. Quoique la maladie de Louis XV empirât sensiblement, les journées des 5, 6 et 7 se sont passées sans qu'il ait été question de sacrements. On assure qu'hier le duc de Fronsac a menacé le curé de Versailles de le jeter par la fenêtre, s'il osait aborder ce sujet en présence de sa majesté. Mais cette nuit le mo-

ribond ayant demandé impérieusement l'abbé Mandoux, son confesseur, cet ecclésiastique est entré à trois heures du matin dans la chambre du roi. La confession de sa majesté a duré dix-sept minutes; l'absolution l'a suivie immédiatement. Les ducs de Richelieu, de La Vrillière et d'Aiguillon voulaient qu'on retardât le viatique; mais le brusque, le véridique La Martinière, qui tenait à consommer dès ce moment l'expulsion de madame du Barry, a pris la parole en ces termes : « Sire, j'ai vu votre majesté dans des cir-» constances bien intéressantes, mais jamais je ne l'ai admirée » comme aujourd'hui; si elle me croit, elle achèvera ce qu'elle a si » bien commencé. » M. le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier de France, a conféré alors quelques minutes avec le malade; ensuite de quoi ce prince de l'Eglise a prononcé, en présence du viatique, les paroles suivantes : « Quoique le roi ne doive » compte qu'à Dieu de sa conduite, il déclare qu'il se repent » d'avoir causé du scandale à ses sujets, et qu'il ne désire de » vivre encore que pour le soutien de la religion et le bonheur de » ses peuples. » A la fin de cette déclaration convenue avec l'archevêque de Paris, le duc de Richelieu, d'une voix assez haute pour être entendue, a gratifié, dit-on, l'orateur de l'épithète de j... f..... C'est au son de ce mot de corps de garde que le roi a reçu les derniers secours de la religion.

9 *au soir.* On dit en ce moment que le roi ne passera pas la nuit; on se parle à l'oreille de pourpre, de gangrène, et l'infection de la chambre royale est insupportable.... Les courtisans commencent à désirer ardemment que *cela finisse*, et les valets aussi. Vers quatre heures de l'après-dînée, le duc de Liancourt, voyant un garçon de garde-robe répandre des larmes, lui a dit : « Eh » bien! vous pleurez votre maître? — Oh! pour cela non, a ré-» pondu le domestique; si je pleure, c'est sur mon pauvre cama-» rade, qui n'a jamais eu la petite vérole, qui va la gagner et en » mourra. »

10 *mai au soir.* Le roi est mort aujourd'hui à deux heures de l'après-midi. Ce matin on avait répandu la nouvelle que sa majesté éprouvait du mieux, il n'en était rien; seulement le moribond ressentait l'influence d'une forte dose des boissons vivifiantes avec lesquelles, depuis quelques jours, les médecins prolongent en quelque sorte artificiellement sa vie.

Durant les trois derniers jours, peu de personnes sont restées constamment auprès du mourant : délaissé de ses courtisans, de

ses amis, il ne l'a point été par ses deux filles, mesdames Louise et Adélaïde. Elles n'ont pas quitté un instant son lit de mort, lui rendant les services les plus dégoûtants, les plus pénibles, au risque d'être atteintes de l'invasion, à laquelle, dit-on, elles ne peuvent avoir échappé. Rang, délicatesse, danger, tout a été oublié par ces pieuses princesses; elles ont tout sacrifié à la sollicitude filiale. Leurs altesses royales virent tomber en lambeaux le corps de leur père, dévoré par de hideuses pustules. Lui-même était le témoin de la dissolution rapide de ces formes jadis si belles; il sentait se fondre en pourriture ces marques de virilité, première cause de sa fin déplorable... La mort s'offrait à ses yeux comme la messagère terrible qui devait lui ouvrir une éternité de tourments; il ne parlait que d'abîmes de feu qui allaient l'engloutir pour le punir d'une vie licencieuse. Quelquefois, cependant, il implorait encore son salut de la miséricorde divine : dans ces moments d'espoir, il frappait sa poitrine, demandait un crucifix, jetait lui-même de l'eau bénite sur son lit pour en expulser les démons. Il ordonnait qu'on envoyât de l'argent à Saint-Sulpice, à Notre-Dame, aux Capucins, afin qu'on dît des messes; ce malheureux prince recommandait à chaque instant qu'on ouvrît en sa faveur la châsse de sainte Geneviéve. Ainsi que Louis XV avait vécu dans des alternatives perpétuelles de libertinage et de dévotion, ainsi la mort le surprit dans des alternatives de terreur et d'espérance.

Il me parvient à toute heure des renseignements sur la maladie du roi : en voici de nouveaux. L'archevêque de Paris se présenta au château dès le 1er mai, pour solliciter la confession de sa majesté, et le désaveu public de toutes les erreurs de sa vie, y compris, bien entendu, l'expulsion des bons jésuites. Mais le maréchal de Richelieu veillait à la sûreté de son parti; il vint à la rencontre du prélat, et le conjura de ne pas faire mourir le monarque par des sévérités religieuses qui, lui dit-il, ont fait périr tant de malades. « Mais, monseigneur, ajouta le vieux roué, si vous êtes si curieux » d'entendre des péchés jolis et mignons, mettez-vous là; je me » confesserai, moi, et je vous en apprendrai de tels, que vous » n'en avez jamais entendu de pareils. Que si vous voulez absolu- » ment confesser le roi et renouveler les scènes de M. l'évêque de » Soissons à Metz; si vous tenez à congédier madame du Barry » avec éclat, réfléchissez sur les suites et sur vos propres intérêts. » Vous opérez le triomphe du duc de Choiseul, votre cruel en-

» nemi, dont madame du Barry a tant contribué à vous délivrer, » et vous persécutez votre amie... Oui, monsieur, poursuivit Richelieu après un soubresaut que ce mot d'amie avait causé à » M. de Beaumont, elle est si bien votre amie, qu'elle m'a dit » hier : Que M. l'archevêque nous laisse ; il aura sa calotte de » cardinal ; c'est moi qui m'en charge et en réponds. » Soit ambition, soit crainte d'échouer devant les difficultés qu'éprouverait la confession, M. de Paris résolut de n'en point parler ce jour-là.

Dès que le roi a été mort, chacun s'est enfui de Versailles : il n'y est resté que le duc d'Ayen, capitaine des Écossais, dont le droit est de garder la dépouille des rois jusqu'au départ pour Saint-Denis ; M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, le grand aumônier, et M. de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies. Lorsqu'il fallut s'occuper de l'ensevelissement de Louis XV, plusieurs domestiques ayant été suffoqués par l'infection du cadavre, on ne trouva que parmi les vidangeurs de Versailles deux hommes pour le déposer dans la bière de plomb. Il y fut mis sans baume, sans aromates, et l'on dut se hâter de l'envelopper de son, puis de mettre le tout dans une double caisse de bois. Malgré ces précautions, le corps exhalait une odeur tellement pestilentielle, que les prêtres qui le gardèrent dans la chapelle ardente ont avoué depuis que, dans cette circonstance, ils avaient eu besoin de toutes les forces de la religion pour ne pas fuir ce résidu infect.

Le feu roi fut conduit le 12 à Saint-Denis, où le convoi se rendit, pour ainsi dire, en poste. Le cercueil était dans une grande voiture de chasse ; un second carrosse menait le duc d'Ayen et le duc d'Aumont ; un troisième était occupé par le grand aumônier et le curé de Versailles. Une vingtaine de pages, que suivaient une cinquantaine de palefreniers à cheval, portant des flambeaux, tel était tout le cortége ; personne n'eut le temps de prendre le deuil, et les carrosses n'avaient pas été drapés. Le convoi, parti de Versailles vers huit heures du soir, arriva à Saint-Denis à onze, à travers une double haie de curieux qui, sous le manteau des nuits, donnaient carrière à la plus maligne critique sur la vie comme sur la mort du monarque. Le corps de sa majesté fut descendu dans le caveau de sa race, après un court office ; l'entrée de ce souterrain fut aussitôt scellée et calfeutrée, tant on eut hâte de séparer les vivants de ce fumier humain, reste unique de la grandeur souveraine de Louis XV.

Maintenant, comment résumer le long règne de ce prince, règne aussi calamiteux que celui de son prédécesseur, et complétement vide de la gloire qui, du moins, embellit la carrière tyrannique de Louis XIV? Et pourtant le dix-huitième siècle fut aussi illustre que le dix-septième : si ce dernier resplendit du flambeau des sciences, des lettres, des arts, le premier produisit cette philosophie qu'on vit affermir, épurer tout ce que l'autre avait fait éclore. La recherche du vrai en tout genre, devenue une passion pour tous les hommes instruits, tel est le caractère principal de la période qui s'écoule; tel est l'avantage qui la rend supérieure, aux yeux des moralistes, à la brillante époque qu'elle suivit. Mais, il faut le dire, Louis XV ne s'associa jamais un seul instant aux progrès de l'esprit humain; ce qui le prouve, c'est que rien de majestueux, rien de vraiment honorable n'a surgi de son gouvernement. Ce prince ne possédait donc pas la moindre lueur d'un talent qu'on veut au moins trouver dans un roi : celui de choisir les hommes. On ne peut refuser à Louis XV un cœur honnête, une certaine générosité de vues, et peut-être assez d'esprit naturel pour gouverner, s'il eût voulu vaincre sa paresse, son insouciance orientales. Mais tout ce qui, dans le commerce de la vie, ne s'offrait pas à lui sous l'aspect du plaisir, le trouvait indifférent et distrait. Aussi tous les actes de sa puissance ont-ils eu la forme ou la direction que leur ont imprimée les opinions de ses ministres, ou plutôt de ses favorites; ce qui a communiqué à son règne toute la légèreté de ses amours.

Ce ne sera pourtant ni à la mémoire des secrétaires d'État, ni à celle des femmes galantes que la postérité demandera compte de cinquante et une années d'erreur, d'exactions, de honte; c'est la mémoire de Louis XV qui en restera tachée. L'histoire accusatrice encore, quand même elle serait, comme toujours, frauduleusement indulgente, ne consacrera à ce prince que des pages noires de reproches, sans avoir à lui offrir la compensation d'un éloge mérité, c'est-à-dire se rapportant à une action empreinte de quelque grandeur. A l'appui de cette assertion sévère, mais vraie, énumérons les fastes du règne qui se termine. Le trafic des places se fait publiquement et masque levé. Les lettres de cachet, vendues par les courtisanes ou prodiguées par leur vengeance, portent la désolation dans tous les ordres de l'État et presque dans toutes les familles. La fatale bulle *Unigenitus*, obtenue de

Rome à force d'intrigues, devient une source de malheurs, de troubles et de persécutions, pendant plus de trente ans. Des lits de justice, solennités augustes des autres temps, où le prince renouvelait le pacte sacré qui le lie au peuple, ne sont ici que le redoutable appareil du pouvoir arbitraire, et l'occasion des enregistrements *imposés* aux parlements. Des édits destructeurs de toutes règles, de toutes lois, de toute liberté légale, tendent à réunir le despotisme de droit à celui de fait, et arrachent au peuple esclave même le mérite d'une aveugle soumission. Et ce fantôme représentatif que nous conservions encore, cette magistrature qui nous parlait du moins de nos vieux priviléges, que dès longtemps elle ne pouvait plus défendre, Louis XV l'exile quatre fois; la supprime d'abord à Paris, ensuite dans toute la France; dispose de ses charges, l'avilit, et ravit enfin la liberté à cent soixante-douze de ses membres. Tout ce qui restait de droits à la nation est violé, déchiré, anéanti par ce grand attentat, tandis que dix mille familles sont ruinées et cent mille obérées par ses suites.

Dans le système financier, tous les engagements que vénèrent les hommes sont foulés aux pieds; deux banqueroutes répondent aux plaintes d'un public spolié; après des milliers d'infractions à l'honneur, le contrôle général s'aide d'expédients honteux, de ruses dignes des chevaliers d'industrie; les fonds, jusqu'alors respectés par les plus hardis déprédateurs, sont entamés, réduits, enlevés; les moyens les plus violents épuisent toutes les ressources sans rien réparer, parce que les dilapidations d'aujourd'hui engloutissent le produit des rapines d'hier. Le péculat augmente en raison de l'instabilité des places; la nomenclature des taxes s'enrichit chaque jour sous la plume des exacteurs, et le roi déchaîne sur ses sujets plus d'impôts que tous ses prédécesseurs ensemble. De là découlent deux affreuses disettes, produites par les manœuvres atroces des publicains; elles achèvent de désoler notre malheureux pays; et *Louis le Bien-Aimé*, accapareur, au milieu de son peuple que la faim décime, fait le monopole des grains pour grossir son pécule particulier.

Ainsi s'accumulèrent les sombres nuages qui planent sur la monarchie; ainsi se forma d'intérêts compromis, d'orgueils froissés, d'inimitiés corrosives, de vengeances envenimées, le volcan qui gronde sous le trône des enfants de saint Louis : une étincelle

ferait éclater la nue orageuse qui le briserait; un coup de pied du géant qu'on nomme le peuple ouvrirait un abîme qui l'engloutirait... Tel est l'héritage légué à Louis XVI.

FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV.

RÈGNE DE LOUIS XVI.

CHAPITRE PREMIER.

Fin de 1774-1775.

Une mémorialiste débutante. — Infection du palais de Versailles, reste de la grandeur de Louis XV. — Portefeuilles mystérieux du feu roi. — Le saint-sacrement mis en prison. — *Mesdames*, filles de Louis XV, sont atteintes de la petite vérole. — Maurepas est mis à la tête des affaires par Louis XVI. — Projets de ce ministre. — Exil de madame du Barry. — Début champêtre du roi. — Le petit Trianon donné à la reine. — Le tigre et l'ours à table. — Testament de Louis XV. — Le distique du Pont-Neuf. — Facultés de Louis XVI pour régner. — Vergennes et de Muy au ministère. — Saint-Barthélemy de ministres. — Turgot et Sartine ministres. — Résistance de Maupeou. — Passion honteuse des dames. — *La Nouvelle Aurore*, satire contre la reine. — Vers de *Monsieur* (Louis XVIII). — Révolution musicale. — *Orphée, Castor et Pollux*, de Gluck. — Mort de Clément XIV. — Le pape et l'arlequin. — Rappel des anciens parlements. — La poule au pot. — Rivalité de la reine et des princesses. — Cercles intimes de Marie-Antoinette. — Grossesse de la comtesse d'Artois. — Bals de la cour. — Anecdote de la cour de Danemark. — Le billet doux trouvé chez la reine. — La cour de Henri IV. — L'archiduc Maximilien à Paris. — *Le Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais. — Buffon et l'archiduc. — Les sept péchés capitaux. — Mademoiselle Dutbé huée à Longchamps. — Sacre du roi à Reims. — Préparatifs onéreux. — Un boudoir dans une église. — Tentative vaine de la reine en faveur de Choiseul. — Le duc d'Aiguillon amant assidu de madame du Barry. — La duchesse tient le flambeau. — — La nuit mystérieuse de Reims. — Malesherbes ministre. — La Chalotais réhabilité. — Le portrait de la reine. — Naissance du duc d'Angoulême. — La maison de la reine. — Le palais d'un abbé. — Le comte de Saint-Germain ministre de la guerre. — Bon mot du comte d'Artois. — *Pygmalion*, de J.-J. Rousseau. — Louis XVI esquive la circoncision. — Nouveaux bals de la reine. — Guerre aux vieilles femmes. — Sentiments indiscrètement exprimés de la reine pour M. de Lauzun. — Faits à l'appui. — Lady Barrymore. — *La Belle Arsène, la Fausse Magie*, opéras. — Origine de la couleur *puce*. — L'insurrection d'Amérique marche à grands pas. — Washington général en chef. — Événements militaires.

MANUSCRIT DE MADAME DE B***, VIVANTE EN 1831.

En vérité ma mère a trop de confiance dans ma perspicacité de dix-sept ans; elle accorde trop d'expérience à mes trois années de mariage : je crains bien qu'elle ne se trompe en croyant apercevoir le fruit déjà formé du jugement sous les fleurs de mon printemps.

Moi, m'ériger en historien, en critique de notre époque si agitée; interroger avec le tact convenable ce présent *si gros de l'avenir!* Mon mari assure que, pour son compte, il ferait plutôt manœuvrer trois régiments de cavalerie dans un demi-arpent de terrain, qu'il n'assortirait sur un cahier le quart de nos prétentions, de nos caprices, de nos travers, à l'exclusion même des choses utiles, qui pourtant n'y tiendraient guère de place. Voilà la tâche que ma mère m'a léguée en se retirant à quarante-quatre ans au fond de la Touraine, où mon père vit exilé. Sa mémoire chancelait, disait-elle, sous la simple énumération des folles contemporaines; la mienne y suffira-t-elle? Reste-t-il encore dans mes veines assez du sang de Racine pour animer sous ma plume les esquisses qu'elle va tracer? D'autres en jugeront : je me mets à mon pupitre, après avoir invoqué l'esprit familier qui inspira mes trois devancières[1].

Le palais était tellement infecté et par le cadavre du feu roi et par la multitude de parfums à l'aide desquels on a combattu la putridité royale pendant dix jours, que, malgré l'urgence d'une servilité débutante auprès du nouveau monarque, les courtisans se sont abstenus une semaine de paraître au château; seulement, les grands et la noblesse se sont fait écrire, selon l'usage, chez le roi. Cependant, M. le duc de la Vrillière s'est rendu dès le 11 auprès de la reine, qui a eu la petite vérole, afin de prendre les ordres de sa majesté. Cette princesse a répondu qu'elle n'en avait point à donner de son chef, mais qu'au nom du roi elle faisait savoir qu'au milieu de la commune douleur, la famille royale devant rester assemblée, la cour allait se rendre à Choisy. En effet, les princes et princesses sont partis dans la soirée pour cette résidence. Louis XVI, la reine, leurs frères, leurs belles-sœurs et les enfants, habitent le grand château; mesdames tantes, qui craignent d'avoir contracté la petite vérole, se sont enfermées dans le petit.

On sait aujourd'hui que Louis XV mourant n'a pas vu le Dau-

[1] La comtesse de B***, dont la tâche commença avec le règne de Louis XVI, vit encore, chargée d'ans, mais forte de santé et de philosophie. C'est elle qui s'est faite l'éditeur des *Chroniques de l'OEil de bœuf*... Elle a vu passer devant elle, comme des songes plus ou moins agités, plus ou moins rapides, plus ou moins brillants, la république, le consulat, l'empire, la restauration, et cette dernière révolution qui vint jeter un fleuve de promesses vaines entre les déceptions de 1830 et les déceptions de 1831... Ce n'est pas elle qui, après cinquante-sept années de comparaison, nous montrera l'âge d'or dans une perspective rapprochée.

phin : craignant pour ce prince l'invasion délétère, il avait fait défendre qu'il entrât dans ses appartements; la même défense avait été intimée aussi aux autres enfants du vieux roi... « Dites-» leur, s'était écrié d'une voix étouffée le monarque moribond, » que j'ai bien du regret de ne pouvoir les embrasser avant de » mourir; mais la prudence me le défend. »

Dans ce même moment, un portefeuille a été remis à M. de Soubise par Louis XV, qui en avait confié la clef à madame Adélaïde. Un second portefeuille, remis au sieur de la Borde, premier valet de chambre, devait être porté par lui à la comtesse du Barry; il renferme, dit-on, des pièces et des instructions relatives aux enfants naturels de sa majesté, dont le nombre est, comme on sait, fort considérable.

Les choses les plus graves ont quelquefois leur côté plaisant; il faut même ajouter que les choses sacrées n'en sont pas exemptes.

Le prince de Conti, quoique frappé de disgrâce, assistait aux prières des quarante heures, quand un courrier vint lui annoncer la mort de Louis XV. Soudain, et sans doute dans l'excès de sa douleur, son altesse ordonne que le saint-sacrement soit renfermé au fond du tabernacle, comme s'il eût voulu le punir de n'avoir pas exaucé les vœux formés pour le rétablissement du roi. C'est un trait d'un genre neuf que cette sorte d'incarcération du bon Dieu, pour crime de lèse-majesté. Que le caractère de l'homme est fécond en ridicules!

Le jour où les princes et princesses du sang rendaient les premiers hommages à Louis XVI, roi de France et de Navarre, mesdames Sophie, Adélaïde et Victoire de France, filles de Louis XV, ont été attaquées simultanément de la petite vérole, dont elles avaient pris le germe en soignant leur père. A l'instant, le roi, *Monsieur* et le comte d'Artois, qui n'ont pas eu cette maladie, se sont fait inoculer.

Cependant Louis XVI a fait, le 15 mai, son premier pas sur le sol volcanique de la monarchie, en appelant M. le comte de Maurepas à la direction des affaires, après un exil de trente-cinq ans. Voici la lettre que sa majesté a fait parvenir à ce seigneur : « Mon » cher comte, dans la juste douleur qui m'accable, et que partage » tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir. Je suis roi, » et ce nom renferme toutes mes obligations. Mais je n'ai que » vingt ans, et je n'ai pas toutes les connaissances qui me sont

» nécessaires. De plus, je ne puis voir aucun ministre, tous ayant » vu le roi dans sa dernière maladie. La certitude que j'ai de » votre probité et de votre connaissance profonde des affaires, » m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez » donc le plus tôt qu'il vous sera possible, et vous me ferez grand » plaisir. »

Un courtisan qu'on appelle à la faveur ne se fait pas attendre : Maurepas arriva au bout de vingt-quatre heures à Choisy, avec un plan de réforme capitale tout disposé. Il ne dissimula point au jeune roi que les circonstances étaient délicates, dangereuses ; que le trône était miné sourdement par l'ancienne magistrature, irritée avec trop de raison, et que la première mesure à prendre était le rappel des parlements. Ce que le comte ne dit pas, ce que sa vieille légèreté ne pouvait peut-être prévoir, c'est que cette restauration des cours, longtemps humiliées, ne suffirait point pour calmer leur profond ressentiment, et qu'elle leur donnerait le pouvoir de l'exercer.... Tel est cependant l'effet infaillible de leur rappel : je le vois clairement, moi politique de dix-sept ans ; ma jeune cervelle le conçoit et l'explique sous la guirlande de roses qui l'entoure. Le retour des parlements amènera, sans nul doute, le renversement du ministère actuel : les deux événements seront peut-être simultanés.

En attendant, une lettre de cachet a été expédiée, le 16 mai, à madame du Barry. Cette missive n'est nullement acerbe : « Des » raisons d'État, y dit sa majesté, m'obligent à vous ordonner de » vous rendre dans un couvent; mais je n'oublierai point, ma- » dame, que vous étiez honorée de la protection de mon aïeul, et » je vous annonce qu'au premier conseil, il sera pourvu à vous » donner une pension convenable, si votre situation la rend né- » cessaire. » Cette générosité de Louis XVI est d'autant plus louable qu'il n'ignore point les propos que l'ex-favorite se permettait sur son compte, lorsqu'il était Dauphin. Marie-Antoinette, libre de suivre son ressentiment, se fût montrée moins indulgente : elle ne pardonnera jamais à cette dame les plaisanteries qu'elle n'a cessé de débiter sur ses charmes..... C'est un genre d'injure que les femmes ordinaires n'oublient pas aisément ; qu'est-ce donc quand elles règnent ?

On répétait ce matin un mot très-drôle de mademoiselle Arnoux, à propos de l'exil de cette maîtresse en titre, après la mort de Louis XV. « Nous voilà orphelins de père et de mère, » a dit

l'aimable actrice avec un pathétique risible. Cette saillie est revenue à la reine, qui en a passablement ri, nonobstant son deuil.

Le début de Louis XVI est tout à fait champêtre : le roi se plaît à faire journellement de longues promenades à pied dans la campagne. Si cela continue, les premières faveurs que ses courtisans trouveront auprès de sa personne seront des cloches ou des écorchures aux pieds... Voilà, certes, un règne qui promet, si les affaires de la monarchie marchent autant et aussi vite que le monarque. Dans sa promenade du 18 mai, sa majesté a, dit-on, déployé des connaissances étendues en fortifications, en travaux du génie; elle s'est entretenue de guerre. On craint que des projets belliqueux ne fermentent dans la tête de ce jeune prince; mais, franchement, il n'y a rien de martial sur sa physionomie, et l'on sait que les traits sont le reflet de l'âme. Après cette conversation sur les cunettes, les bastions, les cavaliers, les lignes de circonvallation, le roi a rejoint la reine dans le parc. Marie-Antoinette et les autres princesses, assises sur le gazon, mangeaient du lait et des fraises : le Vauban couronné en a réclamé sa part, et ses lèvres guerrières ont été soudain environnées d'une bordure de crème.

La reine, n'étant encore que Dauphine, avait exprimé le désir d'avoir une maison de plaisance *où elle pût faire ce qu'elle voudrait*. Sa majesté sera satisfaite : son illustre époux le lui annonça dernièrement. « Madame, lui dit-il, je suis en état de satisfaire à présent » votre goût. Je vous prie d'accepter, pour votre usage parti- » culier, le grand et le petit Trianon. Ces beaux lieux ont tou- » jours été le séjour des favorites des rois, conséquemment ce » doit être le vôtre. »

Ce compliment n'était pas mal tourné, pour un monarque adonné à la serrurerie; aussi la reine y a-t-elle été fort sensible. Elle a répondu en riant qu'elle acceptait le petit Trianon, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il y serait invité. Était-ce bien là une plaisanterie?... Quoi qu'il en soit, le premier usage que Marie-Antoinette ait fait de ce joli séjour a été d'y recevoir le roi et la famille royale dans un dîner charmant. Mais pourquoi donc avoir changé l'ancien nom de ce château en celui de *petit Vienne?* Ce soin rappelle trop que la princesse autrichienne a conservé les affections de son pays.

Pendant que cette fête d'installation avait lieu au petit Trianon,

il se passait à la petite maison que madame la duchesse de Bourbon possède à Vanvres, une scène comique qui vaut la peine d'être rapportée. La princesse avait invité la duchesse de Chartres et la princesse de Lamballe à venir *caqueter* avec elle dans ce charmant réduit. Mais madame de Bourbon avait déclaré au duc de Chartres, son frère, que c'était une partie de femmes, et qu'elle ne voulait point d'hommes; le prince a eu beau insister, sa sœur a été sans pitié : il a fallu subir le refus. Piqué au vif, M. de Chartres arrange avec MM. de Fitz-James et de Thiers la plus singulière vengeance : son altesse se couvre d'une peau de tigre, prescrit à son ami de s'affubler du pelage d'un ours, et M. de Thiers est chargé du rôle de cornac. Ainsi déguisés, nos trois étourdis se rendent à Vanvres. Le tigre et l'ours descendent de voiture à quelque distance du château, et ne tardent pas à s'y rendre, comme pour donner aux princesses le spectacle d'une danse d'animaux. Les dames, après s'être informées si les danseurs quadrupèdes étaient bien muselés, se sont amusées de leurs gentillesses féroces. Ils ont paru d'abord apprivoisés; mais peu à peu leur méchanceté naturelle a repris toute sa force; ils ont brisé leur chaîne de carton et sont montés au château. Qu'on juge de la frayeur des princesses! C'était l'heure du dîner : les domestiques, qui avaient le mot, sont venus annoncer aux altesses effrayées que le tigre et l'ours, ayant pénétré dans la salle à manger, s'étaient mis sans façon à table, et qu'ils dévoraient tout le repas. « Non, non, a sur-» le-champ ajouté un officier de la maison de son altesse sérénis-» sime, le tigre m'envoie prier les princesses de venir, et leur » dire qu'elles seront les bien reçues. » A ces mots la duchesse de Bourbon, se doutant de quelque chose, s'est approchée d'une porte vitrée, et a reconnu M. de Chartres, dont la tête de tigre reposait à côté de son assiette... Les dames sont allées, comme on le pense bien, s'asseoir près des bêtes féroces, qui se sont montrées fort galantes pendant le reste de la soirée.

Les scellés ont été levés à Versailles le 8 juin; le roi s'y était rendu pour assister à cette formalité. On n'a trouvé dans les chambres que dix-sept mille louis en or (408,000 livres); mais on a compté pour vingt-deux millions de divers effets en papier.

Un testament, daté de 1766, contient des dispositions pieuses; entre autres la recommandation de procéder aux funérailles du testateur avec simplicité. Par ce même acte, sa majesté donnait

ses entrailles au chapitre de Notre-Dame : la putréfaction de cette partie de son corps se fût opposée à l'accomplissement de cette volonté, quand elle eût été connue à temps.

Louis XV lègue deux cent mille livres de rente à chacune de ses filles : le lot de la première qui mourra sera partagé entre les deux autres. Le feu roi donne à ses enfants nationaux et étrangers tous les bijoux à son usage : la répartition s'en fera aussi également que possible. Un legs de cinq cent mille livres, une fois payé, est fait à chacun des enfants naturels du feu roi : ce n'est pas une mince disposition, si, comme on le prétend, cette progéniture immédiate s'élève à soixante personnes.

On ne dit pas que, dans le testament dont il s'agit, Louis XV ait donné aucune marque de souvenir aux différents seigneurs qui étaient dans son intimité : c'est avoir apprécié leur attachement de cour à sa véritable valeur.

On a trouvé, l'un de ces matins, le mot *resurrexit* écrit en gros caractères sur le piédestal de la statue de Henri IV. Le surlendemain le distique suivant était tracé au-dessous :

> *Resurrexit*, j'approuve fort ce mot ;
> Mais pour y croire il faut la poule au pot.

Louis XVI a été fort touché du rapprochement ; examinons les moyens que ce jeune prince apporte sur le trône pour l'accomplissement du vœu. Orphelin depuis longtemps, sans oncles, sans proches parents qui pussent lui donner d'utiles avis ; abandonné aux conseils d'un entourage domestique de médiocrité, comme Pezay, d'Oigny, d'Angevilliers, Thierry, ce prince ne connaît les hommes que par des livres. Il aime à s'instruire, il cherche la lumière, et veut si naïvement connaître la situation de son peuple, qu'il a fait placer au dehors du château de Choisy une boîte pour recevoir les placets, les mémoires, les remontrances. Cette mesure d'un prince honnête homme effaroucha les ministres, gens par état intéressés à ce qu'un bandeau couvre la vue des souverains ; ils firent remplir la boîte de libelles qui affligèrent le roi, et qui le dégoûtèrent bientôt d'une communication directe avec la nation. D'ailleurs sa majesté sentit qu'elle ne lui procurerait jamais que des détails qu'il lui serait impossible d'approfondir. « Allons, se dit le monarque en soupirant, il faut donc s'en rapporter à des ministres, à des conseillers, et tâcher de bien les choisir. » La suite fera voir si Louis XVI a fait preuve de dis-

cernement dans le changement de son conseil, terminé vers la fin d'août.

Dès le mois de juin, le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères et de la guerre, avait remis au roi ses deux portefeuilles. Le comte de Vergennes, ambassadeur de France à la cour de Suède, fut mis en possession du premier; le second fut donné au comte de Muy. Peu de temps après, M. de Boines, sentant qu'il allait devenir hétérogène dans la nouvelle combinaison ministérielle, donna sa démission du département de la marine, que le roi confia à l'économiste Turgot, intendant de Limoges. L'abbé Terray et le chancelier Maupeou n'étaient pas hommes à lâcher prise si vite : on ne pouvait s'en débarrasser qu'en les chassant; on les a chassés le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy; ce qui a fait appeler ce renvoi une Saint-Barthélemy de ministres. A cette dernière époque, M. Turgot est passé au contrôle général, et M. de Sartiue, conseiller d'État, l'a remplacé à la marine.

Ces grands changements n'ont surpris personne : on sentait à merveille que le duc d'Aiguillon, créature de madame du Barry, et conséquemment détesté de Marie-Antoinette, ne pourrait rester à la tête des affaires, quand il n'en eût pas été repoussé par M. de Maurepas, qui en ambitionnait la direction exclusive. Mais la reine, trop peu satisfaite par cette demi-disgrâce d'un homme qu'elle haïssait comme ennemi de M. de Choiseul et de la politique autrichienne, et comme ami de la favorite, obtint sans peine du roi qu'il fût exilé dans sa terre d'Aiguillon en Gascogne. Quant à l'abbé Terray, ses longues exactions, l'animadversion du peuple, et la profonde immoralité de cet ecclésiastique, suffisaient bien pour justifier son remplacement..... La nation l'accueillit avec des transports de joie. Le renvoi de Maupeou eut un caractère plus grave : ce n'était pas un homme ordinaire que celui qui avait osé renverser les parlements, rempart encore redoutable des droits populaires. Une vieille nullité comme le duc de La Vrillière, notifiant la disgrâce à un chancelier ainsi trempé, ne pouvait qu'en être reçu avec mépris, et il le fut. Quand le premier gentilhomme de la chambre eut prononcé la formule d'usage, avec les protestations de regret accoutumées, Maupeou répondit sans s'émouvoir : « Monsieur, voilà les sceaux; quant à ma dignité de chan-
» celier de France, je la garde; M. de Maurepas devrait savoir
» qu'elle ne peut m'être ôtée que par un procès, suivant les lois
» constitutives de l'État.. J'attends donc des juges. » A ces mots,

le fier magistrat congédia La Vrillière avec le cérémonial d'un chancelier dans toute la plénitude de son pouvoir, et qui ne se lève pas, même quand il parle à un ministre venant de la part du roi.

Ainsi s'est terminée la Saint-Barthélemy des ministres : « Ce n'est » pas le massacre des innocents, » disait le comte d'Aranda, à qui l'on en parlait. Le mot est heureux.

Plus heureux que la passion qui, depuis quelque temps, s'est emparée de nos dames de théâtre. La variété des âges, celle des conditions ne suffisent plus à leur humeur changeante : il leur faut celle des sexes. Mademoiselle Arnoux entretenait, le mois dernier, la demoiselle Virginie ; mais celle-ci, non moins inconstante que son amant femelle, la quitta un beau jour pour mademoiselle Raucoux, du Théâtre-Français, qui, de son côté, venait d'abandonner le marquis de Bièvre. Un sieur Ventes plaisantait Virginie, dans une partie de débauche, sur son infidélité à la déesse du magasin. Fatiguée de ce persiflage, elle donna un soufflet au mauvais plaisant. « Voilà qui me paraît un peu leste, dit-il en se » frottant la joue ; je ne souffrirais pas ce traitement si vous étiez » seulement la maîtresse d'un homme ; mais comment me com- » mettre avec la *catin* d'une femme ! » Je ne sais à laquelle des deux dames de la cour dont on parle le plus en ce moment, il faudrait donner cette qualification ; mais l'une d'elles, dont le nom ne devrait être prononcé qu'avec respect, a reçu, à diverses reprises, de sévères représentations du jeune roi sur un égarement de sens inexplicable pour la plupart des femmes. Les reproches du monarque ont été, dit-on, reçus avec hauteur, ce qui a valu à la délinquante une défense expresse de voir la marquise de Langeac.... Il n'est que trop facile de deviner le nom que je tais ; puisse le public se montrer aussi réservé que moi !

Une pièce de vers intitulée la *Nouvelle Aurore*, et qui fait allusion aux promenades nocturnes de la reine au fond du parc de Versailles, a été trouvée hier dans le secrétaire de Louis XVI. A s'en rapporter aux chuchoteries de l'OEil de bœuf, il y aurait sous jeu un *nouveau Tithon*, qu'il ne s'agirait nullement de rajeunir, si, comme le prétendent les discoureurs mystérieux, ce Tithon était le beau duc de Coigny. Quoi qu'il en soit, l'abbé Mercier a été arrêté ce matin comme auteur du libelle rimé ; on l'a conduit à la Bastille. Maintenant les aventures dénoncées à la jalousie du roi

ont-elles quelque réalité ? Je suis bien tentée de croire que non ; mais il faut convenir que Marie-Antoinette, par une extrême légèreté de discours, par une inconséquence plus grande encore de démarches, donne singulièrement prise aux propos d'une société maligne qui bâtit aisément un édifice de calomnies, quand on lui offre la plus petite base de justes médisances.

Ceux qui admettront sans restriction le contenu de la pièce de vers porteront loin l'interprétation de ce quatrain, attribué à *Monsieur*, et qui fut remis un soir à la reine, écrit sur un éventail :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'aurai soin près de vous d'amener les zéphyrs...
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

J.-J. Rousseau nous a promis, dans plusieurs de ses ouvrages, une révolution politique, et nous a dit ailleurs que nous n'en aurions jamais une musicale. Je suis convaincue qu'il a raison sur le premier point ; mais il s'est trompé complétement sur le second, car la subversion harmonique se prépare. Le philosophe génevois prétend que toute bonne musique est à jamais impossible avec la langue française, selon lui complétement anti-musicale. « J'aime » mieux en croire *le Devin du village* que votre lettre spirituelle » à l'Académie royale, disait dernièrement le chevalier Gluck au » grand sceptique. Vous aviez d'avance réfuté par votre œuvre » les assertions sévères de votre épître. Oui, monsieur, ajoutait » le compositeur avec la chaleur d'élocution qui lui est familière, » j'ai la persuasion intime que, si vous vouliez vous consacrer à » mon art, vous réaliseriez parmi nous les effets prodigieux que » l'antiquité attribue à la musique. » Ce que Rousseau aurait pu faire, Gluck l'entreprend. *Orphée* et *Iphigénie* sont déjà une belle réalisation des éléments sympathiques que ce musicien, malgré l'opinion générale, veut bien apercevoir entre notre dialecte, semé de terminaisons sourdes, de consonnances nasales, et la langue divine d'Apollon. Cependant, comme il faut que la critique s'exerce en France à tout prix, elle s'est cramponnée aux décorations d'*Orphée*, ne pouvant s'attacher à la musique. Les Champs Elysées ont surtout provoqué la censure des spectateurs malicieux : ils sont loin, prétendent-ils, de valoir ceux de *Castor et Pollux;* d'où ces mauvais plaisants concluent qu'*Orphée* n'est qu'un *demi-Castor*.

La Comédie-Italienne n'a pas joué hier, et je donnerais un siècle aux plus fins OEdipes de l'époque pour deviner la cause de ce *relâche*... C'est la mort du pape. Cette conduite, de la part des excommuniés ordinaires du roi, demande une explication; la voici. Laurent Ganganelli, qui porta la tiare sous le nom de Clément XIV, était d'une naissance obscure; mais la nature avait allumé en lui l'étincelle d'un génie puissant. Les études lui offrirent peu de difficultés; il entra de bonne heure dans le monde. Ce n'était pas le théâtre de sa grandeur future; cependant Ganganelli ne laissa pas de se livrer aux distractions mondaines avec un nommé Bertinazi, son condisciple, son ami. L'intimité des deux Italiens devint étroite : rien n'unit mieux les hommes que la confraternité du plaisir, si ce n'est pourtant celle du malheur. Il y a quelque chose d'inexplicable dans le jeu bizarre de la destinée; rarement elle vous permet d'obéir à vos affections : Laurent avait l'humeur gaie, le caractère indépendant; il devint moine : Bertinazi était triste, enclin à la mélancolie; sa fatalité en fit un arlequin... C'est Carlin de la Comédie-Italienne. Nos amis de collége, entraînés ainsi aux deux extrémités de la chaîne sociale, n'en correspondirent pas moins ensemble toute leur vie : Carlin, du coin de sa coulisse, se plaignait à Laurent des intrigues du tripot; Laurent, du fond de sa cellule, confiait à Carlin les noirceurs du cloître. Mais il sut bientôt s'élever au-dessus des rivalités vulgaires qui l'environnaient : Ganganelli, catholique supérieur aux superstitions, chrétien sans préjugés, philosophe enfin, sous la robe du fanatisme, dominait de toute la hauteur de son âme, éblouissait de tout l'éclat de ses lumières cette foule d'intelligences obtuses qui n'a dans la tête que des arguties ou des subtilités théologiques. Ganganelli devint pape, sans même s'être donné la peine de sortir de son couvent : il ne quitta le capuchon des franciscains que pour ceindre la triple couronne; sa première demeure en religion avait été une chambre sombre et nue, la seconde fut le Vatican. Les deux amis avaient fait leur chemin. En même temps que Laurent saisissait le sceptre de l'Église, Carlin était proclamé le premier arlequin du monde connu. Chacun, sur son théâtre, devenait chef d'emploi; chacun aussi se fit réformateur : Carlin expulsa de la scène les lazzis orduriers, la farce ignoble; Clément XIV défendit les miracles et détruisit l'ordre des jésuites.

Mais, si dans la troupe de Bertinazi la réforme pouvait s'accomplir sans danger, il n'en était pas de même dans celle de Ganga-

nelli : son ami le conjura plus d'une fois de prendre en défiance les membres de la compagnie qu'il venait de dissoudre; le pontife n'écouta point assez cet avis sensé, et le 22 septembre, c'est-à-dire une année après avoir dispersé les enfants de Loyola, le pape philosophe mourut d'une prétendue maladie dartreuse qui n'offrait aucun caractère mortel. Carlin éprouve là une grande perte : Clément XIV avait pris en affection le fils du célèbre comédien, engagé dans les ordres; il venait de lui donner un excellent bénéfice... Et l'on conviendra qu'amitié de collége à part, ce n'est pas trop d'un *relâche*, à la comédie, pour un vicaire de Jésus-Christ qui servit si bien la descendance d'un arlequin.

J'ai dit ailleurs que M. de Maurepas, élevé à la direction des affaires par Louis XVI, y était arrivé avec le projet de rappeler les anciens parlements, après avoir brisé la magistrature bâtarde de Maupeou. Ce double coup d'Etat vient d'être mis à exécution... Le cheval des Grecs est entré dans les murs de Troie.

Le 12 novembre, le roi ayant tenu un lit de justice à Paris, sa majesté y déclara, en présence des princes, des pairs et des grands officiers de la couronne, que son intention était de rétablir les anciens membres de la magistrature dans leurs fonctions, de supprimer les nouveaux offices, et de casser les conseils supérieurs des provinces. Pendant cette séance, *Monsieur*, assisté du maréchal de Clermont-Tonnerre, de M. d'Aguesseau, doyen du grand conseil, et de M. de la Galaisière, conseiller d'État, rétablissait ce même conseil; tandis que M. le comte d'Artois, accompagné du maréchal de Biron et de MM. de Marville et de Bastard, conseillers d'État, réintégrait la cour des aides dans ses attributions. Toutes les cours du royaume vont être successivement rétablies.

La première séance du parlement de Paris, remonté sur ses bancs, a été remarquable par trois discours : celui du premier président d'Ormesson roulait sur *l'amour du devoir;* M. Seguier, premier avocat général, avait pris pour texte du sien *la gloire;* l'avocat Target, dans sa réponse à ces deux harangues, s'est tenu dans un terme mitoyen de généralités. Le discours de M. Seguier a eu beaucoup de retentissement au dehors, à cause de l'affectation que l'orateur avait mise à revenir souvent, par des assertions plus ou moins critiques, sur la conduite du chancelier Maupeou. On a surtout remarqué ce passage :

« Le chef de notre magistrature ressemble à un rocher qui,

» frappé des rayons du soleil, en impose de loin par l'éclat, par » l'immensité de sa masse, par le prestige qu'elle occasionne aux » yeux; mais qui, dès que l'astre se retire, n'offre plus qu'un » spectacle hideux. »

On pourrait déjà conclure des discours d'installation que *Messieurs*, en reprenant leurs places sur les fleurs de lis, ont l'animosité et les projets de vengeance dans le cœur. Je vais en citer un témoignage d'autant plus frappant qu'il s'adressait à l'homme d'État à qui les parlements doivent leur rappel. Le comte de Maurepas, la veille de la réintégration, avait été recueillir à l'Opéra les applaudissements du public; le jour de cette solennité, il se présenta à la grand'chambre, sans doute pour continuer ses jouissances. Il n'en fut point ainsi : à peine M. d'Aguesseau l'aperçut-il, qu'il lui déclara qu'il n'avait pas le droit d'entrer dans l'assemblée du parlement; l'avis, mis en délibération, passa à l'unanimité : cette insulte fut la récompense du comte. Que faire ? crier à l'ingratitude ? les rieurs n'eussent pas été du côté de Maurepas; il préféra se faire rieur lui-même. « Soyez tranquilles, répondit-il à » l'indécente sortie de *Messieurs*, je ne suis pas ici pour siéger, » mais pour *lanterner*. » Le ministre monta effectivement dans une tribune, appelée *lanterne*, destinée aux étrangers.

Cependant le parlement ne s'en tint pas là : dès le 2 décembre, les chambres assemblées se soulevèrent contre les actes du gouvernement, contre divers édits, et se livrèrent à l'examen des décisions du dernier lit de justice, pour en extraire les articles sujets à représentations. Bien plus, le président de Gourgues demanda la convocation des princes et des pairs, qui fut arrêtée unanimement. Ainsi le parlement, à peine installé, travaillait à s'unir aux grands de l'État contre l'autorité du roi, qui le rappelait de l'exil..... Les Grecs sortaient des flancs du cheval perfide.

Tandis que Louis XVI fléchit devant les remontrances multipliées d'une magistrature vindicative, qui triomphe par une opposition malveillante, le grand conseil, déshérité de ses attributions parlementaires, est accablé des huées de la populace, et méprisé de la cour. Le roi accueille fort mal les remontrances de ce corps, lorsqu'il lui arrive de représenter à sa majesté qu'il ne peut supporter les humiliations auxquelles il est en butte. « Messieurs, a » répondu brusquement Louis XVI aux députés envoyés dernièrement à Versailles par le grand conseil, j'ai lieu d'être surpris » qu'après vous avoir notifié ma volonté, si bien manifestée dans

» mon lit de justice, vos pas n'aient été que pour vous y opposer. » Je veux être obéi ; et ce ne sera que lorsque vous exécuterez » ponctuellement l'édit qui vous concerne que je pourrai exa- » miner vos demandes. Méritez ma *protection* par votre obéis- » sance. » Ce ton impérieux eût mieux convenu avec le parlement, de nouveau indocile et chicaneur, qu'avec un corps qui subissait le sort des vaincus, et ne réclamait humblement que pour être au moins dispensé des étrivières. *Messieurs* purent, dans cette conduite de Louis XVI, voir clairement toute sa faiblesse, et tout ce que pourrait leur audace. Quant au grand conseil, docile de son naturel, il déclara que, mettant sa confiance dans la bonté du roi, il se conformerait à ses ordres, et allait procéder au règlement de ses semestres.

Si les créatures de Maupeou sont traitées de la sorte, on doit bien penser que ce chancelier n'est ménagé ni par la cour, ni par le peuple, ni par les poëtes; une pluie d'épigrammes tombe chaque jour sur lui : je copie l'une des moins mauvaises :

Louis voulait être Titus;
Mais Maupeou voulait le contraire,
Car il comptait pour jours perdus
Tous ceux qu'il passait sans mal faire;
Mais le coquin n'en perdait guère.

Puisque je suis en train de citer des vers, je ne dois pas omettre le quatrain suivant, inspiré par une confiance un peu hâtive dans le règne de Louis XVI :

Enfin la poule au pot sera donc bientôt mise,
On doit du moins le présumer;
Car, depuis deux cents ans qu'on nous l'avait promise,
On n'a cessé de la plumer.

La discorde entre les corps de l'État, qui pourra bien faire que l'on plume encore longtemps la poule du pauvre, répand aussi son fiel sur la famille royale elle-même. Mesdames tantes, sous le règne précédent, faisaient les honneurs de la cour ; elles ne voient pas sans un vif dépit que Marie-Antoinette les ait privées de cette prérogative, et les relègue à Bellevue ou à Meudon, comme de vieilles dames réformées. Les princesses belles-sœurs de la reine croient, de leur côté, avoir des griefs contre elle. Cette jeune souveraine, montée par Marie-Thérèse contre la maison de Savoie, traite leurs altesses avec hauteur, quelquefois avec dédain,

et veut ainsi leur faire sentir sa double supériorité d'archiduchesse d'Autriche et de reine de France. Elles répliquent souvent sur un ton non moins élevé, prétendant mettre au même niveau la cour de Turin et celle de Vienne. De là des propos envenimés de part et d'autre : la jeune reine, belle, aimable, hardie, légère au delà de toute expression, prête bien plus à la critique que ses cinq adversaires; aussi en est-elle accablée par leurs soins malveillants. Une des princesses avance un fait, une seconde le confirme, une troisième fournit des preuves, et par malheur celles de la légereté de Marie-Antoinette sont nombreuses.

Ces contradictions, ces animosités domestiques, le refus de respect qu'elles entraînent, blessent profondément la jeune reine, et, secondant les dispositions autrichiennes qu'elle apporta de Vienne, la rendent tout à fait étrangère à la France. On s'aperçoit déjà de cet éloignement par les airs moqueurs que prend habituellement sa majesté, par le persiflage perpétuel dont elle accable tout ce qui n'est pas étourdi, libre, galant parmi les femmes, tout ce qui n'est pas jeune et beau parmi les hommes. Aussi la partie grave de la cour forme-t-elle un noyau d'opposition qui n'épargne point la souveraine, et qui l'oblige à se former une société intime. On peut deviner quelle en est la composition, étant choisie par une princesse volage, inconséquente, uniquement occupée de parure et de plaisir. Chaque jour des bruits affligeants sur les mœurs, sur les habitudes de la reine, retentissent à l'oreille sévère de Louis XVI; son humeur brusque s'en irrite quelquefois, et de dures réprimandes sont adressées par ce prince à son épouse, qui s'en montre peu soucieuse.

Le deuil de Louis XV a fini le 14 décembre; ce jour-là même, la grossesse de madame la comtesse d'Artois ayant été confirmée, les bals de la cour ont commencé le 19 sur le petit théâtre : il y en aura un chaque semaine. L'uniforme des dames est un domino de taffetas blanc garni de gaze. Les hommes doivent avoir un habit de velours bleu, une culotte et une veste blanches : cette dernière est brodée en bleu. Il n'y avait au premier bal que de jeunes femmes; la reine a voulu que, pour animer davantage la scène, il y eût au second des demoiselles. Six jeunes personnes charmantes y ont donc été admises : Marie-Antoinette leur a fait beaucoup de caresses, et, sous ce rapport, la scène a été en effet plus animée qu'à la précédente réunion.

Tandis qu'on dansait à Versailles, une catastrophe terrible ar-

rivée en Danemark retentissait dans toute l'Europe, et faisait tomber du trône Mathilde d'Angleterre, sœur de Georges III. Le roi avait donné quelques témoignages de faiblesse mentale ; ses médecins jugèrent les distractions d'un voyage nécessaires à sa guérison. Il partit, et fut plusieurs années éloigné de ses États, dont il avait laissé l'administration à Mathilde, son épouse. Cette préférence ne lui avait pas été donnée sur Julie, seconde femme du feu roi, sans exciter le dépit jaloux de cette dernière. Jeune, belle encore, galante jusqu'au cynisme, cette princesse ne négligea rien, pendant l'absence de Christian, pour se former un parti puissant; elle y réussit. Le roi trouva à son retour la cour et la nation divisées. La reine, en changeant la forme de l'État, mais surtout en favorisant le pouvoir despotique de Struenzée, son favori, avait provoqué le mécontentement des grands; il fut aisé à Julie de s'appuyer de cette animadversion, et, forte de cet appui, elle accusa hautement de haute trahison et Mathilde et Struenzée. Christian, valétudinaire, faible d'esprit, persuadé peut-être par tant de plaintes, signe l'ordre de conduire sa femme dans un château fort, et de juger Struenzée et le comte de Brandt, second ministre. Les chefs d'accusation contre la souveraine et les deux hommes d'État étaient « des desseins contre la personne du roi, » une mauvaise éducation donnée au prince royal, le projet de » forcer le roi à renoncer au gouvernement de l'État, un com» merce criminel entre Mathilde et Struenzée, enfin le pouvoir » immense de ce ministre. »

Le procès des accusés commença ; un magistrat nommé Schack, gagné par la reine douairière, fut chargé d'en diriger l'instruction. Voulant intimider l'illustre accusée, afin de lui arracher plus sûrement des aveux, il commence par lui déclarer que Struenzée a fait des révélations outrageantes pour l'honneur de cette princesse.

« C'est impossible! dit Mathilde avec dignité.

— Vous comptez trop, madame, sur la discrétion de cet homme.

— Vous vous trompez; je n'ai pas besoin de sa discrétion... il n'a rien à dire.

— Vous niez les faits révélés par lui ?

— Je nie ceux que vous rapportez.

— Struenzée est donc le calomniateur de sa souveraine, et, comme tel, les lois danoises le punissent de mort.

— Qu'entends-je !

— Voici sa condamnation, dit Schack en ouvrant un livre qu'il avait sous la main.

— Et si je déclare comme lui, reprit Mathilde avec effroi, peut-il espérer sa grâce ?

— Oui, madame, si votre aveu est authentique.

— Je le signerai ! s'écria Mathilde d'une voix déchirante.

— Signez donc, dit le perfide juge en tendant la plume à son infortunée souveraine.

— Ah ! qu'il vive ! » murmura-t-elle ; et elle tomba évanouie avant d'avoir terminé la dernière lettre de son nom.

« Il mourra ! » s'écria Schack d'un accent féroce ; puis il finit de sa main faussaire la signature qui envoyait Struenzée à l'échafaud, et l'inexpérimentée princesse dans une prison.

Le lendemain, les deux ministres eurent la main coupée ; on fit tomber ensuite leurs têtes. Le divorce de Mathilde fut prononcé. Tout porte à croire que cette princesse avait été imprudente, légère, faible peut-être ; mais de telles fautes, ordinairement impunies sur le trône, ne la perdirent que parce qu'elle avait excité la jalousie d'une femme, et d'une femme qui eût voulu réunir tout le pouvoir, toute la beauté, tout le plaisir. Julie ne triompha pas toutefois complétement : Georges III réclama impérieusement sa sœur ; elle fut transférée en Allemagne, où malheureusement elle ne put échapper à sa funeste célébrité.

Les bals de la reine ont été égayés pour les uns, attristés pour les autres, par une aventure qui fait beaucoup jaser la cour et la ville. Dans la soirée du 20 janvier, deux seigneurs ont trouvé à terre un billet qui renfermait la déclaration la plus tendre, la plus brûlante, faite par une dame à un monsieur. L'amante passionnée finissait par dire que ses sentiments étaient si vrais qu'elle n'hésitait point à les signer de son sang : la signature, que les deux gentilshommes eurent la discrétion de taire, était en effet tracée avec la pourpre qui court dans les veines de la beauté. Malgré le silence gardé sur le nom, toutes les dames du bal étaient furieuses, à tel point qu'il eût été impossible, même à un physionomiste exercé, de reconnaître celle d'entre les belles irritées qui avait à se plaindre de la publication inopportune. Du moins a-t-on pu conclure que si une seule avait commis le joli péché, presque toutes étaient capables de le commettre. La reine elle-même a

pris parti dans cette affaire : elle a beaucoup blâmé les lecteurs indiscrets, et l'un d'eux, M. d'Houblot, a été rayé de la liste des seigneurs admis aux bals de sa majesté.

On pourra juger, par l'anecdote suivante, de la dose de raison qui préside aux cercles de notre jeune souveraine. Il avait été décidé qu'au bal du 25 janvier, tous les cavaliers paraîtraient avec les costumes de *la Partie de chasse de Henri IV*, et que les dames adopteraient l'habit de Marie de Médicis. La mascarade a été magnifique : M. de Provence, le comte d'Artois, les princesses leurs épouses, et une foule de seigneurs, étaient habillés de la manière la plus galante : on s'est cru, toute une nuit, à la cour du Béarnais. Marie-Antoinette, sous le costume de la tendre Gabrielle, attirait tous les regards. On cite mille choses charmantes qui lui ont été dites par Monsieur; on rapporte aussi ce propos inachevé du jeune frère de sa majesté. « Oui, disait-il à la reine, Provence » a la parole aimable de Henri IV; mais moi.... —Taisez-vous, » d'Artois, interrompit la reine, vous extravaguez. » Et d'Artois n'osa pas reprendre sa phrase.

Jusque-là rien ne dépassait les limites des amusements ordinaires; mais croira-t-on qu'à la suite du bal il fut question de reprendre sérieusement ces habits du XVI[e] siècle, qui allaient si bien à la noblesse du XVIII[e]? Ce projet fou vint aux oreilles du roi. « Madame, dit-il à Marie-Antoinette, je ne souffrirai pas qu'une » pareille farce soit jouée à ma cour. Cette mascarade est bonne » pour le carnaval; mais j'espère bien que le premier jour du » carême chacun reprendra les habits de son temps. Je vais, en » attendant, faire rassurer le commerce, alarmé par le bruit de » votre folle métamorphose. Si quelqu'un de vous persistait, je » l'enverrais, non pas à la Bastille, mais aux Petites-Maisons. »

En même temps qu'on apprenait à Versailles la nouvelle de l'exaltation du cardinal Braschi, élu pape sous le nom de Pie VI, l'archiduc Maximilien, frère de la reine, arrivait *incognito* au château de la Meute, où sa majesté a été le recevoir et souper avec lui. Marie-Antoinette, qui tient à ce que les princes de sa maison paraissent en France avec une grâce plus que germanique, envoya dès le mois dernier à Bruxelles un maître de danse, pour mettre son frère au courant des quadrilles à la mode, lui apprendre les pas du bon ton, et lui donner la facilité de briller à Versailles avec autant de légèreté qu'un Français.

Son altesse impériale assista, le 20 février, à la première repré-

sentation, longtemps retardée, du *Barbier de Séville*, comédie de M. de Beaumarchais. Cette pièce, pétillante de verve et remplie de situations aussi neuves que comiques, a pourtant éprouvé une demi-chute à son apparition. Le premier acte seul a été applaudi. L'ouvrage était en cinq actes; l'auteur l'a fait jouer, le surlendemain, en quatre actes seulement, et le succès a répondu à son attente. *Le Barbier de Séville*, comme les rasoirs du frater intrigant que Beaumarchais y a peint, gagnera beaucoup par l'usage. Préville se montre acteur consommé dans le rôle difficile de *Figaro*.

L'archiduc Maximilien (comte de Bourgow) fait peu de sensation à la cour; sa figure est commune, il ne montre aucun esprit, paraît sans goût, et l'on peut affirmer que les leçons qu'il a reçues d'un maître de danse français ont été en pure perte. L'illustre Allemand a été reçu avec une froideur qu'ont augmentée des difficultés d'étiquette : les princes du sang n'ont pas cru devoir faire la première visite à son altesse impériale, ce qui a causé à la reine le plus grand déplaisir.

Cependant les fêtes n'ont pas manqué au prince; dans un pays où l'on recherche toutes les occasions de s'amuser, ces divertissements ne prouvent rien en faveur de ceux qui en sont l'objet. L'archiduc a visité toutes les curiosités de Paris, tous les établissements publics : partout on lui a fait des compliments, quelquefois de jolis présents, qui n'ont pas toujours été reçus ou refusés avec une grâce exquise; témoin l'anecdote suivante :

Le royal étranger fut reçu au Jardin du Roi par M. le comte de Buffon, qui, en sa qualité d'intendant du lieu, voulut en faire les honneurs à son altesse. Arrivé dans la bibliothèque, le grand naturaliste prend un exemplaire de ses œuvres magnifiquement relié, et le présente au frère de la reine. Celui-ci l'ouvre, le parcourt, s'arrête particulièrement *aux images*, puis remet l'ouvrage à Buffon, en lui disant : *Je ne veux pas vous en priver*. Voilà, certes, une inspiration bien malheureuse, et l'on se félicite de n'avoir pas une *profondeur* allemande pour en méditer de pareilles. C'est, du reste, le bouquet des galanteries tudesques du fils de Marie-Thérèse : il est parti hier matin.

Le roi veut que les sept maréchaux qu'il se proposait de nommer depuis son avénement au trône, assistent au sacre avec leur bâton : il le leur a remis le 25 mars. Cette promotion a été accueillie dans le public par une singulière plaisanterie. Des malins

qui se battent sans cesse les flancs pour trouver de nouvelles malices ont comparé leurs seigneuries aux sept péchés capitaux : je cite leur nomenclature critique, sans toutefois garantir que la qualification de chacun soit précisément conforme à son caractère. On a donc fait du duc d'Harcourt, la paresse; du duc de Noailles, l'avarice; du comte de Nicolaï, la gourmandise; du duc de Fitz-James, l'envie; du comte de Noailles, l'orgueil; du comte de Muy, la colère; du duc de Duras, la luxure. Il faut convenir qu'il y a du vrai dans tout cela; mais l'auteur de la méchanceté se fût trouvé complétement en défaut si, parmi les vices de ces princes du champ de bataille, il eût eu à désigner la *témérité* comme péché capital.

Les grandeurs de nos courtisanes ont toujours leur côté grotesque, soit dans les propos de la malignité, soit dans les ridicules que ces princesses pour rire se donnent elles-mêmes. Les plaisants de l'Œil de bœuf s'égayent en ce moment sur le compte de mademoiselle Duthé, à qui l'on attribuait la semaine dernière une *passade* avec M. le comte d'Artois. « Ce prince, disent ces messieurs, » ayant eu une indigestion de biscuit de *Savoie*, venait prendre » *du thé* à Paris. » Quoi qu'il en soit, cette beauté, se croyant sans doute élevée au premier rang par un caprice semi-royal, se montra, le second jour de Longchamps, dans un carrosse à six chevaux, et parée comme une princesse naturelle. Mais le public, loin de vouloir prendre la chose au sérieux, l'a prise au contraire sur le ton le plus facétieux : mademoiselle Duthé, huée, sifflée, entourée par une foule moqueuse, n'a pu faire entrer sa voiture en file; elle s'est vue forcée de rétrograder honteusement; son brillant équipage a dû rentrer sous la remise, et sa parure princière dans la garde-robe. C'est de bonne guerre : il est assez d'autres occasions où le vice est fêté à l'égal de la vertu et de la probité; chez les grands, cela va même tout seul; mais le peuple, ne vous y fiez pas, son *bon sens grossier* fait promptement justice des faux dieux.

J'arrive de Reims, où j'avais suivi mon mari, dont le régiment était de piquet dans cette ville pendant les cérémonies du sacre. Que dire de cette solennité, déjà décrite tant de fois? rien, si ce n'est que les six grands vassaux de l'ancienne monarchie étaient représentés par *Monsieur*, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Mais

ce qui présente un scandale toujours nouveau, c'est la dépense occasionnée par ce cérémonial, dont l'utilité ne fut jamais bien démontrée. Cette fois, la couronne seule est évaluée à dix-huit millions : la somme n'est pas précisément dépensée; mais comme les diamants qui la représentent en grande partie sont une valeur morte, il semble que l'on prouverait mieux la grandeur de l'État en faisant servir utilement leur prix.

Les critiques des gens économes, dont la mauvaise humeur me paraît assez juste en ces temps de calamités, se sont surtout attachées à la construction d'un appartement complet élevé pour la reine dans l'intérieur de l'église. Malgré la sainteté du lieu, on y avait réuni toutes les aisances d'une vie luxueuse et sensuelle : toilette, glaces redoublées, lit de repos, tout était là, jusqu'à des lieux à l'anglaise. Sa majesté avait envie de se livrer commodément à la piété, sans renoncer, même dans le temple du Roi des rois, aux attributs de la vanité, car on trouvait avant cet appartement un petit œil de bœuf pour les courtisans, et une salle des gardes.

A Soissons, une porte de la ville a été abattue pour donner passage au carrosse du roi, haut de dix-huit pieds, et qui, par le sacrifice d'une *entrée* assez peu nécessaire au bonheur des Soissonnais, aurait pu passer tout simplement à côté de la ville. Ce n'est là qu'une dépense inutile; mais j'ai à citer une mesure inhumaine, prise à cause d'une réjouissance. Les autorités se sont hâtées de faire réparer partout la route que sa majesté devait parcourir pour se rendre à Reims, et d'ordonner la reconstruction de divers petits ponts qu'elle avait à traverser. Tout cela s'exécutait par l'odieuse prestation qu'on nomme *corvée* : impôt de sueur levé au détriment des pauvres familles, qui, pendant ce travail improductif de leurs chefs, sont privées du pain qu'ils gagnent ordinairement. J'ai vu de malheureux paysans occupés sur les routes royales : dès qu'ils apercevaient un voyageur, ils s'agenouillaient, levaient les bras au ciel, et les ramenant vers leur bouche, ils semblaient indiquer qu'ils jeûnaient en travaillant pour le roi.... Et je frémissais en songeant que ces infortunés étaient détournés de leur labeur, afin qu'une ornière ou un déplacement de pavé ne causât pas une légère secousse à leurs majestés... Tel est le partage des biens de la terre, depuis que les hommes l'ont confié à des chefs.

Les politiques, surtout ceux qui se donnent le titre, aujourd'hui



très à la mode, de *patriotes*, ont été indignés qu'on ait retranché des cérémonies du sacre le passage du rituel où le consécrateur, en se tournant vers le public, semble lui demander son consentement pour l'élection du monarque. On sait très-bien que ce n'est là qu'un vain simulacre, une formule dérisoire; mais pourquoi l'avoir supprimée? Cette soustraction fut-elle dictée par une arrière-pensée d'absolutisme? je ne sais, mais c'est de retranchements en retranchements qu'on amènera le peuple à ressaisir beaucoup plus qu'on ne lui aura ôté.

La seule circonstance authentique qui me reste à citer sur le sacre de Louis XVI, c'est que la reine avait profité de cette grande solennité pour faire une tentative auprès du roi en faveur de M. le duc de Choiseul. D'après l'avis de Marie-Antoinette, il se mêla au cortége de la cour, à son départ de Versailles, et eut une première audience à Compiègne, où le monarque se montra peu bienveillant pour l'ex-ministre. Une seconde entrevue à Reims ne fut pas plus heureuse. Dans un troisième entretien chez la reine, M. de Choiseul s'est flatté un moment de ressaisir son fauteuil au conseil; mais on sait aujourd'hui que cette espérance était une illusion. Louis XVI, peu capable de discerner la vérité dans les discours des ennemis du duc, s'est de nouveau persuadé qu'il était l'auteur de la mort du Dauphin son père. « Qu'on ne me parle plus de » cet homme, a dit brusquement sa majesté à la reine; ce serait » mal le servir, et l'on m'obligerait à l'exiler au loin. » Les partisans de Choiseul ont perdu tout espoir.

Ceux de M. le duc d'Aiguillon n'ont pas lieu de se flatter davantage. Ce seigneur est toujours relégué dans son duché : avant de s'y rendre, il a installé madame du Barry à sa terre de Saint-Vrain, qu'elle a la permission d'habiter. Quoiqu'il soit reconnu jusqu'à l'évidence la plus démonstrative que M. d'Aiguillon est amoureux fou de l'ex-favorite, l'excellente duchesse a passé l'été au château de sa rivale, en attendant que le duc ait fait réparer le sien. Les travaux achevés, le médecin de la bonne dame a été chargé de l'avertir qu'elle avait besoin de prendre les eaux, et elle s'est rendue à Bourbon-l'Archambault. Pendant ce voyage sanitaire, madame du Barry en a fait un plus aimable à la terre d'Aiguillon, que l'exministre ne saurait quitter.... Là les deux amants ont oublié, dans le sein des voluptés, la disgrâce d'une cour vindicative.

Le voyage de Reims, auquel je reviens, a été pour Marie-Antoinette un sujet de reproches très-vifs, dit-on, de la part du roi.

Je puis assurer, d'après le témoignage de mes yeux, que la conduite de la reine, durant son séjour dans cette ville, méritait d'être reprise, indépendamment même des circonstances mystérieuses qu'on m'a rapportées, et que je ne puis appuyer, toutefois, que par une série trop peu concluante de probabilités. Je ne fais donc que répéter ici une version malheureusement très-répandue. Marie-Antoinette, dit la chronique ou médisante ou calomnieuse, avait trouvé charmante la promenade dite de la *Porte-Neuve;* elle y fit louer une maison de plaisance, et, le 9 juin, sa majesté offrit à souper au roi dans ce lieu enchanteur. Louis XVI, fatigué des cérémonies de la journée, et bâillant à la plus délicieuse soirée, se retira dès que le repas fut fini, en recommandant à son épouse de ne pas tarder à l'imiter.

A peine le roi était-il parti avec toutes les têtes graves, que la reine déclara qu'elle donnait congé à l'étiquette pour le reste de la nuit. Les vins étrangers, les liqueurs exquises avaient coulé abondamment au souper; des torrents de feu couraient dans les veines d'une jeunesse peu retenue qui environnait maintenant la souveraine. La raison, étourdie, ne disputait presque plus aux désirs leur empire sur les tempéraments, animés encore par les excès de la table... On se répandit dans des jardins illuminés; mais, au signal d'un ordonnateur, les lumières disparurent, et les convives qui devaient cesser dès lors d'être acteurs de la fête, furent cernés par des gardes, repoussés, expulsés... Je dois répéter que j'écris les répercussions d'un écho. Après avoir erré au hasard quelques minutes dans la sombre épaisseur des bosquets, la reine se sent étreindre par un être inconnu, un sylphe peut-être.... Elle glisse sur le gazon. . . . .
. . . .

Marie-Antoinette a, dit-on, juré à celles des dames de son intimité qu'elle a rendues confidentes de cette aventure, qu'au moment de son récit elle ignorait encore quel téméraire osa, dans les jardins de la Porte-Neuve, porter une main hardie sur les charmes de sa souveraine, et leur arracher un tribut de plaisirs... « Mais prince, » seigneur ou simple gentilhomme, a ajouté Marie-Antoinette, » toujours selon la version mystérieuse, c'était Hercule sous les » formes d'Adonis. » Phrase qui prouve, en passant, que par cette nuit sombre, le tact suppléait de tous points à la vue... Des courtisans, que l'on croit bien informés, assurent que le duc de Coigny, qui voit ses soupirs audacieux traités avec clémence

par la reine, pourrait seul avoir autant risqué de déplaire à sa majesté[1].

Cependant Louis XVI, informé le 10 juin, non pas des mystères, mais des danses, des folies prolongées de la nuit précédente, fit à la reine une longue mercuriale, qu'elle trouva fort ennuyeuse; et bien que sa vertu ne fût pas suspectée par ce prince sermonneur, il interdit à Marie-Antoinette les promenades à la Porte-Neuve.

Le roi vient de donner un témoignage de discernement et de droiture : il a appelé M. de Malesherbes au département de Paris, en remplacement du vieux duc de La Vrillière, homme partial et passionné. Malesherbes est un de ces hommes que rien ne saurait détourner du chemin de l'honneur, ni séductions, ni dangers. Magistrat incorruptible, il ne peut manquer d'être ministre juste, et son début offre déjà une solide garantie. Ce gentilhomme, à l'âme romaine, n'a accepté son portefeuille qu'à la condition expresse qu'il n'en sortira jamais une lettre de cachet sans que, préalablement, les motifs de sa demande aient été exposés, agités, discutés et jugés valables en plein conseil. Le roi s'est associé à cette bonne pensée en l'adoptant. Malesherbes a en outre obtenu que personne dans son département, pas même le lieutenant de police, n'aura le droit de délivrer de ces lettres; sauf, en cas d'urgence, à faire arrêter l'accusé sur un ordre signé de la main de ce lieutenant, et à charge par lui de faire interroger le prévenu dans le délai de vingt-quatre heures. C'est ainsi qu'on doit ménager le premier de tous les biens, la liberté.

A peine M. de Malesherbes a-t-il été entré au conseil, qu'il a fait entendre sa vertueuse voix en faveur de M. de La Chalotais, procureur général, dont la disgrâce survivait à la faveur du parti jésuitique, une seconde fois abattu. Les efforts du ministre n'ont point été infructueux : on assure que le roi accorde à ce magistrat cent mille livres en argent comptant, huit mille livres de pension, réversible sur les siens, et que sa majesté érige l'une de ses terres en marquisat.

Pour faire diversion à ces nouvelles un peu graves, on s'entre-

[1] La jeune comtesse de B*** rapporte cette anecdote avec une réserve et un scepticisme que les Parisiens ne partageaient point en 1775; l'aventure de la *Porte-Neuve* a été regardée comme authentique, et c'est sur cette véritable saturnale que portèrent particulièrement les reproches de Louis XVI.

tient sous le manteau d'une petite déconvenue que vient d'éprouver la reine. Elle avait envoyé à l'impératrice sa mère son portrait en miniature, où sa majesté était peinte avec sa haute coiffure, garnie de plumes longues d'une demi-aune. Marie-Thérèse a renvoyé le médaillon à Marie-Antoinette avec ce billet : « Je vous ren- » voie, ma fille, la miniature que vous m'aviez fait tenir. A coup » sûr, vous vous êtes trompée dans cette expédition; je n'y ai point » trouvé le portrait d'une reine de France, mais celui d'une ac- » trice. Je vous fais remettre ce bijou, et j'attends le véritable. » La reine a souri avec dédain à cette observation, qu'elle a prise pour l'effet d'une mauvaise humeur résultant de la maladie, et le lendemain les courtisans ont remarqué que sa majesté avait des plumes plus hautes. Aussi toutes les dames de la cour s'empressent-elles d'adopter cet ornement : le commerce en était autrefois peu important chez nous, mais il est devenu dans ces derniers temps fort considérable. La ville de Lyon, entrepôt ordinaire de plumasserie, en est maintenant épuisée.

Il y avait à Paris une véritable disette de plumes au moment des couches de madame la comtesse d'Artois ; disette qui certainement a plus inquiété nos dames nobles que celle des grains survenue il y a quelques mois. Quoique moins emplumées qu'elles n'eussent voulu, ces beautés titrées ont pourtant assisté aux fêtes du baptême de M. le duc d'Angoulême, né le 6 août, et que le roi a nommé.

Depuis longtemps Louis XVI hésitait à rétablir la charge de surintendante de la maison de la reine, malgré les pressantes sollicitations de Marie-Antoinette, qui promettait cette charge à madame la princesse de Lamballe, qu'elle aime beaucoup. M. Turgot soutenait le refus du roi par des motifs d'économie; mais enfin sa majesté s'est laissé persuader, et la surintendance a été donnée à la princesse. Madame de Mouchy, mécontente de cette nomination, que suivait la perte d'une partie des prérogatives de sa charge de dame d'honneur, s'en est démise aussitôt. La reine qui, à cause de son rigorisme, avait surnommé cette dame *madame l'Étiquette*, n'est point fâchée de sa démission. Marie-Antoinette a remplacé aussi sa dame d'atours, la duchesse de Cossé, également démissionnaire, par la princesse de Chimay, et madame de Mailly a été nommée première dame pour accompagner.

La merveille du jour est l'hôtel de l'abbé Terray : rien n'égale la magnificence des appartements que cet ex-ministre a fait décorer,

et que j'ai voulu visiter, pendant son absence, sur la renommée de leur luxe vraiment oriental. Quoiqu'un pareil faste soit une insulte faite à la France, que ce contrôleur général a ruinée, on n'en va pas moins admirer le fruit de ses rapines, et même le féliciter de leur bon goût... Voilà bien les Français ! La luxure a surtout présidé aux ameublements de ce prêtre, qui depuis longtemps a jeté sa calotte par-dessus les moulins. On trouve chez lui tout ce qu'on peut réunir pour exciter les sens pécheurs ; il a fait peindre, par exemple, au chevet de son lit, une femme entièrement nue. « C'est le costume modèle, » dit-il à ceux de ses amis qui l'interrogent sur ce *dégazement* complet. Ceci signifie sans doute que toute dame honorée des bonnes grâces de ce pacha tonsuré doit se décider à prendre cet habit négatif pour complaire à monseigneur. Le clergé est en bon chemin d'émancipation. Revenons aux choses sérieuses.

Le comte de Saint-Germain, nommé à la place de secrétaire d'État au département de la guerre, après la mort du maréchal de Muy, a été présenté au roi le 27 octobre. Ce lieutenant général a paru à Fontainebleau sans ordres ; circonstance qui m'oblige à jeter un coup d'œil rapide sur sa vie, pour rappeler à quelle occasion il a renvoyé le cordon rouge à Louis XV. Saint-Germain est un gentilhomme d'Alsace ; il fut jésuite dans sa première jeunesse, mais il quitta ensuite la soutane pour saisir une épaulette de lieutenant. Simple capitaine de milice après plusieurs années de service, ce militaire trouva que sa fortune marchait trop lentement en France : il servit successivement l'électeur palatin, la maison d'Autriche, le Danemark, et ne reprit l'uniforme français qu'aux vives sollicitations du maréchal de Saxe, qui faisait cas de ses talents. Lieutenant général dans l'armée que commandait le maréchal de Broglie, Saint-Germain se brouilla avec ce capitaine distingué pendant la dernière campagne de Westphalie : ce fut alors qu'il renvoya sa plaque de Saint-Louis, pour retourner en Danemark ; mais, après la mort d'Adolphe II, il cessa d'être employé dans ce royaume. Louis XVI, plus juste envers ce général que son prédécesseur, lui avait accordé, à titre de gratification, une somme de cent mille écus, que lui enleva presque aussitôt la banqueroute d'un banquier de Hambourg, chez lequel il l'avait imprudemment placée en entier. Les officiers du régiment d'Alsace, compatriotes du comte de Saint-Germain, allaient se cotiser pour lui faire un sort, lorsque Louis XVI, hon-

teux de la misère d'un homme qui avait eu dans ses armées le grade de lieutenant général, lui accorda une pension de dix mille livres, qu'il vint manger dans une retraite champêtre aux environs de Strasbourg.

Le comte de Saint-Germain était en bonnet de laine, en grosse redingote, en sabots, à bêcher son jardin, quand, nouveau Cincinnatus, il vit entrer un député de la cour, qui lui apportait la clef du portefeuille de la guerre. Il lut la dépêche appuyé sur le manche de sa bêche. « Oh! oh! dit-il après l'avoir parcourue, » est-ce qu'on songe encore à moi?.... Allons, monsieur, je vous » suis. »

La nomination d'un homme si simple et réputé si droit ne satisfait nullement les gens à intrigues, à savoir-faire. On pourra difficilement usurper avec lui les honneurs et les places; il sera plus difficile encore d'en trafiquer. D'un autre côté, Saint-Germain est un vieux garçon : n'ayant ni femme, ni enfants, ni famille, ne tenant à rien, il n'aura point d'entrailles pour les lignées à pourvoir par droit de naissance; la faveur sera sans action sur son naturel cuirassé, dit-on, à la prussienne. Mais s'il doit déplaire à la gent intrigante, le nouveau ministre a des recommandations de bon lieu : les membres du conseil, interrogés sur son compte par le roi, ont rendu le meilleur témoignage de son caractère et de sa conduite; témoignage conforme à celui du maréchal de Muy, qui, se voyant mourir, avait indiqué M. de Saint-Germain à sa majesté pour lui succéder au département de la guerre. On répétait hier à l'OEil de bœuf un bon mot de M. le comte d'Artois, à propos de ces informations. « On ne veut pas que le successeur » de M. de Muy ait la pierre, a dit son altesse royale, car on le » sonde bien. » Le plus jeune frère de Louis XVI est ordinairement assez cru dans ses saillies; celle-ci du moins est spirituelle.

On a joué, le 1er novembre, une pièce ou plutôt une scène de J.-J. Rousseau, intitulée *Pygmalion*, ouvrage rempli de chaleur et de poésie. Il y avait eu un précédent qui mérite d'être cité. Les comédiens se transportèrent à l'ermitage du philosophe de Genève, pour lui demander la permission de représenter sa production. Il était nuit quand ils arrrivèrent; Jean-Jacques refusa de leur ouvrir sa porte : ils revinrent le lendemain. Le grand écrivain répondit à la harangue ampoulée de l'orateur qu'il n'acquiesçait point à la demande, mais qu'il ne s'y opposait pas; que seulement il prévenait messieurs de la Comédie que *Pygmalion*, im-

primé en fraude, fourmillait de fautes qu'on ne pourrait imputer à l'auteur. Rousseau termina sa réponse en déclarant qu'il ne voulait percevoir aucun droit sur la pièce.

M. Larive joue le rôle du statuaire grec avec intelligence; mademoiselle Raucourt représente Galathée : c'est une fort belle statue. Au moment où les dieux exaucent le vœu de Pygmalion en communiquant le feu de la vie à son amante de marbre, un spectateur du parterre a dit tout haut : « Ce n'était pas la peine, elle a » bien assez de chaleur comme cela. » Allusion maligne au tempérament de mademoiselle Raucourt, qui n'est de marbre ni pour les hommes ni pour les femmes.

Il paraît bien constaté que cette flamme vivifiante qui surabonde chez l'actrice du Théâtre-Français n'est pas même suffisante chez le roi de France et de Navarre : cinq ans se sont écoulés depuis le mariage de sa majesté, et la couche royale reste inféconde. On fait courir le bruit que le roi, ayant consulté la Faculté à cet égard, a été averti par ce corps savant qu'il y aurait nécessité de couper ce qu'en termes de l'art on appelle le *filet;* opération légère à laquelle le monarque s'était, dit-on, résigné, mais qui n'a point été faite. On ajoute que Louis XVI ayant pris jour avec un opérateur, après plusieurs remises successives, entra, bien décidé en apparence, dans la chambre où la petite section projetée devait avoir lieu... Mais, à l'aspect de l'appareil formidable des instruments tranchants alignés sur une table pour cette minutie opératoire, sa majesté changea d'avis, demanda ses chevaux, sa meute, et partit pour la chasse. Ce même jour Louis XVI a forcé trois sangliers; ce qui annonce dans ce prince une constitution robuste, mais ne prouve rien du tout en faveur de sa descendance directe.

En attendant qu'il plaise au ciel de répandre ses faveurs prolifiques sur le couple couronné, la reine danse et danse même beaucoup. Les bals de Versailles viennent de commencer : ils se donneront cette année chez madame la surintendante, afin que l'étiquette ait plus d'élasticité. La reine indiquera, par une liste secrète, les personnes qu'elle voudra bien admettre à ses soupers. En tout cas, il y aura peu de dames âgées à ces réunions, sa majesté ayant déclaré hautement « qu'elle ne concevait pas com» ment, passé trente ans, une femme osait paraître à la cour. »

Ce propos est bien celui d'une princesse dont la vingtième année est à peine accomplie; mais sa majesté ne se doute pas com-

bien les dix années qui vont suivre seront rapides; elle leur prête pourtant toutes les ailes des plaisirs, et, se dit-on plus bas, celles des amours. Quant à cette dernière assertion, il faudrait, pour lui ôter le caractère d'une calomnie, citer des faits avérés : voici du moins quelque chose qui en approche.

Le duc de Lauzun, l'un des plus beaux cavaliers de la cour, avait été envoyé en Pologne pour une négociation avec l'impératrice de Russie, touchant ce malheureux pays. Catherine joua quelque temps le charmant négociateur, comme on s'amuse d'un joli papillon; puis, sans être entrée le moins du monde dans le sujet, elle finit par lui dire que, pour le moment, il ne fallait plus y songer. Sémiramis II terminait sa lettre en offrant très-sérieusement au duc d'entrer à son service, lui promettant, pour début, le premier grade dans ses armées. Lauzun avait de l'ambition : il regarda le portrait de Catherine, trouva qu'elle était belle encore, et jugea que son épée de feld-maréchal ne serait pas payée trop cher. Il ne voulait pas toutefois prendre un parti sans l'assentiment de sa cour et surtout de sa famille : le duc revint à Versailles. Lauzun trouva la reine liée intimement avec la princesse de Guéménée. Cette dame avait parlé de lui à sa majesté; Marie-Antoinette témoigna le désir de le connaître autrement, dit-elle, que *dans une présentation cérémonieuse*. La princesse manda le duc : sa majesté le traita, à la première entrevue, avec distinction; à la seconde, elle le reçut avec empressement, et dès lors sa majesté se répandit en égards presque caressants avec le vieux maréchal de Biron, père de M. de Lauzun. « Bientôt, a dit depuis ce seigneur, » je devins une espèce de favori. »

Cependant la mission diplomatique de ce mortel fortuné, que le boudoir de Versailles paraissait disputer à celui de Pétersbourg, étant finie, il dut songer à quitter la cour, pour se remettre à la tête de la légion royale qu'il commandait, et que l'on parlait de faire marcher contre les paysans révoltés par suite de la disette. C'était à l'époque du sacre; la reine fit des efforts infinis pour retenir M. de Lauzun et pour le décider à la suivre à Reims; le duc allégua ses devoirs de colonel, son honneur compromis s'il y manquait... Sa majesté consentit à recevoir ses adieux à Auteuil, chez madame de Guéménée. Mais le soir, la reine s'étant encore ravisée, fit prier Lauzun, qui devait partir dans la nuit, de retarder son départ de quelques heures, et de venir lui parler le lendemain matin à Auteuil,

« Je ne veux pas que vous partiez encore, dit-elle au duc à ce » rendez-vous; la révolte pour les grains oblige à faire approcher » des troupes, nous ferons venir votre corps. » Le duc remercia la souveraine; il lui exprima pourtant la crainte qu'un déplacement ne fût désavantageux à sa légion. « Vous êtes un imbécile, » reprit Marie-Antoinette en riant; mais il y avait dans ce mot plus de dépit qu'elle n'en faisait paraître. Dans la soirée, au cercle de la reine, sa majesté étant encore revenue sur le même objet, et Lauzun émettant toujours des scrupules, elle appela le baron de Viomesnil, chargé du mouvement des troupes. « Baron, lui dit-elle, » faites donc marcher la légion royale, et faites-la venir assez » près pour que cet imbécile ne nous quitte pas. » Le baron répondit, en dissimulant mal sa surprise, qu'il exécuterait l'ordre de sa majesté.

Cet entretien avait été à peu près public; le lendemain, dans la galerie, il n'était question que de la faveur du duc. Dans la journée, il monta à cheval pour chasser dans le bois de Boulogne avec la reine, ainsi que cela arrivait à peu près tous les jours depuis un mois. Au coucher, le retentissement des bonnes grâces de Marie-Antoinette pour Lauzun arriva jusqu'à la chambre du roi.... Peut-être ce seigneur fut-il heureux de partir dans la nuit même.

Vers la fin de l'année, le duc, de retour à Versailles, y reçut de nouvelles, de pressantes sollicitations de l'impératrice Catherine : dans une entrevue secrète qu'il eut avec la reine, il ne lui dissimula point que, d'après certains avis qui lui étaient parvenus, il pouvait être arrêté d'un moment à l'autre, par suite de quelques tracasseries sur sa mission; il ajouta qu'on lui offrait à Pétersbourg le sort le plus élevé qu'un sujet pût jamais prétendre. « L'impératrice Catherine *est bien heureuse*, répéta plusieurs fois sa majesté, et *je suis bien malheureuse.* » Puis elle ajouta avec un soupir : « Monsieur Lauzun, vous allez être perdu pour nous; je l'ai prévu depuis longtemps.

— Madame, répondit le duc, tant que je conserverai *l'estime* dont votre majesté m'honore, rien ne m'effrayera, et je ne craindrai rien. Je ne m'éloignerai pas de la France comme un criminel; je ne quitterai point le service du roi sans sa permission, et il ne me condamnera pas sans m'entendre. Qu'on m'attaque, mes papiers sont en sûreté, et ma correspondance avec les ministres me justifiera.

— On ne vous attaquera point, monsieur de Lauzun, reprit la reine d'un ton animé; personne ne l'osera : *on sait que c'est s'attaquer à moi-même*, *et je suis bien aise qu'on le sache.* Restez près de nous; ne le refusez pas. Il est un moyen de vous attacher particulièrement à moi : M. de Tessé n'est pas éloigné de quitter sa place, et je pourrais arranger des choses qui lui seraient agréables. Ne voulez-vous pas bien être mon premier écuyer?

— Pénétré de tant de bontés, j'en sens tout le prix sans pouvoir en profiter : ce choix semblerait justifier les insolents propos qui ont été tenus déjà; et que votre majesté ne s'offense pas si je la refuse.

— Vous me traitez bien durement, monsieur de Lauzun; ma chère madame de Guémenée, joignez-vous donc à moi pour obtenir de votre ami qu'il ne nous abandonne pas. »

Telle est la base sur laquelle s'appuient les propos peu réservés qu'on tient assez ouvertement contre la reine, et qu'elle continue d'autoriser par les imprudences les plus ostensibles. Sa majesté ne cache ni les préférences qu'elle accorde en toutes choses à M. de Lauzun, ni le crédit que le duc a sur elle. Aussi dit-on tout haut à la cour que ce seigneur est ou sera bientôt l'amant de sa majesté.

Et voyez cependant quelle est la bizarrerie du caractère de l'homme; j'ai la certitude que Lauzun est peu sensible aux sentiments très-clairement exprimés de la reine, toute belle, toute souveraine qu'elle est, et cela précisément parce qu'elle se montre trop expansive. On connaît trop bien le duc pour croire toutefois qu'il ait poussé la réserve jusqu'à se défendre en Joseph, s'il a été attaqué par une autre Putiphar... Mais ce roué saturé de bonheur classerait, dans ce cas, les bonnes grâces royales au nombre des faveurs à mettre en réforme. Ce qui peut encore entretenir son indifférence, c'est l'amour qu'il éprouve pour une jeune et jolie Anglaise, nommée lady Barrymore, qui, par parenthèse, se livre à un tout jeune conseiller au parlement en même temps qu'au brillant duc. Ayant appris il y a huit jours cette duplicité de sentiment, Lauzun courut chez son infidèle, et l'accabla de reproches qu'elle écouta avec un sang-froid tout britannique. « Je conviens » de tout cela, répondit la dame, et en vérité je vous l'aurais » déjà dit si je n'avais pas craint votre chaleur et votre vivacité. » Mon intention n'a jamais été de vous tromper.... Si vous me » quittiez pour cette bagatelle, vous auriez tort : vous me plaisez,

» vous me convenez, je vous aime beaucoup; mais ma liberté » m'est plus chère que vous, je ne vous la sacrifierai pas. Je me » soucie peu du petit conseiller, j'y renoncerais sans peine, mais je » ne veux pas qu'on m'impose de sacrifices. Je vous le déclare, je » le garderai sans en faire grand cas; il s'en faut bien que j'aie » pour lui les sentiments que vous m'avez inspirés. Tenez, ajouta » l'Anglaise en montrant un portefeuille qui était sur la table, » voilà toutes ses lettres, prenez-les, faites-en tout ce que vous » voudrez.... Mais ne nous brouillons pas pour si peu de chose. » Lauzun, les hommages de mon robin m'amusent, flattent peut- » être mon amour-propre; que voulez-vous, c'est un enfantillage, » c'est un joujou que je ne veux pas qu'on m'ôte. Cela n'em- » pêchera pas que vous ne trouviez toujours en moi le plus tendre » abandon, l'intérêt le plus vrai.... Je ne veux pas être votre » esclave, mais je serais désolée de ne plus être votre maî- » tresse. »

En parlant ainsi, lady Barrymore arrangeait, sur un canapé où elle était négligemment couchée, un désordre étudié, un soulèvement de déshabillé agaçant... Les amants scellèrent une nouvelle union, aux conditions voulues par la dame. On conviendra que les beautés de la Tamise ne le cèdent point aux nôtres en fait de galanterie, et que leur franchise cynique l'emporte de beaucoup sur celle des Françaises.

Toutes ces aventures se passaient pendant la vogue de *la Belle Arsène*, opéra-féerie de M. Favart, dont le sieur Monsigny a fait la musique. C'est une leçon en vers agréables donnée à la coquetterie, et dont quelques jolis morceaux d'ensemble ont déterminé la vogue. Celle de *la Fausse Magie* est plus généralement méritée : Marmontel, en réduisant cette pièce à deux actes, en a fait une assez bonne comédie, et la musique étincelante de verve qu'y a jointe M. Grétry rendra le succès de cet ouvrage aussi durable qu'il a été complet au début.

Aux premières représentations de ces pièces, comme à celles de *Pygmalion*, la cour et la ville se sont parées de deux couleurs nouvelles. La reine ayant, il y a quelques mois, choisi une robe de taffetas tirant sur le brun, le roi lui dit en riant : *C'est couleur de puce*. A l'instant toutes les dames titrées voulurent avoir des taffetas *puce;* bientôt les hommes s'en mêlèrent.... Les drapiers, les fabricants de soierie n'y purent suffire. Comme en France, et surtout s'il s'agit de modes, les folies vont toujours *crescendo*, on

ne tarda pas à distinguer deux nuances dans la couleur nouvelle : la vieille puce et la jeune. Puis vinrent les subdivisions : on eut des robes et des habits tête de puce, dos de puce, ventre de puce, cuisse de puce.... Mais tout à coup ces diverses teintes furent abandonnées. Un nouveau caprice détrôna celui dont on avait été chercher la nuance sous le dernier vêtement du beau sexe : des marchands ayant présenté à Marie-Antoinette des échantillons de robes, sa majesté en choisit une d'un blond cendré; *Monsieur*, qui se trouvait là, dit : « Ma foi, ceci est *couleur des cheveux de* » *la reine.* » Et dès le lendemain tous les ateliers étaient en action pour fabriquer des velours, des ratines, des draps, des satins, des taffetas *cheveux de la reine.* Quelques-unes de ces étoffes ont été payées, dans le premier moment, jusqu'à quatre-vingt-six livres l'aune... Les règnes changent : la solidité de jugement peut succéder, sur le trône, au désordre, à la légèreté; mais les courtisans, et peut-être, dans une proportion trop générale, les Français sont toujours légers, petits et vains.

Terminons la chronique de 1776 en parlant de choses plus graves. Les colonies anglaises de l'Amérique marchent à grands pas vers une indépendance absolue. Un congrès général s'est réuni au printemps à Philadelphie; il a nommé le général *Washington* commandant supérieur des forces continentales; la même assemblée a procédé ensuite à l'élection des officiers généraux qui doivent servir sous ses ordres. Des préparatifs de guerre formidables ont été ordonnés. Déjà vingt-cinq mille hommes, bien armés, pourvus d'artillerie, sont entrés en campagne, et ont même battu, à Lewington, un corps de deux mille Anglais : ce fut le premier engagement sérieux avec les troupes de l'Angleterre. L'ordre est donné en Pensylvanie pour la levée de vingt mille hommes; un corps de quatre mille soldats, choisi dans cette milice, sera formé pour veiller à la sûreté du congrès.

Cependant Boston était occupé par des forces anglaises supérieures; cette ville subissait toutes les rigueurs que la vengeance inspire à un ennemi qui a ressaisi l'avantage; les Américains résolurent d'en faire le siége. Ils s'emparèrent bientôt de plusieurs forts environnants, malgré les sorties d'une garnison imposante; tout portait à croire que cette capitale, poussée avec vigueur, tomberait au pouvoir des révolutionnaires. Mais ils craignirent d'occasionner sa destruction en réduisant à la dernière extrémité les

Anglais qui l'occupaient; les opérations du siége furent ralenties. Un fort détachement des milices de Connecticut, en s'emparant du fort Carillon, ouvrit, pendant le blocus de Boston, des communications entre la province de Massachuset's-Bay et le Canada, et Washington mit cet événement à profit pour tenter une diversion. Cette tentative n'eut pas tout le succès qu'on pouvait en attendre; mais elle servit du moins à prouver aux troupes de la métropole qu'elles avaient dans les Américains des ennemis intrépides, et qui exécuteraient les entreprises les plus difficiles pour conquérir leur liberté.

CHAPITRE II.

1776-1777-1778.

Chansons satiriques contre la reine. — Le pique-nique manqué. — Mort de Fréron. — Les courses de chevaux à l'anglaise. — Caprice de la reine. — Apparition de madame Jules de Polignac. — Retraite de Turgot et Malesherbes. — Jésuitisme de Maurepas. — Mort du prince de Conti. — Un dernier mot sur ce prince. — Le marquis de Mirabeau. — M. Necker aux finances. — Hostilités en Amérique. — Acte d'indépendance des États-Unis. — Efforts de l'Angleterre. — Le comte d'Artois amant de madame du Barry. — Secret donné à Louis XVI par un abbé pour faire des enfants. — L'inconvénient des génuflexions. — Le docteur Franklin. — L'abbé de l'Épée. — Fondation du Mont-de-Piété. — Mademoiselle Raucourt arrêtée pour dettes. — L'empereur Joseph II à Paris. — Apparition de Lafayette, volontaire dans la cause de la liberté. — Kocinsko. — L'empereur aux Porcherons. — Les sourds-muets. — Désappointement de la vanité de Voltaire. — Retraite du comte de Saint-Germain. — Le prince de Montbarrey. — Causes de la disgrâce de Saint-Germain. — Bagatelle. — Mademoiselle Raucourt protégée par la reine. — Guerre d'Amérique. — Victoire remportée par Lafayette. — *L'Amant bourru*, de Monvel. — *Gabrielle de Vergy*, par M. de Belloy. — Portraits de *Monsieur* et du comte d'Artois. — Le chevalier d'Éon devenu femme. — Retour de Voltaire à Paris. — Honneurs qu'il reçoit. — Franklin chez Voltaire. — Aventure scandaleuse de la duchesse de Bourbon. — Il fallait l'étouffer, on la publie. — Duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon. — Intrigues du clergé auprès de Voltaire. — *Irène*, tragédie de Voltaire. — La reine et le masque. — Maladie de Voltaire. — Sa conscience chrétienne est dégrossie. — Reconnaissance de la république d'Amérique par la France. — Voltaire se rétablit. — Singulier costume de ce poëte. — Triomphe éclatant du vieillard de Ferney à l'Académie. — Honneurs presque divins au Théâtre-Français. — Mort de Voltaire. — Point de confession à son heure suprême. — Fureur religieuse. — Le cadavre escamoté. — Il est enterré par ruse. — Testament du patriarche de Ferney. — Mort de J.-J. Rousseau. — L'île d'Ermenonville. — Première grossesse de la reine. — Singulière manière d'apprendre cet événement au roi. — Le jeu de la cour. — Les illustres friponnes. — Naissance de madame de France (depuis duchesse d'Angoulême).

— L'ouverture du ventre de la reine. — Les charbonniers au théâtre. — Un ministre français est envoyé en Amérique.

L'année 1776 commence comme a fini celle qui l'a précédée, par des bruits scandaleux. Un poëte inconnu a donné pour étrennes à la reine des couplets on ne peut plus satiriques sur les habitudes de cette princesse, et sur les intrigues dans lesquelles on la suppose engagée. Il est bien entendu que ces rimes critiques n'ont point été envoyées à sa majesté ; mais des milliers d'exemplaires en sont répandus dans le public : on les possède, on les chante dans toutes les classes de la société. L'auteur anonyme traite d'abord de la virilité douteuse du jeune monarque : il révèle, avec une crudité obscène de dénominations, les causes secrètes qui s'opposent à ce que nous ayons, à moins d'assistance, une progéniture royale, et félicite la reine d'avoir pris déjà des mesures supplétives. Entrant à cet égard dans quelques détails, le chansonnier nomme en toutes lettres MM. de Lauzun, de Coigny, de Bézenval. Enfin la méchanceté du rimeur audacieux va jusqu'à dénoncer au public une prétendue lettre de Marie-Thérèse à sa fille, où elle lui reproche de n'avoir pas encore pourvu, par des moyens *politiques*, à la propagation de la branche aînée des Bourbons de Versailles.

On m'a apporté ce matin une seconde chanson dirigée, comme la première, contre Marie-Antoinette. On lui reproche cette fois la compagnie peu relevée dont elle s'entoure dans ses bals : par exemple, MM. de Caraman, de Galiffet, de la Vaupaillière; mesdames de Neukerque, de Cassini, de Guibert, d'Huméry, etc. Le chansonnier insiste surtout sur les libertés que sa majesté permet à tout cet entourage, et sur la légèreté trop aimable à laquelle cette princesse se livre. Il y a, dans les couplets que je cite, des médisances et des calomnies : il faut, pour être sincère, avouer que les médisances dominent.

J'ai à rapporter maintenant une anecdote plus généralement vraie. Tout ce qu'il y a de distingué dans la plus noble classe des mauvais sujets de la cour était convenu de faire un pique-nique avec les fameuses courtisanes de Paris. Parmi les hommes, on nommait M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres, le duc de Fitz-James, le duc de Lauzun, enfin tout le premier numéro de la débauche. Parmi les femmes, devaient figurer les demoiselles

Guimard, Duthé, d'Ervieux, Thévenin[1]. Les fonds de la soirée avaient été perçus d'avance, au moyen d'une souscription de cinq louis par chaque convive mâle, et le nombre des souscripteurs permettait d'établir le programme avec une sorte de somptuosité. Spectacle, bal, jeu, banquet nocturne et suite illimitée de galanterie, tout devait concourir à rendre la fête délicieuse. Le temple de ces mystères était désigné : mademoiselle d'Ervieux, surintendante de la fête, en faisait disposer les préparatifs chez un traiteur du boulevard, qui devait ouvrir ses jardins et une salle contiguë aux acteurs de la bacchanale projetée. Mais au moment où, la bouche mouillée d'une voluptueuse sérosité, débauchés et nymphes complaisantes n'avaient plus qu'une heure à entendre sonner avant la réunion, un ordre du roi a tout arrêté, même les broches qui tournaient devant un feu d'enfer, chez le Comus du boulevard. On ne doute pas que le zèle évangélique de M. l'archevêque n'ait été le principal moteur de ce trouble-fête : aussi mademoiselle d'Ervieux a-t-elle répondu à cet acte de l'apôtre parisien par un trait de charité, en faisant envoyer tout le festin au curé de Saint-Roch, pour être distribué aux pauvres. Les convives nobles, trompés dans leur douce attente, en ont été pour leurs cent vingt livres, et le surnom de chevaliers de *Saint-Louis*, dont leur cotisation a donné l'idée au grand *calembourdier* du temps, M. le marquis de Bièvre. Cette anecdote a servi du moins à faire rire la cour et la ville pendant quarante-huit heures : l'argent de ces messieurs n'a pas été en pure perte.

La critique littéraire ne fait la fortune de ceux qui l'exercent que lorsqu'elle est complaisante : telle ne fut point celle de Fréron. Cet Aristarque s'était attiré l'animadversion de toutes nos célébrités chatouilleuses par l'indépendance de ses examens et la franchise de ses satires. Mais si Fréron se montrait incorruptible, il n'était pas exempt de partialité : ses jugements sur Voltaire et sur tout le parti encyclopédique étaient faux, passionnés, remplis d'une amère injustice. Cette bile acrimonieuse a été la cause de sa mort. Il avait appris que M. de Malesherbes, ministre favorable aux philosophes, se disposait à supprimer *l'Année littéraire*, dont Fréron

[1] Cette dernière courtisane, par une bizarrerie de la nature qui avait placé en elle un point capillaire contrastant avec sa chevelure blonde, était surnommée l'*as de pique*. Ce contraste, aidé de la folle curieuse des libertins illustres, français et étrangers, a fait la fortune de mademoiselle Thévenin : elle vit encore à Fontainebleau avec un patrimoine qui s'élève à plus de six cent mille francs, et dont elle a, dit-on, assuré l'héritage à un banquier qui se moque d'elle.

vivait depuis l'année 1746, et vivait mal, car il était criblé de dettes. A cette nouvelle terrible, le journaliste, déjà cruellement préoccupé des assignations redoublées, des saisies, des menaces de par corps qu'il recevait journellement, tomba malade, et sa maladie s'aggrava bientôt par un travail forcé, et par les inquiétudes poignantes sous l'empire desquelles il devait s'y livrer.

Cependant madame Fréron sollicitait chaudement à Versailles; aidée de protecteurs puissants, elle obtint, au prix de quelques promesses d'amendements, que *l'Année littéraire* subsisterait. Elle accourut à Paris pour annoncer à son mari l'heureux résultat de ses démarches; mais il était mort.

Qui sera l'héritier de la férule tombée des mains de Fréron? A coup sûr un critique qui ne le vaudra pas. On parle de l'avocat Linguet; il y a plus de chances pour M. Clément, dialecticien excellent dans la discussion, mais écrivain disert, ennuyeux et dépourvu de grâce. Quel que soit le successeur du rédacteur de *l'Année littéraire*, il ne fera point oublier son goût sûr et exquis, ses saillies pleines de gaîté et de finesse, son érudition non moins profonde que celle de l'abbé Desfontaines, son prédécesseur. Personne peut-être n'aura le talent de Fréron à traiter avec une légèreté gracieuse les sujets les plus arides; personne ne saura comme lui présenter toujours les défauts d'un livre de la manière la plus piquante. Et même la partialité que j'ai reprochée plus haut à ce littérateur ne fut point spontanée : peut-être eût-il été toujours juste si les écrivains qu'il critiquait eussent été moins irritables. Mais on répondit à ses censures motivées par des injures aussi grossières que gratuites; il répliqua alors par des sarcasmes outrés et des jugements iniques. On croit que, dans tous les cas, le privilége de *l'Année littéraire* restera à M. Fréron fils, écrivain de vingt ans, déjà connu par de jolis contes insérés dans *l'Almanach des Muses*, mais qui n'offrirait pas encore des garanties suffisantes pour la rédaction [1].

Le commencement de la belle saison a ramené les *courses de chevaux*, folie qui, depuis quelques années, a pris beaucoup d'empire sur nos goûts, comme tout ce qui vient des îles britanniques. Le comte d'Artois et le duc de Chartres voulaient qu'on fût *patriote* au moins dans ce genre d'amusement, et qu'on ne fît courir que des chevaux français; mais la fureur anglicane l'emporte : nos seigneurs font passer à grands frais le détroit à des

[1] Nous avons vu ce Fréron figurer avec distinction dans nos premières législatures. Le célèbre critique avait aussi une fille, qui épousa le brave et loyal général Lapoype.

coursiers, pour nous jeter aux yeux la poussière de la plaine des Sablons. Il n'y a même rien de national à ces joutes : on assiste en costume *anglais* à des jeux imités de l'*Angleterre*, dans lesquels des chevaux *anglais* disputent de vitesse, montés par des jokeis venus de Londres, pour faire perdre un pari, d'une énormité *anglaise*, à des gentilshommes qui se ruinent à cela tout aussi complétement que des milords *anglais*.... C'est enchanteur.

La reine assistait dernièrement à une course dont mille louis devaient être la prime : les parieurs étaient M. le duc de Chartres et M. de Lauzun. Sa majesté, un moment avant le combat, exprimait une vive sollicitude à l'adversaire du prince du sang : « J'ai tant » de peur, lui disait-elle, que si vous perdez, je crois que je » pleurerai. » Lauzun gagna, et Marie-Antoinette en parut transportée de joie. Le vainqueur eut toutes les peines du monde à réprimer les marques de satisfaction, presque délirante, que la jeune souveraine faisait éclater. « Je veux aussi avoir des chevaux » de course, disait-elle au duc, qui l'accompagnait pour re- » tourner à Saint-Cloud, et quoi qu'en dise le roi, je monterai à » l'anglaise, car j'en meurs d'envie. »

Ce désir était si prononcé chez la reine, que, peu de jours après, chassant au bois de Boulogne avec le seigneur que tout le monde appelait son favori, même en présence de Louis XVI, elle afficha d'une manière imprudente *l'anglomanie* qui la tourmentait. Lauzun la voyant en conversation réglée avec un piqueur anglais qui le suivait, cette inconvenance l'affecta ; il prit la liberté de faire remarquer à la reine qu'on l'observait.

« Je demandais à ce garçon, répondit sa majesté, si *l'anglais* qu'il monte est sage, s'il se prêterait au caprice d'une femme.

— Madame ! s'écria le duc, votre majesté voudrait-elle....

— Changer un instant de cheval avec votre piqueur.

— Impossible..... Votre majesté ne songe donc pas au cortége qui l'environne...

— Eh ! qu'importe ! quel mal y a-t-il à cela ? D'ailleurs, je le veux.

— Moi, madame, dit Lauzun tout bas, en s'approchant de la reine, je ne le veux pas.

— En ce cas, reprit Marie-Antoinette d'un ton piqué, puisque vous êtes assez peu galant pour me refuser cette permission, je la prends. »

Puis sa majesté appela le piqueur d'un ton impérieux, lui de-

manda son cheval en souveraine, le monta lestement, et partit au galop..... En ce moment, le duc de Coigny, qui avait, dit-on, plus de raisons que personne pour trouver étrange la folie de Marie-Antoinette, dit assez haut et à diverses reprises : *Quelle légèreté! quelle inconvenance!* Les zéphyrs du bois de Boulogne durent porter ces exclamations jusqu'à l'oreille de sa majesté.

Mais voici venir une nouvelle favorite de la reine, qui sans doute excitera le genre de censure auquel sa majesté a été exposée lors de son intimité avec la marquise de Langeac. Madame la comtesse Jules de Polignac semble réunir sur elle toutes les bonnes grâces de Marie-Antoinette; M. de Lauzun lui-même a vu baisser sa faveur; MM. de Vaudreuil et de Dillon, qui, dans les bals, avaient obtenu d'aimables sourires, ne paraissent plus occuper sa majesté : elle n'a d'égards, de petits soins, de préférences que pour sa nouvelle amie. Il est vrai que cette jeune femme a reçu de la nature le plus charmant visage, avec une taille, une gorge, des bras, sinon aussi parfaits que les traits de sa figure, du moins aussi séduisants, aussi désirables. Le caractère de la comtesse est d'une douceur ineffable, d'une sérénité que rien ne paraît devoir troubler, pas même les choses les plus propres à exciter la contrariété ou l'impatience. Exempte de la moindre disposition à se prévenir défavorablement ou favorablement, madame de Polignac se tient à une égale distance de l'indifférence et de l'enthousiasme. Son maintien, ses actions, sa conversation, et jusqu'au son de sa voix, tout est doux en elle. Je conçois qu'un si joli naturel ait conquis les affections de la reine; nous verrons ce qu'il deviendra à la cour, et si quelque serpent ne se glissera pas sous tant de fleurs.

Pendant que la faveur de boudoir d'une femme occupe la cour, la retraite de deux ministres intègres, bijoux rares dans les monarchies, désole le peuple qui seul avait goûté leur administration. Malesherbes, l'honnête et sage Malesherbes, le *vir bonus*, s'est démis, le 12 mai, du ministère; bientôt il a été imité par M. Turgot, homme austère et probe, dont le système, d'une régularité mathématique, était parmi nous la rêverie de Platon. Je n'ai pas pensé un instant que ni l'un ni l'autre pussent rester au timon des affaires avec de tels principes : leur vertu faisait tache parmi nos corruptions. J'ai fait connaître ailleurs Malesherbes; mais je dois dire ici quelques mots sur le contrôleur général sortant. Turgot est d'un extérieur simple et agréable; mais il devient austère, dur, intraitable, quand l'on contrarie ses vues d'économie

politique. Timide dans le maintien et dans le propos au milieu du monde, il se montre courageux, hardi, impétueux au conseil ou dans le cabinet, pour le développement de ses conceptions et de ses plans. Turgot, en se livrant avec zèle à l'étude des lois, des sciences, de l'administration, a trop négligé celle du cœur humain : tel est son grand défaut, et il suffit pour rendre cette grande capacité incapable de gouverner les hommes. Sa profonde sagacité juge sainement de ce qu'il faudrait faire pour réformer l'État; mais, trop passionné d'une amélioration absolue, il ne saurait voir avec sang-froid les difficultés insurmontables qui s'opposent à une entière régénération, avec tout le cortége d'abus, d'injustices, de perfidies que la société actuelle traîne à sa suite, et qu'elle s'incorpore journellement comme éléments constitutifs.

Ce fut sans égard à ces obstacles, tissus de tant d'intérêts, que Turgot voulut essayer de refondre nos mœurs administratives : dans l'espace de quelques mois, il fit plus de changements dans ce système qu'il n'en avait été tenté pendant les cinquante-neuf années du règne de Louis XV; mais cette révolution produisit l'effet qu'elle devait produire : courtisans, financiers, hommes livrés au trafic irrégulier, enfin tout ce qui s'enrichissait de désordres et de dilapidations cria contre le contrôleur général. Il ne lui resta que la voix du peuple, pour lequel il travaillait, mais auquel on ne demande que de l'argent et point d'avis. Les parlements s'unirent un moment avec la cour pour s'élever contre les édits de Turgot; les traitants poussèrent à son renversement, afin de voir renaître les affaires lucratives avec le gouvernement; les princes, les grands aidèrent de tout leur pouvoir à sa chute, qui devait mettre fin aux réformes de leurs dépenses, et ramener les faveurs pécuniaires dans le tonneau des Danaïdes où ils se plaisent à jeter l'or des Français. Ébranlé par tant d'efforts, Turgot tomba. « Je quitte les affaires, écrivit-il à Louis XVI quand sa retraite fut » décidée; mais *n'oubliez pas, sire, que la destinée de Char-* » *les Ier est celle des monarques gouvernés par les courtisans.* » Le roi remit la lettre du contrôleur général sous une enveloppe cachetée du petit sceau royal, avec cette suscription de sa main : « *Lettre de M. Turgot*..... » Il eût mieux valu la laisser continuellement ouverte devant lui, et la lire chaque matin à son réveil [1].

[1] Hélas! cet avis sévère de Turgot ne s'est que trop justifié. La hache du 21 janvier 1793 rendit ce ministre prophète.

Le roi, en renvoyant ce contrôleur général honnête homme, crut devoir déclarer « que, dans sa sagesse, il avait jugé nécessaire » de donner une attention sérieuse aux représentations de ses cours » sur les inconvénients dont les édits (ceux de Turgot) étaient » susceptibles. » Sa majesté fit entrevoir ensuite que M. de Clugny, appelé au contrôle général, rétablirait tout ce que son prédécesseur avait renversé. Ainsi le faible monarque découvrit à l'Europe la versatilité, l'absence de plan qui régnaient dans son gouvernement : il lui apprit que le gouvernail de l'État, remis par un prince débile à la main légère du vieux Maurepas, appartiendra à l'homme de génie qui aura le courage de s'en emparer, ou à la puissance étrangère qui aura l'adresse d'y établir une créature.

Le comte de Maurepas, quoique auteur en grande partie de la disgrâce de Turgot, eut la perfidie de lui faire, par écrit, son compliment de condoléance au moment où l'ex-ministre quitta la cour. Celui-ci, sentant tout ce qu'il y avait d'ironique dans cette démarche, y répondit avec une dignité mordante, laissant entrevoir une censure indirecte de la conduite du vieux conseiller de la couronne. Je me suis procuré la lettre et la réponse : je les veux consigner ici comme documents historiques sur le caractère des deux hommes d'État. « Je m'empresse, monsieur, de vous » témoigner la part que madame de Maurepas et moi avons prise à » l'événement qui vous est arrivé.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

« Je ne doute pas, monsieur, de la part que madame de Mau- » repas et vous avez prise à l'événement qui vient de m'arriver ; » mais quand on a servi son maître avec fidélité, qu'on a fait pro- » fession de ne lui taire aucune vérité utile, et qu'on n'a à se » reprocher ni faiblesse, ni fausseté, ni dissimulation, on se » retire sans honte, sans crainte et sans remords.

» J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que je vous dois, etc. »

12 mai 1776.

M. Amelot, conseiller d'État, est nommé secrétaire d'État au département de la maison du roi, en remplacement de M. de Malesherbes. Je connais peu ce M. Amelot : on verra comment cette figure se dessinera dans le cadre du pouvoir ; on la copiera, si le portrait en mérite la peine.

La mort du prince de Conti, arrivée le 6 août, a produit une vive sensation. Ce membre de la famille de Bourbon était peut-être le seul qui possédât l'affection des Français ; c'était en effet le seul qui l'eût méritée par ses sentiments généreux, populaires, et essentiellement opposés à l'arbitraire. M. de Conti a fini sa vie en vrai philosophe : miné par une maladie de langueur, son altesse évaluait froidement le temps qui lui restait à vivre ; il avait fait faire depuis longtemps le cercueil de plomb où il repose maintenant ; il s'était plu à l'essayer à diverses reprises, et plaisantait chaque fois avec ses amis sur les proportions étroites de cette dernière demeure. La gaîté naturelle du prince n'était nullement altérée par les vives souffrances qu'il éprouvait : elles n'arrêtaient ni ses dépenses un peu outrées, ni son abandon anti-religieux. Un jour, faisant allusion au double effet de sa philosophie et de sa prodigalité, il dit à un de ses gentilshommes en voyant passer ensemble son aumônier et son trésorier : « Voilà les deux hommes » les plus inutiles de ma maison. »

Son altesse a reçu très-poliment M. l'archevêque de Paris, qui s'est présenté à ses derniers moments, afin de le faire rentrer, s'il était possible, dans le giron de l'Église. Mais, après avoir félicité M. de Beaumont sur sa bonne volonté apostolique, le prince a prié sa grandeur de ne pas passer outre, parce qu'il avait mûrement examiné la matière, et savait à quoi s'en tenir. Le convertisseur mitré a voulu revenir deux fois à la charge ; mais le suisse de l'hôtel du Temple avait sa consigne ; le prélat n'a pas eu la peine de quitter son carrosse... Les gens du métier reprochent à l'archevêque de n'être pas au moins entré dans la cour, afin de s'épargner la honte d'un refus devant une populace immense ameutée par la curiosité. Malgré cette déconvenue épiscopale, le clergé, voulant sauver, autant qu'il pouvait, le spectacle de l'impénitence finale du prince qui lui échappait, a apporté les saintes huiles dans le Temple ; mais on s'accorde à dire qu'elles sont entrées par une porte et sont sorties par l'autre, pour la forme, ou que si le corps de son altesse en a été oint, ce n'a pu être qu'après sa mort. C'est le premier exemple d'un prince de la maison régnante qui ait quitté la vie sans avoir reçu les secours spirituels.

M. de Conti, favorisé par madame de Châteauroux, eut un moment l'espoir d'être élu roi de Pologne ; peut-être dut-on le féliciter de n'avoir pas réussi, en se rappelant le genre de protection

que la France accorda aux candidats qu'elle voulut élever ou soutenir sur le trône de ce pays. Détesté de madame de Pompadour, qui n'avait pu dompter sa noble fierté; ce prince vécut dans une longue disgrâce tant que cette favorite exista, malgré des services éclatants. Depuis, Louis XV, comme pour lui faire oublier son ingratitude, le nomma chef de sa correspondance secrète, dont toutefois le comte de Broglie conserva les détails. M. de Conti se mit à la tête de toutes les oppositions parlementaires contre les empiétements de la cour : il était cousin du monarque, mais il récusait la parenté d'une monarchie spoliatrice qui ne voyait dans la royauté qu'une *jouissance*. Son altesse entretenait des légistes, des gens de lettres, pour lui donner des notes sur les droits de la nation et contre la puissance militaire du trône : les mémoires de ces écrivains provoquaient l'enthousiasme patriotique de ce prince citoyen. Complétement disgracié sur la fin du règne de Louis XV, il ne s'en montra que plus décidé à suivre le parti des parlements: l'île Adam, où son altesse vivait, était le centre des conjurations contre le pouvoir absolu, et Conti, quoique vieux et souffrant, retrouvait encore toute l'énergie du jeune âge, quand il s'agissait de mettre obstacle aux actes impopulaires de la couronne.

Il est par le monde un marquis de Mirabeau, économiste d'une grande force, prêchant à tout propos la vertu, l'honneur, l'humanité, la bienfaisance, l'auteur de *l'Ami des hommes* en un mot. Or il paraît que ce gentilhomme n'est pas toujours *l'ami des femmes*, si l'on en doit juger par la demande en séparation dont la sienne fait en ce moment retentir les tribunaux. Cette dame reproche, entre autres choses, au marquis économiste, de lui avoir fait part deux fois d'une maladie honteuse qu'elle ne pouvait en conscience prendre pour un *produit net ;* de lui avoir présenté successivement trois *intrus* avec lesquels il l'a forcée de vivre; qu'enfin, depuis plusieurs années, il la tient au fond du Limousin par la puissance d'une lettre de cachet, et vivant d'une sorte de portion congrue, quoique sa philosophie à lui s'alimente paisiblement d'un revenu de cinquante mille livres qu'elle lui apporta en dot. A l'appui du mémoire de la marquise, paraît un autre mémoire à consulter pour M. le comte de Mirabeau [1], interdit, *contre messire Riquetti, marquis de Mirabeau, son père*, cu-

[1] Celui qui, depuis, fut l'aigle de la tribune française, et dont la voix retentira dans les siècles.

rateur à son interdiction. Cette affaire occupe beaucoup les amateurs du scandale ; ils se promettent de grandes jouissances pendant le procès, et tremblent qu'il ne soit jugé à huis clos.

A peine M. de Clugny, ancien intendant de Bordeaux, tenait-il les clefs du trésor royal, que la mort l'a enlevé, le 18 octobre, avant qu'on ait pu se former la moindre idée de sa gestion. Il est remplacé par M. Taboureau de Réaux, titulaire du contrôle général, mais qui paraît devoir laisser le maniement des affaires à M. Necker, ancien gérant de la Compagnie des Indes, adjoint au département des finances avec le titre de *directeur du trésor royal.* Or M. Necker, citoyen de Genève, professe la religion protestante, ce qui a porté le clergé à faire des démarchss auprès de M. de Maurepas contre l'admission de ce *huguenot* aux fonctions publiques. « Messieurs, a répondu le vieux ministre, vos » réclamations sont incontestablement très-orthodoxes, et si le » clergé veut se charger de payer les dettes de l'État, sa majesté » lui sacrifiera volontiers son financier protestant. Réfléchissez-y. » Le résultat des réflexions n'est pas encore connu ; on se distribue en attendant ces vers :

De ton choix, ô Necker ! le dévot alarmé
Crie en vain quel scandale énorme !
Pour régir son trésor, quoi ! Louis a nommé
Un enfant de Genève, un maudit *réformé !*
C'est qu'il s'entend à la *réforme.*

Les rigueurs de l'hiver de 1775 à 1776 n'ont point ralenti les hostilités en Amérique : Washington, doué d'une âme républicaine et d'un corps robuste, a passé cette saison rigoureuse dans son camp près de Boston, et son armée, sous ses tentes couvertes d'un givre glacé, n'a pas senti refroidir le noble sentiment de la liberté qui lui met les armes aux mains. Au printemps, la famine et le désespoir régnaient dans cette malheureuse capitale, le général anglais William Howe, qui commandait la garnison, ayant vainement tenté plusieurs sorties pour la ravitailler. Un moment ce chef s'arrêta à la coupable résolution de mettre le feu à la place en l'évacuant ; mais, par un calcul plus sage de sa propre sûreté, il renonça à ce projet, craignant d'exposer son arrière-garde à la vengeance, sans doute terrible, de l'ennemi. Howe se décida à remettre paisiblement Boston au général américain, au prix d'une retraite également paisible laissée aux

troupes de sa majesté britannique. Les Anglais se retirèrent vers Halifax.

La province de Géorgie étant venue, dans le même temps, s'associer à l'union américaine, Washington fit publier *l'acte d'indépendance de l'Amérique*, et sur-le-champ le congrès fit partir des envoyés diplomatiques pour les cours de Versailles et de Madrid.

Le cabinet de St-James apprit, par la direction donnée à ces agents, quelles espérances d'alliance nourrissait le nouvel État américain; il régla sa politique en conséquence. Des négociateurs anglais, envoyés en Allemagne, obtinrent, moyennant une allocation de subsides, dix-sept mille hommes de troupes auxiliaires des ducs de Brunswick et de Hanau, et ces soldats furent embarqués aussitôt avec un corps hanovrien et quelques régiments anglais. Le tout forma un renfort d'environ quarante mille hommes, qui débarqua sur la plage du Massachusets. Ces forces, jointes à celles de lord Howe, dépassent de beaucoup celles des révoltés, et les Anglais, maîtres de la mer, interceptant les communications entre les colonies, la situation de Washington est devenue assez difficile. Une levée qui vient de s'effectuer a bien mis debout environ quatre cent mille hommes de milices, mais cette masse, qui brûle de combattre pour son affranchissement, est mal armée et tout à fait inhabile au métier comme aux fatigues de la guerre. La cause de l'indépendance offre donc encore bien des chances funestes; mais ses chefs sont confiants dans leurs soldats, et ceux-ci dans leurs chefs: le succès pourra être lent, il paraît infaillible.

La marine anglaise est ce que les Américains redoutent le plus; leurs vaisseaux du premier rang n'ont que cent trente pieds de quille; ils ne peuvent porter que quarante canons, encore n'en ont-ils que sept de cette grandeur. Quelle triste flotte à opposer aux mille voiles anglaises qui blanchissent l'Océan américain!

Les dernières nouvelles qu'on a reçues d'Amérique annoncent plusieurs avantages remportés par les Anglais : on devait s'y attendre. Outre que l'armée des insurgés est formée de milices peu aguerries, ce sont des citoyens, des pères de famille, des cultivateurs qui la composent. Si la voix de la patrie les appelle à la défense commune, la voix du sang ou celle de l'intérêt personnel ne les réclame pas moins impérieusement aux époques des semailles, de la moisson et des autres récoltes... Les rangs durent

donc s'éclaircir plusieurs fois dans l'année; le général anglais sut profiter habilement de ces congés pour attaquer ses ennemis, et, après quelques combats où la fortune se montra variable, il se rendit maître de New-York, dont il fit sa principale place d'armes.

On a dernièrement appris avec surprise, dans les salons, que madame du Barry vient à son joli pavillon de Luciennes, et même à Paris. Il paraît certain que M. le comte d'Artois a voulu se rendre compte, par lui-même, des séductions puissantes que la comtesse exerçait sur le grand-papa. C'est, dit-on, M. de Sainte-Foix, ami de l'ex-favorite au temps de ses complaisances banales, qui a négocié un arrangement entre elle et son altesse royale. La première entrevue a eu lieu à Luciennes; M. d'Artois est si satisfait de sa bonne fortune, madame du Barry conserve, à ce qu'il paraît, un talent si précieux dans le tête-à-tête, que, pour témoigner à M. de Sainte-Foix sa reconnaissance de la lui avoir procurée, son altesse a nommé cet autre Dubois surintendant de ses finances. On croit que ses fonctions seront souvent honoraires.

Que la nature est bizarre dans le partage de ses dons! voilà un fils de France chez lequel surabonde ce qui manque essentiellement dans ses aînés; je dis *ses*, car l'union de *Monsieur* n'a pas été plus féconde, jusqu'à ce jour, que celle du roi son frère: mais c'est de ce dernier qu'il s'agit. Un abbé, en soutane ma foi, se présente hier à Louis XVI dans la galerie, au moment où ce prince sortait de la chapelle; il met un genou en terre, et supplie sa majesté de prendre un placet sur la forme de son chapeau. Le monarque, rentré dans son appartement, lit le papier, et reconnaît que, loin de solliciter, le pétitionnaire offre au souverain une assistance pour se créer, mais par lui-même, une progéniture. Louis relit tout haut à ses courtisans le singulier écrit de l'abbé, et tout le monde s'en égaye. Il paraît que le secret de cet ecclésiastique, si expérimenté sur un point de doctrine interdit aux gens d'église, ne consiste point à faire prendre des drogues propres à exciter la faculté retardataire, mais seulement dans l'adoption de certaines postures fort exactement indiquées. Le conseilleur garantit l'excellence de ses procédés, comme moyen de suppléer au défaut physique qui nécessite une opération incisive devant laquelle recule obstinément sa majesté.

On croira sans peine que, lu devant cinquante personnes, le

placet a eu du retentissement; toute la cour, y compris les dames, en a beaucoup ri, et la reine plus fort que personne.

S'il est des postures commodes, il en est aussi, même en amour, qui peuvent sembler fort incommodes : je tiens précisément la preuve de cette assertion dans une lettre que je reçois à l'instant de Lausanne. L'aimable romancière, madame de Montolieu, se trouve dans cette ville helvétique en même temps que le célèbre historien anglais Gibbon. Les Muses sont sœurs; il est naturel que les beaux esprits se recherchent; mais, quoiqu'il puisse y avoir affinité spirituelle entre deux auteurs, il ne s'ensuit pas nécessairement un autre genre d'attraction. Madame de Montolieu, loin de son pupitre, a de la grâce, de la vivacité, quelque peu de légèreté même; M. Gibbon, levé de son bureau, est empesé, lent et gros comme une tonne. On conçoit que, hors ses qualités historiques, la gentille romancière n'ait rien trouvé en lui de séduisant, et qu'elle ait pensé que la tendresse dont le Tacite anglais l'entretenait pourrait bien n'être qu'un triste roman. Peut-être, en femme polie, s'était-elle abstenue de le lui dire; aussi poussait-il auprès d'elle des soupirs persistants, quoique peu décisifs. Emporté un jour par l'excès de sa flamme, le volumineux amant tombe aux pieds de la belle indifférente.

« Mon cher historien, dit madame de Montolieu en riant du singulier aspect de la masse soupirante, ce chapitre-ci n'est pas admissible.

— Quoi! s'écria l'Anglais transporté, vous serez insensible à mes tourments?...

— Relisez la Vie de Plutarque et celle de Salluste, monsieur Gibbon, vous n'y trouverez rien de pareil.

— C'est que vous ne viviez pas de leur temps, femme adorable.

— Pas mal pour un madrigal; mais songez que vous êtes un homme grave, et relevez-vous...

— Et vous ne me laissez pas le moindre espoir? reprit Gibbon d'un air consterné.

— Vous m'en remercierez quand vous serez retourné parmi les Romains... Allons, quittez cette humble posture.

— Hélas! madame, je le voudrais bien, puisque c'est par là seulement que je puis vous plaire; mais...

— Eh bien, monsieur Gibbon?



— Mais, madame, je crois vraiment que *ma chute* est définitive, comme celle de *l'empire romain*, que j'ai retracée...

— Cela ne me surprend pas, dit madame de Montolieu, en réprimant une forte envie de rire; les puissances colossales, une fois tombées, se relèvent difficilement.

— Je dois convenir que le mot est heureux; mais ma posture...

— On va venir à votre secours... » A ces mots, la dame sonne un domestique, et lui dit froidement: « Relevez M. Gibbon. » Je veux envoyer cette anecdote au *Mercure*.

Les nouvelles, au commencement de cette année 1777, sont une véritable macédoine; rien ne fixe l'attention; vagabonde, elle voltige du *Mont-de-Piété*, qu'on vient de fonder, au docteur *Franklin*, récemment arrivé de l'Amérique; de ce républicain à la vie scandaleuse de mademoiselle Raucourt, et de cette dernière à *l'abbé de l'Épée*, ecclésiastique charitable et intelligent, qui, depuis nombre d'années, s'est adonné à l'instruction difficile des sourds-muets. Il faut pourtant que je procède par ordre pour dire quelques mots de tout cela.

Le Mont-de-Piété est un établissement formé à l'instar de ceux d'Italie, dans le but de secourir la classe indigente, et où, sur le gage des bijoux, effets ou marchandises, on prête en argent les deux tiers de la valeur des articles déposés, que l'administration soumet sur l'heure à une estimation d'experts. Les prêts sont portés aux quatre cinquièmes de cette valeur pour les matières d'or et d'argent. L'emprunteur paye un intérêt modéré; mais si, au terme d'une année, il n'a pas retiré l'objet engagé, l'administration en fait effectuer la vente, sauf à tenir compte au propriétaire de ce qui excède la somme qui lui a été prêtée.

Le docteur Franklin a, dit-on, une mission du congrès américain auprès de la France; ce serait, dans ce cas, une sorte de plénipotentiaire dont les pouvoirs auraient beaucoup plus d'étendue que ceux de l'envoyé. Quoi qu'il en soit, ce républicain est un homme profondément versé dans les sciences physiques; il est recherché, couru, fêté. Sa physionomie est noble et régulière; il a l'œil vif; ses cheveux sont rares, aussi porte-t-il constamment un bonnet de peau. Franklin ne parle qu'avec réserve des événements de son pays; mais quand on l'a mis une fois sur la voie, il vante d'un accent chaleureux le caractère de ses compatriotes, leur cause, leur climat: « Jaloux de la beauté de notre ciel, dit-il quel-

» quefois en soupirant, l'Éternel y envoya la guerre. » Quelques esprits forts ont adroitement sondé cet étranger sur sa religion, et, tout bien examiné, ils sont restés d'accord qu'il professait la leur, c'est-à-dire qu'il n'en avait point du tout.

Il ne manque rien à la célébrité de mademoiselle Raucourt : succès dramatiques, amours scandaleux avec des hommes, passion plus scandaleuse pour les femmes, luxe, prodigalités, créanciers, tout s'était réuni pour composer sa renommée, tout, hormis une prise de corps ; ce complément est arrivé. Cette actrice à la mode fut arrêtée, le mercredi saint, en montant dans un carrosse qu'elle doit, et que des chevaux qu'elle n'a pas payés devaient conduire à Longchamps. Ils ont dû prendre une direction différente, et ont mené mademoiselle Raucourt au fort l'Évêque. Heureusement elle n'y a pas couché, car le lendemain elle eût été écrouée pour cent mille écus. Une main bienfaisante, une main inconnue, l'a tirée de ce mauvais pas : on croit que c'est celle de la reine, qui, plus d'une fois déjà, a payé les dettes de cette beauté prodigue.

Mademoiselle Raucourt n'eût pas éprouvé cette désagréable mésaventure, si elle n'eût pas été obligée de quitter le Théâtre-Français, où les comédiens jouissent de l'inviolabilité du manteau d'arlequin royal; mais ces messieurs et ces dames, très-scrupuleux, comme chacun sait, sur le chapitre des bienséances, n'ont pu souffrir dans leur pudique assemblée un être doublement vicieux qui, à l'exemple de César, est la femme de tous les maris, et le mari de toutes les femmes. La moderne Sapho avait donc été expulsée de la Comédie. Sentant toute l'importance de sa rentrée, elle ameute chaque soir ses partisans à la porte du théâtre, où des voix salariées la redemandent avec de bruyantes clameurs.

L'abbé de l'Épée, auquel j'arrive par une transition un peu brusque, puisque je passe en quelque sorte de la comédie à l'autel, l'abbé de l'Épée mérite les plus grands éloges pour sa méthode d'enseignement. Rien d'ingénieux, en effet, comme l'art qu'il met à faire suppléer la vue de ses élèves sourds-muets aux deux sens qui leur manquent. A l'aide de ses procédés, qui prêtent une oreille et un langage aux yeux, il apprend à ces infortunés tout ce qu'on fait entrer dans l'éducation ordinaire... L'abbé de l'Épée sera inscrit parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Apparemment l'empereur d'Autriche ne trouve pas que ses af-

faires s'arrangent à Versailles aussi vite que sa mère le lui avait promis : la politique française n'est pas aussi docile peut-être que les majestés impériales s'en étaient flattées ; l'une d'elles s'est mise en route pour accélérer les négociations secrètes, ou plutôt les subsides ordinaires que les inclinations allemandes de Choiseul faisalent espérer pour prix d'une alliance permanente. L'empereur Joseph II, frère de Marie-Antoinette, est à Paris. Nul doute que, sous l'apparence d'une curiosité voyageuse, ce prince ne vienne interroger de près les dispositions de notre cabinet et l'influence qu'y exerce sa sœur, dont la légèreté offre peu de garanties politiques. Joseph et Marie-Thérèse jugent avec raison le moment favorable : l'assentiment de la France à l'insurrection des Américains est évidente ; déjà beaucoup d'officiers, à la tête desquels on compte le jeune marquis de Lafayette [1], ont pris parti pour cette nation ; lui et ses camarades, donnant la main des deux extrémités de l'Europe à d'autres volontaires polonais guidés par Kosciusko, s'élancèrent, dès l'année dernière, vers la plage américaine, pour y servir la liberté. Dans ces circonstances, la maison d'Autriche croit opportun de faire sentir au cabinet de Louis XVI que le roi d'Angleterre est électeur de Hanovre ; qu'à ce titre il peut susciter en Allemagne une nouvelle guerre de sept ans, où la France verrait à coup sûr ses finances compromises, et peut-être plusieurs de ses provinces entamées ; que, sans de nouvelles stipulations entre la cour de Vienne et celle de Versailles, la première n'aurait aucun motif suffisant pour repousser l'alliance du cabinet de Saint-James ; qu'enfin un nouveau traité devient indispensable.

Tel est, selon toutes les apparences, le motif secret du voyage de Joseph II en France, où il se présente avec le nom de comte de *Falkenstein.* Sous cet incognito usé, sous ce masque qui ne le couvre point, le monarque étranger reçoit très-volontiers, et, je dois le dire, avec beaucoup d'affabilité, les hommages dont on l'accable. Il est presque superflu de dire qu'on l'a promené dans les établissements publics, qu'il a visité nos monuments, admiré les curiosités de notre capitale, et entendu beaucoup de harangues ennuyeuses. Les mœurs françaises ont été surtout l'objet des observations assidues du comte de Falkenstein, qui vise, dit-on, à cette philosophie d'apparat que Frédéric II a mise à la mode parmi

[1] Le même qui, au moment où j'écris, porte la plus belle couronne qui jamais ait ceint une tête illustre, une couronne civique décernée par le monde entier.

les souverains. Dans son investigation morale, l'illustre voyageur a voulu entretenir la comtesse du Barry; en conséquence il s'est rendu au pavillon de Luciennes un jour qu'elle y était. Il a passé deux heures avec l'ex-favorite sur son ottomane, et s'est ensuite promené dans ses jardins, le bras de cette dame passé sous le sien. Comme elle hésitait, en sortant du pavillon, à accepter cet insigne honneur, Joseph lui a dit, en véritable galant des bords de la Seine : « Ne faites point difficulté, madame, la beauté est tou- » jours reine. »

Après avoir visité cette souveraine des amours dans son palais, le prince a voulu voir la guinguette appelée le *Grand-Salon*, où, prêtresse subalterne des voluptés, elle dansait encore la veille du jour qui la vit passer dans la couche d'un roi de France. M. de Falkenstein, enveloppé de son *incognito*, est resté près d'une heure dans ce centre de plaisirs populaires, poussés jusqu'au dernier degré du cynisme. Assise à une table couverte d'une nappe vineuse, devant un *cruchon* de vin à douze sous, sa majesté a vu ce tableau à la Teniers, offrant, dans son cadre, des ouvriers, des soldats mangeant, buvant, dansant, jurant à outrance; des filles, assises sur le genou de leurs amants d'un jour, d'un instant, et s'enivrant avec eux de vin et de désirs exprimés lascivement par un fichu écarté, par une jupe laissant la jarretière découverte, par des égarements de main peu mystérieux... Il fallait toute la stoïcité d'un philosophe pour se défendre de la répugnance qu'inspire l'aspect d'un salon renfermant près de deux mille personnes animées de tous les transports de la grosse joie, du libertinage et de l'ivrognerie... La vue seule de ce qui se dévore de viande et se boit de vin au Grand-Salon est dégoûtante au delà de toute idée : l'empereur a dit qu'il ne perdrait jamais le souvenir de ce spectacle frappant.

Sa majesté impériale n'a pas manqué d'aller voir et admirer *l'abbé de l'Épée*, dont le nom est dans toutes les bouches. Le prince, enchanté de l'espèce de magie qui préside à l'instruction des sourds-muets, a prodigué les éloges à leur ingénieux instituteur, et l'a supplié de lui indiquer un sujet qui puisse fonder à Vienne un établissement semblable au sien. C'est alors seulement que Joseph a su qu'une si admirable institution n'avait reçu aucun encouragement ni de la cour ni du ministère, et qu'elle était presque ignorée à Versailles. L'empereur en a parlé à la reine, qui a promis de visiter quelque jour les sourds-muets, *en allant*

à l'Opéra. En attendant ce coup d'œil du caprice d'une reine, non-seulement l'abbé de l'Épée mange tout son revenu à soutenir son école, mais il est encore persécuté comme janséniste par l'archevêque de Paris, qui l'a privé du droit de confesser ses propres élèves. L'illustre Allemand s'est élevé avec énergie contre cette indignité, et a déclaré que dans ses États un prêtre *aussi impie* n'échapperait pas à une punition exemplaire.

Enfin, après un assez long séjour à Paris, le comte de Falkenstein, qui avait habité un hôtel garni fort simple rue de Tournon [1], est reparti pour l'Allemagne. Le solitaire de Ferney se flattait que *son confrère* en philosophie, détourné de sa route par une curiosité impérieuse, lui ferait une visite, pour laquelle ce vieillard vaniteux avait fait d'immenses préparatifs. Mais, soit que Joseph ait été prévenu contre Voltaire par les grands, soit que sa philosophie couronnée ait dédaigné de se trouver côte à côte avec celle du fils d'un greffier au Châtelet, sa majesté a pris directement le chemin de Vienne, et le *seigneur* de Ferney en a été pour ses apprêts. Cette circonstance a blessé profondément son orgueil.

Je ne sais pas au juste quelles espérances, quelles promesses Joseph II emporte; mais un changement dans le conseil de Versailles a suivi de près son départ. M. Taboureau de Réaux, contrôleur général, abandonne, par une démission spontanée, tout le travail des finances à M. Necker, et le ferme, l'expérimenté comte de Saint-Germain quitte le portefeuille de la guerre, dont il remet la clef au prince de Montbarrey, son adjoint. Il existe entre ces deux nominations un contraste inexplicable : tandis qu'au contrôle général on investit un homme à vues réformatrices, on éloigne de la guerre un ministre qui en professe de semblables, et dont la sagesse a été appréciée par tous les juges impartiaux. L'abolition de l'armée inutile et ruineuse, connue sous le nom de maison militaire du roi, était réclamée par la plus impérieuse économie; Saint-Germain a donc rendu un grand service à la nation en l'effectuant, et les ennemis qu'il s'est faits par cette réforme peuvent être considérés comme ceux de tout ordre légal. N'est-ce pas assez de quatre compagnies de gardes du corps de cent hommes chacune et vingt-cinq surnuméraires? Qui osera soutenir qu'un

[1] Au coin de la rue de Vaugirard; cet hôtel porte encore en 1831 le nom d'hôtel de Joseph II.

monarque soit mieux défendu par dix mille soldats que par cinq cents? Souverains de la terre, votre véritable force, votre défense légitime, c'est la pureté de vos vues, la droiture de vos actions! Si vous êtes perfides et oppresseurs, quelle garde, quelle armée vous garantira de la fureur d'un peuple!!! Les tyrans n'ont jamais assez de prétoriens; les rois populaires n'en ont pas besoin. Mais la noblesse, cette sangsue avide qui dévore, sous mille formes, la substance des États, s'engraissait des faveurs et de l'oisiveté des grenadiers à cheval, des gendarmes, des chevau-légers, des mousquetaires, des trente compagnies de carabiniers; troupe aussi chèrement que vainement dorée; réunions de séducteurs enrégimentés qui n'étaient occupés, dans leurs garnisons respectives, qu'à déshonorer les demoiselles ou à corrompre les épouses. Le roi, à qui l'on reconnut quelquefois des intentions d'une sévère équité, s'est prêté à la suppression de sa maison militaire; mais, bientôt circonvenu par les grands, que cette mesure atteignait dans leur orgueil et leur intérêt, il s'en est repenti, et M. de Saint-Germain a perdu beaucoup de son crédit dans l'esprit de sa majesté.

Ce ministre s'est vu contrarié, arrêté même dans plusieurs autres réformes urgentes : par exemple, il méditait l'abolition des grandes charges de la cavalerie, et surtout de leur état-major, suppression que réclamait toute la partie éclairée du militaire. Louis XVI, préparé à la résistance par l'intrigue, dit à Saint-Germain « que, dans un grand État comme le sien, il fallait de » grandes grâces, pour attacher au service du trône les grands » seigneurs de la monarchie; qu'en laissant subsister les charges » on pouvait en prévenir les inconvénients. — Impossible, sire, » répondit vivement le comte; l'abus est dans l'existence même » de ces dignités. — Quoi que vous disiez, répliqua le monarque » avec sa brusquerie caractéristique, j'entends qu'il ne m'en soit » plus parlé, et je vous ordonne de supprimer le mémoire que » vous aviez fait préparer à cet égard. »

Le ministre réformateur ne fut pas plus heureux dans la tentative qu'il fit pour établir une répartition plus équitable des grades supérieurs entre la noblesse de cour, qui obtenait tout, et la noblesse de province, qui n'avait rien [1].... Le roi tourna le dos au

[1] On conçoit que le prestige de la naissance, réuni à celui de la fortune, ait fait, dans ce temps de préjugés, pencher la balance d'un pouvoir à peu près despotique en faveur des nobles de cour... Mais il est inouï qu'en 1831, un ministre,

ministre quand il voulut aborder ce sujet. Le comte de Saint-Germain, frappé des dilapidations et des abus sans nombre qui règnent à l'hôtel royal des Invalides, monument de vanité royale plutôt que de piété souveraine, se disposait à établir un système de secours pour les vieux soldats, qui, moins onéreux, leur eût procuré un soulagement plus sûr. Son projet consistait à fonder des établissements d'invalides dans les trente-six principaux gouvernements, sous la surveillance de MM. les commandants supérieurs. Le nombre des vétérans entretenus aux frais de l'État pouvait être doublé sans augmentation de dépense; ces militaires, réunis dans leurs provinces respectives, eussent vécu dans leur famille ou près d'elle, et le ciel de la patrie eût embelli le soir d'une vie consacrée à la défense de l'État. Ce plan fut repoussé, comme plusieurs autres, parce que sa majesté crut nécessaire *à sa grandeur* d'entretenir un gouverneur des Invalides, et une administration dévoratrice qui s'engraisse de tout ce dont elle amaigrit nos vieux serviteurs [1].

De plus en plus indisposé contre le zélé réformateur, grâce aux intrigants de tout étage qui craignaient la réforme, Louis XVI avait fini par ne plus recevoir les avis et le travail de ce ministre qu'avec une insupportable brutalité; il remit son portefeuille. Ainsi la France perd l'auteur de l'ordonnance de 1776, travail qui renferme la meilleure constitution militaire que nous ayons eue de-

qui doit tout aux révolutions, se laisse encore fasciner par ces distinctions tombées dans le mépris, et préfère chaque jour, aux serviteurs éclairés et dévoués à la cause nationale, des hommes titrés, dont il ne peut méconnaître les principes contraires à cette cause sacrée? Jusques à quand l'opinion publique lui signalera-t-elle vainement, et preuves en main, la trahison permanente de ses *favoris?* Jusques à quand lui reprochera-t-elle l'oubli de tant de braves militaires, qu'il ne favorise que par des protestations de tribune, et qu'il laisse mourir de faim, pour ménager des récompenses aux *économistes* de son ministère, appointés de quinze à vingt mille francs? Ces infortunés auront des vengeurs, et l'on se félicite ici d'appeler sur une telle injustice l'attention des nombreux lecteurs de cet ouvrage.

[1] Tout se passe encore ainsi en 1831 : nous rétribuons à l'hôtel royal des Invalides, indépendamment du gouverneur, un général commandant, un commandant en second, une foule de sous-ordres; puis un intendant, un sous-intendant, quantité de secrétaires, de contrôleurs, d'employés; enfin une administration plus compacte que celle de nos divisions militaires. M. l'intendant, qui sait fort bien qu'un simple adjoint suffirait pour administrer deux mille hommes, rit, à coup sûr, d'épanouir si doucement sa dignité de baron, et de toucher environ trente mille francs par année, en rétribution d'une *activité* dont le soin le plus *actif* est une partie quotidienne d'écarté avec ses subordonnés, qui l'appellent *mon général*.

puis le commencement de la monarchie. C'est ainsi que les souverains récompensent.

Le prince de Montbarrey, homme ambitieux, ministre courtisan, a pris le contre-pied de son prédécesseur; préférant ainsi la jouissance paisible de sa charge aux glorieux assauts qui eussent compromis son crédit; et la justice s'exerce.... quand elle ne gêne pas les intrigants [1].

Il y a dans le bois de Boulogne un petit château qui appartenait à feu mademoiselle de Charolais, et dont elle avait fait un sanctuaire des plaisirs, au temps où, s'étant déguisée en capucin, Voltaire improvisait pour elle ce quatrain :

Frère Ange de Charolais,
Dis-moi par quelle aventure
Le cordon de saint François
Sert à Vénus de ceinture.

Alors Vénus se fit admirer plus d'une fois dans ce joli réduit, dépouillée de sa ceinture, de sa robe, et même d'un peu plus encore. Aujourd'hui, pour que ce lieu, nommé Bagatelle, ne dérogeât pas à son ancienne consécration, le comte d'Artois l'a réuni à ses domaines, et a fait reconstruire le château presque à la manière des fées. Le prince avait parié cent mille livres avec la reine que tous les travaux seraient terminés en moins de soixante et dix jours; ils l'ont été en soixante-trois, et cependant aucune résidence royale n'offre autant d'élégance, d'agrément et de commodité. Mais comme le plaisir doit être à Bagatelle la principale divinité, c'est à lui qu'on a le plus sacrifié dans les ornements intérieurs : on parle d'un petit appartement où la beauté ne peut entrer que résignée au culte de ce dieu, et le bruit court, depuis quelques jours, que la reine a voulu le visiter. Nous verrons si ce bruit est appuyé de quelque témoignage digne de foi; s'il en est autrement, je le démentirai.

Ce qui ne laisse aucun doute, c'est la protection accordée par Marie-Antoinette à mademoiselle Raucourt. La faveur dont elle environne cette actrice, tout expulsée qu'elle est de la Comédie-Française, est l'entretien de la cour et de la ville. Tandis que, ré-

[1] Au temps où nous vivons, la justice gêne toujours les intrigants, parce que le nombre en est immense. Aussi les hommes ayant des droits, et surtout au département de la guerre, ne réussissent-ils à les faire valoir qu'en se faisant eux-mêmes intrigants.

fugiée chez le prince de Ligne, elle oubliait dans les bras des amours les poursuites de ses créanciers, la demoiselle Sanek, son amie, ou plutôt sa maîtresse, entrait en termes d'accommodement avec eux. On assure aujourd'hui que la reine les a satisfaits, à la suite d'une transaction par laquelle ils ont réduit leurs prétentions à deux cent mille livres.... Au moment de cette conclusion, le vertueux abbé de l'Épée n'a pas encore reçu un écu de la cour pour l'entretien de son admirable institution des sourds-muets. Cette générosité de notre souveraine était proclamée hier à l'OEil de bœuf, avec de singuliers commentaires; on y joignait la narration de l'amusement que sa majesté s'est procuré dimanche au bal de l'Opéra. Elle y était allée dans le plus grand mystère, et masquée jusqu'aux dents. Tout à coup l'aimable princesse s'est trouvée confondue avec une foule de filles qui lui ont fait entendre des propos d'une étrange nature; ce qui a tant amusé sa majesté, qu'elle n'a quitté le bal qu'au petit jour : on trouve que c'est pousser un peu loin le plaisir de l'incognito.

J'ai vu ce matin plusieurs lettres de l'Amérique, entre autres une du marquis de Lafayette au maréchal de Mouchi, son oncle. Cet officier a été accueilli avec enthousiasme parmi les nouveaux républicains, dont il partage les nobles sentiments. « Ici, marque » ce gentilhomme, on n'a que deux maîtresses qu'on aime avec » idolâtrie, la gloire et la liberté. »

Les Anglais, maîtres de New-York au commencement de la campagne, menaçaient d'envahir la Pensylvanie, lorsque Washington, par des manœuvres habiles, chassa Howe de cette province et s'y établit lui-même. Le général anglais s'embarqua alors pour remonter la Delhaware et se porter sur Philadelphie. Les Américains, campés sur la rive gauche de la Creck, reçurent l'ordre d'attaquer leur ennemi pour arrêter sa marche. Ce n'était pas l'avis de Washington, qui craignait l'avantage de la discipline européenne sur ses troupes ardentes, mais peu exercées aux combinaisons de la tactique. Néanmoins le républicain obéit, fut vaincu, et fit sa retraite en bon ordre. MM. de Lafayette, de Fleury, Duplessis et quelques autres Français se distinguèrent dans cette bataille, livrée le 11 septembre, et dont la perte de Philadelphie fut le résultat. Le congrès, forcé de quitter précipitamment cette ville, se retira à York-Town avec toutes les archives du gouvernement. Dans ce même temps, le général anglais

Burgoine, commandant au Canada, tentait de pénétrer dans les colonies insurgées, et de se joindre à lord Howe, après avoir traversé le continent américain. Si cette tentative se fût accomplie, toute communication entre les colonies du nord et celles du sud était coupée, et peut-être l'Amérique retombait-elle sous le joug. Mais l'entreprise était, dit-on, impraticable; aussi échoua-t-elle. Burgoine, après avoir perdu la moitié de son armée par les combats, par l'intempérie des saisons et par la désertion, fut obligé de mettre bas les armes, à Saragota, devant les Américains du général Gates. Réduit à six mille hommes, le corps anglais abandonna son camp, où il laissa son artillerie, ses bagages et ses armes en faisceaux.... Il fut conduit prisonnier à Boston. Au moment où cet échec humiliait l'Angleterre, Lafayette, à la tête d'un corps de milices, cueillait le premier laurier éclatant que la cause américaine ait moissonné. Ayant rencontré lord Cornwalis dans la province de Gerseys, le jeune volontaire l'attaque impétueusement, quoique les Anglais et les Hessois que le lord commandait fussent supérieurs en nombre aux républicains. Les troupes royales se débandent, se dispersent; Lafayette reste maître d'un convoi considérable que son ennemi conduisait à Philadelphie. C'est le dernier engagement qui nous soit connu : selon toutes les apparences, il aura fermé la campagne à l'avantage de la république naissante.

Deux nouveautés dramatiques ont occupé la critique littéraire cette année, et fait faire quelques bonnes recettes aux comédiens. *L'Amant bourru*, de l'acteur Monvel, est une comédie de caractère bien conçue; et *Gabrielle de Vergy*, de M. de Belloy, est une tragédie à l'anglaise qui n'a pas réuni tous les suffrages sur sa trame, plus noire qu'intéressante.

Le Barbier de Séville forme son public : on va voir cette pièce avec plaisir; l'année prochaine on y courra. Le genre Beaumarchais a cela de commun avec le vin de bonne qualité : il gagne à vieillir.

Jusqu'ici les princes frères du roi ont passé comme des ombres dans ces esquisses : mettons-nous à notre chevalet pour jeter sur le papier quelques-uns de leurs traits. *Monsieur* a la physionomie ouverte, les traits assez réguliers, l'œil beau; mais quelque chose d'indécis, disons plus, de faux, rend son regard peu bienveillant. M. de Provence est d'une grosseur extraordinaire à son âge; l'embonpoint dénature toutes ses formes, et sa marche est tellement laborieuse qu'il a besoin d'être soutenu à vingt-trois ans. Ce prince

a mis, ce me semble, à profit ses études : outre qu'il possède bien les auteurs anciens et modernes, personne n'est plus versé dans la science héraldique, personne ne connaît mieux les exigences de l'étiquette. Son altesse a de l'esprit, de l'imagination, du style. Elle envoie, comme dit Figaro, des énigmes aux journaux ; il paraît des madrigaux de sa façon, M. Lemierre aidant. On dit même que ce royal écrivain fournit plus d'une fois au *Journal de Paris* des notices historiques, et des articles critiques sur les mœurs de la cour. Le comte de Provence vit fort retiré ; se retranchant dans les habitudes d'un héritier présomptif de la couronne, depuis que la stérilité du lit royal semble lui prescrire cette circonspection. *Monsieur* affiche une certaine prétention à la sagacité politique, à la diplomatie transcendante ; il n'est pourtant pas tellement expert sur ces matières, qu'on ne voie percer en lui une soif ardente du pouvoir et de l'influence gouvernementale. Louis XVI, quoique simple, quoique étroitement positif, a deviné ces dispositions morales de son frère puîné : il s'ouvre peu devant lui sur les affaires de l'État.

C'est un tout autre caractère que celui du comte d'Artois : dominé par un tempérament fougueux, adonné aux plaisirs, livré aux inclinations vicieuses, ce prince est, dans toute l'acception du mot, un mauvais sujet. Dès l'âge le plus tendre, on racontait de lui des anecdotes scandaleuses dont se serait enorgueilli le duc de Chartres, maître passé en fait de libertinage. Depuis lors, son altesse royale s'est piquée d'atteindre et même de surpasser son cousin. Le plus jeune frère de Louis XVI est d'une humeur vive, enjouée, satirique, osée, qui masque assez heureusement un défaut absolu d'instruction et quelque chose de plus que l'absence de l'esprit. Du reste, ce prince jure à tout propos comme un soldat aux gardes; il siffle comme un palefrenier, et se montre, pour la moindre contrariété, insolent comme un laquais. Ce n'est donc pas par les belles manières et la galanterie décente que M. d'Artois rappelle l'élégant Louis XIV ; mais son altesse a peu de rivaux à la cour quant aux perfections physiques. N'était un pincement de lèvres qui dégénère trop souvent en grimace, le comte aurait la plus jolie figure du monde. Il est grand, sa taille est élancée, sa cuisse bien faite, sa jambe moulée, sa tournure élégante : son altesse royale imite l'attitude et la démarche de Molé. Bien choisi : on n'a pas quand on veut un prince du sang qui vaille un bon acteur, et, heureusement pour le frère du roi,

le respect m'interdit une comparaison entre son moral et celui du comédien. Enfin je ne puis passer sous silence une qualité physico-morale de M. d'Artois, sur laquelle il n'y aura qu'un avis, c'est son aptitude prolifique. La comtesse accoucha, le 24 janvier de la présente année, de son troisième enfant, qui a reçu le nom de duc de Berri. Après trois ans de ménage, cela promet.

Je ne quitterai pas la famille royale sans dire un mot des préventions héréditaires de Louis XVI contre les d'Orléans : c'est une suite de l'ombrage que cette maison a toujours causé aux princes de la branche aînée, par le seul fait de son droit à la couronne. Ma mère l'a dit ailleurs, de ce que les d'Orléans pouvaient, en cas d'extinction de la descendance de Louis XIV, être appelés au trône, cette descendance a conclu qu'ils n'épargnaient rien, pas même le crime, pour s'en aplanir les chemins. Le Dauphin, fils de Louis XV, éleva ses enfants dans cette opinion aussi injurieuse que vaine; elle domine aujourd'hui toutes les pensées de Louis XVI, et le rend injuste envers ses cousins jusqu'au point de provoquer leur vengeance, s'ils étaient jamais vindicatifs.

Sous l'empire de ces préventions, le roi voit avec peine l'intime liaison de son jeune frère avec le duc de Chartres, et quelquefois il gourmande brutalement la reine de l'admettre dans ses fêtes particulières. De là les calomnies atroces des courtisans opposés à la cour du Palais-Royal : de même qu'ils répandirent le bruit que l'héritier du nom d'Orléans avait perdu le prince de Lamballe, afin d'empoisonner la source de sa race, et d'enrichir mademoiselle de Penthièvre, qu'il recherchait; de même ils accusent son altesse sérénissime de vouloir entraîner d'Artois et Marie-Antoinette dans la débauche, pour préparer une impuissance favorable à sa famille. Je ne sais pas comment ces discoureurs téméraires l'entendent; mais la progéniture du comte d'Artois est déjà fort rassurante, et s'ils poussent l'audace jusqu'à compter sur lui pour créer celle du roi son frère, ils sont deux fois malveillants.

Une affluence prodigieuse s'était portée la semaine dernière à Versailles, pour assister à la présentation du chevalier d'Éon, ayant repris son sexe véritable, et portant des habits de femme. Il est difficile de rien imaginer de plus grotesque que cette dame, capitaine de dragons : bien que ce jour-là elle eût fait faire sa barbe, de fort près, son visage d'homme contrastait de la manière la plus drôle avec le bonnet dont les dentelles venaient se jouer

sur cette physionomie brune, grossière, un peu féroce. Sous une large croix de Saint-Louis, attachée sur le costume féminin de mademoiselle d'Éon, une habile couturière avait essayé de simuler une gorge d'honnête dimension; mais l'amazone s'était refusée à resserrer sa taille dans un corset, et les appas menteurs qu'on s'était efforcé d'attacher à la robe erraient, fugitifs et vagabonds, depuis la racine du cou jusqu'au bas de la poitrine. Avec cela, une tournure, une démarche, un pas de tambour major déguisé en femme! Le chevalier, ou plutôt la chevalière, à son passage dans la galerie, regardait les assistants d'un œil qui n'était pas du tout celui d'une petite-maîtresse; nul doute que si elle eût aperçu le moindre sourire ironique sur quelque figure de gentilhomme, cette dame, en dépit de sa robe, n'eût sauté sur la première épée qui se fût trouvée là, et qu'elle n'eût contraint le rieur de dégaîner au milieu des appartements.

On dit que cette héroïne a été forcée de reprendre ses habits par suite des sollicitations de madame la comtesse de Guerchy, dont elle insulta jadis le mari à Londres, et qui veut, en féminisant l'adversaire du comte, mort depuis longtemps, éviter un duel vengeur à son fils. Au prix de sa condescendance, mademoiselle d'Éon reçoit de la cour une pension de douze mille livres; mais on l'a prévenue qu'elle la perdrait infailliblement du jour où elle passerait une seule de ses jambes dans une culotte. Cette fille célèbre a juré de ne plus être homme, quoi qu'il lui en coûte. Elle va se retirer dans quelque coin de la province, pour cacher son insigne gaucherie, et faire des armes en jupon court avec tous les amateurs de la contrée.

Avant son départ, la chevalière a été égayée, comme tout Paris, de l'aventure que voici : Madame de Fourqueux n'avait jamais vu mademoiselle d'Éon sous aucun sexe; un ami de la maison promit de la lui amener le lendemain à souper. Sans doute cet ami savait qu'une plaisanterie, même un peu forte, pouvait être tentée avec cette dame, sans la fâcher. Il court, en sortant de son hôtel, chez un peintre nommé Musson, plus habile à singer les gens qu'il connaît, qu'à jeter leur portrait sur la toile ou l'ivoire. Telle fut la demoiselle d'Éon qui parut au souper de madame de Fourqueux. Bon nombre de curieuses avaient été invitées, parmi lesquelles il se trouvait plusieurs beautés audacieuses, qui avaient projeté entre elles de vérifier absolument le sexe de l'être amphible dont le monde parlait tant, et de résoudre ce singulier problème.

Or l'ami de la maison savait d'avance que ces belles naturalistes seraient au souper, et c'était là le plus plaisant de l'aventure. A un signal convenu, la fausse d'Éon passe dans certain cabinet, comme pour satisfaire un léger besoin. Les conspiratrices, certaines d'être en force, entrent soudain dans le même lieu sous un semblable prétexte, et, se jetant sur la chevalière, se mettent en devoir de procéder à la vérification. Elle feint de se défendre comme un beau diable, tout en suppliant ces dames d'épargner sa pudeur. Enfin ses forces s'épuisent, les mains curieuses pénètrent au sanctuaire le plus reculé de toute chasteté, et saisissent..... Des cris aigus, partis du cabinet, annoncent le dénoûment de cette farce. Madame de Fourqueux accourt; elle voit mademoiselle d'Éon les larmes aux yeux, et qui supplie les beautés investigatrices de respecter le secret politique qu'elles viennent de découvrir. La maîtresse de la maison s'informe du motif de cette scène; l'ami facétieux le lui dit à l'oreille; elle en rit aux éclats, et le lendemain tout Paris fait ses délices d'une anecdote sur laquelle tout le monde a juré de se taire.

L'homme universel, l'aigle du siècle, Voltaire est de retour à Paris, après une absence de vingt-huit ans. Le grand poëte arriva le 12 février vers quatre heures du soir, descendit de voiture rue de Beaune, chez M. le marquis de Villette, et une heure après il se rendit, de son pied, chez le comte d'Argental, quai d'Orsay. Son costume bizarre lui attira bientôt une suite nombreuse de curieux : il était enveloppé d'une vaste pelisse ; il avait sur la tête une perruque de laine, et par-dessus, un bonnet rouge fourré. Le lendemain, Voltaire, en robe de chambre, en bonnet de nuit, a reçu la cour et la ville. Pendant cette longue audience, qui chatouillait délicieusement son orgueil, il n'a cessé de répéter qu'il allait se mettre au lit; mais, en définitive, il ne s'y est point mis : les honneurs fatiguent rarement la vanité. Le cérémonial de cette sorte de présentation est curieux; le voici. On était introduit dans une suite d'appartements superbes, galerie d'un autre Versailles, dont la marquise de Villette et madame Denis, nièce du prince des auteurs, faisaient les honneurs. Au signal d'une manière d'huissier, les visiteurs étaient introduits, un par un, dans le cabinet où Voltaire se tenait : MM. de Villette et d'Argental remplissaient les fonctions de maîtres des cérémonies introducteurs, et prononçaient devant l'homme illustre les noms qu'il ignorait ou qu'il avait oubliés. Il recevait debout le compliment de chacun, y répondait

par un mot honnête, puis, tournant le dos au complimenteur, entrait dans un arrière-cabinet où il dictait les corrections de sa tragédie d'*Irène*. On dit, au surplus, que le désir extrême que Voltaire a de voir représenter cette œuvre de sa vieille muse est la principale cause de son retour; aussi a-t-il témoigné le plus grand chagrin en apprenant à Ferney la mort de Lekain, qui devait jouer le principal rôle de cette pièce.

Voltaire a reçu, pendant huit jours, des visites, ou plutôt des hommages : l'Académie française, contre ses us et coutumes, lui a député une commission de ses membres, chargée de le haranguer. La Comédie-Française, plus fière, n'a envoyé au grand écrivain que deux de ses sociétaires, le sieur Bellecourt et madame Vestris. L'acteur a fait au doyen de la littérature dramatique une harangue fort touchante, à laquelle il a répondu : « Ma santé est bien délabrée; je ne puis plus vivre désormais que pour vous et par vous. » Madame, a-t-il ajouté en se tournant vers l'actrice, j'ai travaillé » pour vous cette nuit comme un jeune homme de vingt ans. » Après le départ de la députation comique, quelqu'un ayant rappelé à Voltaire le pathétique de l'orateur, il a répondu en riant : « Oui, » nous avons fort bien joué la comédie l'un et l'autre. » On voit que l'hypocrisie peut se ménager des accommodements avec la philosophie comme avec le ciel.

Une particularité qu'on n'avait pas encore remarquée, et qui a frappé plusieurs personnes depuis le retour de Voltaire, c'est qu'il n'a point de barbe et qu'il ne se fait jamais raser. On voit presque toujours sur sa cheminée trois ou quatre petites pinces épilatoires : ce sont ses barbiers ordinaires; il s'en sert, en causant ou en dictant, pour arracher les petits poils qui viennent à paraître sur son visage. Sans doute notre poëte illustre est peu soucieux de justifier ce vers :

Du côté de la barbe est la toute-puissance;

et je suppose qu'il ne pense pas que la virilité d'Apollon doive se reconnaître au menton.

Le docteur Tronchin a cru voir au pouls du grand homme que ses réceptions l'avaient beaucoup fatigué, et lui a déclaré qu'il ne répondait pas de sa vie pour huit jours, s'il ne changeait de régime à cet égard. En conséquence, Voltaire a mis son amour-propre à la diète, par intérêt pour sa santé; il ne reçoit plus qu'un petit nombre de personnes. Mais il soupire de temps en temps

sur la perte de certains honneurs auxquels il tenait : par exemple, M. le comte d'Artois l'avait fait prévenir qu'il serait très-flatté de le *rencontrer* à la comédie, et qu'il le priait instamment de lui faire savoir quand il irait. D'un autre côté, la reine a fait dire au philosophe qu'elle serait charmée de le voir, aussitôt que possible, assister à la représentation de ses pièces, sur le théâtre de la cour. Marie-Antoinette, en se refusant la satisfaction de recevoir en audience publique l'auteur de *la Henriade,* obéit, dit-on, à Marie-Thérèse, qui, nonobstant sa vie aussi longuement que complétement galante, est devenue fort dévote, et regarde Voltaire comme un des plus grands ennemis de la religion. C'est par respect pour cette opinion que Joseph II s'est dispensé de passer à Ferney, quoiqu'il eût promis de s'y rendre. Que l'empereur et sa sœur se conduisent ainsi dans le sentiment de la piété filiale, cela se conçoit ; mais que Louis XVI refuse, par ce motif ou par tout autre, de recevoir à sa cour le premier écrivain du siècle, le chantre immortel de son aïeul, cela ne peut s'expliquer que par une indifférence déplorable mêlée d'ingratitude.

Le docteur Franklin a visité Voltaire, il y a deux jours, et lui a présenté son petit-fils, en lui demandant, avec une adulation puérile, sa bénédiction pour cet enfant. Jouant alors son rôle en comédien consommé, le poëte s'est levé, a imposé les mains sur la tête de l'adolescent, et a prononcé avec emphase : *Dieu, liberté, tolérance ;* divinités auxquelles cet acteur ne croit plus dès que la toile de son théâtre est tombée. Dans la soirée de ce même jour, Voltaire a reçu le maréchal de Richelieu, avec lequel il s'est entretenu de la prochaine représentation d'*Irène.* Ces deux vieillards sont du même âge ; mais le duc, malgré sa parure soignée, ses décorations, ses rides relevées et maintenues sous sa perruque, a l'air plus cassé que Voltaire en bonnet de nuit.

Franklin, qui partage avec l'homme de Ferney toute l'attention de la capitale, Franklin commence à se montrer accessible à nos usages ; il ne refuse pas même de fréquenter quelques sociétés galantes : sa philosophie s'apprivoise. Cela tient sans doute à la bonne intelligence qui règne entre lui et notre gouvernement, et à la satisfaction que lui procurent d'heureuses nouvelles reçues de son pays. Le docteur assistait lundi dernier à un bal chez madame de Flaissac : il n'a pas été effarouché à l'aspect d'une foule de jeunes femmes sans collerettes, qui toutes ont voulu embrasser le vieux républicain ; on l'a vu se prêter de fort bonne grâce à cette

accolade prolongée. Il est vrai qu'il n'y a rien là qui déroge aux vertus républicaines : les Spartiates rendaient à la beauté des hommages publics bien autrement démonstratifs. Mais les critiques trouvent à redire que Franklin ait laissé adopter les *talons rouges* à ses petits-fils ; cette mode frivole étant, selon ces Aristarques, indigne des descendants d'un membre du congrès américain.

Franklin, Voltaire, sa cour de la rue de Beaune, les répétitions d'*Irène*, tout est oublié, depuis que la renommée embouche toutes ses trompettes pour répandre l'anecdote que je me hâte de consigner.

Madame la duchesse de Bourbon eut pour dame de compagnie madame de Can*** ; elle était jolie, et M. le duc de Bourbon la trouva complaisante. La duchesse eût eu fort mauvaise grâce à se montrer jalouse, elle ne le fut point ; mais, pour le décorum, elle renvoya la maîtresse de son mari, que l'on plaça auprès de madame Élisabeth, sœur du roi. M. le comte d'Artois, grand dénicheur de beautés, ne tarda pas de s'occuper de celle-ci, et son amour ne fut pas moins heureux que celui de son parent. Mais cette seconde intrigue produisit sur l'esprit de madame de Bourbon une vive impression, que n'avait pas faite l'infidélité conjugale du duc. On devinerait, quand je ne le dirais pas, que cette princesse a eu, si elle ne les a encore, des vues sur le cœur du jeune frère de sa majesté. Voilà au surplus des faits probants. C'était le mardi gras ; M. le comte d'Artois avait mené au bal de l'Opéra madame de Can***: il lui donnait le bras ; tous deux étaient masqués. Mais il n'est point de déguisement que ne devine la jalousie : madame de Bourbon, qui a reconnu les amants, s'attache à leurs pas comme une ombre; elle les presse, les harcèle au point que la pauvre dame de compagnie croit devoir quitter le bras du prince; lui-même cherche à se perdre dans la foule. Peu de temps après, le comte d'Artois, se croyant enfin débarrassé de la poursuite du masque obstiné, s'était assis à l'écart. La duchesse le voit, s'approche et s'asseoit à côté de lui. Poussant alors l'audace au delà de toutes les bornes de la bienséance, la jalouse princesse saisit la barbe du masque de M. d'Artois pour le soulever; le cordon casse, et le frère du roi se trouve à visage découvert au bal-cohue du mardi gras. Furieux, il saisit à son tour le masque de la duchesse, qu'il a fort bien reconnue, le lui écrase sur le visage, et s'éloigne sans proférer un mot.

Le mouvement était peu royal; le sang partit du nez de son altesse sérénissime. La foule légère et folâtre ne s'aperçut pas même de cet événement : la duchesse, sanglante et humiliée, se retira sans avoir vu, pour cette fois, le scandale se joindre à sa honte. Le lendemain, elle parla de cette aventure au duc de Chartres, son frère; mais il ne fit qu'en rire, ne la sépara point des mille et une facéties du bal de l'Opéra, et le même jour il chassa le sanglier avec M. le comte d'Artois. Le roi, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon ayant, de leur côté, feint d'ignorer l'anecdote du bal, il est probable qu'elle n'eût pas eu le moindre retentissement, si l'imprudente duchesse ne lui en avait pas elle-même donné.

Le jeudi au soir il y avait chez elle beaucoup de monde à souper; ce fut là que tout se découvrit; voilà comment : « M. le comte » d'Artois, dit madame de Bourbon, est le plus insolent des » hommes, et mardi, au bal de l'Opéra, j'ai pensé appeler la » garde pour le faire arrêter. » Puis elle raconta ce qui s'était passé la surveille. Quarante-huit heures après, tout Paris savait l'aventure; chacun la racontait à sa manière, mais toutes les dames s'accordaient à se déchaîner contre le prince. Enfin les propos allèrent bientôt si loin, que M. d'Autichamp crut devoir en instruire le prince de Condé, qui, au lieu de laver en famille ce linge sale, en fit une affaire d'État par l'entremise du vieux Maurepas. Tous les princes et princesses intéressés furent convoqués dans le cabinet du roi; là sa majesté, en tyran absolu plutôt qu'en chef de famille, déclara à ses parents qu'il entendait que le passé demeurât dans l'oubli. Le duc de Bourbon voulut prendre la parole, sans doute pour représenter au monarque qu'il n'était plus au pouvoir de personne d'étouffer une affaire aussi publique, et qui ne pouvait désormais s'arranger que par une réparation éclatante. Mais le prince n'avait encore dit que « mais, sire, » quand Louis XVI, d'une voix forte, lui imposa silence en disant : « Ne » vous ai-je pas fait entendre que c'était me déplaire que d'ajouter » un seul mot? » Tout le monde sortit de cette audience fort mécontent, et cela devait être.

Dès ce moment le duc de Bourbon déclara que, n'ayant pas obtenu de réparation, il prétendait avoir raison de l'insulte faite à son nom. Le roi ne voulant pas revenir sur ce qu'il avait dit, la reine crut devoir se mêler de cette affaire, dont le bruit allait toujours croissant; elle fit venir M. de Bezenval pour en causer,

« Mon cher baron, lui dit-elle par forme de conclusion, entendez-vous avec le chevalier de Crussol, capitaine des gardes du » comte d'Artois, avec le comte Jules de Polignac et avec M. de » Vaudreuil, pour voir ce qu'il y a de mieux à faire dans cette » circonstance. » Le soir même ces quatre messieurs se réunirent chez la comtesse Jules, qui, ayant à s'occuper d'une affaire plus sérieuse, sa toilette, les repoussa dans une garde-robe, où ils délibérèrent debout, presque à tâtons, et serrés comme des soldats à la parade. On demeura d'accord, dans ce conciliabule, que les choses ne pouvaient s'arranger autrement que l'épée à la main. « D'autant mieux, ajouta M. de Crussol, que le combat n'ira pas » loin. Quand les deux princes auront ferraillé deux minutes, je » leur montrerai l'ordre d'en demeurer là, signé de la main du roi, » et que voici. — Comment, chevalier! s'écria monsieur de Bezenval, c'est donc une comédie qu'on veut faire jouer à M. le » comte d'Artois? Je vous déclare que je n'y donne point mon » approbation. »

Je copie maintenant les circonstances du combat, telles que M. de Crussol les a écrites. « Ce matin, j'ai fait mettre en secret » sous un coussin de la voiture la meilleure épée de M. le comte » d'Artois. Nous nous sommes rendus tête à tête au bois de Boulogne; le prince a été fort aimable pendant la route, il n'a cessé » de faire des plaisanteries. Quand nous sommes arrivés à la porte » des Princes, où nous devions monter à cheval, j'ai aperçu » M. le duc de Bourbon à pied, avec assez de monde autour de lui; » dès que M. le comte d'Artois l'a vu, il a sauté à terre, et allant » droit à lui, il lui a dit en souriant : — Monsieur, le public prétend que nous nous cherchons. — Je suis ici, monsieur, pour recevoir vos ordres, a répondu M. de Bourbon en ôtant son chapeau. — Pour exécuter les vôtres, a répliqué son altesse royale, » il faut que vous me permettiez d'aller à ma voiture. Et étant retourné à son carrosse, le prince y a pris son épée, ensuite il a » rejoint M. le duc de Bourbon. Ils sont entrés sous le bois, où ils » ont fait une vingtaine de pas. M. le comte d'Artois a mis l'épée à » la main, M. le duc de Bourbon aussi. Ils allaient commencer, » quand M. le duc de Bourbon, adressant la parole à M. le comte » d'Artois, lui a dit : — Vous ne prenez pas garde, monsieur, que » le soleil vous donne dans les yeux. — Vous avez raison, a répondu » son altesse royale; il n'y a point encore de feuilles aux arbres; » cela est insupportable; nous n'aurons d'ombre qu'au mur, et il

» n'y a pas mal loin d'ici ; mais n'importe, allons. Sur cela, chacun a mis son épée nue sous son bras, et les deux princes ont marché l'un à côté de l'autre, en causant ensemble. Arrivés au mur, M. de Vibraye, capitaine des gardes de M. le duc de Bourbon, leur a représenté qu'ils avaient gardé leurs éperons, et qu'ils pourraient les gêner; j'ai ôté ceux de M. le comte d'Artois, M. de Vibraye a détaché ceux de M. de Bourbon. Les éperons ôtés, M. le duc de Bourbon a demandé permission à M. le comte d'Artois d'ôter son habit, sous prétexte qu'il le gênait; son altesse royale a jeté le sien. Alors, l'un et l'autre ayant la poitrine découverte, ils ont commencé à se battre. Tout à coup j'ai vu le rouge monter au visage de M. le comte d'Artois, ce qui m'a fait juger que l'impatience le gagnait. En effet il a redoublé et pressé assez M. le duc de Bourbon pour lui faire rompre la mesure ; dans cet instant il a chancelé, et j'ai perdu de vue la pointe de l'épée de son adversaire, qui apparemment a passé sous le bras de son altesse sérénissime.—Un moment, messeigneurs, ai-je dit alors en m'avançant ; si vous n'approuvez pas la représentation que j'ai à vous faire, vous serez les maîtres de continuer; mais, à mon avis, en voilà quatre fois plus qu'il n'en faut pour le fond de la querelle, et je m'en rapporte à M. de Vibraye, dont l'opinion doit avoir du poids en pareille matière. — Je pense absolument comme M. de Crussol, a répondu ce gentilhomme, et qu'en voilà assez pour satisfaire la délicatesse la plus scrupuleuse. — Ce n'est pas à moi à avoir un avis, a dit M. le comte d'Artois : c'est à M. le duc de Bourbon à dire ce qu'il veut; je suis ici à ses ordres. — Monsieur, a répliqué M. le duc de Bourbon en adressant la parole à M. le comte d'Artois, et en baissant la pointe de son épée, je suis pénétré de reconnaissance de vos bontés, et je n'oublierai jamais l'honneur que vous m'avez fait. M. le comte d'Artois, ayant ouvert les bras, a couru embrasser M. le duc de Bourbon, et tout a été dit. »

Le lendemain du combat, M. de Bezenval demanda au chevalier de Crussol comment, muni de l'ordre du roi, et avec l'intention qu'il lui avait exprimée chez madame de Polignac, il avait laissé battre les deux princes. A cette demande, le témoin ne fit qu'une réponse ambiguë, dont l'interrogateur put conclure que la production de l'ordre avait été de toute inutilité. L'opinion générale est, en effet, que la rencontre peut, en toute sûreté de con-

science, être prise pour une comédie, et le duel pour un vrai combat de théâtre.

A la suite de cette comédie chevaleresque, il y eut des visites, des excuses; puis, pour dénouer dignement la pièce, M. le comte d'Artois fut exilé huit jours à Choisy, et M. le duc de Bourbon huit jours à Chantilly, à cause de leur désobéissance aux ordres du roi. Bientôt il ne restera plus dans le public que le souvenir de l'infidélité faite par le jeune frère du roi à madame de Bourbon; infidélité qu'elle a pris soin de publier elle-même, à la plus grande gloire de son mari.

Laissant retomber le rideau de l'oubli sur cette scène royale, je retrouve Voltaire, sa cour et sa tragédie d'*Irène*. Cette pièce et la gloire qu'il s'en promet ne combleront pas tous les vœux de ce poëte : il est vivement affligé de ne pouvoir se présenter à Versailles.

« Vous êtes bien bon, mon maître, de vous chagriner de cela, » lui disait dernièrement d'Alembert, qui, certes, est plus réelle- » ment philosophe que ce gentilhomme de la chambre sans fa- » veur. Savez-vous ce qui vous serait arrivé? Je vais vous l'ap- » prendre. Le roi, avec son affabilité ordinaire, vous aurait ri au » nez et parlé de votre chasse de Ferney; la reine vous aurait en- » tretenu de votre théâtre; *Monsieur* vous aurait demandé » compte de vos revenus; *Madame* vous aurait cité quelques-uns » de vos vers; la comtesse d'Artois ne vous aurait rien dit, et le » comte son mari vous aurait parlé de la Pucelle. Vous en savez » maintenant tout autant que vous en auriez su, et je vous » épargne les fatigues de la route, plus l'humilité de la présen- » tation. »

Le clergé commençait à s'intriguer fortement du retour de Voltaire à Paris; la place de Notre-Dame était à toute heure couverte d'une masse noire se rendant à l'archevêché, pour aviser aux moyens d'éloigner de nouveau cet Antechrist; ses amis s'en inquiétaient et songeaient à le remmener au pied des Alpes, dans une litière que madame de Saint-Julien faisait préparer, lorsqu'un crachement de sang est survenu au grand poëte. Les médecins ont attribué cet accident aux efforts qu'il a faits pendant les répétitions de sa tragédie, qu'il a plus d'une fois récitée en entier, pour donner le ton aux acteurs. Quoi qu'il en soit, on a blâmé les saignées abondantes faites à un malade si âgé. Malgré son indispo-

sition, et quoiqu'il reste constamment au lit, Voltaire fait bonne contenance; il assure que cela ne sera rien. Cependant le clergé, qui voit ce philosophe alité, ne veut plus l'expulser de la capitale, mais le convertir. Les assemblées chez l'archevêque sont plus nombreuses que jamais : on y agite tous les moyens que peut imaginer la subtilité théologique pour ressaisir aux portes de l'enfer l'âme du coryphée de la philosophie, et l'on songe à pénétrer chez Voltaire de vive force, afin d'en obtenir au moins quelque acte extérieur de religion. Mais l'expédition n'est pas facile : l'auteur du *Dictionnaire philosophique* est entouré d'une double haie d'esprits forts, intéressés à ce que leur chef ne fasse rien d'indigne de lui.

Voltaire se trouve beaucoup mieux; il s'est mis hier à table: il a soupé avec des œufs brouillés... Mais les gardiens de sa fermeté philosophique ont été pris en défaut : le bruit général de la ville est, ce matin, que l'auteur de *la Pucelle* a été confessé. On ajoute même qu'il a fait parvenir à M. de Beaumont une profession de foi écrite très-édifiante, et les gens de sa maison assurent que c'est pour la neuvième fois de sa vie qu'on le voit pénitent en pareille circonstance. La désolation est dans le camp des philosophes : d'Alembert, Condorcet, Diderot, ont gourmandé fortement, dit-on, le Socrate confessé. Il leur a répondu par son refrain ordinaire : « Je ne veux pas que mon corps soit jeté à la voirie. » Du reste, comme le poëte est convalescent, il ne parle plus que de sa tragédie.

Elle a été jouée enfin, cette *Irène* si impatiemment attendue, et malheureusement elle n'a répondu ni à l'attente du public, ni aux espérances de l'auteur. Les deux premiers actes offrent seuls de ces beautés qui rappellent le Voltaire de 1750; les trois derniers en sont entièrement dépourvus. On est cependant venu annoncer au célèbre tragique un succès prodigieux, un succès d'enthousiasme; il n'en était rien. Une espèce de rechute l'a rendu presque insensible à cette nouvelle et aux adulations dont elle était brodée. Il a toutefois tressailli quand on lui a rapporté que la reine, un crayon à la main pendant toute la représentation, semblait copier les beaux vers qui la frappaient, et particulièrement ceux de piété édifiante que l'ouvrage renferme. « On voit bien qu'il s'est con» fessé, » a dit très-haut un spectateur du parterre à propos de ces passages.

A la seconde représentation d'*Irène*, le public a demandé des

nouvelles de l'auteur; on lui a fait entendre des paroles consolatrices et vraies, car le surlendemain Voltaire était debout. Le voilà décidément ressuscité; il reçoit, il a fait acheter des chevaux, et parle de se promener. Le tragique sent à présent tout ce qu'a d'exquis l'encens qu'on lui prodigue pour son *Irène*, qui, lui dit-on, restera au théâtre et fera époque. Il brûle de voir ce chef-d'œuvre de sa vieillesse; il croit volontiers tout le bien qu'on lui en dit, et voudrait entendre la voix du public confirmer ce jugement flatteur.

Il m'arrive ce matin une anecdote qu'il faut que j'intercale entre mes notes sur la cour de Voltaire, pour varier un peu. Le jeudi gras, la reine se trouvant dans une loge et sans masque, au bal de l'Opéra, a été singulièrement intriguée par un homme déguisé en poissarde, avec une coiffure déchirée. Dès que sa majesté a paru, ce masque est venu au bas de sa loge, et l'a entreprise avec une étrange familiarité. Il l'appelait sans façon *Antoinette*, la gourmandait vertement de ne pas être couchée auprès de son mari, qui *ronflait*, disait-il, en ce moment; enfin il lui recommandait d'être plus rangée à l'avenir. Sa majesté trouvait tant de gaîté et d'intérêt dans cette singulière conversation, qu'elle se baissait pour mieux l'entendre, de manière à faire presque toucher sa gorge au hardi discoureur. Après une heure de ce genre de divertissement, la reine a quitté sa loge, en assurant à la prétendue poissarde que ses saillies l'avaient beaucoup amusée, et elle lui a donné rendez-vous pour le bal suivant.

Le second entretien a été plus long encore que le premier; cette fois, la poissarde, avant de quitter sa majesté, lui a demandé la permission de baiser sa main, ce qu'elle a daigné accorder sans la moindre difficulté. On a su depuis que l'heureux masque était le sieur Dugazon, acteur de la Comédie-Française.

Le vieux de la Montagne, comme l'appellent les anti-philosophes, est encore retombé, et cette fois son moral paraît singulièrement affaibli. Cet homme, naguère l'objet de tant d'hommages, ce réflecteur de tant de gloire, ce poëte adoré comme le dieu du génie, n'offre maintenant qu'un spectacle affligeant et digne de compassion. Son physique a toutes les infirmités, son esprit toutes les faiblesses. Ses yeux seuls offrent quelques étincelles du reste de feu qui circule dans ce corps usé. Dernièrement on lui a dit que sa situation exigeait la surveillance d'une garde de nuit. « Donnez-la-moi donc, a-t-il répondu, mais donnez-la-moi

jeune, pour ragaillardir mon ennui; » et son regard a brillé d'une lueur plus vive; lueur de l'âme, qui n'a plus assez de chaleur pour réchauffer le corps.

J'ai recueilli quelques détails sur la pénitence du philosophe, lequel, bon jour bonne œuvre, s'est confessé le lundi gras. Le clergé était convenu d'envoyer d'abord, rue de Beaune, une sorte de sentinelle perdue, un bon ecclésiastique simple et candide, pour *dégrossir* la conscience du grand pécheur : c'est l'abbé Gauthier qui a été chargé de cette mission par le curé de St-Sulpice. Voltaire l'a fort bien accueilli, et s'est laissé interroger, chapitrer, admonester comme un enfant. Profitant de la voie ouverte, le curé a suivi de près son vicaire; le succès de cette seconde tentative apostolique n'a pas été moins complet, et le pasteur victorieux s'est hâté d'aller rendre compte de son triomphe à l'archevêque. On attendait d'un moment à l'autre l'administration; cependant le mardi gras et le mercredi des Cendres se sont passés sans que ces messieurs aient reparu. Occupons-nous un moment de choses plus générales.

Silas Deane et le docteur Franklin étaient à Paris en qualité de délégués du congrès américain; mais la cour de Louis XVI ne leur reconnaissait aucun caractère officiel. Pour preuve de non-intervention du cabinet de Versailles dans les affaires des colonies anglaises, il venait de prescrire aux corsaires américains de ne pas rester au delà de vingt-quatre heures dans les ports français. Il y a plus, la cour de France apportait des entraves fort étroites au commerce de nos négociants avec ceux de la nouvelle république, et cela dans le temps même où l'Angleterre, toujours provocatrice, attaquait nos vaisseaux sans le moindre prétexte, soit dans l'Inde, soit sur nos propres côtes, pour peu qu'ils résistassent au droit de douane et de visite que ces tyrans des mers se sont attribué. Telle était la réserve de notre cour et l'audace de celle de Saint-James, lorsqu'on apprit que cette dernière, instruite de la défaite du général Burgoine, et désespérant de reconquérir ses colonies, projetait de se réconcilier avec elles par des franchises, à condition que les deux peuples réuniraient leurs forces contre tous les États gouvernés par les princes de la maison de Bourbon.

Il n'y avait plus de ménagements à garder, plus d'hésitation à prolonger; il fallait opter entre deux ennemis puissants et un seul : Louis XVI reconnut publiquement la république améri-

caine. Les envoyés du congrès eurent leur audience; un traité d'amitié et de commerce fut conclu avec cet État naissant. Le roi fit notifier ce traité à la cour de Londres, ayant soin de lui assurer, toutefois, que les parties contractantes avaient eu l'attention de ne stipuler aucun avantage exclusif, et que les États-Unis conservaient la liberté de traiter avec toutes les nations sur le même pied d'égalité et de réciprocité. Le cabinet anglais n'en regarda pas moins cette union comme une déclaration de guerre de la part de la France; lord Starmond, ambassadeur de Georges III, reçut l'ordre de quitter la cour de Versailles.

Voilà la vie de Voltaire qui brille encore d'une lueur renaissante, semblable à celle que jette par intervalles un flambeau qui va s'éteindre pour jamais. Il s'est fait habiller, le 28 mars, pour la première fois depuis son arrivée. Il avait un habit écarlate, doublé d'hermine, une grande perruque à la Louis XIV et sans poudre. Sa mince figure se perdait à tel point dans cet in-folio de cheveux, qu'on ne découvrait presque que ses yeux, brillants comme des escarboucles. La tête du poëte était surmontée d'un bonnet carré rouge, qui posait à peine sur l'édifice de sa coiffure postiche. Cette parure, renouvelée chaque jour depuis une semaine, fait croire au public que Voltaire, objet de sa curiosité, ira le soir à la Comédie, et, comme on donne *Irène*, la foule s'y porte dans l'espoir d'y rencontrer l'auteur. Ce charlatanisme, convenu avec les comédiens, a prolongé les représentations de la pièce, que, sans cet expédient, on aurait abandonnée dès le troisième jour.

Enfin ce jour attendu avec impatience par tant de curieux a lui : le 1er avril, Voltaire s'est rendu à l'Académie française, puis à la Comédie. Il était dans un carrosse couleur d'azur, parsemé d'étoiles d'or : peinture bizarre qui a fait dire à un plaisant que cet équipage était le char de l'Empyrée. Le corps des immortels tenait ce jour-là son assemblée particulière; vingt-deux membres siégeaint, parmi lesquels on comptait seulement deux ecclésiastiques : l'abbé de Boismont, qui dès longtemps s'est mis au-dessus des censures de l'Église, et l'abbé Millot, espèce de cuistre indifférent aux grâces de la cour comme à celles de son archevêque. L'Académie tout entière s'est rendue au-devant de Voltaire, honneur insigne qui ne fut rendu, dit-on, qu'au seul cardinal de Richelieu. Le grand poëte a été conduit au fauteuil du directeur, que cet officier et toute la compagnie, par acclamation, l'ont prié

d'accepter... Alors, sans tirer au sort, selon l'usage accoutumé, l'illustre vieillard a été proclamé directeur pour le trimestre d'avril.

Après d'autres parties de cérémonial, qui toutes tendaient à honorer Voltaire; après les harangues dont toute solennité académique doit être abondamment semée, le triomphateur s'est mis en route pour se rendre au théâtre. Les rues, les places qu'il traversait étaient couvertes d'une foule immense : *Le voilà! le voilà!* s'écriait-on dès qu'il paraissait; et des *vive Voltaire!* redoublés s'élevaient de cette tourbe enivrée. Accueilli par un monde plus élégant dans les vestibules, dans les escaliers, dans les corridors, le héros, que dis-je! le dieu du jour était entouré, pressé, enlevé. Les femmes surtout se jetaient sur son passage pour le contempler : celles-ci s'empressaient de toucher ses vêtements, celles-là arrachaient des poils de sa fourrure. Le poëte prit place dans la loge des gentilshommes de la chambre, entre madame de Villette et madame Denis. A peine y fut-il que mille voix crièrent : *La couronne! la couronne!* et l'acteur Brizard vint la lui poser sur la tête. « *Ah! Dieu!* dit Voltaire en pleurant, *vous voulez donc me faire mourir!* » Il avait enlevé de son front le laurier recourbé, et le remettait *à belle et bonne* (madame de Villette), lorsque le prince de Beauveau, saisissant de nouveau cette couronne, la remit sur la tête du Sophocle français. *Irène* fut jouée avec plus de succès que de coutume; mais les applaudissements ne répondirent pas au surplus de l'ovation.

Entre les deux pièces, le buste de Voltaire, transporté du foyer au théâtre, fut couronné, salué, enlacé de guirlandes, au bruit des tambours, des trompettes, des timbales. Bientôt madame Vestris, un papier à la main, s'avança sur l'avant-scène, et lut une pièce de vers du marquis de Saint-Marc, bien peu digne du nouvel Apollon que l'on célébrait; je la copie :

Aux yeux de Paris enchanté,
Reçois en ce jour notre hommage,
Que confirmera d'âge en âge
La sévère postérité.
Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir des honneurs de l'immortalité :
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter;
Il est beau de la mériter
Quand c'est la France qui la donne.



Si l'on jugeait, par cette poésie de confiseur, du mérite de notre littérature rimée, il serait difficile de joindre à l'éloge de Voltaire les félicitations dues au professeur qui a formé de bons élèves.

Tout cet appareil adulateur, ce triomphe, cette espèce de culte, devaient, ce me semble, suffire à l'orgueil d'un philosophe ; mais non, il manquait à Voltaire des louanges royales ; il crut devoir, malade et faible, les aller chercher, et la grandeur les lui offrit à la dérobée. M. le comte d'Artois, qui assistait *incognito* à l'apothéose d'Apollon, le manda dans sa loge pour joindre son encens à celui du public : le dieu de l'épopée moderne reçut cet hommage entre deux filles, et certainement ce n'étaient pas des muses.

Après la comédie de Nanine, qui terminait le spectacle, nouveaux transports, nouveau brouhaha. Quand Voltaire regagna sa voiture étoilée, de jeunes poëtes se jetaient sur les chevaux, les baisaient, ornaient leur tête de lauriers. Bientôt ils parlèrent de les dételer, et de traîner de leurs mains poëtiques le grand homme à son hôtel. Mais l'eau de l'Hippocrène ne donne de puissance qu'à l'imagination ; les muscles des enthousiastes se refusèrent à l'exécution de leur projet. Voltaire fut simplement ramené chez lui par ses chevaux.

Quelle félicité, dans cette vie inégale et capricieuse, n'est pas mêlée d'amertume ! A peine descendu de son char de triomphe, Voltaire éprouva une vive humiliation. J'ai dit ailleurs que la reine avait témoigné le plus grand désir de voir ce Nestor de la littérature ; elle était venue dans ce dessein à Paris le jour de l'apothéose ; mais, n'ayant osé se rendre directement à la Comédie, à cause de l'éloignement malheureux que Louis XVI montre pour Voltaire, elle s'était d'abord rendue à l'Opéra, d'où sa majesté devait passer incognito au Théâtre-Français. Ce projet ne put s'accomplir ; un billet qu'on lui remit dans sa loge renfermait la défense expresse de voir le grand écrivain. Le surlendemain, Marie-Antoinette ordonna qu'*Irène* fût jouée à la cour : cette princesse avait fait comprendre au roi qu'il se donnait non-seulement un ridicule, mais un vernis odieux en se déclarant l'ennemi de la personne et des ouvrages que le monde entier a pour ainsi dire déifiés. Le bon sens du monarque saisit cette juste remarque ; il promit d'assister à la représentation. Mais au moment où sa majesté, arrivant de la chasse, se débottait pour aller au spectacle, des courtisans, certains de flatter les opinions défavorables du roi

sur l'auteur de la tragédie nouvelle, s'appliquèrent à dénigrer l'ouvrage, à préjuger l'ennui qu'il causerait à sa majesté.... Elle se prit à bâiller d'avance, et déclara qu'elle allait se coucher. Voltaire ne fut pas témoin de cette piquante déconvenue : la reine lui avait promis, comme on sait, de le faire appeler à Versailles lorsqu'on y représenterait sa pièce; Louis XVI s'y opposa formellement. Cette aveugle haine vouée par ce prince au plus illustre écrivain des temps modernes, au chantre de Henri IV, à l'homme dont le nom devait arriver le premier à ses lèvres quand il vantait devant des étrangers la littérature de son royaume; cette haine, au moins dans sa démonstration, ne peut se concevoir de la part d'un souverain auquel on s'accorde à reconnaître du jugement.

Irène était le chant du cygne : Voltaire est mort le 30 mai; le dix-huitième siècle est veuf de sa plus grande célébrité... La philosophie avait ressaisi ses avantages pendant les derniers instants du vieillard, sinon sur ses terreurs, au moins sur son apparente résolution. On n'a pas vu reparaître le clergé au lit de mort de Voltaire; il s'est éteint dans l'impénitence finale; il n'a point été administré. Les églises sont fermées à sa dépouille mortelle; le gazon de la terre sainte ne s'ouvrira point au cadavre vide de son âme lumineuse. Je saurai bientôt ce qu'on a fait de ce grand débris humain.

Ce n'est pas sans peine que j'ai pu retrouver la trace des ossements de Voltaire : les amis du défunt l'avaient soustrait à la fureur des ministres de *la miséricorde divine*, qui, non contents de vouer ce philosophe aux flammes de l'enfer, auraient voulu peut-être faire un auto-da-fé du résidu matériel de sa grandeur. On n'a point envoyé les précieuses reliques à Ferney, quoique le seigneur du lieu y ait fait préparer, de son vivant, un tombeau digne de lui : on craignait quelque chicane de l'évêque d'Annecy, avec lequel Voltaire eut certains démêlés, dont le levain doit fermenter dans un cœur catholique romain. La famille du poëte est convenue que le corps serait porté provisoirement à l'abbaye de Scellières en Champagne, dont l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, est le titulaire. Un domestique sûr a été chargé de la direction secrète du convoi voyageur; mais il a fallu agir de ruse pour faire recevoir aux moines un cadavre frappé de réprobation. Quelque temps avant d'arriver au couvent, les conducteurs du corps l'ont tiré de sa bière; il a été affublé d'une perruque, d'une robe de chambre

puis on l'a replacé ainsi et déjà infect dans le carrosse de voyage. Pendant ces dispositions, l'abbé Mignot, arrivé à l'abbaye, annonçait aux religieux que son oncle, presque mourant, avait désiré, par une fantaisie de malade, d'être conduit dans leurs murs pieux; mais que, selon toute apparence, il n'y arriverait pas vivant. Peu d'heures après, la voiture mortuaire entra dans la cour; les prétendues craintes de Mignot étaient réalisées... Sur sa recommandation, on se hâta de procéder à l'inhumation. Il était temps, car le lendemain arriva la défense expresse de l'évêque de Troyes d'enterrer *l'impie*. Les moines, craignant de déplaire à l'abbé, n'osèrent cependant arracher aux vers du cimetière la pâture illustre qu'ils leur avaient donnée.

Rien ne manque à la gloire de Voltaire : soixante ans d'éloges, de critique, de jalousie, de persécutions; l'amitié, la flatterie même des souverains; des avis demandés de tous les points du monde civilisé; des voyages au milieu des Alpes neigeuses, dont ce grand homme était l'unique objet; un triomphe académique, une apothéose populaire : qu'eût-on fait de plus pour une divinité descendue sur la terre?.... La postérité confirmera-t-elle tous ces hommages? Pas sans restriction : elle distinguera le génie du poëte du caractère de l'homme, et reconnaîtra que l'homme a taché le poëte de petitesses, d'égoïsme, d'ingratitude. Nous en avons déjà pour preuve le testament de Voltaire.

Cet écrit a surpris tout le monde : on espérait que, dans un acte si solennel, l'illustre écrivain chercherait à laisser des dispositions qui feraient honneur à son esprit et à son cœur. Loin de là, le testament signale l'être dur, sans reconnaissance, sans entrailles, dont les dernières volontés ne furent inspirées que par la caprice et la bizarrerie. Cependant elles ont été dictées il y a plus de deux ans, c'est-à-dire à une époque où Voltaire conservait toute la plénitude de son jugement.

Le testateur laisse à M. Vagnières, son secrétaire, son bras droit, l'homme qu'il appelait son ami, son *fidus Achates*, huit cents livres une fois payées; rien à sa femme et à ses enfants. Il lègue au plus fidèle de ses domestiques, nommé Lavigne, celui qui le servait depuis trente-trois ans, une année de ses gages. La dame Barbaras, sa gouvernante de confiance, recevra huit cents livres; les pauvres de Ferney en auront trois cents. Voilà tous les legs particuliers. Maintenant la fortune du philosophe, passablement ronde pour celle d'un sage, est ainsi partagée ; l'abbé Mi-

gnot, cent mille livres; un second neveu, cent mille livres; M. d'Ornoy, cent mille livres; madame Denis, légataire universelle, quatre-vingt mille livres de rente, et quarante mille livres argent comptant.

La mort se plairait-elle quelquefois à réunir ce que la vie séparait de toute la puissance de ses antipathies ? Voltaire et J.-J. Rousseau éprouvaient l'un pour l'autre une invincible aversion : le premier, parce que l'auteur d'*Émile* était trop simple, trop ami des mœurs primitives, trop philosophe en un mot, et surtout trop habile écrivain; le second, parce que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* n'était qu'un adroit charlatan, jouant à la sagesse comme un escamoteur du Pont-Neuf joue aux muscades..... Eh bien ! la destinée, en les frappant presque simultanément, semble avoir rappelé au monde que ces deux grands génies avaient été appelés à la même mission, qu'ils ont négligée par l'influence de deux orgueils différents : la vanité pompeuse du côté de Voltaire, la vanité en guenilles du côté de Rousseau. Le trépas jette aujourd'hui sur eux le même manteau, cette terre qui pèse d'un poids égal sur toutes les vanités mondaines. Le philosophe de Ferney mourut le 30 mai; le philosophe de Genève fut atteint mortellement le 2 juillet : ainsi tombent, à trente-deux jours de distance, ces deux astres qui, en répandant une vive lumière sur les générations contemporaines, les ont souvent égarées.

J.-J. Rousseau, qui désirait depuis longtemps s'éloigner de Paris, avait cédé ce printemps aux instances de l'amitié, en acceptant d'habiter une jolie petite maison appartenant au marquis de Girardin, et située près de son château d'Ermenonville. Le philosophe revenait de la promenade, à neuf heures du matin, lorsqu'il a été frappé d'une apoplexie qui ne lui a plus laissé que deux heures et demie d'existence. Rousseau est mort avec toute sa connaissance, auprès d'une croisée ouverte par son ordre, afin, disait-il, qu'il pût voir une dernière fois « ce beau ciel, cette belle » nature qu'il allait quitter. »

Ici, point de tentatives du sacerdoce, point d'intrigues philosophiques pour les repousser : Rousseau mourut en croyant de l'Église réformée. M. de Girardin lui fit rendre les honneurs funèbres, après avoir fait embaumer son corps, qu'on enferma dans un cercueil de plomb. J.-J. Rousseau n'avait que soixante-six ans.

Au midi du château d'Ermenonville est une pièce d'eau appelée

le Petit-Lac, au milieu de laquelle se dessine agréablement à l'œil l'île dite *des Peupliers*. Là repose, sous un dôme de verdure, le premier prosateur français : sa tombe est un sarcophage d'environ six pieds d'élévation, et qu'ornent divers sujets allégoriques sculptés avec talent. Le promeneur solitaire, le penseur qui cherche à rêver d'aimables chimères, croit entendre murmurer doucement l'âme du philosophe dans le bruissement léger de la feuillée; une sorte de parfum philosophique semble se mêler aux émanations des fleurs qui croissent en ces lieux; et quand, au déclin de l'automne, les feuilles tombent desséchées sur le marbre funéraire, on dirait que la nature se plaît à faire à son favori ce dernier hommage de sa dépouille annuelle.

On se rappelle l'abbé officieux et expérimenté qui indiqua au roi, dans un mémoire dont on a ri peut-être à tort, les procédés ou plutôt les *postures* à l'aide desquelles on peut féconder infailliblement le sein de la beauté. Sa majesté a su mettre à profit ces avis; ou bien l'éternelle Providence, qui veille sur les familles royales comme sur celles des bergers, a permis que Louis XVI devînt père. La reine a singulièrement annoncé cette grande nouvelle à son auguste époux. « Sire, lui a-t-elle dit un matin en » entrant dans son cabinet, je viens vous demander justice d'un » de vos sujets qui m'a violemment insultée. — Que dites-vous, » madame ? s'est écrié le monarque, quelqu'un aurait osé.... — » Oui, sire, a continué Marie-Antoinette, il s'en est trouvé un » assez audacieux, le dirai-je? pour me donner des coups de pied » dans le ventre... » Louis XVI a compris le sens de cette figure tant soit peu populaire; elle a provoqué son gros rire non moins plébéien, et leurs majestés se sont donné mutuellement une douce accolade, premier gage de leur satisfaction paternelle et maternelle.

S'il fallait en croire une version trop généralement répandue, ce singulier avis de maternité n'aurait pas eu précisément cette direction. Ce ne sera jamais sur des assertions sans témoignages que je me ferai l'écho de tels bruits; mais, s'il s'en présente, je leur accorderai du moins la confiance due aux probabilités : on repousse les calomnies; on doit à la vérité d'utiles médisances; je les écrirai.

La grossesse de la reine ne lui permettant plus des plaisirs trop actifs, sa majesté se livre avec transport au jeu, qu'elle a toujours

aimé. Un pharaon est régulièrement établi chez cette princesse, sous la direction de M. de Chalabre, fils d'un joueur renommé. Ce banquier de la partie de sa majesté s'est adjoint dernièrement un M. Poinçot, chevalier de Saint-Louis maltraité par la fortune des cartes, et que sa nouvelle charge pourra aider à se *refaire.* Cependant certaines filouteries qui se commettent au tapis royal portent quelque préjudice aux intérêts de ces messieurs : l'un de ces soirs, à Marly, un rouleau de louis faux fut glissé sur la table, et en attira plusieurs véritables dans la poche du joueur qui l'avait produit. Mais la fraude a été découverte; l'escroc est un mousquetaire en réforme, nommé Duluques; on l'a envoyé à la Bastille expier ce savoir-faire un peu trop ingénieux. Il serait à désirer que la police intérieure, après avoir fait justice de ce fripon, s'étendît à bon nombre de duchesses *assises*, qui volent des pontes assez confiants pour leur passer de l'argent à jouer; ces dames illustres ne se montrent pas plus scrupuleuses envers les banquiers, quand elles peuvent leur enlever quelques louis. Mais ces filouteries demeurent impunies, vu la qualité des délinquantes; et personne n'étant aussi impudent qu'une femme de cour, le manége continue sous le manteau de l'impunité. *Madame* disait au jeu de samedi aux banquiers : « Messieurs, on vous friponne bien. — » Nous ne nous en apercevons pas, madame, répondirent-ils ga-» lamment. » Toutefois, comme ils s'en aperçoivent fort bien, ils ont obtenu de la reine que, pour arrêter un peu les mains *distraites*, la table serait garnie d'un ruban dans tout son pourtour, et qu'on ne regarderait comme engagé que l'argent mis sur les cartes au delà du ruban. Mais cette précaution, qui garantit jusqu'à un certain point les intérêts de la banque, n'obviera point aux escroqueries que les duchesses se permettent au détriment des joueurs confiants.

La reine a choisi pour son accoucheur un M. Vermont, frère de l'abbé qui fit l'éducation française de sa majesté à la cour de Vienne. Peut-être est-ce un habile opérateur; mais à coup sûr ce n'est point un homme policé. On rit chaque jour, aux cercles de sa majesté, des étranges balourdises et des grossièretés de cet Esculape. L'un de ces matins, Marie-Antoinette se plaignit à lui d'être plus grosse qu'on ne doit l'être dans son état : *C'est que vous êtes ventrue*, a-t-il répondu. Une autre fois, sa majesté faisait remarquer au docteur que sa gorge lui paraissait très-volu-

mineuse: *Votre majesté*, répliqua Vermont, *est naturellement tétonnière*.

Notre jolie souveraine n'est plus ni *ventrue*, ni *tétonnière :* elle est accouchée le 20 décembre d'une princesse qu'on a nommée Marie-Thérèse-Charlotte [1]. Les cérémonies des baptêmes sont aussi usées pour la narration que celles des mariages ; je dirai seulement qu'à l'occasion de l'heureux accouchement de sa majesté, les comédiens français ont donné un spectacle gratis pour *l'ouverture du ventre de la reine*, locution vieillie, et digne du vocabulaire de l'accoucheur Vermont. Les charbonniers et les poissardes, étant arrivés tard à la comédie, se sont plaints avec amertume qu'on eût ursurpé sur eux les loges du roi et de la reine, qui leur reviennent par un droit immémorial acquis à ces deux premières corporations de la populace. Ils ont d'autant plus insisté sur cette prérogative, que la garde les empêchait de pénétrer dans la salle, en leur disant qu'il n'y restait plus de place. Le semainier, appelé par les réclamants, a convoqué à l'extraordinaire le conseil des comédiens, et, après mûre délibération, il a été décidé qu'on allait mettre une banquette de chaque côté du théâtre, et que les deux honorables corps y prendraient place, selon l'antique usage supprimé par Lauraguais. Cette disposition faite et la toile levée, un charbonnier a lu à haute voix un bulletin favorable de la santé de la reine, que venait de lui remettre un courrier au visage noirci qui avait été dépêché pédestrement à Versailles pour connaître la situation de sa majesté. Les transports de joie que cette lecture a excités ont donné lieu à des sauts d'abord déréglés, mais qui bientôt ont pris le caractère d'une danse auvergnate, à la grande satisfaction du parterre, enchanté de voir la tragédie de *Zaïre* commencer ainsi par un ballet de poissardes et de charbonniers.

Terminons la chronique de 1778 par une mention politique. Le comte d'Estaing, parti de Toulon le 13 avril, avec une escadre de douze vaisseaux de ligne et quatre frégates que montaient huit cents hommes d'infanterie, a touché la côte américaine le 8 juillet. Cette flotte portait aussi M. Silas Deane, député à la cour de France, et M. Alexandre Gérard, ministre plénipotentiaire du

[1] Mariée par la suite au duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois. Elle fut dauphine de France.

roi au congrès. Une députation de l'assemblée républicaine vint prendre ce diplomate aux portes de Philadelphie, et l'accompagna jusqu'à l'hôtel qu'on lui avait préparé, au milieu des signes les plus expansifs de la satisfaction des habitants.

CHAPITRE III.

1779-1780-1781.

M. de Provence professeur de rites religieux. — Singulière réception faite par Louis XVI à la cour des aides. — Les dames de la cour classées par ordre de beauté. — Vengeance de madame de Fleury. — La renommée du duc de Chartres. — Étrange mystère apporté à une entrevue de la reine et de madame Jules de Polignac. — Apparition du chevalier de Saint-Georges. — *Monsieur* se montre très-amoureux... en paroles. — La reine à la porte du château. — Louis XVI bon bourgeois. — Liaison intime de la reine et du comte d'Artois. — Éruption du Vésuve. — Guerre avec l'Angleterre. — Louis XVI lorgne une jeune fille. — Pertes énormes faites au jeu par le comte d'Artois. — La veuve de J.-J. Rousseau épouse un valet. — Duel du prince de Condé avec un officier de sa maison. — Le chevalier Tape-cul. — Le *magnétisme animal;* le docteur Mesmer. — Mariage du vieux duc de Richelieu. — Le Q et le K. — La reine, le comte d'Artois et madame de Polignac, trio d'intimité. — Excursion de Vulcain sur les domaines de Bacchus. — Naissance de Jules de Polignac. — Description de *Bagatelle.* — Le comte d'Artois danseur de corde. — La comédie à Trianon; la reine sifflée. — La comtesse de Balby. — Le comte d'Artois et mademoiselle Contat. — Lésine de l'illustre amant. — Armée française en Amérique. — Mort de Marie-Thérèse, impératrice. — Première retraite de Necker. — Secondes couches de madame de Polignac. — Les *Polissons.* — Naissance d'un Dauphin. — Grimace de *Monsieur* à cette naissance. — Nouvel incendie de l'Opéra. — Une nouvelle salle bâtie par enchantement. — L'assignation de mademoiselle Contat. — Mort du comte de Maurepas. — Mort de Christophe de Beaumont. — Victoire des alliés en Amérique.

Il est arrivé, au baptême de *Madame première*, un incident que je dois mentionner; il caractérise à merveille l'esprit de rectitude que M. de Provence apporte dans tout ce qui concerne le cérémonial. Ce prince tenant le royal enfant au nom du roi d'Espagne, le grand aumônier lui a demandé quels noms il voulait lui donner. « Mais, monsieur le cardinal, a répondu l'illustre par-» rain, ce n'est pas ainsi que la cérémonie commence; la première » chose est de savoir quels sont les père et mère : c'est ce que » prescrit le rituel. » Le prélat a répliqué que cette demande préalable était effectivement indiquée dans les cas ordinaires, mais qu'elle paraissait ici dépourvue de toute opportunité, en ce que

personne n'ignorait que *Madame* était née de la reine et du roi. Non contente de cette explication, son altesse royale, se tournant vers le curé de Notre-Dame, qui assistait au baptême, lui a demandé si sa remarque ne semblait pas fondée. Le pasteur métropolitain a répondu qu'elle était juste en général; mais que, dans la circonstance, il ne se serait pas conduit autrement que le cardinal.... Les courtisans malins ont dit le lendemain, à l'OEil de bœuf, que, relativement à l'information, éludée par le grand aumônier, sur le nom des père et mère, *Monsieur* n'avait peut-être eu qu'à moitié tort.

Voici un autre trait caractéristique : à l'occasion des couches de la reine, la cour des aides, rétablie par M. le comte d'Artois, était venue complimenter le roi, qui la reçut appuyé sur le balcon de sa chambre. « Sont-ce là vos chaises? » dit sa majesté aux magistrats, en leur montrant les chaises à porteurs qu'il voyait dans la cour de marbre. Sur la réponse affirmative d'un président, sa majesté s'est mise à ricaner; puis elle a repris : « Vous ne savez donc » pas marcher, vous autres? » Telle a été toute la réplique du monarque à la harangue de sa cour des aides, « et elle s'est retirée, » ont dit le lendemain les journaux, fort satisfaite des bontés gra» cieuses de cet excellent prince. »

Pour amuser la royale accouchée, le jour de l'an, le comte d'Artois et le duc de Chartres avaient fait une liste à sept colonnes, dans laquelle ces folles altesses s'étaient évertuées à classer, par ordre décroissant de beauté, les femmes de la cour. On lisait en tête des colonnes : *Belles*, *jolies*, *passables*, *laides*, *affreuses*, *infâmes*, *abominables*. Une seule privilégiée était inscrite dans la première case; deux figuraient dans la seconde, et ces messieurs avaient fort généreusement pressé leurs justiciables dans les cases *infâmes* et *abominables*.

Parmi les dames de la septième et dernière classe, se trouvait la marquise de Fleury, femme d'esprit, qui n'a fait que rire en apparence de son partage critique. Mais le dépit d'une femme finit toujours par se faire jour, et rarement il manque l'occasion de placer son mot. La marquise se trouvant dernièrement à un souper du Palais-Royal, M. le duc de Chartres, l'un des auteurs de la classification, eut l'inopportune idée de venir faire sa cour à la marquise *abominable*. Fixée soudain dans son projet de vengeance, elle commença par complimenter le prince sur son heureux retour d'une campagne maritime qu'il vient de faire pour

se rendre propre à la charge de grand amiral, que son altesse sérénissime sollicite en survivance de M. le duc de Penthièvre, son beau-père. Or le bruit a couru que le vaisseau que montait M. le duc de Chartres s'est montré, certain jour, rebelle à certain *signal* d'attaque, et cela par une influence princière trop prudente. Madame de Fleury, après avoir fait de spirituelles allusions à tout cela, a brusquement entamé le sujet des catégories de dames, et s'est prise en riant à faire des reproches à son altesse. « Heureusement, monseigneur, a-t-elle ajouté, on peut appeler de » votre jugement : on sait que vous ne vous connaissez pas mieux » en *signalements* qu'en *signaux...* » Il n'y avait point de réplique à cela, et le prince ne tenta pas même d'en chercher une.

Cette année, le carnaval a ses jours malheureux pour l'héritier du nom d'Orléans; on aurait peine à citer toutes les saillies malignes qu'il essuie dans ce temps de licence masquée. Au dernier bal de l'Opéra, M. de Chartres faisait une sorte de revue des femmes avec M. de Genlis; ce dernier lui en ayant fait remarquer une dont la figure l'avait frappé, le prince la regarda sous le nez, et s'écria : « C'est une beauté passée. — Monseigneur, répliqua » vivement la dame, c'est comme votre renommée. »

Toute la capitale s'entretient d'une entrevue, l'on ne sait pourquoi secrète, qui eut lieu dimanche à Paris entre la reine et la comtesse Jules de Polignac. Sa majesté, ayant gagné la rougeole de cette favorite, avait été assez longtemps sans la voir; mais elle écrivit jeudi à la souveraine, de Clayes, où elle a passé sa convalescence, qu'elle aurait l'honneur d'aller lui faire sa cour à Marly le lundi suivant. La reine lui a répondu : « Sans doute la plus empressée » de nous embrasser, c'est moi, puisque j'irai dès dimanche » dîner avec vous à Paris. » En effet, au jour dit, sa majesté est arrivée à une heure chez la comtesse Jules, et y est restée jusqu'à cinq heures. Madame la princesse de Chimay, dame d'honneur de Marie-Antoinette, et qui l'avait accompagnée à l'hôtel de Polignac, n'a point assisté à l'entrevue; elle s'est retirée après avoir reçu des ordres pour le départ. Pendant ce temps, le comte traitait à une table particulière les courtisans de la suite; la reine et sa favorite ont donc dîné dans un tête-à-tête rigoureux qui s'est prolongé quatre heures. On forme mille conjectures sur cet entretien, et l'on s'évertue en vain à deviner quelle affaire sa majesté pouvait avoir à déposer si secrètement dans le sein de l'amitié.

Il paraît depuis quelque temps dans le monde un mulâtre, nommé M. de Saint-Georges, dont les talents extraordinaires font beaucoup de bruit. C'est un homme grand, admirablement fait, et dont les traits, malgré leur teinte brune, ont de la noblesse, un certain charme, beaucoup d'expression surtout. On assure que les dames apprécient ce demi-nègre, moins parce qu'il excelle à monter à cheval, à tirer des armes, à jouer du violon et à patiner, que parce qu'il est doué, dit-on, d'une vertu herculéenne que notre sexe passe pour rechercher dans ces temps d'incontinence. M. de Saint-Georges, en qualité de virtuose, a été admis à faire de la musique avec la reine; il en fait cependant davantage avec madame de Montesson, M. le duc d'Orléans l'ayant attaché à sa maison en qualité d'officier des chasses.

Il y a peu de jours, le mulâtre à la mode, revenant avec un de ses amis d'une partie fine, fut attaqué par six hommes armés de bâtons. Les deux gentilshommes firent de leur mieux avec leurs épées; mais ils eussent infailliblement été assommés si le guet ne fût venu à leur secours. M. le duc d'Orléans a fait auprès de M. Lenoir les plus pressantes démarches pour que les assassins subissent une rigoureuse peine; mais bientôt son altesse royale a reçu de haut lieu l'invitation de ne pas se mêler de cette affaire, et les prisonniers ont été relâchés. Tout porte à croire qu'il y avait sous jeu quelque vengeance conjugale, confiée à des assommeurs, vu l'extrême danger qu'il y aurait à se mesurer avec M. de Saint-Georges.

On se rappellera peut-être, car ces particularités frappent on ne sait trop pourquoi, que *Monsieur* se vanta très-haut, le lendemain de ses noces, d'avoir mérité une réputation pareille à celle que mon sexe accorde à M. de Saint-Georges. Depuis lors, l'opinion publique s'est inscrite en faux contre cette jactance, jusqu'au point de dire hautement que, dans les derniers temps encore, *Madame* se trouvait à peu près dans l'état de pureté où nous l'envoya l'honnête monarque savoyard. On attribuait ce défaut de culture d'un terrain en apparence très-propre au rapport, à une cause plus foncièrement fâcheuse que celle qui retarda longtemps la postérité du roi; cause à laquelle les *postures* de l'abbé ne pouvaient sans doute remédier. Tout à coup la nature a paru se révéler chez son altesse royale, du moins à en juger par sa conversation intime : ses courtisans assurent que les propos de ce prince sont très-vifs, très-amoureux, très-ardents. *Madame* affirme de

son côté à ses dames que c'est une éloquence toute de phrases; et ce qui le prouverait un peu, c'est qu'on a démenti la grossesse de cette princesse, dont les flatteurs de son époux s'étaient plu à répandre le bruit.

Mais j'abandonne ces fables pour rapporter une anecdote encore plus royale, et qui a produit une vive sensation à la cour. Depuis quelques mois la reine s'est éprise des spectacles de la grosse Montansier, directrice de Versailles; spectacles tout à fait différents de ceux qu'elle donne au public de cette ville, et composés des pièces les plus gaillardes de Ferrand et de Collé. Sa majesté s'amuse beaucoup, avec sa société intime, de ces ingénuités galantes, que M. le comte d'Artois, son beau-frère, suit assidûment, et dont la représentation se prolonge fort avant dans la nuit. La reine revenait, une de ces nuits, de ce divertissement, dans une voiture légère que le frère du roi conduisait lui-même. A la grille du château, la sentinelle déclara à l'illustre cocher qu'il ne pouvait rentrer.

« Comment, j... f...! s'écria son altesse royale, ne me reconnais-tu pas?

— Pardon, mon prince; mais la consigne ne vous a point excepté.

— Et moi? dit la reine en se montrant.

— Pas davantage, répondit le garde du corps, et je suis désespéré d'avoir à l'apprendre à votre majesté.

— Qu'on fasse venir l'officier de service, reprit Marie-Antoinette d'une voix animée.

— C'est la consigne, dit cet officier en se courbant jusqu'à terre.

— Appelez le capitaine des gardes, s'écria cette fois la reine avec colère.

— C'est la consigne, dit ce haut dignitaire en s'excusant de son mieux, et je la tiens du roi lui-même, absolue, sans exception. »

Les prières, les menaces de la reine, les jurements énergiques dont M. le comte d'Artois assaisonna ces instances, rien ne put faire transgresser une mesure militaire dont l'oubli devait être puni sévèrement par le roi. Sa majesté fut obligée de regagner, avec son compagnon de disgrâce, le théâtre de la Montansier, d'où, par une galerie attenant au château, elle pénétra dans son appartement. Pour comble d'infortune, Marie-Antoinette, que

personne n'attendait, parce qu'elle s'était relevée pour faire son excursion nocturne, ne put se coucher de nouveau qu'à l'aide d'une lumière obtenue avec peine dans la salle des gardes.

Peut-être la reine eût-elle dû accepter en silence la leçon que Louis XVI avait voulu lui donner; mais elle écouta son orgueil humilié, plutôt que la prudence dont elle devait prendre conseil. Marie-Antoinette se présenta au lever du roi. « MONSIEUR, lui » dit-elle avec toute la fierté qui formait le fond de son carac- » tère, dois-je être prisonnière dans mon propre palais, et me » trouver exposée au désagrément de n'y pouvoir rentrer à ma » volonté ? »

Le monarque sourit dédaigneusement à ce propos peu réfléchi, et répondit du ton d'un bourgeois absolu : « Madame, je suis le » maître chez moi, et quand je suis couché, je prétends que tout » le monde le soit chez moi. » A ces mots, Louis XVI tourna le dos à la reine, et sortit sans lui laisser le temps de répondre.

Me voici arrivée à une époque où je ne pourrais plus, sans infidélité, taire les discours qui retentissent d'un bout à l'autre de la France sur l'intimité de la reine avec M. d'Artois, son beau-frère. Cette liaison étroite, considérée sous le rapport purement moral, est un fait constant, et c'est une réserve d'une haute prudence, à voir les airs légers qui en sont les témoignages, que de n'y attacher aucune suspicion d'un commerce matériel. Dans cette sphère de circonspection, j'écrirai du moins que la reine ne néglige aucune occasion d'éloigner le comte de la comtesse, qu'elle nomme sa *pigrièche* épouse. On peut donc dire avec une entière vérité qu'il est des instants où l'on croirait que sa majesté fait des avances à M. d'Artois... C'est une coquetterie jalouse; je m'efforce de ne rien voir au delà.

Un courrier arrivé ce matin de Naples en apporte la nouvelle effrayante d'une éruption du Vésuve comme on n'en trouve point d'exemple dans les annales depuis les désastres de Pompéia, que Pline le jeune a retracés si terribles. Cette nouvelle convulsion du volcan eut lieu dans la nuit du 8 août. Dès le 3 de ce mois, le cratère vomissait par intervalles des flammes et de noirs tourbillons de fumée; des torrents de lave coulaient en ruisseaux de feu le long des flancs de la montagne, et se perdaient en s'éteignant dans les vallons. Habitués à ce spectacle, les Napolitains ne s'en effrayaient point. Dans la matinée du 8, la matière bitumineuse

cessa même de couler; le cratère parut suspendre le jet de ses projectiles de pierre, et le bruit souterrain qui accompagne les éruptions parut se calmer. Tout à coup, au milieu de la nuit, on vit s'élancer dans les airs une immense colonne de matière fluide, de fumée, de pierres rougies, formant une gerbe dont on put évaluer la hauteur à dix-huit mille pieds. L'horrible développement de ce phénomène couvrait en apparence toute la ville de Naples. En ce moment le Vésuve, laissant échapper la lave de toutes parts, sembla revêtu d'une vaste robe de feu; géant lumineux et ardent qui du pied touchait aux enfers, et dont la chevelure de flammes se perdait dans le firmament. Des coups de foudre partaient en tous sens de la colonne de feu; des quartiers de rocher de dix pieds de circonférence, élevés par la force du volcan, tombaient dans la plaine de Somma; elle en était jonchée. Les broussailles, les bois s'enflammaient, et l'incendie, qui gagnait de proche en proche, augmentait la terreur des habitants de Naples, de Portici, de Résina, de Torré-Legreco, d'Ell-Anonziata, errant demi-nus sur les chemins, chargés de tout ce qu'ils pouvaient emporter. Au bout de vingt minutes, l'éruption cessa subitement, l'horizon s'éteignit, le ciel redevint sombre.... Le lendemain on apprit que la ville d'Ottojano avait été réduite en cendres : un instant avait suffi pour engloutir une population presque entière, surprise au sein de son repos ou de ses doux ébats.

Les convulsions de la nature sont, pour les âmes superstitieuses, le signe des conflagrations sociales; mais cette année la guerre entre les princes de la maison de Bourbon et l'Angleterre avait prévenu l'éruption du volcan napolitain : les manifestes respectifs étaient lancés dès le mois de juin. Malgré cette rupture ouverte, on a remarqué dans ces actes une sorte de réserve : celui de la France fut publié sous le titre d'*Exposé des motifs de la conduite du roi relativement à l'Angleterre;* la cour de Londres intitula le sien *Mémoire justificatif;* l'Espagne, notre alliée, adopta une formule analogue.

Tout le monde joue maintenant à la cour, jusqu'à Louis XVI, qui jamais n'avait risqué au jeu au delà d'un louis d'or. Pendant le dernier voyage de Marly, sa majesté a fait, relativement à sa réserve ordinaire, des pertes assez considérables, et a pris goût au lansquenet. Par une sorte d'écart du caractère de ce prince, si indifférent, si froid pour le beau sexe, on l'a vu lorgner, pendant le souper, une jeune personne qui se trouvait parmi les spectateurs :

sa lorgnette est restée longtemps braquée sur elle, et sa majesté lui a envoyé demander son nom. Le vieux maréchal de Richelieu porte-t-il avec lui le talisman de la débauche? Il était ce jour-là à Marly; le roi, malgré son éloignement pour ce seigneur, a même ri de bon cœur des saillies mordantes et des sarcasmes qu'il n'a cessé de débiter.

Revenons au jeu de la cour : je noterai ici, pour renseignement, que, voulant régler ses pertes avec M. de Chalabre, M. le comte d'Artois lui a fait compter cent mille écus argent comptant, et lui a remis en outre un contrat de quinze mille livres de rente.

Tandis que ces dilapidations royales se commettent, le monde philosophique s'indigne contre la demoiselle Levasseur, qui de servante de J.-J. Rousseau était devenue sa femme. Cette misérable est rentrée dans son premier état, en épousant un laquais de M. de Girardin, nommé Nicolas Montretout. Le seigneur d'Ermenonville, furieux de la bassesse de cette femme, l'a chassée de la maison dont il lui avait laissé la jouissance après la mort de son mari. En général, les philosophes ne songent qu'avec honte que le grand Rousseau avait placé ses affections dans une telle créature, qui a dû souvent humilier sa vie et rendre son intérieur bien triste. Ces idées confirment presque le bruit assez général que cet homme illustre, dans la conscience de sa déplorable condition, a pu accélérer sa mort par le poison.

Nous sommes au temps des choses extraordinaires : en voilà une d'un autre genre. M. le prince de Condé, mécontent de M. d'Agon, l'un de ses officiers, qui avait mal parlé d'une femme de sa cour, exigeait de ce gentilhomme qu'il lui donnât sa démission et s'éloignât de son palais. M. d'Agon s'est trouvé offensé de ce renvoi, et en a demandé satisfaction à son altesse. Le prince y ayant consenti, ils se sont battus samedi dernier, en chemise, de grand matin, et devant des témoins. M. de Condé a été légèrement blessé au bras. Après s'être fait panser, il est parti sur-le-champ pour Versailles, afin de solliciter la grâce de M. d'Agon, qu'il a obtenue avec beaucoup de peine. Quelques personnes blâment le prince; je ne suis pas de ce nombre. Un membre de la famille royale peut être *raffiné d'honneur* comme un autre gentilhomme; mais un simple officier qui provoque son général est un orgueilleux à punir, ou bien un fou à placer sous le jet d'une douche.

Il ne risque pas de recevoir un coup d'épée des jolies adversaires auxquelles il s'attaque, ce chevalier de Saint-Louis qui

frappe clandestinement le derrière de toutes les femmes qu'il rencontre, et qu'on a, par ce motif, surnommé le chevalier *Tape-cul*. Vous toutes, mesdames, qui craignez l'atteinte de sa main hardie, vous reconnaîtrez aisément ce singulier agresseur à sa rouge trogne, à ses cheveux blancs, à sa croix attachée à un habit blanc couvert de taches. L'une de ses mains est armée d'une canne qu'il agite; l'autre se cache traîtreusement derrière son dos, mais n'en est pas moins leste à s'apposer sur les fesses ambulantes. Dès que les dames qui connaissent *Tape-cul* l'aperçoivent, elles le fuient à toutes jambes, ainsi que la timide colombe s'envole à l'approche du terrible vautour. Les femmes tapées ne manquent pas de se plaindre, d'adresser des injures au chevalier; souvent il reçoit des coups de poing de la beauté insultée; quelquefois la canne du chevalier qui l'accompagne s'abat rudement sur les larges épaules de cet insolent vieillard. Il accepte les injures, les coups de poing, la bastonnade avec une résignation exemplaire, et s'éloigne paisiblement sans détourner la tête.

Les enthousiastes de nouvelles choses, et l'on trouve beaucoup de ces fanatiques quand les découvertes ne sont pas utiles, s'éprennent depuis quelques mois du *magnétisme animal*, procédé merveilleux, selon son auteur, apporté en France par un docteur allemand nommé *Mesmer*. Il débite sa marchandise de paroles avec une grande habileté : je dis sa marchandise de paroles, car il n'y a guère que cela dans le secret du novateur. « Le magnétisme » animal est, dit-il, une faculté de communication d'un *principe* » *analogue* entre les corps qui en sont susceptibles. » Et vous concevez que cette explication ne vous est pas donnée par le magnétiseur d'une manière aussi précise : il la développe avec toutes les ressources d'une synthèse diserte et diffuse, semée de mots techniques grecs et latins. L'adepte une fois endoctriné ou étourdi, conditions absolument identiques pour les charlatans, Mesmer promène son doigt sur toutes les parties de son corps, afin de connaître le siége du mal, et lorsqu'il approche de la partie affectée, le sujet y reçoit une commotion semblable à celle que produit l'électricité. Il y a beaucoup de gens à Paris qui aiment les commotions : les dames surtout en raffolent quand les secousses ne sont pas trop fortes. La foule des malades de mon sexe afflue chez l'homme au *principe analogue*, particulièrement depuis qu'ayant senti que son doigt magnétiseur ne pouvait suffire, il s'est avisé

de mettre les malades eux-mêmes *en rapport.* Maintenant le magnétisme fait fureur : toutes les beautés vieillissantes courent chez l'Hippocrate ingénieux pour être mises *en rapport;* ce qui ne leur arrive pas souvent dans le monde, à moins qu'elles n'aient le bonheur de rencontrer quelque mousquetaire réformé.

Ce n'est pas par l'influence du magnétisme que le maréchal de Richelieu, parvenu à sa quatre-vingt-quatrième année, vient de se décider à reprendre une troisième femme : le vieux roué assure à tous ceux qui veulent l'entendre que le *principe analogue* est loin encore de lui manquer. Voilà l'origine un peu romanesque, quoique vraie, de sa liaison avec madame veuve de Rooth, qui reçoit sa main. Le duc se rendait à Versailles il y a quelques années; son carrosse casse au sommet de la montagne de Sèvres; il va se trouver à pied, lorsqu'une dame, qui ne connaît point le maréchal, vient à passer en voiture. Voyant un cordon bleu dans l'embarras, elle lui offre place à côté d'elle; il accepte, et de là un hymen qui donne à madame de Rooth deux cent mille livres de rente au moment où le nécessaire allait lui manquer.

Richelieu, avant de recevoir dans son hôtel une femme honnête, a voulu en expulser les roués, les entremetteurs, les catins qu'il y entretenait à grands frais : madame de Rousse, directrice de cette troupe impure, n'a pas été exceptée, malgré ses protestations d'attachement, ses prières, ses larmes...... « Vieux manége perdu, » lui a dit le maréchal; sans rémission, adieu. » Cette prêtresse émérite des amours s'est retirée aux Capucines : elle y occupe l'appartement que madame de Pompadour avait fait préparer pour elle, mais qu'elle n'habita jamais. Après ce nettoiement des écuries d'Augias, le prétendu de quatre-vingt-quatre ans alla trouver M. de Fronsac : « Monsieur, lui dit-il, je suis plus honnête que » vous : votre mariage s'est fait sans que vous m'en ayez pré- » venu; je viens vous informer du mien. Je vous préviens aussi » que je compte bien avoir un enfant, et qu'il sera meilleur sujet » que vous. » La réminiscence matrimoniale d'un seigneur qui, dans les fastes galants, date du règne de Louis XIV, n'est pas aussi folle qu'elle le paraît au premier coup d'œil : je tiens de bonne source que, durant sa dernière maladie, on a eu peu de soin de lui, et qu'indigné de ce manque d'égards et d'humanité, il a pris le parti de le prévenir désormais en faisant la fortune d'une garde-malade.

Le mariage a eu lieu dans la chapelle de l'hôtel de Richelieu.

L'archevêque de Paris, qui s'intéressait vivement à la conclusion, dans l'espoir que le vieux libertin ferait une fin honnête, avait promis de bénir lui-même ce lien conjugal; mais sa santé ne le lui a pas permis. Après un splendide banquet, il y a eu bal au fameux *pavillon de Hanovre*[1], illumination, feu d'artifice dans les jardins. Mais là s'est terminée la fête pour les nouveaux époux. Si la mariée, encore dans l'âge des passions impérieuses, reçut l'étincelle électrique au milieu des danses voluptueuses de la soirée, le feu qu'elle avait allumé dans son sein dut s'éteindre avec le bouquet de fusées qui ferma les réjouissances de la noce. L'octogénaire Richelieu, malgré sa jactance, malgré la menace qu'il avait faite à son fils, conduisit sa femme dans un appartement séparé du sien, et lui offrit l'hommage... de ce couplet d'une chanson composée par lui-même pour cette occasion :

A minuit cachez-moi vos charmes,
Je craindrais d'outrager l'amour :
Depuis que j'ai perdu ses armes,
Mon bonheur fuit avec le jour.

Madame de Richelieu trouva le couplet joli; elle en fit son compliment à l'académicien, qui sans doute reporta cet éloge à son secrétaire... et le veuvage de la mariée continua.

La maréchale est une femme décente; son mariage ne pouvait remplir qu'un instant les entretiens de la cour. La petite anecdote qui suit l'amusera, sinon plus longtemps, du moins plus vivement. On la raconta hier à la reine, et sa majesté a tant pleuré d'hilarité, que ce matin son oculiste a dû lui apporter un collyre.

Un particulier nommé *Franquelin* arriva, le mois dernier, de la province, muni de tous les papiers de sa famille, pour examiner, avec le fameux *Franklin*, si par hasard il ne serait pas son parent. Le républicain, après une réception fort polie, a prié son presque homonyme de conférer avec son secrétaire sur l'objet en question. L'homme de cabinet ouvre les titres du provincial, les parcourt, et voit que, dans toute sa parenté ascendante, le nom s'était écrit différemment que celui du savant Américain. « Monsieur, dit-il, je n'ai pas besoin d'en lire davantage; je vois » partout *Franquelin* et non *Franklin :* de votre Q faites un K,

[1] Pavillon bâti au fond des jardins de l'hôtel, et donnant sur le boulevard, au coin de la rue Louis-le-Grand. Il est occupé aujourd'hui par M. Simon, marchand de papiers.

» et vos *papiers* vous serviront...... » Il me semble que je puis m'épargner l'explication entre parenthèses ; on me la reprocherait dans un temps où M. de Bièvre a fait faire d'immenses progrès au calembour.

La reine, le comte d'Artois et Mme de Polignac occupent en ce moment toutes les trompettes de la renommée : ce trio d'intimité singulière intrigue la France des Pyrénées au Rhin. Le roi, sans attacher assez d'importance à cette liaison, peut-être pour s'épargner des représentations inutiles, en parle cependant quelquefois à la reine ; mais, habituée à dominer ce prince faible et ami de la paix, elle le renvoie, non pas à ses moutons, mais à ses serrures.

Il faut bien que je le dise, et l'à-propos sera mon excuse, Louis XVI, plus affligé qu'il ne le paraît des légèretés extrêmes de Marie-Antoinette, et sentant tout ce qu'il y aurait de scandaleux dans une jalousie retentissante, ne demande pas exclusivement des consolations à ses limes, à son enclume ; il devient de plus en plus constant que ce jeune prince cherche l'étourdissement de ses chagrins au fond de quelques flacons de Laffitte et de Chambertin. Rarement la nature épargne ses écarts à l'humanité, et je me hâte d'ajouter que celui-ci n'est jamais poussé par sa majesté jusqu'à l'ivresse... Revenons au trio.

Depuis les couches de madame Jules de Polignac, arrivées le 15 mai de cette année 1780, la tendre amitié de la reine pour la comtesse, et l'empressement rempli de galanterie que M. d'Artois lui montre, ont redoublé : les entrevues de ce groupe affectionné sont plus fréquentes que jamais. Du reste, tant que la favorite n'a point été relevée, la reine s'est rendue auprès d'elle chaque jour ; et pour que les voyages de sa majesté fussent plus commodes, plus assidus, la cour est venue s'établir au château de la Meute. Sa majesté veut, dit-on, que le nouveau-né, nommé Jules[1], comme son père, soit fait duc au berceau. On parle de faire acheter à Louis XVI, au nom de cet embryon chéri, le duché de la Meilleraye, que vend la duchesse de Mazarin. Malgré cette tendresse presque sans exemple d'une femme pour une autre, toute la famille Polignac se hâte de s'échauffer à ce rayon ardent de faveur : on sait

[1] C'est ce Jules de Polignac qui acquit en 1830 une si affreuse célébrité, et que la cour des pairs condamna à vivre.

que la princesse de Lamballe ne fut pas moins chère à la reine, et pourtant son crédit s'est évanoui..... L'extrême amour, surtout chez les grands, touche souvent à l'extrême indifférence.

Pendant que la cour était à la Meutè, les promeneurs de la capitale ont été voir la charmante féerie de *Bagatelle*. J'ai demandé à mon mari de m'y conduire un jour qu'il était de service au château : « Volontiers, madame, m'a répondu le colonel; et notre » ménage sera charmant aussi longtemps que vous visiterez *Ba-* » *gatelle* avec moi. » On ne voit point le château en y arrivant : un petit bois, une sorte de fourré en cache la façade qui regarde l'entrée principale. De ce côté, l'enceinte n'est fermée que par une simple claie; derrière, se dessine un site agreste, formé d'arbres poussant à l'aventure entre des rochers. Parvenu enfin au petit palais par une allée sinueuse, on lit sur le fronton d'un élégant péristyle : *Parva*, *sed apta*. Des statues placées dans un entre-colonnement circulaire caractérisent plus précisément l'usage de cet édifice enchanteur : ce sont le Silence, le Mystère, la Folie, l'Amour, la Volupté; plus loin un Hercule, avec tous les attributs de puissance que peut offrir un dieu nu, fait soupçonner à l'intelligence exercée le genre de prétention que professe le maître du lieu. Le rez-de-chaussée consiste en un petit vestibule, une salle à manger, un salon, un boudoir et un billard ; ce qui suffit pour satisfaire toutes les passions qui ne sont que des vices. Dans le boudoir, on voit des peintures voluptueuses de Lagrenée, Greuze et Fragonard; plus un lit de repos, et des glaces placées en face, de manière à répéter diversement les scènes qui se passent sur ce trône des amours. Tel est à peu près tout l'ameublement, avec des rideaux blancs sur transparents roses, qui ménagent dans ce petit sanctuaire un demi-jour ami des pudeurs vaincues.

Un escalier en bois d'acajou, d'une grande hardiesse, mais fort étroit, conduit à quelques chambres à coucher. Celle du prince est fort remarquable : elle a, dans toutes ses parties, la forme d'une tente; les pilastres figurent des faisceaux d'armes surmontés d'un casque; les jambages du chambranle de la cheminée sont deux canons appuyés sur leur culasse; les chenets présentent des amas, heureusement disposés, de bombes, de grenades, de boulets; les girandoles affectent la forme d'une trompette. M. le comte d'Artois, qui n'est pas encore un dieu Mars, n'a jamais habité cette chambre aux attributs guerriers : son al-

tesse royale se contente d'alterner entre le boudoir, la salle à manger et le billard. Du premier étage, la vue se promène sur un horizon enchanteur : des massifs d'arbustes, jetés çà et là sur un tapis de verdure, conduisent l'œil jusqu'à la rivière, qui de ce côté ferme l'enceinte d'un ruban argenté. A droite, le pont de Neuilly semble construit pour compléter cette jolie perspective.

Tout aimable qu'est ce séjour, M. le comte d'Artois le néglige depuis un mois. Indépendamment des promenades que ce prince fait au petit Trianon avec la reine et madame de Polignac, quelquefois avec sa majesté seule, il s'y rend mystérieusement le matin, suivi d'un valet de pied, et l'on remarque qu'à son retour de cette course matinale son altesse a l'air très-fatigué. Le secret de ces excursions a été divulgué avant-hier par un des courtisans qui les connaissent. Paris saura bientôt que M. d'Artois, jaloux de briller dans tous les exercices qui développent les grâces et l'agilité du corps, ambitionnait la gloire de danser sur la corde. En conséquence, il a pris des leçons de Placide et d'un sauteur appelé le *Petit-Diable*. Le frère du roi a fait des progrès si rapides dans la voltige, que ses professeurs n'ont pas tardé à lui annoncer qu'il pouvait en toute assurance se montrer *sans balancier* aux yeux de la première cour de l'Europe ; ce qui, pour un descendant de saint Louis, est d'un immense avantage. Toutefois son altesse n'a pas voulu d'abord voltiger devant un public aussi nombreux : elle s'est contentée des applaudissements que lui ont prodigués la reine, madame de Polignac, un nommé Bazin, intendant du petit Trianon, et la demoiselle Dorvat, confidente intime de Marie-Antoinette pendant son séjour à sa maison de plaisance. Ce petit comité de spectateurs a été enchanté des élévations, des entrechats, des grands et petits écarts du prince. Les dames trouvaient surtout qu'il avait la meilleure façon du monde en pantalon de tricot blanc, en gilet à paillettes, en ceinture rouge frangée d'or. On ne dit pas encore quand cet illustre sauteur se propose de débuter devant le roi ; mais, puisque le comte est parvenu à se tenir en équilibre sur un théâtre aussi étroit, il est probable que jamais il ne fera de chutes dans les chemins ordinaires de la vie[1].

[1] Cette prédiction se trouve complétement en défaut aujourd'hui. Il est vrai qu'il eût fallu un autre maître que le sieur Placide pour apprendre au prince à tenir l'équilibre politique : sous ce rapport, M. de Provence était meilleur sauteur que lui.

Néanmoins M. d'Artois a bien fait de ne pas appeler Louis XVI à son début sur la corde, et je vais le prouver. La reine, enthousiaste de l'art dramatique, et encouragée par l'exemple de son beau-frère, a voulu essayer de jouer la comédie au petit Trianon avec ce prince et quelques autres intimes ; entre autres, mesdames Jules et Diane de Polignac, MM. de Dillon, de Vaudreuil, de Bezenval, etc. Le répertoire se compose de plusieurs petites pièces du Théâtre-Français ; le public est restreint aux gens de l'intérieur, à quelques courtisans choisis, et à MM. les gardes du corps de service. Quoique le roi n'ait acheté aucun droit à la porte de ce théâtre illustre, il a cru cependant, à l'une des représentations, qu'il en avait un incontestable, soit en qualité de souverain, soit à titre d'époux, et sa majesté a outrageusement sifflé son auguste épouse dans la marquise de Clainville de *la Gageure imprévue*. Louis XVI étant sorti de la salle en bâillant, après cet acte de sévérité, la reine a cru devoir, dans sa modestie, haranguer ainsi les spectateurs : « Messieurs, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous amu- » ser ; j'aurais voulu mieux jouer, afin de vous donner plus de » plaisir. Une autre fois je redoublerai d'efforts. » Quand l'illustre actrice eut cessé de parler, les gardes du corps se regardèrent entre eux comme pour se demander s'ils devaient *claquer* la reine ; heureusement ils lurent la négative sur leurs visages respectifs, et la bienséance de ces militaires donna cette leçon de silence à la comédienne couronnée. Le spectacle de Trianon continuera en dépit du sifflet de Louis XVI, que Marie-Antoinette a traité de *barbare* en présence de ses courtisans. Sa majesté s'est plus amusée des injures de la reine que de son jeu sur le théâtre.

Il se passe des choses un peu moins comiques dans la maison de *Monsieur*. La comtesse de Balby, dame pour accompagner auprès de Madame, est une jeune et jolie femme qui n'aime pas prodigieusement son mari, colonel à la suite du régiment de Bourbon. Or, selon le bruit de l'OEil de bœuf, madame de Balby aurait été trouvée en communauté de lit avec un courtisan, et le survenant importun aurait été l'époux trompé, qui, jaloux d'origine génoise, se serait mis en devoir de tuer et le galant et la coupable, et son propre enfant, âgé de dix-huit mois. Arrêté au moment de commettre ce triple assassinat, dit toujours la chronique maligne, ce furieux fut garrotté, saigné, baigné comme fou, par ordre de M. de Provence. Enfin, après huit jours de

cabanon, on voulut bien reconnaître que, s'il lui restait trop peu de raison pour devenir un mari *philosophe*, il en avait assez pour voyager à l'étranger; on l'a fait expatrier par décision supérieure.

Depuis lors, madame de Caumont, mère de madame de Balby, sentant la nécessité d'effacer la tache imprimée à la réputation de sa fille, a pensé que le moyen le plus sûr était de la faire élever en dignité, attendu que plus on se trouve au-dessus de la multitude, moins elle peut voir les souillures dont on est couvert. En conséquence l'ambitieuse maman a tant intrigué, que la duchesse de l'Esparre, dame d'atours de *Madame*, s'est vue forcée de donner sa démission, et que cette charge a été accordée à madame de Balby. On veut aujourd'hui qu'elle ait sur l'esprit de madame de Provence le même ascendant que la comtesse Jules de Polignac a sur l'esprit de la reine. S'il en est ainsi, cette beauté exerce un double empire dans la maison, car je sais de science certaine que *Monsieur* se laisse volontiers influencer par elle.

Bagatelle, Trianon et la danse de corde ne remplissent pas tous les loisirs de M. le comte d'Artois, et l'on s'en étonne peu : rien n'est plus vide de choses utiles qu'une vie de prince. Or son altesse royale s'est sentie éprise, l'un de ces soirs, d'une belle flamme pour mademoiselle Contat, charmante actrice de la Comédie-Française. Des propositions ont été faites aussitôt à cette beauté : elle a répondu qu'elle se trouverait très-honorée de la recherche du prince, s'il daignait en sa faveur abjurer cet amour de papillon qui voltigeait de belle en belle; mais que si la passion de son altesse ne devait avoir que la durée d'un caprice, elle la suppliait de porter ses vues ailleurs. Monseigneur a trouvé la réponse plaisante; il s'est rendu en personne chez l'actrice, qui lui a répété mot pour mot la même chose.

« Voilà qui est bien cruel! s'est écrié le comte en voulant prendre des à-compte sur le traité en négociation.

— Non, non, monseigneur, a repris mademoiselle Contat en repoussant le frère du roi comme un sous-fermier avant le contrat.

— Mais qu'exigez-vous donc, belle panthère?

— Que vous me promettiez de vivre avec moi.

— Eh! ma chère enfant, je ne sais pas vivre!

— Permettez donc, prince, que je me contente de ceux qui le savent. »

Le lendemain, son altesse revint chez la comédienne, et lui jura d'être à jamais fidèle. On conclut, et, malgré la religion du serment, d'Artois n'est pas revenu le second jour de sa flamme éternelle. Au commencement du troisième, un écuyer à la livrée verte galonnée en or apporta à mademoiselle Contat une bourse de cent cinquante louis. L'actrice la remit au messager avec un billet contenant ce peu de mots : « Je remercie l'amour de son » altesse royale de sa charité ; j'ai des amants qui, grâce à Dieu, » me mettent dans le cas de me passer d'un vil cadeau. »

Cette année, la France ayant réuni une armée de douze mille hommes, sous les ordres du général Rochambeau, l'embarqua, pendant les mois de mai et d'octobre, sur deux escadres commandées par le chevalier de Ternay et M. de Latouche-Tréville. Le comte de Rochambeau était débarqué dès le mois de juin à Rhode-Island. Forcé de se tenir sur la défensive jusqu'à l'arrivée du reste de l'expédition, il fit fortifier ce point, sur lequel il se vit menacé, au mois de juillet, par l'escadre de l'amiral Arbuthnot et par le général Clinton. Mais ce mouvement des Anglais laissait sans défense la ville de New-York, dont ils étaient maîtres; Washington, profitant de cet abandon, marcha rapidement vers cette place. Peut-être allait-elle tomber en son pouvoir, lorsque les troupes anglaises, forcées par cette diversion de renoncer à leur entreprise, revinrent rapidement sur leurs pas, tandis que la flotte d'Arbuthnot se retirait dans la baie de Gordine. Redevenu maître de ses mouvements, Rochambeau termina les fortifications de Rhode-Island, et fit ouvrir des routes dans toutes les directions où son armée pourrait tenter une descente sur le continent américain, lorsqu'elle serait complète. M. de Lafayette, qui commandait l'avant-garde de Washington, vint se concerter avec le général français ; le plan de la campagne fut assis.

Elle offrit une inconstance d'échecs et d'avantages qui ne changea rien à la situation des deux armées : battus à Cambden par lord Cornwallis, les Américains battirent à leur tour les Anglais à King-Mountain; mais lorsque les troupes françaises seront entrées en ligne, nul doute que des événements plus décisifs ne se passent en Amérique. On attend avec impatience des nouvelles de cette république naissante, surtout depuis le départ du complément de l'armée de Rochambeau, que lui conduit, à travers les flottes anglaises, l'habile et prudent de Latouche-Tréville.

Les révolutions ministérielles sont si fréquentes chez nous, qu'en vérité c'est un soin presque minutieux que de les signaler : disons pourtant que M. de Sartine vient de remettre le portefeuille de la marine au marquis de Castries, qui depuis longues années aspire au ministère, et que le prince de Montbarrey a cédé celui de la guerre au marquis de Ségur, dont le fils fait en ce moment ses premières armes sous les drapeaux de Washington.

Ces changements politiques occupent peu la cour folâtre du petit Trianon ; mais il faut qu'elle dépose un moment les guirlandes de roses qui l'enlacent : l'impératrice Marie-Thérèse, mère de la reine, est morte le 29 novembre, à l'âge de soixante-quatre ans. Cette femme mérita le titre de grand *roi*, que lui décerna la louange ingénieuse des états de Hongrie ; mais sa pourpre fut empreinte de quelques taches hideuses, et la France particulièrement peut refuser à la mémoire de cette souveraine le plus léger tribut de regret.

Le deuil de l'impératrice Marie-Thérèse, pendant les premiers mois de cette année, effarouche la troupe des plaisirs ; on se ruine gravement au pharaon de Versailles ou de Marly, et si l'on se prive d'amusements frivoles, la filouterie du jeu ne se ralentit pas. L'intrigue poursuit aussi la guerre sans trêve qu'elle fait, en cour, au bon droit et à la justice ; elle est parvenue à lasser l'active intégrité de M. Necker, directeur-général des finances. En butte aux persécutions d'une coterie dilapidatrice, haï de la reine dont il contrariait les vues secrètes concertées avec Joseph II, ce financier loyal était abreuvé d'une coupe inépuisable de fiel : désespérant de la tarir, il l'a brisée en signant sa démission, et les clefs du trésor sont remises au conseiller d'Etat Joly de Fleuri.

Le premier fils de madame de Polignac, devenue duchesse, a été si bien traité à son arrivée dans le monde, que sa mère s'est hâtée de faire un autre enfant, afin d'entretenir la source de faveurs qui s'épanche sur sa famille. Cette dame vient d'accoucher d'un second fils dans la maison de M. Le Rez de Chaumont, à Passy. A cette occasion, comme pour les précédentes couches de madame de Polignac, la cour s'est établie à la Meute, afin que la reine se trouvât plus près de sa favorite : trente-deux dames et vingt-six seigneurs font partie du voyage, non compris une certaine classe de gentilshommes désignés sous le nom de *polis-*

sons, qui peut leur convenir à merveille, mais qui ne me paraît pas appartenir à une étiquette bien relevée. Ces messieurs peuvent, à toute heure, venir rendre leurs hommages à la souveraine. Sa majesté, dont la sympathie pour la duchesse va sans doute jusqu'à s'inspirer de ses exemples et de ses sensations, sa majesté est elle-même fort avancée dans sa deuxième grossesse; on croit que le terme n'en est pas éloigné, et la cour ne tardera pas de retourner à Versailles.

La reine a donné le jour à un prince, dans la nuit du 25 au 26 octobre. Le roi est ivre de joie; il prend à chaque instant le nouveau-né dans ses bras; il répète cent fois par heure *Monsieur le Dauphin :* ce bon prince jouit enfin avec délices de sa paternité; il faut voir les sourires des courtisans.... Hier sa majesté, ayant reçu les diverses cours, ne s'est pas exprimée avec toute l'éloquence désirable dans ses réponses aux harangues, qui se bornaient généralement à cette formule : « Je suis très-content du » compliment de ma cour.... Vous ne pouvez voir la reine parce » qu'elle est au lit; vous irez chez mon fils, et vous l'appellerez » monseigneur. »

Les critiques, qui se sont récriés malignement sur ce ton peu royal, ont cru remarquer que l'enthousiasme de *Monsieur*, à la première inspection de l'enfant, était loin d'égaler celui de son auguste frère. Son altesse royale, se disent-ils tout bas, a même laissé échapper un mouvement d'humeur et de chagrin. Mais, surmontant bientôt cette faiblesse, au moins en apparence, le prince s'est livré ensuite à toute la joie que devait lui inspirer la naissance d'un héritier du trône... Et la malice, qui ne veut rien perdre de ses droits, s'est hâtée d'ajouter que M. de Provence avait alors paru trop expansif pour que sa gaîté fût naturelle.

La salle de l'Opéra prit feu au mois de juin dernier, par la négligence d'un garçon de théâtre qui avait trop approché une lumière d'un pan de décoration. C'était la seconde fois que la salle du Palais-Royal brûlait en peu d'années; M. le duc d'Orléans ne se montra pas, cette fois, disposé à relever cet édifice. Cependant la reine n'aime point à éprouver d'interruption dans ses plaisirs, et l'Opéra est du nombre de ceux que sa majesté goûte avec le plus de transport. Elle fit venir M. Lenoir, architecte, peu de jours après l'incendie, pour lui ordonner de rebâtir, *par enchantement* (ce fut son expression), un temple du goût, des grâces,

des arts et de la volupté : toutes divinités dont notre aimable souveraine s'est déclarée la fervente prêtresse, sans trop dissimuler même la préférence qu'elle accorde à la dernière.

« Si la baguette d'Armide existait, a répondu le galant artiste, elle serait sans doute aux mains de la beauté, et votre majesté n'aurait besoin de personne pour rebâtir l'Opéra.

— A quel ordre appartient ce gentil ornement? demanda la reine en souriant avec bonté.

— Votre majesté me pardonnera ce hors-d'œuvre; le dieu des arts doit un hommage à tous les genres de grâce.

— Parlons de l'Opéra. Combien me demandez-vous pour le bâtir ?

— Ma souveraine parle-t-elle de la dépense?

— Eh non! n'est-ce pas l'affaire de M. le contrôleur général? c'est du temps qu'il s'agit.

— Madame, je puis répondre qu'en trente jours....

— Je vous en accorde quarante, et je vous tiendrai pour un habile enchanteur si vous me remettez la clef de ma loge le quarante-unième.

— Je m'y engage sur l'honneur.

— Et moi je promets le cordon de Saint-Michel en échange de ma clef... »

M. Lenoir sortit enchanté de cette audience. Comme on mit à profusion sous sa main argent, matériaux, ouvriers; comme on sacrifia, avec le plus violent arbitraire, au caprice de la reine, tous les intérêts qui eussent pu en retarder l'accomplissement, l'architecte a tenu parole.

Malgré cette précipitation, le nouvel Opéra, construit sur le boulevard Saint-Martin, offre le déploiement de toutes les ressources de l'art : il est commode, agréable dans sa décoration, propre à la propagation des sons, pourvu de toutes les précautions nécessaires contre le feu; enfin son extrême solidité a été justifiée par un spectacle *gratis*. L'inauguration a eu lieu le 30 novembre, par la reprise d'*Adèle*, composition lyrique fort médiocre qui a laissé à l'architecte tous les honneurs de la soirée. La reine, qui n'est point encore relevée de couches, n'a pu assister à cette représentation; mais elle avait, dans la matinée, effectué avec sa grâce accoutumée l'échange de la clef et du cordon noir, auquel sa majesté venait de faire attacher, indépendamment de la croix, le brevet d'une pension de six mille livres.

En parlant de spectacle, il est opportun de rapporter une aimable espièglerie de M. le comte d'Artois, qui divertit beaucoup les salons. Son altesse royale est infidèle en amour, mais elle ne s'éloigne pas sans retour des beautés qu'elle honore de ses caprices. Le prince est revenu, au commencement de cette année, à mademoiselle Contat, qu'il lui a paru piquant d'enlever à un Maupeou d'épée qu'elle ruinait. L'actrice, qui avait à peu de chose près terminé cette tâche, ne fut pas fâchée de renouer avec l'altesse inconstante, afin de travailler près d'elle sur le même pied. Mais si les beautés de théâtre ont leur savoir-faire, la grandeur libertine a aussi sa malice. Un jour que mademoiselle Contat se proposait de tirer une vingtaine de mille livres du prince, elle fit fabriquer, sur un papier timbré, une prétendue assignation à payer cette somme, et à *comparoir* pour *s'y voir* condamner. La comédienne laisse *par mégarde* l'exploit sur la cheminée; M. d'Artois l'aperçoit et veut le lire. Contat fait semblant de l'en empêcher; il insiste; elle cède à regret à la curiosité de l'illustre amant. « Vous aviez tort, lui dit froidement son altesse après avoir » lu; je me charge de la dette, et j'emporte ce papier pour mé- » moire. » Le lendemain, monseigneur envoya à la rusée un arrêt de *surséance* d'un an, qui sans doute avait tout autant de réalité que l'assignation.... Furieuse d'être démasquée et jouée sous jambe, la jolie pensionnaire du tripot a voulu retourner au délaissé Maupeou, mais il lui a répondu qu'il était trop tard. Ce dernier trait manque d'adresse; il eût mieux valu avouer qu'on était vaincue, et rire la première de l'avoir été. En se piquant tout de bon, après une manœuvre honteuse, mademoiselle Contat indispose sérieusement son altesse, qui refuse maintenant de reconnaître un enfant dont la belle vient d'accoucher, et que le prince voulait bien accepter comme lot lui revenant, malgré les chances multipliées de la loterie galante que tient la jolie maman.

Un vieux débris de la cour de Louis XIV, le comte de Maurepas, vient de rejoindre les courtisans du grand roi, après avoir musé longtemps sur la terre, sans gloire, mais non pas sans intrigue. Par je ne sais quel art de se faire valoir, par un frétillement empressé, par une grande importance à vide, ce ministre parvint, sous trois règnes successifs, à se faire la réputation d'un homme d'État. Louis XVI fut sous le charme jusqu'au point de croire ce petit-fils du chancelier de Pontchartrain le moteur indispensable de son gouvernement; il lui en confia la direction,

et sa présence embarrassa la machine d'un rouage inutile. La mort de Maurepas ne produira certainement aucun dommage dans les affaires publiques : on pourrait comparer cet événement à l'action cessante d'un moulin qui faisait beaucoup de bruit, et broyait fort peu de grain. Il faut ajouter cependant que ce ministre ne fut précisément ni méchant ni malintentionné; ce distique est donc d'une extrême sévérité :

O France! applaudis-toi, triomphe de ton sort :
Un Dauphin vient de naître, et Maurepas est mort.

Si l'on pouvait se féliciter de la mort de quelqu'un, ce serait de celle du fanatique Christophe de Beaumont, qui tombe enfin du siége de Paris, après avoir gouverné l'Église, pendant trente-cinq ans, avec une intolérance, une tyrannie qui rendaient le joug du ciel cent fois plus dur que la plus despotique domination terrestre... Malgré les inspirations de la charité chrétienne, qu'ils entendent mieux que ce prêtre, les jansénistes ont répondu par un sourire à son dernier soupir.

Les armées réunies de la France et de la république américaine ont remporté une grande victoire sur les Anglais, en forçant le lord Cornwalis à signer une capitulation dans York-Town, le 19 octobre dernier. Six mille cinq cent quatre-vingts hommes ont posé les armes sur les glacis de la ville, et sont prisonniers de guerre. On a trouvé sur les remparts cent soixante canons, plusieurs mortiers, une quantité prodigieuse de bombes, de boulets, et dans le port quarante bâtiments de transport montés par huit cents matelots. Ce beau succès donne une consistance désormais inébranlable à l'indépendance américaine, tandis que le gouvernement britannique, fatigué d'une guerre ruineuse, soutenue contre une nation levée tout entière, aspire au rétablissement de la paix, qu'il achèterait par de grands sacrifices.

CHAPITRE IV.

1782-1783.

Madame de Genlis *gouverneur* des enfants d'Orléans. — M. de La Harpe *sous-gouvernante*. — Portrait de madame de Genlis. — *La Mélomanie*, musique de Champein. — Ovation de M. de Lafayette à l'Opéra. — Jalousie des talons rouges. — Les portraits de famille. — Mort de madame Sophie de France. — *Les Liaisons dangereuses*, roman de M. de Laclos. — Le nouvel Abeilard. — Nouvelle chanson

critique sur la cour. — Efforts réunis de la France et de l'Espagne contre l'Angleterre. — Ouverture de la nouvelle salle du Théâtre-Français (l'Odéon). — Le comte et la comtesse du Nord. — *Les Confessions de J.-J. Rousseau*. — Le comte d'Artois part pour Gibraltar. — Les brevets de dames accordés à des demoiselles. — Début du chanteur Garat. — Il devient l'élève de madame Dugazon. — Garat est appelé aux fêtes de Trianon. — Banqueroute du prince de Guémenée. — Le duc de Chartres en Italie. — La batterie de cuisine du comte d'Artois. — Le roi de Timor et de Solor. — Le curé de Saint-Sulpice plaide avec la Comédie-Française. — M. Grimod de la Reynière. — Fête originale qu'il donne. — Préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre. — Nouveaux ministres. — Nouvelle salle de la Comédie-Italienne. — Madame d'Épinay; sa mort. — Petite punition imposée à Madame première. — *Les paratonnerres*. — Apparition de *Robespierre*. — *Philoctète*, tragédie de La Harpe. — Découverte des *aérostats*, par M. de Montgolfier. — Expérience de MM. Charles et Robert. — Les frères Montgolfier en font une à leur tour. — Pilatre de Rozier s'élève le premier dans les airs. — Réhabilitation de Lally-Tollendal. — Admirable plaidoyer de son fils. — Mort de d'Alembert. — Son origine; ses ouvrages; circonstances de sa mort. — M. de Calonne contrôleur général. — Paix définitive. — Circonstances curieuses de sa publication. — *Didon*, opéra de Piccini, paroles de Marmontel. — Coup d'œil sur le traité de 1783.

On m'a montré hier, à la Comédie-Italienne, madame de Genlis, femme bel esprit, que M. le duc de Chartres a eu la bizarre idée de nommer *gouverneur* de ses enfants mâles. Cette innovation a déterminé la démission de M. le chevalier de Bonnard, sous-gouverneur, dont l'orgueil masculin n'a pu se façonner au joug d'une suprématie féminine. On prétend que M. de La Harpe serait moins scrupuleux, et qu'il accepterait volontiers la charge dédaignée par le fier gentilhomme. Déjà le public malin, regardant la chose comme conclue, dit que, madame de Genlis étant *gouverneur* des enfants d'Orléans, il est tout simple que l'académicien soit *sous-gouvernante*.

Lorsque le duc de Chartres, selon l'usage admis dans la famille royale, a soumis au roi la désignation qu'il avait faite pour l'éducation des princes de sa maison, sa majesté, après avoir levé les épaules en l'écoutant, a réfléchi un moment, puis elle a dit : « J'ai » un Dauphin, *Madame* pourrait être grosse, M. le comte » d'Artois a deux princes; vous pouvez faire ce que vous vou- » drez; » et le monarque a tourné le dos à son parent. En conséquence de ce choix, les princesses ayant eu la rougeole, madame de Chartres s'est enfermée avec elles, et la comtesse de Genlis est restée avec les princes.

Madame de Genlis, dont la famille est passablement inconnue,

quoiqu'elle la dise fort illustre, ne saurait passer pour une jolie femme; mais sa figure mignarde a de la finesse, et révèle un esprit subtil et prétentieux. La taille de *madame la gouverneur* ne manque pas d'élégance; ses manières ont un abandon qui, sans calomnie, se remarque aussi dans ses mœurs. Le fond du caractère de cette dame me paraît être la causticité, dont l'expression fait grimacer légèrement ses lèvres, et étrécit, si je puis m'exprimer ainsi, le sourire qui s'y promène continuellement, comme un factionnaire ayant sa consigne. La comtesse vise à la réputation de virtuose; ce qui fait dire aux critiques par métier qu'à l'exemple d'Amphyon, elle voit les hommes se ranger autour de sa harpe. On ne dit pas toutefois que, pour compléter l'exactitude de la figure, les pierres s'élèvent d'elles-mêmes sur les murs voisins, aux accords de l'instrument Genlis. La comtesse s'efforce de se faire pédante pour se donner un air sévère; mais, dans l'intimité, qui lui plaît, on a, dit-on, fort bon marché de cette austérité d'apparat, et, depuis que ce dessous de carte est un peu généralement connu, on ne parle guère sans rire des dehors graves de cette comédienne rusée.

Madame de Genlis a composé plusieurs romans, et malheureusement un grand nombre de comédies : son style a de la grâce, de la correction; mais sa pensée est sans élan, sans originalité, et ne s'élève jamais. Ses caractères de femme ont quelque vérité, lorsqu'elle ne les empreint pas de son pédantisme; ceux d'homme naissent de sa plume fades, sans noblesse, sans chaleur, à moins qu'ils ne soient amoureux... l'expérience est là. Dans cette critique qui fait la base de toute littérature utile, madame de Genlis ne loue guère qu'elle; aussi toutes les perfections qu'elle enlève aux autres sont-elles ajoutées à son éloge : il faut se plaire beaucoup à lire les nomenclatures pour la suivre jusqu'au bout dans l'énumération, à chaque instant reproduite, qu'elle fait de ses belles qualités. S'agit-il de relever les défauts d'autrui, cet écrivain acquiert toute la puissance de l'envie : sa phrase devient alors piquante, amère, chaleureuse même; son imagination se féconde, ses remarques ont de la précision, de la vivacité; enfin, si madame de Genlis était plus juste, elle tiendrait incontestablement un rang distingué parmi les critiques de l'époque.

Mais je ne lui conseille pas de juger les pièces de théâtre : tout ce qui tient à l'art dramatique n'est pas de son ressort. Je l'entendais de ma loge, à la Comédie-Italienne, causer d'un petit opéra

appelé *la Mélomanie*, qui, depuis cinq à six mois, attire la foule. J'aurais peine à me rappeler toutes les hérésies que la comtesse a débitées sur la musique, début de M. Champein, et sur les paroles, dont un M. Grenier est l'auteur. Prévention à part, cette satire spirituelle et comique de la manie musicale des amateurs étincelle de verve et d'excellente harmonie; *la Mélomanie* amuse, réjouit, fait rire aux dépens d'un ridicule : voilà plus d'éléments qu'il n'en faut pour qu'elle reste au théâtre.

J'avais ri à la représentation de *la Mélomanie;* j'ai pleuré d'attendrissement, le lendemain, à celle d'*Iphigénie en Aulide*, dans la nouvelle salle de l'Opéra; mais la fille d'Agamemnon n'était pour rien dans ce mouvement de sensibilité. M. de Lafayette, revenu momentanément d'Amérique, se cachait au fond d'une loge, quand le public a découvert ce jeune guerrier, et a saisi le moment du chœur : *Achille est couronné des mains de la Victoire*, pour applaudir avec transport le compagnon d'armes de Washington. Une actrice, mademoiselle Torlay, encouragée par ces acclamations, a dirigé, de son propre mouvement, une couronne vers la loge de Lafayette, et le parterre a de nouveau battu des mains. Ce triomphe improvisé a vivement déplu aux talons rouges qui assistaient à la représentation : ces messieurs sont furieux de ce que le défenseur de la liberté américaine vient d'être promu, à vingt-quatre ans, au grade de maréchal de camp, sans avoir passé par celui de brigadier. Ils prétendent que M. de Lafayette n'a rien fait d'extraordinaire; que chacun d'eux en aurait fait autant, s'ils en avaient eu l'occasion. Que ne la cherchaient-ils? Du reste, M. de Lafayette n'est maréchal de camp que par lettre close du roi, et sans aucune fonction; sa majesté ayant fait connaître à ce gentilhomme qu'il ne prendrait rang dans les cadres que du jour où il serait appelé au service de France.

M. de Lafayette montre à ses amis un tableau représentant l'intérieur de sa famille, et qu'il doit, à la demande de son ami Washington, remporter en Amérique. La marquise est peinte dans son appartement, entourée de ses trois enfants. Elle tient à la main un uniforme américain, dont le petit *Georges* [1] paraît vouloir se servir pour marcher sur les traces de son père. Il a déjà passé un de ses petits bras dans une manche, et s'efforce de passer l'autre.

[1] M. Georges de Lafayette, qui a servi avec distinction, siége, depuis quelques années, à la chambre des députés, à côté de son illustre père, dont il partage la franche popularité.

Le père, présent à cette scène attendrissante, témoigne, par un geste expressif, la satisfaction qu'il en éprouve. Cette composition sage, ingénieuse, pleine de mouvement, fait beaucoup d'honneur à un jeune artiste dont elle est le coup d'essai, comme une participation majeure à l'affranchissement de l'Amérique est le coup d'essai du principal personnage de ce tableau.

Madame Sophie, fille de Louis XV, est morte à peu près subitement, et dans un âge peu avancé, le 1er mars. Elle a été enterrée à Saint-Denis, sans aucun cérémonial, conformément au désir qu'elle en avait exprimé. Les spectacles, qui avaient fait *relâche* le jour de sa mort, ont joué dès le lendemain. Cependant la reine et ses dames s'abstiennent, à cause de leur deuil, des plaisirs du théâtre; elles s'en dédommagent par des lectures piquantes. Un meuble indispensable de toilette, c'est, depuis quelques semaines, le roman intitulé *les Liaisons dangereuses,* attribué à M. de Laclos, officier d'artillerie [1]. Cet ouvrage, écrit en traits de feu, est une école ouverte de scandale, un recueil fécond où les femmes perdues peuvent encore prendre des leçons de libertinage et de perfidie, tandis que celles arrêtées par la pudeur sur le bord de l'abîme apprendront, à l'aide de ces feuillets corrupteurs, à s'y laisser glisser doucement. Ce livre, véritable œuvre du démon, se fait lire avec plaisir, avec intérêt : c'est le serpent caché sous des fleurs. Il y a, dit-on, des portraits ressemblants dans *les Liaisons dangereuses :* je n'en ai point reconnu; mais je plains les modèles, s'ils sont peints avec des couleurs aussi mordantes que celles de *l'Épître a Margot,* espèce de pamphlet composé par le même auteur en 1773, et dirigé contre la comtesse du Barry.

Les anecdotes secrètes de la ville récréent aussi le deuil de la cour de Marie-Antoinette : celle que je vais transcrire lui a été

[1] M. de Laclos composa *les Liaisons dangereuses* à l'île d'Aix, près Rochefort, où cet officier commandait l'artillerie en qualité de simple capitaine. Les scènes orageuses qu'on remarque dans son livre ont pu lui être inspirées par la nature terrible qu'il avait sous les yeux en le composant : il se plaçait, pour écrire, sous une voûte que le choc de la mer a creusée dans un rocher, et d'où sa vue pouvait contempler les convulsions de la tempête. Au temps où les ministres de l'empire envoyaient dans les places de guerre importantes des officiers qui savaient mieux servir qu'intriguer, celui qui trace cette note, employé dans les îles de la Charente-Inférieure comme administrateur militaire, a vu la *grotte Laclos;* elle a conservé le nom de l'écrivain qui en fit son cabinet. M. de Laclos est mort général d'artillerie à Tarente, le 3 octobre 1803, à l'âge de soixante-quatre ans.

racontée dans l'étroite intimité du petit Trianon. Vendredi dernier, jour terrible pour les fatalistes, on a trouvé l'abbé Pezana, éditeur d'une nouvelle traduction de Métastase, baigné dans son sang. Cet ecclésiastique, dans la plus étrange direction de désespoir, s'était traité lui-même comme Fulbert fit jadis traiter Abeilard. Des survenants arrivés à temps ont arrêté l'hémorragie; on espère que Pezana ne mourra point des suites de cette mutilation. Le patient, revenu d'un long évanouissement, a raconté volontiers la cause du suicide qu'il avait tenté. Il paraît que la veuve Hérissant, chargée de l'impression du Métastase, se proposait de retenir le prix des exemplaires vendus, jusqu'à concurrence du remboursement des fortes avances qu'elle avait faites pour l'éditeur, et que cette détermination était la cause de son attentat. « C'est cette » Hérissant qui veut tout, dit l'abbé à ceux qui l'avaient secouru; » il n'y a qu'à lui porter cela, ajouta-t-il en montrant l'objet sa» crifié, c'est ce que j'ai de plus cher... » Il est douteux qu'on ait obéi à cette injonction : l'article n'était plus commercial. A présent que le pauvre ecclésiastique est sauvé, on peut rire de cette aventure.

Mais la reine ne rit point d'une nouvelle chanson critique sur la cour, qui se répand à profusion, et dans laquelle sa majesté est fort maltraitée. Ces couplets, profondément malicieux, paraissent faits à l'occasion de la naissance du Dauphin. Après avoir plaisanté Dieu lui-même des grâces réitérées qu'il a faites à Louis XVI, en se ravisant, l'auteur anonyme fait M. de Coigny le premier ministre immédiat de ces grâces par réminiscence, et M. le comte d'Artois le second; en accordant toutefois l'adjonction de ce ministère à MM. de Dillon, de Lauzun, de Bezenval, etc. Passant ensuite aux autres personnages de la cour, le diffamateur n'épargne absolument que *Madame* et sa sœur la comtesse d'Artois. Du reste, hommes et femmes sont déchirés par la plume corrosive : les ducs d'Orléans et de Chartres, MM. Amelot, de Castries, de Miroménil, de Monteynard, de Puységur; la princesse de Lamballe, la duchesse de Bourbon, mesdames Jules et Diane de Polignac, de Fleury, d'Ossun, de Luxembourg, de Fougières, de Genlis, d'Henin, jouent les principaux rôles dans cette diatribe chantante, selon le vice ou le ridicule de chacun ou de chacune. Tout cela est rimé avec esprit, et décèle une grande habitude d'écrire... Les suppôts de la police sont debout pour découvrir le

poëte ; en attendant, les personnes dénommées se désolent, car on croit aisément au mal, surtout en l'absence du bien.

Heureusement les nouvelles politiques sont venues faire un peu diversion aux couplets scandaleux. Les cours de Versailles et de Madrid ont résolu de réunir tous leurs efforts pour tenter, cette année, des opérations décisives contre l'Angleterre. Déjà le général Murrai a rendu aux Espagnols le fameux fort Saint-Philippe de Minorque, jadis conquis par le maréchal de Richelieu ; M. de Crillon, vainqueur sur ce point, à la tête des troupes françaises et castillanes, prend le chemin de Gibraltar, où ce général espère cueillir un laurier mieux défendu, mais aussi plus glorieux. Pendant ces dispositions, une escadre française, aux ordres de M. de Kersaint, s'empare des établissements hollandais conquis autrefois par les forces britanniques sur les rivières de Demerari, d'Ossequileo et de Berbiche, tandis que vingt mille hommes de troupes françaises et espagnoles, commandées par M. de Bouillé et don Galvès, se disposent à attaquer la Jamaïque, sous la protection de cinquante vaisseaux de ligne, et avec l'assistance d'un corps nombreux de nègres descendus des montagnes Bleues. Enfin le marquis de Bussi, favorisé par l'escadre du bailli de Suffren, doit se combiner dans l'Inde avec le sultan Hyder-Aly pour expulser les Anglais de cette péninsule. Ces grands préparatifs, joints aux embarras que la république américaine cause au cabinet de Saint-James, rendent sa situation fort critique ; nul doute qu'il ne saisisse la première occasion qui se présentera de conclure la paix : nous verrons si nos gouvernants sauront profiter des chances favorables qu'ils réunissent évidemment. C'est le cas de sortir enfin de la vieille ornière où Louis XV, par une faiblesse décorée du nom de générosité, a traîné servilement sa politique, à la suite de celle des souverains qu'il avait soutenus de ses troupes et de ses trésors. Ce que n'aurait pu faire un monarque aussi peu versé dans les affaires que Louis XVI, avec un conseil d'une extrême médiocrité, l'affranchissement de l'Amérique l'a fait ; il ne s'agit plus que de recueillir, dans un traité sans doute prochain, ce que le hasard a conquis pour nous : je suis curieuse de savoir si nos capacités diplomatiques suffiront à cette tâche facile.

On a fait, dans les premiers jours d'avril, l'ouverture de la nouvelle salle de la Comédie-Française, près du Luxembourg.

Tout l'extérieur de l'édifice me semble noble et beau ; c'est un monument de plus. Mais on ne se montre pas aussi content de l'intérieur : le public se plaint de l'incommodité des loges, dans la construction desquelles on a visé aux fortes recettes plutôt qu'à l'aisance des spectateurs. Les dames font à l'architecte un reproche bien autrement grave : elles prétendent que l'éclat du blanc, qui domine dans la décoration de la salle, éclipse celui de leur teint ; elles menacent les comédiens de déserter le spectacle, si le décorateur ne restitue pas au satin de leur visage et de leur gorge l'avantage que l'art doit abandonner à la nature, ou, si l'on veut, l'avantage que la peinture sans vie ne peut disputer à la peinture animée. La mauvaise humeur qui régnait parmi les spectateurs gênés et parmi les spectatrices éclipsées s'est fait ressentir dans le jugement porté sur la pièce de circonstance, intitulée l'*Inauguration du Théâtre-Français :* ce petit acte de M. Imbert a été traité avec une rigueur extrême ; les sifflets étaient si nombreux, si bruyants, malgré la présence de la reine et de madame Élisabeth, que le semainier a fait baisser le rideau avant la fin de l'ouvrage. L'auteur parle d'en appeler

Du parterre en tumulte au parterre attentif;

il réussira peut-être si les hommes sont mieux assis, et si les femmes paraissent plus jolies.

Deux curiosités qui se montrent ensemble se nuisent mutuellement : le comte et la comtesse du Nord, héritiers présomptifs de la couronne de Russie, sont en concurrence de vogue avec les *Confessions de J.-J. Rousseau ;* le couple impérial et le livre posthume ont paru presque en même temps à Paris. Parlons d'abord de nos hôtes illustres ; nous ne tenons pas encore le temps où la philosophie l'emportera sur les grandeurs qui brillent. Le grand-duc peut, à coup sûr, se flatter d'être un des hommes les plus laids du vaste empire de sa mère : jamais dame nature, en formant un nez d'homme, ne fut aussi parcimonieuse ; et puis allez soutenir après cela que tous les biens abondent chez les princes ! Par excès de compensation, la grande-duchesse est un colosse : cinq pieds quatre pouces, une gorge à servir de place d'armes pour une parade, des bras aux proportions de certaines cuisses, et de la graisse par quintaux ; voilà cette princesse. Ces deux étrangers ont de l'affabilité, de l'esprit, des connaissances variées ; ils sont recherchés partout, et méritent de l'être. C'est

tout ce que j'en veux dire : les réceptions à la cour, les fêtes, les promenades dans Paris, enfin tout le détail des galanteries que nous faisons aux illustres voyageurs, je n'en parlerai point; ce serait une dixième édition avec trop peu de changements.

Les Confessions de J.-J. Rousseau sont l'aveu, dépouillé d'artifice, des peccadilles du philosophe dans sa jeunesse : on y trouve l'étincelle de la flamme avec laquelle *Héloïse* est tracée. Madame d'Épinay joue, sous la désignation de *ma tante*, un rôle qui fait présumer entre le Génevois et elle un autre genre de liaison que cette parenté d'emprunt. Les Confessions sont écrites avec une grâce, un abandon mêlés d'élégance; c'est encore un modèle de style.

M. le comte d'Artois est parti depuis un mois pour le siége de Gibraltar, commencé de longue main, mais dont on ne s'est occupé sérieusement que cette année. Le frère du roi, qui entretient une correspondance suivie avec la reine, lui a marqué que son costume leste et sa suite dégagée d'étiquette ont fortement scandalisé la cour de Madrid, qui en est encore au cérémonial inflexible de Louis XIV. Nous avons déjà de charmantes plaisanteries de l'illustre voyageur sur les jolies jambes des dames espagnoles, sur leur petit pied qui, selon ce prince, n'est point menteur, et sur quelques autres détails à l'occasion desquels on lui a répondu, dit-on, qu'il était beaucoup trop bien informé. Nous attendons maintenant les bulletins des exploits de son altesse royale, qui, revenue de la guerre, pourra sans doute, en toute sécurité de conscience, habiter sa *chambre à coucher maritale* du château de Bagatelle.

Mais il serait possible, disent les politiques, que le retour de la paix ne laissât pas à M. le comte d'Artois le temps de devenir un héros. M. de Lafayette, qui, d'après ses engagements avec le congrès américain, devrait être reparti pour le Nouveau-Monde, est encore à Paris. Il confère journellement avec Franklin, et quand on lui parle du retard apporté à son départ, il répond qu'il en a donné au général Washington des raisons dont il sera content. Le jeune général ne s'entretient qu'avec enthousiasme de la cause américaine : il y fait rapporter toutes ses affections. Une de ses filles a reçu le nom de *Virginie;* il a donné à son fils celui de Georges, parce que Washington le porte, et M. de Lafayette a inspiré un tel respect à cet enfant pour tout ce qui appartient aux

États-Unis, qu'il voit avec une vénération religieuse les voyageurs américains.

Il y eut dernièrement une petite discussion assez vive entre le roi et la reine, à l'occasion d'un *brevet de dame* que Louis XVI refusait obstinément à une demoiselle de seize ans. Une explication est nécessaire à cet égard. Sur la fin du règne de Louis XV, les imaginations libertines, en grand crédit auprès de ce vieux monarque, cherchaient toutes les tournures possibles pour favoriser la licence des mœurs, qui plaisait à sa majesté. Sous l'influence de ces idées, quelqu'un proposa, comme un moyen excellent de recruter les phalanges du plaisir, d'établir des brevets de dames en faveur des demoiselles qui voudraient être présentées. Le roi trouva l'innovation charmante, et bientôt elle porta ses fruits. Les jeunes personnes, jouissant à la cour de tous les priviléges et honneurs jusqu'alors réservés aux femmes mariées, s'affranchirent assez promptement de la simplicité, de la modestie et de la retenue attachées à l'état virginal; plusieurs se livrèrent impunément à des intrigues scandaleuses; quelques-unes même, vu leur titre de dame, accouchèrent sans beaucoup de mystère. Les brevets dont il s'agit se sont prodigieusement multipliés sous Louis XVI, ou plutôt sous Marie-Antoinette, et les grossesses des dames sans maris attitrés se sont accrues à proportion. Ce désordre a fait enfin ouvrir les yeux à un monarque ami des mœurs : il ne signe plus qu'avec une extrême difficulté ces patentes de libertinage, et c'est à l'occasion d'une demande de cette nature, faite sans succès, qu'il s'est élevé un petit nuage dans le ménage royal.

Il n'est bruit dans la capitale que d'un jeune Bordelais, nommé Garat, neveu du Garat homme de lettres. Ce garçon est doué d'une voix réellement enchanteresse; malheureusement il ne connaît pas une note de musique; mais le goût lui tient lieu d'art, et rien n'est plus agréable que son chant. Indépendamment de ce talent, Garat a celui de contrefaire toutes les voix des acteurs et actrices, tous les instruments d'un orchestre; en sorte que, sa mémoire aidant, il exécute un opéra tout entier. Les premiers compositeurs de l'époque, MM. Gluck, Piccini, Sachini, Philidor, Grétry, ne peuvent se taire sur ce phénomène. La rareté de cette faculté harmonique ouvre toutes les portes au virtuose naturel; les grandes dames, les actrices, les filles se l'arrachent; et comme sa figure est agréable, ces beautés de divers étages sont bien aises de

savoir si c'est un prodige en tout genre. Madame Dugazon, actrice fort tendre de la Comédie-Italienne, captive pour le moment notre Bordelais; elle prétend qu'elle lui aura bientôt appris la musique. En attendant, le pauvre garçon maigrit à vue d'œil, tant son ardente maîtresse lui fait compter de *soupirs*, et lui fait mépriser les *pauses*. La reine, qui est informée de ce système d'éducation, a voulu entendre Garat avant qu'il ait perdu cette fraîcheur de timbre, cette pureté de sons que son institutrice ne tardera pas de sacrifier à sa méthode. L'aimable chanteur fut conduit hier à Trianon dans une voiture de la cour; sa majesté lui a fait beaucoup de compliments, et souvent on lui a entendu répéter dans la soirée : C'est dommage, c'est vraiment dommage [1] !

Autrefois il n'y avait que les commerçants qui faisaient banqueroute; aujourd'hui les princes s'en mêlent, et l'initiative était bien due à la maison de Rohan. Depuis longtemps on parlait à Paris de la culbute financière du prince de Guémenée, grand chambellan, dont la femme est gouvernante des enfants de France. Mais ce seigneur faisant, comme on dit, de la terre le fossé, en contractant de nouveaux emprunts pour couvrir les anciens ou en payer les arrérages, on avait fini par traiter de calomnie le bruit de sa faillite. Cependant les prêteurs lui ayant manqué tout à coup cette année, il a fallu qu'il montrât sa situation à nu, et le fond du sac est un déficit de vingt-cinq à trente millions. Tandis que ce magnifique banqueroutier fait en Italie un voyage d'agrément, on profite de son absence pour annoncer cette désagréable nouvelle à ses créanciers. Ils sont au nombre d'environ trois mille, qu'on pourrait embrigader par quartier et par rue. C'est une désolation dans Paris; cette phalange malheureuse se composant en général d'artisans, de perruquiers, de domestiques, qui avaient placé leur petit pécule chez M. de Guémenée, pour en avoir un plus gros intérêt. On croit cependant que, la cour aidant, le prince ne fera perdre que les deux tiers de ce qu'il doit. Quelqu'un parlant l'autre jour de cet événement chez la vieille maréchale de Luxembourg, dit : « Il n'y a qu'un roi ou un Rohan qui puisse faire une » banqueroute pareille. — Espérons, répondit la maréchale, que » ce sera le dernier acte de souveraineté de cette maison. »

M. le duc de Chartres voyage aussi en Italie, mais non pas pour

[1] Les prévisions qu'on avait alors sur la perle de la voix du chanteur Garrat ne se sont pas réalisées; il conservait encore sous l'empire un organe très-frais, et chantait alors avec un goût exquis

la cause qui vient d'y conduire le prince de Guémenée. Malgré l'absence de son altesse sérénissime, les plaisanteries du public sur l'élévation des galeries du Palais-Royal ne discontinuent pas, et l'on assure gravement aujourd'hui que le prince est allé se faire recevoir de l'*Académie des Arcades de Rome.*

Quelque chose de moins plaisant, c'est la défaite que M. de Grasse vient d'éprouver dans les mers de l'Amérique. Cet amiral prétend se disculper des fautes qu'on lui impute, par un mémoire qui vient de paraître. D'après les faits exposés, des officiers généraux de la marine décident en effet que cet amiral n'a rien à se reprocher; mais ni la cour ni le public ne sont convaincus.

Il paraît un autre mémoire de M. d'Arcon, inventeur des *batteries flottantes*, sur les causes auxquelles on doit attribuer le mauvais succès du siége de Gibraltar, qui n'a été qu'un feu de paille. M. le comte d'Artois, voyant les opérations retomber dans leur stagnation primitive, a quitté les troupes assiégeantes.

« Savez-vous, madame, disait-il à la reine depuis son retour,
» quelle batterie a fait le plus de mal pendant le bombardement
» de Gibraltar? — Non, monsieur. — Eh bien! c'est ma batterie
» de cuisine. Ces bons officiers espagnols, peu habitués à la bonne
» chère, s'en donnaient à cœur joie à ma table, et se rendaient
» malades. En sorte qu'à défaut de blessures dans cette campagne,
» ils pourront au moins compter des indigestions sur leurs états
» de services. »

Tout le monde a rencontré, dans les rues de Paris, un petit homme à la face cuivrée, et qui cependant porte l'habit noir à brandebourgs, le chapeau sous le bras, l'épée au côté, les talons rouges. Quand il arrive de se trouver dans la foule auprès de ce personnage, on est loin de penser que l'on coudoie un souverain, une majesté tout aussi légitime que celle assise sur le trône de Versailles : telle est pourtant la vérité. Il faut expliquer ce phénomène de vicissitudes. L'individu que je viens de dépeindre se nomme *Balthazar-Pascal-Celse*, naguère héritier présomptif des royaumes de *Timor* et de *Solor*, dans les Moluques, et maintenant roi de ces contrées, quoique logé provisoirement rue Croix-des-Petits-Champs, au troisième au-dessus de l'entre-sol.

Le père de cette puissance tombée avait accueilli dans ses États des moines dominicains; ils y prêchèrent le christianisme : c'était leur mission évangélique. Bientôt ils s'emparèrent de l'esprit du roi, afin de régner en son nom, et cette circonstance me fait déjà

soupçonner que les révérends pères étaient jésuites. On pourrait encore tirer cette déduction du nom d'*Ignace*, que portait un religieux choisi par le monarque indien pour faire l'éducation de son fils. Quoi qu'il en soit, le rusé porte-froc, sous prétexte de faire administrer à son illustre élève le sacrement de l'Eucharistie avec une solennité digne de lui, obtint du roi de passer avec le prince à Macao, résidence d'un évêque. Le père consent, donne à l'héritier de sa couronne une suite nombreuse d'esclaves, des habits magnifiques et beaucoup de richesses. Le perfide dominicain conduit bien d'abord Balthazar-Pascal-Celse à Macao; mais il le mène ensuite à Canton, et là, sous l'apparence d'un voyage d'agrément, il fait embarquer l'altesse timorienne sur un vaisseau français, après lui avoir fait prendre des habits fort simples. Cette disposition étonna Balthazar, tout jeune qu'il était; mais Ignace eut bon marché de son inexpérience. « Prince, lui dit-il, le voyage que » nous allons entreprendre ne peut manquer de vous être » agréable; mais les Français sont des monstres qui ne parcou- » rent les mers que pour détruire les rois et se nourrir de leur » chair : il est bon de se tenir en garde contre leur férocité, en » cachant votre rang à ces barbares. »

Le jeune homme aurait pu demander à son gouverneur par quelle raison il lui donnait de tels compagnons de voyage; mais l'idée ne lui en vint point : on partit. Après une heureuse traversée, le bâtiment arrive en rade de Lorient. Le moine débarque seul, muni des richesses du prince, et le laisse sur le navire, où l'affreuse vérité ne tarde pas à lui être connue. Un médecin nommé Chevalier apprit des matelots l'histoire de l'infortuné prince, qui la leur avait enfin racontée, au risque d'être dévoré tout vif.

Le docteur conduisit l'altesse indienne à Paris, convaincu qu'elle y recevrait l'assistance de la cour, attendu que tous les souverains de la terre sont frères, comme chacun sait, et qu'ils se doivent un mutuel secours. Il est possible que le sieur Chevalier ait eu raison de penser ainsi; mais il y a bientôt quatorze ans que le prince de Timor, devenu roi par la mort de son père, sollicite du gouvernement les moyens de retourner dans sa patrie : la première requête présentée au roi à cet effet date de l'année 1768.... Les secours fraternels des souverains sont un peu lents. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir multiplié les placets que Balthazar-Pascal-Celse se trouve si peu avancé; on ne le rencontre jamais sans voir un rou-

leau de papier à moitié sorti de sa poche; c'est ordinairement une supplique nouvelle qu'il court ensevelir dans le Léthé des bureaux.

Il est vrai que les puissances de la cour reprochent, peut-être avec raison, au roi de Timor, quelques habitudes qui dérogent un peu trop à la grandeur souveraine : par exemple, à les entendre, sa majesté ne se ferait pas scrupule de trinquer avec un garçon de bureau, en le régalant d'un *canon* sur le coin du comptoir. Mais Pierre le Grand se fit charpentier, et son empire était plus important que toutes les Moluques ensemble.

On assure pourtant que Balthazar-Pascal-Celse vient d'obtenir du roi une pension de dix mille livres, qui le mettra à même de payer régulièrement son boulanger, en attendant qu'on lui donne une armée pour reconquérir ses États usurpés.

Pendant que le roi de Timor satisfait quelques créanciers, les comédiens français parlent de plaider contre le curé de Saint-Sulpice; mais je doute que ce procès fasse jamais autant de bruit que l'objet qui le cause. Depuis que le pasteur susdit voyait deux tours élégantes s'élever au-dessus de son église, il était jaloux d'y placer une sonnerie digne d'une si belle demeure; en conséquence il a fait baptiser des cloches énormes, dont l'étrenne a été donnée au quartier la veille des Rois de la présente année 1783. Le branle débutant de ces géants de bronze a produit une commotion si violente, que les maisons du voisinage en ont tremblé jusque dans leurs fondements, et que les acteurs de la Comédie-Française, étant en scène, se sont vus obligés de rester court. Le lendemain, le surlendemain, même vacarme: cette haute musique amusait le curé, et les saints à chômer ne manquent jamais dans une légende restée, dans la proportion de moitié au moins, à la porte du calendrier. Les comédiens, ne pouvant s'arranger d'un tel accompagnement, ont présenté requête au conseil, « pour qu'il plaise à » nos seigneurs défendre aux marguilliers de Saint-Sulpice de » sonner les grosses cloches durant les heures du spectacle. »

On croit qu'il n'y aura point d'arrêt, mais seulement une invitation verbale au curé de s'arranger de façon à ne pas troubler les comédiens, qui n'apportent aucun obstacle à ses offices du soir. Il faut que les professions obtiennent une protection égale, sous la chasuble comme sous l'habit de Scapin. Voilà donc une décision qui va mettre un terme aux plaisanteries que nos élégants, plus rieurs que dévots, se permettaient sur la perspective d'un procès

entre Saint-Sulpice et la Comédie. Mais il y a plus que compensation dans la matière plaisante que M. de La Reynière, fils d'un ancien fermier général, fournit à l'hilarité des salons.

Ce M. de La Reynière, unique héritier de son père, sera puissamment riche à sa mort; mais il est aussi disgracié de la nature qu'il paraît devoir être favorisé de la fortune. Cette mère bizarre ne lui a donné pour mains que des moignons; le surplus de sa personne, sans être contrefait, n'est pas très-heureusement conformé. Désespérant de réussir dans un monde où l'on s'éprend surtout des dehors, La Reynière s'en tient habituellement éloigné: il est un peu sauvage; ce dont il profite, dit-on, pour se donner la réputation de philosophe. Au surplus, ce jeune homme, qui remplit avec distinction la noble profession d'avocat, a de l'esprit, de l'instruction, l'amour des lettres. Au palais, sa renommée est bonne : défenseur du pauvre, il plaide sa cause sans honoraires. C'est enfin un homme éclairé, bienveillant et généreux; mais il a ses moments de bizarrerie : on en va juger.

Dans les derniers jours de janvier, M. de La Reynière invita plusieurs magistrats, avocats et gens de lettres, à une fête fixée au 1er février; les billets d'invitation étaient ainsi conçus : « Vous » êtes prié d'assister au convoi et enterrement d'un *gueuleton* » qui sera donné le samedi premier février, par messire Balthazar Grimold de La Reynière, écuyer, avocat au parlement, » correspondant, pour la partie dramatique, du journal de Neufchâtel, en sa maison des Champs-Élysées. L'on se rassemblera » à neuf heures du soir, et le souper aura lieu à dix.

» Le cochon et l'huile ne manqueront point au repas. »

Ce singulier billet, modelé sur ceux d'enterrement, offrait pour attributs allégoriques, au lieu d'une tête de mort et de tibias en sautoir, une gueule béante, sous laquelle un couteau et une fourchette se croisaient.

Au jour dit, les invités trouvèrent d'abord à la porte des appartements un suisse qui demandait si le convive allait chez M. de La Reynière l'*oppresseur du peuple*, ou chez M. de La Reynière le *défenseur du peuple*; demande qui prouvait que dans le bagage de vertus de l'amphitryon on ne devait pas compter au premier rang le respect filial. Mais on est tellement d'accord sur la réputation de MM. les fermiers généraux, que personne ne manquait de répondre : « Je vais chez le défenseur du peuple. » L'Helvétien faisait alors une première corne au billet, et l'on passait dans une

espèce de corps de garde, où se trouvaient des soldats armés et vêtus en hérauts d'armes, et qui introduisaient dans une pièce que gardait un *tuileur*, une sorte de *frère terrible*, le casque en tête, la visière baissée, la dague au côté. Il faisait une seconde corne au billet, puis vous ouvrait la porte d'une salle où se présentait un homme en robe, en bonnet carré, qui interrogeait le *néophyte* sur ses intentions, son nom, sa demeure, ses qualités, et dressait procès-verbal du tout. Enfin on voyait s'ouvrir la salle d'assemblée, dans laquelle deux enfants de chœur venaient tout d'abord, munis d'encensoirs, parfumer le nez du dernier convive introduit.

Les convives étant réunis au nombre de vingt-deux, on est passé dans une pièce noire, mais où s'est levé rapidement un rideau de théâtre qui a laissé voir la salle du festin éclairée par trois cents bougies. Au milieu de la table s'élevait, pour surtout, un grand catafalque, dont le lugubre aspect n'a nullement empêché la compagnie de faire honneur à un souper de neuf services. Un de ces services était entièrement composé de cochon. « Comment avez-vous trouvez cette *cochonnaille?* » a demandé M. de La Reynière; tous les convives ont répondu excellente. « Eh bien! a repris l'avocat, elle est de la façon d'un charcutier » proche parent de mon père. » A un autre service, où tout était accommodé à l'huile, l'amphitryon a demandé si l'on était content du goût de cette liqueur; sur une réponse également affirmative, il a ajouté : « Vous en trouverez de pareille chez un épicier » qui est cousin issu de germain de mon père : je vous donnerai » son adresse, ainsi que celle de l'homme à la cochonnaille; il faut » être utile à sa famille. »

M. de La Reynière a donné cette étrange solennité comme un service funèbre en l'honneur de mademoiselle Quinault, actrice célèbre qui vient de mourir; heureusement pour la réputation de cet avocat, nous sommes en carnaval, et les farces funéraires ne sont pas hors du programme de la folie, témoin l'enterrement du mardi gras. Cependant on s'accorde à dire que quelques grains d'ellébore conviendraient bien à M. de La Reynière fils [1].

[1] Malgré cette originalité bizarre, M. Grimod de La Reynière a pris rang, plus tard, parmi les hommes de lettres distingués. Sa critique dramatique avait de la justesse, du trait; mais il excellait surtout dans la *littérature culinaire :* sa phrase épicurienne était tracée avec la verve de l'estomac, qui en vaut bien une autre... On n'a point oublié le spirituel *Journal des gourmands*.

La France, l'Espagne et l'Amérique, auxquelles venait de se réunir la Hollande, étaient en mesure, au commencement de cette année, de faire une guerre redoutable à l'Angleterre ; malgré les échecs de l'année dernière en Amérique et devant Gibraltar. La Grande-Bretagne possède sans doute un grand nombre de vaisseaux ; mais la pénurie de matelots neutralise une partie de cette marine de bois, et les forces navales réunies de la France et de l'Espagne sont en ce moment supérieures à celles des Anglais de quarante-six vaisseaux de haut bord. Dans les premiers jours de janvier, un secours de trois mille hommes était en route pour se rendre dans l'Inde ; un autre renfort de sept mille cinq cents hommes voguait vers le continent américain, où l'armée anglaise allait être incontestablement écrasée ; enfin le comte d'Estaing, le vainqueur de la Grenade, venait d'être déclaré généralissime des forces maritimes de la France et de l'Espagne.

Dans cette situation, le cabinet de Saint-James, qui sait toujours faire la guerre ou traiter à propos, s'est hâté de signer des préliminaires de paix avec Versailles et Madrid, le 20 janvier, après en avoir signé de préalables avec les États-Unis d'Amérique, reconnus comme État à jamais séparé de l'Angleterre. Des vaisseaux légers sont expédiés dans l'Inde pour y arrêter les hostilités. Je reparlerai du traité quand il sera définitif : la rédaction en sera dirigée par M. de Vergennes, diplomate assez éclairé, que le roi vient de placer à la tête du conseil. Ce nouveau ministre paraît avoir déterminé la démission de M. Joly de Fleury; il a été remplacé au contrôle par M. d'Ormesson. On rapporte que ce dernier ayant objecté modestement au roi sa jeunesse, sa majesté lui a répondu en riant : « Mais c'est me faire indirectement un mauvais » compliment, car je suis plus jeune que vous..... » Comparaison n'est pas raison : on a vu des États fort sagement conduits sous le règne de souverains âgés de quinze ans ; mais le simple bon sens suffit pour *parer* une monarchie, et ne suffit pas pour la gouverner.

On ouvrit hier la nouvelle salle de la Comédie-Italienne, près de la rue de Richelieu et du boulevard. Grand a été le débat entre l'architecte et les comédiens, relativement à la façade de ce spectacle : le premier voulait, avec raison, qu'elle regardât la promenade, dont elle eût fait l'ornement ; les derniers, par un sentiment d'orgueil fort tenace, ont déclaré qu'ils ne voulaient avoir rien de commun avec *ces histrions* dont les théâtres ouvrent sur le bou-

levard. L'entêtement de ces messieurs, qui paraissent avoir oublié qu'une partie de leur troupe vient du préau de la foire, a triomphé de la résistance de l'artiste et du propriétaire : la nouvelle Comédie a son péristyle du côté des rues, sur une place grande comme la cour d'un hôtel. Cette disposition a donné lieu à ce quatrain malicieux :

Qu'aperçois-je? quel est ce nouveau monument?
J'approche et lis, inscrit en très-gros caractère,
Théâtre-Italien... Italien vraiment :
Aux passants indignés il montre le derrière.

Ce défaut choquant n'est pas le seul qu'on remarque dans le nouvel édifice : la salle, d'une forme allongée, est disgracieuse à l'œil; on la trouve d'ailleurs peu commode et mesquinement décorée. Le rideau de la scène mérite seul peut-être des éloges : c'est un tableau allégorique composé avec beaucoup de talent, et représentant, à l'entrée d'un temple antique, toute la troupe en costumes de caractère. Aux deux côtés sont attachés les médaillons des principaux auteurs et compositeurs qui ont travaillé ou travaillent encore pour le Théâtre-Italien. Sur une bande qui traverse les airs, soutenue par des amours, on lit la devise que donna jadis le chanoine Santeuil à l'arlequin Dominique : *Castigat ridendo mores.*

J'ai parlé de madame d'Epinay à l'occasion des Confessions de J.-J. Rousseau, qui lui avaient donné une sorte de célébrité. Cette dame est morte au commencement d'avril. Elle ne fut jamais jolie; on peut dire même qu'elle était fort complétement le contraire, et l'on assure que c'était pour cette raison que l'auteur d'*Émile*, original en tout, avait pris de l'amour pour elle. Quoi qu'il en soit, madame d'Épinay logeait le philosophe dans son château, où il occupait un pavillon bâti au fond du jardin. Ce petit corps de logis était pour Rousseau tout seul, et la maîtresse de la maison l'appelait *l'antre de son ours.* Toutefois l'ours s'apprivoisait de temps en temps : son hôtesse retrouvait alors le peintre brûlant d'*Héloïse....* Mais un jour les amants se brouillèrent; l'homme bizarre s'éloigna de la maison de sa bienfaitrice, et affecta de lui renvoyer quelques meubles qu'elle lui avait prêtés. Par une affectation plus antiphilosophique encore, Rousseau avait placé derrière la charrette le portrait de la dame, le visage tourné du côté des passants... Ce trait est vil.

Madame d'Épinay, trahie par les amours, se réfugia dans le sein du bel esprit : elle a été couronnée tout récemment à l'Académie française, pour un ouvrage intitulé *Conversations d'Émile;* composition qui peut être fort académique, mais que le public a trouvée très-ennuyeuse.

Depuis cinq à six mois, la reine s'occupe de l'éducation de *Madame première*, âgée de quatre ans et demi. Tous les matins à dix heures, une sous-gouvernante amène cette jeune princesse dans la chambre de sa mère, où elle reçoit des leçons de ses maîtres jusqu'à midi. Sa majesté, très-sévère avec son altesse royale, ne lui passe aucun caprice : on en cite cette preuve récente. Un matin de ce printemps, *Madame*, peu désireuse de lire, prétendit qu'elle avait mal à la tête, et qu'il fallait renvoyer le précepteur. « Eh bien, ma fille, répondit la reine, on va vous mettre » au lit, et vous ne dînerez pas. » Quelques heures après, l'appétit de la princesse était impérieux : elle demanda à manger; on lui allégua son mal de tête et la défense de sa majesté. Bientôt le besoin devint insupportable; il fallut capituler. Son altesse avoua sa petite supercherie; la reine pardonna, mais elle exigea qu'avant tout son altesse royale prît sa leçon.

L'honorable Franklin est le premier savant qui ait osé, au moins parmi nous, provoquer la foudre céleste, et la forcer de tomber sur un point déterminé. Les *paratonnerres*, qu'il importa en France, résolvent cette grande question de physique. Ce sont des pointes conductrices du fluide électrique placées sur les édifices, et qui, après avoir attiré ce fluide, le conduisent, par un fil métallique, dans un puits creusé au pied du bâtiment. Mais il en est de cette découverte comme de l'inoculation : les esprits étroits ne concevaient pas que, pour se soustraire aux funestes effets de la petite vérole, on se la donnât; ils ne conçoivent pas davantage que, dans le but d'échapper aux atteintes de la foudre, on l'attire sur sa maison. Un procès qui a fait du bruit a été déterminé dernièrement par la pose d'un *paratonnerre*. Un M. Vezery de Boisvalé, propriétaire à Saint-Omer, adopte cette ingénieuse machine; un voisin s'en alarme, et le supplie, pour la sûreté du quartier, de renoncer à cette dangereuse innovation. Vezery veut faire comprendre à l'opposant l'erreur dans laquelle il est tombé; perte absolue d'éloquence et de démonstrations physiques; le voisin se retire furieux, et court faire minuter une assignation. Des échevins flamands ne sont pas des savants : ceux de

Saint-Omer ordonnent l'enlèvement du paratonnerre. Vezery obéit; mais il en appelle au conseil supérieur d'Arras.

Ce procès, qui intéresse tout à la fois la science et le droit public, a été jugé le 26 juin dans un sens honorable pour cette cour. Le jugement des échevins demeure infirmé, et le sieur de Boisvalé est autorisé à replacer son paratonnerre. La question a été discutée d'une manière lumineuse par un jeune avocat nommé *Robespierre* [1], qui, durant trois audiences solennelles, a plaidé avec une éloquence, une sagacité et un déploiement de connaissances techniques au-dessus de tout éloge. Ce jeune légiste ira loin si les circonstances le tirent de sa province.

M. de La Harpe n'a pas aussi complétement gagné sa cause devant le public, à la première représentation de *Philoctète :* cette tragédie à trois acteurs n'est qu'une *héroïde* versifiée avec éclat, mais qui manque de chaleur et d'action; et l'on ne s'intéresse point, au théâtre, à de stériles déclamations.

Je n'ai voulu parler d'une grande découverte qui, depuis deux mois, est le sujet de tous les entretiens, qu'après des expériences propres à confirmer son entier succès; il me semble incontestable aujourd'hui.

La terre fut, pendant une longue suite de siècles, le seul élément docile à l'intelligence de l'homme; les ondes n'offraient à ses yeux que des gouffres toujours prêts à s'ouvrir pour lui servir de tombe, et le ciel ne lui semblait accessible qu'à la prière. Les Phéniciens ouvrirent à l'intelligence humaine une route sur les mers profondes. Aux Français appartiendra la gloire de s'être, les premiers, élevés dans les plaines de l'air. M. de Montgolfier, savant versé dans les sciences physiques, frappé un jour de la puissance d'ascension que la fumée exerçait sur un corps d'un poids relatif assez important, réfléchit à la légèreté de ce gaz, et en vint insensiblement à penser que si l'on parvenait à le comprimer, sa force, comme moteur ascendant, deviendrait beaucoup plus intense. La forme sphérique du récipient parut la plus convenable à M. de Montgolfier pour tenter une expérience : il construisit donc un globe creux, au moyen de cerceaux légers, qu'il recouvrit de taffetas, ménageant, à la partie inférieure, une petite soupape

[1] Il est presque inutile de dire que ce *Roberspierre* est le même qui, depuis, acquit une si terrible célébrité.

destinée à introduire la fumée. Cette machine étant disposée, l'auteur la suspendit, et brûlant au-dessous des matières très-combustibles, il la vit se gonfler progressivement. Bientôt son globe, plus léger que le volume d'air qu'il occupait, cessa de peser sur la corde qui le tenait suspendu ; la question était déjà résolue pour le physicien attentif. Il acheva d'emplir le ballon ; puis, fermant l'ouverture par laquelle le corps gazeux y était entré, il coupa le lien suspensif, et la machine s'éleva soudain à une assez grande hauteur. Cette curieuse expérience ayant été faite à Annonay en Vivarais, les états de cette province en ont dressé un procès-verbal qu'ils ont envoyé à l'Académie des sciences au commencement du mois d'août.

Cependant M. de Montgolfier, qui sait que l'envie s'attache à toute innovation, était venu lui-même à Paris pour soutenir sa découverte en présence du corps illustre. A son arrivée, *MM. Charles et Robert*, constructeurs d'un ballon auquel ils avaient donné le nom de *machine aérostatique*, se disposaient à l'enlever publiquement en présence d'une affluence prodigieuse : les princes, les ministres, les grands seigneurs, les savants, les artistes, le peuple et les femmes de toutes les classes, remplissaient le jardin des Tuileries, où l'ascension devait avoir lieu. Le gouverneur de l'École militaire y avait fait conduire ses élèves, dans tout l'appareil d'une grande cérémonie.

M. de Montgolfier se flattait sincèrement d'avoir mérité une place particulière dans l'enceinte où MM. Charles et Robert gonflaient leur aérostat; il se présenta pour la réclamer. Qui pourra croire que cet inventeur éprouva un refus, motivé sur la crainte insolente d'une malveillance jalouse? Le savant indigné se retira, et la machine s'étant enlevée à la grande satisfaction du public, il fut témoin d'une gloire dont il avait fait à peu près tous les frais.

Peu de temps après, M. de Montgolfier, aidé de son frère, fit une nouvelle expérience dans la première cour du château de Versailles, avec un choix de matières combustibles qui, selon ses présomptions, devaient produire un gaz plus léger que celui employé précédemment. Ces messieurs avaient fait ramasser tous les vieux cuirs, toutes les savates qu'on avait pu trouver ; ils les ont jetés dans un feu de paille mouillée; on assure même que ces savants y ont ajouté des charognes : enfin le tout produisait en brûlant une odeur si infecte, que le roi et la reine, qui avaient voulu voir de près les préparatifs, n'ont pu y résister, et se sont éloignés en toute hâte.

Cette fois, on attacha au-dessous de la *montgolfière* un panier d'osier, dans lequel on mit un mouton, un canard et un coq. L'appareil s'éleva avec moins de vitesse que la machine de MM. Charles et Robert, mais à une plus grande hauteur, qu'on estima à deux cents toises. Il déclina ensuite sensiblement, et finit par tomber dans le bois de *Vaucresson*, distant d'une demi-lieue du point de départ. Le coq, ayant été séparé du globe dans la chute, s'était brisé la tête en tombant; le canard ne paraissait pas avoir souffert, et le mouton mangeait aussi paisiblement que s'il se fût trouvé dans son étable.

Voici venir maintenant un voyageur aérien appartenant à l'humanité : celui-là est le premier être raisonnable qui ait senti battre son cœur dans les régions de l'air. Cet homme audacieux est M. Pilâtre de Rozier. Il monta, le 21 octobre, à quatre heures du soir, dans la *montgolfière* perfectionnée, et partit de la maison de M. Réveillon, faubourg Saint-Antoine. Il s'était muni d'une provision de paille, d'eau, d'éponges et d'autres ustensiles nécessaires pour alimenter son feu, qui était suspendu à côté de lui sur un grillage de fer. La machine s'est élevée à trois cents pieds environ; arrivée à cette élévation, elle a plané noblement l'espace d'un quart d'heure. Elle s'est abaissée ensuite à la hauteur des arbres du boulevard, et a fini par s'y accrocher. Dans cette situation, on a jeté à M. Pilâtre de Rozier force paille pour entretenir le gaz; mais, désespérant de le voir repartir, on lui a tendu des échelles, à l'aide desquelles il est descendu. La machine, allégée de son poids, s'est dégagée d'elle-même, et a repris son essor.

Au moment où j'écris, on n'entend parler que de ballons; les journaux sont remplis d'articles sur cette découverte; elle inspire les poëtes de tous les étages; on ne chante plus que cela : c'est une fureur, c'est un délire que le goût des machines aérostatiques. J'y reviendrai peut-être, mais je les abandonne pour l'instant.

Une réparation qu'attendaient tous les honnêtes gens vient d'être proclamée par le parlement de Paris : la mémoire de l'infortuné comte de Lally est réhabilitée. L'arrêt du 23 août est pour *Messieurs* un grand acte d'expiation; puisse-t-il leur profiter! Le comte de Tollendal, fils de cette victime de la prévention et de la haine, a plaidé lui-même la cause de sa famille, ne pouvant plus, hélas! défendre la vie de son père. Son plaidoyer écrit restera comme un modèle de l'éloquence la plus noble, la plus ardente,

la plus persuasive : le cœur d'un fils pouvait seul produire un tel chef-d'œuvre.

Je viens de rapporter un triomphe de la justice sur l'iniquité; j'en vais signaler un de la philosophie sur le fanatisme. M. d'Alembert mourut le 29 octobre, à sept heures du matin ; il était âgé de soixante-six ans. Ce secrétaire perpétuel de l'Académie française conserva sa tête jusqu'au dernier moment. La veille de sa mort, les personnes qui se trouvaient auprès de lui gardant un profond silence, il s'en plaignait : « Eh bien ! puisque vous ne » voulez pas parler, leur dit-il, lisez-moi quelque chose du *Mer-* » *cure*. » Et il devina la charade et le logogriphe. Cette circonstance a, par parenthèse, donné lieu à un élan de fatuité du sieur Pankoucke, qui s'est prévalu hautement de ce que son journal est le dernier ouvrage qui ait fixé l'attention du philosophe. D'Alembert n'a voulu entendre parler d'aucune des assistances de l'Église : il est mort dans une impénitence complète ; aussi le clergé se proposait-il de faire jeter son cadavre à la voirie. Mais les *ministres de la miséricorde divine* ont été privés de cette douce satisfaction : un ordre du roi, venu subitement de Fontainebleau, a prescrit à M. de Juigné, archevêque de Paris, de faire enterrer le secrétaire perpétuel de l'Académie française..... Les prêtres ont dit forcément les prières accoutumées ; on peut affirmer qu'*in petto* ils ont recommandé l'encyclopédiste au diable.

D'Alembert était des Académies des sciences de Paris, de Berlin, de Pétersbourg ; de la Société royale de Londres, de l'Institut de Bologne, de l'Académie royale des belles-lettres de Suède, des Sociétés royales des sciences de Turin et de Norwége. Mais, de tous ces titres honorifiques, celui qui le flattait le plus était sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française : sur la fin de sa vie, il n'a point voulu l'abdiquer, malgré les infirmités qui lui en rendaient l'exercice aussi difficile que fatigant.

L'origine de la grande réputation de ce philosophe, et le point de départ de sa fortune littéraire, fut la dédicace qu'il fit à Frédéric II de son *Mémoire sur la cause générale des vents ;* ce n'est pourtant pas son meilleur ouvrage. Les sciences physiques et mathématiques lui doivent, entre autres compositions d'un mérite supérieur : *un Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides*, *un Traité de Dynamique*, *des Recherches sur la précession des équinoxes*, *l'Essai d'une théorie nouvelle sur la résistance des fluides*, et des *Recherches sur divers points im-*

portants du système du monde. Dans les lettres, les *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* sont un ouvrage fort remarquable; mais le plus beau titre de gloire de d'Alembert, comme écrivain, c'est l'introduction de l'Encyclopédie : lui seul peut-être pouvait écrire ce morceau, pour la composition duquel il fallait être tout à la fois savant, littérateur, artiste, et cet homme célèbre était tout cela. D'Alembert a fait M. de Condorcet son légataire universel; c'est un digne héritier, un philosophe sans charlatanisme qui, à l'exemple de feu son ami, professe les vertus antiques pour ce qu'elles valent, et non pour ce qu'elles paraissent.

Il faut convenir que Louis XVI fait une grande consommation de ministres; tant mieux si ces fréquentes vicissitudes du conseil doivent enfin y amener des hommes sages, et les y amener en majorité. Car tant que les ambitieux, les intrigants, les âmes vénales domineront autour du monarque, la franche loyauté ne pourra s'y tenir, témoin Malesherbes, Turgot, Necker. Le jeune d'Ormesson est un nouvel exemple de cette incompatibilité; son âge avait fait espérer aux sangsues avides qu'il tournerait avec légèreté les clefs du trésor : la reine attendait de lui des subsides secrets pour le *petit Vienne,* peut-être pour le grand, et le comte d'Artois fondait un peu l'espoir de combler son énorme déficit sur la complaisance du contrôleur général. Cette attente a été trompée; d'Ormesson est demeuré intègre. Il tombe avec honneur, et est remplacé par M. de Calonne, homme brillant, beau parleur, avide de magnificence. Ce nouveau ministre, créature de Marie-Antoinette, était peu celle du roi; mais sa majesté, qui s'oppose d'abord avec nerf, avec dureté, ne sait point persister dans ses refus quand c'est la reine qui insiste : Calonne a été nommé.

M. Amelot quitte, par un singulier motif, le portefeuille de la maison du roi. Ce ministère est celui des grâces, et partout où elles s'accordent on voit affluer les belles, parce qu'elles savent qu'en les demandant elles traiteront toujours de puissance à puissance. Or il arrive souvent que, pour obtenir, la beauté donne plus qu'elle n'avait promis : M. Amelot recueillit les fruits amers de cette prodigalité. Par surcroît de malheur, son aventure est publique; le pauvre gentilhomme n'ose pas se montrer à la cour; il ne reçoit point chez lui, même sa famille : ses amis doivent s'écrire à sa porte. Tout le monde n'est pas dans le secret de cette re-

traite forcée : un visiteur demanda dernièrement au suisse si l'excellence malade avait la petite vérole, qui en effet règne depuis trois mois à Paris. « La petite vérole? répondit avec naïveté l'Hel» vétien ; est-ce que vous prenez mon maître pour un enfant? » Dans cette situation, la famille de M. Amelot, craignant avec raison qu'on ne lui demande sa démission, l'a fait engager à la donner. Il a déféré à ce sage conseil. M. le baron de Breteuil, ministre d'État, est appelé à diriger les affaires de la maison du roi.

Cette dernière nomination fait peu de bruit ; mais il n'en est pas de même de celle du contrôleur général. Calonne, sujet remuant et qui vise depuis longtemps au ministère, autorise diverses inquiétudes : les uns craignent qu'il n'apporte aux affaires des vues tranchantes, des projets à la Turgot ; les autres appréhendent de sa part une facilité extrême, un pacte avec les dilapidateurs : j'avoue qu'il est à présumer que ces dernières craintes sont fondées. Le caractère de cet homme d'État s'est révélé tout entier dans l'espèce d'entrée triomphale qu'il a faite à la cour des comptes, lorsqu'il s'y est rendu pour prêter son serment : il était accompagné d'une foule de conseillers d'État, maîtres des requêtes, intendants des finances, fermiers généraux, régisseurs, etc. On a remarqué ce passage singulier dans la harangue que M. de Nicolaï, premier président, a adressée au ministre :

« Vous avez désiré de grandes places ; depuis longtemps vous » vous prépariez à les remplir. Vous avez perfectionné, embelli » les heureux dons de la nature ; votre esprit, vous l'avez cultivé, » étendu par l'étude et par l'observation. Dans les sociétés du » grand monde, comme dans les provinces que vous avez ad» ministrées, on ne s'entretenait que de votre aménité, de » votre pénétration, de votre adresse à manier les esprits et les » affaires ; *vous laissiez aussi échapper des étincelles de* » *génie.* » Voilà de grands éloges ; mais on veut qu'ils soient dictés par une grande exigence, et qu'ils soient donnés comme l'avis d'une extrême sévérité.

C'est au moment d'un changement important dans le conseil qu'a été publiée la paix, dont le traité définitif fut signé au mois de novembre. La formule de ce genre de publication mérite d'être connue. Le chevalier de La Haye, roi d'armes, et six hérauts d'armes, habillés comme lui en valets de carreau, marchaient à cheval dans Paris, précédés de la musique des écuries du roi et

du maître des cérémonies. Le cortége a d'abord été prendre, de la part du roi, M. le prévôt des marchands, le corps de la ville et la magistrature du Châtelet, dont le chef a remis au roi d'armes l'ordonnance de la paix, telle qu'on devait la publier. Toutes ces corporations réunies se sont rendues successivement dans quatorze places publiques, où la lecture avait lieu avec les formalités suivantes. Le chevalier de La Haye, après avoir commandé trois chamades des cloches d'armes de sa majesté, prononçait par trois fois : *De par le roi*, et disait : « Premier héraut d'armes de » France, au titre de Bourgogne, faites les fonctions de votre » charge. » Le fonctionnaire commandé prenait alors l'ordonnance des mains de son chef, et la publiait d'une voix retentissante. La lecture finie, le roi d'armes faisait sonner trois fanfares, et prononçait par trois fois : *Vive le roi!* Vers le milieu de cette course solennelle, le roi d'armes et ses hérauts, obéissant à un usage aussi ancien que bizarre, sont entrés au couvent des Feuillants, où les religieux avaient préparé une collation pour ces officiers. Le reste du cortége, qui, d'après l'étiquette, ne doit pas être admis au repas, a dû attendre à la porte le retour des conviés. La cérémonie s'est terminée par un grand souper à la ville, et là tout le monde a pu manger.

Pendant la promenade officielle que je viens de retracer, on annonçait aussi la paix sur le théâtre de l'Opéra, et l'on disposait ainsi le public à écouter favorablement *Didon*, tragédie lyrique de M. Marmontel. La musique est de *Piccini*, rival dès longtemps promis au célèbre Gluck. Cet Italien descend aujourd'hui dans la lice de la manière la plus glorieuse, la plus redontable à l'auteur d'*Orphée* et d'*Iphigénie*... Les *gluckistes* et les *piccinistes* vont désormais combattre à armes égales. Le poëme de Didon est un arrangement dramatique du délicieux épisode de l'Enéide. Virgile composait il y a deux mille ans une bonne partie de l'opéra de Marmontel; et le poëte de la cour d'Auguste ne viendra pas demander *part d'auteur* à celui de la cour de Louis XVI. Revenons à la paix de 1783.

Les traités de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick, de Paris, d'Utrecht, de Baden, de la triple alliance, de la quadruple alliance, de Londres, de Vienne, de Paris en 1763, servent de base aux dernières stipulations; conséquemment elles renferment encore des clauses honteuses pour la France. Et cependant de grands avantages obtenus pendant la guerre, l'alliance des États-Unis

d'Amérique, l'amitié de l'Espagne, et l'attitude imposante de nos forces de terre et de mer, nous permettaient de parler haut dans le congrès. Qu'est-ce, vue de près, que la garantie de l'inutile colonie du Sénégal? Qu'est-ce que les restitutions insignifiantes qui nous sont faites en Amérique, et la pêche qu'on nous a mesurée, dans les parages de Terre-Neuve, par pieds, pouces et lignes? Qu'est-ce que la restitution des Indes orientales, quand l'Angleterre reste puissante dans cette partie du monde, quand elle ne se fait aucun scrupule d'y attaquer nos troupes, et de rançonner nos comptoirs en pleine paix? Les avantages que la Grande-Bretagne s'est ménagés sont bien autrement réels; elle nous garantit en général ce qu'elle n'a pu nous enlever, et nous lui rendons ce que nous avions conquis: la Grenade, les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Montferrat, Névis, etc. Non, non, ce n'est point traiter convenablement que de tendre la main au colosse anglais dans l'Inde, pour le relever de la poussière où Suffren, Bussy et Tippoo-Zaïb l'avaient déjà renversé; ce n'est pas tenir compte à l'Espagne du secours puissant de sa marine, que d'avoir laissé Gibraltar, un coin de la Castille, à ces insulaires qui, dans leur détresse, eussent rendu ce fort si on eût su le leur redemander: cette tache imprimée au front des enfants de Henri IV devait disparaître en même temps que la souillure, enfin effacée, de Dunkerque soumis à des commissaires anglais.

Tout bien considéré, nous avons concouru avec gloire à l'indépendance de l'Amérique; mais ce laurier sera stérile, et le fait qui ressortira avec le plus d'éclat de cette participation, c'est que Louis XVI a reconnu le dogme de la souveraineté du peuple. Que sa majesté y prenne garde, la philosophie et les parlements ont pris note de cette reconnaissance.

CHAPITRE V.

1784-1785-1786.

La réputation de la comtesse d'Artois suspectée. — *Bibliothèque des dames* de la cour. — Calonne très-favorisé par la reine. — Dilapidations de cette princesse. — L'établissement des *magnétiseurs*. — *La Caravane du Caire*, opéra de Rochon de Chabannes et Grétry. — *Les Danaïdes*, opéra de Saliéry. — Le bailli de Suffren. — Honneurs extraordinaires qu'il reçoit. — *Le Mariage de Figaro* ou *la Folle Journée*, comédie de Beaumarchais. — Nouvelles expériences des aérostats. — Ascension peu glorieuse de M. le duc de Chartres. — *Les Veillées du Château*,

roman de madame de Genlis. — Mort de Diderot. — Son origine; ses ouvrages. — Les galeries de bois du Palais Royal. — Le café mécanique.— La Folie de Chartres. — Saturnales renouvelées de l'antique et de la régence. — Le cavalier tout nu. — Mort du comte de Saint-Germain l'enchanteur. — Notice sur les dernières années de la vie de ce singulier personnage. — *Richard Cœur-de-Lion*, opéra, paroles de Sedaine, musique de Grétry. — Troisième grossesse de la reine. — Réformes projetées dans la parure de cette souveraine.— Mademoiselle Bertin.— Mademoiselle Guimard, danseuse, *travaillant* avec la reine. — Le Zéphire de Trianon. — Voyage de M. de La Peyrouse. — Catastrophe de Pilâtre de Rozier. — Affaire du collier de la reine. — Le cardinal de Rohan. — La comtesse de La Motte. — Histoire du collier. — Le comte et la comtesse de Cagliostro. — Notice sur ces intrigants. — Madame de Staël. — Mort de M. le duc d'Orléans. — Encore un mot sur ce prince. — Le ciel du lit de Calonne. — Les murs de Paris. — Mademoiselle d'Oliva ; son histoire. — Refonte des louis d'or. — Les rognures de la pâte. — Jugement dans l'affaire du collier. — Opinion publique à ce sujet. — Exil du cardinal de Rohan. — Exécution de madame de La Motte. — Poulailler. — Voyage du roi à Cherbourg. — Les *cônes*. — Mort de Frédéric le Grand. — Le buste de Lafayette. — Le paysan et son âne. — Louis XVI se décide à assembler les notables. — *L'Inconstant*, comédie de Collin d'Harleville. — *Euphrosine et Coradin*, opéra d'Hoffmann, musique de Bruni. — *Nina* ou *la Folle par amour*, opéra de Marsollier et Daleyrac. — Les boutons et les gilets à sujets.

La cour est fortement intriguée par une aventure qui déflore, mais peut-être à tort, la réputation de madame la comtesse d'Artois. Jusqu'ici cette princesse ne vit pas planer sur son honneur l'ombre d'un soupçon, et la voilà tout à coup signalée à la critique, comme ayant singulièrement favorisé un capitaine de cuirassiers, gentilhomme ordinaire de son mari. La vérité est que ce militaire, que l'on dit très-beau cavalier, vient d'être arrêté avec un grand mystère et beaucoup de rigueur. Le portrait de son altesse royale a été trouvé sur lui; il a déclaré le tenir d'une femme de chambre; mais ce bijou a paru trop richement orné pour avoir appartenu à une fille de service.

Je reçois à chaque instant des détails sur cette aventure, qui tient toute la ville en émoi; les divers rapports se contredisent; mais je vais tâcher de tracer un récit homogène et suivi, en choisissant les assertions les plus dignes de foi. M. Desgranges (c'est le nom de l'officier arrêté) est fils du maître de poste de Barbezieux; ayant conduit lui-même M. le comte d'Artois, lors de son voyage d'Espagne, ce beau garçon fut remarqué par son altesse royale, qui se l'attacha en le faisant entrer dans ses gardes. Peu de temps après, M. Desgranges fit briller beaucoup d'or, montra des bijoux de prix, eut un train et se livra à de grandes dépenses dans

une apparition qu'il fit à Angoulême. Malgré tout cet étalage, la fière noblesse provinciale faisait difficulté de recevoir ce garde d'Artois, à raison de sa basse extraction : « Vous avez tort, di- » saient, à l'occasion de ce scrupule, quelques-uns de ses cama- » rades qui se trouvaient dans le pays; les grandes dames de la » cour ne sont pas si dédaigneuses que vous. » Madame la comtesse d'Artois protégeait M. Desgranges; on dit qu'il s'en est prévalu pour donner à cette protection une cause secrète contraire à la renommée de sagesse de son altesse royale. Quoi qu'il en soit, M. le comte d'Artois venait de le faire capitaine de cavalerie et son gentilhomme ordinaire, peu de temps avant son arrestation.

Les plus malins assurent que Desgranges, surpris par le prince dans un moment où il avait la princesse sur ses genoux, a été arrêté immédiatement; des critiques moins positifs disent que ce jeune homme, invité à l'Opéra de passer chez M. Lenoir, a été livré à un exempt dans la chambre même de ce lieutenant de police, d'après un ordre apporté par M. le baron de Breteuil. On varie sur le lieu de la détention du beau coupable : les uns le mettent simplement à la Bastille, d'autres l'envoient à Pierre-Encise, aux îles Sainte-Marguerite; d'autres enfin le logent dans les cabanons de Bicêtre. En attendant que la vérité soit connue, le bruit du faux pas de madame la comtesse d'Artois devient général. Des artistes, ingénieux à saisir la circonstance, ont peint des doubles fonds de tabatières représentant son altesse royale sur les genoux de M. Desgranges, dans un désordre qui accuse le nu illustre bien au-dessus du genou. Monseigneur entre en ce moment, et la situation est vraiment théâtrale[1].

Au surplus la critique ne s'exerce pas sur madame la comtesse d'Artois seule, ainsi qu'on en pourra juger par un pamphlet intitulé : *Bibliothèque des dames de la cour*, *avec de nouvelles observations*. Je copie textuellement.

Traité de l'Amitié, à l'usage des souverains, par la *reine de France*.

Traité sur le Plaisir, dédié à la reine.

L'Art de bien vivre avec son mari, et de le rendre toujours amant, par *Madame*.

[1] On prie instamment le lecteur de se persuader que rien d'étranger au *dire général* de l'époque n'a été introduit dans ce récit : mille témoins pourraient encore l'attester. Après cela, dira-t-on : il eût été sage de taire cette anecdote? C'eût été une lacune dans la chronique des petits appartements.

Les Charmes de la Vérité, dédiés à Madame, par mesdames de Lesparre, de Laval et d'Escars.

Traité du danger d'aimer trop son mari, dédié à madame la comtesse d'Artois.

La Bonté personnifiée, dédiée à madame la duchesse de Chartres.

Des Inconséquences de l'humeur, traité dédié à madame la duchesse de Bourbon. — On sait que cette humeur est cause de la séparation de S. A. d'avec son mari et son beau-père.

Le Catafalque vivant, dédié à madame la princesse de Conti. — Tout le monde sait que son mari n'a jamais voulu coucher avec elle.

La Matière préférable à l'esprit, dédiée à la princesse de Lamballe, par le *marquis de Clermont;* revue par *La Vaupalière.*

J'ai donné dans la bosse; volume dédié à la comtesse *Diane de Polignac*, par le marquis *d'Autichamp.* — Le bruit court que ce seigneur bossu a fait un enfant à cette dame.

Une jolie mine mène à tout, dédié à la *duchesse de Polignac*, par le marquis *de Vaudreuil.*

L'Argent au-dessus de tout; conte dédié à la baronne *de Talleyrand.*

Traité sur les corps opaques, dédié à la marquise *de Montmorin.*

Le Libertinage; traité dédié à la marquise *de Fougières*, par le public.

L'Amie des hommes, dédiée à la vicomtesse de Laval, par MM. de Fitz-James, de Jaucourt et de Luxembourg.

La Belle et la Bête, conte dédié à la comtesse *de Crenay*, par M. *de Megrigny.*

Traité sur le Mouvement, dédié à la comtesse *d'Harville.*

Histoire des Treize-Cantons, par madame *de Suze.*

Notre mère la sainte Église, dédiée à madame *de la Roche-Aymond*, par *l'évêque de Tarbes.*

La Liberté des goûts, par le prince *Georges de Hesse* et le marquis *de Montesquiou.*

Les Minuties, brochure, par la princesse *de Chimay.* — Elle est dame d'honneur de la reine.

L'Abandon des charmes, par la comtesse *d'Ossun.*

L'Enfant du Plaisir, dédié à madame la comtesse de Balby.

De la nécessité de se faire la barbe, dédiée à la duchesse *de Lorges.*

Traité sur la Minauderie, par la duchesse *de Laval.*

Des Vertus de l'eau bénite, dédié à la *maréchale de Luxembourg.* — On dit que cette mondaine surannée, devenue dévote, mêle, pour certain usage, de l'eau bénite à de l'eau de lavande, afin d'éviter les tentations.

De l'utilité des portes de derrière, dédié à la comtesse *Blot*, par le maréchal *de Castries.* — Cette dame, fort prude dans le monde, a été surprise avec ce seigneur.

La Passade, dédiée à la même, par M. *le comte d'Artois.*

L'Amour fraternel, dédié à la *duchesse de Grammont*, par le *duc de Choiseul.*

La Cavale débridée, dédiée à madame *de Modène.*

On peut voir, par les mentions favorables contenues sur ce catalogue malin, dans quelle proportion l'opinion publique aperçoit les vertus parmi nos dames de la cour... Je n'ai rien changé à ce document : c'est le *vox populi* qui a parlé.

La reine soutient à qui veut l'entendre que M. de Calonne doit être un excellent ministre, parce que c'est un courtisan fort aimable. Ce contrôleur général est de tous les cercles intimes de sa majesté; il a même ses entrées au petit Trianon pendant les heures réservées : la consigne est donnée en conséquence à l'intendant Bazin et à la demoiselle *Dorvat*, confidente du *demi-jour.* Calonne est au mieux avec les *Polignac*, les *Vaudreuil*, les *Dillon*, qui le tutoient; M. le comte d'Artois l'honore même du *mon cher.* Ce charmant joujou ministériel amuse beaucoup la reine; quand il ne paraît pas à son cercle, il laisse un vide : on le lui dit le lendemain, en exprimant la crainte qu'il n'ait été incommodé... Pauvres finances, en quelles mains êtes-vous tombées !

Les petites sommes de cinquante, soixante, quatre-vingts et même cent mille livres, coulent des mains libérales du contrôleur général à l'aspect du moindre petit poulet de la reine. Mais l'appétit vient en mangeant, et l'autre jour Marie-Antoinette, en préludant sur sa harpe, glissa négligemment la demande de neuf cent mille livres pour nettoyer quelques dettes criardes. Ce morceau était de trop difficile digestion : Calonne, tout en répondant à sa majesté qu'il était à ses ordres, représenta que ce déplacement, opéré d'un seul coup, contrarierait fort ses autres arrange-

ments. « Eh bien! à la bonne heure, reprit sa majesté; je veux » bien attendre, mais à condition que vous viendrez tout à l'heure » avec moi chez le roi, lui attester combien je suis raisonnable. » A l'instant même Calonne suivit la souveraine; Louis XVI fut enchanté de la modération de son illustre compagne, et en même temps de la fermeté respectueuse du ministre.

C'est se donner un ridicule que d'avouer qu'on n'a pas vu l'établissement de M. Mesmer, inventeur du magnétisme animal; j'ai donc voulu le voir, car en France le ridicule est une maladie presque mortelle. Au milieu d'une grande salle, est placée une caisse circulaire en bois de chêne, élevée d'environ un pied et demi : c'est le *baquet*. Le dessus de ce coffre est percé d'une multitude de trous, d'où partent autant de branches de fer coudées et mobiles. Chacun des malades, rangés en cercle autour de la caisse, se saisit de sa branche, laquelle, au moyen du coude, peut être appliquée sur la partie affectée. Une corde passée autour du corps des magnétisés les unit les uns aux autres; une chaîne plus naturelle est en outre formée avec les mains, c'est-à-dire en appliquant le pouce entre le pouce et l'index de son voisin. Au moyen d'une légère pression de ces chaînons vivants, l'impression reçue à gauche se rend à droite, et circule ainsi à la ronde.

Un *forte-piano*, touché par un artiste habile, exécute des morceaux dont les mouvements sont variés, pour répondre à la variété de mouvements des âmes; quelquefois on y mêle les accents de la voix.

Indépendamment de cet appareil général, il est dans l'établissement des magnétiseurs particuliers, malades ou médecins, selon les sympathies. Ils ont à la main une baguette de fer d'un pied de long, destinée à servir de conducteur au fluide magnétique, qui opère des effets divers : les uns toussent, d'autres crachent, d'autres sentent une légère douleur ou une simple chaleur locale; d'autres enfin éprouvent ces sensations dans tout le système. Plusieurs, parmi ces derniers, sont agités, tourmentés de convulsions dont la durée et la force sont vraiment extraordinaires. Ces crises se terminent ordinairement par un assoupissement. Les malades qu'on suppose devoir ressentir ces violentes secousses se livrent au magnétisme dans une salle matelassée, dite *salle des crises*.

Il faut voir l'effet des sympathies : c'est là le côté curieux du

système; mais on va voir que ce n'est pas le côté moral. Pendant la durée plus ou moins forte de l'influence magnétique, les malades que la nature destine *au rapport* se cherchent, se précipitent l'un vers l'autre, se parlent avec affection, et brûlent de s'unir dans une communauté de sensations et de crises. S'il y a diversité de sexe, qu'on juge jusqu'à quel point la sympathie peut aller. Mesmer ne s'en inquiète nullement : sa mission est de guérir; il y dérogerait en arrêtant les affinités curatives. Cependant tous les magnétisés sont dociles à la voix du magnétiseur : quelle que soit leur agitation, leur stupeur, un mot, un regard, un signe de lui, les fait obéir soudain. En vérité, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans ce pouvoir étrange je ne sais quel principe qui maîtrise la nature : c'est un phénomène inexplicable. On trouve pourtant des individus insensibles au magnétisme, mais on croit qu'ils sont rares.

Il est un genre de magnétisme qui, parmi nous, excite beaucoup de sympathies : c'est le charme de la scène quand le spectacle nous plaît. Il n'y a pas eu à cet égard accord de sensations à la première représentation de la *Caravane du Caire,* sur le théâtre de l'Opéra : le poëme de M. Rochon de Chabannes a paru au plus grand nombre des spectateurs dépourvu d'intérêt, et la musique de M. Grétry ne remplit pas une aussi grande scène, n'occupe pas un aussi riche orchestre. C'est toujours l'harmonie heureuse, naturelle, touchante de l'auteur de *Sylvain;* mais tout cela paraît petit, maigre, chétif, dans une salle qui contient à peine les accords de Gluck et de Piccini.

Les amateurs du lieu se sont retrouvés dans leur sphère quand, deux mois plus tard, ils ont entendu le large, le magnifique opéra des *Danaïdes,* avec un enthousiasme dont la présence de la reine n'a point arrêté l'élan. Cette belle composition de l'école de Gluck, et qu'on lui avait même attribuée, est de M. Saliéry, son élève, et maître de musique de l'empereur. Les paroles des *Danaïdes* sont imitées d'une pièce allemande de Tschondy, par le bailli de Rollet : on n'y trouve, comme dans tous les poëmes lyriques de l'Allemagne, qu'un canevas musical; mais l'auteur aurait pu le faire moins vulgaire, moins ennuyeux.

Au moment où l'ouverture allait commencer, le public a reconnu au balcon M. le bailli de Suffren, qui paraissait pour la première fois en public depuis son retour de l'Inde. Soudain le parterre a fait retentir la salle de *vivat* et d'applaudissements,

L'orchestre, excité par cet enthousiasme, a salué le héros d'une fanfare avec timbales et trompettes... La soirée a été belle pour le brave amiral.

Jamais Turenne, Condé ou le maréchal de Saxe ne furent mieux accueillis à la cour que l'a été M. de Suffren. Non-seulement les grâces, les honneurs, les titres ont plu sur lui, mais tous les membres de la famille royale l'ont accablé de caresses. *Monsieur*, qui, dit-on, révéla le premier au roi le mérite de ce marin, l'a serré dans ses bras pendant quelques instants. La reine a conduit elle-même ce général au Dauphin, et, le présentant à ce jeune prince, lui a dit : « Mon fils, apprenez de bonne heure à entendre, » à prononcer vous-même le nom des héros défenseurs de la » patrie. » Madame d'Artois, quoique malade des suites d'un chagrin violent, et ne recevant personne, a voulu cependant voir M. de Suffren. Le duc d'Angoulême était à son travail quand l'amiral l'a visité. Son altesse royale s'est levée, et s'avançant vers l'homme célèbre, lui a dit : « Je lisais dans ce moment même » l'Histoire des Hommes illustres ; je quitte mon livre avec plaisir, » puisque j'en vois un.... » La gazette, qui a rapporté ce mot spirituel, s'est crue obligée d'affirmer qu'il était bien du jeune prince ; est-ce un compliment ?

Après ces diverses visites, le roi entretint pendant une heure M. de Suffren de ses opérations de l'Inde, aussi présentes à sa majesté, a dit depuis ce marin, que si elle y eût assisté.

Le 4 avril, l'amiral dîna chez le maréchal de Castries, ministre de la marine, avec une foule d'officiers, parmi lesquels on comptait M. d'Estaing. Quelqu'un appelant toujours celui-ci *général*, il désigna Suffren, et répondit : « Monsieur, voilà le seul général » qu'il y ait ici. »

Le héros de l'Inde réunit aux honneurs dont il est comblé les présents de la fortune : sa commanderie de Malte lui rapporte cinquante-quatre mille livres de rente, et bientôt il lui en reviendra une seconde qui lui vaudra autant. Les émoluments de sa place de vice-amiral s'élèvent à vingt-quatre mille livres, auxquelles il faut joindre trois mille livres pour le cordon du Saint-Esprit, et six mille livres d'anciennes pensions. La part acquise à M. de Suffren sur les prises sera d'environ cent mille livres ; enfin les présents qu'il a reçus d'Hyder-Aly, joints à ce qu'il lui a laissé par testament, forment un objet de plus de trois cent mille livres.

Riche et puissant, c'est une fois plus de droits qu'il n'en faut pour être courtisé, flagorné, ruiné, pour peu qu'on s'y prête.

Le bailli de Suffren a encore été l'objet d'une ovation au Théâtre-Français, le jour de la première représentation du *Mariage de Figaro*. Mais j'en ai dit assez sur les honneurs rendus à ce général; c'est de la pièce nouvelle que je dois m'occuper. Cet astre étincelant d'esprit, cette mauvaise comédie, ce charmant *imbroglio*, cette élucubration dramatique beaucoup trop longue, ce joli roman théâtral que l'on trouve trop court, cette combinaison de scènes profondément immorales, ce tableau vivant dont un cœur vicieux peut faire son profit, cette *Folle Journée* en un mot, corrigera plus de travers que cent ans de sages exhortations. Il faudrait écrire un volume pour expliquer le succès prodigieux du *Mariage de Figaro*, que tout le monde condamne; pour contenir tout le blâme et tous les éloges que cette composition mérite. Certainement ceux qui ne verront ni ne liront la pièce de Beaumarchais concevront difficilement qu'il ait pu combiner heureusement quatre heures d'allées et venues d'un grand seigneur au milieu de ses valets, qui le dupent, le jouent, le bafouent, et aident sa femme à le tromper. Tel est pourtant le fond du sujet; la corruption, l'adultère et presque l'inceste, en voilà les moyens. L'auteur a jeté ces éléments dans le moule de son imagination originale; il les a liés avec les fils de sa malice ingénieuse; puis, semant à pleines mains sur le tout les allusions amères, les portraits ressemblants, les épigrammes envoyées à domicile, il s'en est rapporté pour le succès à un public rieur, malin, mécontent de l'insolence des grands. Son attente ne sera point trompée. « *Le Mariage de Figaro*, disait l'autre jour mademoiselle Arnoux, est une très-mauvaise comédie que l'on va jouer cent fois de suite, et que nos enfants iront voir dans cent ans. »

Monsieur et le comte d'Artois assistaient à l'apparition de la monstruosité enchanteresse : le premier de ces princes n'a pas ri du tout de la liberté grande qu'a prise l'auteur de draper les hautes puissances; le second a trouvé qu'Almaviva lui ressemblait quelquefois : on assure même que son altesse royale a cru voir une personnalité dans l'amour passablement favorisé du beau page pour *sa belle marraine*.

Comment ne reviendrais-je pas *aux ballons*, dont la cour et la ville s'occupent plus que jamais? Le roi de Suède, qui se trouve,

dans nos murs, sous le nom de *comte de Huga*, ayant désiré voir, avant son départ, une ascension aérostatique, MM. Pilâtre de Rozier et de Pronts se sont empressés de lui offrir ce spectacle à Versailles, dans la cour des Ministres. La *montgolfière* qu'ils ont enlevée avait quatre-vingt-six pieds de haut et deux cent trente pieds de circonférence : on l'avait baptisée galamment sous le nom de *Marie-Antoinette.* Les deux savants, placés dans une nacelle d'osier attachée à la machine, sont partis avec elle, en agitant de petits drapeaux aux armes de France et de Suède... Longtemps on a vu flotter ces pavillons du vaisseau aérien; mais enfin on les a perdus de vue. Les hardis voyageurs étaient partis de Versailles à cinq heures moins un quart; ils sont descendus près de Chantilly à cinq heures et demie : ils avaient donc parcouru en trois quarts d'heure un espace de dix lieues. Le ballon est tombé sur un arbre, qu'il a incendié ; il s'est brûlé ensuite lui-même. Mais les aéronautes ont reçu à temps l'assistance de cavaliers munis d'échelles, qui suivaient la direction de la machine par ordre de M. le prince de Condé.

M. le duc de Chartres, qui n'a pas été très-heureux dans son excursion maritime, a voulu essayer d'un autre élément, et compter parmi les premiers navigateurs sur l'océan éthéré. Il faut bien le dire, cette tentative ne lui a pas offert de chances plus favorables que la précédente. Son altesse sérénissime avait fait construire un ballon à Saint-Cloud, sous la direction de M. *Charles:* ce savant devait être son compagnon de voyage, mais il a cédé cet honneur à M. Robert. M. Charles paraissait avoir considéré l'invention des aérostats sous le point de vue de l'utilité, et, dans une ascension qu'il a faite précédemment, il s'était flatté de pouvoir diriger sa machine. Ayant, comme on s'y attendait, échoué dans cette tentative, faute d'un point d'appui pour gouverner, et surtout à cause de l'instabilité des vents à une certaine élévation, ce physicien a déclaré qu'il ne voulait pas *recommencer un jeu d'enfant.* Le globe sérénissime avait été empli, selon la méthode de M. Charles, avec du *gaz hydrogène*, ce qui a augmenté considérablement la dépense des préparatifs : on la porte à quarante mille livres. Il est vrai que M. de Chartres a risqué quelquefois davantage d'un coup de carte, et que le jeu, plus que les expériences physiques, a contribué à l'espèce de gêne que ce prince éprouve. Mais les plaisants assurent que, par son ascension, l'héritier du nom

d'Orléans s'est mis au-dessus de ses affaires. Parlons du voyage.

La foule était immense à Saint-Cloud ; les voitures, les curieux à cheval et à pied s'y étaient rendus toute la nuit ; d'autres, qui avaient pris les devants, campaient depuis vingt-quatre heures sur le lieu de l'expérience. Au moment du départ de l'aérostat, les derniers rangs de spectateurs ayant supplié les premiers de leur permettre de voir en se baissant, ceux-ci se sont mis à genoux, et ont paru comme en adoration devant la machine de son altesse sérénissime. Enfin elle s'est enlevée aux acclamations générales, et bientôt elle a disparu dans un nuage. Mais, peu de temps après, on l'a vue redescendre plus vite encore qu'elle n'était montée ; le navire aérien allait s'enfoncer ignominieusement dans la vase d'un étang, lorsque M. Robert est parvenu à jeter une petite corde, à l'aide de laquelle on a tiré les voyageurs hors de la direction de ce bourbier. Cette chute n'était pas naturelle : M. le duc de Chartres, a-t-on dit d'après son rapport, inhabile à supporter l'action un peu vive du froid, de la neige et des frimas, a demandé avec instance de redescendre vers des régions moins inhospitalières. L'aéronaute n'ayant pu faire jouer la soupape aussi vite que le prince l'eût désiré, afin de laisser échapper l'air inflammable, son altesse sérénissime a pris le parti de crever le globe pour hâter sa descente. Il fallait que le duc de Chartres eût bien froid, et je ne sais vraiment s'il ne tremblait pas un peu par une autre influence que celle de la bise. Les voyageurs s'étaient munis, malgré l'avis de M. Charles, d'un gouvernail, de rames, de voiles ; rien n'a pu servir, faute d'une provision suffisante de résolution.

Madame de Genlis, *gouverneur* des enfants de M. le duc de Chartres, ne *s'élève* pas aussi haut que son altesse sérénissime ; mais cela ne l'empêche pas de faire des chutes dans plus d'un genre, témoin son ouvrage intitulé *les Veillées du Château*, ou *Cours de morale à l'usage des enfants.* Il y a des éclairs de talent dans ce livre ; mais il dégoûte bientôt le lecteur par un déchaînement continuel contre la philosophie et contre les gens de lettres de l'époque. Ce *Cours de morale* n'est donc, à vrai dire, qu'un cours d'envie, et je ne crois pas que ce soit de pareilles œuvres que doive se composer la bibliothèque classique des jeunes princes confiés aux soins de l'auteur.

Les *Veillées du Château* forment trois volumes, qui se ven-

dent dix-huit livres. On trouve que c'est bien cher, et l'on s'exprime quelquefois avec peu de mesure à cet égard, à en juger par ce quatrain :

Comme tout renchérit! disait un amateur:
Les œuvres de Genlis à six francs le volume!
Dans le temps que son poil valait mieux que sa plume,
Pour douze francs j'avais l'auteur.

Il y a trop de noirceur dans ces vers; mais c'est à coup sûr une réciprocité, et madame de Genlis s'y est exposée.

Quoique les philosophes soient fort mal traités dans le dernier ouvrage de cette dame, la mordante épigramme que je viens de copier n'est pas de l'écrivain devenu leur chef après la mort de d'Alembert. Diderot languissait depuis longtemps, accablé par une maladie chronique qui le conduisit enfin au tombeau le 31 juillet, à l'âge de soixante-dix ans. Diderot a-t-il composé avec l'Église à ses derniers instants; ou le clergé, craignant, comme à la mort de d'Alembert, un ordre du roi, a-t-il enterré volontiers l'encyclopédiste, de peur de s'y voir forcé? C'est ce qu'on n'a pu éclaircir. Toujours est-il que M. le curé de Saint-Roch a rendu tous les honneurs de la sépulture catholique, apostolique et romaine, à un écrivain qui passa toute sa vie pour athée.

Diderot naquit dans l'arrière-boutique d'un coutelier de Langres. Il fut d'abord apprenti jésuite; mais, ayant jeté le froc aux orties et laissé repousser les cheveux de sa tonsure, il vint à Paris, et se fit homme de lettres. Son père l'abandonna dans cette carrière si ingrate aux yeux d'un artisan; le jeune homme en vécut, à l'aide d'un génie tour à tour sérieux et badin, solide et frivole, qui lui permit d'écrire dans plusieurs genres. De cette diversité de talent naquirent *les Bijoux indiscrets*, roman érotique, et *l'Éloge de Richardson; le Compère Mathieu*, livre d'une malice pleine de gaîté, et la *Vie de Sénèque*, composition d'une imposante gravité. *Le Fils naturel*, et *le Père de famille*, au théâtre, ainsi que *la Religieuse*, roman philosophique, prouvent que Diderot ne manquait pas de pathétique. On attribue encore à cet écrivain *le Système de la nature* [1], qui fit grand bruit à son apparition, et qui justifierait pleinement la réputation d'athéisme

[1] On a aussi attribué ce livre au marquis d'Argens et à l'abbé de Mirabeau. On n'est guère plus fixé sur la paternité du *Compère Mathieu;* je regarde pourtant comme assuré qu'il est de Diderot.

du philosophe de Langres. Mais son plus beau titre de gloire est sa collaboration importante dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, vendu à plus de trente mille exemplaires. Cet ouvrage surtout met en lumière l'immense variété des connaissances de Diderot, et montre, dans ses articles, une union peu commune de l'imagination et du jugement, qui a rendu cet homme célèbre également propre à la philosophie, aux sciences et aux lettres.

On conçoit difficilement que Diderot, l'une des plus vastes intelligences du siècle, n'ait été d'aucun corps littéraire ou savant dans sa patrie : il eut cela de commun avec Molière et J.-J. Rousseau. Ce ne sont pas les académies qui manquèrent à ces écrivains illustres, mais eux qui manquèrent aux académies. Diderot, mieux apprécié par les étrangers que par ses compatriotes, fut des sociétés académiques de Pétersbourg, de Berlin, de Stockholm; l'impératrice Catherine II l'avait nommé, comme on sait, son bibliothécaire *ad honores*.

L'activité de M. le duc de Chartres ne se dément point : il bâtit en même temps au Palais-Royal et à la *Folie de Chartres,* nouvel Elysée que son altesse sérénissime élève aux portes de Paris, à quelque distance de Monceau. Les édifices ne s'érigent qu'à grands frais : M. le duc de Chartres a reçu de l'abbé Bourdeau, directeur de ses finances, l'avis assez triste que les fonds baissent sensiblement dans les coffres de l'illustre entrepreneur. Mais en même temps Bourdeau, économiste ingénieux, a proposé au prince l'adoption d'une spéculation qui peut offrir quelque ressource, et que son altesse s'est empressée d'adopter. Sur le terrain situé entre le bâtiment principal du Palais-Royal et les galeries de pierre, encore inachevées, on a construit deux galeries en bois, d'un assez vilain aspect, où s'est établie une sorte de foire perpétuelle. L'affluence se porte vers ce point; les commerçants forains vendent beaucoup, payent bien, et ce revenu provisoire contribue au payement des maçons qui bâtissent les colonnades définitives. Dans la partie du Palais-Royal déjà bâtie, il vient de s'établir un café où l'on court à cause du mécanisme qui, à l'exemple de la fameuse table de Choisy, apporte sur chaque guéridon ce que le consommateur a demandé, sans l'assistance d'aucun agent visible. Le *café mécanique* est un joujou qui amusera quinze jours le caprice parisien.

– Il paraît que la *Folie de Chartres* n'est pas destinée à usurper son nom : tous les organes du scandale publient les nouvelles bacchanales dont cette maison de plaisance est le théâtre. Là, dit-on, sont conduites, de nuit et les yeux bandés, les prostituées les plus déhontées, plutôt que les plus séduisantes; si la chronique n'exagère point, elles y ont été menées quelquefois jusqu'au nombre de cent cinquante à la fois. Arrivées dans ce temple de la débauche, un singulier maître des cérémonies leur fait déposer jusqu'au dernier vêtement, et les introduit, nues comme la main, dans une salle à manger, où, sous les yeux du maître et de ses amis, elles consomment un repas splendide. Lorsque les aliments de haut goût, les vins généreux, les liqueurs spiritueuses ont excité au plus haut point ces nouvelles bacchantes, le prince ordonne qu'elles soient livrées à ses laquais.... Souvent ses dignes compagnons et lui, de spectateurs qu'ils étaient, deviennent acteurs, et se mêlent aux sales voluptés de la valetaille et des prostituées. M. de Voyer, ami de M. le duc de Chartres, lui reprochait dernièrement ces orgies dans un pamphlet, en s'accusant de s'y être mêlé lui-même: « Un jour, dit-il, je me trouvais à une de ces » parties infâmes : nous étions tous entièrement nus, comme » notre chef, et nous n'en fîmes pas moins d'honneur au repas. » Lorsqu'il fut terminé, le prince donna le signal pour que chacun » prît ses plaisirs à sa guise. Tabourets, fauteuils, bergères, so» phas, ottomanes, tout fut occupé.... Et monseigneur se prome» nait en long et en large, gémissant ironiquement sur les fai» blesses de la pauvre humanité. »

C'est par l'admission à ces fêtes que M. le duc de Chartres témoigne son amitié la plus intime. Il y invite indistinctement les hommes ou les femmes, et les plus expérimentées de nos courtisanes; la Michelot, la Duthé, la d'Hervieux, par exemple, se trouvent novices, étrangères même aux pratiques de ces réunions.

Mais la nature a des limites que l'imagination déréglée voudrait dépasser : c'est dans ce but sans doute que le duc de Chartres appela dernièrement le génie des arts à son secours. Il fit placer dans un appartement du Palais-Royal, sanctuaire secret de ses jouissances, des figures nues, et qui, par l'action d'un mécanisme invisible, simulaient aux yeux du prince et de ses favoris ou favorites les postures ou les jeux dont leur cynisme voulait s'inspirer.

M. de Chartres ne se livre pas toujours secrètement à ces caprices d'imagination lascive : un jour, à Versailles, il offrit de parier qu'il retournerait tout nu, à cheval et au galop, au Palais-Royal. Les libertins amis du prince ne voulurent point l'exposer aux hasards d'une si longue route, entreprise dans un costume sous lequel il lui eût été si difficile de faire reconnaître et respecter sa grandeur; mais ils gagèrent qu'il ne ferait même pas, en cet état, le trajet des écuries d'Orléans au Palais-Royal..... Son altesse sérénissime gagna le pari.

On vient d'apprendre à Paris la mort d'un personnage qui a fait longtemps l'admiration de cette capitale par des prestiges inexplicables, par une opulence dont personne ne connaissait la source, et par une adresse à parler des temps les plus reculés, qui pouvait faire croire aux gens superstitieux que cet être singulier était l'homme des siècles. Après une existence inconnue de neuf ou dix ans, le comte de Saint-Germain, que l'on reconnaît à ces traits, parut en Allemagne vers l'année 1759 : il se fixa dans les États du margrave d'Anspach, sous le nom hongrois de *Zaraski*. Bientôt on apprit à la cour de ce prince que l'étranger cachait son nom véritable, et sa manière d'être ne tarda pas de faire soupçonner qu'il était le comte de Saint-Germain. Son altesse en ayant touché quelque chose à son hôte, celui-ci nia absolument l'identité. Le margrave, intrigué, prit alors la résolution de tirer cette affaire au clair, et de ne s'en rapporter qu'à lui-même. Les investigations furent longues; mais enfin le prince en vint à son honneur, s'étant procuré, à Paris, un portrait du comte de Saint-Germain, au temps où il avait paru à la cour de Louis XV; portrait conservé par le marquis du Châtelet, et qui se trouva ressembler parfaitement au prétendu seigneur hongrois. Il est aussi vrai qu'inimaginable qu'à cette dernière époque, c'est-à-dire en 1776, le comte de Saint-Germain avait la figure aussi fraîche que dans le portrait dont il s'agit, donné en 1750 à madame d'Urfé, aïeule de M. du Châtelet. Si l'on veut bien se rappeler, à cette occasion, qu'en 1750 madame de Vegy revit cet homme singulier, à Versailles, aussi jeune qu'elle l'avait vu en 1700 à Venise, on reconnaîtra, à son indicible surprise, que soixante-seize années avaient passé sur sa figure sans y imprimer la moindre altération..... Voilà qui bouleverse la raison la plus robuste.

A la suite d'un voyage en Italie et en Danemark, entrepris

après son départ de la cour d'Anspach, Saint-Germain parut à celle du prince de Hesse-Cassel, muni de lettres du monarque danois, son beau-frère. Il fut parfaitement accueilli par l'électeur, qui lui donna un appartement dans son palais. Le personnage mystérieux arriva en 1782 dans la Hesse, sans équipage, sans suite, à pied. Cependant il étala bientôt une immense quantité de diamants, et reprit le train fastueux qu'il avait eu à Paris. Des voyageurs français, qui le virent aux cercles de l'électeur, le reconnurent tel qu'il s'était montré trente-deux ans plus tôt à l'OEil de bœuf; mais, bien qu'il y mît de la bonne volonté, il ne put reconnaître de même ces gentilshommes, alors jeunes et superbes, maintenant décrépits et courbés.

Pendant les deux dernières années de sa vie, le comte de Saint-Germain paraissait consumé par une tristesse insurmontable; insensiblement la consomption se déclara, sans toutefois altérer le physique du malade; la mort arriva avant que la maladie eût imprimé ses traces sur lui. Saint-Germain montra, dit-on, en mourant, d'horribles terreurs; ses derniers instants furent tourmentés par un trouble affreux, que trahissaient des exclamations dans une langue inconnue.... Il expira, après de longues angoisses, au milieu de ses enthousiastes, étonnés de lui voir subir la loi commune.

La vogue du *Mariage de Figaro* ne se dément point; mais, à la fin de cette année 1784, un opéra comique, intitulé *Richard Cœur-de-Lion*, enlève journellement un bon nombre de spectateurs à la comédie de Beaumarchais. M. Sedaine a mis en scène ce roi d'Angleterre qui, revenant de Terre-Sainte, fut retenu prisonnier plusieurs années par un duc d'Autriche, dans le but d'en tirer une grosse rançon, suivant le noble usage de ce temps. M. Grétry a su orner ce sujet d'une musique tour à tour pathétique, large et gale. Les morceaux d'ensemble de *Richard* sont surtout admirés. L'acteur Clerval est très-beau dans le rôle de Blondel.

Une troisième grossesse de la reine a été déclarée pendant le présent mois de février de l'année 1785. Il est à remarquer que sa majesté prend beaucoup de corps, et que cette circonstance l'inquiète. Le sieur Vermont la rassure vainement sur un accroissement d'embonpoint qui ne peut être un signe de maladie; la sou-

veraine songe à prendre les précautions d'une âme chrétienne; déjà même elle s'est confessée deux fois, et a fait ses dévotions. La cour est fort alarmée de ce changement : on craint que l'intrigue ne se complique de piété, que le règne des prêtres n'arrive.

La reine envoya chercher mademoiselle Bertin, sa marchande de modes, au commencement du mois : « Je vais avoir bientôt » trente ans, lui dit-elle; personne vraisemblablement ne m'en » avertirait, mais je ne l'oublierai point. Mon projet est de réfor- » mer, dans ma parure, ce qui ne peut aller qu'à une très-jeune » femme; en conséquence je ne porterai plus ni plumes ni » fleurs. »

Peu de jours après, il parut une manière d'ordonnance de toilette, en vertu de laquelle les formes jusqu'alors adoptées pour les robes étaient changées : plus de pierrots, plus de chemises, ni de redingotes, ni de polonaises, ni de lévites, ni de robes à la Turgot, ni de circassiennes; on va reprendre les robes graves, comme au temps du grand roi. Voilà donc mademoiselle Guimard de l'Opéra privée de la plus belle partie de ses attributions; car on sait que la reine ne dédaignait pas de consulter cette danseuse sur les ajustements, et sur d'autres objets de goût, comme spectacles, bals, mascarades; aussi cette belle impure fut-elle surprise plus d'une fois disant à ses adorateurs : « Non, pas aujourd'hui, *je* » *travaille avec la reine.* »

Mais comment concilier cette réforme dans les habitudes mondaines de Marie-Antoinette avec le bruit de la faveur de certain sylphe, connu au petit Trianon sous le nom de *Zéphire*, mais qu'on appelle dans le monde M. *de Fersenne*, colonel du régiment Royal-Suédois. Ce militaire, l'un des cavaliers les plus parfaits qu'on ait vus à la cour depuis longtemps, paraissait soupirer en secret pour la reine, lorsqu'il fut admis à son cercle. Sans doute sa majesté lut son amour dans ses regards, et, si l'on doit ajouter foi aux discours secrètement répandus, le colonel fut encouragé. Je continue de rapporter cette aventure telle que les bulletins de l'OEil de bœuf me l'ont transmise. M. de Fersenne ne pouvait hasarder un aveu : entre un sujet et sa souveraine, il faut que les lois de la galanterie soient renversées; elles le furent : Marie-Antoinette prit l'initiative par ce billet, que le nommé *d'Esclaux* fut chargé de remettre au soupirant timide :

FLORE A ZÉPHIRE.

« Depuis longtemps, mon cher Zéphire, je vous vois parcourir » les parterres de mon empire, et regarder avec attention toutes » les fleurs qui sont sous ma domination. Votre douce haleine se » serait-elle reposée sur quelqu'une? Flore en mourrait de dés- » espoir. Songez que je suis leur *reine*, et que j'exercerais une » vengeance rigoureuse sur celle qui m'aurait ravi le trésor où » j'aspire. J'irai ce soir à neuf heures promener mon inquiétude » au petit Trianon; si Zéphire est sensible aux tendres empresse- » ments de Flore, il viendra calmer le chagrin dont elle est dé- » vorée. Le gouverneur l'introduira. »

D'Esclaux rapporta la réponse que voici :

ZÉPHIRE A FLORE.

« Ce n'est qu'avec indifférence que Zéphire voit toutes les fleurs » de votre empire; lorsqu'il les regarde avec attention, c'est que » parmi elles il cherche à distinguer *leur reine*; mais quand » il la voit, le respect lui ferme la bouche, et ses yeux sont les » interprètes muets de son amour. La reconnaissance et l'amour » conduiront ce soir à neuf heures *Zéphire* au petit Trianon; » trop heureux si sa vue et ses empressements peuvent bannir » l'inquiétude de Flore, et la convaincre de la sincérité de son » ardeur. »

La chronique mystérieuse ajoute que Fersenne fut introduit par Bazin... et que, depuis lors, *Zéphire*, malgré sa légèreté, continue de voltiger sur les traces de *Flore*. On assure même qu'il a beaucoup perdu de sa fraîcheur, et que, dégoûtée de ses baisers flétris, Flore songe à rendre aux ailes de ce dieu toute leur liberté.

J'ai dit ailleurs que Louis XVI s'occupait volontiers de géographie, qu'il copiait même avec quelque talent des cartes marines et autres : sa majesté sait donc à merveille qu'une partie de notre pauvre petit globe est encore inconnue. Depuis longtemps le roi médite l'entreprise d'un voyage de découvertes; il en a parlé cette année à M. le maréchal de Castries, et l'a chargé de lui présenter un officier propre à l'exécution de ce projet. Après de mûres recherches, le ministre de la marine a fixé son choix sur M. de La Peyrouse, capitaine de vaisseau, homme instruit, intelligent, expérimenté, et qui possède la prudence nécessaire dans

cette expédition difficile autant que périlleuse. Cet officier a été présenté, au mois de mai, à Louis XVI, qui l'a entretenu deux heures de la mission qu'il se proposait de lui confier. « Je suis » satisfait, lui a dit ensuite sa majesté, de la manière dont vous » avez saisi mes idées. Vous partirez incessamment; voici la carte » que j'ai tracée moi-même de la route que vous aurez à parcou- » rir; si je me suis trompé en quelque chose, vous me rectifierez. » Voici encore des instructions que j'avais préparées; mais je vois » que vous n'en aurez pas besoin. Naturalisez chez les peuples » inconnus que vous visiterez les arts utiles de l'Europe ; laissez- » leur des instructions sur la nature des productions de première » nécessité; portez-leur nos instruments aratoires; mais surtout » faites bénir le nom français, et que votre voyage soit utile à la » science commune à l'humanité. »

La Peyrouse est parti ; il emmène des astronomes, des géographes, des naturalistes; les deux fils de M. de Laborde, banquier de la cour, se sont joints volontairement à M. de La Peyrouse [1].

Les grandes découvertes entraînent souvent de grandes catastrophes : M. Pilâtre de Rozier, jaloux de vaincre le scepticisme ironique que les Anglais affichent pour le mérite des aérostats, voulait diriger une de ces machines jusqu'au pied de la tour de Londres. En conséquence, il s'était rendu à Boulogne avec le sieur Romain, son ami ; tous deux avaient construit un appareil composé de deux ballons : l'un devait être gonflé à la manière de Montgolfier, c'est-à-dire avec de la fumée de paille; l'autre devait être rempli de gaz inflammable, d'après le système de Charles. Mais, pour se diriger à coup sûr vers l'Angleterre, vers Londres, il fallait trouver un temps favorable; les aéronautes l'attendirent six mois. Enfin, le mercredi 15 juin, MM. Pilâtre de Rozier et Romain crurent reconnaître l'aire de vent qui leur convenait ; ils hâtèrent leurs préparatifs, et s'élevèrent dans les airs à sept heures et demie du matin. Bientôt on vit voltiger au-dessus de la machine une colonne de flamme, et, peu d'instants après, l'appareil et les deux voyageurs tombèrent avec une effrayante rapidité. Les infortunés furent moulus dans leur chute. M. de Rozier

[1] Disons par anticipation qu'un de ces voyageurs a péri dans cette expédition ; l'autre, M. *Alexandre de Laborde*, est un des flambeaux de notre législature, et un savant distingué.

ne donnait plus signe de vie quand on arriva près de lui, et son compagnon expira peu d'instants après.

Les deux cadavres furent trouvés à une lieue environ de Boulogne, au lieu dit la Garenne de Wimille. Le ballon avait été brûlé, sans qu'il en restât le moindre vestige, par la combustion du gaz qu'il renfermait : telle était la cause du désastre. Quant à la montgolfière, elle n'était ni brûlée ni déchirée. On pense généralement que Pilâtre de Rozier périt et causa la mort de son compagnon pour avoir voulu combiner deux procédés incompatibles : on a cependant composé cette épitaphe en son honneur :

Ci-gît un jeune téméraire
Qui, dans son généreux transport,
De l'Olympe étonné franchissant la barrière,
Y trouva, le premier, et la gloire et la mort.

Le jour de l'Ascension de cette année 1785, toute la cour remplissant la galerie, on vit entrer M. le prince Louis de Rohan, cardinal, grand aumônier de France ; il était revêtu de son rochet et de son camail, et allait remplir les devoirs de sa charge en suivant le roi à la chapelle, lorsque sa majesté le fit demander dans son cabinet intérieur : la reine s'y trouvait.

« Monsieur le cardinal, dit Louis XVI d'un ton brusque et sec, qu'est-ce donc qu'un collier de diamants que vous devez avoir procuré à la reine ?

— Ah ! sire, s'écria le grand aumônier, je vois trop tard que j'ai été trompé !

— Mais, dit la reine, quand on vous a remis, pour être montrées aux joailliers, de prétendues conditions d'un marché écrit de ma main, si vous avez cru si légèrement à une telle imprudence de ma part, vous n'auriez pas dû vous méprendre à mon écriture, que sûrement vous connaissez.

— Sire, dit avec calme le cardinal sans répondre à Marie-Antoinette, je vous proteste de mon innocence.

— Monsieur, reprit le roi, il est très-simple que vous soyez un peu troublé de votre explication ; remettez-vous. Pour vous en donner le moyen, et que la présence de la reine ni la mienne ne nuisent pas à la liberté d'esprit qui vous est nécessaire, passez dans la pièce à côté, vous y serez seul ; vous y trouverez du papier, une plume, de l'encre ; écrivez votre déposition, que vous me remettrez ensuite..... Prenez tout le temps qu'il vous faudra. »

Le prince de Rohan resta un demi-quart d'heure dans le cabinet, et remit au roi un papier ouvert lorsqu'il en sortit.

« Je vous préviens que vous allez être arrêté, continua Louis XVI.

— Ah! sire, s'écria le cardinal, j'obéirai toujours aux ordres de votre majesté ; mais qu'elle daigne m'épargner la douleur d'être appréhendé au corps dans mes habits pontificaux, aux yeux de toute la cour.

— Il faut que cela soit! » répondit brusquement sa majesté; puis elle tourna le dos au suppliant. Je tiens ces détails de la princesse d'Henin, dame d'honneur, à qui la reine les a rapportés; mais il est à remarquer que sa majesté n'a rien dit du contenu de la déclaration écrite dans le cabinet.

En sortant de la chambre du roi, le grand aumônier de France fut arrêté, devant tous les courtisans, par M. de Villeroy, capitaine des gardes du corps, et conduit à la Bastille. Il en sortit deux jours après, sous la conduite de M. le baron de Breteuil, pour assister à un inventaire de ses papiers. Mais on n'y trouva rien : dans le court intervalle où M. de Rohan était resté à Versailles sous la garde de M. de Jouffroy, lieutenant du duc de Villeroy, il avait emprunté le crayon de cet officier même, et, sous prétexte de prescrire certains arrangements domestiques, son éminence avait tracé quelques mots allemands sur une carte, qu'un heiduque à cheval avait portée rapidement à Paris. La levée des scellés n'a donc découvert que ce billet, portant l'ordre à l'abbé *Georgel*, vicaire de la grande aumônerie, de brûler les papiers du carton G; ce que cet ecclésiastique avoua avoir fait. M. de Breteuil lui en adressa de vifs reproches, auxquels il répondit froidement : « Mon-
» sieur, j'ai fait mon devoir comme vous le faites en ce moment
» envers le roi. »

Cependant on débattait avec chaleur, dans le conseil, le mode de jugement qui serait employé pour un prince de l'Église; car son éminence avait déclaré qu'elle ne voulait point recourir à la clémence du roi, ainsi qu'on lui en avait fait insinuer l'invitation; ajoutant qu'elle reconnaissait toute l'étendue des bontés de sa majesté, mais qu'elles ne lui étaient nullement nécessaires.

Le clergé approuva la noble détermination du cardinal ; mais il réclama en même temps, par une remontrance, le droit de juger un de ses chefs : la cour de Rome intervint pour qu'il comparût devant une commission de cardinaux. Mais on ne s'arrêta point à

ces oppositions; et, sur la demande même du prince de Rohan, des lettres patentes d'attribution, arrêtées dans un grand conseil tenu à Saint-Cloud, chargèrent le parlement d'instruire le procès du cardinal.

Sur la dénonciation de l'accusé, ou par une autre raison, un exempt partit bientôt pour Bar-sur-Aube, avec l'ordre d'y arrêter une madame *de La Motte*, qui fut honorée des bontés de la reine, et que le cardinal admit plus intimement encore dans ses bonnes grâces. Cette dame ne parut nullement effrayée à la vue de l'officier chargé de la conduire à Paris. Le sieur de La Motte, son mari, montrant la même assurance, offrit d'accompagner son épouse; ce que l'exempt refusa. Mais, mieux conseillé depuis par la réflexion, cet homme est passé en Angleterre.

L'histoire de madame de La Motte est singulière : *Valois* de son nom, elle descend de la maison qui cessa de régner en France avec Henri III. Cependant cet illustre débris d'une branche royale demandait l'aumône, il y a peu d'années, ainsi que sa sœur cadette; un frère qu'elles avaient s'était fait matelot pour échapper à cette vie ignominieuse. La petite de Valois était fort jolie; elle intéressa madame de Boulainvilliers, intendante de Paris, qui la vit par hasard.

Le nom de cette infortunée excita surtout l'attention de sa protectrice; les titres qu'elle conservait dans sa misère furent examinés et trouvés fort en règle. Madame de Boulainvilliers avait déjà parlé des Valois en cour, lorsque le libertinage effréné de la noble fille obligea l'intendante à la chasser de chez elle. Galante à la manière de madame du Barry avant son favoritisme, elle rencontra dans le monde M. de La Motte, qui bientôt unit ses intrigues à sa prostitution en l'épousant. Grâce à son adresse, ce couple si bien assorti parvint enfin à faire retentir le nom de Valois aux oreilles du roi et de la reine; ils voulurent voir madame de La Motte. Cette jeune femme plut à Marie-Antoinette, et sa majesté se l'attacha en qualité de femme de chambre. Louis XVI fit alors expédier un brevet d'enseigne au Valois qui servait sur mer : on l'appelle aujourd'hui le baron de Saint-Remy de Valois; il est, au moment où j'écris, lieutenant de vaisseau. J'ignore ce qu'est devenue sa jeune sœur.

La faveur de madame de La Motte auprès de la souveraine s'accrut rapidement; elle était admise au *demi-jour* du petit Trianon. On assure qu'elle ménagea une réconciliation entre la reine et le

cardinal de Rohan, tenu longtemps dans la disgrâce de sa majesté, à cause des rapports désavantageux qu'il avait faits sur elle pendant et depuis son ambassade à Vienne. Quoi qu'il en soit de cette réconciliation, le bruit courut, quelques mois avant l'arrestation du grand aumônier, que madame de La Motte s'était présentée chez un bijoutier nommé Regnier, avec une boîte ornée de diamants, et sur laquelle se trouvait le portrait de la reine, décolletée bien au-dessous de la gorge. Elle proposa à cet artiste de placer autrement la miniature sur la tabatière, et de l'enchâsser de manière à ce qu'elle pût paraître ou se cacher à volonté, au moyen d'un secret ingénieux. A qui ce bijou était-il destiné? Je ne puis le dire ; mais alors les discoureurs malins ne doutèrent pas qu'il dût être offert au prince de Rohan, de la part de Marie-Antoinette, en signe d'oubli *complet* du passé.

Tandis qu'on emprisonnait madame de La Motte, le cardinal jouissait à la Bastille de la liberté, peu ordinaire, de recevoir beaucoup de monde; il traitait souvent sa famille, et surtout ses avocats, MM. Target, Tronchet et Debonnières.

J'ai beaucoup parlé du procès dont la France retentit, et je n'en ai point encore expliqué l'objet ; il l'est clairement dans les lettres patentes qui investissent le parlement de sa connaissance. En voici la teneur : « Louis, etc., ayant été informé que les nommés » *Bohmer* et *Bassanges* auraient vendu au cardinal de Rohan un » collier de diamants; que ledit cardinal, à l'insu de la reine, » notre très-chère épouse et compagne, leur aurait dit être autorisé par elle à en faire l'acquisition, moyennant le prix d'un » million six cent mille livres, payable en différents temps; qu'il » leur aurait fait voir à cet effet de prétendues propositions exhibées comme étant approuvées et signées par la reine; que ledit » collier, ayant été livré par lesdits Bohmer et Bassanges audit » cardinal, et le payement convenu n'ayant point été effectué, ils » auraient eu recours à la reine : nous n'avons pu voir sans une » juste indignation que l'on ait emprunté un nom auguste et » qui nous est cher à tant de titres, et violé avec une témérité » aussi inouïe le respect dû à la majesté royale. Nous avons pensé » qu'il était de notre justice de mander devant nous ledit cardinal; et, sur la déclaration qu'il nous a faite qu'il avait été » trompé par une femme nommée *La Motte de Valois*, nous » avons jugé qu'il était indispensable de nous assurer de la personne dudit cardinal, de celle de ladite La Motte de Valois, et

» de prendre les mesures que notre sagesse nous a suggérées pour
» découvrir tous ceux qui auraient pu être auteurs ou complices
» d'un attentat de cette nature. Et nous avons jugé à propos de
» vous en attribuer la connaissance, pour être par vous jugé le
» procès, la grand'chambre assemblée. »

En faisant signifier copie de cet acte au prince de Rohan, le roi lui demandait sa démission de grand aumônier. « Sire, répondit » le prisonnier, vous n'aurez cette démission qu'avec ma tête. Ma » charge n'est point une charge domestique; elle est une des di- » gnités de l'État : une condamnation seule peut me l'enlever. »

Tous les jours l'affaire se compliquait : peu de temps après l'arrestation de madame de La Motte, on s'assura du baron *de Planta*, et le lendemain le comte et la comtesse *de Cagliostro* furent conduits à la Bastille. Un nom vient de tomber pour la première fois de ma plume, je dois quelques détails sur le couple qui le porte. *Cagliostro* naquit à Palerme en Sicile, d'une famille obscure et juive. Ses passions étaient ardentes : la pauvreté lui parut d'un poids insupportable, et comme il avait de l'adresse, de la subtilité, il se fit comte, afin de s'enrichir à l'aide d'une fausse illustration et d'un charlatanisme habile. Arrivé à Venise, Cagliostro se lia avec une Génoise qui, du rang de marquise, était descendue, de degré en degré, jusqu'au vil métier de prostituée. Il découvrit, sous ses haillons, des amorces encore capables de l'aider à faire des dupes : taille svelte, œil hardi, gorge rebondie, haleine pure, voilà pour le physique; propos libertin, adresse spéculatrice, étourderie calculée, cœur avide de sensations, voilà pour le moral. La Génoise parut une excellente acquisition à Cagliostro; elle avait été marquise réelle, il la fit comtesse pour rire, et, sur la foi d'un mariage de comédie, ils coururent le monde ensemble.

Les deux intrigants rencontrèrent, dit-on, le comte de Saint-Germain dans le Holstein ; il reconnut en eux l'étincelle de la haute intrigue, et initia, ajoute-t-on, M. et madame Cagliostro aux mystères de son grand art. Les nouveaux adeptes vinrent bientôt à Paris recueillir l'enthousiasme qu'y avait excité jadis leur maître ; ils se mêlèrent, comme lui, de médecine, de chimie, voire même de magie. Tout cela, vu au prisme du public, parut merveilleux au suprême degré; la réputation du Sicilien devint colossale. Comment en profita-t-il? c'est ce qu'on ignore, car il ne demandait d'argent à personne. Puisant ses richesses à la source incon-

nue où Saint-Germain puisait les siennes, il vivait honorablement, payait avec la plus grande exactitude, et faisait beaucaup de charités. Bien plus, Cagliostro offrait de faire couler le Pactole chez les personnes qui voulaient bien croire à son pouvoir : c'est ainsi que le cardinal de Rohan, toujours abîmé de dettes, s'était jeté dans les bras de ce charlatan qui, pour toute récompense, voulait agréger son éminence aux sectes des *illuminés* et des *théosophes*, dont il était, disait-il, le grand pontife. Le cardinal se serait fait quaker pour avoir de l'or; il promit au comte tout ce qu'il voulut, s'il se hâtait de lui composer une pierre philosophale propre à payer tout ce qu'il devait, y compris sans doute le collier de Bassanges et Bohmer. Que cette intimité du prince de Rohan et du Sicilien ait été un peu outrée par les faiseurs de nouvelles, je le crois; toujours est-il qu'elle a paru assez vraie à M. de Crône, lieutenant de police, pour ordonnner l'arrestation de Cagliostro.

On se doute bien que, faute de nouveaux détails sur l'affaire du collier, les plaisants s'amusent à tirer des bons mots de cette mine scandaleuse : ils disent que le cardinal *n'est pas franc du collier;* que sa catastrophe est le *dernier coup de collier* de la maison de Rohan, etc., etc.

Maintenant, qui pourra discerner la vérité à travers les mille contradictions qui se croisent sur cette affaire? La réconciliation du cardinal et de la reine est-elle avérée? l'achat du collier en est-il la suite? ce bijou fut-il en effet dans les mains de la souveraine? n'ordonna-t-elle qu'il fût rendu aux joailliers qu'à défaut de payement du premier des engagements souscrits par le prince de Rohan? au lieu d'être rendus à Bohmer et Bassanges, les diamants furent-ils, comme on affecte de le publier, vendus à l'étranger par madame de La Motte et son mari? Ce sont là autant de questions non résolues, et qui ne le seront peut-être jamais entièrement. De deux choses l'une, ou le cardinal est un fripon, ou c'est une dupe. Dans l'un ou l'autre cas, on peut être bien assuré que la reine paraîtra pure comme une blanche colombe.

Je dois relater ici, comme simple renseignement, que le collier avait été offert à la reine avant cette intrigue; qu'elle eût bien voulu l'acheter, mais que le roi s'était refusé à cette acquisition.

L'attention publique commence à s'endormir sur cette sale affaire, d'autres nouvelles l'occupent à la fin de cette année 1785. On parle surtout du mariage de mademoiselle Necker avec l'ambassadeur de Suède, M. le baron de Staël-Holstein. La jeune per-

sonne est fort spirituelle : on cite d'elle une foule de bons mots piquants, de réponses heureuses qui annoncent une grande vivacité d'imagination. Quelqu'un lui avait dernièrement dit qu'on trouvait le ton de sa famille un peu grave, un peu réfléchi : « Vous » avez raison, répondit-elle ; mon père songe au passé, ma mère » au présent, moi à l'avenir [1]. »

M. le duc d'Orléans ne verra point finir le procès du collier; son altesse sérénissime est morte à Sainte-Assise, le 15 novembre, non pas avec le soupçon, mais avec la certitude que M. Barthès, son médecin, avait avancé le terme de sa vie par une de ces méprises remplies de bonne intention auxquelles la médecine est sujette. Erreur n'est pas crime; le prince a pardonné au docteur. L'abus de la bonne chère est bien aussi pour quelque chose dans la maladie de M. le duc d'Orléans : il était gros mangeur, comme presque tous les Bourbons. On lui a vu faire de véritables tours de force en ce genre : un jour il expédia vingt-sept ailes de perdrix à son repas, sans préjudice de quelques hors-d'œuvre, entremets et pièces de dessert.

Le premier prince du sang passait presque toute l'année à la campagne, loin d'un monde qu'il n'avait jamais aimé, parce qu'il n'en partageait point les travers. Son altesse sérénissime ne fut pas exempte de faiblesses dans l'âge où les passions sont rarement dominées par la raison ; mais ses vices ne furent jamais offensifs : on lui fit beaucoup de mal, elle n'en fit à personne. Revenu de bonne heure des illusions orageuses de la vie, ce prince offrit sa main à une compagne aimable, qui comprenait bien son âme douce et calme. Unis par la sympathie des goûts, comme par celle de l'humeur, Philippe et madame de Montesson cultivèrent les beaux-arts et les encouragèrent : leur cour se composa de littérateurs, d'artistes, dont M. d'Orléans fut le Mécène, et qui se mon-

[1] Madame de Staël a tenu plus qu'elle ne promettait alors : *Corinne* et *Delphine* ont ouvert une route nouvelle à l'école romancière. La nature se révèle dans les pages heureuses de cet écrivain, avec ses formes les plus vraies, les plus vives, les plus pittoresques, et le sentiment a coulé sous sa plume en traits de feu. Mais que madame de Staël peigne des sites, des monuments, des portraits, ou qu'elle fasse parler ses personnages, sa verve, en s'exaltant, ne cesse jamais d'être naturelle. L'auteur de *Corinne* a marqué la limite où doit s'arrêter l'imagination pour éviter de tomber dans les monstruosités absurdes. Aussi recherchera-t-on ses ouvrages dans tous les temps; et les livres de nos provocateurs de hoquets seront aussitôt oubliés que lus. Ainsi les efforts convulsifs provoqués par l'émétique s'oublient dès que son action violente a cessé.



trèrent d'autant plus reconnaissants de sa protection, qu'ils la devalent au talent, et non à de basses flatteries. J'ai compté sur mes doigts tous les princes de la maison de Bourbon; je n'en ai trouvé aucun qui pût être autre chose que prince : le duc d'Orléans seul, depuis la mort de M. de Conti, eût fait un bon citoyen.

Le public ne décernera pas le même titre au contrôleur général Calonne; j'aurais peine à rapporter toutes les épigrammes qu'on a faites sur ce ministre, à l'occasion d'un léger accident qui lui est arrivé l'une de ces nuits. Pendant qu'il dormait profondément, le ciel de son lit, détaché subitement, l'a pris sous sa masse, par bonheur voûtée, comme sous un trébuchet. Le réveil de son excellence a été fort brusque; il a pu cependant saisir le cordon de sa sonnette; on est venu le tirer de son piége; il en a été quitte pour la peur et deux copieuses saignées. Le lendemain, il fallait entendre les plaisanteries des salons sur l'aventure du ciel de lit : *le ciel était juste, c'était un coup du ciel, un ciel vengeur, un lit de justice.* Et ces calembours font diversion aux jeux de mots, aux petits vers qu'on débite journellement sur le mur de clôture de Paris, dont l'érection vient de commencer. Le quatrain suivant est ce qu'il y a de moins mauvais sur ce sujet :

Pour augmenter son numéraire
Et raccourcir notre horizon,
La ferme a jugé nécessaire
De mettre Paris en prison.

Je lisais hier matin cette boutade rimée à un ami de mon mari. « En vérité, dit-il avec une gravité comique, il y a des gens qui » s'amusent de tout dans ce pays; il n'est pourtant pas temps de » rire, car

» Le mur murant Paris rend Paris murmurant. »

Par suite de l'instruction du procès de M. de Rohan, d'autres disent d'après une combinaison conçue à Versailles, une demoiselle d'Oliva fut décrétée de prise de corps le 19 janvier, comme impliquée, à sa grande surprise, dans l'affaire du collier. Je rapporte textuellement les détails que l'on a découverts ou imaginés sur cette femme. Son véritable nom est *Le Guay;* née à Paris en 1761 d'une famille honnête, mais peu fortunée, elle devint orpheline à l'âge de seize ou dix-sept ans. Elle avait hérité de ses parents une somme assez considérable; mais ce capital, administré par des mains infidèles, ne tarda pas d'être compromis, et vers la fin

de 1783 il se réduisait à quatre mille livres. Telle était l'unique ressource de la demoiselle Le Guay: comment suppléait-elle à son insuffisance? On peut l'inférer des courses qu'elle faisait journellement au Palais-Royal, soit seule, soit accompagnée d'un petit enfant qu'une voisine *lui prêtait*. Ce fut dans ces promenades que cette beauté errante fit la connaissance du comte de La Motte, qui, apparemment frappé de la circonstance que je vais rapporter, conduisit mademoiselle Le Guay chez la comtesse sa femme, comme une personne utile à l'exécution de certain projet. Cette circonstance, c'était une ressemblance étonnante de l'aventurière avec la reine : les traits du visage, la taille, la tournure, tout offrait une telle conformité, qu'à moins d'une grande habitude de voir sa majesté, on ne pouvait que prendre le change.

Après quelques visites, quelques présents même, madame de La Motte annonce à mademoiselle Le Guay que le hasard, ou plutôt sa bonne étoile, fait qu'elle peut se rendre agréable à la reine; que, pour ce service, elle recevra quinze mille livres d'abord, et que sa fortune sera dès lors assurée. La pauvre fille, étourdie, émerveillée, répond qu'elle est la très-humble servante de sa majesté. Au jour convenu, on la conduit à Versailles, sur les dix heures du soir; on l'habille magnifiquement; on lui confie une petite lettre et une rose qu'elle doit remettre, lui dit-on, à un très-grand seigneur, qui se présentera à elle dans un bosquet du parc, quand minuit sonnera au château. Elle n'aura à prononcer que ce peu de mots : *Vous savez ce que cela veut dire*, en donnant au personnage important et la fleur et l'écrit. Là se bornera sa mission; mais la reine elle-même, cachée dans l'épaisseur d'une charmille voisine, surveillera l'exécution des ordres qu'elle a donnés.

Tout s'exécute ainsi qu'on l'a prévu. La demoiselle Le Guay est postée par madame de La Motte dans un bosquet, pendant une nuit obscure. Le grand seigneur arrive, s'incline devant la prétendue souveraine, reçoit la rose, entend le mot d'ordre, mais la petite lettre est oubliée. Bientôt la comtesse, témoin caché de l'entrevue, accourt et dit tout bas, mais avec précipitation : *Vite, vite, venez.* L'inconnu, qui était le cardinal de Rohan, s'éloigne avec madame de La Motte, tandis que son mari, qui paraît tout à coup, emmène mademoiselle Le Guay. La comtesse rejoignit, deux heures après, l'aventurière dans un hôtel garni; elle l'assura que la reine était fort contente d'elle, malgré la lettre oubliée qui, par bonheur,

lui dit-elle, n'était que d'une utilité secondaire, et qu'on brûla à la flamme d'une bougie.

Cette aventure se passait au mois d'août 1784. Depuis, mademoiselle Le Guay, qualifiée *baronne d'Oliva* par ses protecteurs, continua de les voir à Paris et à leur campagne d'Essone. Elle mangeait souvent chez eux, et en reçut, en divers payements, un à-compte de quatre mille deux cent soixante-huit livres sur les quinze mille francs promis... Plus tard, on lui déclara qu'elle ne recevrait pas davantage, et elle cessa de fréquenter les La Motte.

Cependant mademoiselle d'Oliva, se croyant lancée dans les vastes régions de la fortune, avait quitté la mansarde qu'elle occupait *rue du Jour*, pour se loger élégamment rue Neuve-Saint-Augustin : un beau mobilier, fourni à crédit, lui donnait l'apparence d'une femme entretenue du grand ton, et elle en eut quelquefois les aubaines. Mais les échéances de ses engagements arrivèrent avant les ressources qui devaient l'aider à les acquitter; les créanciers devinrent pressants, incommodes, menaçants; il fallut se soustraire à leurs recherches.

Telle était la situation de mademoiselle d'Oliva quand l'affaire du collier fit explosion. Elle était loin de se douter qu'elle eût pris part à cette scandaleuse intrigue, et si elle quitta alors Paris, ce fut tout bonnement pour échapper à la vindicte de ses créanciers. Mademoiselle d'Oliva prit, le 30 septembre 1785, la route de Bruxelles, où elle vivait paisiblement, lorsque le 16 ou le 17 octobre, au milieu de la nuit, elle fut arrêtée et conduite en prison. Cette fille apprend alors avec étonnement qu'elle se trouve impliquée dans le procès du cardinal de Rohan, dont elle avait à peine entendu parler jusqu'à ce moment. On la transfère à Paris, elle est enfermée à la Bastille, interrogée, entendue ensuite comme témoin judiciaire, et enfin décrétée de prise de corps sur sa déposition, qui eût dû confirmer son innocence.

Voilà, sans la moindre altération, ce que l'on répand officiellement, mais non pas ce que le public croit. Il n'y a d'admis généralement que la ressemblance de mademoiselle d'Oliva avec la reine; le surplus est regardé, par le plus grand nombre des raisonneurs, comme une fable imaginée pour voiler certains détails qui ne peuvent être produits au grand jour. Nous verrons pendant le procès et à sa suite de quel côté se prononcera le caractère de la vérité. Pour mon compte, je ne veux que réunir les éléments

de conviction ; l'opinion jugera, et son arrêt, quel qu'il soit, sera plus infaillible que celui du parlement.

Une affaire plus grave que celle du collier occupe la France et excite la sollicitude des parlements : c'est la refonte des louis d'or qui vient d'être effectuée par les ordres du contrôleur général. Des remontrances fort vives ont été adressées au roi par les cours suprêmes : celle de Paris, surtout, a peint avec chaleur les funestes résultats de cette opération financière. Des maux sans nombre peuvent effectivement en découler pour le commerce, forcé de répandre chez l'étranger des pièces altérées dans la refonte, et données cependant pour la même valeur nominale. Rien de plus immoral, d'ailleurs, que le bénéfice de dix-huit ou vingt millions fait ainsi par le roi sur ses sujets ; impôt détourné, dont une forte partie est restée dans les mains qui ont tenu le creuset. Les représentations des parlements sont donc justes, mais elles sont tardives. Il est difficile de savoir gré à ces corps des avis qu'ils donnent au monarque sur une mesure consommée, et dont tous les inconvénients sont déjà réalisés. On ne voit dans leur démarche que le projet stérile de critiquer le contrôleur général, et de lui attirer des reproches de la part du roi et de la nation.

On s'aperçoit bien que M. de Calonne a mis la main à la pâte, dans la grande manipulation d'or qui vient de s'opérer, et madame Le Brun, sa maîtresse, en a reçu quelques rognures. Ce ministre donna pour étrennes à cette belle artiste plusieurs poignées de pistaches en papillotes, la prévenant qu'il fallait ménager les enveloppes. Il lui remit dans le même temps une bonbonnière pour mettre ces pistaches : elle était d'or et richement ornée de diamants. En ouvrant la boîte, madame Le Brun la trouva remplie de louis neufs, et les papillotes étaient autant de billets de la caisse d'escompte. Le tout est évalué à cinquante mille livres. Madame Le Brun peint en ce moment une Danaé : les mauvais plaisants assurent qu'elle la fait devant son miroir.

Du reste, les rognures de la pâte ont été telles, dit-on ouvertement, que la reine a pu *nettoyer* ses dettes criardes, redorer un peu les coffres autrichiens, et fournir au comte d'Artois le moyen d'acquitter pour quatre cent mille livres environ de nouvelles dettes de jeu.

Enfin le fameux procès du collier est terminé : le parlement a rendu son jugement, celui du public l'a suivi de près, et les deux

juridictions sont loin d'être d'accord. M. de Fleury, procureur général, fortement influencé par le baron de Breteuil, ennemi du prince de Rohan, avait lancé des conclusions foudroyantes contre ce seigneur. Elles furent reçues avec indignation par la cour elle-même : M. de Barillon, conseiller, s'écria « que ce n'étaient point » les conclusions d'un procureur général, mais bien celles d'un » ministre qu'il n'était pas difficile de reconnaître. » M. Séguier, avocat général, parla dans le même sens, avec de vives personnalités adressées à M. de Fleury. Je ne sais jusqu'à quel point Messieurs avaient le droit de se révolter contre cette partialité du parquet, quand il était de notoriété publique qu'ils avaient reçu les dépositions de Bohmer et Bassanges, celles de diverses personnes appelées en témoignage, et beaucoup d'autres pièces du procès telles qu'il avait plu à la cour de Versailles de les faire libeller. Après de longs débats, le parlement a prononcé un arrêt portant que :

Le cardinal est purement et simplement déchargé de toute accusation.

Madame de La Motte est condamnée à faire amende honorable la corde au cou, à être fouettée en place publique, marquée sur les deux épaules, et mise à l'hôpital pour le reste de ses jours.

Le sieur de La Motte, contumax, est condamné aux mêmes peines que sa femme.

Le sieur Planta de Villette est banni à perpétuité.

Le comte de Cagliostro est déchargé de toute accusation.

Et mademoiselle d'Oliva est mise hors de cour.

Les mémoires de madame de La Motte contre le cardinal et le comte de Cagliostro sont supprimés.

Ce jugement a été accueilli par la joie universelle d'un nombreux auditoire : tout le monde connaît l'immoralité du cardinal de Rohan ; mais, dans cette affaire, toutes les préventions lui étaient favorables, soit par la puissance de la vérité, soit par la conscience des fraudes qui avaient été employées pour détourner sur lui une partie de l'orage, au mépris de l'équité. Quant à madame de La Motte, quelle qu'ait été la destination primitive du collier, il est bien evident qu'elle et son mari en ont fait vendre en définitive les brillants à leur profit. Ces fripons n'inspirent donc aucun intérêt, et n'en méritent point en effet, sous quelque influence qu'ils aient agi.

Le baron de Breteuil se promettait du moins une petite sa-

tisfaction, en venant demander au cardinal la démission de sa charge de grand aumônier, deux heures après que le prince eut quitté la Bastille; mais le ministre fut encore trompé en cela: M. de Rohan l'avait déjà prévenu, et Breteuil ne put que lui annoncer que le roi l'exilait à la Chaise-Dieu. Le public cria à la tyrannie, et pour cet exil et pour le retrait de la grande aumônerie; le *vox populi* avait tort sur ce dernier point: on ne peut disconvenir que Louis XVI, de quelque manière qu'il entendît l'affaire du collier, devait être fort mécontent du cardinal.

Cependant madame de La Motte était toujours à la Conciergerie, ignorant l'arrêt terrible prononcé contre elle, et ne pouvant communiquer avec personne, pas même avec ses conseils. Un sombre désespoir la consumait: durant une violente attaque de nerfs, elle avait voulu se briser la tête avec son pot de nuit. Depuis lors, elle était gardée à vue, le jour, par un guichetier, et le soir deux femmes couchaient dans sa chambre. Telle était la situation de cette condamnée, lorsque, le mardi 20 ou 21 juin, on la prévint que le lendemain matin elle sortirait, et qu'elle eût à se tenir habillée pour six heures. « Comment, demanda-t-elle, dois-je être vêtue? — *Simplement*, lui répondit-on. »

En effet, à l'heure indiquée, on vint prendre madame de La Motte. A peine était-elle sortie de la prison, que des gardes l'entourèrent, et l'entraînèrent au pied de l'escalier du palais, où son arrêt fut lu devant elle. A l'énoncé des peines horribles qui l'attendent, elle devient furieuse, se jette à terre, réduit ses habits en lambeaux, et déclare qu'elle se fera plutôt mettre en pièces que de subir un semblable traitement. Six bourreaux se sont emparés de cette infortunée; elle se défend, se débat, se glisse longtemps hors de leurs bras robustes. Enfin le principal exécuteur la saisit, et, soulevant ses débris de vêtements, imprime les stigmates de la justice sur ses cuisses souillées de boue et déjà meurtries par de brusques étreintes. Pendant cette fustigation, un second bourreau, malgré les soubresauts convulsifs de la condamnée, parvient à la marquer sur une épaule; mais le fer brûlant ne fait qu'effleurer l'autre, avec ce bruit léger que produit un corps gras en fondant. A travers les hurlements que madame de La Motte poussait pendant l'exécution, on entendit distinctement ces mots: « C'est ma faute si j'éprouve cette ignominie, je n'avais qu'à dire un mot et » j'étais pendue... » Puis elle ajouta avec des sanglots de rage: « Voilà donc le respect que l'on porte aux Valois! »

Jetée sanglante, échevelée, à peu près nue, dans un fiacre qui doit la conduire à l'hôpital, madame de La Motte réussit à ouvrir une portière, et va se faire broyer sous les roues, lorsque ses gardiens la ressaisissent. Arrivée à la Salpêtrière, elle se précipite sur son lit, le visage en bas; bientôt on s'aperçoit qu'elle s'est enfoncé profondément dans la gorge un pli de la couverture... Une seconde plus tard, elle allait étouffer.

La flétrissure d'une descendante des rois de France, les angoisses d'une femme, voilà jusqu'à ce moment tout le payement qu'ont obtenu les joailliers Bohmer et Bassanges; je n'ai pas entendu dire qu'on s'occupât de leur tenir compte autrement du prix de leur collier de seize cent mille livres; et non-seulement le nom de la reine est mêlé dans cette honteuse affaire, mais personne, à coup sûr, ne pourrait affirmer que ce bijou n'ait pas été acheté pour elle... En vérité, les rognures de certaine refonte de louis n'auraient pas été mal employées, même quand elles l'eussent été gratuitement, si on les eût fait servir à étouffer ce scandale sous le poids du million et demi.

Dans le procès dont je termine le récit, la friponnerie s'est produite sous son aspect le plus hideux; et les formes sont à considérer, même en fait de vol. Or personne ne procédait avec plus de politesse que le fameux *Poulailler*, qui vient d'être obscurément pendu malgré la gentillesse de ses manières. Ce voleur, dont la célébrité date de trois ans, exerçait particulièrement dans les fermes, ce qui lui avait fait donner le sobriquet de *Poulailler*. Dans ses visites nocturnes, ce brigand, ami de la justice distributive, ne dépouillait ses contribuables forcés que de leur superflu; jamais, dit-on, il ne lui arriva d'attenter au nécessaire, et souvent il le compléta de ce qu'il avait enlevé ailleurs. Mais les grands prévôts de la maréchaussée, peu sensibles aux bons offices d'un tel niveleur des fortunes, le faisaient poursuivre avec persévérance; il fut pris, il y a six mois, avec son secrétaire et son valet de chambre. *Poulailler*, qui sortait d'une fête donnée par un intendant de province, avait un habit de cour magnifique sous le manteau dont il s'enveloppait.

Le procès de cette notabilité des grands chemins a duré près de cinq mois, aucune preuve convaincante ne s'élevant contre lui. Pendant cette longue instruction, *Poulailler* était devenu un objet de spéculation pour les geôliers, qui prenaient dix sous par personne pour le montrer aux amateurs, dans sa prison du Châ-

telet. Enfin il a été condamné à la potence ; mais le public admirateur n'a pas été satisfait de sa fin. Ce beau caractère s'est démenti au moment suprême : Poulailler est mort en homme vulgaire, et sa renommée lui survivra peu.

Cherbourg, par sa position, semblait depuis longtemps attendre un établissement maritime capable de protéger les côtes de la Normandie, et de les mettre à l'abri des insultes qu'elles ont reçues plus d'une fois de l'Angleterre, faute d'avoir pu offrir un abri sûr aux escadres d'une certaine importance. Louis XVI s'est enfin occupé, avec quelque persévérance, de cette utile fondation. Il s'agissait d'établir une rade factice qui pût faire dans ces parages ce que la nature n'y a point fait : c'est-à-dire, arrêter par des obstacles artificiels les efforts d'une mer irritée, et défendre les vaisseaux à l'ancre sous le canon de Cherbourg. On a imaginé à cet effet de faire enfoncer, la pointe en bas, dans les sables, des *cônes* composés de fortes pièces de charpente, et propres à être remplis ensuite avec de la maçonnerie. D'un enchaînement de cônes ainsi disposés, se formera l'enceinte de la rade projetée; c'est contre leur masse indestructible que viendront se briser les flots. Ce travail, bien autrement ingénieux que la fameuse digue de la Rochelle, dont le cardinal de Richelieu s'attribua faussement l'invention, sera bientôt assez avancé pour remplir le but qu'on s'est proposé, et déjà des vaisseaux de guerre sont abrités derrière les *cônes*, au grand dépit de nos voisins d'outre-mer.

Le roi a voulu voir cette année les travaux de Cherbourg; il s'est rendu dans ce port à la fin de juin, avec plusieurs courtisans et ses ministres de la marine et de la guerre.

Le roi arriva à Cherbourg vers onze heures du soir, ce qui ne l'empêcha pas de s'embarquer le lendemain, à quatre heures du matin, pour voir placer un cône préparé à l'occasion du voyage de sa majesté. Après l'opération, dont le monarque avait suivi tous les détails, il se rendit au milieu de l'escadre d'évolution, commandée par le comte Albert de Riom. Cet amiral fit pavoiser à l'instant; sa flotte salua ensuite le roi de ses bordées de tribord et de bâbord. Sa majesté monta sur le vaisseau le *Patriote*, où elle se fit rendre compte de tous les détails du service; après quoi un magnifique déjeuner lui fut offetr sur la dunette, au bruit d'une

musique harmonieuse. Au dessert, toute l'artillerie de la rade couvrit la santé du roi, portée par l'amiral.

Louis XVI revint à terre, enchanté de son excursion maritime, la seule, dit-on, qu'un roi de France ait faite depuis Louis XIII. Au milieu de la population qui couvrait la plage au moment du débarquement de sa majesté, elle aperçut M. de Lafayette donnant l'exemple des acclamations. Le roi prit le général par la main, et l'emmena ainsi jusqu'au quartier royal, établi dans une abbaye. Au retour, sa majesté reçut dans son carrosse l'ami de Washington, les maréchaux de Ségur et de Castries, et M. le duc de Liancourt [1], grand maître de la garde-robe.

Une brillante étoile vient de tomber dans le nord de l'Europe : Frédéric le Grand repose sous les marbres de Postdam. Tout est dit sur la réputation militaire de ce monarque : elle est grande comme le monde, et cette épitaphe lui convient : *Hic cinis, ubique fama* (sa cendre est ici, sa renommée est partout). Mais la gloire de ce héros ne parviendra pas sans mélange à la postérité : il fut trop indépendant de cette bonne foi qui devrait se retrouver dans le cœur des rois, si elle avait disparu du sein des sociétés. Les qualités littéraires de Frédéric ont été proclamées sublimes : ouvrez les livres de cet écrivain couronné, vous aurez souvent pitié de l'auteur et de ses panégyristes. Tout ce qu'on a coutume d'appeler ses œuvres philosophiques est d'une médiocrité déplorable ; les vers surtout sont de la véritable poésie de confiseur. Mais les compositions historiques de ce prince ne sont pas dépourvues d'intérêt : ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de la maison de Brandebourg*, et son *Histoire de la guerre de sept ans*, à part quelques infidélités, méritent d'être consultés ; ils resteront. Frédéric le Grand meurt à l'âge de soixante-quatorze ans ; Frédéric-Guillaume lui succède au trône.

[1] Mort en 1827. M. le duc de Liancourt fut une des premières et des plus nobles illustrations de notre révolution, qu'il traversa sans mériter un reproche. Protecteur ardent de l'industrie, cet homme de bien consacra une partie de sa fortune à féconder les essais, à propager les découvertes utiles. Il s'inscrivit au nombre des membres d'une courageuse opposition, lorsqu'une faction servile commença à favoriser la monarchie qui tendait à ramener le règne du *bon plaisir*. Les séides de l'absolutisme s'en vengèrent sur la dépouille mortelle de ce bienfaiteur de l'humanité : on n'a point oublié la scène scandaleuse qui se passa à l'Assomption, lors de la cérémonie funèbre de M. de Liancourt.

Une réputation moins brillante, mais plus pure que celle de Frédéric, a mérité un buste en marbre au marquis de Lafayette, dans un âge où les hommes vulgaires ne songent guère qu'à se faire peindre en miniature pour leurs maîtresses. Ce buste a été exécuté double par M. Houdon, sur la commande des états de Virginie : l'une des copies leur a été envoyée ; l'autre vient d'être inaugurée, avec un cérémonial touchant, dans une des salles de l'Hôtel de ville. Cet honneur peu ordinaire a de nouveau excité la jalousie de nos talons rouges, qui veulent absolument que Lafayette ne soit devenu un héros que par occasion.

On parle beaucoup en ce moment d'un trait dans lequel se réfléchit tout entier le caractère de Louis XVI : la reine ayant suivi la dernière chasse au cerf que le roi fit à Fontainebleau, se plaignait à sa majesté qu'elle n'avait pas bien vu l'animal, parce qu'un paysan, qui traversait la forêt avec son âne, l'avait obligée de se détourner. « Le misérable ! s'écria le monarque, il faut le punir » pour avoir si peu respecté les plaisirs de sa souveraine ; qu'on » l'arrête et qu'on le jette en prison. » A l'instant, les piqueurs courent après ce malheureux, le saisissent, le frappent, et l'attachent à un arbre, en attendant qu'on puisse le livrer à la maréchaussée. Cependant le roi passe au moment où l'on se livrait à ces excès sur l'innocent campagnard, et demande ce que cela signifie. Un gentilhomme lui répond que l'on exécute les ordres de sa majesté. « Ah ! l'horreur, dit le monarque avec explosion ; fal- » lait-il obéir à mon premier mouvement de colère ? Qu'on déta- » che ce pauvre homme, et qu'on lui donne dix louis. » Voilà bien Louis XVI : brusque jusqu'à la férocité dans les premiers élans d'humeur, mais foncièrement bon, humain, bienveillant... Par malheur, sa majesté veut mesurer seule les témoignages de sollicitude qu'elle dispense à ses sujets.

J'apprends toutefois, à l'instant, une nouvelle qui prouve que le roi songe à se relâcher de ses idées absolues : hier, 30 décembre, en sortant d'un grand conseil, sa majesté a déclaré qu'elle venait de prendre la résolution d'assembler les notables du royaume. Cette détermination est sage : c'est dans ces assemblées que se retrempent les monarchies, et l'on doit convenir que la nôtre est bien détrempée. Sous Charlemagne, on dut à de telles réunions les lois fondamentales du royaume ; plus tard, elles ont fait place aux états généraux, et postérieurement encore on a revu des assemblées de notables. La dernière s'est tenue en 1626 : Richelieu

voulait connaître alors l'esprit de la France ; il le connut ainsi, et sut tisser ensuite le vaste réseau dans lequel il enlaça tous les ordres de l'État. Le congrès national qui se prépare, et dont Calonne a, dit-on, sollicité la convocation, se réunira sous d'autres auspices : il est à craindre que ce ne soit une mesure *in extremis*, et que nos gouvernants n'appellent les notabilités de la France que pour leur demander un fil d'or propre à les tirer du labyrinthe dans lequel ils se sont enfoncés.

L'ouverture de l'assemblée paraît être fixée au 21 ou 22 février 1787; cent quarante personnes environ y siégeront. On choisira les notables parmi les plus éclairés, mais surtout les plus qualifiés de la noblesse, du clergé, de la magistrature et de la bourgeoisie des principales villes ; les présidents et procureurs généraux des cours souveraines seront aussi convoqués.

On ne se doute encore guère, dans le public, de l'importance d'une assemblée des notables, et sa proximité ne fait qu'une légère diversion aux importantes superfluités qui remplissent la vie de nos courtisans. Cette année, trois succès remarquables, obtenus au Théâtre-Français et à la Comédie-Italienne, ont fourni un aliment agréable aux plaisirs de la capitale : je dois dire quelques mots de ces nouveautés. *L'Inconstant*, comédie en cinq actes et en vers, est le début dramatique d'un jeune poëte nommé *Collin d'Harleville*, qui ne se révéla jusqu'ici que par des pièces fugitives insérées dans les recueils périodiques. Cette pièce fut jouée en 1784 sur le théâtre de la cour, à Fontainebleau ; elle produisit alors peu d'effet. L'ouvrage a été beaucoup amélioré depuis; les comédiens, un peu influencés, il est vrai, par les protections que l'auteur a su trouver auprès de la reine, ont reçu cette composition, et ils auront à s'en féliciter. *L'Inconstant* a été accueilli par le public parisien avec de vifs témoignages de plaisir : c'est en effet une comédie de bon goût, spirituelle et versifiée d'une manière aussi originale que séduisante. M. Collin d'Harleville prendra rang parmi nos poëtes dramatiques. L'auteur, demandé à grands cris, a montré, avec une répugnance facile à concevoir, la plus laide figure du monde. Heureusement il ne s'agissait pas de son visage, mais de sa pièce; on l'a couvert d'applaudissements. On disait tout bas : « Ce vilain homme-là a fait une bien jolie comédie [1]. »

[1] Collin d'Harleville était fils d'un procureur de Chartres ; il exerça quelque temps la profession d'avocat dans cette ville ; mais il avait la passion des vers et de la comédie ; il jeta, pour s'y livrer, la robe de palais aux orties. Les brillantes espé-

Euphrosine et Coradin, opéra de M. Hoffmann[1], musique de Brunl, n'obtient pas moins de vogue que *l'Inconstant*. Le *poëme* est peut-être le premier, parmi les ouvrages représentés à la Comédie-Italienne, qui soit digne de ce nom. L'auteur a saisi le véritable type qui convient à l'opéra comique, considéré comme œuvre littéraire : il y a dans sa pièce des caractères vrais, des situations heureuses, un dénoûment naturel et pourtant plein d'effet. La musique renferme de beaux morceaux.

Nina ou *la Folle par amour* est un petit acte fort joli de MM. Marsollier et Daleyrac ; mais le brillant succès qu'il obtient est dû en grande partie au jeu de madame Dugazon. Le délire de cette actrice est rempli de séduction et d'entraînement. Que de spectateurs entrés raisonnables dans la salle en sortent fous des charmes de la charmante insensée ! Heureusement elle n'est point cruelle dans son égarement, et ses charmes, comme la lance d'Achille, guérissent promptement les blessures qu'ils ont faites.

Les hommes nous plaisantaient sans pitié, il y a quelques années, sur les *poufs au sentiment ;* nous avons beau jeu aujourd'hui à prendre notre revanche avec les *boutons et les gilets à sujets*, dont la mode est dégénérée en extravagance. Dans des boutons larges comme des écus de six livres, on voit des portraits de fantaisie, des animaux, des sites champêtres, des objets d'histoire naturelle. D'autres offrent des camées, des statues antiques, les bustes des douze Césars. J'en ai vu qui représentaient les Métamorphoses d'Ovide, et l'on assure qu'un cynique déhonté promène impudemment sur ses boutons les trente figures de l'Arétin. Une galanterie moins crue fait porter à nos jeunes gens romanesques le chiffre de leurs maîtresses en filigrane d'or ; il en est même qui, au moyen d'une lettre placée sur chaque bouton, portent le nom entier de la dame de leurs pensées écrit sur la poitrine. Enfin les élégants du jour sont autant de musées ambulants qui provoquent la curiosité des étrangers, surpris que la mode puisse

rances que ce poëte faisait concevoir en 1786 se sont réalisées : *l'Optimiste*, *les Châteaux en Espagne*, *le Vieux Célibataire*, qui suivirent *l'Inconstant*, ont pris rang parmi les meilleures pièces de notre répertoire. Collin d'Harleville avait décliné dans *le Vieillard et les Jeunes Gens*, et dans *la Querelle des deux frères*, ouvrages qui ne furent joués qu'après sa mort. Cet écrivain mourut en 1806, âgé de cinquante-un an. Il était membre de l'Institut.

[1] M. Hoffmann, à qui l'on peut reprocher au théâtre un peu de manière et de recherche, s'est placé au rang de nos premiers écrivains dans la littérature critique. Il mourut en 1828.

dominer jusqu'à ce point la raison. Les gilets à sujets présentent un spectacle plus grotesque encore : tous les ventres sont couverts des *Fables de La Fontaine*, des scènes du *Mariage de Figaro*, de *Richard Cœur-de-Lion*, de *la Folle par amour*. Sur des protubérances abdominales rebondies, on admire des vendanges, des régiments de cavalerie défilant à la parade, des chasses avec tout leur attirail, et mille autres épisodes de la vie, selon le goût favori de l'amateur. M. de La Reynière, qui serait bien fâché de le céder à personne en fait de bizarrerie, vient de commander à Lyon tout le répertoire de la Comédie-Française en devants de gilets : cette collection fera époque ; il y aura, dit-on, une pièce pour chaque jour de l'année, et nos auteurs dramatiques vivants s'intriguent beaucoup, à ce qu'on assure, afin de figurer les premiers sur le ventre de cet original.

CHAPITRE VI.

1787.

Madame Desmahis maîtresse de mademoiselle Rancourt. — Altération de la faveur de madame de Polignac. — Ouverture de l'assemblée des notables. — Débats dans cette assemblée. — Les comités des princes. — La femme du notable. — Discours de Calonne. — Le messager de malheur. — Mouvement ministériel. — Le cardinal de Brienne. — Exil de Calonne et de Necker. — Discours de Lafayette à l'assemblée des notables. — La maîtresse de M. de Calonne. — Clôture de l'assemblée des notables. — Nouvelles de M. de La Peyrouse. — Catastrophe arrivée à son expédition. — *Tarare*, opéra de Beaumarchais. — Évasion de la comtesse de La Motte. — Messagers de la reine envoyés à Londres auprès de cette condamnée. — La réforme en projets et les prodigalités dans l'exécution. — Le cardinal de Rohan et la jeune Anglaise. — Un notaire anglais chargé de la réforme de nos ports. — Mort du prince de Soubise. — L'impôt du timbre et l'impôt territorial. — Refus d'enregistrement. — Le repas des apôtres. — Lit de justice à Versailles. — Protestation du parlement contre les objets traités au lit de justice. — Bals de la reine à Trianon. — Plainte portée contre Calonne au parlement. — Discussions au parlement dont le résultat est de persister dans le refus d'enregistrement. — Approbation du peuple. — La reine et *Madame*. — Exil du parlement à Troyes. — *Monsieur* à la chambre des comptes, et le comte d'Artois à la cour des aides. — Le premier est applaudi, le second est hué. — Remontrances violentes des parlements du royaume. — Le cardinal de Brienne premier ministre. — Changement au ministère. — Rappel du parlement. — Condamnation de Calonne au tribunal du peuple. — Il est brûlé en effigie. — Nouvelle opposition du parlement. — M. d'Éprémesnil. — Discours de M. le duc d'Orléans. — Exil de ce prince et arrestation des conseillers Freteau et Sabattier. — Le duc d'Orléans et son jockey. — Despotisme tout cru. — Les *clubs*. — Mort de madame Louise

de France. — *Les Étourdis*, comédie de M. Andrieux. — *Azémia* ou *les Sauvages*, opéra de Daleyrac. — Début de M. *Talma*.

Les nuages qui se forment à l'horizon politique n'arrêtent ni l'essor de la folie, comme on l'a vu à la fin de ma chronique de 1786, ni les aventures galantes, ainsi qu'on va le voir par l'anecdote qu'on m'a racontée ce matin. Depuis quelque temps, madame de Courville est pour M. de Monbarrey le pâté d'anguilles de La Fontaine. Ce seigneur voulant varier un peu, fit dernièrement des offres à madame Desmahis, courtisane agaçante et jolie. Le prince n'est point un Antinoüs; ses propositions furent rejetées. Il éleva son tarif; refus nouveau. Enfin le pont d'or qu'il montra en perspective à la dame l'ébranla légèrement; elle lui demanda le temps de la réflexion.

Il s'agissait effectivement d'une difficulté à vaincre : madame Desmahis était *la maîtresse* de mademoiselle Raucourt; il fallait qu'elle se concertât avec cet amant femelle, pour avoir la permission de spéculer dans les domaines ordinaires de l'amour. En attendant, et pour se rendre les réflexions de la belle plus favorables, M. de Monbarrey fit pleuvoir chez elle les bijoux, l'or, l'argent. Le tout fut reçu; mais pas un mot de la beauté indécise. Soit impatience, soit soupçon, le magnifique amant voulut connaître son sort : un soir qu'il revenait de souper en ville, il fait arrêter son carrosse à la porte de madame Desmahis, et monte chez elle. Une femme de chambre dit au prince que sa maîtresse n'est pas visible; qu'un mal de tête affreux la tourmente, et qu'elle essaye de reposer. Mais il y a dans tout cela un air d'embarras qui perce; l'ex-ministre, persuadé qu'on le trompe, force la consigne, arrive au lit de la dame, et en tire les rideaux en homme qui a payé déjà le droit de ne pas se gêner. Que devient-il à l'aspect d'une tête coiffée d'un bonnet de nuit d'homme, à côté de la charmante figure de la courtisane! Monbarrey entre en fureur; peut-être va-t-il promener sa canne sur une double paire d'épaules, lorsque l'individu à la coiffure masculine saute du lit... Le gentilhomme irrité reconnaît mademoiselle Raucourt. « Mon » prince, s'écrie-t-elle, voyez à qui vous avez affaire : je ne suis » que le juge de *la Femme juge et partie*, ou le dragon du *Jaloux*, de Rochon. Comme tel, je ne suis pas mal sous les armes; » il ne tient qu'à vous de m'y voir, car madame est mon amante,

» et je n'abandonne pas ainsi ma conquête. » A ces mots, le galant désenchanté, détournant les yeux des charmes hérétiques que lui abandonne l'amazone, apostrophe avec dédain madame Desmahis. « Je vois bien, lui dit-il, qu'il faut renoncer à votre conversion ; » adieu. Je suis accoutumé d'être dupe, mais je ne m'attendais » pas à l'être de cette manière. Continuez de vous livrer à votre » folle ivresse. » Et, sans faire le moindre bruit, le prince a quitté la chambre de la perfide avec ce calme stoïque, cette noble dignité dont il fit preuve naguère en déposant la pompe ministérielle.

La faveur de la duchesse Jules de Polignac paraît avoir éprouvé une grande atteinte, dont il est difficile de connaître au juste le motif, car on ne peut le trouver dans l'avis tardif donné à la reine, par cette gouvernante des enfants de France, d'une incommodité survenue à M. le duc de Normandie. Néanmoins, comme cet accident pouvait être pris pour prétexte, sa majesté en a fait de vifs reproches à la duchesse, qui s'est excusée sur ce qu'elle avait voulu ménager la sensibilité maternelle de sa souveraine. Mais madame Jules n'a nullement pris le change : elle s'est convaincue, peut-être à des signes inconnus du public, qu'elle avait perdu les bonnes grâces de la reine, et a demandé sa démission. Elle n'a pas été acceptée ; pourtant Marie-Antoinette n'a fait aucun retour sur sa conduite sévère envers madame de Polignac. Cette dame a supporté plusieurs fois, il est vrai, des intervalles de froideur de la part de son illustre amie, pendant la faveur passagère de la Montansier, de la comtesse d'Ossun, de la demoiselle d'Orvat et même de madame de La Motte, qui ont apparu tour à tour dans les affections de sa majesté ; mais elle traitait toujours avec douceur, avec égard, la duchesse. Jamais cette princesse n'avait cessé, depuis quatre ans, d'aller dîner et souper chez sa favorite ; ne se mettant que pour la forme à la table du roi, sans même déployer sa serviette. On ne saurait concevoir comment, après une telle intimité, l'attachement de la reine s'est démenti jusqu'au point de parler avec dédain, avec dureté, à la gouvernante des enfants de France. Peut-être le temps répandra-t-il quelque lumière sur cet étrange refroidissement d'une tendresse plus étrange encore.

Cependant les notables, arrivés à Versailles dès le 4 février, ont été présentés le 6 au roi, savoir : les premiers présidents et procureurs généraux des parlements et cours souveraines, par le garde des sceaux ; les élus des états généraux, par divers ministres ;

les maires des villes, par le baron de Breteuil. Peu de jours après, tous les nobles ont reçu leurs lettres définitives; l'assemblée s'est ouverte le 22 du même mois de février. Le roi avait composé lui-même le discours qu'il devait prononcer dans cette occasion, et sa majesté s'était absolument refusée à le montrer à *Monsieur*, malgré la prière de ce dernier. « Non, vous ne le verrez pas, avait dit » Louis XVI : vous voudriez me corriger, mettre dans mon dis- » cours des fleurs de rhétorique ; il en deviendrait plus brillant, » mais ce n'est pas ce que je désire. Je ne veux parler que d'après » moi seul à la nation, et qu'elle sache au vrai ma façon de penser » et de sentir pour elle. »

Le 22, Louis XVI, après avoir entendu la messe dans sa chapelle, s'est rendu à l'hôtel des Menus, où les notables étaient assemblés. Sa majesté avait dans son carrosse, *Monsieur*, M. le comte d'Artois, le nouveau duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Le prince de Conti et le duc de Penthièvre s'étaient rendus directement à l'assemblée, ainsi que les ministres. Parmi ces derniers, on remarquait M. le comte de Montmorin, nouveau secrétaire d'État des affaires étrangères, par la retraite de M. de Vergennes. Le roi, après avoir pris place sur son trône et s'être couvert, a dit : « Messieurs, je vous ai choisis et assem- » blés, comme le faisaient les chefs de ma branche, dont vous » aimez la mémoire et que je me plais à imiter. Mes projets sont » grands et importants : il s'agit à la fois de soulager le peuple, » d'augmenter le produit de mes finances et de diminuer les en- » traves du commerce. Je me suis fixé sur ces objets, parce que » j'en ai reconnu la nécessité; mais j'écouterai les *observations* » que vous me ferez, et je les pèserai exactement. J'espère que » vous concourrez tous au même but, qui est le bien de l'État. »

Le garde des sceaux, ayant pris la parole après sa majesté, a exposé sommairement ce que le roi a fait, depuis son avénement au trône, pour la magistrature, le commerce et l'agriculture. Puis il a ajouté que douze années d'expérience lui avaient appris ce qui lui restait à faire pour les finances; point délicat que M. le contrôleur général était chargé d'exposer avec détail à l'assemblée.

En effet, M. de Calonne, lisant un volumineux cahier, a dit : « Sa majesté a pris la peine de faire elle-même un travail très- » considérable sur les finances, d'où il résulte, après les encou- » ragements donnés au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, » que la recette est en déficit, par rapport à la dépense, de

» quatre-vingts millions chaque année. Ce déficit a crû, d'année » en année, depuis l'avénement du roi au trône, par des circon- » stances impérieuses et forcées. Comment sortir d'un état si dés- » astreux? Les emprunts ne présentent qu'une ressource mo- » mentanée qui, loin de remédier au mal, ne fait que l'aggraver. » L'augmentation des impôts, tels qu'ils existent, est absolument » impraticable. L'économie elle-même n'offre que des ressources » insuffisantes, et ne peut être considérée que comme un moyen » accessoire. C'est donc dans la réforme des abus que le roi a » aperçu des ressources vraiment grandes et dignes de lui. Il était » réservé à un jeune monarque de méditer et d'exécuter une si » noble entreprise. Sa majesté a cru devoir établir d'abord une » relation intime entre toutes les classes de ses sujets. Elle se pro- » pose, dans cette vue, d'étendre à toutes les provinces de son » royaume l'établissement des administrations provinciales, et de » leur donner une nouvelle forme. Chaque communauté, chaque » paroisse aura son représentant ; ces représentants formeront » une assemblée de *district*, et les députés de chaque district » composeront l'assemblée provinciale, qui fera parvenir la vérité » au roi.

» Les *vingtièmes* seront annulés, et, à leur place, il sera établi » un *impôt territorial* qui sera payé par toutes les classes indis- » tinctement. Le clergé, la noblesse, seront soumis au droit; et, » pour procurer au clergé une sorte de compensation, le roi lui » donnera les autorisations nécessaires, et lui indiquera un plan » pour le remboursement de ses dettes. La *capitation* des nobles » sera supprimée, ainsi que la taille arbitraire, qui sera con- » vertie en impôt réel. Il y aura exportation libre des grains à » l'étranger, allégement de la gabelle, aliénation de la partie utile » des domaines, et suppression ou modération de plusieurs droits » à la charge du commerce. »

Ces bases de délibérations posées, M. le garde des sceaux a annoncé que l'assemblée des notables se diviserait en sept bureaux, pour l'examen des objets sur lesquels le roi se proposait *de consulter* cette assemblée, et que chacun des bureaux serait présidé par un prince du sang.

Les débats ont été longs, dans l'assemblée des notables, sur les divers sujets posés par sa majesté. D'abord les députés ont demandé avec force de connaître la situation des finances et l'éten-

due des besoins, avant de *consentir* à l'impôt et surtout d'en fixer la quotité et la durée. Le bureau de *Monsieur* ne voudrait pas que la noblesse et la magistrature fussent exemptes de la capitation qu'on offre de leur remettre, mais que ce sacrifice de leur part tournât au profit de la partie la plus indigente des sujets. Les grands seigneurs s'opposent, en général, à l'impôt territorial en nature, parce qu'ils sont dans l'usage de *s'abonner*, et échappent ainsi à une répartition égale. Enfin les archevêques d'Aix et de Narbonne, prêtres bien plus que Français, se sont élevés avec chaleur contre l'assujettissement du clergé à l'impôt; mais la majorité de l'assemblée est contraire à l'opinion intéressée de ces prélats.

Le roi, qui demandait des *avis*, ne s'attendait nullement à des *discussions* fondamentales : l'honnête monarque veut le bien, mais il prétend le mesurer lui-même, et s'il appelle à Paris des députés *de son choix*, c'est pour faire approuver et non pas contredire ses vues. Les Bourbons n'ont jamais entendu différemment leurs droits : des parlements, des notables, voire même des états généraux tant qu'on voudra, pourvu que ces corps *conseillent* le souverain dans le sens de ses projets. Louis XVI comptait que tout irait ainsi, et qu'on lui saurait gré de ses vues populaires. Sa majesté est donc fatiguée des débats que messieurs les notables se sont permis, et se montre de fort mauvaise humeur des airs d'opposition qu'ils se donnent. Du reste, les *bureaux* ennuient la plupart des princes : l'un de ces jours M. de Conti a même quitté sans façon sa présidence pour aller à la chasse. Le roi lui en ayant fait des reproches, son altesse a répondu qu'elle avait la tête fatiguée, et que la dissipation lui était recommandée par ses médecins, qui se connaissaient mieux à sa santé qu'il ne se connaissait, lui, à celle des affaires publiques.

Les plaisants, prompts à s'emparer de tout pour en faire le jouet de leur frivole imagination, se sont amusés à qualifier les comités d'après le caractère ou les discours des princes qui les président. Ils appellent celui de *Monsieur*, le comité *des sages ;* celui du comte d'Artois, *le comité des francs ;* celui du duc d'Orléans, *le comité des ladres ;* celui du prince de Condé, *le comité des faux ;* celui du duc de Bourbon, *le comité des ingénus ;* celui du prince de Conti, *le comité des nuls ;* celui du duc de Penthièvre, *le comité des plats.*

On pense bien que notre jeune noblesse de cour ne voit pas

avec un grand plaisir MM. les notables, fort peu disposés, en général, à favoriser les priviléges qu'elle affectionne. Les élégants de l'OEil de bœuf se vengent, autant qu'ils peuvent, en moqueries de *ces délibérants*, assez peu révérencieux pour oser invoquer *l'égalité* des droits nationaux. Hier, la femme d'un maire, qui a profité du voyage de son mari à Paris pour visiter cette capitale, a été le plastron d'une facétie que je rapporte. L'honnête provinciale, apparemment revêtue de sa robe de noces confectionnée sous le ministère du cardinal de Fleury, se promenait dans la galerie, dont cette vénérable parure balayait noblement le parquet. A l'aspect de ce gothique accoutrement, un groupe d'étourdis s'attache aux pas de la vieille dame, et se répand en persiflages, en rires sardoniques. L'un de ces fous, le jeune prince de Léon, plus extravagant encore que les autres, se met à genoux derrière la dame si grotesquement parée, et semble se tenir en adoration devant sa robe.

« Que désire monsieur? demande brusquement la femme du maire.

— Madame, j'admire votre robe.

— Monsieur est trop poli, assurément.

— C'est que je suis passionné pour les antiques.

— Vraiment, monsieur, vous avez ce goût-là?

— Je vous en donne ma parole d'honneur.

— En ce cas, je puis, quand vous voudrez, vous montrer quelque chose de plus antique que ma robe : c'est mon derrière; il est son aîné de vingt ans. »

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le groupe des rieurs s'est tourné du côté de la spirituelle épouse du notable, et que les moqueries ont été pour le prince de Léon.

Les habiles se sont bien doutés que le projet de réforme, annoncé aux notables comme l'ouvrage de sa majesté, était tout naturellement de M. de Calonne. S'il eût été accueilli sans conteste, il est bien entendu que le monarque en eût eu tous les honneurs, sauf les petites indiscrétions du contrôleur général; mais le nouveau plan ayant rencontré des opposants, le roi n'en doit pas supporter le blâme, et tout le tort retombe sur le véritable faiseur. Tel est incontestablement le motif de la retraite inattendue de M. de Calonne, qui vient d'être remplacé par M. de Fourqueux, tandis que M. de Miroménil, soupçonné d'avoir mis la

main à la pâte réformatrice, remettait les sceaux à M. de Lamoignon.

C'est M. de Montmorin que le roi avait chargé d'annoncer à M. de Miroménil son brusque renvoi, et dans ce moment il pleurait la perte de madame de Bérule, sa fille. Le messager de malheur débuta par un compliment de condoléance, entrée assez naturelle dans la circonstance. Après avoir remercié Montmorin, M. de Miroménil, passant aux affaires du cabinet, dit, en sons-entendant la disgrâce de Calonne, dont il était informé : « Eh » bien ! M. le comte, voilà du nouveau. — Oui, M. le garde des » sceaux, répondit le ministre; mais ce n'est pas tout, il y en a » encore qui vous concerne, et que j'ai une vraie peine à vous » annoncer. — Il fallait, mon cher comte, me faire deux compliments de condoléance à la fois, repartit Miroménil après » avoir écouté le message, j'aurais su ce que cela eût voulu dire... » Et il remit les sceaux à l'envoyé, sans lui donner la peine de s'expliquer davantage.

Pauvre M. de Fourqueux ! Je ne sais pas en vérité s'il a eu le temps de porter son bonnet de nuit au ministère. A peine avait-il pris l'air du contrôle des finances, qu'une lettre de remercîment, bien polie, lui a fait savoir que le vent de la faveur avait cessé de souffler sur lui : ce n'était qu'un zéphyr passager. Ce ministre est remplacé par M. de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, créature de la reine. La voix publique appelait M. Necker au gouvernail d'un vaisseau violemment battu par la tempête; mais Marie-Antoinette n'a pas oublié que cet homme d'État professe une économie inflexible. Louis XVI ne montre pas moins d'éloignement pour cette notable capacité financière; sa majesté prétend *qu'il faudrait céder le trône à ce Génevois*, et elle tient à n'en pas même abandonner la plus légère prérogative. La nomination de M. de Brienne n'a donc souffert aucune difficulté, dès que la reine a eu dit qu'elle la désirait.

L'arrivée de M. de Lamoignon aux affaires a eu l'heureux avantage d'y faire rappeler M. de Malesherbes, cousin de ce garde des sceaux. Cet homme d'État incorruptible sera, dit-on, mis en avant par le nouveau ministère pour les propositions un peu tranchantes. Malesherbes, aussi éloquent qu'érudit, accompagnera en pareille occurrence les projets de réforme d'une citation grecque ou romaine, et comme Louis XVI aime cela, sans être

précisément ni Grec ni Romain, il avalera ces pilules dorées à sa guise.

On ne sait pas encore au juste à quoi servira dans le conseil M. le duc de Nivernais, qui vient d'y entrer. Ce seigneur, frêle et exigu, était bon à dormir pompeusement dans les ambassades, après des négociations amoureuses trop actives; mais, au temps où nous sommes, il faut veiller dans le cabinet de Versailles. L'Académie française s'est fait cadeau de M. de Nivernais, parce qu'un duc est toujours bon à prendre dans un corps quelconque, et celui-ci ne laisse pas d'entretenir son immortalité avec de petites fables assez élégantes. Les apologues auraient cours en politique comme ailleurs si la morale y était admise; mais il n'en est rien, et l'on ne sait réellement ce que l'on fera de notre académicien au tapis de Versailles, à moins qu'on n'en rédige les décisions en style de madrigal.

M. de Calonne est traité avec une grande sévérité : il s'était flatté de pouvoir rester à Versailles, ou du moins à Berny, maison de plaisance qu'il possède aux environs de Paris; mais cet ex-ministre a été exilé dans une de ses terres en Lorraine, avec défense de voir personne, et d'écrire à qui que ce soit. On dit sous le manteau que cette conduite du roi, loin d'être une preuve de sévérité, tend à soustraire M. de Calonne aux accusations prêtes à fondre sur lui.

M. Necker est aussi exilé à vingt lieues de Paris, et voici le motif auquel on attribue cette mesure. Il paraît que M. de Calonne, encore contrôleur général, a insinué dans un discours à l'assemblée des notables que le compte rendu à sa majesté en 1781, loin d'offrir un *boni* comme M. Necker l'établissait, présentait dès cette époque un énorme déficit. L'homme d'État inculpé, averti de cette insinuation, s'est hâté de faire imprimer un mémoire justificatif, avant d'avoir pris l'agrément du roi, et ce prince le punit aujourd'hui pour s'être montré innocent sans la permission de sa majesté.

On m'a remis des passages d'un discours rempli de patriotisme que M. de Lafayette a prononcé dans le bureau de M. le comte d'Artois. « Il faut attaquer le monstre de l'agiotage, a dit le compagnon de Washington, au lieu de le nourrir comme il est à » craindre qu'on ne le fasse en allouant plusieurs millions aux » agioteurs. Je propose de supplier sa majesté d'ordonner un exa-

» men sérieux, *par personnes non suspectes*, de tous les *bons*
» du roi pour les domaines, ainsi que les titres des dons, ventes,
» échanges ou achats qui sont ou doivent être à la chambre des
» comptes; de manière que sa majesté puisse connaître la valeur
» des dons qu'elle fait, revenir sur les marchés onéreux qui n'ont
» pas été liquidés, et rompre ceux dans lesquels, depuis son avé-
» nement à la couronne, elle a été lésée d'outre moitié. »

M. de Lafayette, appuyant sa proposition d'exemples frappants, cite le marché de Lorient avec la terre de Châtel, ne valant ensemble que cent quatre-vingt mille livres de rente, et pour lesquels on a eu la principauté de Dombes, estimée quarante mille livres de rente, huit cent mille livres payées à M. de Laubépine, et la somme énorme de douze millions payable en vingt-cinq ans. M. de Lafayette ajoute que le roi Louis XVI paraît avoir acquis pour sept cent mille livres de rente de terres ou de forêts, et qu'il a donné à cette occasion, soit comptant, soit à terme, plus de quarante-cinq millions.

« Un grand désordre, poursuit l'orateur patriote, suppose une
» grande déprédation : pourquoi les ministres des finances pro-
» posent-ils à sa majesté des achats ou des échanges qui, n'étant
» aucunement à sa convenance, ne favorisent que des particu-
» liers? Les millions qu'on dissipe, s'écrie M. de Lafayette en
» terminant, sont levés par l'impôt, et l'impôt ne peut être jus-
» tifié que par le besoin de l'État. Tant de millions abandonnés à
» la déprédation et à la rapine, sont le fruit des sueurs, des
» larmes et peut-être du sang des peuples. Le calcul des malheu-
» reux qu'on a faits pour réunir ces sommes, si légèrement pro-
» diguées, est un calcul bien affligeant pour la justice et la bonté
» que tous les notables et moi savons être les sentiments du roi. »

Voilà le langage qu'il convient de faire entendre dans une assemblée nationale; noble et utile franchise dont M. de Lafayette s'est inspiré à l'école d'un peuple vierge de notre corruption sociale, comme les épaisses savanes voisines du pays qu'il habite sont vierges de l'empreinte d'un pied humain.

Hier le front de sa majesté, habituellement obscurci par les soucis que lui causent les discussions des bureaux, s'est déridé quelques instants. Le baron de Breteuil sollicitait, pour une dame de la cour, connue pour avoir été l'une des maîtresses de M. de Calonne, la permission d'aller le voir dans son exil de Lorraine; le roi, dans sa mauvaise humeur, a répondu : « Qu'elle aille se

» faire..... — Mais, sire, a répondu le ministre, c'est pour cela » même. » Et Louis XVI de rire et d'accorder la permission demandée.

La clôture de l'assemblée des notables a eu lieu hier 25 mai. Le discours de l'archevêque de Toulouse, le plus remarquable de tous ceux prononcés à cette occasion, traitait longuement des économies *promises* par leurs majestés : ce ministre a dit que déjà la reine, à l'exemple de son auguste époux, prescrivait journellement aux ordonnateurs de sa maison de lui présenter toutes les réformes possibles; que les frères du roi étaient dans les mêmes dispositions, et que ces économies seraient portées à quarante millions avant la fin de l'année. Passant ensuite au chapitre des assemblées provinciales qui vont s'organiser immédiatement, M. de Brienne a déclaré que la présidence en sera dévolue aux deux premiers ordres de l'État, mais par honneur seulement, et sans prérogatives utiles; présidence qui d'ailleurs sera purement élective, sauf le droit d'exclusion pour sa majesté, en cas que les sujets ne lui conviennent pas; ce qui veut dire, en d'autres termes, que les assemblées nommeront leurs présidents avec une entière liberté, pourvu que les choix plaisent à sa majesté. L'intendant n'aura pas voix délibérative pendant les discussions; mais, en qualité de commissaire du roi, il fera ses observations. Les assemblées provinciales s'occuperont essentiellement de la répartition et de la perception de l'impôt, ainsi que des travaux publics de la province.

On a remarqué aussi, dans le discours de M. le premier président Nicolaï, cette phrase significative : « Nous devons féliciter la » reine de se montrer *aujourd'hui* telle que doit être l'auguste » épouse du roi et la mère du Dauphin. »

Ainsi s'est terminée cette assemblée des notables dont on a fait tant de bruit : on y a beaucoup proposé, beaucoup promis, et rien décidé. En sorte qu'un esprit solide pourrait dire, après la séance de clôture, comme le mathématicien en sortant de la représentation de *Zaïre* : « Voilà qui est beau, mais qu'est-ce que cela » prouve ? »

On a reçu, dès le mois de mai, des nouvelles de M. de La Peyrouse; elles étaient fort affligeantes. Les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe*, commandées par ce navigateur, ont mis sous voile le 1er août 1785; le 25 du même mois, elles avaient relâché à Téné-

riffe; le 9 novembre, à Sainte-Catherine du Brésil; le 11 mars 1786, à la Conception du Chili. Elles naviguaient, au mois de juillet suivant, par le vingt-septième degré de latitude, sur les côtes de l'Amérique septentrionale, dont le chef de l'expédition voulait lever la carte et faire reconnaître les attérages. Deux canots expédiés de *la Boussole*, et une troisième embarcation détachée de *l'Astrolabe*, furent à cet effet dirigés vers la plage. M. d'Escures, chevalier de Saint-Louis, et le plus âgé des officiers, commandait cette expédition. M. de La Peyrouse lui avait donné des instructions écrites fort étendues, dans lesquelles la prudence était recommandée. Les trois canots marchaient assez serrés; celui qui se trouvait le plus près du chevalier d'Escures était commandé par M. de Boutin; le troisième avait pour chef M. de Laborde, ayant avec lui son frère, M. de Laborde de Boutevilliers. Tout à coup le canot commandant est entraîné par un courant, et disparaît, englouti par les flots qui se brisent non loin de là contre des rochers. M. de Boutin, grâce à l'excellente assiette de son embarcation, grâce surtout à une manœuvre habile, évite le gouffre où d'Escures et les siens se sont abîmés. Moins heureux, M. de Laborde et ses compagnons périssent en voulant secourir le premier canot submergé. Cette catastrophe enlève à M. de La Peyrouse vingt-un hommes, dont le plus âgé n'avait pas trente-quatre ans, et parmi lesquels on compte MM. d'Escures, de Pierrevert, de Moncarn, de Flassan, et l'un des frères de Laborde, tous cinq officiers distingués de la marine royale.

Après cette catastrophe, M. de La Peyrouse, au désespoir, a pourtant continué son voyage vers la côte occidentale de l'Amérique jusqu'au 6° degré de latitude. Les dernières nouvelles reçues de l'expédition portent la date de Montercy, au nord de la Californie; elles vont jusqu'au 17 septembre 1786. Le paquet renfermait des observations de M. Paute d'Agelet, membre de l'Académie des sciences, sur des longitudes jusqu'alors inconnues, sur les marées dans la mer du Sud et sur la longueur du pendule à secondes. Ce travail a pour but de connaître la figure de la terre, par l'appréciation des changements de pesanteur qu'il peut y avoir dans les deux hémisphères, et sous différents méridiens.

Les voyageurs doivent être arrivés vers la fin de janvier dans la mer des Indes; ils pourraient donc être de retour en France au printemps de l'année 1788, après avoir fait plus de vingt-cinq mille lieues.

L'ordre des événements remarquables place sous ma main *Tarare*, opéra de M. Beaumarchais. Les bruits de ville, et, comme dit Figaro, les dispositions du café, étaient excellents avant la représentation; mais l'événement n'a pas justifié ces brillantes espérances. Le sujet de *Tarare* est oriental, et comme l'esprit de l'auteur est tout français, les saillies dont l'ouvrage abonde y forment une suite de hors-d'œuvre aussi bizarres que déplacés. La pièce offre d'ailleurs une intrigue diffuse, laborieuse, se dénouant avec convulsion. En un mot, le tout est médiocre pour ne pas dire plus. Ce thème compliqué a fourni peu de situations musicales à M. Salieri, auteur des *Danaïdes ;* aussi l'œuvre de ce compositeur ne présente-t-il que de rares beautés, à travers une surabondance fastidieuse de morceaux.

Monsieur et M. le comte d'Artois assistaient à la première représentation de *Tarare*. La reine devait s'y montrer aussi, quoiqu'on lui eût représenté qu'il était peu convenable qu'elle autorisât par sa présence une composition immorale, graveleuse même. Un incident inattendu, qui paraît causer beaucoup d'inquiétude à sa majesté, lui a fait oublier l'opéra nouveau.

La comtesse de La Motte s'est évadée le 9 ou le 10 juin de la Salpêtrière, où elle était encore enfermée. On varie dans les détails de cet événement : les uns prétendent que le gouvernement a fermé les yeux sur la fuite de cette dame ; les autres vont jusqu'à assurer qu'il l'a favorisée. Ceux-ci prétendent qu'une sœur grise s'est prêtée à l'évasion, ceux-là soutiennent que madame de La Motte l'a effectuée sans aucun secours. Tous les rapports s'accordent à dire que la prisonnière échappée a pris son essor vers l'Angleterre. Or voici un fait digne de beaucoup d'attention, et qui confirme le passage de madame de La Motte dans les îles britanniques. M. Éthis de Corny, procureur du roi de la ville, est arrivé à Londres le 20 ou le 21 juin, avec une mission secrète, qui consiste, dit-on, à retirer des mains de la comtesse fugitive un manuscrit où l'honneur de la reine se trouve gravement compromis.

Peu de jours après le départ de M. Éthis, on vit la reine arriver de Versailles avant neuf heures du matin, et se rendre, en brûlant le pavé, chez la princesse de Lamballe. Vers la fin de la matinée, celle-ci monta en voiture avec une grande précipitation ; on apprit qu'elle partait pour Londres. La couleur donnée à ce voyage est que madame la surintendante est chargée de négocier auprès de

M. de Calonne, afin que, dans un mémoire justificatif, cet ex-ministre ne divulgue pas des articles faits pour rester sous le voile du mystère : comme dépenses secrètes du petit Trianon, dettes de jeu, secours envoyés à l'empereur. Le prétexte est d'autant plus heureux, que cette précaution serait à prendre, si déjà elle n'a été prise. Mais, par malheur pour la vraisemblance, M. de Calonne est en Hollande, et la princesse se dirige sur Londres. Il est donc évident que son voyage se rapporte à l'évasion de madame de La Motte..... Annexe aux obscurités du procès de M. de Rohan.

Toutefois, la reine ne se laisse pas dominer par l'inquiétude, car, bien que sa majesté ait signé une réforme sévère de ses dépenses et de sa maison, elle approuva hier le projet d'une fête à Fontainebleau, qui, seule, coûtera de cinq à six cent mille livres. On rapporte que la reine a dit en riant, à cette occasion, à l'ordonnateur : « Mais il faut auparavant savoir si M. le contrôleur gé-
» néral nous en donnera la permission. »

Marie-Antoinette n'est pas la seule personne qui se mette au-dessus des souvenirs peu honorables que laisse dans le public le procès hideux du collier, revenu sur l'eau par suite des négociations entamées à Londres auprès de madame de La Motte. Le cardinal de Rohan, qui se trouve en ce moment à l'abbaye de *Marmoutier*, aux portes de Tours, charme les ennuis de l'exil dans les bras d'une jeune Anglaise, logée avec lui, et que son éminence courtise ouvertement, au grand scandale et peut-être à la grande jalousie des moines.

L'illustre exilé a reçu dernièrement un notaire de Londres, nommé Dubourg, Français naturalisé Anglais, et qui, dit-on, a fait le voyage de Tours pour conspirer avec le prince Louis contre M. de Breteuil. Les deux conjurés ont conféré secrètement plusieurs jours de suite, et l'on a entendu dire à Dubourg en quittant le cardinal : « Soyez tranquille, nous allons chauffer le baron. » Heureusement M. de Breteuil n'a pas affaire à un catholique-apostolique-romain, et l'on assure d'ailleurs que ce ministre ne craint pas la brûlure.

Mais il y a quelque chose de plus curieux dans les causes du voyage de ce Dubourg en France : on pourra se faire l'idée de l'adresse de notre cabinet, en apprenant que M. de Castries, ministre de la marine, a fait venir un Anglais, et, qui mieux est, un notaire, pour réformer les abus qui existent dans nos ports de

Toulon, de Rochefort et de Brest. Dubourg a prétendu que, du fond de son étude, ayant eu le moyen de reconnaître différentes friponneries commises dans ces ports, il avait cru de son devoir d'en prévenir le cabinet de Versailles. De là, mission donnée au garde-note, avec une confiance remplie d'ingénuité. La circonstance la plus drôle de cette aventure, c'est que Dubourg est l'ami de M. *Pitt;* qu'il a dans son étude un des neveux de ce ministre anglais, et que jamais il ne se trouva une aussi belle occasion de faire espionner ce qui se passe dans nos ports. Ce n'est pas la première fois que nous fournissons à nos voisins des éléments d'hilarité.

Tandis que Dubourg conspirait à Marmoutier avec le cardinal de Rohan, le parent de son éminence, M. le maréchal prince de Soubise, mourait subitement à Paris. Le 3 juillet, un magnifique convoi partit de la petite maison de ce seigneur, rue de l'Arcade, et traversa Paris, à l'entrée de la nuit, pour se rendre à la Merci, sépulture choisie par le défunt. Ce corbillard chargé de trophées militaires, cette longue file de voitures drapées, sur lesquelles se détachait le magnifique écusson de la maison de Rohan; enfin les mille flambeaux qui semaient de feux un ciel déjà sombre, tout cela avait mis en mouvement le peuple de la capitale, si avide de spectacles quels qu'ils soient. On remarquait à la cérémonie le prince de Condé, gendre de M. de Soubise, le duc de Bourbon, son petit-fils, et le duc d'Enghien, son arrière-petit-fils.... On assure avoir vu rire le prince de Condé; indécence qui, du reste, ne contraste pas étrangement avec la fin d'un maréchal de France, d'un prince qui, livré dans sa vieillesse au libertinage le plus crapuleux, meurt au bout de la ville, dans un vide-bouteille.

Le roi, sans s'arrêter aux discussions de l'assemblée des notables, a commencé l'exécution de son nouveau plan de finances, en rendant, à la fin de juillet, deux édits d'une haute importance : l'un qui grève d'un droit onéreux le timbre des actes, l'autre portant établissement de l'impôt territorial. Ces édits ont été vivement repoussés par le parlement, dont l'opinion, à peu près unanime, a été que nul impôt ne pouvait être établi en France sans le concours des états généraux. En conséquence, Messieurs ont arrêté, en séance du 24 juillet, que des remontrances seraient portées à sa majesté par une députation de la cour. Mais, avant la présentation, les gens du roi ont fait savoir aux chambres assemblées que

le monarque ne voulait point admettre de députation ; mais qu'il recevrait comme à l'ordinaire les *représentations* du parlement, par l'organe de son premier président et de deux présidents à mortier. Ces trois magistrats, admis en effet devant Louis XVI, se sont peu félicités du résultat de leur démarche. Le roi, assis devant sa cheminée, les a écoutés d'un air courroucé, et leur a dit : « Je vous » ferai savoir mes volontés. » Sa majesté, se levant ensuite, a tourné le dos aux trois présidents, est passée dans une autre chambre, et en a refermé la porte avec humeur. On assure que ce prince a dit depuis : « Je saurai, sans ces robins, faire le bien de » mes peuples. »

Cependant, le samedi 4 août, M. le garde des sceaux écrivit au premier président qu'il eût à rassembler sa compagnie le lendemain dimanche, à cinq heures du soir, pour entendre les ordres du roi. A l'heure indiquée, le maître des cérémonies est venu notifier au parlement une lettre de cachet, lui ordonnant de se rendre à Versailles le lendemain 6, à onze heures du matin. M. le premier président, après avoir fait toutes les réserves convenables sur le lieu et la forme de la convocation, comme sur ce qui pourrait se passer dans la séance indiquée, a déclaré à l'officier de la couronne que le parlement obtempérait aux ordres du roi.

A leur arrivée au château, *Messieurs* y ont trouvé un déjeuner de buvette, composé de pain, de beurre et de vin rouge et blanc. Par respect pour la majesté royale, quelques-uns des magistrats ont fait honneur à ce repas de rancune; après quoi le parlement, entré dans la salle du lit de justice, y a trouvé, pour spectatrices, les femmes de chambre et les filles de garde-robe de la reine et des princesses. Il était difficile, à cette seconde circonstance dérisoire, de ne pas reconnaître le projet de se moquer de la magistrature suprême. Mais le discours du roi était sérieux : « Il n'appar- » tient point à mon parlement de douter de mon pouvoir, a dit » sa majesté, non plus que de celui que *je lui ai confié*. C'est tou- » jours avec peine que je me décide à faire usage de la plénitude » de mon autorité, et à m'écarter des formes ordinaires; mais » mon parlement m'y contraint aujourd'hui, et le salut de l'État, » qui est la première loi, m'en fait un devoir. » Après ce préambule despotique, le garde des sceaux a prononcé un discours d'une audace et d'une dureté analogues ; puis il a fait lecture des édits du timbre et de l'impôt territorial dont l'enregistrement était demandé.

En réponse à ce discours, MM. d'Aligre et Séguier se sont élevés contre la forme d'établissement des deux impôts; cependant ils ont conclu à la sanction, en se retranchant avec adresse dans les réserves de la veille. La séance étant terminée, le roi a dit en se levant : « Vous venez d'entendre mes volontés; je compte » que vous vous y conformerez. »

Le lit de justice ayant fini à deux heures, *Messieurs* ont retrouvé dans les appartements un nouveau couvert, avec du pain, du beurre, du vin et de l'eau. L'ironie était aussi par trop inconvenante : ces magistrats, passant devant la table sans s'y arrêter, se sont dispersés pour dîner dans les auberges de Versailles, et sont retournés ensuite à Paris séparément.

Le lendemain 7, le parlement s'est assemblé à onze heures, et la séance s'est prolongée jusqu'à dix heures du soir. Dans cette réunion, où M. d'Éprémesnil s'est particulièrement déchaîné contre les actes de la couronne, le parlement a déclaré provisoirement nul, illégal, et comme ne pouvant produire d'effet, tout ce qui s'était passé au lit de justice, notamment l'enregistrement des édits; remettant, au surplus, à délibérer sur le fond au lundi 13. A la sortie du palais, le peuple a demandé à grands cris M. d'Éprémesnil; mais il s'est dérobé à cet empressement tumultueux, en s'évadant par des issues détournées.

On cite le passage suivant de l'arrêté rendu dans la séance du 7 août : « Ledit seigneur roi n'ignore pas que le principe constitutionnel de la monarchie française est que les impositions » soient consenties par ceux qui doivent les supporter; qu'il n'est » pas dans le cœur d'un roi bienfaisant d'altérer ce principe : il » tient aux lois primitives de l'État, à celles qui assurent l'autorité, et à celles qui garantissent l'obéissance. » Si les parlements se maintiennent sur ce terrain légal, il sera difficile à la couronne de passer outre; si elle passe, il y aura oppression, et l'oppression est un état violent que la force *réelle* supporte peu volontiers.

Il est donc impossible de ne pas voir les nuages qui s'amassent à l'horizon, à moins d'être dominé par un étrange aveuglement. Eh bien! cet aveuglement paraît être celui de la cour. Tandis que le parlement de Paris, dont tous ceux du royaume seront les échos, invoque l'appel de ces états généraux qui peuvent remettre tout en question, même l'existence des dynasties, la reine donne des bals au petit Trianon : le premier eut lieu la veille du lit de justice, et ces fêtes continueront, jusqu'à nouvel ordre,

trois fois par semaine. Cette gaîté affectée est d'autant moins opportune que des exemplaires d'un mémoire justificatif de Calonne circulent déjà dans Paris, et que Marie-Antoinette y est fortement compromise. L'ex-contrôleur général ne veut pas du moins qu'on l'accuse d'avoir mangé un milliard à lui tout seul : les acquisitions inutiles de la reine y sont portées, dit-on, en ligne de compte, ainsi que les complaisances monnayées que sa majesté a fait réaliser dans les coffres de Vienne. Ces bruits sont, il faut en convenir, d'étranges accompagnements ajoutés à l'orchestre des bals de Trianon.

Pendant qu'on dansait dans cette maison de plaisance, une plainte était portée contre M. de Calonne, au parlement de Paris, sur la dénonciation de M. Duport de Prélaville, de la troisième chambre des enquêtes. Dans la première partie de cette dénonciation, ce magistrat s'est élevé à des considérations politiques sur le pouvoir, en général excessif, qu'ont les ministres en France; abus né de la dégénération de la constitution, et dont les conséquences funestes sont presque inévitables. D'où l'orateur a conclu qu'une réforme est devenue indispensable dans notre système de gouvernement. Passant ensuite aux faits imputés à l'ex-contrôleur général, M. Duport a fait un tableau monstrueux des déprédations de ce ministre, tableau que le rapporteur a su appuyer de calculs aussi démonstratifs que précis.

La cour suprême a accueilli ainsi cette plainte : « La cour donne » acte au procureur général du roi de sa plainte des déprédations » des finances, soit par des charges et acquisitions onéreuses à » l'État, soit par l'extension des emprunts au delà des sommes » portées dans les édits et déclarations enregistrés en la cour, » soit par des manœuvres dans la refonte des monnaies, soit par » des fonds du trésor fournis clandestinement pour soutenir un » agiotage funeste à l'État, soit par des abus d'autorité et autres » de tout genre, commis par le sieur de Calonne dans l'admi- » nistration des finances. »

Le parlement, qui s'était prorogé au 13 août, relativement au fond de la question des édits, s'est en effet réuni ce jour-là, et la séance a duré de onze heures du matin à sept heures du soir. M. d'Éprémesnil, dans un discours aussi éloquent que fondé en principes, a prouvé que les actes sur le timbre et l'impôt territorial ne pouvaient être légalisés que par les députés de la nation, et que la magistrature, en les enregistrant, deviendrait complice de leur

illégalité. M. de Nivernais a voulu vainement opposer sa prose ministérielle à d'aussi puissantes considérations, et faire redouter une guerre prochaine menaçant la France. M. d'Épremesnil, dans une réplique lumineuse, a prouvé qu'avec des économies, qui ne se sont encore offertes qu'en paroles, le gouvernement peut attendre qu'on ait avisé à un mode régulier d'imposition, et que quant à la guerre, les puissances étant hors d'état de la faire, on doit la considérer comme une des fictions que M. de Nivernais sait produire ingénieusement dans ses fables.

L'éloquent orateur a entraîné une majorité de quatre-vingts contre quarante opinants. En conséquence, le parlement a rendu un arrêt tendant à maintenir l'improbation des édits, et qui se termine par ces mots : « La cour, persistant dans ses arrêtés, a dé-
» claré la distribution clandestine desdits édits et déclaration nulle
» et illégale, comme étant faite par suite d'une transcription égale-
» ment déclarée nulle et illégale ; déclare lesdits édits et déclara-
» tion incapables de priver la nation d'aucun de ses droits, et
» d'autoriser une perception contraire à tous les principes,
» maximes et usages du royaume. Le présent arrêté sera envoyé
» dans tous les bailliages et sénéchaussées du ressort, pour y être
» lu, publié et enregistré. »

Le peuple, qui obstruait toutes les avenues du palais, a témoigné sa satisfaction à *Messieurs* par trois salves d'applaudissements, quand ils se sont montrés au sommet du perron, et à peine ont-ils pu se faire jour à travers la foule pour rejoindre leurs carrosses.

Ce n'est pas seulement aux portes du palais que les Parisiens se réunissent tumultueusement, c'est dans toutes les places et carrefours. On approuve hautement la conduite du parlement; on demande la convocation des états généraux ; il est aisé de voir que la nation se réveille décidément sur ses droits. L'animosité contre la reine, excitée par la connaissance des déprédations auxquelles son nom est associé, devient de plus en plus violente. La haine que le peuple porte à cette souveraine est si forte, que le lieutenant général de police a cru devoir lui faire donner indirectement le conseil de ne pas paraître à Paris. M. le baron de Breteuil, intermédiaire de cet avis, n'ayant pas osé le transmettre à la reine, en a fait part au roi. Sa majesté s'est transportée sur-le-champ chez son auguste compagne, et lui a dit : « Madame, je vous
» défends d'aller dans la capitale jusqu'à nouvel ordre. »

On rapporte qu'à cette occasion Marie-Antoinette eut avant-hier une conversation fort animée avec *Madame*, qui, à l'exemple de son mari, se montre assez disposée à reconnaître les droits populaires. « Je vous exhorte, madame, disait-elle, à faire plus de » cas de vos sujets; le *vive la reine !* est un bien plus précieux » que vous ne pensez. Je crois que vous ferez sagement de tra- » vailler à le mériter; autrement, vous ne serez que la reine de » France; vous ne serez pas celle des Français. »

Le résultat de la fameuse séance parlementaire du 13 août ne s'est pas fait attendre : dans la nuit du 14 au 15, tous les membres du parlement ont reçu une lettre de cachet conçue en ces termes : « Monsieur, je vous fais cette lettre pour vous ordonner de sortir » dans le jour de ma bonne ville de Paris, et de vous rendre en » celle de Troyes, dans le délai de quatre jours, pour y attendre » mes ordres; vous défendant de sortir de votre maison avant » votre départ, à peine de désobéissance. Sur ce, je prie Dieu » qu'il vous ait en sa sainte garde. — *Louis*; par le roi, le *baron* » *de Breteuil.* »

Ces lettres ont été remises par un officier aux gardes, accompagné d'un sergent; celui-ci restait à la porte de la chambre du magistrat, tandis que son chef y pénétrait pour remettre l'intimation royale.

Un exil n'était pas un enregistrement; il fallait pourtant que le roi obtînt quelque chose qui ressemblât à cette formalité. L'archevêque de Toulouse qui, comme on le dit vulgairement, tenait la queue de la poêle, ne savait où donner de la tête, malgré son adresse reconnue; Louis XVI lui avait dit : « Eh bien! *calotin*, ils » refusent d'enregistrer; voyez à vous en tirer. » Mais l'issue ne se présentait pas de bonne grâce. Cependant, le 15 août au soir, on se décida dans le conseil à faire une démarche auprès de la chambre des comptes et auprès de la cour des aides, pour leur intimer l'ordre de rayer de leurs registres l'arrêt rendu par le parlement dans la séance du 13, et de reconnaître comme légaux les édits enregistrés au lit de justice. *Monsieur* et le comte d'Artois devaient, dans cette circonstance, porter les ordres du roi; sa majesté les manda à cet effet dans son cabinet. Le dernier, toujours inconséquent, toujours incapable de mesurer la portée d'une mesure arbitraire, se contenta, dit-on, de répondre : « J'y » consens, sire; j'irai débiter des paroles à la cour des aides, » puisqu'il faut sans cesse batailler avec tous ces robins; mais, à

» votre place, je m'en tirerais bientôt avec six francs de corde. » *Monsieur* ne se montra pas aussi disposé à se rendre à la chambre des comptes : une discussion fort vive, qui dégénéra en querelle éclatante, s'éleva même, à cette occasion, entre le roi et M. de Provence. Sa majesté demanda brusquement à ce prince s'il voulait renouveler les événements malheureux du règne de Charles VI, de la ligue, des barricades. Son altesse royale n'avait pas encore eu le temps de repousser cette imputation injurieuse, lorsque sa majesté parut vouloir l'appuyer d'un geste qui obligea *Monsieur* à se retirer.

Néanmoins les deux princes s'acheminèrent le lendemain vers Paris, afin de remplir, avec des opinions bien différentes, la mission que Louis XVI venait de leur confier. Les nouvelles voyagent sur l'aile de la renommée : on savait déjà aux portes du palais ce qui s'était passé la veille dans le cabinet du roi. Le public, accouru en foule sur le passage de *Monsieur*, voulut lui tenir compte de sa répugnance : il fut accueilli par des acclamations, des cris de : *vive M. de Provence! vive le prince patriote!* La réception faite à M. le comte d'Artois fut loin de ressembler à ces témoignages d'estime : soit que les *six francs de corde* eussent percé dans le public, soit qu'il conservât un amer ressentiment des *aimables générosités* de son altesse royale, un peu trop onéreuses à la France, le jeune frère du roi vit son entrée à la cour des aides accompagnée d'une bruyante cacophonie de huées et de sifflets. Ce charivari, rendu alarmant par une agitation très-prononcée de la foule, causa une telle inquiétude à l'officier commandant la garde du prince, qu'il cria *aux armes!* d'une voix retentissante. A ce cri martial, toute la populace qui se pressait sur le grand escalier s'en est précipitée avec une effrayante rapidité, et comme les degrés d'en bas ne se dégagaient pas assez vite au gré des fuyards qui occupaient le haut du perron, on les a vus s'ouvrir une route singulière sur les têtes des retardataires : un moment ces masses vivantes ont ressemblé aux flots de la mer roulant les uns sur les autres, poussés par la tempête.

Cependant M. le comte d'Artois, fort peu rassuré sur les suites de cette espèce d'émeute, remplit sa mission à la cour des aides avec beaucoup moins d'assurance qu'il n'en avait promis : son discours fut bref et chevrotant; il sortit sans être bien fixé sur ce qu'il avait obtenu. Le retour de son altesse royale auprès de sa majesté fut à peu près calme; mais l'âme du prince ne l'était

point, et l'on dit qu'il se fit mettre au lit en arrivant à Versailles.

Plus heureux, *Monsieur*, après avoir exécuté les ordres de Louis XVI, se dirigea tranquillement vers le Luxembourg, où il devait dîner. Ses chevaux fendirent, sans le moindre tumulte, une foule immense qui le bénissait. « Prenez bien garde de blesser » personne, » disait-il à son cocher; et ce prince eut constamment la tête à la portière, saluant de la main le peuple, et le remerciant du bon accueil qu'il en recevait.

Au demeurant, les cours n'ont rien promis de positif aux deux illustres députés : elles ont répondu qu'elles en délibéreraient, et les clameurs populaires, qui se faisaient en ce moment entendre au dehors, n'étaient pas propres à appuyer le coup d'État que le roi avait voulu tenter.

Le parlement, exilé de la veille, jour de l'Assomption, n'est peut-être pas étranger aux réunions tumultueuses du palais, dans lesquelles la basoche, les écrivains de la salle des pas-perdus, et d'autres suppôts de la magistrature, ont joué un rôle fort actif. On sait maintenant que plusieurs magistrats se sont insurgés contre la défense de quitter leurs maisons avant leur départ; M. de Saint-Vincent a même dit avec fierté à l'officier des gardes porteur de la lettre de cachet : « Monsieur, apparemment on a oublié que » c'est aujourd'hui une fête solennelle, et que j'ai à servir un plus » grand maître que le roi. Je vous déclare que j'irai à l'église. » Trois jeunes conseillers véhémentement soupçonnés de philosophie, imitant avec affectation cet exemple, sont allés à Saint-Paul entendre la grand'messe, les vêpres, le sermon, le salut, et n'ont quitté Paris qu'après avoir rempli cette surabondance de devoirs inaccoutumés. En un mot, si la cour s'est moquée du parlement, le jour du lit de justice, avec son repas des apôtres, *Messieurs* lui ont rendu la pareille avant d'obéir à la lettre de cachet.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, tous les parlements du royaume, animés du même esprit que celui de Paris, ont fait parvenir à Versailles des arrêtés plus ou moins vigoureux et contre les édits et contre l'exil des hauts magistrats de la capitale. Celui de Besançon fait une longue et violente énumération des excès du pouvoir, des exactions ministérielles, des dilapidations financières. Cette compagnie termine en disant : « Il est un terme où les liens » unissant les sujets au souverain et le souverain aux sujets com- » mencent à se relâcher; la France y est parvenue. » Toutes les

remontrances des parlements offrent une conclusion commune : la demande de convocation des états généraux; et tous préviennent sa majesté que, dans l'état actuel des choses, aucun impôt nouvellement établi ne sera perçu dans leur ressort.

Au milieu de cette conflagration, le roi, aussi embarrassé qu'inquiet, s'est décidé à faire M. l'archevêque de Toulouse premier ministre. Ce prélat a, dit-on, assuré à sa majesté que, si elle lui donnait carte blanche et lui laissait la permission de mettre les ciseaux dans l'étoffe ministérielle, il se faisait fort de rétablir l'ordre dans l'État. Louis XVI ayant consenti à tout, et s'étant même prononcé sur son intention de ne *plus se mêler de rien*, le réformateur est entré en jouissance du gouvernement que sa majesté lui abandonnait. Usant d'abord *des ciseaux*, sa grandeur a élagué M. le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, puis M. de Castries, ministre de la marine, pour remettre le premier de ces départements au comte de Brienne, commandant supérieur en Guyenne, et le second à M. de la Luzerne. Ces deux ministres n'étant, à vrai dire, que les substituts de M. l'archevêque de Toulouse, qui a confié au même titre le contrôle général à M. Lambert, voilà ce prince de l'Eglise sur la même ligne que les cardinaux de Richelieu, de Mazarin et de Fleury. Sa grandeur, en vertu de sa suprématie, s'est mise à fouiller profondément dans les affaires de la guerre et de la marine, sans être ni contrariée ni contredite, et l'on assure que déjà le principal ministre a promis au roi une économie de trente-deux millions sur la guerre seule. De plus, on veut que M. de Brienne ait assuré à sa majesté qu'en se passant de l'impôt du timbre, on pourrait négocier avec quelque honneur le retour du parlement, que sa grandeur regarde comme indispensable.

Le rappel de *Messieurs* a suivi de près la proposition que l'archevêque de Toulouse en avait faite au roi : une déclaration du 20 septembre, enregistrée à Troyes le 24, rétablit à Paris le siége du parlement, dont les membres arrivent journellement dans la capitale. Cette affaire ne se termine point à la satisfaction générale : nos magistrats ont lâché pied sur plusieurs points, notamment sur la mise en accusation de M. de Calonne. Aussi le conseiller d'Épremesnil a-t-il dit ouvertement à ses collègues que « le parlement était parti de Paris couvert de gloire, et qu'il y rentrait couvert de boue. »

Dans les affaires qui intéressent le peuple, il faut se hâter de lui

rendre justice, ou bien il ne tarde pas de le faire à sa manière, et ce n'est pas avec douceur qu'il procède. C'est ainsi que cette juridiction, véritablement souveraine, a rendu et exécuté sur l'heure un de ses jugements dans la soirée du 1er octobre. Le palais de la cour improvisée était la place Dauphine; une ordonnance préalable, prononcée à haute voix, avait prescrit aux habitants des maisons environnantes d'illuminer leurs croisées, et les défaillants avaient été assignés à coups de pierres à se conformer au règlement. L'illumination étant complète, on apporta des fagots, puis un mannequin représentant M. de Calonne; le nom de ce ministre était écrit sur le dos et sur le ventre de cette effigie. Après une instruction, des plaidoiries, un réquisitoire, etc., l'arrêt suivant fut prononcé :

« Le sieur de Calonne a été condamné par le tribunal de la » nation à être brûlé, et ses cendres jetées au vent :

» 1° Pour avoir mis le désordre dans les finances, ayant usé du » trésor royal comme du sien propre.

» 2° Pour avoir dissipé les fonds du susdit trésor, soit en laissant voler ses subalternes, soit en prodiguant à ses amis des » pensions et gratifications, et surprenant la religion du roi pour » les leur faire accorder, soit enfin en faisant passer les fonds » de la France à l'étranger; laissant la reine dans la persuasion » qu'elle pourrait, sans nuire à son fils, sans perdre l'amour » de la nation, envoyer à son frère plus de cent millions en » trois ans.

» 3° Pour avoir été le principal moteur de l'agiotage, comme » il est prouvé par la justification du sieur de *Vemeranges*.

» 4° Pour avoir vendu toutes les places, comme il est prouvé par » la réclamation du comte de *Sénef*.

» 5° Pour avoir suborné les femmes de ceux qui sollicitaient » des places, et en avoir fait le prix du déshonneur.

» 6° Pour avoir voulu mettre de la mésintelligence dans les » ordres de l'État, convoqués par le roi, en répandant des libelles » qui dénonçaient au peuple la noblesse et le clergé, ainsi qu'on » le voit dans une *lettre d'un Anglais à Paris*, qui se distribuait » à toutes les portes, et se trouvait sur la cheminée du contrôleur » général les jours d'audience.

» 7° Pour avoir fait un traité de commerce avec l'Angleterre, » de qui il a reçu, de moitié avec M. de Vergennes, trois millions » quatre cent mille livres.

» 8° Pour avoir fait perdre au roi l'amour et la confiance des
» Français ; le mettant dans le cas, par ses dispositions, d'écraser
» d'impôts la nation, ou de la réduire, par la voix des parlements,
» à réclamer des économies qui altèrent la splendeur du trône, et
» à combattre l'autorité royale, qui s'anéantit lorsqu'elle passe les
» bornes de son pouvoir.

» Ledit sieur de Calonne, convaincu de tous ces crimes, les a
» avoués par sa fuite. Il a été dénoncé au parlement et condamné
» par la nation ; laquelle condamnation a été exécutée dans la
» place Dauphine, le 1er octobre 1787, à dix heures du soir, en
» présence de quatre mille citoyens, des régiments des gardes
» françaises et suisses, et de la garde de Paris. »

Ces troupes, rangées effectivement en bataille sur les quais et sur le Pont-Neuf, virent, l'arme au pied, l'effigie de Calonne dévorée par les flammes : la lueur de cet auto-da-fé populaire vint se réfléchir sur deux mille baïonnettes, rendues immobiles par l'ordre d'une autorité inquiète et plus disposée à transiger qu'à sévir.

J'ignore si le parlement, rappelé à toute sa dignité par l'exemple de *la populace*, donna suite à la plainte portée contre M. de Calonne ; mais il pourra, dans tous les cas, s'épargner le soin d'un nouvel arrêt : celui de la place Dauphine peut être transporté tel qu'il est sur les registres de la grand'chambre, et je ne conseillerais pas à *Messieurs* de courir les hasards d'une comparaison.

Enhardie par le succès de sa première séance, la cour nouvelle se disposait à en tenir une seconde le lendemain, où l'on devait procéder avec quelques variantes : après avoir jeté par la fenêtre madame de Polignac et madame Lebrun, maîtresse de l'ex-contrôleur général, le tribunal se proposait de brûler M. le baron de Breteuil et la reine elle-même ; le tout avec formule de jugement bien et dûment motivée. Mais M. de Crosne, lieutenant général de police, instruit par ses espions des projets du parlement de la place Dauphine, a donné cette fois ordre aux troupes de s'opposer à cette seconde facétie judiciaire, et *la cour* ne s'est point réunie.

A peine le parlement est-il de retour, et le voilà déjà en opposition formelle avec la couronne. Forcé de renoncer à l'impôt du timbre et à l'impôt territorial, M. de Brienne se flattait qu'à la faveur d'un édit de rappel des protestants, *Messieurs* enregis-

treraient celui qu'il avait préparé pour autoriser un emprunt. Dans cette attente, le roi et ses ministres se rendent intempestivement au parlement le 13 novembre, après en avoir fait convoquer la réunion au milieu de la nuit : c'était un vrai coup fourré. Sa majesté débute par dire « qu'elle vient consulter les pairs et son » parlement, donnant à chacun la liberté de parler. » Alors M. de Lamoignon prononce un fort beau discours sur l'édit de l'emprunt projeté, puis sur celui qui rappelle les protestants, rappel que le parlement désirait et avait souvent demandé. M. de Brienne, principal ministre, s'exprime dans le même sens, laissant entrevoir dans le lointain la convocation des états généraux, si unanimement sollicitée.

La réplique étant ouverte, l'auguste présence de sa majesté n'en a point tempéré la chaleur : les orateurs du parlement se sont donné carrière, et ont parlé en véritables tribuns sur l'édit de l'emprunt. M. d'Épremesnil, Caïus Gracchus de la magistrature, a soutenu que cet édit ne pouvait être adopté, à moins d'une convocation préalable des états généraux : « J'en appelle, a » dit ce conseiller dans un beau mouvement oratoire, j'en ap- » pelle au cœur du roi, qui me représente en ce moment un bon » père au sein de sa famille. » MM. de Saint-Vincent, Robert, Fréteau et l'abbé Sabatier se sont fait entendre après M. d'Epremesnil; le dernier, interpellant le roi directement, lui a dit : « Sire, quelle hypothèque avons-nous à donner à l'emprunt, si ce » n'est notre énorme déficit ? »

Les débats paraissaient devoir se prolonger, quoiqu'ils eussent déjà duré cinq heures, lorsque sa majesté, se levant avec vivacité, ordonna l'enregistrement immédiat de l'édit. Alors M. le duc d'Orléans a dit : « Si le roi tient séance au parlement, les voix » doivent être recueillies et comptées; si c'est un lit de justice, » il nous impose silence. » Le roi ayant persisté, le prince a repris : « Sire, permettez que je dépose à vos pieds ma protestation » contre l'illégalité de vos ordres. »

Louis XVI, nonobstant cette protestation, répond que *c'est légal*, fait lire l'édit sur les protestants, puis se retire brusquement. Après le départ de sa majesté, le parlement, ayant ouvert une délibération sur les faits précédents, a rendu cet arrêté : « La » cour, considérant l'illégalité de ce qui vient de se passer à la » séance du roi, dans laquelle les voix n'ont pas été réduites et » comptées en la manière prescrite par les ordonnances, de sorte

» que la délibération n'a pas été complète, déclare qu'elle n'en-
» tend prendre aucune part à la transcription ordonnée être faite
» sur les registres de l'édit portant établissement d'emprunts gra-
» duels et successifs, pour les années 1788, 1789, 1790, 1791,
» 1792, et, sur le surplus, a continué la délibération au premier
» jour. »

Le lendemain de cette séance, M. le duc d'Orléans fut exilé à Villers-Cotterets, M. Fréteau à Doullens, et l'abbé Sabatier au Mont-Saint-Michel; il faut observer que l'exil des deux derniers est une prison. Cette circonstance fait reconquérir à M. le duc d'Orléans un peu de popularité : la nation lui sait gré d'une opposition aussi juste que courageuse. A sa sortie du palais, ce prince a été accueilli par les acclamations de la foule, qui l'a enlevé et reporté en triomphe jusqu'à son carrosse. Ainsi son altesse sérénissime se voit dédommagée, dans un seul instant, de tous les sarcasmes qui, depuis quelques années, ne cessaient de pleuvoir sur elle. En apprenant ce retour de la faveur des Parisiens vers un prince de la maison d'Orléans, la cour de Versailles est devenue sérieuse; le comte d'Artois a, de plus, proféré quelques dizaines de ces gros jurons que son altesse royale se permet quelquefois dans l'abandon de sa grandeur. Pendant que tout ceci se passait à Versailles, le prince exilé acquérait de nouveaux droits à l'admiration publique; espérons qu'il y prendra goût. Son altesse voulant traverser à cheval une petite rivière, près de la Ferté-Milon, son cheval s'est embourbé et noyé. Le prince, excellent nageur, n'a couru aucun danger; cependant un jockey qui le suivait a voulu le secourir, bien que le duc lui fît signe de ne pas avancer. Le jeune domestique, n'écoutant que son zèle, avançait toujours; il a disparu. Soudain son altesse sérénissime s'est précipitée à l'eau, et, saisissant cet enfant par la tête, est parvenue à le sauver. « Une
» autre fois, mon garçon, a dit le prince, tu ne te feras pas couper
» les cheveux si court : tu as vu la peine que j'ai eue à les prendre
» et à les tenir. »

Le parlement s'était hâté d'envoyer une députation au roi pour demander le rappel de M. le duc d'Orléans et celui des deux membres exilés en même temps que lui; mais cette démarche a été sans succès. Sa majesté a répondu au premier président, qui avait porté la parole : « J'ai écouté avec attention les représenta-
» tions de mon parlement; je n'ai rien de plus à lui dire que ce
» que vous avez déjà entendu. *Mon parlement ne doit pas sol-*

» *liciter de ma justice ce qu'il ne doit attendre que de ma*
» *bonté.* »

A coup sûr Louis XIV était un despote bien absolu, mais je ne crois pas qu'on puisse citer de lui une réponse qui égale celle-là.

Et l'on va voir à quel esprit répondent ces prétentions orientales. A diverses époques, les Français qui ont pris le nom de patriotes essayèrent d'établir des *clubs*, à l'instar de ceux qu'on voit depuis longtemps en Angleterre ; comités particuliers, où des hommes plus ou moins ardents, plus ou moins philosophes, plus ou moins las d'une tyrannie illimitée, s'occupent de la chose publique comme de la leur propre. Ces allures politiques de la part de ces gouvernants amateurs déplurent toujours à nos ministres du bon plaisir, qui firent quatre ou cinq fois déjà fermer les *clubs* de Paris, particulièrement ceux du Palais-Royal, réputés, et pour cause d'un voisinage sérénissime, plus dangereux que tous les autres. Je copie un écrit intitulé : *Remontrances très-humbles des clubs du Palais-Royal à M. le baron de Breteuil, sur la dernière fermeture :*

« Une petite lettre de M. de Crosne, qui nous assure que vous assu- » rez que l'intention du roi est qu'on ne lise plus la gazette autour » d'une table ronde, suffit donc pour renverser la table et disper- » ser les lecteurs. Cette petite lettre, monsieur le baron, est une » grande sottise, car elle nous avertit que dans les salons, comme » dans les chaumières, les barons et les paysans ne sont plus rien, » et qu'il n'y a de libre en France que le roi et son conseil. » Comment n'avez-vous pas senti que cette petite lettre était une » démonstration de la nécessité d'une constitution qui nous » affranchisse du despotisme oriental? Si vous serviez bien le roi » et la nation, ainsi que vos confrères, qu'auriez-vous à craindre » de la réunion de quelques honnêtes gens qui aimeraient mieux » s'entretenir de vos talents et de vos vertus que de vos déplo- » rables opérations? Mais si vous prétendez toujours nous gou- » verner avec des phrases de l'Alcoran, ce n'est pas assez d'in- » terdire les *clubs*, il faut sans différer mettre à la Bastille tous » les Français qui savent lire, brûler les livres, les imprimeries, » et procéder entre vous à un nouveau partage des terres. Vous en » serez les propriétaires, et nous les laboureurs. Heureusement, » monsieur le baron, la petite lettre de M. de Crosne nous éclaire » encore plus que tous les arrêtés des parlements. En nous laissant » un simulacre de liberté, on aurait retardé les effets qui nous en



» procureront la réalité ; vous les rendrez persévérants et néces-
» saires.

» Les déprédations et l'imprudence de M. de Calonne ont arra-
» ché à la nation un premier cri d'indignation ; devenez décidé-
» ment oppresseurs aujourd'hui, et nous serons libres demain. »

Comme l'édit en faveur des protestants n'était qu'une amorce pour appeler des champions en faveur de l'édit sur l'emprunt, on n'en parle plus aujourd'hui que cet emprunt est repoussé. Madame Louise de France, fille de Louis XV, est morte le 25 décembre, avec la satisfaction de voir le premier de ces actes retardé indéfiniment. Son altesse royale était un des adversaires les plus actifs du parti calviniste : dans les premiers temps, elle excitait vivement ses sœurs, les évêques, tout le parti dévot, à faire corps pour empêcher un retour aussi funeste à la religion, entendue à la manière de Christophe de Beaumont. Dieu n'a pas tenu compte à madame Louise d'un zèle apostolique si fervent : elle est morte encore jeune et subitement aux carmélites de Saint-Denis, où son altesse avait fait profession depuis plusieurs années. Cette princesse a été suivie de près dans la tombe par Sophie-Hélène-Béatrix de France, fille de la reine, qui était née, à travers les plaidoiries de l'affaire du collier, le 9 juillet 1786.

Des édits, des refus d'enregistrement, des exils, le deuil de deux princesses... Me voilà bien loin du théâtre ; mais l'intérêt, et surtout dans un écrit, vit quelquefois de transitions. Parlons donc de nouveautés dramatiques. *Les Étourdis* ou *le Mort supposé*, tel est le titre d'une comédie en trois actes et en vers de M. Andrieux, jouée aux Italiens avec un succès décidé, vers la fin de cette année. Il y a de l'esprit, de l'originalité et de la gaîté dans cet ouvrage ; la versification en est heureuse ; mais le fond du sujet manque de vraisemblance. En résumé, cette pièce annonce un beau talent[1]. Ce succès continue le filon d'or que la Comédie-Italienne a trouvé dans l'opéra d'*Azémia* ou *les Sauvages*. On courra longtemps entendre la charmante musique que M. Daleyrac a faite pour cette production assez médiocre de M. de la Chabeaussière ; par bonheur on chante beaucoup dans cette pièce, car il s'y

[1] Il s'est réalisé. M. Andrieux est devenu l'un des flambeaux de la scène française et de la littérature en général, qu'il guide encore aujourd'hui dans les routes du goût et de la raison. Ce vétéran de l'Académie française joint le plus beau caractère politique au talent littéraire le plus estimable.

trouve une multitude de choses qui ne vaudraient pas la peine d'être dites.

On a vu cette année au Théâtre-Français un début fort remarquable, ce qui ne laisse pas d'être rare aujourd'hui. M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, à la sollicitation des comédiens, mais surtout pour être agréable à madame Vestris, sa maîtresse, fit fonder en 1786 *une école de déclamation*, où MM. Molé, Dugazon et Fleury furent nommés professeurs. Le débutant dont j'ai à parler est le premier élève connu de cette institution. Il se nomme *Talma;* sa figure est noble, belle et expressive; sa taille ne manque ni d'élégance ni de proportions. Son organe est sonore, flexible, propre à exprimer la passion; sa prononciation est pure et nette. Ce jeune acteur a obtenu du succès dans la tragédie et dans la comédie. Mais ses dispositions semblent le destiner plus particulièrement au genre tragique, et, dans ce genre, son talent offre des germes d'originalité. M. *Talma* s'applique moins à faire sentir l'harmonie des vers qu'à exprimer convenablement la pensée; ses gestes sont naturels, exempts de manière; sa physionomie réfléchit bien les mouvements de l'âme. On a remarqué surtout que ce tragédien n'imite personne, et qu'il joue d'après son sentiment, ses inspirations, ses moyens. M. Talma devra se corriger de quelques éclats de voix déplacés, de certaines inflexions forcées; mais jamais on ne trouva autant d'espérances dans un talent aussi nouveau.

CHAPITRE VII.

1788-1789.

Arrestation des conseillers d'Éprémesnil et Monsalbert. — Retraite du chancelier Lamoigoon. — Il est brûlé en effigie par le peuple. — Son enterrement burlesque. — Troubles graves à son hôtel, à l'hôtel de la guerre, et chez le chevalier Dubois. — Le sang coule. — L'assemblée des états généraux est décidée. — Beaux mouvements de nationalité. — Necker est rappelé au ministère. — La reine et le comte d'Artois dans ces circonstances. — Voyage de madame de Polignac en Angleterre. — Le cirque du Palais-Royal. — *Sargines* ou *l'Élève de l'Amour*, opéra de MM. Monvel et Dalcyrac. — *L'Optimiste*, comédie de Collin d'Harleville. — Le grand hiver de 1788 à 1789. — Bienfaits répandus par la maison d'Orléans. — Les traîneaux; les costumes du Nord. — Groupes politiques du Palais-Royal. — Camille Desmoulins. — Procession pour l'ouverture des états généraux. — Popularité du duc d'Orléans. — Anxiétés de la reine. — Première séance; description du costume des députés. — Divers discours. — Portrait de Necker. — Division de l'assemblée. — Dissidence pour la vérification des pouvoirs. — Intrigues de la

cour ; les Polignac donnant le ton. — Les députés du tiers état se constituent en *assemblée nationale*. — Le parlement offre de se réunir à la cour. — Le roi veut faire fermer la salle de l'assemblée. — Serment du Jeu de Paume. — Séance mémorable du 23 juin. — Le grand mouvement oratoire de Mirabeau. — Réunion des trois ordres. — Les gardes françaises ; l'Abbaye forcée. — Rassemblements de troupes. — Le château de Versailles changé en quartier général. — Dispositions militaires du maréchal de Broglie. — Division du ministère à cet égard. — Nouvel exil de Necker. — Projets meurtriers de M. de Breteuil. — Les théâtres sont fermés le 11 juillet. — Le cyclope Polyphème au corps de garde. — Le 12 juillet, on danse le matin, on se bat le soir. — Le prince de Lambesc ; les coups de sabre dans les Tuileries. — Tocsin, armes enlevées ; la révolution commence. — Corps municipal ; première autorité populaire. — Cocarde bleue et rouge. — Garde bourgeoise. — Le 13, les prisons sont ouvertes ; Saint-Lazare est pillé ; le trouble est au comble. — Le 14 juillet, trente-deux mille fusils enlevés aux Invalides. — Prise de la Bastille. — Le gouverneur de Launay et son major sont massacrés. — M. de Flesselles tombe frappé d'un coup de pistolet. — Les têtes des victimes sont promenées au bout des piques. — On danse à la cour. — Larochefoucauld-Liancourt prévient Louis XVI de ce qui se passe à Paris. — Bon conseil qu'il lui donne. — Préparatifs hostiles contre l'assemblée nationale. — Le roi accorde plus qu'on ne lui demandait. — Rappel de Necker. — Proscription du comte d'Artois. — Le peuple croit à la réconciliation du roi et de l'assemblée ; enthousiasme. — Bailly, maire de Paris. — La *garde nationale ;* Lafayette en est le chef. — Le peuple démolit la Bastille. — Ridicule triomphe de Necker. — Émigration des princes, *Monsieur* excepté. — Soupçons sur M. de Provence. — Voyage du roi à Paris. — La cocarde *tricolore ;* c'est Lafayette qui la fait adopter. — Les couleurs nationales. — Conspiration ouverte de la cour. — Repas des gardes du corps ; étranges choses qui s'y passent. — Scènes indécentes de la galerie et de la cour de marbre. — Tranquillité de l'assemblée nationale. — Cris du peuple contre la cour et les *aristocrates*. — Une immense population se rend à Versailles le 5 octobre. — Aspect bizarre de ces masses ameutées. — Lafayette et la garde nationale marchent au secours de la cour. — Nuit du 5 au 6 octobre. — Massacre de deux gardes du corps. — Lafayette fait forcer la consigne royale pour sauver le roi et la reine. — *Monsieur* a dormi d'un sommeil paisible. — Le roi et la reine partent pour venir se fixer à Paris. — Cortége singulier. — Origine du mot *sans-culotte*. — Louis XVI s'établit aux Tuileries. — Particularités sur l'appartement que la reine avait dans le pavillon de Flore. — M. de Provence au Luxembourg. — Le sujet des *Chroniques* s'échappe sous la main de l'auteur. — Adieux à l'OEil de bœuf. — Il n'y a plus de cour de France.

Deux conseillers au parlement, MM. d'Epremesnil et de Monsalbert, ont vivement excité le ressentiment de la cour pendant les troubles occasionnés par la présentation de l'édit sur l'emprunt : ils ont été arrêtés. Cet acte de rigueur a porté au plus haut point l'exaltation populaire ; M. de Lamoignon a failli surtout en ressentir les effets. Ce seigneur venait de céder les sceaux à M. de Barentin, premier président de la cour des aides, et cette retraite ouvrait un vaste champ à la joie tumultueuse de la populace réunie

à la place Dauphine, théâtre ordinaire de ce qu'elle appelait sa justice. Elle brûla l'effigie de l'ex-garde des sceaux au bruit des pétards, dont l'explosion continuelle simulait un feu soutenu de mousqueterie. On arrêtait les carrosses, les cavaliers, les gens de pied sur le Pont-Neuf; les hommes étaient obligés de fléchir le genou devant la statue du roi béarnais; les dames, dispensées de la génuflexion, devaient, comme les hommes, crier : *vive Henri IV; au diable Lamoignon!* Bientôt une contribution numéraire dut être ajoutée à cette prestation d'hommages et de malédictions; il fallait donner de l'argent pour acheter des fusées, ce qui ne se faisait pas sans quelque distraction au profit des marchands de vin. L'auto-da-fé ministériel terminé, on procéda à l'enterrement de M. de Lamoignon : deux longues files d'hommes et de femmes en guenilles partirent de la place Dauphine, portant des flambeaux, et servant de cortége à un cercueil vide, recouvert d'un drap mortuaire, qu'on aspergeait de temps en temps d'eau bourbeuse avec un vieux balai. Comme, dans la version de cette foule ameutée, l'ex-garde des sceaux était mort, il n'avait plus besoin d'hôtel; on s'acheminait donc vers le sien avec le projet d'y mettre le feu. Heureusement la marche fut longue, souvent interrompue par des stations qui ne se faisaient point à la porte des chapelles, et les gens de M. de Lamoignon eurent le temps d'appeler un détachement d'invalides pour défendre la maison. Lorsque les mutins parurent, l'officier commandant, après leur avoir parlé avec véhémence, fit ouvrir les portes, et cent hommes prêts à faire feu obligèrent ces incendiaires à la retraite. Mais ils refluèrent vers l'hôtel de M. de Brienne, ministre de la guerre, dans le dessein d'y commettre les excès que la troupe venait d'arrêter chez l'ex-garde des sceaux. Prévenu à temps, le comte vole aux Invalides; plusieurs détachements le suivent, au pas de course, rue Saint-Dominique; il marche à leur tête sur les malveillants qui s'approchent, tandis qu'un piquet de gardes françaises, s'avançant vers l'autre bout de la rue, achève de fermer le passage à ces masses révoltées. Toutefois, loin de s'arrêter, elles se ruent en poussant des cris féroces sur les soldats, qui se servent alors de leurs baïonnettes.... Il resta des morts sur le pavé, et beaucoup de blessés ensanglantèrent la voie publique en se retirant.

Une scène plus meurtrière encore se passait en même temps rue Meslay, devant la maison de M. Dubois, commandant du guet de Paris, troupe essentiellement ennemie du bas peuple, dont elle

réprime durement les écarts. Trois ou quatre mille personnes étaient parties du Pont-Neuf avec le projet d'exterminer tout ce qui se trouverait sur son chemin de ces pauvres vétérans, appelés vulgairement *tristes-à-pattes*, et d'aller ensuite incendier le domicile de leur chef. Mais Dubois, bien servi par la police, eut le temps de se mettre en défense; il avait ordonné à ses divers détachements de se replier sur la rue Meslay, et de se cacher à droite et à gauche dans les maisons. Pendant ce mouvement, il faisait remplir sa cour de guet à cheval. Quand la rue fut bien engorgée, cet officier fit déboucher son infanterie sur les flancs de la foule, qu'elle attaqua à coups de baïonnette, tandis que la cavalerie chargeait et sabrait en tête. La rue fut couverte de tués et de blessés. Le peuple prit la fuite; mais on venait de lui donner le baptême de sang; les *révoltés* crièrent en fuyant qu'ils avaient une première réserve de cinq cent mille Parisiens, et derrière, une seconde de vingt-cinq millions de Français.

Telle était la situation des esprits et des choses quand Louis XVI, trouvant toutes les voies du gouvernement obstruées, et sentant son trône crouler sous lui, se décida à convoquer enfin ces *états généraux* si ardemment désirés par les parlements et la nation. Mais les bases de cette convocation étaient difficiles à poser; une seconde réunion des notables parut nécessaire pour les asseoir. Cette fois, leur assemblée se forma avec toute la promptitude que les circonstances prescrivaient. Les premières questions qui se présentèrent à la discussion furent celles-ci : « Dans les états gé-» néraux, les ordres seront-ils assemblés en un seul conseil na-» tional, ou en trois? Votera-t-on par ordre ou par tête? Le tiers » état sera-t-il ou non doublé? » Cette dernière question entraînait nécessairement une mûre appréciation de la partie du peuple appelée le *tiers état*, examinée dans les changements que les progrès de la civilisation lui ont imprimés depuis deux siècles. De là des considérations approfondies sur les conditions sociales, afin de déterminer si, dans le sanctuaire des lois, il est convenable d'admettre le privilége, et si ce n'est pas plutôt l'*homme* que le *gentilhomme* qui doit représenter ses concitoyens. La négative n'ayant pu être soutenue que par quelques dogmatistes subtils, les notables décidèrent, et le roi ordonna, que le tiers état aurait une double représentation. Dans les débats qui précédèrent cette grande solution, l'assemblée offrit le spectacle touchant de plusieurs personnages titrés abjurant le régime du privilége, et se rangeant sous

celui des lois, qui est le règne de tous. Parmi ces nobles se faisant membres ordinaires du peuple, on distingua trois Larochefoucauld, dignes descendants d'un philosophe dont *les Maximes* ont du moins, en dépit du jugement partial de Voltaire, *inspiré cette bonne action* à ses petits-enfants. On vit aussi se ranger sous la bannière nationale M. de Talleyrand, dont les ancêtres exercèrent jadis les droits régaliens de la souveraineté dans le Périgord; le marquis de Montesquiou, dont la généalogie remonte jusqu'au trône de Clovis; enfin, on compta sous cette bannière *Monsieur* lui-même, ce fils de tant de rois.... Mais quant à ce dernier déserteur des régions du privilége, on doit suspendre son jugement, et examiner mûrement les motifs qui peuvent le faire agir. Il serait superflu d'ajouter que Lafayette et les jeunes gentilshommes qui coururent, comme lui, servir la liberté naissante en Amérique, se firent inscrire de prime abord au nombre des promoteurs de l'égalité sociale.

Ainsi se trouve réhabilitée, dans toutes les belles âmes, cette immense majorité de la nation sur laquelle les nobles abaissèrent quatorze siècles un regard dédaigneux, tout en recevant d'elle le reflet des arts, des sciences, du génie. On s'indigne à la seule idée d'une aberration morale déversant le mépris sur ce *tiers état* qui étendit l'empire de la raison, du savoir et du goût; qui enrichit la langue en la purgeant de ses incorrections; qui féconda la terre, ouvrit les manufactures, lia les transactions commerciales, creusa enfin toutes les sources des richesses, et qui, dans les combats, fournit encore des bras à la noblesse pour conquérir le seul genre de gloire auquel sa déplorable ignorance pût prétendre. Il appartenait à notre ère philosophique de rétablir l'influence du *tiers état*, dont toutes nos illustrations sont les titres indélébiles. Non, jamais les défenseurs du privilége dérisoire de la naissance ne ressaisiront sur les hommes qu'ils croient flétrir du titre de *roturiers* la considération que leur assurent de longs travaux : ils étaient roturiers ceux qui découvrirent les lois du monde physique et de l'esprit humain; la navigation, le commerce, s'étendirent par des roturiers; un roturier recula les bornes de l'univers connu; Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Voltaire, étaient roturiers : en recherchant la noblesse, plusieurs de ces géants d'intelligence ont perdu de leur grandeur; l'opinion les plaçait presque à la hauteur de la Divinité.

Dans la sphère de vues élevées où la monarchie était tardive-

ment emportée, le parlement de Paris, attaquant à la fois trois abus colosses, demanda l'abolition des lettres de cachet, la responsabilité des ministres et la liberté de la presse : ce fut le signal d'un renouvellement entier du conseil ; on y vit entrer presque en même temps MM. de Villedeuil, ministre de la maison du roi, de Puységur, ministre de la guerre, le maréchal de Beauveau, ministre d'État, et enfin ce Necker, l'homme utile qui, pour la troisième fois, marquait par sa gestion l'état désespéré des finances.

Que font cependant la reine et le comte d'Artois dans ce mouvement convulsif du corps social, dans cette tendance vers une régénération qui déjà a mis au jour tant de dilapidations et même d'exactions commises par cette souveraine et ce prince ? L'altesse jure énergiquement contre les parlements, les *clubs*, les philosophes, les *patriotes ;* sa majesté passe de tristes journées à Trianon, glanant quelques plaisirs, quelques voluptés à bon marché ; maudissant plus que jamais une nation qui lui impose des économies, et consolant de son mieux, par sa correspondance, ce bon Joseph II, qui se voit tout à coup veuf de ses ressources d'origine française.

Marie-Antoinette est surtout vivement inquiétée par l'existence de certaines lettres restées entre les mains de madame de La Motte. Le voyage de madame de Lamballe n'ayant pas obtenu tout le succès que sa majesté en attendait, madame la duchesse de Polignac a été envoyée à son tour à Londres, afin de négocier la restitution de cette correspondance. Mais elle s'est vainement répandue en sollicitations auprès d'une femme dont le cœur n'est pas moins corrodé que ses blanches épaules, et que le fouet du bourreau n'a pas disposée à se rendre agréable à la reine de France.

La persuasion et tout ce qu'une femme vouée, dit-on, au culte de Sapho peut y joindre de caresses, n'ont pu déterminer, à ce qu'il paraît, madame de La Motte à rendre les lettres ; mais on assure que la duchesse a su s'en emparer par des moyens violents, et qui l'ont obligée de quitter précipitamment l'Angleterre, pour échapper à une punition sévère.

M. le duc d'Orléans a eu le plaisir de voir, à son retour à Paris, le cirque élevé au milieu du Palais-Royal presque achevé. C'est une construction fort originale, dont l'architecte, M. Louis, est loin de réunir tous les suffrages. L'intérieur est destiné à des exer-

cices d'équitation, auxquels le prince appellera les sieurs *Aslhey* père et fils, habiles écuyers anglais, qui ont importé chez nous une sorte de voltige à cheval que nous ne connaissions pas encore, nous qui pourtant nous montrons si habiles voltigeurs en tous genres. Les fêtes équestres n'auront lieu que dans la belle saison; l'hiver, l'enceinte du cirque sera convertie en une serre chaude, où l'on placera les arbustes qui, pendant l'été, orneront la terrasse formant le pourtour supérieur du monument. Ce bâtiment a treize pieds environ au-dessous du sol; il s'éleve au-dessus de dix pieds : en tout vingt-trois pieds. Autour de l'édifice, dont la forme est celle d'un ovale allongé, règne une galerie tournante et couverte, où l'architecte a su agencer avec goût; entre des colonnes élégantes, les bustes des grands hommes de la nation. Des boutiques, espèce de parure commerciale que M. le duc d'Orléans affectionne, mêlent leur bigarrure disgracieuse aux ornements de la colonnade. La plate-forme offre le spectacle pittoresque d'une source jaillissante, et d'une salle de verdure environnée de vases; imitation en miniature des jardins de Sémiramis. L'ensemble du cirque présente un coup d'œil gracieux, malgré quelques détails de mauvais goût; mais le tout a le défaut plus grave d'obstruer un jardin, déjà petit, qu'il était agréable de trouver au milieu d'un quartier populeux, et dans lequel on pouvait du moins respirer quelques globules d'air pur [1].

Au milieu des grandes circonstances de l'époque, les amours, et surtout les amours ingénus, ont peu de faveur : c'est donc sans beaucoup de succès que la Comédie-Italienne a lancé, il y a quelque temps, *Sargines* ou *l'Élève de l'amour*, opéra de MM. Monvel et Daleyrac. Cependant cette classe de gens indifférente aux intérêts généraux, cette nation à part pour qui le *moi* est l'unique affaire, et qui ne croit à l'incendie qu'au moment où elle se sent brûler, les machines à jouissances en un mot, ont suivi la pièce nouvelle, et en disent du bien. Il y a de l'entente de la scène, de la fraîcheur, de la sensibilité dans le poëme; on trouve de fort belles inspirations dans la musique. C'est apparemment à la même classe de spectateurs que M. Collin d'Harleville a dédié son *Opti-*

[1] Le cirque du Palais-Royal a changé souvent de destination. J'y ai vu successivement MM. *Aslhey*, un *lycée*, une salle de spectacle, une salle de vente, des assemblées électorales. Enfin, un incendie a détruit cet édifice, et tout porte à croire que le feu y a été mis par malveillance. Plusieurs marchands ont perdu la plus grande partie de ce qu'ils possédaient dans cet incendie accidentel ou malveillant.

miste, qu'on a donné aussi en 1788 au Théâtre-Français : il faut vraiment avoir le caractère bien fait pour être *content de tout*, au temps où nous vivons. Mais l'auteur a du moins gagné son pari avec le public qui assistait à la première représentation de sa pièce : l'ouvrage a réussi avec éclat. Fréron lui-même se déclarerait *optimiste* en lisant cette jolie comédie, destinée à rester au répertoire, comme un beau diamant dans un écrin de famille.

Tandis qu'on délibérait à Versailles sur un nouveau contrat politique que la cour n'accueille qu'avec perfidie, et dont elle mine sourdement les bases encore vacillantes, l'hiver, un hiver comparable aux frimas du Nord, déchaînait en France toutes ses rigueurs; on eût dit que le ciel, en même temps que les puissances de la terre, excitait par un surcroît de calamités les passions réveillées d'un peuple malheureux et opprimé. A Paris, le thermomètre est descendu à 17 degrés au-dessous de zéro dans le courant de janvier; les vins les plus spiritueux gelaient près de la cheminée; la Seine était prise jusqu'au sable : les plus pesantes charrettes creusaient sans danger des ornières profondes sur cette route de cristal... Que de misère, grand Dieu! pendant une saison terrible qui suspendait presque tous les travaux ! Le froid et la faim décimaient à la fois une population oisive dans ses foyers glacés; la mort s'offrait partout à ces malheureux avec de cuisantes angoisses. Mais quel pied matinal s'imprime chaque jour sur la neige que chaque nuit renouvelle? A quelle maison illustre appartient la rouge livrée qui, dès l'aube, parcourt la ville pour distribuer des secours à l'infortune souffrante? Ce sont les messagers de la famille d'Orléans, dont les coffres sont devenus la caisse du pauvre... Le bienfait prend toutes les formes sous les mains de la vertueuse fille du vieux duc de Penthièvre : ici c'est du bois qu'elle envoie, là ce sont des vêtements chauds qu'elle fait distribuer; plus loin le bouillon de ses cuisines parvient au sommet de l'escalier sombre et tortueux, ailleurs les vins généreux de ses caves réchauffent les estomacs atrophiés par le jeûne; et partout l'argent supplée à ce que la bienfaisance ne peut offrir en nature. Au Palais-Royal, les jeunes princes, la jeune princesse, ont leurs agents de charité : ces illustres enfants veulent participer aux bonnes œuvres secrètes de leur mère, aux générosités moins discrètes de leur père.

Disons la vérité, M. le duc d'Orléans est naturellement charitable; mais, en ce moment, les passions effervescentes de son

cœur multiplient les dons qu'il répand. Ce n'est pas seulement pour célébrer le bienfaiteur de l'humanité que les gazettes recommencent tous les matins son éloge, c'est pour exciter l'animadversion d'un public reconnaissant contre la cour qui prononça l'exil de son altesse. Le ressentiment, juste au fond, d'un grand que Louis XVI punit brutalement d'un avis courageux émis avec respect, s'arme aujourd'hui de toutes les ressources d'une grande fortune, afin d'élever le crédit de la maison d'Orléans au niveau du trône de Versailles. Les princes humiliés seraient-ils donc plus impassibles que les dieux, qui font de la vengeance leur plaisir de prédilection ! Au point d'exaltation politique où nous sommes parvenus, au moment où la France songe à liquider un passé oppresseur, M. le duc d'Orléans devra-t-il oublier que sa famille peut demander compte aux fils aînés de Henri IV de deux cents ans de haine et d'injures ?

Les Français n'ont pas besoin d'exemple pour être généreux; mais la bienfaisance, comme tout ce qui excite la vanité des hommes, a son émulation. Les grandes maisons de France ont ouvert à l'envi leurs trésors à la population nécessiteuse, et la noblesse, par sentiment ou par imitation, s'est associée à ces charités.

Tandis que la nature s'enveloppait d'une robe épaisse de frimas, les machines à jouissances dont j'ai parlé plus haut jouaient avec ses rigueurs : d'élégants traîneaux, affectant la forme d'une sirène, ou celle d'un cygne, ou celle d'un dauphin, promenaient sur la neige glacée les jeunes dames de la cour ou les courtisanes du haut parage, enveloppées de fourrures, et coiffées de bonnets moscovites; on voyait, assis sur le devant du traîneau, de nobles phaétons vêtus à la polonaise, qui faisaient galoper sur le sol glissant un coursier ferré à glace, richement harnaché, et dont les sonnettes retentissaient au loin.

M. le duc d'Orléans avait semé pendant l'hiver; il récolta avec abondance au printemps. Les premiers beaux jours de l'année 1789 ramenèrent dans le jardin du Palais-Royal les groupes politiques, qu'on vit s'y former dès l'année dernière; ils reparaissaient plus animés contre la cour, plus empressés de louer le *prince populaire.* Camille Desmoulins, jeune Versaillais d'un patriotisme ardent, se faisait distinguer parmi des tribuns amateurs qui, montés sur des chaises, péroraient au milieu de la foule. Les agents de la police, quelquefois même le guet, dissipaient ces réunions de dis-

coureurs ou d'auditeurs; mais, semblables aux globules de mercure qu'on divise, ils se rapprochaient sur un point quand on les avait séparés sur un autre.

Telle était la situation de Paris lorsque, le 3 mai, une procession solennelle eut lieu à Versailles pour l'ouverture des états généraux. Toute la famille royale y assistait : le roi et les princes étaient revêtus de ces habits de théâtre que l'étiquette leur a conservés pour les grandes cérémonies; la reine et ses belles-sœurs traînaient dans la poussière les longues queues de leurs robes de cour, et livraient aux zéphyrs de hautes touffes de plumes, rivales des panaches qui se balancent sur la tête des chevaux de carrosse dans les jours de gala. Le plus morne silence accueillit le roi lorsqu'il parut à la cérémonie; mais un violent murmure s'éleva de la foule à l'apparition de Marie-Antoinette et du comte d'Artois. La reine faillit s'évanouir. Ce fut bien pis lorsqu'à la vue de M. le duc d'Orléans et des sourires affectueux dont il saluait le peuple, des acclamations presque universelles se firent entendre en faveur de son altesse sérénissime. Si, dans ce moment, mesdames de Polignac et de Lamballe n'eussent pas soutenu la souveraine, elle se fût laissée tomber sur la voie publique... J'eus grand'pitié de cette princesse en la voyant, d'une fenêtre où j'étais placée, trembler sur ses jambes affaiblies.

Le surlendemain 5, les états généraux, après une interruption de cent soixante-quinze ans, s'ouvrirent dans une salle fastueusement décorée. La noblesse comptait dans cette assemblée deux cent quatre-vingt-cinq députés; les membres du clergé s'y trouvaient au nombre de trois cent huit; celui des représentants du *tiers état* s'élevait à six cent vingt-un. Total des trois ordres, douze cent quatorze.

Il était naturel de penser que des hommes venant revendiquer sans doute des droits égaux pour tous les Français, apportant des votes d'un même poids dans le grand conseil de la nation, devaient y paraître revêtus des mêmes insignes. Il n'en était rien. Les prélats, décorés de toute la splendeur pontificale, se montraient couverts d'or, de joyaux, de dentelles. Les députés de la noblesse, habillés en Almaviva du *Mariage de Figaro*, portaient un manteau de soie brodé en or, une cravate de point d'Angleterre, la coiffure empanachée de ce bon roi Henri, dont nos seigneurs modernes ne savent imiter que le chapeau. Tandis que ces deux ordres

richement accoutrés brillaient à droite et à gauche du trône, le *tiers état* gisait, refoulé vers le fond de la salle, en habit noir uni, en manteau de laine, en cravate d'épaisse mousseline, en chapeau à la Basile; je crois qu'on a modelé le costume des députés du tiers sur celui du bailli d'Annette et Lubin. La distinction avait été portée au point de ménager une entrée particulière, détournée, bâtarde, aux représentants de la roture, tandis que les deux autres ordres de l'État entraient, au large et solennellement, par la porte principale... Voilà sur quels principes d'égalité MM. les maîtres des cérémonies de la cour entendent asseoir les opérations des états généraux.

Dans le discours d'ouverture que prononça le roi, et qu'il avait appris par cœur, on s'était appliqué à ne rien dire, de peur de trop prouver; mais Necker qui, à cette séance, parla après le verbeux Barentin, sembla prendre à tâche de s'ériger en directeur des opérations de l'assemblée, comme en interprète des intentions du roi. Il traça, dans son discours, une route légale pour la représentation nationale, indiqua celle qu'aurait à suivre la monarchie, et montra les voies dans lesquelles la nation elle-même devrait se tenir; se faisant ainsi le précepteur du prince, de la législature et des gouvernés. Dans ce vaste déploiement de prétentions, les hommes éclairés de l'assemblée trouvèrent les éléments d'un jugement sensé qui n'avait point été porté jusqu'alors sur M. Necker. Ils reconnurent ce ministre un pour méthodiste positif, un raisonneur mathématicien, faisant entrer les hommes dans ses combinaisons politiques, comme les chiffres entrent dans ses calculs, pour une valeur matérielle. Necker conçoit l'administration en négociant intègre; mais il est étranger aux appréciations morales du gouvernement, qui sont d'une si haute importance chez les peuples civilisés. De là un défaut de mesure habituel dans l'énonciation de ses vues et de ses opinions : sa dialectique est absolue, inflexible comme sa probité, et voilà précisément la cause de ses disgrâces réitérées. Necker est, parmi nous, un Spartiate des temps héroïques au milieu des Athéniens du siècle de Périclès.

Cependant, dès la seconde séance, l'assemblée se trouve divisée, non pas seulement d'opinions, mais aussi de personnes : les députés du tiers attendent vainement ceux de la noblesse et du clergé dans le local où l'ouverture a eu lieu la veille, afin de procéder à l'importante formalité de la vérification des pouvoirs conférés par les électeurs de la nation. Les deux ordres absents délibèrent sépa-

rément sur le même objet, chacun dans une salle particulière. Le conseil royal, qui a statué sur l'installation des états généraux, paraît avoir laissé indécis le point réglementaire capital, en négligeant de déterminer le mode de délibération; ou peut-être cette négligence est-elle le résultat d'un calcul tendant à rendre tout accord impossible. Quoi qu'il en soit, la noblesse d'une part et le clergé de l'autre décident que les pouvoirs seront vérifiés par ordre, tandis que le tiers arrête, à une immense majorité, que la vérification s'opérera en commun. Or cette dernière partie de la représentation siége dans l'enceinte consacrée par la séance royale, et cette circonstance, jointe au nombre des votants, lui donne déjà l'apparence d'un corps prépondérant. Elle ne tardera pas d'en avoir la réalité. Le 7 mai au matin, le clergé envoie des commissaires aux députés du tiers, à l'effet de conférer sur la question des pouvoirs; la noblesse prend cette mesure le 12. M. le comte d'Artois, présumant dès lors que les états généraux vont former un conseil unique, et ne voulant point compromettre sa grandeur parmi ce qu'il appelle *la canaille nationale*, écrit à l'assemblée de la noblesse que « les ordres du roi lui interdisent d'y siéger. » Mais je donne *à la chambre*, ajoute son altesse royale, la ferme » et certaine assurance que le sang de mon aïeul Henri IV a été » transmis à mon cœur dans toute sa pureté, et que tant qu'il » m'en restera une goutte dans les veines, je saurai prouver à » l'univers entier que je suis digne d'être né gentilhomme fran- » çais. » Il est difficile de définir précisément le but de ce pathos; mais on ne peut se dispenser de remarquer que toutes les générations de Bourbons qui se sont succédé depuis Henri IV nous ont parlé de suivre l'exemple de son courage, de sa véritable noblesse, de sa bonté, et qu'il faut encore remonter jusqu'à lui pour trouver dans la famille une seule de ces vertus avec toute sa pureté.

Les alarmes de M. le comte d'Artois étaient prématurées : la fusion des ordres souffre encore de longues difficultés. La noblesse et le clergé continuent de communiquer avec le tiers état par commissaires, et le premier de ces ordres suspend l'exécution du projet que manifeste le second de se réunir aux communes. Cette scission convient beaucoup à la cour, qui ne néglige rien pour la perpétuer, espérant ainsi rendre plus facile la dissolution des états généraux, qu'elle médite déjà. Les Polignac, ces agents toujours actifs de l'intrigue et des abus, fomentent chaque jour de nou-

velles cabales, afin d'enrôler les députés nobles sous la bannière des courtisans. Les femmes, les femmes galantes surtout, offrent à toutes mains l'amorce de leurs charmes, et jettent des faveurs, comme autant de pommes de discorde, entre les deux premiers ordres et le tiers. Pendant que ces menées, dont la reine se fait remettre le bulletin journalier, s'ourdissent trop ouvertement pour que le roi puisse les ignorer, sa majesté invite les trois sections de l'assemblée à se concilier; mais, à chaque instant, de nouvelles difficultés surgissent de la discussion entre les commissaires, d'après les instructions de leurs chambres respectives. Parmi les nobles qui se sont déclarés les plus opposés à la fusion, on remarque M. Cazalès, gentilhomme de la veille, et, le croira-t-on, ce même d'Éprémesnil, ce tribun parlementaire qui, naguère, s'est opposé avec tant de chaleur au despotisme ministériel. Il faut bien se garder toutefois de considérer cette conduite comme une inconséquence : d'Éprémesnil est, avant tout, membre du parlement; or, cette compagnie voit, à la disposition des esprits, que les états généraux tendent à devenir un corps permanent, qui ne tarderait pas d'anéantir la prérogative parlementaire. Dans cette situation, *Messieurs* se montrent aussi rapprochés maintenant des vues de la cour, qu'ils en paraissaient éloignés avant la convocation.

Enfin, après une multitude de conférences qui n'ont amené aucun rapprochement, le tiers état, las des refus hautains de la noblesse, certain d'ailleurs d'attirer à lui la majorité du clergé, assuré même d'opérer une défection en sa faveur dans l'orgueilleuse aristocratie, le tiers état, dis-je, procède, tant en leur absence qu'en leur présence, à la vérification des pouvoirs de tous les députés, et manifeste le projet de constituer une assemblée souveraine, un corps législatif. Une discussion s'engage sur la dénomination à choisir; après de longs débats, Legrand fait adopter le titre d'*assemblée nationale*, dans la séance du 16 juin. Voici la formule remarquable de l'arrêté : « Après la vérification des » pouvoirs, reconnaissant que l'assemblée est déjà composée des » représentants envoyés directement par les quatre-vingt-seize » centièmes au moins de la nation; qu'une telle masse de députation ne peut rester inactive par l'absence des députés de » quelques bailliages; de plus, qu'il n'appartient qu'aux représentants vérifiés de concourir à former le vœu national, et que » tous les représentants vérifiés doivent être dans cette assemblée;

» et attendu qu'il ne peut exister entre elle et le trône aucun » *veto*, aucun pouvoir négatif, les *députés des communes* » se déclarent la seule réunion légitime, et se constituent immé- » diatement en activité, sous le nom d'assemblée nationale. »

Ainsi se trouve consacrée, à dater du 16 juin, la souveraineté de la nation; de ce jour le trône s'abaisse jusqu'au niveau d'un bureau de premier commis; de ce jour le pouvoir parlementaire s'évanouit; de ce jour enfin, la noblesse devient peuple.

Pour premier acte de souveraineté, l'assemblée arrête : « Les » contributions telles qu'elles se perçoivent actuellement dans le » royaume, n'ayant point été consenties par la nation, sont *toutes* » illégales, et par conséquent nulles dans leur création, extension » ou prorogation. Elles sont autorisées provisoirement, au nom » de la nation, mais jusqu'au jour seulement de la première » séparation de cette assemblée, de quelque cause qu'elle puisse » provenir. »

Et cette grande, cette audacieuse détermination, qui met le sceptre aux mains du tiers état, elle découle des démarches aussi orgueilleuses qu'inconsidérées de la noblesse, secondées par une minorité mitrée du clergé, et soutenues par les menées insidieuses d'une cour de mauvaise foi. Que l'Europe sache donc que si la révolution qui s'opère traîne à sa suite des excès condamnables, si l'anarchie peut en naître, dominatrice et sanglante, tous les maux qu'elle produira devront être attribués à une monarchie sans droiture et à une aristocratie usurpatrice.

Informé des grandes mesures prises à Versailles, Louis XVI, qui s'est retiré à Marly pour pleurer son fils aîné, mort à Meudon, Louis XVI appelle à son secours les grands, le haut clergé, et ce parlement qui, depuis six semaines, lui promet tant de dévoûment... Ces divers conseillers lui proposent de dissoudre les états généraux; *Messieurs* jurent à sa majesté qu'ils enregistreront sans examen tous ses édits. Enfin, les Polignac aidant, on s'arrête au projet de suspendre d'abord l'assemblée, sous le risible prétexte de dispositions intérieures à faire à la salle. Le 20 juin, au moment où Bailly, président provisoire, va ouvrir la séance, M. de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, vient annoncer ces travaux de tapissier, et prescrit de faire évacuer le local. Dès ce moment, les députés qui se présentent aux portes sont repoussés par les soldats... A la nouvelle de cette violation, le tiers état se porte avec vélocité vers un *jeu de paume*, où il s'in-

stalle à la hâte ; la salle ordinaire reste déserte... Là, cette majorité de l'assemblée nationale *jure* de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France [1]. On voit, dans cette enceinte obscure, saillir des masses représentatives les grandes figures de Mirabeau, dont la voix retentira dans les siècles; de Bailly, député loyal, ferme et éclairé; de Barnave, jeune avocat rempli de chaleur et d'éloquence patriotique; de Tronchet, jurisconsulte consciencieux et profond; de Syeyès, qui le premier consacra, dans une brochure lumineuse, les droits du *tiers état;* de Grégoire, prêtre philosophe, conciliateur zélé de la religion et de la morale; de Volney, savant laborieux, qui demanda à l'histoire de tous les temps le secret de la gloire et du bonheur des peuples; de Boissy-d'Anglas, protestant vertueux, que la mort, vue de près, ne détournera pas de la route des devoirs civiques.

Le serment du Jeu de Paume fit trembler la cour; mais un mouvement de troupes considérable s'opérait : elle se rassura. Une séance royale fut annoncée pour le 23 juin; le roi s'y rendit dans tout l'appareil d'un lit de justice; une garde nombreuse entoura la salle, où les douze cents députés se réunirent, comme à la séance du 5 mai. Louis XVI et ses ministres Barentin et Breteuil firent entendre à cette assemblée les intimations d'une monarchie absolue, et présentèrent, à titre de concessions de la couronne, les articles suivants. Aucun impôt n'est levé ni prorogé sans le consentement des représentants de la nation. Les impositions ne sont établies ou prorogées que pour l'intervalle qui devra s'écouler jusqu'à la tenue suivante des états généraux. Aucun emprunt n'aura lieu sans leur consentement; toutefois, en cas de guerre, le roi pourra emprunter jusqu'à la concurrence de cent millions. Le tableau des finances sera rendu public chaque année; les applications des sommes seront déterminées. Sont abolis les priviléges pécuniaires du clergé et de la noblesse, de la taille et du franc fief. Il y aura respect pour les propriétés de tous genres, et pour les prérogatives utiles et honorifiques des terres et des personnes. Des règles fixes seront établies pour l'anoblissement. Abolition des lettres de cachet. Liberté de la presse. Établissement d'états provinciaux, dans la proportion de deux dixièmes de clergé, trois dixièmes de noblesse, cinq dixièmes de tiers état. Élection libre des membres par les ordres respectifs, suivant une

[1] Tout le monde connaît le beau tableau de M. David représentant le serment du Jeu de Paume : c'est un des chefs-d'œuvre de ce grand peintre.

mesure donnée de propriété pour l'électeur et pour l'éligible. Ces états connaîtront des finances et de tous les objets dont il sera nécessaire de leur confier la direction. L'attention des états généraux est appelée sur les codes civil et criminel, la liberté individuelle, les domaines, la liberté du commerce, le reculement des douanes aux frontières, les corvées, les droits de mainmorte, les milices, la légalité des contributions, l'établissement des états provinciaux.

Certes, de telles améliorations proposées à l'ouverture de la session auraient pénétré les états généraux de reconnaissance et d'admiration; mais c'est maintenant l'*assemblée nationale* qui écoute sa majesté, et par malheur elle vient de dire que les ordres doivent délibérer séparément. Elle a de plus ORDONNÉ *aux députés de se séparer tout de suite*, et de se réunir le lendemain dans des salles séparées. Les représentants de la nation ne voient plus dans cette conduite que déception et duplicité : le roi sait que si les ordres délibèrent séparément, la couronne subjuguera toujours à son gré la noblesse et le clergé, à l'aide des prérogatives ou des priviléges, et que, par ce moyen, il sera facile de réduire ou de supprimer les concessions promises avec tant de solennité.

Le roi s'étant retiré, la noblesse et le clergé, à l'exception de quelques-uns de ses membres, s'éloignèrent de la salle; mais les communes s'y maintinrent. Surpris de cette *désobéissance*, M. de Dreux-Brézé, revêtu de la livrée de grand maître des cérémonies, veut rappeler à l'assemblée que le roi *a ordonné* sa séparation immédiate; cette réponse de Mirabeau parviendra aux siècles les plus reculés : « Oui, monsieur, nous avons entendu les inten-
» tions qu'on a suggérées au roi; mais vous qui ne sauriez être
» son organe auprès de l'assemblée nationale, vous qui n'avez ici
» ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour
» nous rappeler son discours. Cependant, pour éviter toute équi-
» voque et tout délai, je vous déclare que si l'on vous a chargé de
» nous faire sortir, vous devez demander des ordres pour em-
» ployer la force. Allez dire à votre maître que nous sommes ici
» par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que
» par la force des baïonnettes. »

Telle fut la harangue véhémente d'un comte qui s'est fait récemment *roturier*, pour avoir de nobles droits à défendre : elle foudroya le valet illustre, elle électrisa l'assemblée; la cause du trône fut perdue, et Louis XVI le sentit. Quand M. de Brézé, re-

venu de sa stupeur, courut rendre compte à sa majesté de la réponse de Mirabeau, elle dit : « Puisque Messieurs du tiers refusent de quitter la salle, il n'y a qu'à les y laisser. » C'était bien la peine de faire répéter tant de fois par les ministres, pendant la séance du 23 : *le roi veut, le roi entend....*

Dès le 22 juin, cent quarante-huit membres de l'ordre du clergé se sont réunis aux communes ; les 24, 25, 26 juin, d'autres ecclésiastiques et un grand nombre de nobles abjurent les distinctions qui retardent l'accomplissement de leur mandat : la cause nationale s'est recrutée de Larochefoucauld, Mathieu de Montmorency, Lally-Tollendal, Talleyrand-Périgord, d'Aguesseau..... Le duc d'Orléans est parmi les déserteurs de la caste héraldique. Le 27, la minorité dissidente, honteuse de sa faiblesse, se glisse presque incognito dans l'assemblée, et complète ainsi la fusion des trois ordres.

L'organisation définitive de l'assemblée nationale a été accueillie, dans toute la France, avec des transports de joie inexprimables ; mais la cour en éprouve une profonde tristesse, quoique *jésuitiquement* elle ait paru pousser les dissidents à cette réunion, tandis que sourdement elle travaillait à préparer la dissolution de la représentation nationale. Quelques compagnies des gardes françaises avaient pris part d'une manière un peu bruyante, un peu licencieuse peut-être, à la joie publique, excitée par la réunion définitive du 27 juin ; les chefs reçurent l'ordre de les consigner dans leurs quartiers. Mais ces militaires si disciplinés, éludant pour la première fois la consigne, s'élancèrent hors des casernes, malgré les efforts que firent leurs officiers et leurs sergents pour les retenir... A l'instant, les cabarets de la Courtille, des Porcherons, de Vaugirard, sont remplis de gardes françaises, faisant danser, enivrant, caressant cette nuée de blanchisseuses, de repasseuses, de poissardes, connues pour former avec cette troupe sédentaire des unions plus ou moins fidèles, plus ou moins transitoires. Il fallut bien rentrer le soir de cette délicieuse journée ; alors la vindicte gradée eut son tour : la prison de l'Abbaye fut remplie de délinquants ; mais ils n'y restèrent pas. Le peuple, ameuté par des amantes éplorées, dans tous les marchés, dans les rues populeuses des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, se rendit en foule à la prison, désarma la garde, et emmena les prisonniers. Ils furent portés en triomphe par leurs libérateurs, qui, pour rendre

cette ovation plus touchante, avaient accouplé les amants et leurs maîtresses sur des pavois de verdure.

Cependant la cour n'a point renoncé à séparer les ordres délibérants ; un rassemblement considérable de troupes se complète à Paris et à Versailles. Le maréchal de Broglie doit commander ces forces réunies contre les *malintentionnés.* Traitant cette affaire comme une guerre réglée, ce vieux officier a fait du château de Versailles un quartier général, et du jardin un camp. Un régiment tout entier occupe l'Orangerie ; les dalles de la cour de marbre sont brisées sous le poids d'une menaçante artillerie. Des ordonnances, des aides de camp se croisent en tous sens : leurs chevaux, tout sellés, hennissent au bas du grand escalier, et remplissent les vestibules royaux de crottin. Des bureaux sont établis dans les appartements : les plumes courent sur le papier pour expédier des ordres aux officiers généraux employés. Des cartes des environs de Paris se déroulent devant le maréchal : il asseoit un plan de campagne, et prépare un ordre de bataille.

Ces dispositions martiales étaient d'une grande maladresse : en inquiétant l'assemblée nationale, elles devaient infailliblement la porter à faire un appel aux masses populaires, déjà si bien disposées en sa faveur, et qui, si elles s'ébranlaient, dissiperaient d'un souffle tout l'appareil guerrier de M. de Broglie.

La jactance de cet honnête gentilhomme et ses dispositions militaires ne tardèrent pas de porter leur fruit : le 11 juillet, toute la population de Paris menace de courir à Versailles former un rempart de cinq cent mille corps à l'assemblée nationale, si la troupe fait le moindre mouvement vers le lieu des séances... Alors la division naît dans le conseil : Breteuil et Barentin veulent qu'on déploie l'appareil de la force pour contenir ceux qu'ils nomment *des factieux*, soudoyés, disent-ils, par Syeyès, par Mirabeau, et surtout par le duc d'Orléans. Les autres ministres, particulièrement Necker, assurent que le roi n'a rien à craindre s'il ne cesse pas de donner des gages de la sincérité de ses vues populaires. Louis XVI repousse ce sage avis ; il exile à bas bruit le ministre des finances, que, vingt jours plus tôt, il a pressé, supplié, conjuré de garder le portefeuille. MM. de Montmorin, de La Luzerne, de Saint-Priest, donnent leur démission. Le conseil nouveau se compose de MM. de La Vauguyon, de Breteuil, de Broglie, de Barentin, Foulon, de La Galezière, et Laporte. Tous ces conseillers de la couronne sont bien déterminés à faire tirer, s'il le faut,

sur le peuple ; ils ne reculeront pas devant la guerre civile : le baron de Breteuil a dit : « Au surplus, s'il faut brûler Paris, on le » brûlera, et l'on décimera ses habitants. Aux grands maux les » grands remèdes. »

Quoique l'exil de Necker ait été mystérieux, le peuple de Paris le sait : il fait fermer les théâtres dans la soirée du 11 juillet ; signe infaillible de désolation pour les Parisiens... L'exaltation contre la cour est au comble, elle se prononce par des courses nocturnes, des menaces, des cris sinistres, qu'excite encore l'arrivée de trois régiments suisses, qui vont camper au Champ-de-Mars avec huit cents hommes de cavalerie.

Si M. le duc d'Orléans peut être soupçonné de fomenter le trouble parmi les classes populaires, on ne saurait du moins l'accuser d'y procéder de vive voix; car ce prince est en ce moment à Saint-Leu, où des amateurs jouent une pantomime. Cependant la nouvelle de l'agitation de la capitale arrive au château vers minuit ; le spectacle vient de finir. Un peintre nommé Giroux, qui a joué dans la soirée le rôle du cyclope Polyphême, curieux de savoir plus particulièrement ce qui se passe à Paris, se jette dans un cabriolet, et se dirige à toute bride vers cette ville, où il arrive aux premiers rayons du jour. Aux abords de la barrière, l'étrange costume que Giroux n'a pas pris le temps de quitter, l'œil peint qu'il a au milieu du front, provoquent l'étonnement et presque la frayeur. On le conduit au corps de garde. Le chef du poste, dont les instructions sont sévères dans ce temps d'émeute où tout le monde rêve conspiration, fait subir un long interrogatoire au cyclope amateur, qu'il persiste à prendre pour un espion. L'artiste a beau soutenir que son troisième œil est en détrempe; que ce n'est point celui d'un argus de police; qu'enfin il n'a rien à se reprocher, sinon de ne s'être pas déshabillé après avoir fini son rôle, on le retient trois grandes heures exposé aux brocards des laitières, des jardiniers et des marchands de volailles qui entrent à Paris.

Le dimanche 12 juillet, dans la matinée, les Parisiens, pour qui tout est spectacle, les Parisiens donnant le bras à leurs femmes, à leurs filles, se rendent en foule au Champ-de-Mars, pour admirer la belle tenue des troupes qui, le lendemain peut-être, recevront l'ordre de tirer sur eux. Cette population curieuse est reçue affectueusement : les dames dansent même avec les Suisses de Salis-Samade et les hussards de Berchigny, au son des musiques

guerrières. L'honnête citadin accueille ces galanteries militaires avec un sourire un peu forcé ; mais nos jolies Parisiennes jurent que leurs danseurs sont de très-aimables cavaliers.

Dans l'après-midi la scène change : les habitants des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, qui ne dansent pas, sont levés en masse et courent de caserne en caserne fraterniser avec les gardes françaises, leurs amis déclarés, qui presque partout les suivent avec leurs armes. Le baron de Bezenval, commis au commandement de la force armée réunie à Paris, fait occuper la place Louis XV et les Champs-Élysées par les Suisses; quatre pièces de canon sont braquées près du pont Louis XVI, commencé l'année précédente. Le prince de Lambesc, parent de la reine, pénètre en même temps dans les Tuileries, à la tête du régiment de Royal-Allemand, auquel il ordonne de sabrer tout ce qui encombrera le passage. Lui-même, lâche assaillant des paisibles et inoffensifs promeneurs, ouvre le crâne d'un vieillard, et renverse une femme sous les pieds de son cheval. La foule, naguère si calme, crie : au meurtre! à la vengeance! tout devient armes dans sa main irritée : des chaises brisées, des pierres, les fragments des statues arrachées de leurs piédestaux. Lambesc, inquiet sur les suites de cette défense du désespoir, forme sa troupe en bataille, et fait une retraite aussi honteuse que son agression a été atroce. Ailleurs les troupes étrangères se fusillent avec les gardes françaises, qui ont pris parti pour le peuple, tandis qu'on brûle les barrières et qu'on disperse à coups de pierres les commis.... Le tocsin sonne de toutes parts, les citoyens s'arment, des patrouilles volontaires se forment pour la sûreté commune, pour se défendre au besoin contre les ennemis et peut-être contre les amis; les armuriers tendent eux-mêmes aux bourgeois des fusils de chasse, d'élégantes épées à coquilles d'acier. Un corps municipal est élu en toute hâte à l'Hôtel de ville, une garde parisienne est créée; avant la fin du jour vingt mille citoyens se sont inscrits pour en faire partie. L'assemblée de l'Hôtel de ville, ayant ainsi pourvu à la formation d'une garde civique, nomme un comité permanent de sûreté qui rend l'arrêté suivant ; c'est le premier acte de l'autorité populaire : « Dans la nécessité de » rétablir sans délai la milice parisienne, il a été arrêté : le fond » de cette milice sera de quarante mille hommes, formant seize » légions. L'état-major général sera composé d'un commandant » général, du commandant en second, d'un major général et des » états-majors de chacune des seize légions. Tous les officiers,

» seront nommés par le comité permanent. Les couleurs de la » ville ayant été choisies par l'assemblée générale des électeurs, » chacun portera la cocarde bleue et rouge. » Un message expédié au roi, le soir même du 12, demande la confirmation de la milice bourgeoise, la responsabilité des ministres, et surtout l'éloignement des troupes. Les envoyés reviennent avec des réponses négatives à toutes ces requêtes.

Quant à l'évacuation de Paris par les troupes étrangères en armes, elle s'effectue nonobstant les ordres du roi. Le baron de Bezenval, informé que, le 13 au matin, deux ou trois cent mille hommes peuvent l'environner, opère sa retraite à minuit, après avoir ordonné au marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, de défendre cette prison d'État... Paris reste livré à lui-même.

Le 13, nouveaux troubles, nouvelles inquiétudes; le tocsin continue de sonner. Cependant les troupes sont immobiles au Champ-de-Mars, à Sèvres, à Saint-Cloud, et M. de Bezenval reste sans ordres aux Invalides. Deux prétendus députés de la ville se présentent ce jour-là au gouverneur de cet hôtel, pour demander, au nom de la sûreté générale, trente-deux mille fusils que renferment les souterrains. Cet officier, nommé M. de Sombreuil, répond qu'il ne peut se dessaisir de ce dépôt dont il est responsable : les envoyés, ou soi-disant tels, se retirent mécontents. Sombreuil, effrayé dès la veille de l'usage qu'on pourrait faire de ces armes, a voulu les rendre inoffensives en les dégarnissant de leurs batteries. Mais les vieux braves qui résident aux Invalides sentent battre un cœur patriote sous l'habit de la vétérance; vingt d'entre eux, qui ont été employés à ce travail, n'ont désarmé que vingt fusils en six heures. M. de Sombreuil assure au baron de Bezenval « qu'un esprit séditieux règne dans la maison; que depuis dix » jours les soldats ont leurs poches pleines d'argent; qu'un cul-de-» jatte, dont personne ne se défiait, a été surpris introduisant » dans l'hôtel des paquets de chansons injurieuses à la cour; » qu'en un mot, il ne faut pas compter sur les Invalides, et que » si les canonniers reçoivent l'ordre de charger leurs pièces, ils » les tourneront contre l'appartement du gouverneur. » M. de Bezenval, qui écrit dans la nuit au maréchal de Broglie, lui fait part de ces circonstances. Il ne reçoit point de réponse.

La journée du 13 a été plus orageuse encore que celle du 12 : les boutiques, les magasins, les ateliers ont été fermés; une foule bizarrement armée, et grossie des prisonniers de la Force et du

Châtelet, délivrés par elle, a livré au pillage la maison des moines commerçants de Saint-Lazare. Des courriers de la cour sur lesquels on a saisi des dépêches menaçantes, un bateau chargé de poudre qu'on a découvert, des amas d'armes trouvés dans quelques hôtels du faubourg Saint-Germain, tout semble s'être réuni pour exalter une populace déjà excitée par des chefs, des guides et de l'argent... Le désordre n'a pu être comprimé, malgré les soins du comité permanent, malgré la milice parisienne, qui déjà s'élève à quarante-huit mille hommes, armés de piques fabriquées en trente-six heures.

Le 14 juillet, à cinq heures du matin, un homme entre aux Invalides, dans la chambre de M. de Bezenval; il a les yeux enflammés, la parole rapide, courte, mais éloquente, le maintien noble et audacieux : « Monsieur le baron, dit-il, il faut que vous soyez » averti, pour prévenir une résistance inutile. Aujourd'hui, j'en » ai la certitude, le reste des barrières de Paris sera brûlé, la » Bastille sera attaquée et prise. Je n'y puis rien, ni vous non » plus : n'essayez pas de l'empêcher; vous sacrifieriez des hommes » sans éteindre un flambeau. » A ces mots, l'inconnu s'éloigne après un brusque salut.

De neuf heures à midi, trente à quarante mille hommes, qui se sont précipités dans l'hôtel des Invalides par toutes les portes, s'emparent des trente-deux mille fusils qui s'y trouvent, puis des vingt pièces de canon dont le revers du fossé est armé. Loin de s'opposer à cette invasion, les soldats de l'hôtel la favorisent, et M. de Sombreuil se voit près d'être pendu à la grille par ses propres subordonnés. Pendant cette expédition, des canons et des détachements de gardes françaises, placés sur l'autre rive de la Seine, tiennent en respect le camp du Champ-de-Mars.

Malgré l'enlèvement d'armes des Invalides, une grande partie du peuple en est encore dépourvue, lorsque le bruit se répand que les souterrains de la Bastille renferment plusieurs milliers de fusils.... On y court.... J'aurai toute ma vie présente à la vue l'armée singulière qui parle d'aller à l'assaut de cette forteresse, capable de se défendre, malgré la faiblesse de sa garnison, contre une troupe nombreuse et disciplinée. Cette agglomération bigarrée d'assaillants se compose d'hommes de tout âge, de femmes et d'enfants. Plusieurs sont revêtus des costumes guerriers de l'Amérique sauvage, de l'Afrique, de l'Asie, enlevés au garde-meuble, avec des flèches canadiennes, des cimeterres turcs, des

poignards arabes. D'autres ont en tête le casque de Bayard, ou se sont affublés de l'armure de Gaston, ou brandissent l'épée de Duguesclin. Une jeune poissarde, dont les yeux brillent du feu de l'ivresse et de la luxure, appelle en chancelant ses compagnes sous le fanon fleurdelisé de la pucelle d'Orléans. Quinze ou vingt forgerons traînent, à la suite d'un détachement de gardes françaises, deux canons de forme bizarre envoyés à Louis XIV par le roi de Siam, et une coulevrine d'argent massif donnée jadis à Louis XV par je ne sais quel souverain étranger.

Parmi les masses qui se portent vers la Bastille, il est des soldats mieux équipés, mieux armés : les fusils des Invalides sont aux mains d'hommes capables de les porter; et, dans les églises où se réunissent provisoirement les assemblées de districts, des citoyens ont passé la nuit à fondre des balles, à fabriquer des cartouches, à aiguiser des piques.

Cette prison d'État, que le peuple court attaquer, ne renferme que quatre-vingts invalides et trente Suisses : le maréchal de Broglie avait promis d'envoyer à la Bastille un détachement de cinq cents hommes, des vivres, des munitions; mais cette promesse ne s'est point accomplie. Le marquis de Launay, gouverneur, ne s'est guère inquiété d'y suppléer; et si le siége devait durer vingt-quatre heures, cette forteresse, dont la garnison s'approvisionne au jour le jour à la halle, serait infailliblement affamée. Du reste, de Launay a mis à profit tous les moyens de défense qui sont à son pouvoir : quinze pièces de canon sont en batterie au sommet des tours, où le salpêtre ne s'est pas enflammé depuis la fameuse canonnade de mademoiselle de Montpensier; douze fusils de rempart ont été mis dans les embrasures, et vomiront, à chaque coup, une livre et demie de balles; de plus, des pavés, de vieux ferrements, de la mitraille, se trouvent amoncelés sur la plate-forme pour écraser les assaillants. Enfin, le gouverneur ayant oublié de se munir d'un drapeau blanc, quatre mouchoirs de poche cousus ensemble flottent orgueilleusement sur la Bastille.

Un détachement de trente hommes, envoyé avec un parlementaire au gouverneur, a suivi dans le château un courrier de M. le prévôt des marchands, apportant une lettre au marquis de Launay, que le peuple fait sommer de remettre la forteresse. Mais à peine les envoyés sont-ils parvenus dans l'intérieur, qu'on y entend une fusillade. Les assiégeants, indignés de cette trahison, attaquent alors la Bastille avec impétuosité. Quelques centaines

d'hommes, qui se sont portés sur les derrières du fort, en font approcher plusieurs charrettes de paille ; on y met le feu : le corps de garde avancé, l'habitation du gouverneur et les cuisines sont incendiés, tandis qu'une vive fusillade, mêlée de quelques coups de canon, s'engage du côté du boulevard et dans l'avant-cour, où se sont logées trois compagnies des gardes françaises. Un boulet heureux vient de couper une des chaînes qui tiennent le pont-levis, lorsqu'on aperçoit un papier qui tombe d'un créneau... C'est une capitulation demandée : on l'accepte ; les ponts se baissent ; le peuple inonde les cours, et bientôt il viole et la parole donnée par l'officier bourgeois *Elie*, et les droits sacrés de la guerre. Le gouverneur et le major, entraînés vers la Grève, sont indignement massacrés. Leurs têtes, élevées sur des piques, sont offertes en spectacle au peuple... elles couvrent d'un sang encore brûlant les bourreaux qui les portent... Voilà de ces excès que traînent à leur suite les révolutions les plus légitimes : malheur aux gouvernants qui forcent les nations d'y recourir !

Le soir même, M. de Flesselles, prévôt des marchands, convaincu d'intelligence avec la cour, est chassé du comité de l'Hôtel de ville. A peine parvenu sur le perron extérieur, il est atteint d'un coup de pistolet, tourne deux fois sur lui-même, tombe... Sa tête se contracte encore par les convulsions de la mort, et, déjà placée sur une pique, elle complète l'horrible *trio* qu'une populace irritée promène par la ville en poussant des cris féroces.

Telle est la conséquence du plan, mêlé de despotisme, de perfidie et de faiblesse, qu'on a conseillé à Louis XVI. Ce résultat sanglant était infaillible, du moment que ce prince, en donnant d'une main des institutions arrachées à la mauvaise foi de son gouvernement, saisissait un glaive de l'autre main pour reprendre ce qu'il avait donné. Le 14 juillet au soir, les ministres dorment encore sur le bord du volcan entr'ouvert sous les pas de la monarchie, et qui déjà vient d'engloutir plusieurs de ses agents. De prétendus hommes d'État, mauvais juges des événements dont ils ont été les promoteurs inhabiles, osent voir dans la violence de la commotion qu'ils ont provoquée un gage de son peu de durée. A minuit, la cour ignore ou feint d'ignorer les massacres de Paris... Une foule élégante circule dans les appartements ; mille feux jaillissent des croisées du château ; la musique se fait entendre : on danse à Versailles... On danse ! et depuis deux jours le sang ruisselle dans Paris, et des torches sinistres éclairent les têtes livides

de Flesselles, de Launay, de Losme-Solbray, élevées sur des piques, comme pour montrer de plus loin à quel degré d'atrocité la vindicte du peuple peut se porter, et combien il importe de la prévenir. Mais non, les conseillers stupides de la couronne enivrent des parfums de la galerie, des regards de la beauté facile, des fumées de l'ambroisie d'Aï, une foule de jeunes officiers qui, demain peut-être, seront abandonnés de leurs soldats ; car ces soldats sont peuple aussi. C'est là l'espoir de gouvernants ineptes autant que perfides ! Enfin, lorsqu'ils ne peuvent plus douter de la catastrophe, lorsque le baron de Bezenval, refoulé sur Versailles, leur apprend que des forêts de mousquets s'élèvent au-dessus des masses populaires, qu'elles sont maintenant hérissées de deux cent mille baïonnettes ou piques, et que le soldat lui-même comprime les élans du patriotisme qui fait bondir son cœur, ces hommes sans portée, sans résolution, n'osent apprendre au roi ce qui se passe...

C'est vainement que le duc de Larochefoucauld-Liancourt les en convie... « Eh bien ! s'écrie-t-il avec la noble chaleur du juste » indigné, j'informerai moi-même le roi ; j'aurai la force de lui » faire envisager le malheur que j'eus plus d'une fois le courage » de lui faire pressentir. » A ces mots, le duc pénètre dans la chambre de Louis XVI ; sa majesté dort paisiblement.... Larochefoucauld le réveille ; il lui apprend la prise de la Bastille et les excès qui l'ont suivie. Le monarque demande au digne descendant d'une famille d'hommes de bien ce qu'il doit faire dans cette extrémité. « Sire, répond sans hésiter le duc, calmer l'agitation des » esprits en dissipant leur défiance, éloigner les troupes, et » rendre au peuple l'homme dont l'éloignement fut la cause immédiate de tout ceci. Rappelez Necker, sire, j'ose vous en » conjurer, au nom de la nation, que vous aimez, au nom de » votre propre repos. Marchez maintenant avec une révolution » malheureusement commencée, et qui ne fût point descendue » dans la rue, si vos ministres vous eussent aidé à la guider » dans l'assemblée nationale...... Sire, il était à votre pouvoir » d'en être le maître, quand un conseil mal inspiré ou malveillant s'est efforcé de vous en faire l'ennemi... Arrêtez-vous » dans cette fausse route, et paraissez dès demain à l'assemblée » nationale, seul avec votre droiture, avec votre pureté naturelle » d'intentions. » Louis XVI a réfléchi, il a soupiré, il s'est tu ;

mais ce prince a senti toute la justesse de ce conseil, sa majesté s'y conformera.

Cependant rien n'est changé au château le 15 au matin : les régiments de Royal-Allemand et de Royal-Étranger, les hussards, tous les gardes du corps sont en armes autour du palais, dans le parc, dans les cours. Ce matin, comme la veille, les musiques militaires doivent jouer sur la terrasse de l'Orangerie ; la reine, *Mesdames*, tantes du roi, et la comtesse d'Artois, essayent déjà devant leur toilette les sourires qu'elles vont accorder aux officiers; dans les mansardes, les dames d'atours, les beautés à la suite de la cabale Polignac, parent avec coquetterie ces charmes, plus ou moins flétris par l'abandon, qu'elles se proposent de prodiguer aux jeunes vainqueurs de la journée qui se prépare. En un mot, on n'a point encore révoqué l'ordre donné dès le 13, d'attaquer brusquement la capitale, et d'enlever en même temps l'assemblée, si elle n'obtempère pas aux intimations royales du 23 juin. La cour n'a point fait arrêter les courriers qui emportent quarante mille exemplaires d'une déclaration du roi annonçant la dissolution de l'assemblée, même soumise.

Ce corps représentatif est de retour à neuf heures dans le lieu de ses séances, qu'il n'a quitté qu'aux premiers rayons du jour. « Monsieur le président, s'écrie Mirabeau à l'ouverture de la » séance, dites au roi que les hordes étrangères dont nous sommes » investis ont reçu hier la visite des princes et des princesses, des » favoris et des favorites, et leurs caresses et leurs exhortations » et leurs présents; dites-lui que ces satellites étrangers, gorgés » de vin et d'or, ont prédit, dans leurs chants impies, l'asser- » vissement de la France, et que leurs vœux brutaux invoquaient » la destruction de l'assemblée nationale ; dites-lui que, dans son » palais même, les courtisans ont mêlé leurs danses aux sons de » cette musique barbare, et que telle fut l'avant-scène de la Saint- » Barthélemy ; dites-lui que ce Henri dont l'univers bénit la mé- » moire, celui de ses aïeux qu'il affectait de vouloir prendre » pour modèle, faisait passer des vivres dans Paris révolté, qu'il » assiégeait en personne, et que ses féroces conseillers à lui font » rebrousser les farines que le commerce apporte dans Paris affa- » mé et fidèle... » Ces paroles éloquentes font encore vibrer les vitres de la salle quand on annonce le roi... Il est accompagné du comte d'Artois ; mais nulle suite, nul appareil, nul éclat ne pare

cette fois la majesté souveraine. Louis XVI vient, sans gardes, sans ministres, rétracter sa despotique déclaration du 23 juin. « Je me fie à vous, dit-il en terminant un discours prononcé » d'une voix incertaine; aidez-moi dans cette circonstance à as- » surer le salut de l'État : je l'attends de *l'assemblée nationale.* » Le zèle des *représentants* de mon peuple, réunis pour le salut » commun, m'en est un sûr garant; et, comptant sur l'amour et » la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'é- » loigner de Paris et de Versailles. Je vous autorise et vous invite » même à faire connaître mes dispositions à la capitale. »

Ce discours, où le roi faisait une abnégation aussi prompte que complète, non-seulement de sa grandeur, mais encore de son pouvoir, fut reçu avec un silence respectueux : les acclamations de l'assemblée eussent marqué son propre triomphe; elle les réprima. Abandonné à lui-même, Louis XVI vient de prouver qu'il veut le bien; mais avec quel abandon, quelle incurie n'a-t-il pas laissé voir tout ce qui lui manque de caractère pour l'entreprendre! Il conjure les députés de l'aider à rétablir l'ordre; donc il est dans l'impuissance de le ramener sans leur secours. Bien plus, en les invitant à faire connaître ses dispositions à la capitale, il pose imprudemment la main de l'assemblée sur l'autorité exécutive, qui n'appartient qu'à lui.

Toutefois la représentation nationale, ne tenant compte au roi que d'un retour qu'elle doit croire sincère, se lève tout entière quand il sort, et l'accompagne jusqu'à la porte de ses appartements. Si Louis XVI s'est montré humble dans la capitulation de son pouvoir, l'assemblée ne se montre pas moins modeste dans la victoire de ses droits.

Sa majesté, avant de quitter la séance, a déposé sur le bureau du président une lettre de sa main, par laquelle Necker est rappelé : M. Dufresne-Saint-Léon part à l'instant pour la porter à ce ministre.

Cependant, au moment où le comte d'Artois va sortir de la salle avec le roi, le duc de Liancourt s'approche de son altesse royale : « Prenez garde, monseigneur, lui dit-il, votre tête est proscrite; » j'ai lu sur les murs l'affiche de proscription. » *Monsieur* et la reine, qui arrivent pleins de trouble et d'effroi, confirment l'avis du duc... On veille à la sûreté du prince, et lui-même paraît, dès ce moment, s'en occuper à l'exclusion de tout autre soin..... Son altesse royale dit adieu aux plaisirs, aux amours, dont la

troupe effrayée s'envole à tire-d'aile. Les appartements du prince, ses maisons de plaisance sont tristes et silencieux; sa jolie folie de Bagatelle est veuve de l'enchanteur qui, deux ou trois fois par semaine, y faisait éclore des merveilles avec un talisman d'or. La reine elle-même, sombre et soucieuse, se retire souvent au petit Trianon; mais la cohorte de femmes légères et de roués aimables qui la suivait dans ce temple mystérieux ne l'y accompagne plus : à peine y reçoit-elle quelques rares visites des Esthérazy, des Dillon, des Coigny, des Biron [1], et de ce cher beau-frère qu'il faut bien consoler... La reine de France ne conserve du plaisir que le strict nécessaire.

Tandis que Versailles accueille avec des transports de joie la réconciliation du roi et de l'assemblée, celle-ci désigne quatre-vingts de ses membres pour aller porter à Paris les paroles paternelles du monarque : on remarque dans cette imposante députation Mathieu de Montmorency, Liancourt, Talleyrand-Périgord, Mirabeau, Lally-Tollendal, élite brillante que complète dignement Lafayette, l'aîné des apôtres de la liberté.

Les promesses du roi sont reçues avec enthousiasme par un peuple bon et confiant. Quarante-huit mille citoyens-soldats armés, qui au besoin feraient rentrer la cour dans le cercle de ses engagements, en célèbrent aujourd'hui l'émission par un spectacle noble et touchant. Cette milice, revêtue en partie d'un uniforme nouveau que le comité permanent lui a donné, occupe tous les postes de Paris; elle est appelée à garantir ses concitoyens des surprises de tout ennemi avéré ou perfide. Pour donner à l'action municipale un moteur invariable, Bailly, qui vient de déposer la présidence de l'assemblée, est investi des fonctions de maire; Lafayette a été en même temps nommé général en chef de la force armée bourgeoise, qui reçoit le titre de *garde nationale :* ainsi le digne général qui nous apporta l'heureux germe de la liberté devint parmi nous le gardien fidèle de son berceau.

Pendant que ces organisations s'accomplissaient, le peuple, vainqueur de la Bastille, démolissait gaîment ce sombre monument du despotisme et de la féodalité. Ce carré de murs noircis, cette masse flanquée de quatre grosses tours, sur lesquelles on voyait se promener jour et nuit des soldats, geôliers de tant de libertés injustement violées; ce funeste présent de Charles V pèse

[1] Nom que porte maintenant le duc de Lauzun.

sur le sol que nos lois nouvelles vont affranchir... Il doit disparaître. On n'a trouvé dans la Bastille que sept prisonniers à peine connus; mais le peuple venge, en la renversant, les opprimés de seize générations. Aussi avec quel enthousiasme les travailleurs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, mettent le marteau dans ce vieux édifice ! On voit des femmes, des enfants travailler sur les parties les plus élevées du bâtiment; ils bravent jusqu'à la mort pour détruire l'antre affreux de l'esclavage.

Le retour de M. Necker aux finances y a ramené ses trois collègues, MM. de La Luzerne, de Saint-Priest et de Montmorin; leurs adversaires, La Vauguyon, Broglie et Breteuil, se retirent; le ministère de la guerre est donné à M. de La Tour-du-Pin Paulin; les sceaux tombent pour la première fois aux mains d'un archevêque, M. Champion de Cicé. Un ministère de la feuille des bénéfices est créé un peu tard, sans doute, pour récompenser M. Lefranc de Pompignan de sa présidence, aussi noble que généreuse, pendant l'amende honorable de la couronne.

A son retour à Paris, M. Necker a donné une preuve de l'esprit trop présomptueux et trop peu éclairé dont j'ai parlé ailleurs. Ce ministre a fait une véritable entrée triomphale, d'autant plus ridicule aux yeux des gens sensés, qu'une gloire tissue de chiffres n'est jamais revêtue d'un grand éclat, et qu'un Pompée financier ne doit viser qu'à un triomphe de bordereau. Cependant, l'orgueilleux Génevois, dans une voiture très-ouverte, ayant à ses côtés sa femme et sa fille, savourait avec délices les cris de vive Necker! qui retentissaient à ses oreilles. Il saluait le peuple en souriant, lui faisait de la main des signes protecteurs, et criait de temps en temps vive la nation! Madame Necker et madame de Staël, comédiennes grotesques dans cette circonstance, se prosternaient devant le ministre, baisaient avec respect ses genoux, ses mains, ses habits. Cette scène n'était pas seulement ridicule, elle était inconvenante et opposée à l'humble conduite à laquelle le roi vient de descendre... Le char triomphal arrive, au milieu d'une foule immense, devant l'Hôtel de ville... Des bouquetières ont semé de fleurs les marches du perron sur lesquelles vont passer les pieds du grand homme... Hélas! ces roses, ces œillets, ce jasmin, cacheront du moins les taches de sang qu'ont laissées sur ces mêmes degrés l'infortuné Flesselles et les malheureux officiers de la Bastille.

Les princes, et surtout le comte d'Artois, passaient de frayeur

en frayeur au récit des événements qui se succédaient à Paris. Des agents secrets se mêlaient à la foule pendant la journée, et couraient à Versailles le soir reporter aux altesses alarmées les propos dont elles avaient été l'objet. Les réunions du Palais-Royal étaient particulièrement devenues inquiétantes pour les partisans déclarés des anciennes allures de la cour : là naquit et s'envenima cette dénomination d'*aristocrates*, donnée aux courtisans amis du vieux régime ; dénomination à laquelle ils opposent celle d'*enragés*, attribuée aux partisans de l'assemblée nationale.

Enfin les princes, reconnaissant qu'il leur serait difficile de ressaisir, dans de telles circonstances, la considération qu'ils avaient perdue déjà avant la révolution ; se peignant comme autant de brigands les hommes qui refusent de s'agenouiller devant un cordon bleu ; rêvant d'ailleurs une alliance facile avec les souverains étrangers, pour rendre au trône terni de Louis XVI tout l'éclat qu'il a perdu ; les princes, dis-je, partent de Versailles le 16 juillet, emmenant à leur suite les Polignac et ceux des courtisans qui se sont attiré l'animadversion du peuple. Les membres de la famille royale qui s'éloignent de la France sont le comte d'Artois, ses deux fils (le duc d'Angoulême, le duc de Berri), le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, fils de ce dernier, et le prince de Conti. Coblentz est le rendez-vous qu'indiquent ces *émigrants* à la noblesse française digne de ce nom, c'est-à-dire persévérant dans sa vieille, sa fastueuse nullité, et professant une haine profonde *pour la canaille nationale.* Sur la route que, dans sa fuite précipitée, M. le comte d'Artois parcourt à franc étrier, son altesse royale appuie de témoignages irrécusables le mépris qu'elle voue à ce *tiers état* aujourd'hui si puissant : des coups de fouet sont distribués par sa main illustre à tout ce qui se trouve sur son passage ; et ce prince fugitif n'épargne pas à ses valets, nobles et autres, la recommandation *de rouer de coups cette crapule*, si elle embarrasse les pieds de leurs chevaux.

Monsieur ne fait point partie de l'émigration ; il reste auprès de son frère, que, dit-il avec beaucoup d'emphase, il ne veut point abandonner. Mais ce prince adroit, dissimulé, quelques-uns ajoutent faux à l'excès, ne veut-il pas plutôt jouir de l'espèce de popularité qu'il s'est faite ? On m'a déjà glissé plus d'une fois à l'oreille qu'il était capable d'en abuser aux dépens du roi.

Les véritables amis du roi, Larochefoucauld-Liancourt entre autres, ne cessaient, depuis le 15, de conseiller à sa majesté de

se montrer aux Parisiens, afin de prouver à cette population qu'il répondait à la confiance qu'elle lui avait rendue. Mais Marie-Antoinette, qui juge de l'esprit des Français par la haine qu'elle leur inspire, Marie-Antoinette entretenait les soupçons de son auguste époux, et l'engageait à quitter la France avec les troupes étrangères renvoyées, plutôt que de rester au milieu de la nation. Cette princesse avait raison, si, conservant son empire sur l'esprit de ce prince, elle doit le ramener au système perfide qu'il a promis d'abjurer. Cependant, après un comité secret tenu au château, Louis XVI se décide à se rendre à Paris le 17. Dans la nuit précédente, il brûle des papiers, entend la messe de bonne heure, communie, fait des adieux qu'on pourrait croire éternels à la reine, à *Monsieur*, à ce qui reste auprès de lui de sa famille, et part pour la capitale. Il a dans son carrosse le prince de Beauveau, les ducs de Villeroi et de Villequier, et le comte d'Estaing. Sa majesté est reçue au pont de Sèvres par M. Bailly, maire de Paris, et par M. de Lafayette, commandant supérieur de la garde nationale, au milieu d'une double haie de cent mille hommes qui se prolonge jusqu'à Paris.

On crie vive le roi ! on le crie même plus que Louis XVI ne s'y est attendu ; mais le vive la nation ! domine dans les acclamations. En arrivant à l'Hôtel de ville, le roi met à son chapeau la cocarde bleue et rouge que lui présente Bailly : il rapporte à Versailles ce signe d'une révolution qu'il a reconnue en adoptant ses couleurs.

Mais ce ne sont pas les couleurs définitives ; il est encore réservé à Lafayette de les présenter à l'assemblée, dans la séance du 26 juillet. Le noble compagnon de Washington, joignant la couleur des lis, symbole de la royauté française, au rouge et au bleu choisis déjà par la ville de Paris, propose d'adopter cette trinité éclatante pour la cocarde nationale. Les représentants de la France votent par acclamation ce choix, et arrêtent en outre que les drapeaux de l'armée, les pavillons de la marine, les écharpes civiques, seront également tricolores : c'est le mot dès lors consacré. Notre vieille monarchie, tombée sous le canon qui brisa les portes de la Bastille, fait place à une autre monarchie née de la révolution ; elle doit avoir ses couleurs comme ses lois nouvelles... D'ailleurs, le panache blanc de Henri IV ne resta pas toujours, depuis ce grand prince, dans le chemin de l'honneur ; et le drapeau *sans tache*, souillé du sang de tant de Français sacrifiés à

des ambitions royales ou à des préjugés religieux, conserve à peine assez de sa couleur virginale pour former la tierce partie de l'étendard nouveau.

Si jamais je crus une ouverture franche, une profession de foi sincère, ce fut celle faite par Louis XVI à l'assemblée nationale, le 15 juillet; et quoique les faits aient démenti depuis cette démarche, qui parut alors naïve jusqu'à la candeur, je ne puis croire que le roi ait pu revenir sciemment à l'esprit des déclarations antipopulaires du 23 juin. Cependant la cour est parvenue aujourd'hui beaucoup plus loin : après avoir reconnu la révolution par crainte, c'est maintenant la contre-révolution qu'elle organise par affection; et, disons-le nettement, la folie seule peut ourdir une semblable trame, au point où nous sommes arrivés. En effet, tous les droits, titres, prérogatives et priviléges abolis par acclamation dans la séance du 5 août; l'assemblée nationale déclarée permanente le 9 septembre; la déclaration des droits de l'homme proclamée le premier octobre, et vingt autres dispositions législatives de cette importance, forment une barrière insurmontable qui nous sépare à jamais du passé. Et c'est en se jouant qu'une cour insensée veut franchir un tel rempart; c'est par des fêtes qu'elle prélude au renversement projeté des institutions nationales! Des bals, des concerts, des banquets se sont succédé au château vers la fin de septembre; des agaceries charmantes ont été prodiguées par des dames qui jouaient leur rôle aux officiers des régiments étrangers réunis à Versailles. Mais rien n'a égalé la splendeur du repas donné, le 1er octobre, par les gardes du corps, dans la salle de spectacle du palais.

Autour d'une table immense, cinq cents militaires servis en mets exquis, buvant les vins les plus spiritueux, se livrent, sous le toit royal, à des transports de gaîté que ne tempère nullement la majesté du lieu. Tout à coup les loges sont garnies d'une foule de dames, qui ne paraissent point s'effrayer des propos plus qu'immodestes des convives. Ce n'est pas tout : le roi, en habit de soie brodé de fleurs, le chapeau sous le bras, et décoré de ses ordres, paraît dans la salle du banquet. La reine le suit de près, portant le jeune Dauphin dans ses bras, comme jadis son illustre mère portait un empereur futur, lorsqu'elle venait demander l'appui des états hongrois. A la vue des augustes personnages, les têtes échauffées fermentent, s'exaltent : les santés du roi, de

la reine, des princes, sont portées successivement avec explosion... Pour l'assemblée nationale, pour la nation, force saillies indécentes, force sorties injurieuses, que les dames des loges couvrent d'applaudissements, et qui font sourire leurs majestés. Enfin, beaucoup de jeunes officiers enlevant la cocarde tricolore de leurs chapeaux, la font voltiger avec ironie à travers la table; tandis que les belles spectatrices détachant des nœuds de rubans blancs de leurs parures, les laissent tomber en nuages galants sur les convives, qui en ornent leurs boutonnières en chantant : *O Richard! ô mon roi! l'univers t'abandonne.* C'est à ce point que le roi et la reine se retirent... Mais les dames des loges restent; un grand nombre d'officiers se rendent auprès d'elles; des conversations particulières s'engagent, des parties aimables se lient, et tout cela se passe presque sous les yeux de leurs majestés... A quoi ne se résigneraient-elles pas pour avoir une contre-révolution?

Le surlendemain, des scènes plus libres encore ont lieu dans la galerie, à l'issue d'un banquet à l'hôtel des gardes du corps. Des dames et des bouquetières attachées au service de la reine distribuent aux jeunes militaires des cocardes blanches, payées comptant par des baisers qui doivent retentir aux oreilles de Marie-Antoinette et des princesses... D'autres beautés, distributrices de rubans blancs, dansent dans la cour de marbre avec les officiers qui n'ont pu trouver place dans les appartements; quelques-uns des danseurs foulent aux pieds les couleurs nationales... Le roi et la reine sont au balcon.

L'assemblée nationale, si forte déjà des attributions qu'elle tient de son mandat, de celles que le roi lui a solennellement abandonnées, et de l'assentiment colossal de la nation, l'assemblée nationale voit avec mépris ces scènes indécentes. Mais le bruit en est parvenu à Paris; on y sait aussi le motif, assez hautement répété, de tant de séductions exercées sur les gardes du corps et les officiers des régiments étrangers. On parle du départ de la famille royale pour Metz, sous la protection de ces prétoriens enivrés de plaisirs. Les voitures du roi sont déjà chargées, dit-on, aujourd'hui 4 octobre, et tout porte à croire, ajoutent les harangueurs du Palais-Royal, que Louis XVI s'évadera de Versailles la nuit prochaine. Excité par ces diverses nouvelles, le peuple, celui des faubourgs particulièrement, privé par ses propres excès des secours que lui procure son travail; le peuple, dont l'oisiveté est déjà un danger, se porte tumultueusement à l'Hôtel de ville; il demande

à grands cris du pain, et la mort des *aristocrates*, comme si les massacres étaient aussi son aliment. Des agitateurs mêlés dans les masses leur parlent d'accaparements, de spéculations criminelles, d'une famine inévitable. L'exaltation est portée au comble : les tribuns officieux en profitent habilement pour parler des trahisons de la cour, de ses projets de fuite, du séjour de Louis XVI à Metz, motivé sur des négociations avec l'étranger. Il n'est pas impossible que parmi ces nouvellistes il ne se trouve quelques agents de ce qu'on appelle le parti d'Orléans, d'après des présomptions qui ne sont pas sans probabilité.

Quoi qu'il en soit, l'assemblée de la place publique décide, par un vote orageux, qu'il faut se rendre à Versailles pour en ramener le roi et sa famille, et qu'il faut partir à l'instant même. Les décisions de la multitude sont sans appel : des masses épaisses d'hommes et de femmes, les uns armés, d'autres sans armes, s'allongent sur les quais, gagnent le Cours la Reine, les Bons-Hommes, Sèvres; bientôt la tête de cette colonne hideuse et menaçante verra les vertes avenues de Versailles. Personne n'a le bras assez fort, la volonté assez impérieuse pour arrêter cette invasion; mais Lafayette songe à prévenir ses excès : il se met en marche avec la garde nationale, qui laisse promptement derrière elle une partie de la foule, soumise au talisman des cabarets de la route. Quel aspect que celui de cette tourbe expéditionnaire! Des hommes en chemise, les bras nus, le visage noirci par la forge, portent l'épée au fourreau de chagrin, à la coquille d'acier étincelant; d'autres sont armés du riche damas de l'Orient avec des habits en guenilles; d'autres, affublés d'un uniforme, ont pour coiffure un bonnet de laine, pour arme un barreau de croisée. Des poissardes parées de chaînes d'or, de longues boucles d'oreilles, du riche bonnet de dentelle, ont croisé sur leurs gorges rebondies des sabres et des gibernes de gardes françaises, quoiqu'elles n'aient à la main qu'une pique. Plus loin, des nymphes du domaine public, ivres comme des bacchantes, la chevelure ceinte de branches recourbées, voyagent montées sur un canon, les jambes découvertes, le verre à la main, la vue trouble, le cri de vive la nation! à la bouche. Tout cela boit, chante, jure, menace, vocifère, rit, plaisante, embrasse : c'est la confusion vue sur toutes ses faces.

L'assemblée, prévenue du mouvement populaire qui s'opère, envoie une députation au roi, pour le blâmer peut-être d'avoir

toléré les orgies des jours précédents, pour reprocher plus ouvertement à la reine d'en avoir félicité les acteurs par ces mots : *J'ai été charmée de la soirée du jeudi.* Mais les représentants de la nation veulent aussi rassurer sa majesté sur les suites de ces trahisons ouvertes, et lui annoncer que Lafayette est en marche pour s'opposer à tout excès d'une populace effrénée. Cette députation ne parviendra point jusqu'à sa majesté : une escouade de gardes du corps à cheval traverse le cortége, renverse les députés dans la boue et les disperse. Mais cette insolence militaire n'est pas imitée par la troupe : le régiment des gardes suisses demeure immobile; les cent Suisses laissent voir peu de dévoûment; les soldats du régiment de Flandre se déclarent contre la cour. Ces divers corps se laissent diriger paisiblement sur Ruelle et Courbevoie, tandis que la plus grande partie des gardes du corps est forcée de fuir vers Rambouillet. Cent de ces soldats-officiers, qui se sont montrés plus calmes que leurs camarades, restent auprès du roi. Ils ont reçu, dit-on, l'ordre exprès de ne point tirer, de ne maltraiter personne, de ne pas même se défendre.... Il faut ajouter qu'ils ne seront pas dans la nécessité de le faire, si l'attaque ne vient point de leur fait.

Mais à travers mille contradictions perce cette vérité démontrée : quand les masses parisiennes sont rendues à la grille, M. de Guiche, déjà coupable de la violation commise le matin sur des députés, fait sabrer un groupe de femmes, et jette ainsi la loi martiale dans la foule populaire. Un peu plus tard, le garde du corps Savonnière, sommé par un garde national de prendre la cocarde aux trois couleurs, abat d'un coup de sabre la main qui la lui présente.... Un coup de fusil part des rangs nationaux, et fracasse l'épaule de l'officier : c'est une réciprocité, et ce seul garde est blessé à la grille.

Arrivé à Versailles vers dix heures du soir, Lafayette, après avoir disposé des postes à l'extérieur du château, veut en placer dans l'intérieur; les chefs des gardes du corps se refusent obstinément même à partager le service avec la milice citoyenne. Le général court se plaindre au roi de cette singulière réserve, en lui renouvelant, avec l'élan de la franchise, les assurances d'un inviolable dévoûment. Mais ce citoyen est devenu trop grand pour ne pas porter ombrage à une cour si petite; il est l'objet de sa haine, de son injuste défiance : Louis XVI partage ces sentiments. Il répond à Lafayette d'une manière embarrassée, évasive, et ne

révoque point la consigne de MM. les gardes du corps. Le commandant en chef se retire, convaincu que le roi ne veut point de gardes nationaux dans ses appartements. Quelque chose qui arrive, il n'aura rien à se reprocher ; il n'a omis aucune partie de son devoir... La plus insigne mauvaise foi pourra seule l'accuser.

Une nuit sombre plane sur Versailles : elle est calme, silencieuse ; le tumulte de la foule s'est éteint dans l'ivresse ou dans la fatigue ; hommes et femmes sont étendus, pêle-mêle, sous les avenues ; campement bizarre, bivouac de sales voluptés sur lequel veille l'active garde nationale... Mais on ne saurait le dissimuler, il se trouve des agents stipendiés dans cette multitude... Agents de qui? les uns disent du parti *enragé*, d'autres nomment le duc d'Orléans, d'autres articulent le nom de *Monsieur!*... Or, quel que soit leur mandat, ces conjurés ne dorment pas. Une heure environ avant le jour, quelques centaines de ces conspirateurs sont introduits par des voies détournées dans le château, sous la direction de certains guides portant comme eux les livrées de la misère... Ils courent d'abord à l'appartement de la reine. Deux gardes du corps, MM. Varicourt et Deshattes, meurent héroïquement pour en fermer l'issue... D'autres, par une défense courageuse, laissent à la souveraine le temps de quitter sa chambre, sans vêtements, et pressant le parquet de son pied nu. Les brigands arrivent enfin jusqu'au lit de sa majesté, dont leurs mains audacieuses interrogent la douce chaleur. Un fort détachement de la garde nationale parisienne accourt, en forçant l'injurieuse et imprudente consigne des gardes du corps ; les émissaires du crime sont repoussés, avant d'avoir pu parvenir jusqu'au roi : je dis les émissaires du crime, car plusieurs ont avoué qu'ils avaient mission d'égorger Louis XVI et la reine.

Tels furent les précédents et les événements de cette nuit du 5 au 6 octobre, que les partis déguiseront au gré de leurs opinions : j'ai tracé le thème de la vérité. Le matin du 6 seulement, la voix orageuse des masses se fait entendre aux portes du château : elles appellent à grands cris le roi au balcon ; il y paraît, et laisse tomber de ses lèvres tremblantes la promesse d'aller ce jour même fixer sa résidence à Paris. Tout aussitôt la foule fait retentir l'air d'acclamations, et commence à se retirer. Le seul reproche fondé qu'on puisse adresser à cette multitude, c'est d'avoir reçu dans son sein les assassins de Deshattes et Varicourt, et d'avoir laissé élever au-dessus de ses cohortes tumultueuses les têtes de ces deux mar-

tyrs de la fidélité. Ajoutons ici, pour les hommes qui rapprochent les faits et réfléchissent, que, pendant cette nuit de sang, où presque tout le château a été parcouru et dévasté par des brigands, pas un seul ne s'est approché de l'appartement de *Monsieur;* son paisible sommeil n'a pas été troublé.... A huit heures du matin, ce prince, frisé, poudré, paré avec recherche, un doux vermillon sur le teint, arrive dans la chambre du roi... On prendrait son altesse royale pour un frais bernardin quittant sa riante cellule après une de ces nuits sybaritiques réservées aux serviteurs de Dieu.

Vers le milieu de la journée du 6, le roi et toute sa famille se mettent en route pour se rendre à Paris, sous l'escorte de la garde nationale. Mais une partie de la population expéditionnaire a voulu former, à sa manière, une garde d'honneur à leurs majestés. Elle entoure le carrosse royal et conduit les chevaux; deux pages en guenilles sont montés sur les marchepieds. La fille hautaine de Marie-Thérèse, dont l'haleine se mêle avec le souffle enviné de l'un de ces singuliers officiers, s'écrie dans un mouvement de dédain : *Faites donc retirer ce sans-culotte*[1] *!* Ce mot, presque littéralement juste, appliqué au vêtement de l'homme du marchepied, restera pour désigner les patriotes purs.

Louis XVI, en traversant la capitale, en arrivant à l'Hôtel de ville, est accueilli par des acclamations unanimes : cet accueil dément le bruit répandu par les agitateurs de la prétendue animadversion du peuple pour ce souverain; il justifie en même temps l'innocence de l'universalité des citoyens dans les événements de la nuit du 5 au 6 octobre.

Dans la soirée, le roi, la reine, leurs enfants et la comtesse d'Artois se sont établis au château des Tuileries, qui ne fut pas habité depuis la minorité de Louis XV. La reine régnante avait cependant un appartement dans le pavillon de Flore : lors de ses excursions à l'Opéra, sa majesté, en arrivant de Versailles, se rendait quelquefois aux Tuileries pour rajuster sa toilette. Pendant la saison des bals, c'était là que cette princesse venait se masquer, en présence de ses favorites et des seigneurs appelés les *polissons.* On a fait beaucoup de bruit de certaines indiscrétions du cardinal

[1] On a attribué le mot *sans-culotte* à l'abbé Mauri, qui, prescrivant aux censeurs d'imposer silence à des femmes qui jasaient trop haut dans les tribunes de l'assemblée nationale, aurait dit : Faites donc taire ces sans-culottes. Mais deux témoins auriculaires m'ont affirmé avoir entendu le mot de la bouche de la reine.

de Rohan sur des particularités très-secrètes des charmes de la belle Autrichienne ; peut-être sa grandeur devait-elle cette connaissance aux communications de l'un des heureux courtisans admis au pavillon de Flore ; car je sais de science certaine que Marie-Antoinette, au milieu des intimes, procédait à ses déguisements avec un grand abandon. Quelquefois il est arrivé à sa majesté de coucher dans son appartement du Pavillon ; alors une de ses femmes occupait, dit-on, son lit de Versailles, et les murs des Tuileries, comme tous les murs du monde, sont des témoins discrets.

Monsieur et *Madame* habitent le palais du Luxembourg, précédemment occupé en partie par madame la comtesse de Balby, maîtresse assurément peu chanceuse de ce prince, si elle a la conscience d'être fidèle. On ne dit pas si cette annexe de ménage sera admise par *Madame.*

Ici je sens s'échapper sous ma main la tâche héréditaire qui s'est perpétuée dans ma famille depuis l'année 1659. Pendant cent trente ans, les mêmes passions, les mêmes vices, les mêmes ridicules, à quelques variations près, se sont offerts à la cour, dans les salons, dans les boudoirs, dans les petites maisons, partout où s'agitait une société faillible, qu'il était agréable de peindre, parce qu'elle riait elle-même de sa caricature, pourvu qu'elle fût gaie. Après avoir ri, on se corrigeait quelquefois, ne fût-ce que pour avoir, un peu plus tard, son portrait moins grotesque. Mais soudain tout a changé autour de moi : action, théâtre, personnages... Je ne sais plus à qui j'ai affaire. D'ailleurs, le brun domine dans les tableaux vivants qui m'environnent, et le rose tient trop de place sur ma palette pour que j'essaye de retracer de si lugubres sujets. Et puis, comment atteindre d'un trait moqueur ceux que menace la hache ou le sabre ? Comment faire poser devant mon léger chevalet des têtes que demain peut-être on promènera par la ville au bout d'une pique ?.... Non, je ne vois plus de travers là où des juges terribles songent à chercher des victimes. Je m'étais embarquée sur un lac tranquille pour dessiner des sites pittoresques, des physionomies riantes, le long de ses bords animés, mais rarement orageux. Une tempête s'est élevée ; j'aborde : je vais chercher un port pour me soustraire à la foudre, et dérober à ma vue les malheureux qui en seront frappés.

Adieu donc Versailles ; adieu petits appartements ; adieu surtout

antichambre maintenant déserte de *l'Œil de bœuf*, où mes ascendantes et moi recueillîmes tant de nuances pour le tableau que je termine. Les mille croisées du château vont se dessiner en noir sur les murs que le temps a revêtus de sa robe grise; les lustres de cristal n'ont plus de feux; les parfums exquis sont dissipés dans la salle des banquets; l'écho se tait au salon des concerts; on n'entend plus bruire doucement les robes soyeuses sur le parquet de la galerie; le boudoir des favorites est muet de soupirs voluptueux. Il n'y a plus de cour de France; plus d'indignités capricieuses; le scandale a jeté loin de lui sa tunique rose... Dieu nous garde des graves folies!!!

FIN DU DERNIER VOLUME.



Poitiers.—Imp. de F.-A. Saurin.




Digitized by Google

